



HAL
open science

L'héritage malgré soi? Le couple patrimoine-territoire à l'épreuve de la Caraïbe

Anne Pajard

► **To cite this version:**

Anne Pajard. L'héritage malgré soi? Le couple patrimoine-territoire à l'épreuve de la Caraïbe. Sciences de l'information et de la communication. Université des Antilles, 2017. Français. NNT : . tel-01714864

HAL Id: tel-01714864

<https://hal.univ-antilles.fr/tel-01714864v1>

Submitted on 22 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

UNIVERSITE DES ANTILLES

Ecole doctorale Milieu insulaire tropical : dynamiques de développement, sociétés, patrimoine et culture
dans l'espace Caraïbes-Amériques (ED 588)
Laboratoire caribéen de sciences sociales (LC2S)

Thèse de doctorat présentée en vue de l'obtention du grade de docteur en
sciences de l'information et de la communication

Anne PAJARD

L'héritage malgré soi ? Le couple patrimoine-territoire à l'épreuve de la Caraïbe

Sous la direction du Professeur Bruno OLLIVIER
Soutenue le 24 novembre 2017, à Schoelcher, Martinique

Jury :

Serge AGOSTINELLI, *président,*

Professeur des Universités, LAMIA, Université des Antilles

Dominique BERTHET,

Professeur des Universités, CRILLASH, Université des Antilles

Julia BONACCORSI,

Professeur des Universités, ELICO, Université Lyon 2

Agnès CHAUVEAU,

Maître de Conférence, Directrice déléguée aux contenus Institut National de l'Audiovisuel

Béatrice GALINON MELENEC, rapporteur,

Professeur des Universités, UMR IDEES, Université du Havre

Yves JEANNERET, rapporteur,

Professeur des Universités, CELSA, Université Paris-Sorbonne

« [...] é mwen ka tann, é sa listwa kité ba nou, vié frè [...] »

Eugène Mona, *Bwa brilé*, 1973

Résumé

Cette thèse explore la complexité de la notion de patrimoine depuis un contexte caribéen, à la fois spécifique et intimement lié aux mouvements du monde depuis le XVI^e siècle. Elle s'intéresse à l'entre-deux qui caractérise le patrimoine, entre la dimension héritée -perçue comme un donné inaliénable, malgré soi-, et la dimension construite au présent pour un devenir, manifestée par ce que l'on souhaite transmettre aux générations futures. Le patrimoine se déploie dans la relation singulier-collectif dont il convoque les imaginaires du monde, les connexions entre des espaces et des temporalités diverses. Il peut être perçu comme un baromètre de la capacité des sociétés à s'inscrire dans un ordre communicationnel envisagé comme un acte de partage. La perspective multidirectionnelle proposée confronte des mobilisations historicisées d'un patrimoine outil des pouvoirs, pris dans des convergences politiques, économiques et techniques dans lequel se forge également l'ordre de la connaissance, aux fonctions sociales du patrimoine qui renvoient à une quête de sens, de lien social, de ressources et s'inscrit dans des territorialités complexes.

La Caraïbe, territoire polythétique, présente un point de vue inédit pour remettre en question ce couple patrimoine/territoire et les paradigmes problématiques que son institutionnalisation a naturalisé pendant la période de formation des identités nationales européennes, période corrélée à l'émergence de la Modernité. La Traite négrière transatlantique, le système esclavagiste fondé sur la race puis la colonisation constituent une histoire associée à la souffrance, un passé transnational complexe dont la mise en partage est encore problématique, un héritage que personne ne souhaite accepter et qui marque pourtant encore à divers égards les rapports sociaux contemporains. La capacité à performer, à composer avec l'apport de chacun, à transmettre des savoirs-faire s'est déployée dans les sociétés caribéennes avec et contre les systèmes d'oppression, comme une forme de résistance et de survie, une ressource vitale essentielle du point de vue pratique et symbolique. Longtemps rejetés de l'espace normatif du patrimoine, ces héritages incorporent des perceptions peu compatibles avec les définitions et les modalités de traitement figées du patrimoine institutionnel articulées autour des productions matérielles. Le discours poétique et intellectuel caribéen à partir des années 1960-1970 s'est forgé dans une double dynamique, associant la déconstruction critique de l'ordre institué initiée par la première génération, à un imaginaire de l'espace commun inspiré de la volonté de revaloriser les héritages, leur créativité et la capacité d'action des Hommes à réinventer des imaginaires du monde fondés sur la Relation. Ce projet caribéen est ici lu comme la proposition d'une rupture patrimoniale créatrice liées à un territoire en rupture avec la superposition-fusion de l'espace politique, physique et culturel imposé par le prisme de l'imaginaire national. Cette thèse part sur les traces de ces dimensions relationnelles dans lesquelles interviennent des constructions historiques, des trajectoires et territorialités multiples, puis tente de mettre au jour les paradigmes naturalisés, les héritages et les contraintes contemporaines qui participent de cet empêchement patrimonial qui n'est pas sans relation avec des conflits que suscitent le traitement du passé dans l'espace public.

Le dernier mouvement met ces recherches en perspective de l'observation de dispositifs effectifs : les bibliothèques numériques de la Caraïbe. Il en analyse les modalités de construction, interroge les contextes individuels et collectifs qui les animent et les territorialités multiples qui interviennent dans ces hétérotopies ultimes de la Caraïbe, manifestations effectives de l'utopie caribéenne. Cette observation permet de mesurer les obstacles de tous ordres (technologiques, juridiques, économiques, professionnels) auxquels sont confrontés les acteurs engagés dans des projets qui ambitionnent de façonner ou de révéler des relations entre des territoires à la fois distincts et connectés et de traiter le patrimoine tant comme traces du passé que comme phénomène vivant, dynamique, sans cesse enrichi des expériences contemporaines.

Le croisement de différentes échelles d'analyse et l'approche transversale caribéenne permettent, en filigrane, d'esquisser différents niveaux d'action pour repositionner le traitement du passé et la transmission des ressources dans un espace commun envisagé comme relationnel.

Mots-clés : patrimonialisation, Caraïbe, trace, territoire, territorialités, patrimoine contesté

Abstract

This thesis explores the complexity of the notion of heritage from a Caribbean context, both specific and intimately linked to world movements since the sixteenth century. It examines the in-between that characterizes heritage, between the inherited dimension-perceived as an inalienable given, and the dimension constructed in the present for a becoming, manifested by what one wishes to transmit to the future generations. The heritage unfolds in the singular-collective relationship of which it invokes the imaginary world, the connections between spaces and different temporalities. It can be perceived as a barometer of the capacity of societies to fit into a communication order envisaged as an act of sharing. The proposed multidirectional perspective confronts historicized mobilizations of a patrimony that is a tool of the powers taken up in political, economic and technical convergences, in which the order of knowledge is also forged, to the social functions of heritage which refer to a quest for meaning, social bonding, resources and is part of complex territorialities.

The Caribbean, a polythetic territory, presents an unprecedented point of view to question this heritage / territory couple and the problematic paradigms that its institutionalization naturalized during the period of formation of European national identities, a period correlated with the emergence of Modernity. The Transatlantic Slave Trade, the slave system based on race and then colonization, is a history associated with suffering, a complex transnational past, the sharing of which is still problematic, a legacy that no one wishes to accept, but which still impact social relations. The capacity to perform, to cope with the contribution of each one, to transmit know-how has been deployed in the Caribbean societies with and against the systems of oppression, as a form of resistance and survival, an essential vital resource from a practical and symbolic point of view. Long ago rejected from the normative space of the heritage, these legacy incorporate perceptions that are incompatible with the definitions and the fixed treatment methods of the institutional heritage articulated around the material productions. The Caribbean poetic and intellectual discourse from the years 1960-1970 was forged in a double dynamic, associating the critical deconstruction of the instituted order initiated by the first generation with an imaginary of the common space inspired by the will to revalorize the heritages, their creativity and the ability of Men to reinvent the imaginations of the world based on the Relation. This Caribbean project is here read as the proposal of a creative heritage break linked to the maling of a territory in breach with the superposition-fusion of the political, physical and cultural space imposed by the prism of the national imagination. This thesis takes as its starting point the traces of these relational dimensions in which historical constructions, multiple trajectories and territorialities intervene, and then tries to bring to light the naturalized paradigms, the inheritances and the contemporary constraints which participate in this heritage impediment which is not unrelated to conflicts arising from the treatment of the past in public space.

The last movement puts this research in perspective of the observation of effective projects: the digital libraries of the Caribbean. The author analyzes the methods of construction, questions the individual and collective contexts and the multiple territorialities that intervene in these ultimate heterotopies of the Caribbean, manifestations of the Caribbean utopia. This observation makes it possible to measure the obstacles of all kinds (technological, legal, economic, professional) facing actors engaged in projects that aim to shape or reveal relations between territories that are both distinct and connected and to treat the heritage both as traces of the past and as a living, dynamic phenomenon, constantly enriched by contemporary experiences.

The different intertwined scales of analysis and the Caribbean cross-sectional approach make it possible to sketch different levels of action in order to reposition the treatment of the past and the transmission of resources in a common space envisaged as relational.

Keywords: heritage, Caribbean, trace, space, territoriality, contested heritage

Remerciements

La première personne vers qui vont mes pensées est mon directeur de recherche, Bruno Ollivier. Par-delà les remerciements conventionnels que je lui adresse, je souhaiterais dire combien ses approches critiques, décalées, et son humour ont nourri mes perspectives. J'ai apprécié la profonde liberté qui a marqué notre relation et ses « ça n'a rien à voir... mais ? » qui ont ponctué nos conversations, apportant un éclairage essentiel ou esquissant des connexions fertiles et inédites. Je regrette simplement de n'avoir pu toutes me les remémorer.

Les conversations passionnantes que nous avons eues autour de ses sujets de recherche et de mes problématiques professionnelles, pendant les quelques années où j'intervenais au Master info-com, ont incontestablement stimulé la volonté de m'engager dans un travail doctoral.

Il n'est malheureusement pas possible de citer toutes les personnes, connues et lues, intimes ou furtivement rencontrées, de la vie sociale et du monde académique, qui ont nourri cette recherche. Si cela confère la triste impression qu'on ne leur rend pas la part essentielle omniprésente de leur contribution, s'être enrichi de leurs perceptions, avec le désir d'en porter les connexions dans l'espace public et peut-être dans l'espace commun, est probablement la seule restitution que je pouvais apporter. Je dois, à ce titre, souligner la part active de nombreux chercheurs de l'Université des Antilles, dans des disciplines très diverses (histoire, archéologie, littératures et civilisations, langues et cultures régionales, logistique et transport, droit...) qui partagent généreusement depuis des années leurs regards sur la Caraïbe.

Je remercie intensément mon conjoint, Claude, soutien effectif et affectif, dont l'expérience, les idées et les récits personnels ont participé à façonner ce travail, jusqu'à en modifier certaines hypothèses. Je remercie mes enfants, Tanguy et Yanis, qui ont contribué à rendre possible ce travail à tant d'égards, au-delà de leur existence lumineuse.

Merci à tous ceux que j'aime, morts bien présents et vivants, et particulièrement mon père, ma mère, ma sœur, mes amis et mes collègues de m'avoir inspirée et de m'avoir soutenue et/ou supportée. Mes pensées vont particulièrement vers ma mère, qui au-delà de soutien affectif, a contribué à la finalisation de ce texte.

Enfin, j'exprime ma gratitude aux membres du jury qui ont accepté, malgré leurs multiples engagements, de consacrer du temps à la lecture et à l'évaluation critique de ce travail.

Notes préalables sur les paratextes et usages

Graphies ou mises en formes spécifiques

La précision du choix de graphie spécifique vise à éclairer le sens attribué à certains termes dans le corps du document.

Certains termes sont distingués par l'usage d'une majuscule en début de mot. C'est le cas de *Hommes*, qui, lorsqu'il commence par une majuscule signifiera l'ensemble des êtres humains alors qu'avec que sans la majuscule, *homme(s)* désignera les êtres humains de sexe masculin. C'est également le cas pour *Histoire* qui désignera le discours historiographique lorsqu'il commence par une majuscule, alors que *histoire(s)* fera référence à des narrations ou à des éléments passés.

Les expressions entre guillemets qui ne rapportent pas les propos d'auteurs et ne sont pas suivies d'un appel de référence ou de notes bibliographiques font référence à des expressions courantes qui ne sont pas reprises du point de vue énonciatif.

La féminisation de terme comme « auteur » n'a pas été privilégiée, car il n'était pas envisageable d'entreprendre l'identification masculin/féminin des auteur(es).

Documents cités

Les articles d'actualité (presse, chaîne de télévision, blog...) pages et sites internet analysés ou sur lesquels le propos s'appuie sont mentionnés en notes de bas de pages et pour partie reportés en annexe. Les autres types de documents cités se trouvent appelés dans le corps du texte et la référence complète se trouve dans la partie bibliographie.

La date de publication originale et le titre en langue originale n'ont été signalés dans la bibliographie (en seconde date ou en remarques intégrées aux références) que dans le cas où ils présentaient un intérêt particulier pour le propos. La référence citée est celle consultée, afin que le lecteur puisse retrouver les passages concernés en se référant à la pagination indiquée dans les appels de notes. Les lieux de publication n'ont pas été mentionnés sauf lorsqu'ils étaient en relation avec le propos, ou dans une certaine mesure marginaux. Dans une industrie du livre mondialisée et centrée dans les grandes métropoles, ils donnent peu d'indications sur

les lieux de l'énonciation en dehors de ce fait. De plus, le lieu n'est pas traité de façon équivalente puisqu'il n'est pas mentionné usuellement pour les références d'articles de périodique. Les références permettent au lecteur de retrouver ces informations.

Le type de document n'a été mentionné entre crochets que lorsque la référence ne le rend pas évident.

Les dates de consultation n'ont été précisées que pour les pages et sites internet listés en annexes. La date de consultation revêt alors une importance particulière soit parce que le contenu peut être déplacé, soit parce qu'il peut être modifié entre la date de production de cette recherche et les lectures qui pourraient en être faites au cours du temps. Ces documents n'ont pas nécessairement d'archivage pérenne et peuvent ne plus être consultables. Les dates de consultation ne sont pas précisées pour les productions scientifiques et les documents numérisés dont la forme publiée est stable. L'URL des documents publiés est proposée à titre indicatif car les documents peuvent être accessibles via différentes bases de données. L'identifiant (doi ou hal) a parfois été indiqué pour simplifier l'accès au document. L'URL est systématiquement signalée lorsqu'il s'agit de ressources uniquement accessibles par voie numérique.

Précisions de pages dans les appels de références dans le corps du texte : les pages sont précisées lorsqu'il est fait référence à des passages précis. Lorsqu'elles ne sont pas mentionnées, cela signifie que le thème ou la question sont abordés dans l'ensemble du document, soit comme question principale soit comme aspect omniprésent en filigrane. La seule exception concerne les documents numériques non paginés comme certaines revues universitaires dont les articles ont été consultés en version HTML. Pour le cas des documents numérisés consultés en PDF, c'est la pagination originale qui a été généralement privilégiée, c'est-à-dire la pagination inscrite sur la page. Lorsque ce n'est pas le cas, la précision est apportée [p. ... du PDF] dans l'appel de référence. Bien que plus pratique pour la recherche rapide par l'utilisateur, elle peut être moins stable pour le cas où le document numérisé serait proposé dans d'autres formats.

Annexes

Tous les documents analysés ou utilisés ne sont pas présentés en annexe. Les annexes sont constituées d'exemples destinés à montrer la méthodologie ou à illustrer certains propos. Elles permettent également de retrouver certains détails trop importants pour être relevés dans le corps du texte.

Sommaire

INTRODUCTION GENERALE	15
PROBLEMATIQUE, HYPOTHESES, PLAN	17
ELEMENTS DE CADRAGE INTRODUCTIFS : LA CONSTRUCTION D'UNE PERSPECTIVE MULTIDIRECTIONNELLE	25
I. L'ESPACE COMMUN ET L'INSTITUTIONNALISATION DU PASSE.....	61
OBJECTIFS ET INTRODUCTION GENERALE DU CHAPITRE	61
1.1. INTERROGER LE PATRIMOINE : FONCTIONS SOCIALES, SPECIFICITES, INGREDIENTS DE LA PATRIMONIALITE ET VOISINAGE CONCEPTUEL	62
1.2. PATRIMOINE ET FORMATION DES IDENTITES NATIONALES : AUTOUR DE LA « FICTION INSTITUANTE » ET DE LA « COMMUNAUTE IMAGINEE »	79
1.3. PAR-DELA LES ESPACES INSTITUTIONNELS TYPIFIES DE LA RELATION PATRIMOINE-ESPACE COMMUN : APPROCHE MULTIDIRECTIONNELLE DEPUIS LES BIBLIOTHEQUES	106
1.4. XXI ^e SIECLE : LA REVOLUTION PATRIMONIALE. CONTEXTES ET RECOMPOSITIONS.....	139
CONCLUSION.....	189
II. SUR LES TRACES DE LA CARAÏBE.....	197
DEPUIS L'ART DES TRACES : DU PASSE « OBJET » AU PASSE « TRAJECTOIRE »	197
2.1. LA CARAÏBE AUX 1001 DEFINITIONS : UNE GEOGRAPHIE FLUCTUANTE	205
2.2. L'ENONCIATION DE LA CARAÏBE EXOGENE OU LA CREATION DU TERRITOIRE-OBJET.....	236
2.3. L'EMERGENCE DU DISCOURS CARIBEEN : EXISTER DEPUIS LES RUINES ET IMAGINER L'ESPACE COMMUN	266
2.4. PATRIMOINE POSTCOLONIAL DANS LA CARAIBE, DU MALAISE AUX INTERROGATIONS EPISTEMOLOGIQUES	315
CONCLUSION	342
III/ LES BIBLIOTHEQUES NUMERIQUES DE LA CARAÏBE : RECOMPOSITIONS POSTMODERNES ET POSTCOLONIALES DE L'ESPACE COMMUN.....	347
LES BIBLIOTHEQUES NUMERIQUES TERRITORIALES HETEROTOPIES ULTIMES DU TERRITOIRE ?.....	347
3.1. LES BIBLIOTHEQUES NUMERIQUES TERRITORIALES : ENJEU GLOBAL, ENJEU POUR LA CARAÏBE	354
3.2. LE CONTEXTE GLOBAL DE L'EMERGENCE DES BIBLIOTHEQUES NUMERIQUES TERRITORIALES	361
3.3. LA CARAÏBE DEPUIS LES BIBLIOTHEQUES NUMERIQUES : LA QUESTION RECOMPOSEE DES TERRITORIALITES ET DU TERRITOIRE	392

3.4. LE PATRIMOINE CARIBEEN A L'ERE NUMERIQUE : REMANENCES, CONTRAINTES DU PASSE VS. EFFORT DE-POST-COLONIAL, INNOVATION ?.....	428
CONCLUSION.....	471
CONCLUSION GENERALE ET PERSPECTIVES	475
ANNEXES	493
ANALYSES DIACHRONIQUES ET ANALYSES COMPAREES DE L'USAGE DES TERMES : QUELQUES EXEMPLES	494
ANALYSE ET COMPARAISON DES DEFINITIONS HISTORIQUES.....	497
L'ANALYSE DU « DISCOURS CARIBEEN »	498
BIOGRAPHIES D'AUTEURS CARIBEENS ET TRAJECTOIRES MULTIDIRECTIONNELLES.....	499
LES DYNAMIQUES SOCIALES PANCARIBEENNES : RECENSEMENT DES ASSOCIATIONS	500
ARTICLES D'ACTUALITE CITES OU ANALYSES (PRESSE, SITE DES CHAINES DE TELEVISION, BLOG).....	501
PAGES ET SITES INTERNET CITES OU ANALYSES	502
BIBLIOGRAPHIE.....	505
TABLE DES MATIERES.....	521

INTRODUCTION GENERALE

« J'aurais voulu arriver lisse et jeune dans un monde nôtre et ensemble édifié » disait Frantz Fanon (Fanon, 1952, 91). Ce rêve impossible et finalement impensable rappelle en contrepoint les héritages dans lequel chaque être humain se trouve pris, malgré lui et avec lesquels il compose ou recompose son existence.

Le questionnement critique de l'héritage surgit du sentiment de décalage entre ce qui est et ce que l'on souhaiterait qui soit. Il est renforcé par l'impression d'une entrave, d'une incapacité, en dehors de soi, à atteindre un certain horizon idéal. Il interroge la façon dont les Hommes peuvent envisager leur part de liberté et d'autonomie au-delà des interstices, parfois limités dont ils disposent. La liberté ne peut alors être pleinement envisagée sans une démarche de conscientisation de l'héritage qui invite à se pencher sur les modalités de production du passé autant que sur les processus de transmission. Comment le passé a-t-il pu se produire et influencer sur le monde présent ? Quelles transmissions ont actualisé les héritages du passé de telle sorte que la reproduction n'est jamais identique, mais bien établie selon des interactions continuités/ruptures, comme le souligne Jean Davallon (Davallon, 2000) ? Car ce n'est pas seulement le passé tel qu'il s'est effectivement passé qui contribue à définir le monde et la place des individus dans le monde, mais bien les processus de transmission qui produisent et actualisent des héritages du passé.

Trois positions relient les individus et les sociétés du présent au passé. La première est en quelque sorte passive. La relation au passé apparaît comme une imposition, renforcée par le sentiment qu'on ne peut totalement se défaire du passé, puisque qu'il est la condition généalogique effective de l'existence présente. La seconde rend acteur *a posteriori*, puisque la relation au passé peut être reconstruite, les narrations réexaminées et enrichies. La troisième positionne les individus et les sociétés en amont d'un passé préfiguré auquel ils participent à double titre. D'une part, ils contribuent à la production réelle des événements du présent qui deviendront passés, d'autre part ils sont acteurs de la construction des narrations premières et de leurs modalités de transmission. C'est donc dans la complexité de ces mouvements et interactions sociales que se situe la question posée par cette thèse « L'héritage malgré soi ? ». Les processus de transmission que nous venons d'évoquer rappellent que l'héritage ne s'établit que sur le mode relationnel : relations entre les Hommes, les temps et les espaces. Le couple

patrimoine-territoire apparaît à ce titre comme un point d'observation privilégié de ces dynamiques puisqu'il s'appuie sur ces composantes.

En quoi la Caraïbe peut-elle le mettre « à l'épreuve », comme le propose le titre de ce travail ? Les interstices de liberté, du fait de trois siècles d'esclavage et de colonisation, y ont longtemps été collectivement très limités. Le décalage évoqué plus haut s'y est manifesté avec intensité dès lors que les horizons ont pu émerger, rendant propice ce questionnement de l'héritage et le portant en question constitutive de l'espace commun, de l'imaginaire du monde.

Au cours de cette partie introductive, nous aborderons en premier lieu les problématiques contemporaines qui gravitent autour du patrimoine et du territoire et forment une sorte de point de départ de ce travail, les hypothèses qui le jalonnent et le plan choisi. Le cadrage scientifique éclaire en second lieu la perspective et les outils d'analyse retenus.

PROBLEMATIQUE, HYPOTHESES, PLAN

D'une définition longtemps restreinte par les institutions à des productions matérielles anciennes, rares ou précieuses auxquelles on conférait un certain prestige, tout peut sembler au XXI^e siècle relever du patrimoine : les objets du quotidien, l'environnement, les paysages, les pratiques culturelles, et même les individus, à l'instar des « Trésors humains vivants »¹. Si l'on tient compte des multiples sens symboliques et matériels, individuels et collectifs, culturels, juridiques ou économiques, on peut se demander finalement ce que signifie « patrimoine ». De cette diversité n'émerge pas une définition, mais bien l'idée de transmission du passé ou de sa préfiguration qui situe le patrimoine dans la relation dialectique entre l'hérité et le construit.

Du point de vue de l'espace public, la demande sociale semble si forte que certains la qualifient de « frénésie » (Chivallon, 2006) ou s'interrogent sur l'« injonction patrimoniale » (Jeudy, 2008 : 84). Pourtant, cette volonté d'agir sur la relation au passé pour contribuer à des recompositions du monde pourrait être perçue comme le signe d'une intense démocratisation. Le patrimoine serait réhabilité autour de ses fonctions sociales d'ancrages relationnels au monde, de continuité et de transmission qui ne présupposeraient pas le maintien à l'identique. Cependant, si cette omniprésence procède d'un besoin de créer ou recréer du lien social, cela signifie alors, soit que certaines structures qui l'assuraient se sont fragilisées, soit que le besoin s'est accru face à la rapidité des changements. La demande sociale s'inscrirait en contrepoint de l'instabilité d'un monde contemporain marqué par les changements brutaux, les catastrophes, l'obsolescence programmée ; qu'il s'agisse d'une instabilité effective ou d'un sentiment de vulnérabilité suscité par les circulations médiatiques.

Dans ce monde mondialisé où l'individualisme prendrait le pas sur l'action collective, le patrimoine favoriserait un sentiment de continuité entre expérience individuelle et collective, renforcerait les liens sociaux comme les connexions au monde, dans toutes ses dimensions, spatiales, temporelles, symboliques.... Il constituerait ce lien entre des récits institutionnalisés du passé et des mémoires sociales. Mais les logiques patrimoniales et mémorielles se trouvent aussi saisies par de multiples enjeux « identitaires », nourrissant des « nous » érigés contre des « eux », inventant des intériorités et des extériorités. Le patrimoine n'est donc pas intrinsèquement positif ou négatif, mais peut être envisagé comme une sorte de baromètre des

¹ « Favoriser la transmission du PCI : les Trésors humains vivants », *Unesco* [site internet], s.d., page consultée le 10/05/2017, URL : <https://ich.Unesco.org/fr/tresors-humains-vivants>

sociétés, dont il constitue un point d'observation privilégié. Il renseigne sur les façons de construire l'espace public et ses corrélations ou ruptures avec des imaginaires-monde que nous appelons « espace commun ». Les imaginaires-monde disposent intrinsèquement d'un potentiel relationnel. L'existence des individus et des groupes ne s'est jamais déployée dans une grande boîte à chaussure, « Le monde est d'emblé un monde partagé avec autrui » (Tirvaudey, 2012) et avec les autres éléments qui le compose. Les mythes de l'autarcie des sociétés ont pris appui sur un imaginaire stable de la terre, minimisant la place des phénomènes mouvants de l'environnement. Les trajectoires de l'eau sous ses différentes formes, sur terre comme dans le ciel, charrient l'évidence de la transcendance première de l'expérience du monde, en dehors de l'ordre des religions : le devenir de l'existence présente est lié à ce qui se situe au-delà de la perception. Le fait de circonscrire des espaces au-delà de l'espace vécu effectivement non clos relève donc d'une construction sociale qui ne couvre jamais l'expérience au monde et ses imaginaires.

Les notions de patrimoine et de territoire se sont justement toutes deux déployées pendant plusieurs siècles autour d'une circonscription fondée sur la superposition-fusion de l'espace politico-administratif, de l'espace socio-culturel et de l'espace physique. Elles ont agi sur les discours et les pratiques selon un processus itératif dont il convient de comprendre les effets, autant que les modalités d'actualisation et de renouvellement. Elles ont contribué à inventer un récit fictif de l'homogénéité du groupe supposé construit depuis l'intérieur de frontières contre des extériorités définies en contrepoint.

La question de l'espace commun, d'un « ensemble » d'individus se retrouve dans le suffixe de patrimoine *monium*, comme dans le terme *communication*. Si, contrairement au patrimoine, le *co* de communication, comme celui de *commun* induit *a priori* l'horizon d'un espace construit « avec », les sciences de l'information et de la communication se sont depuis longtemps saisies d'espaces critiques en étudiant les conflits et malaises parfois qualifiés d'« incommunication » (Lepastier, 2013). Cependant, les analyses se sont surtout intéressées aux difficultés de communication renvoyant souvent la rupture de communication, qui devrait marquer le terme d'incommunication, au champ de la psychiatrie. La volonté de ne pas communiquer avec certains acteurs, d'ignorer ou de disqualifier leurs actes de communication, semble avoir été peu explorée alors qu'elle constitue le pôle inverse sans lequel il n'est pas envisageable de questionner pleinement l'« acte de partage » (Winkin, 1981 : 14) sous-tendu par la communication. Ces questions communicationnelles doivent être déployées pour comprendre les modalités selon lesquelles le patrimoine et le territoire sont liés à la définition des espaces sociaux.

Comme le soulignent Maria Gravari-Barbas et Vincent Veschambre, le discours positiviste construit autour du consensus tend parfois à masquer les conflits de tous ordres qui se manifestent autour du patrimoine, autant que les intérêts de ceux qui l'énoncent. La production du patrimoine et du territoire, se trouve en effet au cœur d'enjeux économiques (des industries du terroir au tourisme sous toutes ses formes) et politiques.

Dès lors que le consensus s'érige sur le caractère unique, homogène ou identique des groupes, il marque des appropriations exclusives qui, soit se juxtaposent en s'ignorant, soit s'affrontent. De nombreux groupes cherchent à justifier, de façon induite ou explicite, leur existence ou leur position, depuis la revendication d'un passé dont les récits entrent en concurrence :

« Ce qui fut gloire pour les uns, fut humiliation pour les autres. A la célébration d'un côté correspond de l'autre l'exécration. C'est ainsi que sont emmagasinés dans les archives de la mémoire collectives des blessures symboliques appelant guérison ». (Ricoeur, 2000, 96)

Les transmissions plurielles entre les souffrances vécues du passé, les traumatismes qu'elles ont pu causer et leurs héritages transgénérationnels à des niveaux individuels ou collectifs sont loin d'être connus dans toutes leurs dimensions. Les transmissions intergénérationnelles de traumatismes historiques (TH) correspondent à un champ émergent de la recherche universitaire².

L'émergence et le succès (cf. analyses bibliométriques en annexe) d'expressions comme « histoire contestée », ou « passé contesté » indiquent que ces « blessures » interviennent dans le conflit. Si le passé peut être lié à la souffrance, les tensions et conflits concernent bien les relations présentes au passé et pointent la difficulté à articuler des narrations. Ces récits ou réappropriations du passé réactivent ou mettent au jour des continuités d'affrontements ou d'inégalités sociales sous des formes renouvelées. Leur rejet de l'espace public ou leur réclusion contribue à les intensifier, à les radicaliser, et à raviver les analogies entre rejet du passé et rejet du présent.

Au-delà de simples désaccords, les mobilisations identitaires s'appuyant sur le passé pour glorifier certains groupes et en délégitimer d'autres marquent aussi l'histoire moderne des violences massives planifiées, organisées et exercées par des Hommes contre leurs pairs : de la traite négrière transatlantique entraînant l'esclavage racialisé sur plusieurs siècles, aux conflits qui, dans leurs différentes formes et par leur intensité, ont marqué le XXe siècle à

² Voir à ce propos la revue de littérature proposé par William Aguiar et Régine Halseth au début de leur publication *Peuples autochtones et traumatisme historique: Les processus de transmission intergénérationnelle*, Prince George, C.-B. : Centre de collaboration nationale de la santé autochtone, 2015.

l'instar du génocide juif ou des atrocités du Rwanda, pour n'en citer que quelques-uns. Le statut du passé et le traitement territorialisé du passé au présent ne sont donc pas des questions anodines.

Mais les difficultés des institutions publiques à traiter le passé dans l'espace public, à l'intégrer aux imaginaires du monde, à un espace commun, ne sont pas simplement imputables à une vision utilitariste de l'intérêt politique. Les institutions traditionnelles du patrimoine héritent de visions, mais aussi de formations, de lois, de pratiques, d'outils, de normes, qui se sont constituées sur plusieurs siècles avec la formation des identités nationales en Europe, comme avec l'autonomisation des sciences et le développement des techniques. Les « nouveaux » patrimoines, comme le patrimoine industriel, le patrimoine populaire ou le patrimoine naturel, se sont surtout développés, à partir des années 1970, de façon sectorisée, selon des visions juxtaposées étanchement séparées, chacune ayant ses objets et ses héritages spécifiques, sans qu'une rénovation profonde du traitement institutionnel du patrimoine ne s'opère. Les questions éludées et les mémoires sociales rejetées de l'espace commun font leur retour sous de nouvelles voies, réclamant un droit de cité, une légitimité patrimoniale.

Dans ce contexte de cloisonnement, comment imaginer des articulations possibles ? Les espaces moins typifiés sont souvent délaissés par la recherche alors qu'ils fournissent l'occasion d'interroger ces frontières, leurs porosités et les dimensions articulatoires. C'est le cas des bibliothèques, institutions et dispositifs qui font simultanément partie de plusieurs secteurs : la culture, le patrimoine, l'éducation, l'information. Bien qu'elles s'inscrivent dans le projet de constitution de la mémoire des Hommes et de sa transmission tout en faisant intervenir des logiques de légitimation, le statut, à bien des égards spécifique de leur objet de prédilection, le livre, les place dans une situation à part dans l'ordre institutionnel du patrimoine. Elles entretiennent aussi, de tout temps, une relation complexe aux territoires et territorialités, qui n'est pas sans rappeler les questionnements contemporains entre le local et le monde.

Les bibliothèques numériques collaboratives remettent quant à elles plus spécifiquement en scène la relation effective entre les espaces physiques réels et les dispositifs numériques. Outre les représentations qui contribuent à la fabrique symbolique des territoires, dans quelle mesure les territorialités actives contribuent-elles effectivement à la production renouvelée des territoires ? Il convient donc de se pencher sur la façon dont elles tentent d'articuler des éléments généralement considérés comme paradoxaux ou concurrents.

La Caraïbe échappe elle aussi à la typification. Espace qui met à mal les définitions établies, elle s'avère propice à l'étude des articulations impensées. D'une part, le territoire n'en n'est pas vraiment un, si l'on se réfère à la définition traditionnelle qui s'appuie sur la superposition-fusion

d'un espace culturel et d'un espace politico-administratif circonscrit en une aire géographique. D'autre part, le patrimoine peut parfois être perçu comme un non-patrimoine et vice-versa. Les productions matérielles anciennes traditionnellement considérées comme patrimoniales par les institutions peuvent être chargées d'une valeur négative alors que d'autres composants considérés comme un héritage positif ne sont pas ou peu traités par les institutions traditionnelles. Cet entre-deux constitue une position idéale pour questionner le couple patrimoine-territoire.

Les quelques fragiles matérialités rares et anciennes qui subsistent, des livres au bâti, ont été produites pendant la traite négrière transatlantique, l'esclavage et la colonisation. Ces matérialités n'ont cependant longtemps pas été réellement considérées comme dignes d'intérêt propre du point de vue national ou international. Du fait de leurs conditions d'élaboration, elles portent également la marque des régimes de violences et d'oppression fondés sur l'idée de race et de hiérarchies de valeur qui ont concerné la majeure partie des populations pendant trois siècles. Elles apparaissent dans une certaine mesure comme un patrimoine malgré soi, un patrimoine dont personne ne réclame la filiation et qui provient pourtant d'un passé qui a eu une effectivité.

La valeur négative de cet héritage au présent interroge en contrepoint la valeur positive intimement associée au patrimoine et ses processus de naturalisation. Le sentiment de décalage entre le traitement institutionnel du passé et les attentes ou perceptions des populations ne soulève donc pas que des questions spécifiques à la Caraïbe.

Le couple patrimoine-territoire y interroge avec prégnance les volontés de « faire société ». Les sociétés contemporaines de la Caraïbe sont en effet issues de sociétés artificiellement créées entre le XVI^e et le XVII^e siècle pour la production des métropoles européennes. L'extermination quasi totale des autochtones puis la déportation de millions d'Africains sur plusieurs siècles, la situation des esclaves puis celles des migrants venus constituer une main-d'œuvre à bas coûts au lendemain des abolitions, constituent une généalogie violente qui n'a pas subitement et totalement pris fin avec la fin de l'esclavage. Malgré, avec et au-delà de l'oppression, les populations ont inventé des modalités de communication et des pratiques sociales, un ordre culturel qui s'est transmis et renouvelé, constituant des ressources, une mémoire sociale collective dont la valeur est largement considérée comme positive pour les populations.

En dépit des liens temporels et les interactions sociales complexes largement mises en exergue par des travaux universitaires (Knight, 2012 ; Bonniol, 2000), les séparations entre ces narrations dans l'espace public restent étanches et les modalités de mise en partage de ce passé apparaissent encore difficiles à envisager. Il a donc semblé important de se saisir de

cette question tant pour répondre à des problématiques caribéennes que pour réinterroger la construction du patrimoine sous un angle renouvelé.

Les diverses facettes de ce passé ont des difficultés à être intégrées à l'espace public, non seulement du point de vue local, mais dans la perspective d'un espace commun relationnel aux différents niveaux impliqués dans cette histoire : local, national et international. En effet, la traite négrière transatlantique, qui a entraîné la déportation de plus de douze millions d'individus et la structuration de sociétés fondées sur l'esclavage racialisé a directement impliqué trois continents (Europe, Afrique, Amérique) pendant environ deux siècles. La faiblesse des matérialités issues du passé et l'absence de témoignages volontaires de la condition d'esclave dans la Caraïbe -en dehors de cadres juridiques contraints- ne sont pas sans interroger le primat du statut de la preuve dans la construction des récits institutionnalisés. En dehors des traces matérielles -qui doivent souvent être questionnées à rebours et en tenant compte des spécificités de leurs conditions d'élaboration-, les corps sociaux portent les fragments d'une mémoire collective considérée comme fragile et soumise au « discrédit » (Chivallon, 2012 : 19). Les corps peuvent aussi faire signe, lorsque le phénotype, liée à cette histoire peut encore servir de signe (Ollivier, Pajard, 2017) d'association à un groupe. Mais les traces ne se limitent pas au corps-signe dans des sociétés construites depuis la racialisation des Hommes, la concurrence des groupes socio-ethniques et des espaces constitue un héritage dont il n'est pas aisé de prendre la mesure.

C'est depuis le sentiment du fragment, des failles, du gouffre, de la mémoire active du traumatisme que bon nombre de poètes de la Caraïbe ont tenté de remembrer le corps collectif depuis la mémoire des corps singuliers (*re-member*), de légitimer les Hommes et les espaces comme leur capacité à « faire société ». Ils ont réhabilité des relations au monde, des médiations inédites qui interrogent le « faire territoire » et le « faire patrimoine ». Ils ont remis en scène un imaginaire réappropriant, s'affranchissant des frontières de ce qui était jusqu'alors considéré comme territoire ou patrimoine, questionnant la matérialité et sa relation à la preuve. Ce mouvement, dont on peut situer l'autonomisation dans la deuxième partie du XXe siècle, a ceci d'étonnant qu'il ne procède pas de rencontres directes et émerge depuis des langues, des territoires et des acteurs qui se rencontrent principalement par rebond, selon des dynamiques archipéliques. Créolité, art des traces, mondialité, archipélie (...), les nouvelles visions qu'ils dessinent de l'espace commun « performance » ont eu un profond écho dans le monde contemporain. Mais ces discours dans la Caraïbe sont l'objet de critiques qui tendent à les assimiler aux utilitarismes politiques qui s'en sont saisis pour imposer des consensus, des visions homogènes des groupes et conforter des positions sociales. Le discours poétique a

peut-être porté et nourri une vision utopique de la Caraïbe façonnée dans l'espoir de résoudre les tensions identitaires internes et les inscrivant du coup dans une généalogie dépassée qui ne prend pas en compte leur caractère actif.

Il n'en reste pas moins que cette dimension poétique et intellectuelle a opéré une déconstruction discursive fondamentale du patrimoine tout en opérant une patrimonialisation sous des formes profondément renouvelées. Elle se traduit par la volonté d'inscrire l'invisible et de réhabiliter ses fonctions sociales. En reconstruisant la relation au passé, ces poètes rappellent que cette relation n'est pas immuable, qu'elle reste disponible aux acteurs du présent et à leurs imaginaires. Mais cette dynamique questionne également le rapport à la matérialité et les frontières poreuses qui séparent la culture du patrimoine. Le patrimoine culturel peut-il être immatériel ? Toute démarche patrimoniale n'inclut-elle pas l'inscription volontaire matérielle, même lorsque l'intention se place *a posteriori* ? Quelles sont alors les incidences de ces déplacements ?

La corrélation entre la rupture patrimoniale fondatrice qui s'opère dans la Caraïbe et la réinvention du territoire interroge les interactions plurielles entre des référents culturels, géographiques et politico-administratifs qui créent des ensembles polythétiques.

L'enjeu s'il s'articule autour des questions caribéennes liées au patrimoine, ne peut donc être perçu en dehors d'un réseau relationnel bien plus vaste, celui de l'espace commun qui soutend les imaginaires du monde. Il nécessite une approche multidirectionnelle que nous avons dû contraindre à une forme linéaire peu adéquate. Le corps du texte est donc constitué de plateaux interdépendants dont de nombreuses parties se font écho.

Les éléments de cadrage proposés en introduction ont pour vocation de présenter l'outillage scientifique : les perspectives, les choix terminologiques opérés -notamment pour ce qui concerne les territoires et les territorialités- et les méthodes utilisées pour interroger les événements et les énonciations liés au couple patrimoine-territoire.

Le premier chapitre vise à comprendre les « ingrédients » du patrimoine, à mettre au jour le réseau relationnel qui gravite autour du patrimoine et la façon dont les évolutions de cette constellation forment des assemblages (discursifs, économiques, politiques, techniques). Il montre comment différents aspects interagissent en profondeur et rendent possibles des définitions multiples du patrimoine marquées par des historicités et des temporalités différentes en coprésence. Les points d'observation diversifiés s'intéressent aux relations entre le

patrimoine et les prétentions à construire l'espace commun, les narrations qu'elles mobilisent et les circulations qui se déploient. Il s'agit d'interroger tant les fonctions sociales et les aspects généalogiques que la façon dont la définition institutionnelle du patrimoine collectif s'est déployée et sédimentée avec la formation des identités nationales européennes. L'étude se poursuit jusqu'à la période contemporaine que nous qualifions de « révolution patrimoniale », initiée à la fin du XXe siècle, et dont nous interrogeons les fragmentations et recompositions, les renouvellements et héritages.

Le deuxième chapitre s'intéresse à la Caraïbe depuis la question des traces : traces de la construction de l'Homme-objet et du territoire-objet, traces de la réappropriation du passé face à des récits désappropriants, traces de la volonté du « faire société », trace des flux multidirectionnels avec lesquels le discours caribéen prend corps. Il analyse les différentes énonciations et les mouvements qui ont construit et construisent la Caraïbe comme les indications qu'ils peuvent donner sur un territoire dont les contours culturels, géographiques et politiques, ne sont jamais superposés et circonscrits à d'évidentes frontières. Il s'agit également d'observer en contrepoint avec ou contre quelles tensions et quels obstacles, l'« effort » caribéen se déploie et sa relation avec la redéfinition du patrimoine. Nous interrogerons la façon dont les conflits patrimoniaux ou les attitudes d'évitement à leur égard révèlent de certains malaises ou décalages. Depuis ce questionnement, nous nous attacherons à identifier les problèmes épistémologiques que soulève le traitement du passé dans l'espace public depuis la Caraïbe.

Le troisième et dernier chapitre invite à observer les bibliothèques numériques territoriales d'une part comme des hétérotopies ultimes du territoire, d'autre part comme sous l'angle de leur effectivité. Ces dispositifs tout en agissant sur les représentations illustrent des constructions territoriales réelles. Il s'agit d'interroger, depuis des dispositifs concrets, le contexte qui contribue aux généalogies et les diverses territorialités qui peuvent entrer en jeu dans la construction de la Caraïbe. L'analyse de dispositifs fournit des indications sur les contraintes spécifiques de tous ordres auxquelles les acteurs sont confrontés dans la construction de projets caribéens et les solutions qu'ils tentent ou non de mettre en place pour contribuer à des recompositions. Elle confronte les problématiques patrimoniales abordées dans le deuxième chapitre au traitement effectif par des acteurs. Enfin, il s'agit de questionner les modalités de déplacement de la question de la relation au territoire que les projets collaboratifs examinés suscitent ; d'une Caraïbe mise en œuvre depuis un espace local, à un espace local pensé

depuis la Caraïbe. L'étude examine les incidences de ce déplacement depuis l'attention accordée aux relations et aux transversalités qui émanent des collections jusqu'aux problématiques juridiques, politiques et territoriales qu'elles sous-tendent.

ELEMENTS DE CADRAGE INTRODUCTIFS : LA CONSTRUCTION D'UNE PERSPECTIVE MULTIDIRECTIONNELLE

Ce travail s'intéresse, depuis la Caraïbe, aux problèmes que pose le traitement du passé dans l'espace public et aux corrélations qui se manifestent avec les territorialités et la production des territoires. L'objectif poursuivi est d'identifier, depuis une perspective communicationnelle, les difficultés, tensions et ruptures qui gravitent autour du patrimoine, leurs effets, puis d'esquisser des perspectives qui prennent en compte les obstacles. Il s'agit d'interroger les paradigmes construits au regard des manifestations effectives, de ce qui les motivent ou les contraignent, et des imaginaires de l'espace commun avec lesquels ces dynamiques prennent corps.

Du fait des nombreuses questions induites par la problématique et des différents aspects entrelacés qui entrent en jeu, l'adoption d'une théorie ou d'un courant unique conduirait à biaiser les recherches en écartant ce qui se situerait en dehors d'une cohérence de plan ou d'échelle d'observation choisie. Un courant ou une théorie unique ne pourrait prendre en compte ni la diversité ni le caractère plus ou moins stable ou instable, régulier ou irrégulier des compositions et recompositions sociales et des imaginaires qui les sous-tendent. Une telle démarche accepterait le risque de reproduire, sous des formes renouvelées, des catégorisations dont il s'agira justement de déconstruire les effets pervers.

Plutôt que d'adopter un courant, une école ou une théorie unique, la perspective proposée consiste à construire une approche multidirectionnelle adaptée à l'analyse des différentes facettes du sujet, aux flux qui l'irriguent, à leur caractère interagissant et combinatoire. Les méthodes sont donc forgées pour leur adéquation au sujet sans pour autant se priver de l'appui de multiples théories, pensées, non pas comme des vérités absolues, mais comme autant de regards qui rendent attentifs à des aspects ou dynamiques qui auraient pu être ignorés ou minorés. La contribution de Michel Grossetti (Grossetti, 2011) –inspirée des travaux de Harrison White- expose un exemple significatif d'articulation de différentes échelles sociologiques

d'analyse et d'observation des phénomènes sociaux. Cet exemple abouti montre que le pluralisme scientifique n'est pas réductible à un cumul hasardeux de théories incompatibles. Cette dimension articulatoire de la recherche peut être déployée dans une perspective pluridisciplinaire pour peu que la pertinence des méthodes soit explicitée. L'approche multidirectionnelle construite va plus loin dans le décloisonnement de l'étude des phénomènes sociaux. Elle s'écarte de la séparation étanche entre les idées et les phénomènes, entre les structures et les sujets, et n'envisage pas de déterminer un modèle qui déclarerait une prévalence systématique d'un plan ou d'un ordre (économique, politique, culturel) sur un autre. Elle ne s'attache pas non plus à la production de concepts fixes³, mais envisage d'observer les constellations qui influent sur les idées et les phénomènes sociaux à partir de divers points d'observations. Les processus sont donc analysés sans préjuger des trois niveaux usuels (macro, méso, micro), mais en observant les interactions entre ce qui tend vers la permanence et la reproduction et ce qui tend vers la modification et la transformation. Il s'agit donc d'examiner en quoi ces différents éléments, leurs trajectoires et leurs rencontres influent sur les mouvements articulatoires qui produisent des assemblages et des recompositions sociales. Leur caractère plus ou moins stable ou instable n'est donc pas défini une fois pour toutes selon les caractéristiques intrinsèques ou des productions fixes ; il prend également en compte les aspects combinatoires qui font intervenir simultanément les continuités et les ruptures selon différentes intensités. De même, les compositions et recompositions sociales puisent dans des temporalités multiples et poreuses. La limitation à un ordre uniquement diachronique ou synchronique n'est donc pas pertinente du fait de cette simultanéité.

Nous évoquerons en premier lieu quelques auteurs qui ont influencé, de façon significative, la perspective multidirectionnelle construite. Il s'agira de mettre en exergue l'éclairage que leurs approches, théories et/ou terrains ont apporté. Ce bref tour d'horizon sera complété par le positionnement situé dans le cadre des problématiques, paradigmes et enjeux qui animent la recherche en sciences humaines et sociales⁴. Le propos introductif s'achèvera par la présentation des méthodes utilisées.

³ Le terme « concept » ne sera donc employé que lorsqu'il est utilisé comme tel par un auteur.

⁴ Certains éléments sont également apportés dans le corps de la thèse selon les paradigmes en relation avec les questions abordées, à l'instar de la partie 1.4. du chapitre I et de l'introduction du chapitre II.

Outillage scientifique

La perspective multidirectionnelle adoptée va de pair avec une approche multi et souvent transdisciplinaire qui s'est nourrie de travaux en sciences de l'information et de la communication, en géographie, en philosophie, en sciences du langage, en science politique, en histoire, en littérature, en anthropologie et en sociologie, largement citées tout au long de ce travail. Elle puise dans différents courants, écoles, et champs thématiques et particulièrement ceux qui s'intéressent aux études culturelles (dans diverses aires) et aux études caribéennes. Nous ne citerons dans en premier lieu que les travaux qui ont orienté de façon relativement large les approches sans pour autant nécessairement susciter une adhésion totale. Les auteurs utilisés pour l'étude d'aspects plus spécifiques et non moins fondamentaux sont cités dans la partie dédiée au positionnement scientifique ou dans les parties idoines de la thèse.

La méthode d'analyse du discours de Michel Foucault, et les travaux spécifiques d'Edouard Said -sur l'orientalisme et plus largement la perception coloniale- ou de Didier Fassin et Richard Reichtman -sur la construction de la victime et du traumatisme- ont constitué de précieux apports méthodologiques. Ils permettent d'identifier les « conditions dans lesquelles on peut tenir sur les choses un discours reconnu pour vrai » (Foucault, 1966 : 171), en s'intéressant aux réseaux d'énonciations sur un sujet selon les différents « mondes » (juridiques, éducatifs, médiatiques...) et modes d'énonciation des locuteurs qui participent à son élaboration, et de rendre visibles des normes implicites. Le préalable d'une théorie implicite sur la question chez les auteurs tend cependant à minimiser ce qui pourrait la contredire. Une plus intense réflexivité sur la posture énonciatrice du chercheur, le retournement-déplacement des questions qui sous-tendent les analyses et une attention aux différentes facettes des phénomènes, devraient prémunir de ces écueils.

Bruno Ollivier et Yves Jeanneret, par leurs multiples travaux, nous ont surtout permis de développer une posture communicationnelle critique et d'interroger systématiquement le contexte et les différents aspects qui influent sur les interactions sociales comme sur les productions matérielles inscrites. Ils rendent particulièrement attentifs à la façon dont les dispositifs techniques, et particulièrement numériques, agissent à tous les niveaux de l'élaboration des textes et de leurs circulations, et de façon plus large dans toute relation médiée entre les acteurs de la communication.

La théorie de l'acteur réseau de Bruno Latour a profondément influencé la construction de la méthodologie autant que la perspective qui étudie le phénomène social comme un assemblage.

Les points de divergences portent sur l'attention portée aux sujets et à leurs capacités d'action, leur *agency*. Le présent travail n'envisage pas non plus les phénomènes sociaux en tant qu'états de choses stabilisés, mais s'intéresse aux conditions de leur stabilité autant qu'à leur recomposition.

Le point de départ de la recherche, depuis le sentiment de malaise ou d'inadéquation d'un phénomène à des propositions énoncées est proche de la phase d'abduction préconisée par Charles Sanders Peirce. Peirce a attiré notre attention sur plusieurs points. L'interrogation des inférences a contribué aux déconstructions opérées. Sa conceptualisation du triangle sémiotique apporte un éclairage sur les processus de densification sémiotique et de symbolisation. La prise en compte de trois ordres de conception qu'il théorise -l'étant ou l'existence, la réaction ou relativité de la position à quelque chose, et enfin la médiation qui crée des liens entre les deux premiers ordres et établit des conceptions générales (Peirce, 1891)- alertent contre de nombreux risques théoriques d'oubli du réel. Cependant, de façon assez paradoxale, la dichotomie vrai/faux à l'aune de laquelle les théories sont décrites évacue les effets des théories sur les phénomènes sociaux. Les spécificités humaines de la « réalité » sociale semblent insuffisamment prises en considération de ce point de vue alors qu'elle constitue un point central du présent travail.

Sur l'interdépendance entre les individus et la dimension collective depuis la question de la mémoire et le rôle pluriel et central qu'elle occupe dans la relation des Hommes au monde, les travaux de Maurice Halbwachs fournissent un cadre général essentiel. Ces interactions entre les individus et le groupe sont également mises au jour sous l'interrogation de l'expression identitaire par de nombreux chercheurs. L'approche d'Isabel Taboada-Leonetti, influencée par la psychologie sociale et la sociologie, de même que, dans un genre différent, les travaux d'Ervin Goffman sur les stigmates nous ont été fort utiles pour éclairer les postures des acteurs, qui pouvaient sembler paradoxales, l'influence de(s) contexte(s) et des assignations collectives. Les publications coordonnées par Béatrice Fleury et Jacques Walter autour de la série *Qualifier les lieux de détention et de massacre* ont été précieuses, car il s'agit des seuls travaux identifiés dans notre discipline en France qui s'intéressent de façon vaste, aux problématiques et contraintes de patrimonialisation en référence à des événements particulièrement violents, aux régimes de qualification/disqualification, visibilité/invisibilité autant qu'aux modalités de mise en commun effectives.

Les recherches autour du paradigme de l'Homme-Trace, initiées par Béatrice Galinon-Méléneq, ont fourni un cadre théorique fertile qui a permis d'enrichir et de reconnecter les interrogations,

saillantes depuis la Caraïbe, à des questionnements transversaux auxquels nous avons contribué.

Sur le couple patrimoine-territoire, les géographes Guy di Méo et Vincent Veschambre sont probablement ceux qui nous ont apporté les éclairages les plus fructueux dans leurs divers travaux.

Nous n'avons cependant pu opérer un questionnement fondamental de ce couple à la Caraïbe qu'en nous appuyant sur les tentatives de décloisonnement intenses et de tous ordres que Christine Chivallon opère en s'intéressant depuis des années à la Caraïbe et à l'histoire transatlantique, sous un angle profondément renouvelé. Elle est probablement la première en France à ouvrir la question des continuités/discontinuités de l'esclavage en s'intéressant, non seulement à la production/non production des textes, mais également, et de façon croisée au terrain, aux pratiques et à l'expression des mémoires sociales. Son approche s'éloigne de la recherche systématique de l'homogénéité pour tenter de mettre au jour d'autres modalités de connexions qui mettent en perspective théories et terrains.

Les travaux de Paul Gilroy et Stuart Hall constituent quant à eux des efforts inspirants de renouvellement de l'étude des cultures qui tentent d'échapper à la recherche systématique de l'homogénéité, au caractère unidirectionnel des lectures du monde sans se résoudre pour autant à la dilution des liens. L'attention qu'accorde Hall, à partir d'une relecture de Gramsci, aux articulations dans *Identités et cultures 2* a alimenté l'analyse des modalités combinatoires de notre approche. Les études culturelles gagneraient probablement à dépasser la forme de l'essai, en intensifiant l'éclairage des différentes facettes de leurs propos par des méthodes qualitatives et/ou quantitatives adaptées.

Pap Ndyaye, en soulevant la question « noire » en France, a nourri une perception du débat qui restait absent de la scène de la recherche universitaire française et a contribué au questionnement des raisons de cette absence.

L'approche originale de Michael Rothberg, proposant des analyses multidirectionnelles s'intéressant, sous un jour profondément renouvelé, aux interactions entre le traitement de la mémoire du génocide juif et le traitement de la mémoire de la colonisation, avec et par-delà les questions de concurrences mémorielles, permettent de repenser de nouveaux modes articulatoires. Son analyse ouvre la voie au questionnement des statuts de mémoire-écran, aux processus d'inversement, aux silences et aux rebours qui restaient jusqu'alors confinés dans l'espace de la dénonciation. Si la méthode a démontré sa fécondité, l'étude de la sphère publique se limite chez l'auteur aux productions artistiques (écriture, cinéma, arts plastiques). Il

nous a semblé utile de reconstruire une méthodologie qui s'appuie sur des sources encore plus diverses.

Interroger les silences, les envers et les creux, constitue une part importante du présent projet. Michel-Rolph Trouillot, dans son ouvrage *Silencing the past*, offre, de ce point de vue une étude de la production de l'histoire et des histoires de l'Histoire, qui permet, sans annihiler la question de l'effectivité du passé, d'en questionner la production, depuis la participation des acteurs des événements aux narrations, en passant par l'élaboration des matérialités et des médiations contemporaines.

En l'absence de travaux sur la patrimonialisation de l'esclavage dans la Caraïbe, nous avons largement eu recours à des recherches sur le sud des Etats-Unis –tels ceux de Paul A. Shackel- ou sur l'Amérique latine. Bien que les sociétés soient à divers égards très différentes, ils fournissent des exemples utiles -souvent soumis à la critique-, sur les différentes postures adoptées ou préconisées par les chercheurs autant que sur les situations analysées.

Enfin, sur la problématique de la médiation des productions intellectuelles écrites et de l'interrogation des passés contestés (histoires contestées, patrimoine contesté...), Kim Baker semble être la seule, à partir de l'expérience sud-africaine, à proposer des préconisations pour des médiations critiques auprès de larges publics. Elle invite les professionnels des bibliothèques à se saisir de cette question encore totalement absente de leur champ d'exercices et à les intégrer à la formation de leurs usagers. Elle ouvre le champ d'analyse critique de la patrimonialisation aux bibliothèques.

D'un point de vue plus global, ceux, de plus en plus nombreux qui ont tenté d'établir des passerelles entre disciplines, objets, aires géopolitiques ou linguistiques, à l'instar d'Edgar Morin, ou de penser autrement la connaissance et la relation des Hommes au monde, comme Deleuze et Gattari, ont retenu notre attention. Certains sont cités dans le corps des analyses, mais le nombre de citations n'est pas nécessairement corrélé à l'importance que les travaux ont pu occuper.

Au-delà, il faut souligner l'importance significative du contexte scientifique. L'Université des Antilles élabore un espace discursif propice aux approches multidirectionnelles. Les lieux à taille humaine et la situation géographique, politique et culturelle complexe favorisent la rencontre de perspectives académiques, intellectuelles et artistiques inédites et fécondes⁵. Les recherches prennent corps avec et dans un contexte caribéen, tout en déployant des déplacements critiques favorisés par les appartenances multiples. De nombreuses discussions et lectures ont

⁵ Jusqu'en 2016, il n'existait par exemple qu'une école doctorale pluridisciplinaire regroupant les chercheurs de toutes les disciplines.

contribué à définir ce socle sans que les citations ne puissent nécessairement refléter la multitude des contributions.

Le contexte intellectuel et artistique est également prégnant. La littérature caribéenne façonne profondément cette approche multidirectionnelle. S'il n'est pas envisageable de procéder à un catalogue des auteurs, les exemples choisis dans le deuxième chapitre fourniront quelques pistes.

Positionnement scientifique

La complexité des interactions culturelles et des relations spatio-temporelles qu'elles sous-tendent constitue probablement la question majeure de recherche en sciences humaines et sociales au XXI^e siècle. Il convient de dépasser les étapes liminaires des analyses binaires local/global pour s'attacher à une étude plus fine des recompositions qui s'opèrent, des connexions et ruptures des imaginaires-monde et de leurs effets, à partir du couple patrimoine-territoire.

Ce cadrage scientifique a pour objectif d'éclairer les changements de paradigmes au centre desquels se trouve ce couple depuis une perspective caribéenne. Si le questionnement du patrimoine tient lieu de fil conducteur de l'ensemble de ce travail, ce cadrage introductif présente le débat scientifique dans lequel il s'inscrit et le socle construit dans la perspective d'y constituer un apport. Il éclaire également les choix terminologiques.

Mondialisation : la question culturelle au cœur des tensions

Les discours sur la mondialisation, la globalisation ou encore la planétarisation sont autant de tentatives pour comprendre quelque chose de défini comme un nouvel ordre du monde qui se serait déployé depuis la fin du XX^e siècle. La circulation dense de marchandises, de capitaux, d'Hommes et l'omniprésence des échanges médiatisés via les réseaux de communication seraient les principales causes de ce phénomène. Les recherches centrées sur les technologies, les techniques (...) contribuent à produire « le mirage d'un Web de « relations horizontales » »(Gomez Mejia, 2011, p. 394) qui serait générateur d'égalité, de connaissances, de partage. De nombreux chercheurs français en sciences de l'information et de la

communication, tels que Bruno Ollivier ou Yves Jeanneret tout au long de leurs recherches, ont pointé les risques d'un discours euphorique aveuglant, discours relayé par les médias à grande diffusion. Les travaux qui s'intéressent aux Hommes, aux cultures et aux sociétés qui se construisent et interagissent de plus en plus via les dispositifs médiatiques, semblent attentifs aux tensions contemporaines.

Car, dans ce monde où tout et tout le monde serait connecté en permanence à tout et tout le monde et où la conscience serait planétaire, certains, à l'instar, de Dominique Wolton (Wolton, 2004 : 175-177) affirment que « la vitesse des échanges n'est pas synonyme de plus de tolérance » et que « la culture, entendue comme l'ensemble des éléments du patrimoine et de la réalité contemporaine qui permettent de comprendre le monde, de s'en faire une représentation et d'agir » serait « au cœur des conflits ». L'auteur évoque d'autres paradoxes associés à la mondialisation, ainsi : « plus les relations s'individualisent plus le poids de la société, des valeurs, des idéologies, des intérêts collectifs, du passé... refait surface. ». Les identités culturelles collectives deviendraient pour Wolton un « facteur d'antagonisme ». Si l'auteur souligne des paradoxes effectifs entre les possibilités techniques de communication et les problèmes de communication entre les individus et les groupes, les raccourcis opérés présentent des risques. Si les conflits utilisent des arguments culturels ou identitaires, cela ne signifie en rien que les identités culturelles soient antagonistes. Le retour à la réification des identités et des cultures valide des assertions et alimente potentiellement les conflits sans permettre de s'attacher à l'étude des problématiques relationnelles en cause.

Marc Augé (Auger, 2011 : 40) pointe quant à lui le paradoxe des inégalités en soulignant l' « écart chaque jour grandissant entre les plus riches des riches et les plus pauvres des pauvres, et [...] l'écart parallèle entre savoir et ignorance ». La perception du territoire s'inscrit également dans ces paradoxes : plus le monde est décrit comme mouvant et déterritorialisé, plus les Hommes circulent, plus la place du territoire apparaît comme forte et revendiquée. Cultures, relations au passé, savoirs, communication gravitent autour de la question patrimoniale que nous avons choisie comme fil conducteur pour approcher les espaces communs.

Ces mouvements, a priori contradictoires, interrogent la pertinence de certains paradigmes qui dominant encore le monde de la recherche. Nous tenterons de suivre l'invitation de Maurice Godelier :

« Les enjeux sont donc clairs. Il faut continuer à déconstruire l'anthropologie et les sciences sociales jusque dans leurs derniers recoins, leurs dernières évidences. Mais pour chaque

évidence déconstruite et ayant perdu sa force et son statut de vérité, il faut tirer de la critique les moyens de reconstruire une autre représentation des faits, un autre paradigme qui tienne compte des complexités, des contradictions jusque-là ignorées ou négligées. ».
(Godelier, 2007 : 34)

Claire Joubert affirme que de nouveaux peuples inventés par les panafricanismes, les anticolonialismes, les internationalismes ont « imposé des alternatives puissantes à la mondialisation libérale des colonialismes européens au XXe siècle ». Il s'agit pour elle de « peuples critiques », de « mondes critiques » utiles pour des mondialisations critiques. Sans adhérer nécessairement à la globalité de son approche, nous relevons l'intérêt géopolitique, la mise en lumière des connexions ainsi que le rapport entre culture et politique qu'elle interroge (Joubert, 2014 : 21-22). Janice Morgan, à l'occasion d'un entretien avec Patrick Chamoiseau, note quant à elle que les penseurs les plus importants de la diversité, de la ré-imagination des identités culturelles, viennent de petites îles entre des mondes. Le discours caribéen pose, selon elle, une alternative progressiste à la fracture des anciennes structures identitaires (Chamoiseau, Morgan, 2008 : 444). Comprendre cette proposition caribéenne s'accompagne d'une rupture avec le cadre méthodologique et théorique, comme le soulignait déjà MG Smith en 1950 (Smith, 1950 : 5-6). Pour l'étude des espaces communs qui intéresse nos travaux et se situe au cœur des questionnements identitaires et collectifs évoqués ci-dessus, deux paradigmes profondément structurants nous semblent biaiser les tentatives de renouvellement des approches : la prévalence d'un modèle technique de la communication et la puissance du modèle de la Nation comme cadre d'analyse. Il s'agit donc dans ce premier temps de comprendre les limites de ces cadres et de s'intéresser à de multiples approches et champs pour construire un outillage valide pour nos recherches.

L'espace commun et la communication : des Hommes-machines aux Hommes « performeurs »

L'analogie Homme-machine a des conséquences significatives sur la recherche en communication comme sur l'organisation effective des sociétés à bien des égards. Elle réduit la capacité à appréhender les problèmes de communication. La critique formulée par Gaëtan Tremblay à propos de l'œuvre d'Harold Innis pourrait être entendue de façon bien plus vaste :

« Le déterminisme technologique sous-jacent au modèle de la société de l'information, dans lequel l'évolution des technologies de l'information et de la communication est

présentée comme le facteur déterminant du changement, en fait nécessairement une explication réductrice incapable de prendre en considération les stratégies d'acteurs et les conflits qui en résultent. » (Tremblay, 2008)

Le primat de l'ordre technique sur la perception de l'ordre communicationnel agit sur le domaine de la connaissance autant que sur les processus relationnels quotidiens. L'assimilation entre succès technique du transport d'un signal et succès d'une communication entre les Hommes conduit à confondre la disponibilité technique des contenus et leur accessibilité effective. Elle relègue également au second plan les processus cognitifs, comme les prérequis sociaux et culturels pour qu'un individu veuille accéder à un contenu et puisse transformer quelque chose en connaissance. Ce leurre a par exemple des conséquences directes sur la façon de concevoir les dispositifs de formation. De façon plus profonde, l'accès à un ordinateur connecté à internet et au mieux de l'apprentissage de fonctionnalités techniques conduit à définir une société mondiale démocratique et égalitaire. La capacité à créer un fichier Word ou à saisir des termes dans un moteur de recherche n'est pas équivalente à la capacité de rédiger un document ou d'effectuer une requête pertinente. Si d'une part, le fait de disposer d'un outil n'induit pas que l'on sait s'en servir, les outils de communication d'autre part ne sont pas des outils ordinaires.

La tentative de transformation de processus relationnels en processus automatisés influe sur le quotidien de quantités d'êtres humains à travers le monde. La relation se trouve fréquemment réduite à des dimensions purement fonctionnelles ou les individus sont supposés être totalement interchangeables. Cet appauvrissement de la relation irrigue le management des organisations tant publiques que privées à travers le monde et impose une pression très forte dans le monde du travail. L'analogie avec la machine crée et nourrit un archétype de l'idéal fonctionnel des relations fondé sur l'efficacité immédiate et l'utilité sans prendre en compte la « vie triviale des êtres culturels » (Jeanneret, 2008).

Ces visions de la communication invalidées ne prennent en compte :

« [...] ni la nature des pôles entre lesquels circule le message (sont-ils des machines ou des êtres humains), ni leurs conditions de production (visées intentionnelles) ou de réception (les références d'interprétation), ni les possibilités de réaction de B, lesquelles, par rétroaction, pourraient perturber le processus de transmission, ni, évidemment, le contenu du message, occultant ainsi tous les problèmes relatifs à l'intercompréhension » (Charaudeau, 2006).

Il nous paraît donc important de remettre en scène l' « anthropologie de la communication » (Winkin, 2001) qui selon Yves Winkin aurait été peu déployée pour des raisons liées à l'organisation des disciplines universitaires. Constat auquel Emmanuelle Lallement ne souscrit pas lorsqu'elle rappelle les mobilisations autour de l'anthropologie des mondes contemporains (Winkin, Lallement, 2015). L'anthropologie de la communication propose de penser la communication en tant que « performance de la culture » et la culture, comme « tout ce qu'il faut savoir pour être membre » d'une société. L'idée d'un modèle « orchestral » de la communication -que Winkin introduit en France dans les années 1980 en présentant les travaux de Palo Alto-, induit de prendre en compte l'interdépendance et l'interaction. Elle réhabilite le mouvement et l'action dans la construction des espaces communs. Si les champs d'études ont souvent été très ciblés, ces propositions pourraient contribuer à des approches de l'espace commun examiné depuis la question communicationnelle de l'« acte de partage » (Winkin, 1981 : 14). L'idée de la « performance » est par ailleurs présente tout au long des analyses de Paul Gilroy étudiant cet insaisissable Atlantique noir. Il en montre la fécondité pour appréhender des questions culturelles qui accordent une place aux dimensions historiques, politiques, économiques, spatiales et géopolitiques. Gilroy inscrit des mouvements du commun dans un entremêlement de relations complexes et mouvantes, de récupération, de transformation, de création, mais aussi de tensions énonciatrices. Au-delà de la musique, à laquelle la limite Gilroy, l'idée de la performance va bien plus loin que celle de l'orchestre ou de la symphonie. Elle suppose que la partition n'est pas écrite par avance et orchestrée par un chef dont la place est relativement stable. Elle intègre l'imprévu et évolue selon le contexte. Elle propose de nouvelles pistes pour examiner les organisations possibles de l'espace commun et la diversité des manifestations qui peuvent en surgir. Cette analogie de la performance pourrait être perçue comme d'autant plus centrale depuis la Caraïbe où elle peut être considérée comme une structure de nombreux événements de la vie sociale : fêtes de famille, carnaval, traditions culturelles, religieuses... La performance occupe une place essentielle dans l'organisation de l'espace commun non institutionnel et assure une capacité à performer ensemble, à s'adapter en temps réel au contexte. On pourrait dire que la performance est rendue possible par la volonté de participer à l'acte de partage, avec ce qu'on est et avec ce dont on dispose, sans que la place soit nécessairement par avance assignée. Considérer la diversité et porter attention à l'autre et à la performance en train de se faire constituent probablement les seuls ingrédients nécessaires pour participer. La performance compose depuis un jeu étrange entre des plans d'improvisation et d'organisation plus ou moins visibles. Le jardin créole peut apparaître comme totalement désorganisé alors que de nombreuses plantes de même que les

acteurs autour desquels s'articulent les pratiques ont une place très précisément définie. Nous reviendrons sur la question de la performance et son analogie à l'organisation de l'espace commun dans la Caraïbe au cours du deuxième chapitre.

Ce modèle de la performance, plus proche des organisations sociales indique que, s'il faut renoncer à saisir des totalités comme des objets fixes, les chercheurs peuvent analyser les éléments plus stables comme ceux plus improvisés et apporter leur contribution à la compréhension des dynamiques performant les espaces communs.

La fin du paradigme de l'Etat-Nation

La Nation, définie comme la superposition-fusion d'un espace géographique, d'un espace culturel et d'un espace politique⁶ aux frontières délimitées, a longtemps servi -et sert encore souvent- de matrice (et non pas seulement d'objet) à la recherche universitaire en sciences humaines et sociales. La Nation est le paradigme induit de l'étude des sociétés. Pour reprendre une expression de Claire Joubert et Emilienne Baneth-Nouailhetas (à propos de la littérature comparée en France), la nation est le « point/degré zéro » (Joubert, 2014 : 5). La fabrique de la nation ne relève pas seulement d'une organisation administrative et politique, mais de façon significative, de la construction de représentations véhiculées par des actes de communication inscrits et largement partagés, qui à leur tour contribuent à alimenter les représentations. La Nation est construite, personnifiée, à l'image de l'Homme tout en étant au-dessus de lui. Elle est omniprésente et impose sa marque identitaire à tous les niveaux. Tout l'outillage intellectuel pour penser la vie des hommes, leurs relations et leur organisation de façon collective est implicitement forgé depuis ce modèle de la Nation et à son tour l'alimente. Normes-marginalité, intérieur-extérieur, se définissent également au regard de cette idée construite de la Nation-corps, homogène dont les individus qui la composent sont « membres » par opposition aux « étrangers ». Cette unité fondée sur l'imaginaire de la superposition-fusion de l'espace physique, de l'espace culturel et de l'espace politique est le modèle, le référent pour penser le territoire. Il se trouve décliné à différentes échelles infra ou supra, nécessairement emboîtées et dont la Nation est le centre : en France par exemple, communes, départements, régions - NATION - Europe, Nations-Unies. Les relations entre Etats sont qualifiées d'international^{es}, et même les phénomènes sociaux ou culturels qui ne répondent pas au schéma national sont dits transnational^{es}, ou protonational^{es}. Le territoire se définit depuis ce modèle induit de la Nation.

⁶ *politique*, ici entendu comme doté d'instances de décisions telles que les gouvernements et d'instances juridico-administratives.

Le patrimoine est également imprégné de cette construction de la nation comme nous le verrons.

Les revendications culturelles, identitaires, politiques dans le monde, qui ne s'appuient plus uniquement sur cette homogénéité, l'invalide comme cadre unique d'analyse des sociétés et des territoires. L'incapacité de ce modèle -d'un monde constitué d'unités homogènes organisées en Etats-Nations- à représenter ces interactions fait surgir d'importantes craintes, comme suite à une impuissance à appréhender les changements et à permettre la rencontre des Hommes et des cultures. Il faut donc réinventer d'autres modèles pour penser la relation entre les référents culturels, spatiaux et politiques.

Appadurai relève « l'irrégularité des liens qui rattachent les nations, les idéologies et les mouvements sociaux » (Appadurai, 2005 : 54). La représentation d'une Nation homogène et construite depuis l'intérieur de ses frontières n'est pas une transposition de l'homogénéité réelle, mais relève de l'imaginaire. Comme nous le verrons, les Nations et identités nationales des XVIIe et XIXe siècles ne se sont pas définis exclusivement depuis l'intérieur des frontières, mais bien déjà dans la circulation des Hommes, des marchandises et des idées. Le changement de perspective s'impose donc ; il naît avant tout des tensions sociales manifestes et de la fin la capacité de la fiction instituante de l'Etat-Nation à y répondre. Paradoxalement, ces changements de paradigmes vont de pair avec la radicalisation de discours qui prônent le renforcement du caractère identique, homogène et immuable de la nation, imposant aux individus un modèle monolithique et la charge de le transmettre à l'identique.

La fin de l'Etat-Nation est une hypothèse de plus en plus récurrente. Appadurai affirme ainsi :

« Mais, au cours des six années durant lesquelles j'ai rédigé ces chapitres, j'en suis venu à la conviction que l'Etat-nation, en tant que forme politique moderne complexe, est proche de sa fin. » (Appadurai, 2005 : 54).

Ne s'agirait-il pas surtout de la fin de l'interprétation du monde par ce modèle de représentation de la Nation, la fin de cet imaginaire-prisme construit de la Nation comme cadre unique pour analyser les relations entre les trois dimensions physiques, culturelles et politiques ? Les recherches autour des migrations, des diasporas, des minorités, des *subcultures*, les mouvements anglo-saxons tels que les *postcolonial studies* et *cultural studies*, les travaux autour du transculturel ou de l'interculturel, ont très largement ouvert la voie pour penser autrement la relation des Hommes au monde. Glocal, mondial/local, régionalisation, transnationalisation (...), les tentatives sont nombreuses pour situer les articulations nourries par la densification des circulations qui deviennent à la fois plus visibles et très probablement plus

difficiles à appréhender, car plus entrelacées. La Caraïbe a toujours été perçue comme atypique, justement parce qu'elle rendait vaine toute analyse fondée sur l'homogénéité et la fusion d'un triptyque espace euclidien, espace culturel, espace politique. Elle nous apparaît donc comme le territoire autour duquel (et/ou depuis lequel) les réflexions les plus denses sur ces questionnements se sont croisées. La réinvention du territoire non défini depuis l'ordre institutionnel va de pair avec une rupture patrimoniale créatrice qui ébranle la définition traditionnelle du patrimoine pour proposer une refondation de la relation au passé.

Des pistes pour repenser les dynamiques espace euclidien, espace culturel, espace politique

Le territoire, un espace relationnel, entre le local et le monde

L'espace physique a longtemps été considéré comme un dénominateur commun essentiel articulé autour d'un « vivre ensemble ». Pourtant, à mesure que les déplacements et migrations se sont accélérés, que les techniques de communication ont augmenté la vitesse de circulation d'actes de communication inscrits, la relation à l'espace physique se trouve remise en question. Les fictions instituantelles telles que les nations dépassaient déjà largement l'effectivité du « vivre ensemble » comme la relation phénoménologique au lieu. Les phénomènes contemporains dévoilent la complexité des liens avec les représentations, les cultures, le pouvoir, et les nombreuses connexions qui imposent de repenser la relation à l'espace physique, culturel, social, politique, de façon non pas homogène, mais relationnelle.

L'idée de *local* telle qu'elle est développée par Appadurai, pourvue d'une charge culturelle forte, prend en compte la place prépondérante de l'imaginaire et de l'imagination dans la vie sociale, qu'il place au centre du nouvel ordre mondial (Appadurai, 2005 : 69). Appadurai pose ainsi la question de la prévalence d'un monde médié sur l'expérience directe du monde. La relation aux espaces physiques n'est cependant pas clairement définie chez lui. D'un côté, elle apparaît comme si elle ne devait plus réellement être prise en compte (parce qu'il est probablement trop difficile de la faire échapper au référent de la Nation), de l'autre elle surgit fréquemment en filigrane. Il est important de relever que le terme *local* a une épaisseur particulière dans les mondes universitaires anglo-saxons. Il fait écho à Clifford Geertz et à son célèbre ouvrage *Local Knowledge: Further Essays in Interpretative Anthropology* qui légitime le « point de vue local » et réhabilite le lien entre « le monde idéal et le monde empirique », sans toutefois échapper à une vision de la culture que Francine Saillant qualifie d'« homogène » (Saillant, 2010 : 57-58). Le *local* dans les recherches anglo-saxonnes contemporaines renvoie également

à l'ouvrage majeur d'Homi Bhabha *The Location of Culture*. De tous ces travaux émerge la question fondamentale de la perspective dans laquelle les acteurs de la communication se situent. Pour autant, entre l'individu et le monde, il existe bien des espaces intermédiaires d'expérience dans lesquels se déploient des manifestations de l'espace commun dont les multiples formes sont peu interrogées. Il s'agit donc de compléter cette approche en accordant une attention particulière aux référents liés aux espaces physiques dans les trajectoires individuelles, à leurs incidences sur l'énonciation des espaces communs, et/ou aux actions qui contribuent à déployer des espaces relationnels entre le *local* et le monde.

Nous pourrions employer le terme de *région*, très usité à propos de la Caraïbe et qui se trouve également être le titre d'un ouvrage de Glissant qui définit la sphère dans laquelle se situe ce travail : *Une nouvelle région du monde* (Glissant, 2006). Cependant, en France, la Région est aussi une entité infraétatique et l'usage du terme pour un autre emploi peut sous-tendre cette ambiguïté. *L'espace* et *l'aire* apparaissent quant à eux trop vides, trop ouverts, trop polysémiques pour tenter d'appréhender les interactions entre les référents culturels, géographiques et politiques.

Nous choisissons pour ce faire d'utiliser le terme de *territoire*. Le fait de privilégier le terme territoire n'interdit pas la lecture et la réappropriation des recherches qui mettent en scène les questions clés, quels que soient les concepts ou la terminologie privilégiés par les auteurs. Il en va de même pour le terme *identité*, qui n'est pas choisi du fait de son lien étroit avec l'idée de l'identique, mais recouvre pour autant des approches qui nourrissent ce travail.

Le *territoire* fait écho à une conception universitaire plus spécifiquement francophone qui a montré sa fécondité. Il ne correspond pas à *territory* dont l'usage est souvent plus restreint en anglais. L'idée de territoire apparaît comme la seule, en français, qui peut faire interagir l'ensemble des dimensions évoquées tout en recelant la possibilité de s'écarter du modèle de la Nation et de mesurer les incidences de ce déplacement. Le territoire, quelles que soient ses formes, est une manifestation de l'espace commun située entre le local et le monde. Si l'usage du terme est encore modelé par l'idée de superposition-fusion entre espace physique, espace culturel et espace politico-juridico-administratif borné par des frontières, la plasticité des emplois laisse penser que ces usages peuvent évoluer et offrir un cadre d'analyse propice. L'émergence de la géographie sociale en France dans les années 80 a contribué de façon significative à une modification de l'usage et de la perception du terme territoire. Le rapport à l'espace physique reste important pour ces géographes qui s'intéressent à la société, pour autant, il ne constitue plus le seul référent, ni nécessairement l'objet principal ou objet-prisme des études. Ces

évolutions prennent également leur source depuis la remise en cause d'un monde qui serait constitué d'objets fixes indépendants de l'esprit (Raffestin, 1986 : 176). Pour Claude Raffestin :

« le territoire est une réordination de l'espace dont l'ordre est à chercher dans les systèmes informationnels dont dispose l'homme en tant qu'il appartient à une culture. Le territoire peut être considéré comme de l'espace informé par la sémiosphère [...] » (Raffestin, 1986 : 176).

Les analyses de Raffestin énoncent également le territoire comme un projet et font intervenir l'importance des réseaux. L'intervention de la sémiotique induit le dépassement d'un espace physique borné puisque les signes circulent et ne peuvent être enfermés dans un espace circonscrit.

L'idée de territoire intègre les ancrages ou relations à la terre. Cet ancrage, devenu pluriel, n'en a pas pour autant disparu. Il s'est complexifié, éloigné du contact physique à un sol, enrichi de dimensions idéelles et réelles. Le territoire est cette étrange et vaste notion qui semble le mieux à même de décrire ces références plurielles à l'espace physique : espaces hérités marqués par des trajectoires, espaces imaginés et représentés, espaces vécus (lieux d'événements heureux et/ou tragiques, d'histoires, de rencontres, de sentiments), façonnés par un environnement physique (climat, faune, flore, paysages...), modifiés par le vivant et particulièrement par l'Homme qui y impose une empreinte forte, porteuse de l'histoire des sociétés qui l'ont habité. Le territoire recouvre l'idée d'un point de jonction entre des Hommes, leurs passés et leurs devenirs, dont la perception est systématiquement modifiée par la circulation des individus et l'inscription de leurs idées, les représentations qu'elles nourrissent, les projets qui relèvent d'un ordre « commun », d'ensembles dans lesquels les Hommes s'inscrivent.

Christine Chivallon note cependant, près de dix ans après les travaux de Raffestin, que le territoire continue d'être associé à une perception qui tend à réifier : « stabilité, durée, contiguïté, localité, unité » et « cohésion sociale » (Chivallon, 1995 : 1). Pour Chivallon, la persistance et l'imposition normative d'une définition du territoire en fonction de ces attributs conduirait certains à décréter la fin des territoires et empêcherait l'analyse d'autres manières de penser le projet social. Enfin, elle inciterait les chercheurs à qualifier ou disqualifier des organisations sociales en fonction de ces critères. Notre approche communicationnelle du territoire constituera un effort constant pour éviter cet écueil. Ce n'est pas un hasard si la pression pour l'évolution de l'usage de la notion de territoire vient de chercheurs tels que Chivallon. Trois facettes de son parcours semblent significatives à cet égard : la première relève de l'inter ou de la transdisciplinarité -elle est à la fois géographe et anthropologue et travaille sur

des questions historiques- ; la deuxième est la densité des références internationale qu'elle utilise qui favorise un certain décloisonnement propice au renouvellement des paradigmes ; la troisième émane des terrains auxquels elle consacre son travail qui résistent à la rigidité de certains cadres scientifiques. L'article auquel il est fait référence confronte justement la définition du territoire aux Antilles.

Le territoire peut être pensé comme ce qui émane de la rencontre de tentatives pour créer, faire exister, reconnaître, un espace commun qui peut être pensé de multiples façons, mais s'articule autour des Hommes et depuis les interactions entre les référents spatiaux, sociaux et culturels qui les connectent selon des densités variables. La volonté de « faire territoire » traduit une volonté de partage qui fait du territoire une question communicationnelle. Ces volontés ne procèdent cependant pas nécessairement des mêmes motifs et des mêmes horizons. Elles peuvent s'articuler ou entrer en concurrence. Du fait de son caractère combinatoire, le territoire, n'est jamais totalement stable d'un point de vue sémantique. Il dispose d'une certaine plasticité, d'une capacité à recomposer selon la densité des convergences rendue plus ou moins visible.

Le territoire émerge de l'articulation de deux formes de territorialités :

- celles qui procèdent du sentiment d'un destin lié passé et/ou à venir d'individus qui peuvent constituer des groupes en référence à un espace euclidien qu'il soit vécu ou imaginé et selon diverses modalités ;
- celles qui procèdent du sentiment d'un destin lié passé et/ou à venir d'individus qui peuvent se constituer en groupes en des espaces vécus qui constituent leur horizon, c'est-à-dire l'endroit depuis lequel ils se situent et situent leur devenir et/ou celui de leur descendance.

Schématiquement, nous pourrions dire que le territoire émerge d'une articulation entre des espaces de référence et des espaces vécus ou des espaces horizons, liées à la vie sociale et culturelle. Il résulte d'une capacité de rencontre entre des territorialités multiples.

Territoire et territorialités : une contribution à l'approche des constructions identitaires individuelles et collectives

Nombreux sont ceux qui s'intéressent aux identités culturelles du point de vue individuel ou collectif. Nous proposons d'ouvrir d'autres paradigmes pour interroger l'individuel, le collectif et les interactions qui les animent autour de l'idée de territorialités et de territoire, profondément renouvelée. Si elle ne couvre pas la totalité des questions liées aux constructions identitaires et sociales, cette approche pourrait s'avérer utile pour réinterroger de nombreuses questions qui portent sur des thèmes extrêmement divers des sciences humaines et sociales. Si les aspects

« culturels » sont difficiles à déterminer, les référents géographiques sont en effet plus aisés à identifier et peuvent servir de point de départ pour envisager les différentes formes plus ou moins mouvantes ou stables d'être au monde. Car l'individu n'envisage pas l'espace euclidien comme un animal. Ses capacités d'abstraction, d'anticipation sur un terme long, son imaginaire, la circulation dense des informations, ses capacités de déplacement modifiées par les technologies lui confèrent une relation profondément différente à l'espace physique. Cette relation d'une intense complexité est essentielle à tous les instants de la vie et étroitement liée à toutes ses facultés et capacités cognitives et *a fortiori* mémorielles. Elle intervient également dans les modalités d'organisation des Hommes, leur « faire société ». En somme, la vie sociale ne peut être imaginée sans prendre en compte la spatialisation. L'individu doit situer sa perception du monde et se situer dans l'espace physique (réel et/ou imaginé) en imaginant des trajectoires ou déplacements possibles pour penser autant que pour agir. Les éléments sont donc liés par ces connexions plurielles. La spatialisation relie également l'étant à ce qui n'est pas, n'a jamais été, n'est plus et/ou pourra être. En cela, elle rejoint nos préoccupations des différentes formes de relations au passé exprimées, perçues comme représentations autant que comme transmissions effectives ou potentielles qui mettent en œuvre les relations complexes entre le singulier et le commun. Cette question de la connexion des territorialités, semble donc essentielle pour l'analyse de tout ce qui relie à l'espace commun, qu'il s'agisse du territoire, de la mémoire, ou du patrimoine auxquels s'attachent nos travaux.

La relation entre les territorialités individuelles et l'idée de territoire étant donc centrale, il appartient de définir ce qui peut être entendu par territorialités.

Territorialités des individus ou relations des individus au monde

Les territorialités des individus sont entendues comme les modalités d'ancrage au monde des individus et la place des référents euclidiens dans cet ancrage, soit la façon dont les individus sont connectés aux espaces physiques et aux espaces communs. Il s'agit d'interroger la place de la référence aux espaces physiques dans les constructions identitaires individuelles et collectives. En quoi, pourquoi et comment un espace concerne-t-il un individu, fait-il partie de sa vie ?

Le fait que ces connexions soient plus que jamais multiples et interagissantes ne signifie pas qu'elles ne peuvent pas être étudiées. Les référents physiques sont imaginés et/ou vécus selon des processus de territorialisations individuelles que nous tenterons ici de décrire.

La densité de la relation à un espace imaginé est relative à l'importance que l'individu confère à l'espace dans son destin individuel. L'individu crée la relation entre l'espace et son destin, selon

ce que l'espace représente pour lui, les référents, connotations, dénotations (...), souvenirs, enjeux personnels, personnes qu'il y associe, les référents affectifs, qui conditionnent une proximité ou une distance personnelle à l'espace très variable. Ces relations déterminent l'« attention » qui est accordée et conditionnent la construction de l'environnement informationnel et émotionnel en relation à cet espace. Il existe autant de relations aux espaces qu'il existe d'individus. Nous tentons ici de présenter différents processus depuis la question des espaces vécus et celle des espaces imaginés, mais le propos aurait également pu s'articuler depuis les facteurs et situations qui définissent des densités relationnelles.

Espaces physiques vécus ou visités : expérience et souvenir de l'espace-contexte

On peut naître, grandir, être établi en tant qu'adulte en un espace. L'espace qui cumule ces tranches de vie est généralement « naturalisé », encore davantage s'il est également envisagé comme horizon de vie pour l'individu et ses proches. De plus en plus rares sont les personnes dont les parents sont originaires d'un espace, quitté à aucun moment de leur vie et dont les descendants qu'ils connaîtront de leur vivant ainsi que les personnes qu'ils considèrent comme très proches y seront fixés, sans qu'aucune mobilité n'intervienne. L'ancrage au monde se définit le plus souvent par des territorialités multiples. La durée, le moment de son existence et ce à quoi il est associé, l'intensité des relations familiales, amicales, professionnelles (...) vont être des facteurs qui vont définir la place d'une relation à un espace dans ces territorialités. L'expérience et les souvenirs, si fondamentaux soient-ils, doivent cependant être perçus comme changeants dans la mesure où ils peuvent être réassignés dans le temps. L'espace « habité » au quotidien, dans la durée va être corrélé à des individus, à des pratiques sociales et culturelles (alimentation, musiques, modes vestimentaires, pratiques langagières -langues, accent, argo-, festivités...), des lieux, dans un environnement naturel (climat, morphologie de l'espace, biodiversité...) qui les conditionnent. L'espace vécu structure, pour part, les représentations. Les « attaches » affectives déployées et leur assignation dans les récits personnels occupent une place essentielle dans une définition de la territorialité dont l'interprétation peut être modifiée au cours du temps. L'expérience va créer des souvenirs qui peuvent ou non être partagés, réactivés et modifiés par le sentiment d'une communauté de destins, notamment face à des événements naturels ou politiques ou à des recompositions économiques (inondations, mouvements sociaux, fermetures d'usines...). Le « risque » de la catastrophe (économique, naturel...) peut également créer un sentiment de vulnérabilité qui, bien que revêtant différentes formes et manifestations, contribue à ce sentiment d'un destin partagé.

La façon dont on se situe dans l'espace -qu'on s'y projette, qu'on s'y considère comme un étranger de passage dont le référent principal est ailleurs ou comme un natif qui nourrit au quotidien le désir d'en partir- impacte les territorialités. Le cadre du déplacement contribue également à déterminer l'expérience du lieu, autant que les prédéterminations du lieu, à l'image des « non-lieux » (Augé, 1992).

Si fondamental que puisse apparaître l'espace vécu, *a fortiori* lorsqu'il l'est pendant une durée longue et/ou pendant des périodes de socialisation spécifiques telle que l'enfance, il est loin d'être la seule modalité de relation des individus avec l'espace. Un espace dans lequel un individu n'est jamais allé peut s'avérer plus important dans sa mythologie personnelle qu'un espace dans lequel il a pu vivre à un moment de sa vie.

Les espaces physiques imaginés

L'espace hérité ou l'espace des proches

L'imaginaire des territorialités peut entretenir une relation à l'héritage. L'espace occupe une place plus ou moins importante et le sens dont il est affecté peut être positif, négatif, ou ambivalent. Les sens attribués sont associés aux récits (les souvenirs), mais également à la place et aux valeurs attribuées à leurs porteurs ou aux corrélations qu'ils peuvent établir avec la condition présente du descendant. Pour un individu dont les deux parents sont originaires d'un lieu et conservent des relations fréquentes (téléphoniques, épistolaires, visites) avec d'autres personnes qui résident dans l'espace et/ou d'autres personnes originaires ou ayant vécu en cet espace, on peut généralement considérer que cet espace deviendra un espace de référence dans ses territorialités même s'il n'a jamais été fréquenté. Les souvenirs de ceux qui lui sont proches, qu'ils soient en vie ou décédés, comme l'actualité de ceux qu'il connaît et s'y trouve, favorisent une densité de circulations orales et inscrites d'images, de récits oraux, de médias associés à des pratiques conférant une épaisseur culturelle à l'espace et des souvenirs personnels corrélés. L'individu peut alors s'inclure dans un espace commun lié à ce réseau de lieux ou y être inclus malgré lui, par le cercle intime ou les pressions extérieures lorsque le groupe se considère comme tel. Sa situation personnelle peut être en relation avec les assignations du groupe dans le lieu dans lequel il réside, d'une façon qui lui est favorable ou défavorable. La présence de l'espace imaginé peut être centrale, qu'elle se manifeste par l'attachement ou le rejet ou des dynamiques complexes intégrant l'un ou l'autre selon les situations sociales, les légitimités recherchées et les articulations opérées par les sujets. Cette territorialité recomposée est celle qui marque fréquemment les diasporas. L'imaginaire de l'espace peut-être construit depuis d'autres relations affectives. Toute relation de proximité avec

un autre individu peut faire susciter un lien à un espace, plus ou moins dense, selon l'importance de l'individu et l'importance de sa relation au lieu. Ce lien et sa densité conditionnent une « attention » à toute information qui circule autour de l'espace connecté alors connecté à un environnement affectif.

L'espace comme horizon potentiel

Lorsqu'un individu envisage de séjourner ou de résider en un lieu, il déploie une relation à l'espace par anticipation de sa vie future qui favorise une attention plus ou moins dense selon que l'espace est envisagé comme durable, ponctuel ou provisoire, et le déplacement libre ou contraint, porteur ou non d'espoir. Plus la contrainte pèse, plus le lieu de départ comptera dans la territorialité de l'individu.

L'espace imaginé par les médiatisations

Les médiatisations n'influent pas de la même façon sur les territorialités individuelles.

Les médias à large audience qui font partie du quotidien partagé d'un espace vont véhiculer des représentations sur d'autres lieux conditionnées principalement par des événements. Lorsqu'il s'agit de guerres, le lieu autre est fréquemment désigné par rapport à des enjeux supposés en lien avec son espace de vie : territoire considéré comme ennemi ou allié réel ou potentiel. Dans le cas d'autres événements majeurs touchant un autre lieu comme des catastrophes ou des guerres civiles, l'espace surgit en cet état, dépouillé d'autres références médiatiques préexistantes, ayant finalement pour vocation de rappeler à chacun la chance qu'il a d'être là où il est. Si l'espace n'est rattaché à aucune relation personnelle, il ne comptera généralement pas dans l'histoire personnelle même si l'individu peut se sentir touché de façon empathique, connecté par sa condition humaine et le rappel de sa vulnérabilité.

Mais les individus peuvent également rechercher des informations spécialisées pour des raisons professionnelles et s'intéresser à un espace physique jusqu'alors inconnu : un journaliste prépare un sujet sur un lieu et se documente, un entomologiste travaille sur une espèce qui s'y trouve très représentée, un linguiste travaille sur des types de langues... Ces trajectoires peuvent conduire les individus à s'intéresser de plus en plus à un espace, à rencontrer des personnes qui y résident, le fréquentent, l'ont étudié....

Les processus de territorialisation évoluent au cours de l'existence en fonction des trajectoires physiques, professionnelles, sociales, psychologiques (...). Les territorialités individuelles se déploient par effet de cumul mais peuvent également être mobilisées différemment, voire réactivées, selon le contexte. Les territorialités conditionnent le stock d'informations disponible,

la mémoire individuelle et sociale comme les processus d'acquisition de savoirs et leurs transmissions. Elles ont donc à voir, non seulement avec la production du territoire, mais également avec les ingrédients de l'ordre patrimonial et la façon dont l'espace commun peut être envisagé dans ses dimensions relationnelles.

La Caraïbe, un laboratoire pour la recherche ?

La Caraïbe, apparaît comme un territoire qui a toujours échappé à l'analyse par les modèles traditionnels. Les définitions closes faisant de l'identité, du territoire, de la culture des objets fixes se sont heurtées à la Caraïbe comme elles semblent aujourd'hui se heurter à une grande partie des phénomènes complexes observés à travers le monde. Si l'on devait se référer *stricto sensu* aux définitions homogènes et statiques du territoire qui prévalent encore souvent, la Caraïbe ne pourrait exister. Elle resterait un ni-ni. Ni ville, ni pays, ni frontières, ni religion unique, ni politique globale, ni langue unique. Pourtant, la Caraïbe est énoncée, et par ce fait, elle existe au moins du point de vue discursif. C'est un territoire protéiforme atypique au-delà du local et du global, un territoire où des isolements se rejoignent, se rencontrent, intriguent. Comment en effet peut-il y avoir quelque chose de l'ordre du commun alors qu'il n'y a pas d'organe institutionnel et politique fort ni de langue unique commune ? La Caraïbe est une entrée vers les espaces communs possibles, hors des espaces les plus étudiés que sont les nations et entités territoriales qui ont une délimitation politique, juridique et administrative. Elle interroge la formation du lien social :

« Le lien social est-il capable d'émerger de constructions faiblement circonscrites et instables ? A quelle expérience de l'espace est dès lors conformé ce projet d'une socialité qui n'est pas celle de l'unité, voire de la clôture ? » (Chivallon, 1995 : 3).

La Caraïbe suscite un intérêt fort pour des chercheurs situés aux quatre coins du globe, issus de toutes les disciplines et selon des perspectives très éclectiques du fait de la complexité intense à tous les niveaux (physique, culturel, politique, économique...) et à toutes les échelles. L'enchevêtrement historique des dominations successives, des systèmes d'oppression, des insurrections et révolutions pour la liberté ou la souveraineté, la multiplicité des langues parlées, la diversité des populations originaires d'Amérique, d'Europe, d'Afrique et d'Asie, (Arnold, 2006), en font un territoire dit de la première mondialisation, « l'un des tout premiers pôles migratoires mondiaux » (Dubesset, 2012), caractérisé par l'échange et la communication (Benoît, 2010 : 28). Mosaïque, kaléidoscope sont quelques-uns des qualificatifs utilisés pour

définir cet ensemble aux frontières et aux définitions multiples (Benoît, 2010 ; Saffache & Cruse, 2013).

Si la Caraïbe est avant tout caractérisée par la diversité géophysique, écologique, politique, culturelle, linguistique (...), elle est également considérée, ainsi que le souligne Bonniol (Bonniol, 2013), comme le produit de la violence historique de la colonisation et de l'esclavage qui a conditionné une grande partie de son peuplement actuel : extermination quasi totale des populations amérindiennes présentes avant la colonisation, déportation forcée de millions d'Africains réduits en esclavage pendant plusieurs siècles, exploitation des travailleurs engagés venue d'Inde, de Chine... Son histoire illustre la question de la confrontation des cultures, mais également la violence que peuvent engendrer les systèmes répondant à une logique de profit économique. Le fait que quasiment personne ne puisse revendiquer sur ces terres une autochtonie mythique ancestrale présente une spécificité de taille qui a un impact sur la question de l'invention de l'existence, en tant que nations ou peuples et des chemins tracés pour construire un devenir commun. Toutes ses entités sont souvent considérées comme des « laboratoires », parce qu'elles doivent faire face, depuis longtemps à des problématiques plus proches de ce qui est souvent considéré comme défi de la mondialisation contemporaine.

La Caraïbe n'est cependant pas étudiée que comme micromonde mondialisé. Les recherches sur la Caraïbe sont aussi souvent des contributions à la construction de la Caraïbe comme espace commun dans lequel on se situe. Centres de recherches d'universités caribéennes, chercheurs originaires de la Caraïbe résidant dans d'autres régions du monde sont aussi partie-prenante de cette dynamique comme nous le verrons dans le deuxième chapitre. S'inscrire dans une recherche caribéenne nécessite la prise en compte des énonciations et des territorialités qui la sous-tendent, comme le rappelle David Scott « the problem of location in its various instantiations: conceptual, institutional, geopolitical, generational, disciplinary » (Scott, 2013 : 7).

Patrimoine-territoire : apport aux Caribbean studies, territoire et questions postcoloniales

Suivre la Caraïbe depuis le couple patrimoine-territoire constitue une aventure complexe qui met en jeu de nombreuses dualités présence/absence, légitimité documentaire/légitimité humaine, écriture de soi/écriture de l'autre, ruine/projet, passé/devenir... La question de l'inscription matérielle, interrogée depuis la question patrimoniale, est une référence permanente dans le discours caribéen qui n'a pourtant jamais, à notre connaissance, fait l'objet

de travaux. Nous formulons l'hypothèse qu'elle constitue une question fondatrice des dynamiques qui gravitent autour de la construction de la Caraïbe contemporaine et que son étude peut apporter une contribution significative aux *Caribbean Studies* conçues comme « a geopolitical area of the intellectual imagination, an object of intellectual history » (Scott, 2013 : 1).

Toutes les traces et inscriptions qui caractérisent le patrimoine s'inscrivent dans une dimension de communication dépourvue d'interaction synchrone et disposent en tant qu'actes de communication volontaires inscrits, d'une part, de signifiants matériels plus ou moins stables (mais dont la stabilité peut être un critère), d'autre part, de signifiés et de référents qui peuvent être changeants, réinvestis par des acteurs, y compris dans des médiations synchrones, pour créer des dénominateurs communs. Pour « faire patrimoine » ces éléments doivent pouvoir être réinvestis par le commun et correspondre à quelque chose de reconnu, d'accepté, qui a à voir avec un récit auquel un grand nombre d'individus peut adhérer.

La vision traditionnelle du patrimoine a accompagné la construction des nations européennes depuis leurs prémices, articulée de façon complexe et sous-jacente avec l'idée de puissance, de progrès, de circulation des idées intrinsèquement liée aux projets de conquêtes et d'établissement des empires coloniaux du XVIe au XXe siècle. La définition de la légitimité des savoirs, du patrimoine et des cultures, s'est structurée de pair avec ces dynamiques mondiales. Toutefois, chaque trajectoire individuelle, collective dans cette histoire du monde est unique, spécifique et peut être l'objet de mille perceptions tout autant unique et spécifique. Pour autant, toute trajectoire, comme toute perception qui peut en être forgée, porte une multitude de ramifications qui la relie en de multiples points à d'autres, peut-être rupture ou lien selon les frontières qu'on peut choisir d'établir ou l'ouverture des chemins que l'on préfère tracer. Interroger l'outillage conceptuel pour penser le patrimoine de la Caraïbe est une question particulièrement complexe à laquelle peu de chercheurs se sont attelés et qui pourrait, ouvrir une démarche relationnelle, et permettre le déploiement de jonctions. Il existe des spécialistes des forts caribéens, des vestiges amérindiens, du patrimoine bâti, du patrimoine industriel, d'autres s'intéressent encore au patrimoine immatériel ou naturel. Pour autant, ceux qui ont à faire face, à la présence d'un passé matérialisé et aux absences qu'il révèle en creux, à la question de la continuité entre ce passé, le présent et un devenir, se trouvent bien souvent dépourvus de méthode et empreint d'un certain malaise. Le patrimoine met en jeu des questions de médiations, de liens entre des énonciations (politiques, artistiques...) reflets de contextes et de projets distincts passés et leur lecture ou leur interprétation présente par un public large. Lorsque les énonciations passées peuvent sembler paradoxales ou antagonistes

avec le présent et avec les volontés de devenir en présence, la complexité de création de ce lien s'accroît. Cette difficulté d'imaginer les continuités possibles se renforce encore quand le présent porte des stigmates des structurations sociales du passé. Si une forte demande patrimoniale émane tant de la part des populations issues de la Caraïbe que de la part des touristes ou visiteurs, nous postulons que le patrimoine peut être un espace de médiation, permettre à chacun d'accéder à une certaine épaisseur du territoire capable d'enrichir les imaginaires et les présences au monde. Le patrimoine peut contribuer à favoriser des dynamiques relationnelles qui nourrissent l'intercompréhension. Par ailleurs, les risques auxquels peuvent conduire les stratégies d'évitement à l'œuvre ne devraient pas être sous-estimés si l'on considère que le patrimoine est un baromètre des sociétés.

Les technologies numériques font également partie de ces outils qui peuvent contribuer à percevoir et à représenter autrement le patrimoine en faisant surgir des relations oubliées, impensées ou inédites, comme le dernier chapitre de notre travail visera à le démontrer.

Nous ne pouvons qu'espérer ouvrir une brèche. En observant les dynamiques d'énonciation de la Caraïbe, nous pourrions analyser comment l'assignation de signifiés et de référents, leur déconstructions et constructions dialectiques sont étroitement liées aux motivations qui soutiennent le projet de construction de la Caraïbe. Il ne s'agit pas donc de proposer une vérité de ce qu'est la Caraïbe ou de ce que doit être le patrimoine de la Caraïbe, ni d'en saisir une supposée essence, ou de tenter de créer des unités stables, mais de comprendre comment et pourquoi les Hommes saisissent la Caraïbe, inventent ce territoire atypique, brouillent les dimensions traditionnelles. Se nourrir de ces ramifications complexes, de ces diversités apparaît comme une démarche ardue -car a priori sans limite et donc nécessairement très parcellaire dans ce travail - mais nécessaire pour penser autrement les espaces communs. Il s'agit d'imaginer le territoire et le patrimoine comme de possibles espaces de partage, comme des espaces communs du divers qui ne seraient pas forgés autour de la nécessité de l'identique et du circonscrit, mais de jonctions, d'échos, capable d'articuler les antagonismes. Transformer l'écriture d'un patrimoine « récit » qui accompagne une « fiction instituante » nationale vers un patrimoine conversationnel pourrait bien être l'une des pistes vers lesquelles nous conduira ce cheminement.

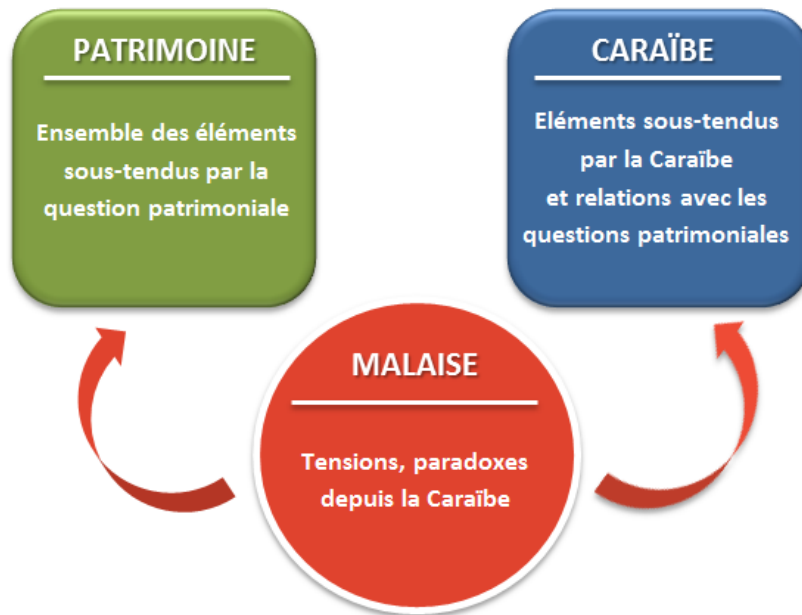
Méthodologie

La méthodologie, dans le prolongement de la perspective choisie, est nécessairement multidirectionnelle. Les méthodes choisies sont adaptées aux différents aspects du sujet et surtout adaptés à l'étude des relations entre ces facettes, à l'étude de leurs modalités articulatoires.

Point de départ et processus d'investigation

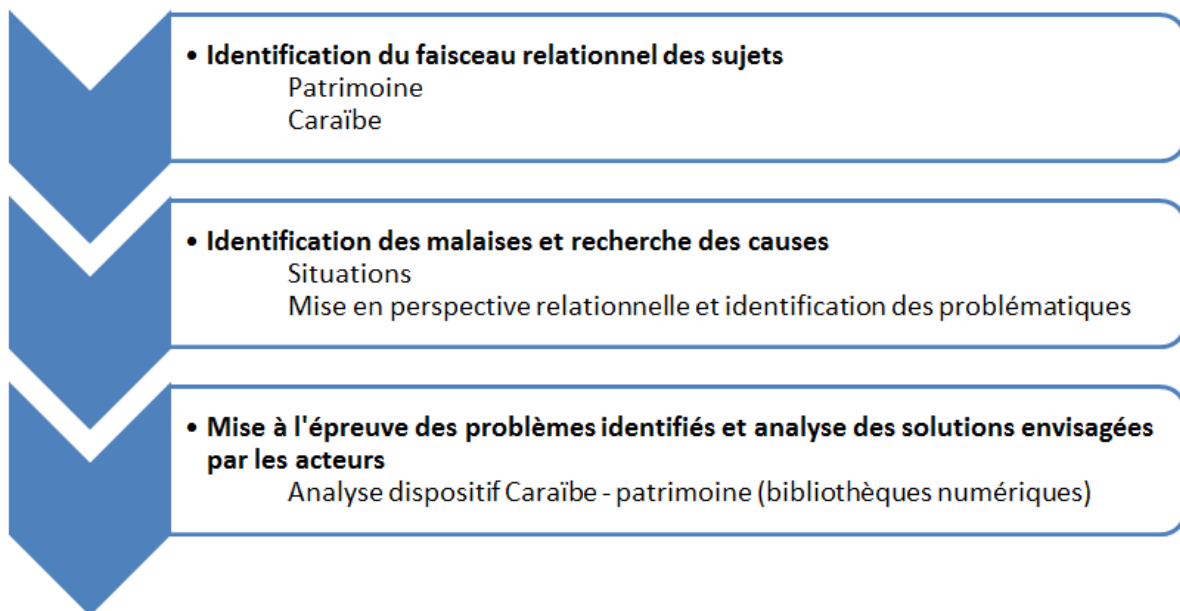
La recherche ne consiste pas en une démarche classique qui adopterait une définition choisie pour le patrimoine et pour la Caraïbe puis interrogerait les problématiques patrimoniales dans la Caraïbe. Elle part de l'intuition que si un certain malaise ou empêchement patrimonial et territorial perdure dans la Caraïbe, malgré la fin statutaire généralisée des situations coloniales-, et dans la grande diversité des situations caribéennes, cela signifie que les difficultés ne découlent pas uniquement de problèmes locaux spécifiques. Le fait que ces malaises restent encore largement dans l'ordre de l'indicible ou du non-dit indique que pour les appréhender, il faut chercher à dévoiler les paradigmes sous-jacents et les paradoxes qu'ils révèlent. Si le malaise met en scène deux composantes, le patrimoine et la Caraïbe, il advient de les examiner. Cela constitue le préalable nécessaire pour comprendre les éléments de jonction, identifier les paradigmes en cause et comprendre les recompositions possibles en tenant compte des obstacles effectifs. Les éléments concrets du réel doivent être confrontés aux théories tant du point de vue de l'identification que dans la vérification des propositions à l'épreuve de dispositifs concrets.

Point de départ : les composants du sujet depuis le problème



A partir de l'identification des faisceaux relationnels en jeu, le processus consiste à croiser les éléments effectifs liés, à travailler sur les relations, puis à envisager des pistes qui permettraient d'agir sur les recompositions. La dernière étape consiste à les mettre en regards de l'analyse de dispositif effectifs qui se revendiquent du patrimoine de la Caraïbe.

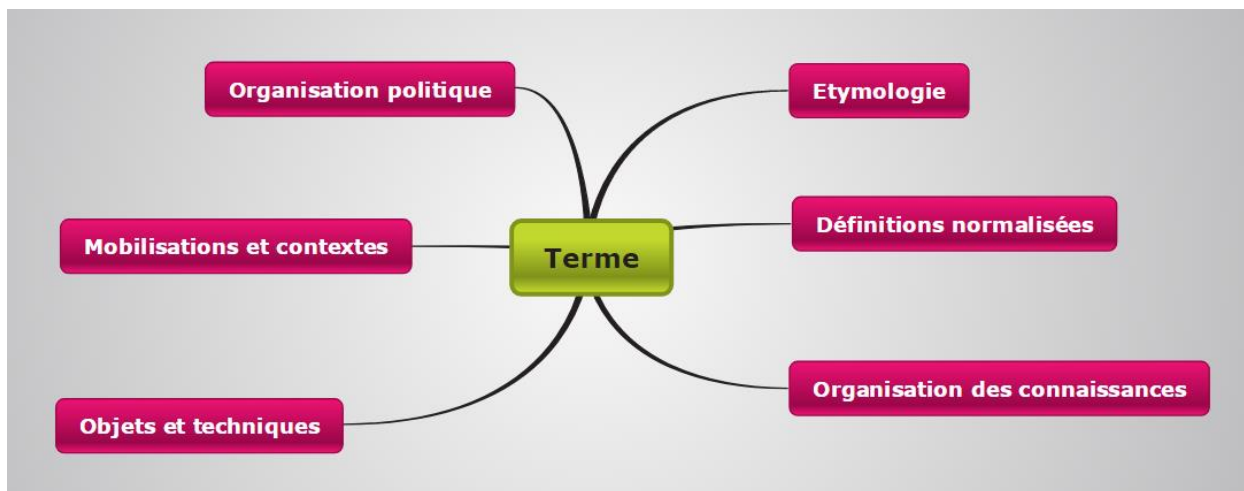
Processus d'investigation



Plutôt que de définir des concepts, la méthodologie consiste donc à esquisser une constellation idéale depuis l'interrogation d'un terme. Constellation idéale, réseau relationnel ou faisceau relationnel d'un composant du sujet sont des équivalents. Ces expressions signifient qu'en questionnant un certain nombre d'éléments relationnels divers on peut identifier ce qui gravite autour de ce terme, et appréhender au mieux une idée comme un assemblage produit, en approchant ses aspects stables ou plus plastiques dans le temps. La démarche relationnelle peut être envisagée comme quasiment infinie puisque chaque terme enquêté fait apparaître des termes liés et ainsi de suite. La définition de la profondeur à laquelle le chercheur se limite ne dépend pas d'une règle systématique, mais des points de corrélations qui peuvent être établis avec les autres constellations idéelles en jeu dans la question initiale. Le prise en compte des premiers niveaux, même si les résultats ne sont pas tous exploités *in fine*, permet d'établir une certaine distance, d'opérer des déplacements et de garantir que l'analyse n'est pas d'emblée biaisée par des *a priori*.

Cette méthode forgée permet d'une part de prendre en compte, de façon critique, la question du langage, d'autre part d'interroger divers aspects des réalités sociales depuis un point de départ concret garantissant une rigueur nécessaire à la démarche scientifique. Cette approche a été initiée depuis le terme *patrimoine*. Elle a ensuite été effectuée pour le terme Caraïbe. L'analyse des deux constellations idéelles Caraïbe-Patrimoine questionne des éléments qui n'utilisent pas l'un ou l'autre des termes, mais entrent dans le champ de l'étude. La mise en perspective des deux constellations et de leurs relations permet ensuite de questionner les paradoxes.

Investiguer la constellation idéale d'un composant du sujet



Identification des types de sources

Pour chaque élément enquêté, il convient de définir les types de sources les plus pertinents et d'identifier certains aspects spécifiques de l'analyse.

Tableau des types de sources

Éléments questionné	Types de sources	Aspects analysés
Etymologie	Dictionnaires étymologiques Dictionnaires latin-français	Termes en relation Référents liés
Définitions normalisées	Dictionnaires contemporains Dictionnaires « historiques » publiés à différentes périodes Dictionnaires français Dictionnaires en d'autres langues et/ou études comparatives Etudes historiques et comparatistes Encyclopédies	Sens génériques et spécifiques attribués Synonymes Termes et idées associés Usages reconnus (exemples et idées associées) Equivalences linguistiques (proximité, distance)
Organisation des connaissances	Encyclopédies Thésaurus généralistes et spécialisés Classifications Langages documentaires Sources identique dans d'autres langues	Catégories Relations hiérarchiques Relations d'équivalence (employé pour) Autres relations de proximité Equivalences linguistiques + Définitions
Organisation politique et administrative	Documents officiels nationaux, internationaux : lois, jurisprudence, réglementation, recommandations, discours officiels, rapports, plans... Sites internet des institutions et organisations administrativo-politique	Prérogatives Relations juridiques Organisations administratives (tutelles, organisation en « branches » ou « secteurs »)

		Modalités de communication (logo, intitulés...)
Mobilisations et contextes		
Universitaires	Publications de et sur (ouvrages, articles, thèses...) Terrain (observations interactions, entretiens) Sites internet de groupes, événements scientifiques, associations de chercheurs (réculte de données)	Densité des publications et énonciations, usages et circulations, espaces de publications, événements, interactions, disciplines ou champs énoncés, catégorisations établies (thématiques, professionnelles...), aires géographiques, relations biographiques, autres éléments de contexte, récurrences des thèmes ou questions liés, modalités d'énonciation générales (logo, intitulés...) et spécifiques selon contexte
Intellectuelles et artistiques	Productions matérielles artistiques (écrits, œuvres plastiques, musicales...) Énonciations intellectuelles (écrits, enregistrements filmés ou sonores, terrain) Études sur	
Professionnelles (lié ou non à commercial)	Publications Textes de référence (manuels, guides, déclarations...) Formations (programmes, institutions) Site internet et documents de communication des associations Site des événements professionnels Données (statistiques) Terrain (observations interactions, entretiens et expérience)	
Populaires	Presse nationale et presse locale (papier et/ou internet) – articles et commentaires Sites internet et blog d'actualité et d'associations – articles et commentaires Réseaux sociaux – publications et commentaires Radios locales Données sur les pratiques (statistiques) Terrain : observations, entretiens informels	

Commerciales	Revue de littérature scientifique Terrain : observations Sites internet d'entreprises Publications et documents de communication des entreprises Données : indicateurs économiques du secteur d'activité	
Objets - techniques	Revue de littérature scientifique (différentes époques, disciplines...) Textes : normes, standard Données production	Pratiques et usages Savoirs-faire Modalités de circulation Normes standard et recommandations liées Aspects juridiques liés

Cette typologie à plat ne constitue qu'un point de départ indicatif du travail dans la mesure où de nombreux éléments croisent différents aspects et types de mobilisation. A titre d'exemple, les événements ou associations associent fréquemment des acteurs des différentes catégories.

Collecte, traitement et analyses

Pour certaines analyses, quelques éléments significatifs ont été retenus pour leur caractère représentatif sans qu'une collecte systématique soit utile. Certaines entrées de classifications, articles de dictionnaires et d'encyclopédies n'ont par exemple pas été systématiquement collectées du fait de leur redondance. Pour d'autres, l'absence de collecte systématique n'a pas pu être envisagée pour des questions logistiques. Pour ce qui concerne par exemple les productions musicales ou les émissions radiophoniques dans la Caraïbe, seuls quelques exemples significatifs ont été cités concernant l'énonciation caribéenne. L'identification systématique à partir de terme était difficilement envisageable du fait du caractère aléatoire de l'indexation de certaines productions, de l'éclectisme des outils de recensement et des nombreuses créations terminologiques, dont quelques-unes sont citées en exemple.

Certains textes poétiques ou politiques ont isolément fait l'objet d'analyses qualitatives et quantitatives spécifiques relatives au sujet : de la recherche spécifique de la récurrence de termes à l'analyse textuelle *a priori* utilisant des outils pluriels de *text mining* d'analyses

automatisés tel Voyant Tools⁷ permettant d'analyser divers aspects : nombre d'occurrences, régularité des emplois, réseau relationnel (proximité entre les termes et récurrence des proximités), constructions syntaxiques...

Certains types de données factuelles ont été utilisés de façon ponctuelle, d'autres ont fait l'objet d'une collecte qui tend à l'exhaustivité ou d'une collecte spécifique de type échantillon centrée sur certains aspects. Des outils de traitement et de visualisations différents ont été utilisés pour leur pertinence. A titre d'exemple, des listes sur des tableurs ont été constituées manuellement ou automatiquement intégrant un certain nombre de variables : automatiquement ou semi-automatiquement (plusieurs extractions) par exemple, pour recenser les répartitions de documents et partenaires des bibliothèques numériques analysées ; manuellement pour recenser les statuts politiques des territoires et les groupements dont chacun pouvait être membre ou encore les associations caribéennes qui avaient effectivement une dimension caribéenne. Pour interroger les trajectoires caribéennes intellectuelles et les modalités de rencontre entre des mouvements et des lieux, une carte Google a été réalisée à partir du recensement de récurrence d'événements ou d'espaces de publications et d'informations biographiques corrélées.

Analyses bibliométriques complémentaires : études globales sur les usages terminologiques

La question de la représentativité des usages ne peut être uniquement sectorisée par élément analysés mais doit faire l'objet d'analyses globales. Les analyses bibliométriques sur de vastes bases de données bibliographiques ont été identifiées comme une méthode pertinente pour mesurer le poids de l'usage dans l'environnement informationnel. Sont considérées ici comme bases bibliographiques, des sites qui permettent d'effectuer des recherches sur des champs distincts des références bibliographiques de documents indexés, qu'ils rendent ou non disponible le texte intégral des documents.

Les bases bibliographiques citées ont été sélectionnées pour leur volumétrie (plusieurs millions de références bibliographiques) et l'importance de leurs communautés d'utilisateurs, c'est-à-dire pour leur représentativité, à la fois des productions et des usages, et donc leurs capacités à renseigner également sur des circulations opérantes. Certaines analyses bibliométriques ont été comparées afin de confirmer ou d'infirmer des résultats.

⁷ Stéfán Sinclair & Geoffrey Rockwell [concepteurs], *Voyant Tools* [outil en ligne de data mining], URL : <http://voyant-tools.org>

Bases de données bibliographiques utilisées : Gallica (bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France), Google Books (base des livres numérisés par l'entreprise Google), Amazon [livres] (base bibliographique commerciale de vente de livres de la société éponyme), Scopus (base bibliographique de publications scientifiques internationales de l'entreprise Elsevier), Google scholar (moteur de recherche de l'entreprise Google permettant d'interroger les données bibliographiques des publications scientifiques internationales).

Les analyses bibliométriques utilisées concernent des mesures quantitatives soit à un instant T (ensemble des publications recensées répondant à un critère), soit globale sur une période délimitée par les champs dates de publication, soit présentant l'évolution historique de l'usage. Scopus et Google Books via l'outil NgramViewer, sont les seuls outils qui permettent la visualisation de l'évolution historique de la présence des termes dans les résultats. Les analyses bibliométriques comparatives utilisant différentes bases n'ont été utilisées que ponctuellement, notamment à des fins de vérification des résultats sur des périodes limitées, du fait des différences notoires de couverture temporelle des bases. Les comparaisons des usages terminologiques pour différentes langues ont privilégié les outils internationaux les plus vastes. Quelques exemples d'analyses bibliométriques figurent en annexe.

Analyses complémentaires : étude des interfaces numériques

Outre des analyses ponctuelles dédiées à certains sites internet, les bibliothèques numériques ont fait l'objet d'une analyse comparative des interfaces selon une perspective sémiotique : nom, url, logo, couleurs, modalités de navigation ont été les principaux points analysés.

Terrain : observations et entretiens

Plusieurs méthodes qualitatives ont été croisées. Les seuls entretiens semi-directifs enregistrés ont concerné quelques acteurs des bibliothèques numériques. Les entretiens informels ont donné lieu à une prise de note immédiate ou différée. Les réponses se sont avérées moins altérées par la rigidité du dispositif dont les limites ont rapidement été constatées (les mêmes acteurs avaient des propos très différents en dehors du dispositif).

Nous avons mené divers types d'observation. Les observations « distancées » de situation d'interactions ont notamment été menées pendant les interventions des colloques et conférences et dans les espaces informels autour des événements (couloirs, pauses...). Les observations pleinement participantes, pendant des réunions, journées de travail et ateliers ont été les plus fréquentes et actives pour l'analyse des acteurs professionnels du patrimoine issus

d'institutions publiques et d'organismes privés, mais n'ont pas non plus rendu possible une prise de note simultanée. Elles ont permis d'analyser des discours, pratiques et postures.

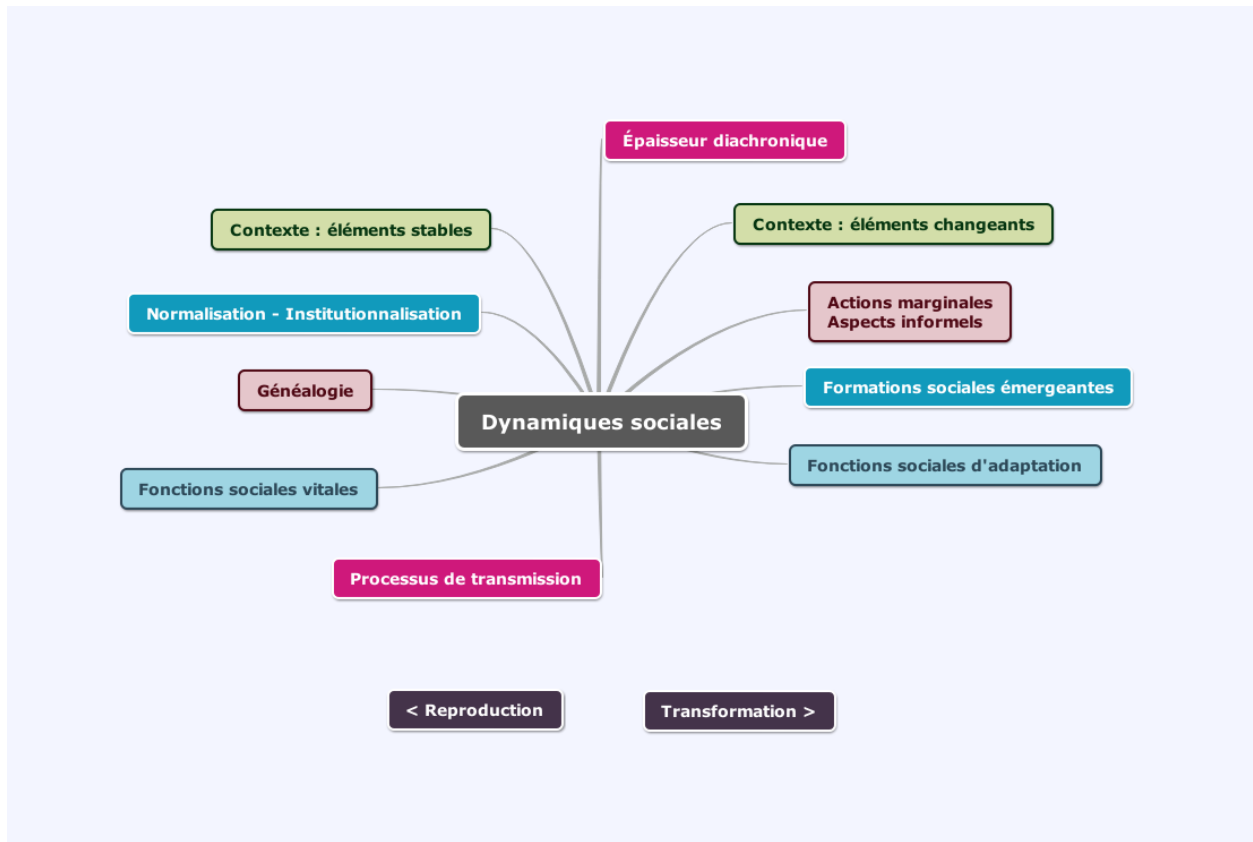
Nous avons également pris des notes et parfois des photographies de panneaux explicatifs ou des modalités de scénarisation lors de visites patrimoniales et d'expositions d'art contemporain qui énonçaient une relation au passé ou à des thématiques abordées au sujet de la Caraïbe.

Ces éléments d'analyse se sont ajoutés aux connaissances déployées depuis 10 ans sur les collections imprimées et numériques comme sur les acteurs du patrimoine en tout genre (bibliothécaires, conservateurs, archivistes, chercheurs, passionnés investis dans la vie associative, guides, opérateurs privés...) avec lesquels nous sommes en contact sur bon nombre de territoires.

L'analyse transversale

L'analyse transversale de sources éclectiques permet de dégager des fonctions sociales dans le cadre desquelles les composants du sujet interviennent, de façon stable et récurrente ou relative à un contexte et plus mouvante. Les convergences qui s'opèrent et les contradictions, concurrences, oppositions ou paradoxes à l'œuvre dans les divers usages et mobilisations peuvent ainsi être relevés. L'analyse peut alors prendre en compte à la fois l'épaisseur historique et l'évolution historique, relatives aux associations et dissociations qui interviennent dans les logiques d'autonomisation et/ou de recompositions des ingrédients. Ainsi, les mouvements tendant vers la permanence et ceux tendant vers la transformation entrent simultanément en scène dans la composition d'un phénomène social qui articule, de façon constamment renouvelée, plusieurs constellations idéelles elles-mêmes combinatoires. Le poids des différents ingrédients et les éventuelles contradictions qu'ils entretiennent influent sur ce qui peut apparaître comme des transformations ou des continuités plus ou moins fortes. Les observations transversales ont permis de dresser le schéma indicatif suivant.

Les composants des dynamiques sociales



I. L'ESPACE COMMUN ET L'INSTITUTIONNALISATION DU PASSE

OBJECTIFS ET INTRODUCTION GENERALE DU CHAPITRE

Ce chapitre montrera que le traitement du passé -autant que sa préfiguration, l'imaginaire du présent comme un passé potentiel pour les Hommes à venir- se trouve au centre de fonctions sociales essentielles qu'on retrouve, sous différentes formes, dans toutes les sociétés. La conscience de la mort et son corollaire la nécessité de la transmission des savoirs assurant la continuité du groupe et la survie des individus font intimement partie de la condition humaine et du « faire société ».

Ces dynamiques prennent cependant corps en des lieux, selon la spatialisation des Hommes, leur façon d'habiter, de percevoir le monde et de penser ou de mettre en œuvre l'organisation sociale. Elles se déploient selon des contextes et des historicités. Les modalités de transmission de la connaissance, de déplacements des Hommes et, de circulations des productions, contribuent à façonner effectivement la relation au passé et influent sur les imaginaires du devenir.

La notion de « patrimoine » connaît une histoire particulière liée à l'inscription volontaire sur des supports matériels, et à sa place dans l'instauration de système de légitimation des groupes en des espaces physiques administrativement et politiquement délimités qu'il conviendra d'examiner.

L'institutionnalisation du patrimoine à différentes échelles a accompagné l'institutionnalisation des territoires avec une forme paroxysmique très particulière lors de la période de formation des identités nationales européennes. Il s'agit de comprendre les héritages, contextes, modalités de circulations (technologies, techniques...) et de traitement des objets qui ont rendu possible ces convergences, aboutissant à la sédimentation et la propagation d'une définition « naturalisée » du patrimoine. Cette définition que nous qualifions de « traditionnelle », en vigueur jusqu'à la fin du XXe siècle, a toujours une influence forte en ce début de XXIe siècle.

Quelles sont ses modalités de publicisation spécifiques du passé ? Selon quels « assemblages », quelles convergences ou articulations le patrimoine a pu devenir un outil de (dé)légitimation de l'espace commun ?

Il s'agira ensuite d'observer les profonds changements de paradigmes qui s'opèrent depuis la fin du XXe siècle, le contexte et les tensions perceptibles dans cette période de recomposition où le mythe institué de la superposition-fusion entre un espace culturel, un espace politique et un espace géographique se fissure.

Pour analyser les corrélations entre l'institutionnalisation du patrimoine et la façon dont les espaces communs sont conçus, nous adopterons différents postes d'observation situés tour à tour du côté des discours et des pratiques. Cette alternance permet de passer des espaces discursifs parfois typifiés autour du patrimoine -comme c'est le cas des fictions instituant des communautés imaginées de la nation-, à des questionnements situés au cœur de l'observation de réalités « organiques » complexes telles que les bibliothèques.

1.1. INTERROGER LE PATRIMOINE : FONCTIONS SOCIALES, SPECIFICITES, INGREDIENTS DE LA PATRIMONIALITE ET VOISINAGE CONCEPTUEL

1.1.1. Introduction : patrimoine, l'impossible définition

Les interactions entre la relation au passé (qu'il soit effectivement passé ou anticipé comme tel) et la formation des espaces communs constituent le fil conducteur de ce travail. En français, c'est le terme *patrimoine* qui induit, avec le plus de prégnance, cette question. Si nous ne voulons pas user de lourdes périphrases permanentes, nous devons donc l'utiliser et le placer au centre de ce travail. Cette contrainte linguistique présente cependant un intérêt particulier, dans la mesure où l'idée de patrimoine a eu une influence considérable à travers le monde sur l'institutionnalisation du traitement du passé et de la légitimité des groupes, dynamique largement étudiée dans ce chapitre.

Si tout terme est façonné dans et par la langue, celui de *patrimoine*, exprime cette dimension avec une densité paroxysmique.

Rappelons avant toute chose que le terme *patrimoine* (et ses équivalents en espagnol, italien ou portugais) est propre aux langues latines. Aucune autre langue ne semble disposer d'un seul terme pour recouvrir des emplois si distincts et la totalité des idées imbriquées autour de la notion de patrimoine, comme le constate Frédéric Barbier en étudiant notamment l'allemand et le hongrois (Barbier, 2004). L'espace commun, la puissance, le capital et la transmission sont les idées qui gravitent autour du patrimoine, se retrouvent de façon plus ou moins intense, déterminant des ramifications plus ou moins denses. *Patrimony* en anglais est par exemple très restrictif et semble de moins en moins usité. *Legacy* semble relever surtout la dynamique de l'hérité comme un donné qui rend passif celui qui reçoit. Le terme *heritage* dont l'usage semble exponentiel, est plus proche, car d'usages plus vastes, il ne couvre cependant toujours pas la totalité des usages possibles de patrimoine. Ces deux termes n'y suffisent pas non plus puisqu'ils ne recouvrent par exemple pas les définitions économiques du patrimoine. *Assets* voire *assets* ajouté à *liabilities* qui correspondraient à *actifs* et *passifs* sont nécessaires pour faire apparaître le sens économique de patrimoine. Si c'est l'équivalence *heritage* qui s'approche le plus de patrimoine, il convient de relever qu'elle n'aura donc pas rigoureusement les mêmes résonances.

La complexité du terme patrimoine se mesure, de façon contemporaine, à la difficulté de trouver des définitions génériques, qui seraient présentées comme des énoncés uniques valables pour tous les emplois. Les dictionnaires contemporains en font l'économie et proposent directement la liste de différents sens plus ou moins détaillés ou généraux sans définition préalable commune. Il en va de même pour les encyclopédies. L'article « patrimoine » n'existe pas dans *Wikipédia* en français, il renvoie à une page d'homonymie qui propose des liens vers différents articles « Patrimoine culturel », « Patrimoine (droit) », « Patrimoine (finance) », « Patrimoine immatériel », « Patrimoine génétique », « Patrimoine naturel », « Patrimoine mondial », « Patrimoine géologique », « Patrimoine (magazine) », à l'intérieur de rubriques. *L'Encyclopaedia universalis* ne propose pas non plus un article unique « Patrimoine », mais trois articles portant ce titre dans des rubriques différentes et douze articles qui portent le terme patrimoine dans leurs titres et incluent d'autres éléments.

Du point de vue de la recherche universitaire ou de la littérature professionnelle, les définitions génériques proposées reflètent généralement, de façon induite, le champ dans lequel elles s'inscrivent. Un ouvrage juridique va proposer une définition juridique du patrimoine, un ouvrage économique une définition économique, un ouvrage professionnel, une définition professionnelle et ainsi de suite. Les définitions générales sont également marquées, toujours

de façon induite, par l'aire géographique, politique (...), dans laquelle elles s'inscrivent. A titre d'exemple, l'ouvrage *La notion de patrimoine* de Jean-Pierre Babelon et André Chastel (Babelon, Chastel, 1994) est en fait profondément centré sur une histoire « du domaine français, des biens français, de la sensibilité française au passé » et pourrait-on dire, sur les représentations que les auteurs s'en font et/ou qu'ils souhaitent véhiculer.

Une définition générique, capable de recouvrir la multitude des emplois, dans toutes les disciplines (sciences humaines et sociales, sciences exactes et naturelles, sciences juridiques) et dans tous les contextes, ressemblerait à quelque chose de confus comme :

Les éléments matériels et/ou symboliques dont on dispose,
qui nous ont été transmis et/ou que l'on envisage comme transmissibles,
auxquels on confère une certaine durabilité

Le « on » et les « et/ou » et les superpositions nécessaires montrent que le patrimoine se trouve toujours pris dans de multiples ambiguïtés : entre matérialités et abstractions, entre passé comme antériorité ou comme antériorité imaginée au présent pour le futur, entre propriété et usage, entre singulier et collectif. Le patrimoine se situe dans ces entre-deux qui font que même si une définition tend vers l'un des aspects, d'autres sont présents, même lorsqu'ils ne sont pas énoncés, un peu comme s'ils planaient autour de ce qui l'est. Cet aspect fondamental du terme patrimoine, a permis et permet de rendre extrêmement glissants les signifiés.

Il n'est donc pas réellement possible de définir le patrimoine.

Il conviendra donc dans cette partie introductive de l'interroger tant sous l'angle des fonctions sociales qui peuvent être communes à l'organisation des Hommes, qu'en questionnant ses spécificités. Ces dernières sont diverses : des questions étymologiques aux « voisinages conceptuels » autour desquels l'idée de patrimoine se déploie par influence et différenciation à l'interrogation de l'historicité des relations qui ont pu préfigurer l'institutionnalisation du patrimoine.

La relation est notre fil conducteur tout au long de ce travail ; l'interaction entre des idées et leurs incarnations qui gravitent dans un champ proche, leur voisinage, leur familiarité, leurs ambiguïtés, leurs emprunts, leurs glissements, leur interpénétration, est notre point focal. Notre hypothèse est que l'étude des recompositions de la société doit prendre corps dans ces interactions, tant dans ce qui apparaît comme l'épaisseur des concepts que dans le caractère poreux des frontières qui les distinguent *a priori*, les articulent, et ouvre une infinité de

réagencements possibles. Ces interactions de voisinage, les permanences qui les traversent, les tensions qui les animent, leur font prendre corps, agissent comme le miroir des continuités et des ruptures de la société. Nous nous attarderons donc sur ce qui entre en dialogue pour forger une idée du patrimoine ; un dialogue dans lequel il puise sa persistance et sa plasticité. En somme, des fonctions sociales aux spécificités du patrimoine, nous tenterons de définir notre « constellation discursive » (Foucault, 1969 : 88) autour de l'espace commun et de la relation au passé, et de tracer « l'espace où divers objets se profilent et continûment se transforment » (Foucault, 1969 : 46).

1.1.2. Le patrimoine : l'une des manifestations du « faire société »

Pour Béatrice Galinon-Melenec l'Homme se distingue de l'animal par : « [...] ses capacités d'abstraction et de connaissance le conduisant à penser l'identité de son espèce et ses conditions de développement dans une vision de plus en plus élargie dans l'espace et dans le temps. » (Galinon-Melenec, 2011 : 364).

Cette spécificité de la condition humaine ne devrait-elle pas être établie en amont, depuis la conscience réflexive et anticipée de la mort et son lien inextricable entre l'individu et la dimension collective ? La conscience de la mort est bien une permanence de l' « aventure humaine », à la source de l'organisation sociale et de la culture comme le démontre la thèse de Luc Bussièrès (Bussièrès, 2009 : 1-10). La mort des autres est liée à la conscience de sa propre mortalité dont on ne peut faire l'expérience. Le patrimoine est l'une des nombreuses manifestations mises en œuvre par l'Homme pour faire face à la mort de l'autre comme à la préfiguration de sa propre mort, qui ne peut être réellement imaginée que depuis la seule expérience vécue ; la perspective de ceux qui restent en vie. C'est au cœur de la formation complexe de cette conscience que se déploie la nécessité d'établir la continuité entre l'être et la société, entendue comme des Hommes organisés en espace(s) commun(s), quelles qu'en soient les dimensions, les échelles et les modalités.

Le patrimoine « passage » social : deuil, rupture, continuité

Le patrimoine jouxte la mort, mort passée (héritage) ou préfigurée (patrimonialisation du présent). On constate qu'il est mobilisé de façon contemporaine à des fins collectives pour supporter des ruptures fortes dans les modes d'organisation de la société (qu'elles aient des causes économiques, qu'elles soient provoquées par des guerres ou des catastrophes naturelles). Il a pour fonction d'assurer le deuil, de maintenir la continuité du groupe et porte peut-être l'espoir que le passé serve de ressource à la construction de l'avenir. Michel Colardelle le compare à « un rite collectif de passage » dont la vocation est pour lui de « supporter le changement » (Colardelle, 1998 : 134). Comme l'écriture de l'Histoire, la patrimonialisation peut « être tenue pour un acte de sépulture » (Ricoeur, 2000 : 648). C'est d'ailleurs parce que son évolution et ses recompositions suivent de si près celles des sociétés, que l'analyse de ce qui se dit patrimoine apparaît avec tant de pertinence pour des chercheurs issus de disciplines extrêmement variées (histoire, géographie, anthropologie, sociologie, littérature, langues et civilisations, sciences juridiques, sciences politiques, information-communication...).

Avec la mort vient le sentiment de perte, de ce et ceux qui ne seront plus. Le patrimoine porte la perte permanente et irrémédiable (parfois la potentialité de la perte, la menace de la perte, la perte imaginée), malgré ou avec sa fonction remédiatrice. Il est le fragment de l'achevé qu'il symbolise, une relique. Cette forte association avec la mort, le passé et la présence de l'absent lui confère son caractère sacré, support de récits, des mythes qui rencontrent et nourrissent les aspirations collectives et évoquent les liens patrimoine-mémoire-imaginaire. Ses fonctions thérapeutiques tiennent également à sa capacité de faire vivre aux sujets une forme d'expérience de l'absent proche du mythe. Claude Lévi-Strauss souligne la force thérapeutique du mythe vécu, activateur des fonctions symboliques de l'inconscient et ajoute :

« Que le mythe soit recréé par le sujet ou emprunté à la tradition, il ne tire de ses sources, individuelle ou collective (entre lesquelles se produisent constamment des interpénétrations et des échanges) que le matériel d'images qu'il met en oeuvre ; mais la structure reste la même, et c'est par elle que la fonction symbolique s'accomplit » (Lévi-Strauss, 1949 : 25-26).

Le patrimoine a un pouvoir symbolique. Tout ce qu'il désigne est d'ailleurs chargé d'une valeur *a priori*, du simple fait de sa désignation. Il symbolise, selon la perspective, la rupture ou le lien

entre la vie et la mort qui le lie aux mythes, aux croyances, aux religions, d'où il puise sa capacité d'étendre la richesse matérielle à la richesse symbolique.

Cette fonction dans laquelle s'inscrit le patrimoine se manifeste donc dans toutes les sociétés humaines, selon différentes formes rituelles et conceptions de la mort. Elle revêt une part de sacralité et de profane -qui n'est pas nécessairement divine ou religieuse-, dans la mesure où elle s'établit dans le lien profond entre la vie terrestre et l'absence de vie terrestre telle qu'elle est expérimentée et peut être partagée. Quelles que soient les sociétés, la mort ne peut être envisagée sous l'angle unique de l'absence. Elle doit trouver une *incarnation* dans le présent, dans les corps, dans l'environnement et/ou dans les objets, qui de ce fait, revêtent une charge symbolique.

Mémoire, connaissances et savoirs

De même, dans toutes les sociétés, la question des connaissances et des savoirs –non pas selon une définition académique, mais dans le sens le plus vaste que ces termes peuvent recouvrir-, est constitutive de l'existence du groupe et de l'idée d'espace commun. Les connaissances et savoirs des individus ne s'établissent pas en dehors de l'existence sociale. Les corps singuliers vivants sont porteurs d'éléments, liés, de façon constitutive, à l'espace commun, à sa mémoire et à son devenir. Les biographies sont toujours constituées dans et avec des espaces communs.

La conscience anticipée de la mort est associée à la conscience de la nécessité de transmission des connaissances. Chaque corps singulier a donc une fonction médiatrice d'appropriation et de passeur d'éléments du corps collectif et de son passé. De tout temps et en tous lieux, les Hommes développent des techniques et des pratiques pour garantir les capacités de transmission selon des conceptions toujours différentes de ce qui doit être transmis et de la façon dont on doit ou peut le transmettre. On ne peut évoquer la mémoire, les savoirs et les connaissances, sans rappeler que la spatialisation joue un rôle fondamental dans les processus cognitifs. Au-delà du rôle de la spatialisation dans la mémorisation des événements effectifs, l'ordre, la place des éléments les uns par rapport aux autres, se retrouvent dans toutes les techniques mnémoriques des arts de la mémoire pratiqués dans l'Antiquité qui convoquent directement des lieux, aux *kipus* incas (Deveri, 2009) ; qu'elles utilisent ou non des objets.

Au-delà des corps et des productions de l'Homme, les composants de l'environnement (les arbres, les pierres) peuvent être considérés comme support de la médiation des connaissances et savoirs, soit parce qu'on leur attribue une fonction dans des pratiques, soit parce que leur

emplacement contribue au faire sens et renvoie à l'histoire des groupes. Leur rôle médiateur peut être intégré de façon plus ou moins pérenne dans les mémoires sociales, concourir à une sémiotisation qui contribue à une forme de langage symbolique verbal ou non verbal intégrée aux pratiques culturelles.

La relation à la mort des corps physiques est constitutive de l'existence du groupe et de sa continuité. Mémoire, connaissances, imaginaire, conceptions de la mort, rituels, éléments symboliques, ordre sacré et profane, sont au cœur des modalités complexes et multidirectionnelles de connexions, de relations dans le temps et l'espace établies entre les Hommes ; en somme des modalités de communication intrinsèquement associées aux espaces communs. Si c'est l'articulation de ces fonctions sociales qui nous intéresse, force est de constater qu'elles revêtent chacune et dans leurs interactions des formes extrêmement diverses à tous points de vue dans les différentes sociétés, chacune est liée à une multitude de facteurs plus ou moins stable ou instable et de plus en plus connectée et/ou imbriquée. La question de la durabilité (assurant une certaine sédimentation) et celle du changement, des capacités d'adaptation, qui peuvent paraître antagonistes, coexistent profondément dans l'imaginaire de la continuité du groupe.

Si tous les groupes humains ont besoin de symboles, de mythes permettant de supporter la réflexivité de la condition humaine (la conscience de la mort) tout en maintenant la continuité de l'être et du groupe, ces symboles n'investissent pas nécessairement les mêmes entités et ne prennent des formes ni similaires ni immuables. Le patrimoine répond à ces fonctions, mais n'est qu'une manifestation parmi d'autres. A titre d'exemple, Henri-Pierre Jeudy évoque la non-existence de l'équivalence du terme patrimoine au Japon jusqu'à une période récente. Le Japon présentait une structure tradition/modernité aux formes très différentes qui n'envisageaient pas la conservation de ruines ou l'attachement à l'intégrité d'un lieu ancien selon les mêmes modalités (Jeudy, 2008 : 18).

L'idée de patrimoine a ceci de spécifique, qu'elle présente un assemblage ou une articulation de ces différentes idées, même si elle leur confère des incarnations très spécifiques et tout à la fois multiples, qui prennent aussi corps dans cette dimension articulatoire. Elle est irriguée par ces idées autant qu'elle entre en tension avec elles. C'est bien ce qui permet les réassignations de sens au cours du temps, comme la juxtaposition ou la coexistence de définitions diverses, voire paradoxales, selon des **contextes**.

Nous tenterons donc une approche généalogique des spécificités du patrimoine dans la formation de l'espace commun, autour de ces fonctions et des articulations linguistiques et

sémantiques avant de nous intéresser aux prémices de l'institutionnalisation, à ce qui a rendu possible la patrimonialité, ou l'imaginaire du « devenir patrimoine » des choses.

1.1.3. Les spécificités du patrimoine

L'espace commun entre clôture et ouverture : une interrogation étymologique *Pater-munio*

Le latin *patrimonium* est construit à partir de : *pater* et *munio*. Au-delà des traductions littérales, ou *pater* signifie père et *munio* bâtir une enceinte, on pourrait dire schématiquement que *munio* se réfère, de façon plus vaste, à la définition de l'espace commun, et *pater* à celui qui a autorité pour le représenter, le gérer.

Ces deux aspects idéels restent peu interrogés tant des définitions réitérées ont naturalisé une simple traduction de *patrimonium* en « biens hérités du père », entendu comme père biologique, et qui correspondait à la constitution du droit français. La proximité des termes utilisés pour les différentes définitions publiées à plusieurs siècles d'intervalle montre le mimétisme et le recyclage du discours qui s'opère, tout particulièrement dans le type d'énoncé des dictionnaires qui relève de la formalisation de la connaissance, de l'ordre et de la catégorisation. La réitération de cette définition lui confère un caractère absolu. Le fait que *Patrimonium* soit un terme romain intégré au corpus juridique (notons qu'il revêt par là même un caractère officiel et un écho au devoir), explique la définition littérale qui sera choisie, finalement parce qu'elle correspond à la formation du droit en France et dans de nombreux pays. La définition juridique de la famille, du caractère privé, de la richesse et de la valeur matérielle se structure autour du père biologique. A tel point qu'à certaines périodes, le père a pu contraindre juridiquement ses enfants à léguer à leurs descendants le patrimoine que lui-même leur léguait. Le patrimoine, historiquement, est imprégné du devoir de transmission fidèle, de génération en génération. Cet aspect creuse la notion de parenté, de famille, vers un passé dont l'individu n'a pas nécessairement de mémoire immédiate, donc vers le caractère ancestral, avec ce qu'il peut comporter de sacré et de collectif. Il impose le devoir de préserver le groupe dans la durée. Il est intéressant de noter que la famille, bien qu'inscrite principalement dans la sphère juridique du privé, est le groupe premier, légitimé juridiquement et symboliquement, car il représente

aussi cet entre-deux entre l'hérité et le construit, entre l'idée de la détermination et celle de la liberté (même dans le cas où il peut s'agir d'une liberté entravée).

Cependant, à Rome, ces notions recouvraient des réalités bien différentes du sens biologique qui s'est sédimenté plus tard.

La « paléontologie du patrimoine » romain (Vacher de Lapouge, 1927 : 92) entreprise par Georges Vacher de Lapouge -au-delà de la tonalité désuète du texte- souligne des aspects forts intéressants de ces distinctions. Elle met en relation l'émergence du droit romain avec le contexte d'appropriation par les vainqueurs de la ville, de l'espace et de l'organisation sociale (p. 92). C'est au moment de la création de Rome qu'émerge selon lui la question de la séparation entre patrimoine d'Etat et patrimoine privé. La vision antique établit, selon l'auteur, les biens conquis comme des biens communs indivis partagés de façon régulière et non selon les prises individuelles, de façon à éviter les rivalités. Il semble difficile d'établir le moment précis où apparaît la notion de patrimoine privé. L'auteur suppose qu'elle se déploie avec les subdivisions les plus petites, les *patresfamilias* et attribue à ce partage venant du haut, le fait que le bien commun plus vaste « plane » toujours des siècles plus tard sur l'idée de bien privé. L'auteur explique (p. 95) que l'idée de *paterfamilias* n'avait alors rien à voir avec la traduction littérale « père de famille ». S'appuyant sur le fait que *pater* était le titre des rois, des dieux et des sénateurs, il le définit par *celui en qui est la puissance*. *Pater* était celui qui avait autorité sur la *familia*, dont le sens était encore très différent de la famille contemporaine :

« familia, c'est philologiquement la collection des famuli, et famulus c'est l'esclave de même race que le maître, le guerrier, la femme, l'enfant de la nation voisine, réduit part son sort de là guerre à une condition inférieure. »

Il ajoute que la famille se constituait également par le rapt, notamment pour ce qui concerne les femmes. La famille, pas plus que l'hérité, n'est fondée sur un lien biologique. Le *paterfamilias* s'apparente à celui qui a la puissance et gère une sorte de « domaine » incluant des individus aux statuts différents, des terres et des biens meubles. Il est le *herus* (d'où provient le terme héritage), propriétaire foncier, au centre de cet héritage et de cette famille déployés dans l'idée d'une société définie par un territoire. L'auteur indique que :

« l'affectation de la personne, des sacra, du patrimoine, ne fut point faite exclusivement au guerrier direct concessionnaire, elle fut faite à sa descendance présente et future, civile ou naturelle, comme formant avec lui une seule unité morale perpétuelle ».

La masculinité est associée à celui qui possède ce pouvoir de gérer la société, d'en porter la responsabilité ; idée qui se perpétuera pendant de longs siècles du point de vue juridique et politique.

Pour revenir à la question du patrimoine en droit romain, Yan Thomas (Thomas, 2002 : 1432) relève que la distinction entre les choses estimables et marchandes et les choses inestimables et réservées existent en droit romain. Ce qui est de droit divin n'est dans les biens de personne, les choses publiques sont le bien de tous. La notion de bien commun symbolique, recouvrant ou non des matérialités, existe déjà. Certaines choses « peuvent être retranchées de l'aire d'appropriation et d'échange » pour être « affectées aux dieux ou à la cité ». L'auteur va plus loin en considérant que les choses patrimoniales sont caractérisées du point de vue de celles qui ne le sont pas et conclut à ce propos qu'il y a un voisinage entre le sacré, le religieux et le public. Ce qui est destiné à l'usage public comme un forum ou un théâtre est distinct des biens de la cité. Plus loin, son étude ramène à un aspect fondamental, le lien entre le sacré et le lieu :

« Pour constituer une chose sacrée, indisponible aux *singuli homines* (ce en quoi elle était dite aussi religieuse) et mise à l'écart de tout patrimoine privé comme de tout commerce onéreux ou gratuit – de toute propriété, vente, succession, de tous legs, don, promesse ou gage - il fallait commencer par consacrer et dédier à un dieu une enclave strictement délimitée sur le sol - un locus - avec l'édifice que, généralement, il portait. » (Thomas, 2002 : 1440).

L'espace commun public est donc historiquement étroitement associé au marquage de l'espace physique. Contrairement à ce que pourrait laisser apparaître les définitions postérieures, il y a donc bien, dès l'époque romaine, « une enclave d'appropriation collective qualifiée d'inappropriable, sur le double mode du public et du sacré » dans laquelle la dimension symbolique du patrimoine a pu puiser.

La relation entre biens matériels disposant de propriétaires (individuels, ou représentant d'une collectivité) et biens communs symboliques inaliénables perdurera au cours du temps. La coexistence des deux idées fait notamment son retour plus tard avec les biens de l'Eglise. A partir des biens matériels de l'Eglise, dont la référence est ancienne et récurrente (patrimoine de la chapelle, du Pape ou des Saints) -on retrouve des traces dans les emplois du terme recensés au moins dès 1345 selon Frédéric Godefroy (Godefroy, 1881-1902)-, s'opère de nouveau une dématérialisation « On dit aussi que le bien de l'Eglise est le patrimoine des pauvres » (Furetière, 1690). La symbolique des richesses et le caractère collectif s'installent à côté des richesses et des biens matériels transmis par le père, auxquels les définitions et

usages recensés dans les dictionnaires historiques français, espagnols, italiens et portugais du XVe au XIXe siècle, se réfèrent systématiquement. Dans *Patrimonium*, l'idée de *pater* dépasse donc la simple le géniteur et incarne une autorité sociale qui peut s'appuyer sur des socles divers (Marchesini, 2012).

Le patrimoine inclut tant l'idée de connexion à un ensemble (la famille, la cité, la religion) et à ses espaces physiques référents que l'idée de possession matérielle ou symbolique (à un, à tous ou à personne).

Le *munio* est tout aussi complexe dans son référent à l'espace commun. S'il renvoie à l'idée concrète de bâtir, de construire des murailles pour protéger ou préserver –qui peut induire un danger extérieur-, il renvoie aussi à un espace idéal. *Munio* recouvre donc finalement dans son sens le plus vaste, la dynamique de construction de l'espace ou de « l'ensemble » produit par les Hommes.

Le patrimoine porte bien l'empreinte de l'ambiguïté permanente entre la définition d'un espace commun idéal et l'addition des référents historicisés concrets qu'il évoque. Il se déploie dans cette dynamique abstraction/matérialités, selon différentes façons historicisées d'envisager le projet social, ses modalités de construction, ses publicisations et ses légitimités.

Le fait que le patrimoine, comme les « identités collectives », puisse être conçu comme un espace clos, délimité depuis l'intérieur par rapport à un extérieur et selon une organisation définie par une autorité masculine puise dans l'historicité des mobilisations politiques. (Re)penser, (dé)(re)construire le patrimoine pourrait alors toujours signifier (re)penser, (dé)(re)construire les modalités de continuité et de relation entre les Hommes dans le temps et dans l'espace.

L'inscription volontaire matérielle

La plus importante spécificité concrète du patrimoine s'établit dans une relation d'interdépendance avec *l'inscription volontaire matérielle*. Si les objets, les lieux, les Hommes, les éléments de l'environnement peuvent être médiateurs, supports du passé, l'inscription volontaire matérielle induit ou déploie des spécificités. Pour être identifié comme tel, l'acte doit être reconnu comme une énonciation asynchrone et associé à la volonté de transmettre un message durable, donc associé à la continuité du groupe. Le « produit », et/ou ses représentations, peuvent circuler dans le temps et dans l'espace. Cet élément impacte profondément plusieurs aspects des fonctions sociales précédemment envisagées et plus particulièrement la mémoire, les connaissances et savoirs, les capacités de stockage, les

modalités de transmission et de réappropriation. Cette dimension combinatoire est structurelle et structurante.

Elle institue un ordre spécifique de la relation au passé dans l'espace commun. Elle pose de nouveau la question des modalités de la légitimité, mais également du pouvoir entendu comme capacité : « pouvoir de faire mémoire » comparable pour Ricoeur au « pouvoir parler, pouvoir agir, pouvoir raconter, pouvoir être imputable de ses propres actes au titre de leur auteur véritable. » (Ricoeur, 2000 : 454). Le pouvoir d'agir sur la dimension sociale dans le temps se trouve associé à la capacité de produire des inscriptions volontaires matérielles ou de conférer à des matérialités des dimensions communicationnelles asynchrones et de les intégrer publiquement à l'espace commun dans la durée. Les éléments inscrits construisent la perception d'une relation fiable au passé. Ainsi, si Bruno Ollivier peut affirmer « La langue et l'écrit, avec les monuments, quand ils existent, sont les éléments qui relient le plus sûrement au passé. » (Ollivier, 2007 : 113), c'est bien parce qu'il s'agit d'inscriptions volontaires matérielles considérées comme des actes de communication asynchrones. Cette dynamique confère un statut patrimonial et un pouvoir à des objets qui seront considérés comme objets-signes.

Il convient alors de s'interroger sur la question du statut de l'objet patrimonial et plus spécifiquement sur les conditions et les modalités de création d'un ordre symbolique et leur effectivité. Si l'objet patrimonial se suffit à lui-même, c'est qu'un réseau de signification a pu être suffisamment sédimenté pour pouvoir faire symbole et être reconnu malgré la distance temporelle. Cette question est d'autant plus intrigante lorsqu'il ne s'agit pas d'un texte, dont on peut considérer, dans une certaine mesure, le formalisme du message. La volonté de signifier, le caractère anticipatoire de la relation au passé et la relation entre l'objet et le corps collectif se manifestent bien avant que la notion de patrimoine ne s'institutionnalise.

1.1.4. Prédire le patrimoine : les ingrédients de la patrimonialité

La capacité à préfigurer la patrimonialité d'un objet dès le moment de sa création ou de son acquisition a été peu étudiée. Nous examinerons la volonté de conférer aux objets une dimension symbolique capable de traverser le temps. La question de l'anticipation et donc de l'intention apparaît alors essentielle dans la qualification ultérieure de l'objet. Plus cette anticipation et cette production de sens sont réitérées, plus l'objet acquiert une valeur

symbolique forte et peut devenir un patrimoine incontestable. Cette anticipation et cette intention préalables définissent les objets de patrimoine. Si tout patrimoine peut être considéré comme trace de quelque chose, et toute trace matérielle peut devenir un objet patrimonial, c'est bien, du point de vue dans l'espace commun publicisé, la reconnaissance de l'énonciation et sa relation à l'inscription qui distingue le patrimoine de la trace.

Comment expliquer que certains objets aient pu traverser les siècles bien avant les mesures institutionnelles de protection du patrimoine ? Comment l'objet a-t-il pu être présenté comme inaliénable aux générations suivantes contraintes d'en assurer la conservation et la transmission aux générations futures ? Comment a-t-il pu acquérir une certaine « densification sémiotique » pour reprendre une expression de Yves Jeanneret (Jeanneret, 2014, 100) ?

En amont de l'acte de création, celui qui crée, commande (le maître d'ouvrage) ou acquiert peut définir des critères permettant d'imaginer le devenir-patrimoine d'un objet. Il a en quelque sorte, le pouvoir de « prédire » le patrimoine. Les exemples qui suivent sont principalement choisis autour des monuments et édifices qui condensent de nombreux critères qui ont été *a posteriori* utilisés pour définir institutionnellement le patrimoine.

La pérennité

La forme contribue, pour une part importante au « faire langage » du patrimoine. Du point de vue des matériaux, la « noblesse » a souvent été considérée à l'aune de la capacité à résister au temps (or, diamant, marbre...). Le matériau de construction distingue le peuple des classes dominantes dans l'habitat de nombreuses sociétés (Rasse, 2012 : 250). Son caractère périssable ou non devient métaphore des individus. Le commun des individus est mortel alors que le puissant est immortel, car le bien qui le représente lui survivra. L'objet matériel l'incarne, lui sert de corps ayant vocation à être éternel. La matérialité n'est donc pas anodine, elle est preuve de l'anticipation et du statut de l'individu. L'érection de la colonne de Trajan a pour vocation de représenter le pouvoir exercé, mais témoigne aussi de la conscience du fait que des Hommes qui ne sont pas encore nés hériteront de cette production inscrite dans l'espace. Les modalités d'édification sont aussi la preuve de la capacité du maître d'ouvrage à mettre des Hommes (leurs compétences techniques et leur force physique) à son service sur une longue durée, à leur faire réaliser un objet commun. En multipliant les charges symboliques, comme les narrations qui énoncent la place centrale de l'individu dans l'espace commun (décors gravés associant événements glorieux et descriptions réalistes), le maître d'ouvrage donne des

conditions pour que le sens soit perçu par les générations suivantes comme donné et que la transmission de l'objet soit un devoir.

Les vestiges qui relèvent de cet ordre sont, aujourd'hui encore, considérés de façon unanime et indiscutable comme patrimoniaux.

Le passé et ses marques dans l'espace commun

Quels sont les « ingrédients » qui peuvent permettre à l'objet patrimonial matériel d'être relationnel, médium de l'expérience entre les Hommes dans l'espace et le temps, et rendent possible sa patrimonialité ? Ces conditions sont multiples et ne doivent pas nécessairement être toutes réunies. On pourrait parler de densité ou d'effet de cumul qui contribue à garantir le statut patrimonial. Le corps singulier et collectif des Hommes peut être lié à l'objet à travers le temps de plusieurs façons.

Héritage : propriété et appropriation

La relation entre patrimoine et propriété matérielle, au centre de la conception juridique de l'héritage est fondamentale. L'héritage juridique peut valoir comme un double héritage, matériel et symbolique lié à la richesse effective comme au capital social. Pour autant, elle doit être associée à la question de l'appropriation. Le « génie » peut être reconnu au créateur ou au commanditaire d'un objet qui deviendra patrimoine, il peut être reconnu au légataire, mais également à celui qui acquiert ou rapporte un bien, crée une collection d'objets (cabinets de curiosité, bibliothèques privées...). L'objet issu d'un autre groupe devient alors preuve de la capacité d'un groupe à se déplacer (maîtriser les technologies qui vont de pair), conquérir, s'approprier les connaissances et rapporter les richesses du monde.

Expérience de l'objet et expérience sociale

La construction ou la fabrication d'objets ou de monuments peut rythmer la vie sociale sur de longues durées déployant un premier type d'appropriation. La familiarité des éléments représentés peut également être un critère d'appropriation. Le caractère « monumental » qui occupe une place significative dans le statut patrimonial, de la colonne de Trajan à la Tour Eiffel, assure la visibilité de l'objet de façon soit exceptionnelle (voyageurs), soit quotidienne, et dans la durée. Le marquage visuel de l'espace public, opérant même lorsqu'il s'agit d'un édifice privé, contribue à la transformation sémiotique de l'expérience du lieu en expérience du

territoire qui dépasse les limites de l'espace physique dans lequel il est érigé. La configuration d'un espace change, l'édifice reste.

L'expérience partagée se trouve renforcée, lorsqu'il s'agit d'édifices publics. Les lieux de pratiques sociales s'inscrivent ainsi dans un réseau de lieux qui répondent au même archétype et contribuent au souvenir commun d'un lieu idéal (la classe, l'église).

Expérience indirecte : la circulation des représentations

L'expérience indirecte déjà évoquée par la communication orale se trouve multipliée par les représentations inscrites (livres, photographies, cartes postales, gravures, articles, films, émissions...), qui à leur tour circulent dans le temps et créent d'autres types d'expériences partagées du lieu. Le déplacement des représentations renforce l'association symbolique de valeurs entre l'objet, le lieu et les Hommes.

Connexions avec la mémoire et l'imaginaire et autonomisation des discours Patrimoine-Histoire autour de la preuve

Patrimoine et mémoire ont en commun avec l'Histoire « l'absent comme antérieur au récit qui en rend compte » (Ricoeur, 1998 : 17). Ce récit qui « rend compte » traduit un vœu de fidélité, d'authenticité. Fidélité et authenticité ne signifient cependant pas nécessairement une conservation ou une reproduction à l'identique. Elles renvoient à une idée complexe du vrai lié à la sincérité, à l'engagement et à l'absence de trahison. C'est justement autour des modalités de définition du vrai que les idées de mémoire, de patrimoine et d'Histoire vont établir des séparations fragiles pour déployer leur autonomisation. La mémoire articule sa relation au vrai autour d'une prétention à la sincérité alors que le patrimoine et l'Histoire se sont autonomisés depuis le projet de l'identique ; rendre présent le passé, en le conservant ou en le reconstituant tel qu'il a été.

Tous trois partagent une relation ambiguë à l'imaginaire dont ils tentent de se distinguer d'un point de vue épistémique. Comme le souligne Ricoeur dans le passage évoqué, la relation privilégiée entre la mémoire et l'imaginaire se déploie dans une dimension pragmatique qui s'appuie sur la vulnérabilité de la mémoire et sur la relation aux émotions, à la dimension affective. Mémoire et imagination s'articulent souvent, se complètent, se relaient. L'imagination puise dans le réel, autant que la perception et l'interprétation du réel se nourrissent de l'imaginaire ; les frontières, une fois de plus, montrent leur porosité. Maurice Halbwachs

souligne quant à lui les capacités dont fait preuve l'imagination pour combler les lacunes de la mémoire (Halbwachs, 1950 : 42). Dans son étude éponyme et fondatrice sur la mémoire collective, il évoque à plusieurs reprises la place de l'imaginaire et des récits (ce que les autres ont pu nous dire à propos d'un lieu ou d'une situation, ce qu'on a pu en lire...) pour construire la vision du présent (Halbwachs, 1950 : 11). Enfin, on voit tout au long de son étude, se dégager des interactions fondatrices qui relient l'imaginaire, le patrimoine et la mémoire. Il met au jour la dimension collective, la relation au temps (Halbwachs, 1950 : 52) et à l'espace (Halbwachs, 1950 : 83), ingrédients de la patrimonialité. L'imaginaire définit la capacité de penser l'absent, de mettre en forme le monde à partir de l'ensemble des expériences du monde, vécues, vues, lues, entendues, mais également de se projeter dans l'absent, d'anticiper, de combiner à l'infini des éléments pour recomposer des scénarios et définir des mises en ordre vraisemblables ou invraisemblables... La mémoire, l'Histoire et le patrimoine utilisent les facultés combinatoires de l'imaginaire dans la construction d'un récit, d'un discours, d'une façon de représenter le monde. Dans un mouvement itératif, tous trois se nourrissent de, et nourrissent des représentations mentales individuelles et partagées à propos de personnes, de situations, d'actions, de sentiments, d'objets, de lieux (...). Tous les ingrédients, qu'ils soient mobilisés autour de l'Histoire, de la mémoire, de l'imagination, sont décomposés, fragmentés, indéfiniment recomposés selon des objectifs et des méthodes distinctes, mais qui utilisent des fonctions ou capacités proches et interdépendantes. Le sujet puise nécessairement dans son stock de fragments pour créer des corrélations. Ce projet de dire quelque chose du monde dans ses multiples dimensions (qui à son tour pourra être une lecture du monde et rejoindra d'autres fragments pour se recomposer dans une réception singulière), de mettre au jour une combinaison, de partager une perspective, est à l'origine de toute production inscrite de la pensée, et là se rejoignent l'Histoire, le patrimoine, l'art, la littérature, les sciences... L'inscription de l'acte de communication diffère d'autres produits marchands, car elle n'est jamais close, elle s'inscrit dans un ensemble vaste qui est celui de la circulation des idées. Il faut donc garder à l'esprit que, comme le dit Jacques Le Goff : « le patrimoine ne peut pas être compris et géré si l'on accorde pas à l'imaginaire une place essentielle » (Le Goff, 1998 : 433).

Bien qu'omniprésent dans ces fonctions effectives, l'imaginaire a été rejeté du discours institutionnel qui prétend à la vérité sur le passé. Les mémoires sociales ont été associées à cet imaginaire-fiction, soumises au doute, associées aux émotions, distinguées de l'ordre de la raison et exclues de la sphère légitime du passé.

L'institution du discours sur le passé prend justement appui sur l'objet patrimonial pour se distinguer des transformations sociales de l'héritage. L'objet patrimonial est manifestation matérielle inscrite du passé au présent. La symbolisation du corps collectif permet de l'ériger en élément commun du passé dont il fait preuve. L'Histoire s'organise pendant longtemps autour des pivots événement/personnages liés à une vision factuelle du passé. Elle s'appuie sur des sources matérielles et donc nécessairement sur le patrimoine (archives, monuments...). L'Histoire assoit sa légitimité sur une double matérialité (sources et productions) qui la sépare des autres modalités de relation au passé (mémoire, légendes...) et lui permet de prétendre faire connaissance, communiquer une vérité universelle. Un élément du patrimoine peut être considéré comme indice (terme qui connote une fragilité moindre que celle de trace), dans la mesure où il ne communique que des informations parcellaires d'un ensemble que l'on cherche à reconstituer. Mais ce qu'il communique est perçu comme preuve *a priori* de ce qu'il indique, valable jusqu'à ce qu'elle puisse être mise en doute par un élément contradictoire. L'institutionnalisation du passé, et l'autonomisation des discours se sont déployées avec la formation des identités nationales européennes.

Conclusion

Après avoir énoncé le caractère central des interactions entre la relation au passé et la formation des espaces communs, nous avons choisi d'explorer les usages du terme *patrimoine*. La contrainte de ce choix méthodologique, qui consiste à partir d'un terme dans une langue pour approcher une problématique, a mis en exergue la complexité des constellations idéelles et de leurs mobilisations dans l'espace commun. Le terme patrimoine a montré la complexité des interactions à l'œuvre, mesurées à la difficulté d'en proposer une définition simple et valable en toutes circonstances. Ces interactions lui confèrent une plasticité étonnante qui autorise des usages extrêmement diversifiés au cœur de notre approche multidirectionnelle.

Nous avons interrogé les conditions d'existence du patrimoine en questionnant diverses facettes : les fonctions sociales, l'étymologie, le processus d'anticipation patrimonial, les ingrédients de la patrimonialité, le déploiement et l'autonomisation des discours. Ces analyses ont pu mettre en exergue que le patrimoine ne pouvait être conçu comme un concept fixe et immuable. Il se présente comme un assemblage qui articule et réarticule en permanence différents types de relations. Il prend corps autour de fonctions sociales stables, liées à la condition humaine -à la conscience réflexive et anticipée de la mort, consubstantielle de la

relation Homme-groupe- qui ont à voir avec le stockage et la transmission de la mémoire, de la connaissance et des savoirs, indissociables de la spatialisation réelle et mentale.

Le patrimoine met en œuvre des articulations spécifiques relatives aux modalités de déploiement de ces différentes fonctions sociales dans le temps, dans l'espace, selon des contextes et des historicités, des processus qui déploient des significations et les sédimentent, sans pour autant nécessairement que les précédentes soient totalement inopérantes. La réflexion à partir de l'étymologie et de ses réappropriations historiques a montré cette dynamique comme le jeu complexe entre abstractions et matérialités qui pouvait s'opérer.

Cependant, la plus importante caractéristique du patrimoine semble s'ériger avec la relation à ce que nous avons appelé l'inscription volontaire matérielle. L'idée de patrimoine semble se déployer avec ce « faire langage » dont on peut, dans une certaine mesure, prédire la durabilité. La dimension fondamentale de l'inscription volontaire matérielle modifie les capacités de stockage, de circulations et de transmission et impacte en profondeur la question des modalités de formation de l'espace commun. Elle s'associe alors au pouvoir « faire société ».

Nous avons tracé, de façon très elliptique, un espace vaste et ouvert autour de l'objet que nous avons choisi comme point de départ de ce chapitre, le patrimoine. Loin de viser la complétude, ce travail a introduit l'interaction comme nœud central d'une étude des idées, mais également des phénomènes et dynamiques sociales qui les animent.

1.2. PATRIMOINE ET FORMATION DES IDENTITES NATIONALES : AUTOUR DE LA « FICTION INSTITUANTE » ET DE LA « COMMUNAUTE IMAGINEE »

1.2.1. Introduction

Cette partie s'intéresse à l'institutionnalisation du patrimoine. La formation des identités nationales en Europe, et tout particulièrement en France, est corrélée à la sédimentation d'une certaine définition du patrimoine dans l'espace public. Elle s'inscrit de façon plus vaste avec le déploiement de processus de (dé)légitimation d'une mise en ordre du monde.

Dès le départ, il semble important de préciser que cette partie n'a pas pour ambition de déterminer ce qu'est le patrimoine en Europe ou en France à cette période, mais la façon dont certaines caractéristiques du patrimoine vont pouvoir être sémiotisées, intégrer l'espace public des représentations et influencer sur la structuration des discours, des professions et des pratiques. Si le monde sémiotisé n'inclut pas l'ensemble du monde vécu dans l'expérience directe, il entretient avec lui des interactions fortes comme nous le rappelle Jeanneret en s'appuyant sur Bakhtine (Jeanneret, 2014, 498). En mettant au jour les processus d'institutionnalisation du patrimoine, cette partie insiste peu sur les tensions et divergences qui se manifestent d'une part entre acteurs institutionnels scientifiques et politiques, d'autre part avec les populations disqualifiées. Les résistances, dont les minorations historiques se prolongent avec les discours typifiés de l'Occident, sont pourtant actives au cours du temps, tant dans les modalités de transmission populaires que dans les luttes pour le droit à l'existence des cultures régionales. Le discours national va s'appuyer sur un ordre fictif sous-jacent qui présuppose et construit les représentations d'un espace politique, d'un espace culturel et d'un espace géographique superposés répondant aux frontières de la nation. Ce modèle s'est très largement propagé et cet ordre influe encore sur les conceptions contemporaines du patrimoine et du territoire. Le patrimoine et le territoire constituent des agencements référentiels de ce triptyque, et entretiennent, pour reprendre l'expression Guy Di Méo une « parenté conceptuelle » (Di Méo, 1994).

Les exemples les plus étudiés, et probablement les plus saillants, d'interventions du patrimoine dans la formation du dénominateur commun en lien avec les questions territoriales concernent donc les identités nationales. Cette proximité forte nous est rappelée par le radical *patri* qui nous renvoie à l'étymologie *pater* que nous avons abordée plus haut. Patrimoine, patrie, compatriotes... La relation entre le patrimoine et la formation des nations est tellement manifeste que de nombreux auteurs fixent la naissance du patrimoine en Europe simultanément à celle des nations modernes (Steven, 2006). La révolution industrielle matérialise le contexte essentiel des mutations qui s'opèrent à cette période.

Du Moyen-Age au XVIIIe siècle, l'acception privée du patrimoine prédomine, comme l'attestent les définitions des dictionnaires historiques. La fin du XVIIIe siècle initie une phase d'intense mobilisation du patrimoine dans le cadre de la constitution et du renforcement du sentiment national, au service d'une volonté d'organisation, de cohésion autour d'un corps homogène. Si en France, la Révolution de 1789 marque une rupture politique à partir de laquelle on fait généralement commencer l'idée de nation moderne, le terme de nation est déjà largement

employé avant cette date⁸. L'idée d'un patrimoine public et les prémices de son institutionnalisation s'articulent autour de ce degré zéro, mais l'institutionnalisation du patrimoine s'étend sur plusieurs siècles et prend sa source bien plus tôt. Le mouvement n'est ni linéaire ni continu, que ce soit dans un pays en particulier ou en Europe de façon plus générale. Les chercheurs contemporains sur lesquels s'appuie le propos exposent clairement le lien entre la formation des identités nationales et le patrimoine. Cependant, il faut souligner que leurs analyses, sont fondées sur des définitions contemporaines à leurs réflexions. En effet, du point de vue énonciatif *patrimoine* et *identité nationale* n'ont pas les mêmes usages au XIXe siècle que dans les travaux contemporains. L'expression *identité nationale* n'est alors quasiment pas employée. Une recherche des occurrences sur le texte intégral (lorsqu'il a été ocrisé) et les métadonnées attribuées aux documents publiés de 1800 à 1900 sur Gallica propose 37 résultats pour « identité nationale » et 23 303 résultats pour « patrimoine »⁹. Le terme patrimoine n'est alors que peu employé pour désigner les musées, les monuments (...) car la mise en place d'une organisation politique globale est justement en train de se constituer. Au-delà des acceptions juridiques et économiques, il fait surtout référence à un bien commun symbolique auquel peuvent être liées des matérialités.

Anne-Marie Thiesse place, dès l'introduction de son ouvrage, le patrimoine comme un élément constitutif de la nation :

« Appartenir à la nation, c'est être un des héritiers de ce patrimoine commun et indivisible, le connaître et le révéler. » (Thiesse, 1999 : 12).

Elle rappelle que la mise en patrimoine du territoire est un récit générateur d'identité, une « fiction instituante » qui vit de l'adhésion collective. Cette fiction en Europe est globalement composée des mêmes ingrédients symboliques et matériels qui ont pour fonction de condenser la nation, de la réduire à son essence, à son caractère. Rigoureusement sélectionnés, ils ont vocation à construire l'unité et la continuité : Histoire, ancêtres communs, vertus de la nation, langue, hymne, drapeau, particularité des paysages et des caractères du peuple...

Mais ce que Thiesse compare à un « kit » (Thiesse, 1999 : 14), cette recette de création de l'identité nationale dans lequel toutes les nations continuent de puiser au XXIe siècle, est l'aboutissement d'une construction, rendue possible historiquement par divers facteurs

⁸ La requête « nation » sur tous les termes avec une limitation aux documents publiés avant 1788 renvoie 8 400 résultats sur le site Gallica dont 1 750 publiés au XVIIIe siècle. Recherche effectuée le 15/03/2017.

⁹ Le détail de la répartition des résultats pour les documents qui mentionnent le patrimoine est particulièrement intéressante et montre bien la diversité d'emploi. Il peut être visualisé en annexe.

convergenents. Nous nous attarderons plus particulièrement sur ceux que nous retrouverons tout au long de notre étude.

1.2.2. L'écriture de l'Histoire

Antoine Prost rappelle ainsi la fonction sociale attribuée à l'Histoire :

« [...] on ne peut étudier l'enseignement de l'histoire que dans les pays où il existe, et s'il y existe, c'est précisément parce que ces pays lui accordent une efficacité sociale, civique et nationale. En ce sens, l'histoire enseignée à l'école l'est toujours pour autre chose que l'histoire ; elle est toujours peu ou prou instrumentalisée. » (Prost, 2010).

Qu'ils fassent en quelque sorte partie aujourd'hui du Panthéon des historiens comme Jules Michelet ou qu'ils soient tombés dans l'oubli, les nombreux auteurs de l'Histoire des nations au XIXe siècle en Europe, stimulés par le déploiement de l'instruction, ont très largement contribué au sentiment d'appartenance en constituant la nation comme un savoir partagé (Cabanel, 2010).

On citera deux personnages considérés par Gérard Noiriel comme les « pères-fondateurs de la réflexion historique sur l'identité nationale » en France (Noiriel, 1994 : 294) : Renan et Michelet. Les deux ont très certainement contribué au culte de la nation. Culte, car comme l'affirme Michel de Certeau, si l'Histoire occidentale se distingue de la tradition religieuse, elle n'arrive jamais à s'en séparer tout à fait (de Certeau, 1975 : 15). Gérard Noiriel remarque que la vision de la nation de Michelet et Renan ne prend pas appui sur les mêmes fondations. Michelet avec une vision hétérogène de la France composée d'un centre et d'une périphérie, la personnifie, lui attribue les composants de l'identité personnelle. Pour lui, la nation, comme l'individu « distingue sa personnalité par la résistance de ce qui n'est pas elle » (Michelet, 1861 : 62 [pagination de l'édition Numérique]). Nous retrouvons dans cette définition des identités nationales la densification opérée avec l'idée d'extériorité dans laquelle le *munio* du patrimoine permettait de puiser. Pour Renan, si les frontières ou l'intérêt économique sont importants, c'est l'héritage, le culte des ancêtres, l'Histoire et la volonté des populations qui créent la nation. En somme, c'est le patrimoine qui fonde la spiritualité de la nation, on retrouve ce même entre-deux passé-futur et la question de la volonté qui en constitue le trait d'union :

« Une nation est une âme, un principe spirituel. Deux choses qui, à vrai dire, n'en font qu'une, constituent cette âme, ce principe spirituel. L'une est dans le passé, l'autre dans le présent. L'une est la possession en commun d'un riche legs de souvenirs ; l'autre est le consentement actuel, le désir de vivre ensemble, la volonté de continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis. L'homme, Messieurs, ne s'improvise pas. La nation, comme l'individu, est l'aboutissement d'un long passé d'efforts, de sacrifices et de dévouements. Le culte des ancêtres est de tous le plus légitime ; les ancêtres nous ont faits ce que nous sommes. Un passé héroïque, des grands hommes, de la gloire (j'entends de la véritable), voilà le capital social sur lequel on assied une idée nationale. Avoir des gloires communes dans le passé, une volonté commune dans le présent ; avoir fait de grandes choses ensemble, vouloir en faire encore, voilà les conditions essentielles pour être un peuple. » (Renan, 1882 : chap. 3).

On voit ici la relation étroite entre le patrimoine et l'espace commun spécifique qu'est la nation. La relation patrimoine-nation conditionnera tant la définition du patrimoine que celle de l'espace commun. Les mémoires sociales, les souvenirs, les ancêtres comme les héros et les gloires doivent nécessairement être communes, dans un sens qui se réfère à l'identique et à l'inaliénable. Les éléments liés au passé sont naturalisés puisque l'héritage a été reçu en indivis. Le patrimoine est mobilisé dans le mouvement de continuité essentiel qui constitue sa fonction, mais il y est en même temps rejeté dans une place fixe et inaliénable, associé au sacré (« culte ») et au devoir. La glorification est la seule actuation envisagée. Le récit national devra donc sélectionner les Hommes et les événements qui correspondront à ces critères, écrire l'Histoire dans cette visée et rejeter ce qui n'y correspondrait pas. Cette dynamique conditionne également l'horizon commun puisqu'elle en constitue le socle et surtout, dans le texte de Renan, la légitimité.

Gérard Noiriel ajoute dans son analyse que Renan fonde l'identité nationale sur « l'identification entre le monde des morts et le monde des vivants » (Noiriel, 1994 : 297). On retrouve ici la fonction de continuité entre passé et futur que partagent l'écriture de l'Histoire et la mobilisation du patrimoine.

Mais cette identification ne pourra s'opérer qu'en référence à un passé lointain qui peut ainsi, semble-t-il, faire récit commun sans entrer en conflit avec d'éventuelles mémoires sociales qui le contrediraient. En ce sens, le discours historiographique édifie une séparation étanche entre le passé dont on peut avoir la mémoire au présent et le passé dont il n'y a plus de mémoire immédiate. Pour reprendre Michel de Certeau, le discours historiographique traite comme

« mort » ce qui précédait, le rejette « derrière soi pour qu'un présent autonome devienne possible » ; un présent sous-tendu par l'idée de progrès qui veut que le présent puisse récapituler le passé dans un savoir qui se constitue (de Certeau, 1975 : 16-17). Cette séparation dans le temps avec le passé s'érigera avec tant de force parce qu'elle correspond à une convergence qui s'opère entre au moins trois éléments essentiels : une idée généalogique de la pérennité et de la durabilité (étudiée en introduction de ce chapitre) ; le processus d'autonomisation du discours historiographique ; les intérêts économiques qui vont permettre l'émergence de la propriété intellectuelle et la séparation entre création et patrimoine public, entendu comme bien commun. Nous reviendrons sur ce dernier point essentiel au cours de nos travaux.

Cette écriture de l'Histoire de la France tant chez Renan que chez Michelet est marquée par un certain lyrisme. Ils partagent l'expression d'une passion pour la France et pour l'idée de la nation, constitutive de ce qui sera nommé identité nationale et connaîtra un engouement dans l'écriture de l'histoire scientifique ou scolaire, de même que dans de nombreux types d'écrits politiques, intellectuels ou scientifiques. L'écriture de l'Histoire cherche à montrer le génie des nations (Ducieux, 2000). Patrick Cabanel analyse la profusion des écrits qui visent à forger l'Histoire de la nation à travers ses succès. En France *La Patrie. Description et histoire de la France*, de Théodore Henri Barrau a été tiré par exemple à plus de 400 000 exemplaires jusqu'en 1900. L'histoire de France d'Emmanuel Lavissee, destinée à inculquer le sentiment patriotique aux « Petits français » a été tirée à plusieurs millions d'exemplaires de 1884 aux années 1950. Le discours de « l'instituteur national » reste pendant plus de 160 ans, peu ou prou le même. « [...] auteur de la bible des livres d'histoire à l'usage des élèves du primaire, Ernest Lavissee est devenu le type idéal de l'auteur du roman national français et patriote », nous rappelle Pierre Nora. Nous reviendrons sur les représentations véhiculées par cet ouvrage et leurs incidences au cours de notre deuxième chapitre sur la Caraïbe.

Ce type d'ouvrage condense l'idée de la nation en proposant des cartes, des listes de monuments, d'événements illustres, d'hommes célèbres qui concentrent les supposées vertus de la nation, réécrivant ou évacuant tout ce qui ne semble pas compatible avec la valorisation de la nation. Les romans initiatiques s'inscrivent dans le même mouvement. Les « tours de la nation », qu'on retrouve notamment en Italie et en Espagne au XIXe siècle (Cabanel, 2010) s'accumulent permettant de dresser des représentations des paysages typiques qui dessinent un « collier de hauts lieux » définissant la nation.

1.2.3. Les ingrédients du patrimoine national

Le thème des paysages et de la paysannerie

La notion de paysages a pris forme avec les multiples représentations textuelles et iconographiques : écriture de l'Histoire, littérature, cartes postales illustrées... Elle représente le lien au sol, aux « racines », au temps, mais aussi le travail des Hommes, les pratiques et les transmissions. Vidal de la Blache -considéré comme le père de la géographie sociale-, pour illustrer la personnalité de la France, se réfère à sa physionomie (Noiriel, 1994 : 299). Renan légitime les frontières politiques de la France par la nature (Renan, 1882 : chap. 1) et le fait qu'elle façonne les pratiques culturelles. Cette naturalisation du triptyque culture-nature-frontières prédestine la formation du territoire comme objet des sciences humaines et sociales en France et marque profondément les conceptions du patrimoine.

En Europe au XIXe siècle, le paysage est un symbole de la nation, il en définit le caractère, une essence qui doit être saisie, une homogénéité qui doit intégrer la diversité, comme les membres d'un corps forment un seul être. Cette unité est convoquée dans de multiples contextes discursifs : écrits politiques, historiques, romans, manuels scolaires...

Ce bref extrait issu d'un ouvrage de Joseph Reinach en donne un exemple représentatif. L'auteur cite un discours de M. Dubouloz :

« Eh bien ! mes compatriotes, – et il n'y a pas de nom plus beau que ce nom de compatriote, – pensez-vous que la France doive être rendue responsable, au point de vue de son unité, au point de vue de cet assemblage magnifique de provinces qui, toutes, avec une physionomie spéciale ou plutôt avec des traits distincts, forment les grands traits de la figure même de la patrie [...]» (Reinach, 1894 : 310).

Le paysage et le tout que son unité constitue est ici utilisé pour évacuer la responsabilité de la France et reléguer des erreurs à une marge non représentative.

La paysannerie, actrice de ce tableau, est souvent magnifiée, comme représentante de la relation de la nation à la terre, aux racines, aux ancêtres, à l'authenticité. Cette magnification, bien loin des conditions de vie particulièrement difficiles des paysans, est renforcée par la menace supposée de la disparition de la culture paysanne face au prolétariat urbain naissant et à sa culture considérée comme déviante. Anne-Marie Thiesse rappelle les nombreuses

initiatives preuve de ce regain d'intérêt pour la paysannerie : description des folklores, recherches de mélodies populaires, collectes de littérature orale à l'instar du projet de réseau de collecte porté par William John Thoms, bibliothécaire du Parlement anglais et inventeur du terme folklore (Thiesse, 1999 : 165). Chants, proverbes (...) seront au centre de toutes les attentions et le succès des contes populaires issus de collectes ou fabriqués de toutes pièces en sera une des manifestations les plus prégnantes. L'idée de nostalgie ou de perte face à la menace du changement social lié à l'urbanisation s'accompagne de l'idée d'inscrire, de recenser et de conserver.

Le rapport à l'ancêtre s'il peut être défini comme l'héritage supposé ancestral en référence à la terre ou à la culture, comme on l'a vu avec la tradition paysanne, subit chez certains nationalistes l'influence des travaux sur l'inégalité des races¹⁰ et contient parfois un rapport génétique à la filiation, associé à la valeur des Hommes et des nations. Pourtant, l'idée de filiation génétique entre en contradiction avec le rejet de la souveraineté par la naissance et de la détermination de la condition par le sang qui accompagne la naissance des démocraties.

Paysages, paysannerie, folklore, constitue l'un des rares « ingrédients » du patrimoine national, qui cherche à montrer le « génie des peuples » sans l'articuler autour d'une séparation étanche fondée sur un passé lointain révolu et mort. Du point de vue généalogique, le patrimoine se distingue probablement ici de l'autonomisation de l'Histoire. Cette généalogie peut être mise en relation avec l'ethnologie ou l'anthropologie. Les écomusées qui se développeront de façon significative dans la deuxième moitié du XXe siècle, puis, au XXIe siècle, l'intérêt pour le « patrimoine culturel immatériel » (PCI), sont, dans une certaine mesure, héritiers de ces pratiques.

Les monuments et les musées

Les monuments

Avant de devenir des biens publics, les bâtiments sont souvent la possession des puissants. Ils sont déjà, d'une certaine manière, représentatifs de la richesse d'un groupe : les biens du pape illustrent la puissance de l'Eglise, les biens du roi la richesse du pays, les conquêtes et batailles que le peuple a livrées. Dans toute l'Europe, ces monuments vont tout d'abord être ouverts aux publics ponctuellement avant de devenir progressivement publics et d'intégrer une gestion institutionnalisée. Comme évoqué plus haut, les monuments font partie de la liste des éléments

¹⁰ Joseph Arthur de Gobineau publie son *Essai sur l'inégalité des races* en 1853.

considérés comme représentatifs de la nation qui sont repris par tous les ouvrages du XIXe siècle. Ils manifestent puissamment ce caractère ancestral de la nation et l'ancre physiquement dans des lieux, fréquemment visités et représentés qui acquièrent une charge sémiotique importante. Les monuments sont aussi l'objet d'une institutionnalisation symbolique, ils représentent la multiplicité des lieux et l'homogénéité du tout, créatrice du territoire. A tel point que pendant longtemps, lorsqu'on évoquera le mot patrimoine, ils seront la première image convoquée. Dès les prémices de l'institutionnalisation, le principal référent lié au patrimoine est associé à la menace de la perte, comme le montre le rapport de l'Abbé Grégoire sur le vandalisme porté à la Convention en 1794 (Grégoire, 1794). La fin du XVIIIe porte de nombreux événements qui marquent ce passage à la sphère publique, mais c'est dans la première moitié du XIXe que l'organisation va connaître d'importantes structurations. Dès 1830, Guizot, Ministre de l'Intérieur, crée la charge d'inspecteur des monuments historiques. S'ensuivra la création de la commission sur les monuments historiques, instaurée en 1837 qui publie sa première liste de monuments historiques en 1840. Il est intéressant de relever que cette liste ne présente que des monuments préhistoriques, antiques et médiévaux : thermes, arènes, aqueducs, théâtres, châteaux, églises, tombeaux... Le prestige du patrimoine s'érige sur l'« ancien », définit comme un passé distant de plusieurs siècles, mais également sur le caractère sacré et la représentation matérielle de la puissance. A tel point que l'adjectif monumental est resté synonyme de quelque chose d'imposant, de majestueux, alors qu'un monument ne l'est pas nécessairement.

Il ne s'agit pas de retracer toutes les étapes en France et dans d'autres pays d'Europe de l'institutionnalisation du patrimoine par les monuments, mais de souligner le lien avec l'idée fondamentale de la liste, de l'inventaire qui s'appuie sur des critères, légitimés, pour organiser la division, catégoriser, délimiter ce qui est à un moment inclus ou exclu. Si on analyse cette première liste des monuments historiques, on retrouve principalement : le critère chronologique (ce qui est ancien, évoque le caractère ancestral) ; le caractère unique ou rare (évoque la perte) ; la corrélation qui peut être établie avec des événements ou périodes glorieuses du récit national ; la dimension sacrée ; le caractère artistique preuve du « génie » (chef d'œuvre) ; ce qui peut être assimilé à une preuve de puissance. Dans tous les cas, il s'agit d'une reconnaissance officielle de ce qui est hérité, de ce qui « nous » appartient, « nous » représente et doit être conservé. Les monuments ont un pouvoir symbolique fort, car ils condensent les représentations idéelles de la nation et les inscrivent dans l'espace physique. Les critères de densification sémiotiques envisagés en introduction du chapitre se trouvent significativement renforcés par l'institutionnalisation.

Si cette partie porte sur l'institutionnalisation du patrimoine, il apparaît cependant intéressant d'achever ce propos sur les monuments en rappelant que ce mouvement est loin d'être unanime auprès des populations. Les contestations populaires sur la valeur positive du patrimoine sont pourtant systématiquement reléguées comme le montre l'étude d'un extrait de *La notion de patrimoine* de Jean-Pierre Babelon et André Chastel, considéré comme ouvrage de référence en France, sur le patrimoine.

« L'exemple le plus typique est sans doute l'affaire des emblèmes monarchiques. [...] La flèche de la Sainte-Chapelle fut détruite dans le but d'anéantir la couronne qui la surmontait. La destruction de la galerie des Rois de Notre-Dame illustre de façon presque fantastique la passion de détruire les têtes couronnées jusque dans les images de pierre inaccessibles dans les hauteurs d'une façade vénérable entre toutes. Le sens du témoignage de ces vieux ouvrages sur l'art, les métiers, les coutumes, est totalement obnubilé par la haine du symbole monarchique. Ces débris de statues, voués à servir au pavage des rues, nous ont, en reparaissant de façon toute imprévue, restitué ce moment dramatique où la populace, entraînée par les Jacobins, n'a pas plus que le peuple français le sentiment que ces objets sont des témoins uniques du passé. » (Babelon, Chastel, 1994, 60-61).

Cet extrait rend visible la dynamique de reproduction d'une forme d'élitisme patrimonial à laquelle on peut lier la biographie des auteurs et leur légitimation dans la construction du patrimoine national¹¹. Le dénigrement de la dimension symbolique de l'action populaire, souligné par l'emploi du terme péjoratif « populace », donne un indice de l'invalidation systématique des formes de résistance et des tensions qui ont pu historiquement s'exprimer autour des valeurs et des référents faisant apparaître les décalages entre les représentations des populations et la vision institutionnelle du patrimoine. Cette remarque invite à une relecture critique des discours qui se déploient autour de la définition institutionnelle sédimentée du patrimoine.

Les musées : de la collection privée à l'espace public

Les rois et nobles du Moyen-Age, de même que les princes de la Renaissance italienne collectionnent déjà les tableaux (représentant des hommes illustres) et sculptures qu'ils offrent aux regards de leurs visiteurs, comme signe de leur richesse. Les musées privés, les cabinets de curiosités, les collections d'histoire naturelle, qui sont donc déjà ouverts à une dimension

¹¹ Ils sont tous deux, au moment de la publication, membres de l'Institut de France, institution héritière de l'institutionnalisation monarchique du patrimoine. Babelon a également dirigé le domaine de Versailles.

collective, se développent surtout à partir des voyages d'exploration. La deuxième moitié du XVIII^e siècle marque un tournant qui voit les musées privés, comme les monuments, s'ouvrir au public dans toute l'Europe. Des collections très différentes s'organisent pour marquer cette unité nationale : trésors régionaux mis en valeur par des sociétés savantes, collections de tableaux pour représenter les batailles et victoires nationales, collections des antiquités et des éléments naturels rapportés des colonies pour marquer la puissance de la nation. Les objets et la construction des collections constituent le centre de gravitation. Ils s'inscrivent dans une vision universelle symbolique du beau, du progrès, de la connaissance. Cette vision est offerte à un public de plus en plus large.

Le musée qui intègre très tôt et de façon prégnante, la catégorie du patrimoine, reprend également ces critères saillants de légitimation évoqués pour les monuments auxquels s'ajoutent les objets extérieurs, rapportés des conquêtes du monde. Ces derniers forment la preuve de la capacité de la nation à connaître le monde, à le représenter, à le posséder, idée que l'on retrouve également avec les expositions coloniales. Une association métonymique s'opère entre l'objet et le territoire possédé rappelant l'ambiguïté dans laquelle se déploie le patrimoine entre propriété matérielle et propriété symbolique ou appropriation matérielle et appropriation symbolique. L'importance de ce phénomène vient également appuyer l'hypothèse de Benedict Anderson envisagée plus bas, qui place le voyage au centre de la formation des identités nationales.

Ces éléments constitutifs de la mobilisation du patrimoine au service de la valorisation de la nation, ont pour vocation de montrer les richesses passées et présentes de la nation, le lien entre héritage matériel et symbolique. Mais ce bref examen révèle aussi que les objets et référents sont restés globalement les mêmes dans ce passage privé-public, du moins qu'ils s'inscrivent dans une continuité. Le patrimoine est associé à la puissance et à la richesse matérielle dont il garantit la reconnaissance, la légitimité et autorise du même coup la reproduction, même si un déplacement fondamental des formes de naturalisation s'opère, d'un paradigme prévalent du sang à un paradigme prévalent du savoir. Il n'y a pas de rupture dans les représentations et les valeurs utilisées. C'est davantage autour du déplacement de la propriété matérielle et de la richesse qu'elle symbolise du privé vers le public que le changement se manifeste. D'un point de vue pragmatique, les citoyens accèdent matériellement à ce patrimoine, ils peuvent le voir. Tous les citoyens deviendront descendants des grands hommes qui illustrent les tableaux, chacun sera héritier des guerres glorieuses et des conquêtes menées par ceux qui sont devenus ses ancêtres. Monuments et musées représentent une part incontournable du récit de la nation. Ils en sont une preuve matérielle,

tangible, plus qu'une trace, une inscription volontaire réitérée qui participe de la dialectique nation-territoire.

L'art public

Précisons au préalable que, si nous nous attachons à relever le lien entre l'art et sa mobilisation dans le cadre de la construction des nations à travers l'étude de l'art public, il n'en reste pas moins que l'art à la fin du XIXe siècle entretient une relation ambiguë avec l'institution. Il y a une revendication forte de l'autonomie de l'art, de son indépendance, même chez les artistes qui vivent principalement de la commande publique et font partie des instances telles que le Conseil supérieur des Beaux Arts institué en 1875 (Dubois, 1996 : 6-29). Cette ambiguïté entre liberté créatrice, légitimité, et nécessité de subvenir à des besoins montre des tensions qui gravitent autour de la fiction instituante.

Nous entendons principalement par art public les œuvres pour lesquelles le caractère public est double ; d'une part, elles se situent dans des espaces publics ouverts (places, rues, parcs...), d'autre part, elles sont l'objet de commandes publiques. La question de l'appropriation vue à propos des monuments est également à l'œuvre. Ce type de création, commandée aux artistes, est une composante forte de l'incarnation du récit national. Les fonctions principales de l'art public sont la commémoration, le culte de la nation, et celui des dirigeants, principalement dans le cas de régimes autoritaires.

L'art public a pour vocation de représenter la nation et de marquer physiquement l'espace de ses symboles en contribuant à construire un paysage national. Du point de vue du patrimoine, cet art public se situe dans la construction volontaire de matérialités qui sont en quelque sorte marquées par avance du sceau du patrimoine.

Cet art public choisit des sujets allégoriques et patriotiques. Quels que soient les styles (néo-classique, néo-baroque...), les qualités esthétiques ou l'originalité des œuvres, qui ne relèvent pas de la présente analyse, on retrouve les thèmes privilégiés des récits nationaux ; la statuaire représente souvent des personnages, des épisodes glorieux anciens ou récents, réels ou imaginaires ou se réfère au voyage. Ainsi, *Le lion de Belfort* d'Auguste Bartholdi dont la construction est achevée en 1879 commémore la résistance de la ville durant la guerre de 1870 ; la statue équestre de Jeanne d'Arc d'Emmanuel Frémiet inaugurée en 1874 au centre de Paris représente l'héroïne, allégorie de la nation, rehaussée par l'usage du bronze ; *L'Asie*, d'Alexandre Falguière en fonte dorée qui intégrait initialement le décor du Palais du Trocadéro, évoque la capacité de la nation à représenter les richesses du monde.

Enfin, pour terminer notre propos sur l'importance de l'art public et des symboles véhiculés, rappelons que la *Tour Eiffel* en France et la *Statue de la Liberté*, offerte par la France aux Etats-Unis sont deux œuvres qui datent de la fin du XIXe et qui constituent probablement les plus forts symboles matériels représentatifs de ces deux nations aujourd'hui encore. Ces deux monuments véhiculent l'idée de la puissance et celle de la modernité (par leurs dimensions et les matériaux utilisés). Ils ont pour vocation de faire la preuve du savoir-faire, de la maîtrise technique dans une période marquée par la révolution industrielle.

La langue

La langue joue un rôle important dans le travail d'unification des nations en Europe au XVIIIe et XIXe siècle. L'écriture en langue vulgaire s'inscrit très tôt dans une concurrence internationale, comme une preuve de l'importance de la nation. Roger Chartier rappelle :

« [...] dans l'épître préliminaire qu'il adresse au roi, La Croix du Maine (XVIe) mentionne les deux raisons qui l'ont décidé à publier le *Premier Volume* de sa *Bibliothèque*. La première est de démontrer la supériorité du royaume de France, fort de trois mille auteurs qui ont donné des œuvres en langue vulgaire, alors que les auteurs qui ont écrit ou traduit en langue italienne ne sont pas plus de trois cents. » (Chartier, 1996 : 60).

La langue inscrite peut être utilisée comme un argument d'échelle de valeur destiné à démontrer la supériorité et/ou l'infériorité d'une nation ou d'un peuple.

Dans les prémices de l'institutionnalisation du patrimoine, le traitement de la langue et de l'écrit se trouve en France aux avant-postes avec la création de l'Académie française dès 1635. L'institutionnalisation de l'écrit remonte même en France au XVIe siècle, avec, la création du dépôt légal en 1537 et l'imprimerie nationale en 1538.

Robert J.-C. Young relève à propos de la formation des Etats-nations :

« [...] l'idéologie du nationalisme impliquait que chaque pays devait avoir non seulement une langue unique, mais aussi sa littérature nationale propre, produit culturel singulier d'une nation et expression de l'esprit de son peuple ».

Pour Young, « Ces divisions fabriquent une étrange fable historique, selon laquelle les littératures se seraient développées de manière autonome, isolément les unes des autres ». Il souligne la complexité des réalités historiques masquée par ce discours en rappelant que le français est resté la langue officielle de l'Angleterre pendant 200 ans et que de nombreux textes de littérature médiévale dite française ont été écrits en Angleterre. (Young, 2014 : 46-47).

Si les « patois » peuvent, dans le cas des projets de collectes évoqués plus haut, être associés à une authenticité à sauvegarder, cette sauvegarde consiste davantage en une documentarisation qu'à des projets qui pourraient en favoriser leur usage dans la sphère publique. Les patois sont principalement perçus dans le discours national, surtout en France, comme un frein à l'unité de la nation, à sa visibilité, qui passe par l'imposition d'une langue vernaculaire nationale unique. La volonté d'homogénéisation de la langue va de pair avec la propagation des récits nationaux homogènes et constitue effectivement un facteur d'efficacité de l'institutionnalisation qui en assure la sédimentation sur un temps long. La diffusion de l'imprimé en langue vernaculaire nationale va jouer un rôle stratégique, avec l'instruction qui se généralise alors dans de nombreux pays d'Europe, en garantissant un « marché » de lecteurs potentiels jusqu'alors inégalé.

Tous ne s'accordent pas sur l'importance de la langue dans la formation des identités nationales, certains la perçoivent comme un facteur, d'autres comme le vecteur principal. Si la langue fait bien partie des instruments de l'identité nationale, elle a cependant la particularité de ne pas être exclusive et de pouvoir s'acquérir (Thiesse, 1999 : 174), elle est même pour Anderson inclusive (Anderson, 1996 : 67), ce qui n'est pas le cas d'un rapport ancestral au sol. Pourtant, au cours de l'histoire, la proclamation de la nécessité d'une pureté de la langue dégagée des emprunts étrangers, qui renvoie aux origines, aux racines d'un peuple, est souvent un argument de rejet d'un ennemi potentiel déclaré comme commun, perçu comme une menace de l'intégrité d'une identité nationale proclamée.

1.2.4. Les représentations et leurs circulations

Introduction

L'introduction de ce chapitre interrogeait les ingrédients de la patrimonialité en questionnant le geste anticipatoire, ce qui avait pu permettre de « prédire » la patrimonialité. Nous avons fait apparaître l'importance de la durabilité, des capacités circulatoires des représentations, du « déjà là » « déjà vu » et le lien avec les constructions identitaires, imaginaires et symboliques. Ces composants se retrouvent par exemple dans l'analyse que Jeanneret consacre aux guides touristiques (Jeanneret, 2014, 100-122). Il advient de mettre en scène brièvement, les modalités spécifiques qui se déploient, avec la formation des identités nationales pour comprendre la propagation, le recyclage et la forte sémiotisation qui s'opère. La création d'une expérience

commune, dans ses multiples formes, autour de la nation met en jeu des institutions, mais également des techniques. Elle se déploie pendant et avec la révolution industrielle. Les techniques qui permettent de fixer, de faire circuler (...) ne sont pas qu'un produit qui interviendrait en bout de chaîne. Elles rendent possibles les discours, elles sont liées à leur condition d'existence matérielle, mais également intellectuelle. Certaines convergences intellectuelles, techniques, juridiques et politiques doivent donc s'opérer pour rendre possible cette relation étroite entre discours national et création du sentiment d'une expérience commune. Si les discours sur la nation précèdent l'identification contemporaine à la nation moderne et circulent au moins de façon relativement importante comme nous l'avons vu dès le XVIIIe, le XIXe marque le début d'une industrialisation des procédés qui aura un impact significatif sur la circulation.

L'élargissement de l'accès aux savoirs et à la connaissance

L'une des conditions essentielles de l'adhésion au récit national est son accessibilité. Le patrimoine et l'art sont progressivement passés d'un statut privé, réservé aux princes et nobles à une accessibilité publique via notamment l'ouverture des musées et le développement de l'art public. Mais cette question de l'accessibilité s'est étendue avec l'accès élargi à l'écrit, qui se déploie progressivement en Europe jusqu'à la fin du XIXe siècle, période à partir de laquelle on peut évoquer une certaine généralisation. Notons cependant que certaines formes d'accessibilités sont à l'œuvre bien avant l'accès généralisé à l'écriture avec notamment la circulation des images (gravures, estampes...) et la lecture à voix haute, répandue dans l'usage public comme privé. Ces modalités plurielles rappellent que les circulations médiatiques agissent également toujours de façon indirecte, par le récit oral qui peut en être fait.

La généralisation de l'accessibilité va être intimement liée à l'idée de démocratie qui donne un sentiment de convergence alors même que les discours à l'égard du « peuple » ne sont pas linéaires et fluctuent en Europe selon les périodes, les contextes, les politiques depuis la fin du XVIIIe siècle (paternalisme, contrôle, autodétermination, égalité des hommes, concurrence des nations...). En France, la troisième République va être la période la plus significative de ce point de vue, avec par exemple l'établissement, en 1881, de la gratuité de l'école primaire, la réforme des universités en 1896 et parallèlement l'essor d'une culture qui touche de larges publics : presse populaire, photographie, spectacles, théâtre, music-hall et cinéma au début du XXe siècle. Cette démocratisation de l'espace public s'ouvre également aux femmes, mais la situation reste très largement inégalitaire, principalement concernant l'accès aux études supérieures.

L'imprimé : techniques, formes et genres

Ce qui va permettre l'adhésion à ces récits et leur diffusion, ce sont les techniques de communication sans lesquelles ils n'auraient pu se propager. L'imprimerie au XIXe siècle développe des techniques permettant d'accroître sa productivité, la composition de texte devient mécanisée. Les techniques de reproduction des gravures et images se développent aussi. Sans ces techniques, les récits n'auraient probablement pas existé pour deux raisons : d'une part, car le développement de ces techniques intègre le changement profond de société qui génère le besoin de patrimonialisation ; d'autre part, car les potentialités de diffusion ont suscité la production des récits qui contribuent à cette fiction instituante. La création juridique du droit d'auteur est d'ailleurs postérieure à la naissance de l'imprimerie. Le *Statute of Anne* acté par le Parlement britannique en 1710 est probablement l'événement symbolique initiant la conception contemporaine du droit d'auteur. S'ensuivront des batailles d'intérêts entre libraires-imprimeurs et auteurs. Les droits d'auteurs, édifiés *in fine* surtout depuis l'intérêt des libraires-imprimeurs, se renforcent dans un nombre important de pays tout au long du XVIIIe siècle puis du XIXe siècle. Le développement de la figure de l'auteur et la professionnalisation de l'activité d'écriture sont également l'un des changements essentiels de cette période qui rendra possible la création de nouveaux genres. Cette nouvelle donne affecte en profondeur le champ du patrimoine, déterminant ce qui pourra ou non relever à l'avenir du patrimoine. En effet, à partir du moment où le droit d'auteur est reconnu, une frontière législative et administrative va s'ériger entre ce qui pourra être désigné comme patrimoine public, bien commun, et comme création artistique. Les intérêts économiques des groupes de pression ont très probablement convergé avec les récits nationaux européens qui imposaient une séparation temporelle importante pour qu'un élément soit considéré comme patrimonial.

Le succès de la diffusion de l'imprimé fait partie intégrante de la révolution industrielle. Pour Roger Chartier, les prémices de ce succès se sont également établies dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle avec ce qu'il appelle « la révolution de la lecture » (Chartier, 1996 : 32). L'éclosion de nouveaux genres littéraires, la diversification des supports et formats ont contribué de manière significative à cette patrimonialisation des nations en leur consacrant le statut d'élément en partage. En reprenant les écrits d'Anne-Marie Thiesse et de Benedict Anderson, on retrouve, chez l'un comme chez l'autre, l'importance de l'éclosion de nouveaux genres tels que le roman et la presse dans la construction et la diffusion de ce récit national. L'iconographie est également fondamentale dans la création des représentations ; cartes postales, timbres, gravures (...) se présentent comme des signes forts.

A la carte du « territoire national » des nations européennes, s'ajoutent les éventuelles « possessions » généralement regroupées dans un même espace comme des pièces d'un « puzzle », sans aucune logique géographique, ni du point de vue de la localisation, ni de celui des échelles (Anderson, 1996 : 178).

L'évolution des techniques de communication et des types de documents est donc étroitement liée à la création de l'espace commun que constitue la nation.

Déplacement et circulation

Outre les lectures immédiates, les textes et images vont être véhiculés principalement par l'éducation, avec un instituteur, médiateur de manuels identiques, appris, lus et répétés dans un cadre collectif (la classe), de façon peu ou prou simultanée en de multiples lieux, créant une communauté de pratiques, de souvenirs, d'objets, partagés de façon asynchrone qui pourra se répéter sur plusieurs générations. En France, le tablier instauré en 1886 par la loi Goblet sera porté pendant plus de soixante ans, l'encrier marque les mémoires et le tableau noir, objet mondialisé, est loin d'avoir disparu en 2017. Nous avons évoqué le rôle des manuels scolaires concernant l'Histoire et les fictions qui ont pour vocation de découvrir le pays à travers l'histoire de héros qui sont souvent des enfants. Dans le prolongement de cette thématique, il est intéressant de noter l'importance que prendront aussi les récits de voyages et d'aventuriers, leur succès au XIXe siècle, notamment auprès de jeunes publics. Nous reviendrons plus longuement dans notre deuxième chapitre sur ce type de textes, sur les questions de représentation qu'ils mettent en scène et sur les constructions auxquelles ils ont contribué dans les métropoles et leurs colonies.

L'autre facteur de création et de circulation des récits est le déplacement physique. Il s'opère par le sport. Ce dernier nourrit le mythe national qui hérite des vertus des sportifs et dispose d'un effet condensateur « on a gagné ! » qui peut être catalyseur de dynamique d'adhésion. Le tour de France cycliste, outre les aspects sportifs, renouvelle, dès sa première édition en 1903, l'occasion de louer la beauté des paysages des différentes régions qui composent la nation, de les raconter via les journaux...

La généralisation, dans certains pays, du service militaire, s'inscrit dans les mêmes dynamiques de circulation et d'expérience commune, autour desquelles on retrouve l'union contre l'ennemi extérieur. Enfin, le XIXe marque également l'essor des loisirs, visites et déplacements (Thiesse, 1999 : 237-245).

Benedict Anderson va beaucoup plus loin de ce point de vue et place le déplacement au centre de la création des identités nationales. Il parcourt l'histoire des pèlerinages religieux, analogie

centrale de son analyse, et reprend d'ailleurs ce terme de « pèlerinage » même lorsque l'objet du déplacement ne sera plus religieux. L'expérience commune du voyage éveille le sentiment d'une certaine parenté, « pourquoi sommes-nous... ici... ensemble ? » (Anderson, 1996 : 67). Cette parenté est renforcée par l'usage d'une même langue. Bénédicte Anderson ne se limite pas à la formation des identités nationales en Europe, il analyse d'autres formations nationales et consacre une part importante de son étude à la naissance des nations en Amérique qui part également de cette expérience du déplacement.

De nombreux facteurs ont concouru à créer du déplacement, de la circulation entre les Hommes, des rencontres et échanges de populations géographiquement distantes au cours de l'histoire de l'humanité. Les plus visibles et organisés selon des flux sont probablement liés aux religions, au commerce et au pouvoir politique. Les échanges et déplacements au sein d'une aire relativement proche sont fréquents chez tous les groupes de tout temps. Les déplacements sur de très longues distances n'ont rien de nouveau. On sait déjà que dès le I^{er} siècle de notre ère, se sont développées des liaisons entre la Chine, l'Inde, la Perse et la Méditerranée, régions qui peuvent apparaître très distantes vu les modalités de communication. Certains auteurs voient dans ces relations, l'origine religieuse ou du moins idéologiste d'une vision universaliste du monde (Moreau Defarge, 2012 : 9-26).

Les échanges se sont renforcés avec les Empires, mais ont connu une accélération sans équivalent avec ce qui constitue pour les Européens « les grandes découvertes ». La « découverte » de l'Amérique en 1492 va initier les circulations transatlantiques, à l'origine de ce que certains ont qualifié de première mondialisation, et qui deviendront massives au XVIII^e siècle. C'est aussi le plus grand cataclysme du point de vue humain : outre les pertes importantes pendant les voyages transatlantiques (naufrages, maladies, pirateries), c'est l'anéantissement de millions d' « indiens » autochtones¹² qui va marquer l'entrée sur le territoire des Européens (par les offensives, les virus apportés par les voyageurs contre lesquels ils n'étaient pas immunisés et la condition d'esclaves à laquelle les habitants seront réduits). Enfin, dès le XVII^e, avec la traite négrière et le commerce triangulaire, environ douze millions de personnes seront déportées d'Afrique vers l'Amérique avec 10 à 40% de décès pendant la traversée. Avec la colonisation et la traite, plusieurs millions d'individus, Africains réduits à l'esclavage et Européens issus des métropoles sont déplacés, de façon volontaire ou par la force sur un continent. Progressivement se développe une mondialisation des échanges,

¹² Il n'existe pas de chiffres précis et fiables de cette question complexe. On sait par exemple qu'à Hispaniola dans la Caraïbe, qu'en moins de trente ans, environ 90% de la population autochtone, représentant plusieurs centaines de milliers d'habitants, est exterminée.

principalement sous la contrainte des systèmes coloniaux mis en place par les nations européennes qui agissent sur l'ensemble de la planète.

La circulation des fonctionnaires liée à l'histoire coloniale est pour Anderson un aspect central des recompositions qui intervient dans la création des identités nationales européennes, puis dans l'émergence des nationalismes américains nés du sentiment commun d'injustice. En effet, les descendants des colons nés en Amérique, qu'il qualifie de « créole », ne jouissaient pas des mêmes droits que ceux qui étaient nés sur le sol de la métropole (Anderson, 1996 : 59-75) dans les possessions espagnoles et portugaises.

Exil, voyage, déplacement (...), en somme l'extériorité, avec la représentation sont les constituants essentiels de la formation de ce que Benedict Anderson désigne sous l'expression de communauté imaginée ou imaginaire¹³. On retrouve ici le lien à l'imagination qu'il explique ainsi :

« Elle [la communauté] est imaginaire (imagined) parce que même les membres de la plus petite des nations ne connaîtront jamais la plupart de leurs concitoyens : jamais ils ne les croiseront ni n'entendront parler d'eux, bien que dans l'esprit de chacun vive l'image d'une communion. » (Anderson, 1996 : 19).

La frontière de ce qui peut être désigné comme relevant de l'imagination montre son instabilité. Que la communauté soit imaginée ne signifie pas, à proprement parlé, qu'elle n'existe pas. Christine Chivallon pointe les interrogations que soulèvent l'expression d'Anderson qui fonde *quasi* exclusivement la distinction entre réel et imaginaire sur la « présence/absence du lien d'interconnaissance » (Chivallon, 2007 : 143). Au-delà des interrogations essentielles sur l'expression choisie par Benedict Anderson - qui nous replonge vers les dualités réel/imaginaire, matériel/idéal, présence/absence- son propos souligne la spécificité des relations imaginées, c'est-à-dire non caractérisées par l'absence de face-à-face et de liens directs. Il attire l'attention sur le caractère construit et médié de ces imaginaires de l'espace commun. Il associe cette relation à une capacité de générer des sentiments d'appartenance qui ont contribué très largement à la formation des identités nationales. Il a mis au jour les modalités et canaux de circulation sur lesquelles elles s'appuient, les conditions sociales et techniques de leur propagation.

¹³ Le terme « imagined » peut être traduit par « imaginé » ou « imaginaire » alors que les deux termes ont des différences de sens significatives en français.

Pour Benedict Anderson, c'est aussi une perception spécifique du temps qui crée les conditions de l'imaginaire. De nombreuses étapes ont déjà fait intervenir la relation au temps autour du patrimoine : la mémoire, l'Histoire, la filiation, les ancêtres, les traditions, la mort, la préfiguration du futur... Anderson y ajoute le développement des techniques et plus particulièrement l'adoption dans les foyers de l'horloge qu'il considère comme un élément essentiel. La conscience d'être pris dans un temps sériel contribue au besoin du récit d'identité (Anderson, 1996 : 205). Le « temps vide et homogène », rendu possible par l'imprimé (notamment par la presse) et par le sentiment d'une communauté de lecteurs, crée de la continuité : lire en même temps, la même chose, alors qu'on ne se connaît pas et qu'on peut être physiquement très éloigné instaure un sentiment d'horizontalité.

Pour conclure ce bref parcours qui a montré comment, ce qui intègre aujourd'hui la perception du patrimoine, avait pu servir la formation des identités nationales, nous reprendrons cette phrase d'Anne-Marie Thiesse : « Tout le processus de formation identitaire a consisté à déterminer le patrimoine de chaque nation et à en diffuser le culte. » (Thiesse, 1999 : 12). Pour l'historienne Thiesse, le patrimoine -énoncé comme tel *a posteriori* à la toute fin du XXe siècle- est donc au centre de ces formations identitaires. Benedict Anderson n'évoque pas ou peut directement le patrimoine bien qu'on y retrouve dans ses travaux les ingrédients. Le champ de la science politique, dans les années 1980, période de la publication de son ouvrage, s'intéresse encore peu directement, aux dynamiques de patrimonialisation corrélées aux identités nationales. Anderson se focalise surtout sur le rôle de la circulation des personnes et des médias, et sur les techniques en tant qu'elles contribuent aux conditions d'émergence de la communauté imaginée qu'il analyse en Amérique et en Europe. Chez Thiesse, l'intervention du patrimoine permet de montrer, depuis le cas français, les processus qui instituent la fiction nationale. Le patrimoine accompagne la formation des communautés, mais les divers ingrédients sur lesquels il s'appuie ne peuvent exister, s'articuler autour de ce récit et être partagés que selon des conditions techniques, politiques, culturelles et sociales. Le territoire, en l'occurrence la nation, ne se crée pas exclusivement depuis l'espace physique intérieur des frontières qui l'ont circonscrit.

La convergence

Derrière la diversité des thèmes décrits, on peut deviner une convergence d'acteurs pluriels dont les motivations ne sont pas les mêmes et qui pourtant s'articulent pour que chacun trouve son intérêt. On retrouve des acteurs directement impliqués : hommes politiques, historiens,

géographes, auteurs de romans, journalistes... Viennent ensuite ceux qui sont le relais immédiat comme les enseignants. Enfin, ceux qui n'agissent pas directement sur le récit, mais le rendent possible (création matérielle et circulation) et font principalement partie du monde des techniques et de l'économie : imprimeurs, libraires, inventeurs, personnes investies dans le transport... Dans tous les cas, les acteurs impliqués dans la création de ce modèle (qu'il s'agisse de l'Europe ou des nations américaines) sont principalement issus dans un premier temps de la bourgeoisie et de l'intelligentsia. Ils cherchent à gagner un statut plus élevé ou à préserver leur statut. Le modèle qu'ils contribuent à créer assure leur légitimité, celle de détenteurs du savoir. On peut se demander comment fonctionne, malgré certaines tensions manifestes, l'adhésion large à ces récits ? A travers ce que nous avons évoqué, voici ce que nous pouvons retenir du fonctionnement de l'adhésion à un récit collectif. Le récit doit :

- permettre une certaine identification qui est intégrée à la « recette » comme on l'a vu ; proposer une sorte d'idéal de soi en présentant des vertus que chacun peut s'approprier et dont il peut se sentir l'héritier légitime ; inclure la perspective d'un bénéficiaire, en l'occurrence celui de voir sa situation sociale ou celle de ses enfants s'améliorer par l'accession possible au savoir ; être répété de générations en générations selon des situations transposables jusqu'à ce que le récit lui-même devienne générateur de familiarité : livres d'histoire, carte du pays, manuels scolaires, classes, leçon de morales, journal (...), constituent autant de souvenirs partagés, de mémoires réactivées d'événements que l'on n'a pourtant pas nécessairement vécus ensemble.

Au-delà du temps vide et homogène, il y a bien quelque chose de l'ordre de la perception commune de l'espace, qui prend appui sur le lieu réel et le dépasse, une sorte de métalieu qui apparaît de façon sous-jacente, sous des formes différentes selon des symboliques du sol et de référence à la terre.

1.2.5. La Légitimation universelle du patrimoine

Jusqu'à la fin du XXe siècle, les politiques en Europe ont poursuivi de grands travaux d'inventaires, de listes de ce qui fait patrimoine, conforté une division en catégories, en professions, renforcé la spécialisation des professionnels, construit des séparations étanches pour organiser le recensement et l'identification, la gestion et la préservation du patrimoine.

Cette vision initialement européenne du patrimoine s'est tant déployée sur le plan international qu'elle revendique, à la fin du XXe siècle, un caractère universel.

L'organisation institutionnelle du patrimoine autour des objets : segmentation et professionnalisation

Malgré les changements politiques, l'institution a bien progressivement mis en place en France, depuis la fin du XVIIIe, une structuration forte organisée en branches séparées par d'épaisses frontières qui contribuera probablement au succès et à la propagation du modèle sur le plan international. Lorsque ces branches n'étaient pas encore rassemblées sous le même ministère, le patrimoine à traiter contenait une idée sous-jacente : celle du traitement de l'héritage national, qui entendait nécessairement que les auteurs étaient décédés, de préférence depuis longtemps. A la mort de longue date, comme évidence du patrimoine, on peut ajouter les objets qui venaient de loin et représentaient soit l'origine des grandes civilisations dont on se réclame héritier, soit la puissance coloniale. Dans tous les cas, les objets ne peuvent devenir patrimoine, devenir publics que s'ils n'ont plus d'auteurs ni de personnes qui pourraient jouir d'éventuels bénéfices économiques directs, et/ou s'ils se réfèrent à un passé lointain qui peut devenir l'héritage de tous parce qu'il ne peut être contesté par d'éventuels témoins. L'idée d'authenticité, devenue équivalente à la conservation à l'identique, est également un des paradigmes puissants de cette professionnalisation.

L'organisation stratifiée assure un maillage de l'ensemble, un traitement de toutes les facettes du patrimoine voulu exhaustif, et piloté par l'Etat. Monuments historiques, musées, inventaire du patrimoine, archives, archéologie, architecture (...) sont progressivement dirigés par des directions ou services différents. Parallèlement, des professions se constituent, des formations professionnelles voient le jour, une histoire des métiers se développe, contribuant à la légitimité de l'existence de ces professions, véhiculant des généalogies, pratiques et valeurs communes - même si l'histoire des professions intègre l'appartenance à famille plus large des métiers de la culture et du patrimoine.

Les professions se constituent autour de l'objet, de la nature qui lui sera affectée, de sa capacité à intégrer une typologie qui fixera le secteur qui en aura la charge : le palais sera géré par le service des monuments historiques, la sculpture sera au musée (si le sculpteur est mort), les correspondances et documents administratifs seront aux archives (du moment que leurs auteurs sont morts)... La relation à l'objet et à son contexte de production est centrale : c'est à

partir de l'objet que se développent des techniques qui inscrivent les professions dans un haut degré de spécialisation. Cette technicité légitime un travail qui doit apparaître comme universel, objectif. La pratique est circonscrite par un environnement de normes. Ce qui s'impose comme une condition du haut degré de qualité contribue au cloisonnement des services. Dans ce mouvement, la naissance des groupes professionnels et leur structuration autour d'associations telles que l'Association des Archivistes Français (AAF), fondée dès 1904, est fondamentale. Elle assoit la légitimité, le sentiment d'expertise, construit et consolide les valeurs du groupe, ses pratiques, ses rituels, permet le développement d'un discours propre à la profession. Dans ce contexte, le dialogue international avec des membres de la profession situés dans d'autres pays semblera se développer davantage que le dialogue entre institutions culturelles distinctes d'une même nation. Le Conseil international des musées est par exemple créé entre 1946 et 1947, le Conseil international des archives est créé en 1948.

Jusqu'au milieu du XXe siècle en France, le patrimoine désigne encore, pour les institutions, principalement les monuments. La direction du patrimoine avait en charge exclusivement les monuments historiques et palais nationaux jusqu'en 1978. Ce n'est qu'à partir de cette période que ses prérogatives ne vont cesser de s'élargir. Comme nous l'avons rappelé plus haut le couple monuments-patrimoine (suivi de près par les musées) constitue une évidence qui imprègne fréquemment le discours, un point de départ de la gestion du patrimoine national à partir duquel tout discours va se positionner pendant longtemps. Cette imprégnation encore manifeste dans de nombreux discours au XXIe siècle.

Les politiques publiques du patrimoine se renforcent en 1959 avec l'autonomisation de la culture initiée par André Malraux (la culture était jusqu'alors rattachée à l'éducation), et s'inscrivent toujours dans une vision de communion, de partage de valeur autour de la République. C'est encore cependant une culture élitiste qui s'offre à la population, de façon relativement verticale. L'Inventaire, créé en 1964 proclame une dimension plus vaste, mais s'inscrit très probablement dans le prolongement d'historicités institutionnelles telles que les manufactures du roi créées au XVIIIe siècle.

Entre 1959 et 1997, ce ministère (parfois secrétariat) change treize fois de nom. Les multiples restructurations institutionnelles reflètent la porosité des frontières et montrent que l'évolution des termes est effectivement liée aux interactions de voisinage. Le ministère en charge de la culture s'appelle ainsi tour à tour, Ministère de la Culture et de l'Environnement, Ministère de l'Education nationale et de la Culture, Ministère de la Culture et de la Francophonie, Ministère de la Culture et de la Communication...

On voit réapparaître derrière ces hésitations les divers ingrédients de la formation des identités nationales que Thiesse avait corrélés au patrimoine : la nature qui s'inscrivait dans les paysages, l'instruction qui participait à la production (avec les manuels scolaires) et à la diffusion de la fiction instituante, la communication qu'Anderson plaçait au centre de la création des communautés imaginées.

Le patrimoine : une adoption internationale

Cette organisation du patrimoine, avec son maillage administratif, ses critères et ses professionnels n'est pas restée confinée à l'Europe et a irrigué de nombreux pays dans le monde. La colonisation a contribué à la propagation de ce modèle puisque l'intelligentsia des pays colonisés a été formée dans les mêmes universités et que les professionnels ont été formés aux mêmes pratiques. Anderson a souligné l'influence du modèle et la part de reproduction, y compris chez ceux qui avait lutté contre, mais se trouvaient être les héritiers d'une administration et d'archives constituées (Anderson, 1996 : 163). Dans la deuxième moitié du XXe siècle, cette influence se concrétise par l'adoption de plusieurs conventions internationales.

En 1952, l'Unesco adopte la *Convention universelle sur le droit d'auteur*. Comme en Europe, les textes internationaux commencent par valider le droit d'auteur, étape première qui instaure, la différence entre la création artistique et le patrimoine, le bien particulier et le bien collectif. Elle empêche une réappropriation d'un passé vécu ou raconté par son témoin. Ce qui est reconnu comme relevant de la création ne peut être que potentiellement patrimoine ; un patrimoine pour le futur qui aura d'autant plus de probabilité de devenir consensuel.

L'idée de péril, de risque, de menace, est présente, dès 1954, deux ans après la première convention de l'Unesco et moins de dix ans après la Seconde Guerre mondiale, avec la *Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé, avec Règlement d'exécution*. La menace est également la raison d'être de la deuxième convention culturelle de l'Unesco.

En 1972 entrera en effet en vigueur celle qui est probablement la plus connue des conventions culturelles internationales, la *Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel*. Nous nous attarderons un peu sur ce texte de référence qui consacre un caractère universel au devoir de protection du patrimoine naturel et culturel. Comme le souligne Léon Préssouyre, le texte s'inspire largement de deux courants : l'un articulé autour de l'idée de

culture fondée sur une idée classique du chef-d'œuvre ou des merveilles du monde ; l'autre articulé autour de l'idée de nature fondée sur l'idée de sites vierges, intouchés par l'Homme (Préssouyre, 2000 : 31).

La page d'accueil du site internet de la convention du patrimoine mondial de l'Unesco propose, en 2014, l'introduction suivante :

« La caractéristique la plus originale de la Convention de 1972 est de réunir dans un même document les notions de protection de la nature et de préservation des biens culturels. La Convention reconnaît l'interaction entre l'être humain et la nature et le besoin fondamental de préserver l'équilibre entre les deux ».

Contrairement à ce qui est mentionné sur cette information probablement publiée longtemps après la rédaction de la convention, le fait que la convention retienne la protection de la nature et celle de la préservation des biens culturels n'implique pas la reconnaissance de l'interaction entre l'humain et la nature. Les deux éléments sont traités de façon disjointe, séparés en deux branches. Ils sont tout d'abord distinctement définis dans le premier chapitre, l'article premier définit le patrimoine culturel, l'article 2 le patrimoine naturel. La relation avec la nature dans le volet culturel est très secondaire, elle se matérialise en filigrane avec la notion de paysage et la définition de sites « œuvres de l'homme ou œuvres conjuguées de l'homme et de la nature ». La définition du patrimoine naturel, dont la présence dans la convention est en grande partie due à la pression des Etats-Unis, n'inclut quant à elle aucune référence à l'Homme. Elle se limite à la physiologie, à la géologie, à la biologie. Même le monde animal n'est présent qu'en écho et uniquement dans le cas où l'espèce serait menacée. Les deux définitions dessinent la conception d'un patrimoine immuable, dépourvu de vie, qui peut être conservé intact et pourra être traité comme un objet.

La séparation majeure qui en découle se déploie dans la gestion pragmatique du dispositif. Le patrimoine est réparti globalement entre sciences humaines et sociales et sciences exactes et naturelles. Ce qui relève du patrimoine culturel sera géré par le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) tandis que ce qui relève du patrimoine naturel sera piloté par l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN). Les procédures, critères de sélection (...) seront donc séparés de façon étanche.

Cette séparation apparaît également avec la notion de « biens mixtes ». Les biens considérés comme « mixtes » représentent en fait ceux qui satisfont les deux critères. Il ne s'agit pas d'une vision mixte qui s'intéresserait aux interactions, mais simplement d'une addition des deux. La répartition des biens fournit également une idée des priorités de l'Unesco ou des nations qui ont

déposé les dossiers. Au 15 octobre 2014, selon le site de l'Unesco, sur 1007 biens recensés, 779 sont culturels, 197 naturels, 31 sont dits mixtes, 31 sont transfrontaliers.

Schématiquement, le patrimoine officiel présenté comme mondial est de nouveau avant tout représenté par les monuments historiques anciens, identifiés comme nationaux. L'ordre discursif des items dans le texte de la convention de 1972 confirme cette priorité.

Outre la définition du patrimoine et le rapport culture-nature, cette convention aborde deux questions qui suivent le prolongement de nos interrogations.

La première est celle de l'appartenance. Nous avons souligné que les biens matériels, la richesse matérielle et symbolique, la détermination de l'appartenance commune autour de l'ancestralité, de la parenté, réelle comme symbolique, ou de l'attachement à la terre, avaient été utilisés par la formation des identités nationales européennes. La convention de 1972 reprend la question de l'appartenance de façon double. Elle affirme d'abord la corrélation peuple-patrimoine « la sauvegarde de ces biens uniques et irremplaçables à quelque peuple qu'ils appartiennent » tout en précisant que ces biens sont un « élément du patrimoine mondial de l'humanité tout entière ». C'est probablement ce deuxième aspect qui lui a valu son succès. La mobilisation de ce dénominateur commun le plus large possible « l'humanité » renforcé par le pléonasmе « tout entière ». Le patrimoine est donc ici mobilisé comme élément fondateur d'une communauté mondiale, d'une communauté humaine par emboîtement d'échelles. Le discours s'érige autour de l'idée de paix, d'espace commun qui unit tous les Hommes. Cependant, cette intégration factice n'incluant pas chaque patrimoine de chaque peuple ou chaque nation, crée *de facto* une concurrence ou une échelle de valeurs, entre ceux qui seront intégrés à la liste et dignes de représenter l'humanité et les autres : entre ceux qui disposent de monuments, tels que définis par les critères largement hérités d'une vision européenne et ceux qui n'en disposent pas ; entre ceux qui disposent de grands espaces naturels dont ils peuvent prouver le caractère remarquable selon les critères défendus par les Etats-Unis et les autres.

La deuxième question, amenée dans le préambule, concerne la mise en place d'un « système », « efficace » et « moderne ». L'irruption de la modernité induit que la conservation du patrimoine est un progrès et sous-tend que d'autres conceptions de l'ancien, de l'héritage, des traditions, de la transmission, seraient des archaïsmes. Les Etats qui ratifient la convention s'engagent dans la mise en œuvre de la gestion institutionnelle dans le droit fil de l'organisation que nous avons analysée en Europe à travers l'exemple de la France. La consécration culturelle sur le plan internationale est établie.

Conclusion

La formation des identités nationales est allée de pair avec une conception et une institutionnalisation du patrimoine articulées sur le modèle de la superposition-fusion de l'espace culturel, de l'espace politique et de l'espace physique circonscrits selon les frontières politiques. La sédimentation de certaines définitions et pratiques s'est justifiée depuis les objets, autour du paradigme de l'authenticité-identique, sur le socle de l'instauration d'un passé mort depuis longtemps. Une forte structuration s'est organisée procédant à la séparation de champ, depuis le développement de techniques et de professions. Le patrimoine institutionnel s'est autonomisé et cet assemblage a été rendu possible par l'articulation d'intérêts politiques, économiques et sociaux.

Pour autant, cette définition du patrimoine institutionnel selon l'ordre national, qui tend souvent à être naturalisée, n'est donc qu'une incarnation historique d'une certaine durabilité dont les ingrédients ont été mis au jour. L'idée de patrimoine se déploie toujours comme un assemblage dont de nombreux éléments suivent et/ou accompagnent les sociétés, mais elle conserve toujours cette bivalence aux référents matériels et symboliques qui en garantit la plasticité.

Dans une certaine mesure, on pourrait dire que l'étude de la relation entre patrimoine et identités nationales, conduit à privilégier des perceptions typifiées ou schématiques du patrimoine, celles qui s'inscrivent dans l'ordre de l'espace commun comme espace de l'identique qu'elle érige. Dans les multiples interactions qui animent l'idée patrimoine, tout ne se rattache pas à cette question et de façon aussi évidente à ce discours national.

Cette approche du patrimoine et de la relation avec l'espace commun doit donc être complétée, ou déplacée, en suivant un fil à la fois plus restreint, pour saisir les mouvements qui s'opèrent au cœur des pratiques, et à la fois plus vaste, pour questionner la porosité des frontières entre les différentes séparations opérées. Il convient d'aborder le patrimoine en renonçant à sa simplification et en mettant en scène la complexité des mouvements. Nous avons choisi pour ce faire les bibliothèques comme point d'observation.

1.3. PAR-DELA LES ESPACES INSTITUTIONNELS TYPIFIÉS DE LA RELATION PATRIMOINE-ESPACE COMMUN : APPROCHE MULTIDIRECTIONNELLE DEPUIS LES BIBLIOTHÈQUES

1.3.1. Introduction : les bibliothèques et la patrimonialisation, une invitation à questionner la complexité

Les bibliothèques existent de longue date et pourtant échappent à une vision stéréotypée ou typifiée du patrimoine. La bibliothèque résiste à l'analyse schématique par la multiplicité des acteurs qui interviennent et des motivations qui les animent, la diversité de ce qu'elle propose, la densité de la présence des absents qui l'occupent, la liberté dont disposent les usagers, les liens préconçus et ceux impensés entre documents, entre bibliothèques, entre lecteurs et documents, lecteurs et lecteurs, lecteurs et professionnels...

Les bibliothèques relèvent pourtant aussi de cette utopie de conserver tout le savoir, la mémoire, l'histoire du monde. Tour à tour, elles sont le reflet de l'univers et de son caractère infini, de la mémoire de l'Homme, de la présence de l'absent, celui qui a été comme celui qui n'a jamais été que dans l'imaginaire. L'imaginaire de la bibliothèque comme lecture du monde semble fécond : la bibliothèque de Babel de Borgès en est probablement l'une des illustrations les plus remarquées et les plus étudiées. L'idée de bibliothèque dépasse donc très largement les bibliothèques effectives. Il en va de même pour le livre, leur objet de prédilection. Si les appareils numériques sont parfois comparés à des prothèses, le livre représentait déjà cette extension inscrite de la mémoire de l'Homme, et de ce fait imaginée comme infaillible.

Depuis plusieurs millénaires, les bibliothèques sont actrices de la patrimonialisation à travers le monde par le recensement, la conservation, la sélection des productions qu'elles opèrent. Elles existent sur tous les continents ; selon les données récoltées par l'Online Computer Library Center (OCLC), il y aurait, en 2014, 1 405 572 bibliothèques dans le monde et 939 594 891 inscrits (OCLC, 2014¹⁴)¹⁵.

¹⁴ OCLC, *Statistiques mondiales sur les bibliothèques*, page consultée le 30 octobre 2014. URL : <http://oclc.org/fr-CA/global-library-statistics.html>

Les monuments et les musées sont, pourrait-on dire aux vues des éléments précédents, des évidences patrimoniales. Les bibliothèques quant à elle sont rarement perçues, de prime abord, comme des entités qui relèvent du patrimoine. Pourtant, elles contribuent à la présence du passé comme à la continuité des sociétés et constituent un bien collectif. Elles construisent et maintiennent du patrimoine, depuis des lieux intégrés à une idée du territoire. Étonnamment, elles ont été rejetées du champ d'étude scientifique sur les dynamiques de patrimonialisation, et leur « faire patrimoine » s'en trouve en quelque sorte d'autant plus naturalisé.

La bibliothèque côtoie toutes les catégories : patrimoine, culture, médias ou information-communication. Cette position présente un point de départ idéal pour mieux comprendre ce qui peut ou non être institué en patrimoine commun, selon quels motifs et quelles modalités d'institution de séparations poreuses ou étanches. Cette étude prendra donc corps sur des interactions qui déterminent des connivences, des voisinages et des frontières qui seront observées depuis les pratiques, les contextes, les techniques et technologies, et articulés avec des récits de l'espace commun différents au cours du temps.

La bibliothèque, tant du point de vue pragmatique qu'idéal, est traversée par de multiples questions qui interrogent l'ensemble des phénomènes de production et de circulation de la pensée et la façon dont les professions, les champs et les objets sont institués dans l'espace public et évoluent au cours du temps.

Après une première interrogation des raisons de la non-intégration des bibliothèques comme objet du champ de recherche sur la patrimonialisation, il conviendra de s'intéresser au statut des livres, des documents, de l'information et des contenus, et de façon plus large, à l'organisation des connaissances. Il s'agira d'interroger les relations qu'entretiennent ces voisinages avec la façon de penser et d'organiser l'espace commun.

La bibliothèque, espace de patrimonialisation peu étudié

Face au rôle des bibliothèques, tant dans leur lien avec la mémoire qu'avec l'idée de faire commun, on peut s'étonner de l'absence de travaux qui se seraient intéressés au rôle des bibliothèques dans les dynamiques de patrimonialisation pourtant très étudiées au XXI^e siècle. Après les monuments et les musées, le fromage, le rap, les jeux vidéos, les jardins, les

¹⁵ Les chiffres de l'OCLC ne sont pas exhaustifs, ce sont cependant les données les plus larges de recensement disponibles.

événements sportifs (...), rien ne semble échapper à ce questionnement, à part les bibliothèques.

Plusieurs pistes peuvent permettre d'expliquer cette absence. La première hypothèse est que les recherches sur les processus de patrimonialisation, quand elles ne sont pas guidées par des objectifs économiques, admettent de façon sous-jacente un principe d'homogénéité des identités et des groupes. En conséquence, elles privilégient les objets d'étude qui rendraient saillants et manifestes les conflits ou les affirmations identitaires au détriment de la recherche d'interactions complexes. Plus ce qui gravite autour des objets de recherche peut être réduit ou catégorisé, plus les dynamiques sont supposées être visibles : espaces limités, dynamiques marquées dans le temps et inscrites dans un contexte. On comprend que le livre qui se laisse difficilement enfermer ne soit pas l'objet d'études sur les dynamiques patrimoniales. Il fait pourtant l'objet d'une double patrimonialisation, tant de la matérialité que des contenus depuis des millénaires sous des pratiques diverses. Il condense et permet d'interroger des interactions complexes entre mémoire, patrimoine, histoire, transmission, pouvoir et territoire.

La deuxième hypothèse interroge plus spécifiquement l'absence de travaux en sciences de l'information et de la communication (SIC). Elle pourrait s'expliquer par le fait que les bibliothèques relèvent surtout de la « branche » science de l'information et de la documentation alors que les recherches sur la patrimonialisation relèveraient davantage des méthodes et perspectives en sciences de la communication. Ces deux « branches », si elles sont regroupées en France, conservent malgré tout, même sur ce territoire en cela atypique, des frontières assez tangibles.

Cette distance entre les sciences de l'information et celles de la communication apparaît notamment dans un article où Jeanneret critique vivement la médiologie et effectue un parallèle avec les « sciences de la documentation » (Jeanneret, 1998 : 93-104.). Cette critique pourrait être perçue comme anecdotique, pourtant, ces tensions et leurs origines sont également relevées par Jeanneret et Ollivier à l'occasion des trente ans de la création de la discipline universitaire en France (Jeanneret ; Ollivier).

Si elles apparaissent à la lecture de l'article comme une tension dynamique entre deux pôles, ces divergences, malgré les interstices poreux, n'en marquent pas moins des terrains et méthodes. La distinction entre information et communication se retrouve dans d'autres secteurs de l'organisation des connaissances. La Classification Dewey place ainsi généralement les ouvrages relevant des bibliothèques et de la documentation dans la grande classe des généralités 000, à côté des ouvrages professionnels relatifs à l'informatique, à la connaissance, au journalisme, au livre, alors que les ouvrages en sciences de la communication se situent

plus généralement dans la catégorie sciences sociales 300, avec la sociologie, l'anthropologie, la science politique (...).

Les SIC en France réunissent des acteurs aux intentions différentes, les uns, universitaires, souhaitent, dans une certaine mesure, « s'affranchir » de la demande sociale et légitimer une discipline récente, les autres, issus du monde professionnel cherchent à légitimer leurs pratiques et leur expertise « théorique ». Les différences de perspectives universitaires se reconnaissent jusque dans le style des titres des travaux ; ceux qui se situent dans la sphère de la bibliothéconomie par exemple, ont fréquemment une visée pragmatique liée au métier (état des lieux), et souvent une valeur proactive énoncée avec des titres commençant par exemple par « pour » ou « vers » ou employant des verbes positifs à l'infinitif (« Améliorer... », « Développer... »)¹⁶. Viviane Couzinet constate également l'orientation exclusivement tournée vers la pratique des journalistes et documentalistes dans son analyse des représentations de la discipline à travers la presse (Couzinet, 2012 :42). Elle rappelle que la France est un des rares pays à réunir dans une même discipline ces deux axes. Ainsi, ces séparations sont encore plus marquées à travers le monde où ces disciplines cherchent davantage à se distinguer qu'à dialoguer.

Les conséquences de cette séparation ne sont pas négligeables : les problématiques qui émergent du terrain sont souvent considérées d'un point de vue efficient s'attachant peu à l'étude des instruments, dispositifs, discours privilégiés par les théories de la communication. S'engager en dehors d'un terrain balisé présente un risque qui peut avoir un impact négatif sur la carrière et provoquer l'absence de reconnaissance. La question de l'organisation des connaissances constitue pourtant « un lien intradisciplinaire » nécessaire et visible dans les recherches de quelques pionniers de la discipline tel Meyriat dont les travaux invitent à renforcer le trait d'union marquant la singularité et l'autonomie de la discipline en France (Couzinet, 2012 :46-48).

Mémoire, territoire, identités collectives et patrimoine : le champ ouvert par Christian Jacob

Faute d'études de patrimonialisation en SIC et d'approches des bibliothèques autour de ces enjeux, nous convoquerons très largement Christian Jacob, historien spécialiste de la bibliothèque d'Alexandrie, dont les textes révèlent l'intérêt de l'étude des bibliothèques dans

¹⁶ Etude menée en 2014 sur les trente premiers résultats affichés des travaux réalisés à l'ENSSIB dans le cadre des mémoires d'étude du DCB.

cette perspective. Certains sujets au centre de nos interrogations, tels que les représentations et leurs effets, ou la relation au territoire et à l'espace commun, occupent une place importante dans ses travaux. Jacob montre que les bibliothèques constituent bien un terrain où se manifestent les interactions entre patrimoine, espace commun et territoire :

« La bibliothèque totalise les lectures et les savoirs des individualités qui la fréquentent. Elle est l'un des lieux où prend corps le patrimoine intellectuel, littéraire, spirituel d'une communauté : là se donne à voir dans sa matérialité et dans sa complétude une mémoire écrite à valeur identitaire ou fondatrice. » (Jacob, 2001 : 53).

Le lieu ici renvoie à l'espace physique, mais il est lié à une totalisation de ce qui s'y produit, dans laquelle s'opère le lien entre le lieu physique et l'idée du lieu. Chargée de l'ensemble des pratiques et potentialités que le lieu recouvre, la matérialité du lieu n'est plus que l'écho dans lequel l'idée du lieu a pris corps. Jacob confirme cette piste dans ce même article :

« [...] la carte comme la bibliothèque conduisent aussi à passer d'une pensée du lieu à une pensée de la relation, voire de la corrélation ».

La bibliothèque apparaît ici clairement comme une hétérotopie, pour reprendre le concept de Foucault -que nous interrogerons au troisième chapitre sur les bibliothèques numériques territoriales, une sorte de méta topos, un espace effectif matérialisé, mais qui s'érige en miroir ou réalisation d'une utopie de l'espace commun (Foucault, 1984).

Pour Bruno Latour aussi la bibliothèque dépasse le lieu, elle est pour lui « le noeud d'un vaste réseau »,

« Elle courbe l'espace et le temps autour d'elle et sert de réceptacle provisoire, de *dispatcher*, de transformateur et d'aiguillage à des flux bien concrets qu'elle brasse en continu. » (Latour, 1996 : 23).

Plus loin, à propos de la mémoire, Jacob ajoute :

« En elle [la bibliothèque] se nouent un ensemble de fils qui touchent à l'extériorisation, à l'organisation, à la maîtrise et aux usages de la mémoire. Mémoire culturelle et collective. Mémoire des traditions savantes et spirituelles, des champs disciplinaires, des genres littéraires. Mémoire sociale englobante et parfois contraignante et imposée, dans laquelle la mémoire individuelle trace ses propres parcours. La bibliothèque pose les questions de

l'accumulation et de la sélection, de l'ordre et de la cohérence, des usages et des accès, des projets intellectuels, institutionnels et politiques qui la sous-tendent ». (Jacob, 2001 : 53-76).

Son analyse montre que les effets spécifiques de sens dépassent l'addition des effets de chaque livre pris isolément.

La bibliothèque est aussi une métaphore du mouvement local-global. Elle part de l'ensemble des documents, publiés et à paraître, écrits et à écrire, conservés ou qui le seront un jour, sur terre, pour se penser et imaginer son organisation selon ce dont elle dispose concrètement et ce qu'elle pourra avoir du point de vue local. La bibliothèque se perçoit toujours dans une idée totalisante de la bibliothèque qu'elle envisage de l'être matériellement (comme Alexandrie) ou qu'elle soit une petite bibliothèque qui se perçoit comme un membre d'un corps total. Jacob évoque aussi cette particularité d'avoir une double structure liée : une structure matérielle et une structure mentale. Car l'ordre matériel s'appuie sur une organisation des savoirs qui agit sur la structure mentale des singularités qui le parcourent (Settis, 1996 : 132).

Le terrain de Christian Jacob, Alexandrie, et celui que nous étudierons plus spécifiquement dans notre dernier chapitre, les bibliothèques numériques de la Caraïbe, sont distants dans le temps de près de 2000 ans et pourtant nous partageons cette hypothèse que les bibliothèques peuvent nous aider à « comprendre comment des individus, des communautés ou des instances de pouvoir s'efforcent de perpétuer et d'enrichir des savoirs, de les transmettre et de les actualiser, d'imposer des interprétations. »

1.3.2. La relation au patrimoine en bibliothèque : héritages et recompositions

Le patrimoine des bibliothèques : évolution des définitions

L'acception qui a prévalu pour le patrimoine commun du point de vue institutionnel pendant plusieurs siècles a également structuré ce qui était considéré comme patrimoine dans les bibliothèques. Plus les documents sont anciens ou rares, voire uniques, plus ils bénéficient d'attentions spécifiques, comme c'est le cas des incunables ou des manuscrits. En France, jusque vers les années 1990, étaient considérés comme « livres anciens » les ouvrages parus avant 1810, date de publication de la bibliographie de France. La norme sur le catalogage

(description normalisée) des livres anciens (Z 44-074) publiée en 1986 s'appliquait elle aux livres édités avant 1801. Les livres anciens étaient catalogués (décrits selon une norme) comme des objets, dans le sens où chaque exemplaire était considéré comme unique. La description devait respecter l'authenticité de l'objet. Même s'il existait plusieurs exemplaires avec le même auteur, le même titre (...), chacun était considéré comme un livre unique, avait sa description propre, sa « notice ». La description devait être réalisée livre en main, mentionner tous les contributeurs et s'attarder sur l'objet, sa matérialité et ses spécificités : reliure, ex-libris, gravures, frontispice...

Cette distinction de traitement par rapport aux livres contemporains est particulièrement intéressante. Le livre contemporain, dans sa matérialité, est considéré comme un exemplaire d'un livre idéal. Les exemplaires ne sont qu'une manifestation du livre idéal qui est décrit dans la notice. Ils n'ont pas de description propre en dehors des informations liées à leur localisation et leur disponibilité. La notice du livre idéal, qui n'est pas l'exemplaire, est pourtant ambiguë dans sa relation à la matérialité, puisqu'elle comporte des éléments de description physique (format, nombre de pages). Cette première séparation d'un objet type idéal et de ses exemplaires a été provoquée par la reproductibilité à grande échelle. Notons que le traitement documentaire appliqué au livre ancien connaît depuis le début du XXI^e siècle de nouvelles pratiques qui changent la relation à l'objet, mais insistent toujours largement sur l'exemplaire physique. La même attention est apportée à la description de l'objet unique, mais elle se trouve rattachée à une notice idéale du livre où les mentions de l'objet-livre deviennent celle de l'exemplaire, et sont indiquées dans un champ spécifique de description de l'exemplaire que possède l'établissement. Ce changement manifeste un changement de paradigme de l'objet vers ce que nous appelons d'un point de vue générique les « contenus ». Il adviendra plus loin d'interroger plus en détail ce déplacement important.

Si les définitions institutionnelles du patrimoine s'articulaient principalement autour du livre ancien jusqu'à la fin du XX^e siècle, dans la pratique, les bibliothécaires¹⁷ intégraient dans un fonds patrimonial des documents qui se situaient bien au-delà des limites chronologiques édictées. Le point commun des fonds patrimoniaux de ce point de vue, n'est pas la nature d'un objet, mais le traitement particulier adopté en vue de le protéger : impossibilité de l'emprunter ; limitations des conditions de consultations à certains publics, voire interdiction de consultation dans certains cas extrêmes ; conditions de stockage spécifiques (degré d'hygrométrie, mesure des lux...). Ce traitement particulier est la conséquence d'une décision de conservation qui

¹⁷ Nous utilisons cette expression générique pour définir les personnels de bibliothèques.

concerne l'objet ou la collection. Sous la pression des pratiques, les définitions officielles ont notoirement évolué.

Pour entrer dans le détail de ce qui est au XXI^e siècle officiellement désigné comme patrimoine en bibliothèque, nous suivrons par la définition proposée par le rapport de l'Inspection générale des bibliothèques (IGB) publié en 2010 (IGB, 2010).

- **Les documents anciens**, deviennent ceux qui ont au moins cent ans. L'institution du caractère ancien défini à partir du présent vient de l'Europe et s'inspire davantage de la question du domaine public que des conditions de fabrication.

- **Les documents rares**, dont il existe peu d'exemplaires ou qui sont uniques (manuscrits...).

- **Les documents précieux**. Le rapport mentionne explicitement en premier lieu la valeur financière.

- **Les collections**. Le rapport précise que la référence explicite à la notion de collection, introduite par *Le code général de la propriété des personnes publiques* est une nouveauté. C'est là que s'érigeait jusqu'alors la principale différence entre ce qui était officiellement reconnu comme patrimoine par l'Etat et ce qui était inclus comme patrimoine par les professionnels et d'autres acteurs issus du monde de la recherche, des associations, de la politique. Pour ces derniers, les collections considérées comme patrimoniales sont généralement liées à l'histoire d'une localité ou d'un territoire plus large dans lequel elle s'inscrit ou souhaite s'inscrire. Cette question des collections est centrale : elle fait le lien avec les collections privées et les musées, mais elle consacre aussi l'effet de création de sens relevé par Jacob, qui dépasse l'addition. Cette reconnaissance de la collection comme créatrice de sens légitime le rôle des professionnels et des acteurs multiples qui ont pu contribuer à ces collections et lui confère officiellement un statut lié à la production du sens que les acteurs s'étaient déjà approprié. Enfin, deux types de collections sont désignés dans le rapport. Le premier illustre bien le caractère prédéterminé du patrimoine, il s'agit des collections constituées avant leur arrivée à la bibliothèque (dons, legs de collections privées, confiscations) dont la bibliothèque doit maintenir la cohérence, voire qu'elle doit continuer à enrichir. Il représente « l'hérité », auquel est attaché l'obligation de transmission, la contrainte. Le second type de collection désigné concerne la part de la volonté contenue dans l'idée de patrimoine, « le construit », c'est-à-dire les collections constituées volontairement à des fins de conservation : là est reconnue la légitimité des fonds locaux ou régionaux, de « bibliothèques ancrées dans un territoire donné » ; ce qui

laisserait à penser que certaines bibliothèques ne seraient pas « ancrées » dans un territoire donné.

- **Les documents acquis ou sélectionnés pour être conservés.** Cette partie décrit ce qui ressort de l'organisation nationale : dépôt légal et dispositifs de conservation partagée, tels que les pôles associés de la Bibliothèque nationale de France (BnF) ou les Centres d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique (CADIST).

De ce rapport, on peut souligner deux autres points. Le premier est que ce n'est pas le livre qui est au centre de la bibliothèque, mais bien le document. On retrouve cités des livres, des périodiques, mais également des fonds iconographiques tels que des partitions, dessins, cartes, plans, cartes postales ainsi que des objets comme des monnaies ou des instruments scientifiques. Tout ce qui est traité en bibliothèque est considéré comme un document. Le deuxième point est l'omniprésence de la bibliothèque comme partie d'un tout, d'un maillage, la nécessité pour chaque bibliothèque de se situer dans un ensemble :

« Il est donc nécessaire de connaître la constitution des autres collections publiques et l'évolution des collections privées, tout comme de savoir interroger les catalogues collectifs ou ceux des principales institutions concernées ».

Ce changement de ce qui est désigné comme patrimoine est confirmé par l'Etat avec la publication en 2012 de la *Charte de la conservation dans les bibliothèques* qui ne définit plus ce qui relève du patrimoine autour des propriétés des documents, mais consacre les fonctions de conservation dont ils sont l'objet : « Est dit patrimonial un document, un objet ou un fonds auquel est attachée une décision de conservation sans limitation de durée. » (Ministère de la Culture, 2012). Un objet n'est plus patrimonial de façon intrinsèque, il a un statut patrimonial, peut devenir patrimonial par décision comme le précise le texte. L'Etat a renoncé à limiter la définition du patrimoine à des propriétés, tout en réaffirmant malgré tout le « statut prioritaire » de ce qui est rare et précieux. Le territoire n'est évoqué que de façon allusive et d'un point de vue politico-administratif par la décentralisation.

Pourtant, cette modification de ce qui peut être considéré comme patrimonial en bibliothèque vient de l'ancrage des bibliothèques dans un territoire et de la convergence des acteurs pour se réappropriier et valoriser la mémoire sociale et la richesse matérielle autant que symbolique. Il y a donc en quelque sorte trois niveaux de désignation du patrimoine : le premier fait référence à ce qui est ancien, précieux, rare et légitimé de longue date (il renvoie à la définition traditionnelle), le second concerne ce qu'on souhaite légitimer comme richesse commune (il est très souvent lié au territoire), le troisième représente l'ensemble des biens matériels de la

bibliothèque qui font partie de la collectivité administrative-politique, son capital financièrement évaluable. Les acceptions ne naissent pas pour disparaître puis laisser place à d'autres ; elles coexistent et se juxtaposent.

La question de l'ouverture, de l'usage d'une acception large de patrimoine se lit aussi dans les bibliothèques anglo-saxonnes. La valorisation des fonds patrimoniaux est passée de l'usage prédominant de l'expression *Rare book and manuscript collections*, à une expression plus large *Special collections* ou *Heritage collections* sans pour autant que les autres expressions ne disparaissent. L'expression choisie peut relever une posture *a posteriori* liée à l'évolution des représentations du patrimoine, mais elle peut parfois révéler des critères de considération de l'ordre patrimonial.

Fonctions, usages et appropriations des livres patrimoniaux : une exception dans l'ordre traditionnel des objets du patrimoine

Il est intéressant de noter une différence fondamentale entre les bibliothèques et d'autres acteurs du patrimoine tels que les musées. Cette distinction réside dans la relation de l'usager à l'objet, du point de vue de son accessibilité physique et intellectuelle.

S'il n'est pas envisageable de toucher un tableau ou une statue exposés dans un musée, le livre ancien est un des seuls objets patrimoniaux -selon la définition traditionnelle- qui peut généralement être manipulé par le public même dans le cas où la consultation est entourée de règles visant à protéger le document. Cette relation physique, cette intimité, présente une différence structurelle qui influe sur la relation du professionnel à son usager, comme sur la relation que dernier entretient avec cet objet du patrimoine -qui de ce fait acquiert un statut spécifique. Elle rend possible un sentiment d'appropriation, une relation charnelle, à l'objet.

Par ailleurs, les bibliothèques ont de tout temps disposé de recensements -listes, catalogues, bibliographies- qui visent à permettre l'accessibilité des documents. Le catalogue public, dont la visée est l'exhaustivité de ce qui est possédé, est consultable, de même que les documents qu'il recense. Dans le cas du musée, la liste est surtout utilisée par le personnel pour gérer les collections ou pour valoriser une exposition (sélection) sans que les objets ne soient pour autant accessibles. Les usagers ne peuvent pas demander à voir une oeuvre qui n'est pas exposée. Le musée choisit ce qu'il expose et propose ou impose à l'usager via un scénario et une mise en scène qui cadre la consultation.

Le statut de l'objet patrimonial est différent : dans une bibliothèque, le livre ancien conserve sa fonction première, celle d'être lu, alors que l'objet patrimonialisé qui intègre le musée perd sa fonction initiale (un coupe-papier ne coupe plus le papier, une statuette ne sert plus à honorer un défunt...). Ces distinctions ont des conséquences significatives sur la façon qu'auront les professionnels d'envisager leur rôle de médiateur, d'intermédiaire entre des collections et des publics.

Pertes subies, pertes nécessaires : le livre et les collections entre mémoire et actualisation

Si l'idée de totalisation, de cumul de la mémoire est centrale dans l'histoire des bibliothèques, l'idée de perte, de disparition l'est tout autant et à plusieurs titres. Tout d'abord d'un point de vue historique. Des bibliothèques privées et publiques grecques, romaines et des mondes arabes avant l'époque de l'imprimerie, il ne reste en général que les textes qui les racontent. Ces derniers renseignent sur ceux qui ont contribué à leur édification, les ont animées, fréquentées, enrichies, comme sur les documents qu'elles contenaient, leur organisation, leur architecture, leur décoration, laissant entrevoir leur rôle prépondérant. Car ces bibliothèques ont complètement disparu, principalement détruites par les guerres et incendies. Certains textes sont parvenus à traverser le temps grâce aux copies, qui rendaient déjà essentielle la reproductibilité, bien avant son industrialisation. La copie, la compilation, l'extraction fragmentaire des informations, le commentaire, la critique, la traduction -activités alors centrales des bibliothèques- interrogent les modalités changeantes selon lesquelles on reconnaît au cours du temps l'authenticité, la cohérence et l'homogénéité de l'unité livre, le caractère limité ou infini d'un texte et l'auteurité et son actualisation. Ainsi, Jacob nous dit :

« Le paradoxe de ces livres manuscrits est de ne jamais offrir deux versions identiques d'un même texte : il existait ainsi virtuellement autant d'éditions de *L'Iliade* qu'il y avait de copies manuscrites en circulation. » (Jacob, 1991 : 25)

Qu'il s'agissent d'Alexandrie, de Sarajevo en 1992, ou dans un autre registre de l'incendie de la bibliothèque centrale de l'Université de Lyon en France, la destruction des bibliothèques, volontaire ou non, marque leur histoire (Renard, 2010 : 15-16). On comprend que la menace d'un péril à venir pèse sur la façon de traiter les documents et implique des mesures de protection, de conservation, de restauration. Pourtant, ces mesures s'articulent surtout autour

d'autres facteurs que le feu ou la guerre : les « ennemis du livre » dans les formations du personnel seront plutôt l'eau, le soleil, les rongeurs, les insectes, les moisissures (Laffont, Mouren, 2005) et pour certains, les lecteurs, qui contribuent par les manipulations des livres, à leur vieillissement.

Mais ce qui doit être conservé se définit aussi par rapport à ce qui doit être éliminé et vice-versa. L'acceptation de la perte d'un document est tout aussi importante que la conservation d'un autre, car la bibliothèque établit son équilibre entre la conservation et l'enrichissement permanent de ses collections. Ne pouvant tout collecter pour des raisons de place, elle se voit dans l'obligation d'accepter la perte. Mais cette perte doit être légitimée par des critères définis dans des politiques documentaires. Les marques de la légitimation et les précautions prises sont récurrentes dans le discours professionnel. En parcourant le manuel français de la profession (Alix, 2013), on s'aperçoit que le passage consacré à cette question illustre bien cette difficulté de la perte, par les détours qui opèrent une sorte de non-description d'une opération pourtant intégrée à la vie des bibliothèques, qui consiste en la destruction du document. Le passage qui s'intitule « Nécessité du désherbage » parle d'abord des documents qui n'ont « plus leur place » dans le fonds, dont il faut envisager le « retrait » et le « retraitement ». Il s'attarde ensuite sur le caractère poétique du « joli mot » désherbage, allant jusqu'à explorer la « métaphore horticole ». L'auteur ajoute « Disons tout de suite qu'il ne faut pas confondre le désherbage avec le pilon (c'est-à-dire l'élimination) ». Par ailleurs, pas plus le sommaire du livre que sa table matière, proche de l'index, ne mentionnent le pilon.

La perte est légitimée par la « nécessité », mais elle est aussi acceptée dans la mesure où elle est partielle, car la bibliothèque s'envisage très tôt comme la partie d'un tout, constitué par l'ensemble des bibliothèques du monde partageant cet objectif de conservation total. La « nécessité » vient du fait que la bibliothèque se situe à la fois dans une idée de progrès, de reflet d'un monde en mouvement en affichant une volonté de proposer des informations actualisées et d'acquérir fréquemment de nouveaux documents, et à la fois dans l'idée de sauvegarde de la mémoire. Cet entre-deux rappelle la condition humaine. De la même façon que la bibliothèque est une partie d'un tout, chaque individu a conscience de faire partie d'un ensemble plus vaste, et intègre l'idée de distribution et de complémentarité. Cet entre-deux est aussi la conséquence d'une ambivalence qui anime les bibliothèques et peut être vue comme une source d'équilibre ou de tensions ; la bibliothèque centrée sur ses collections (leur conservation, leur cohérence interne, leur développement), la bibliothèque tournée vers ses usagers (qui se consacre à l'accueil, au renseignement, à l'animation culturelle...). Cette

ambivalence n'est pas sans liens avec la formation des professionnels des bibliothèques qui viennent plutôt de la branche patrimoine ou plutôt de la branche culture ou communication.

1.3.3. Entre éducation, culture, patrimoine et information-communication

Patrimoine versus culture, collections versus usagers

La diversité contemporaine des parcours des 815 105 « bibliothécaires » (OCLC, 2014)¹⁸ est un fait important. Cependant, les formations et les titres rappellent souvent d'une part l'influence de généalogies concurrentielles qui ont participé à la construction idéale de la profession, d'autre part les interactions et porosités liées au voisinage des fonctions sociales de ces différentes branches.

La définition traditionnelle du patrimoine qui a accompagné la formation des identités nationales européennes a aussi marqué les bibliothèques. Le titre de « conservateur » puise sa généalogie dans la création en France, dès 1821 de l'École nationale des chartes. L'école, qui forme les conservateurs de musées, d'archives et de bibliothèques est l'un des symboles du prestige social lié à la connaissance et à la conservation du patrimoine. Le titre, toujours associé à un certain élitisme, porte l'empreinte de cette fonction de conservation des objets du passé qui supportent la fiction instituante de la nation. Alain Chiron relève que les chartistes qui « défendent un privilège culturel », n'ont pas été favorables, pendant l'entre-deux-guerres, à la création d'une école de bibliothécaires davantage au service des publics que des collections (Chiron, 2009 : 65-66).

Parallèlement, les bibliothèques, qu'elles soient tenues par des religieux, fonctionnaires ou bénévoles, ont aussi été organisées autour de l'instruction des enfants et/ou des adultes. Richter considère que cette vision de la lecture populaire a longtemps été envisagée comme un « instrument du conditionnement des classes laborieuses et du maintien de l'ordre social » (Richter, 1979).

¹⁸ OCLC, *Statistiques mondiales sur les bibliothèques*, page consultée le 30 octobre 2014. URL : <http://oclc.org/fr-CA/global-library-statistics.html>

L'expression « lecture publique » va émerger en France peu avant 1910 avec Eugène Morel (Seguin, 1991), revendiquant un primat de l'accès par rapport à la conservation. Ce mouvement engagera un changement de paradigme majeur entre les années 1920 et 1940. Les bibliothèques deviennent actrices de la démocratisation de l'accès à la connaissance, à la culture et aux loisirs. L'initiateur de ce mouvement n'est pas chartiste. Avant de passer un concours d'entrée « d'adjoint » à la bibliothèque nationale, Morel a obtenu une licence de droit et exerce une activité d'écrivain. Le parcours de Morel a été influencé par la visite de bibliothèques anglaises qui préfigure l'influence que les bibliothèques anglo-saxonnes auront en France. Bien que ses critiques et propositions aient été vécues comme une attaque par les conservateurs dont la riposte fut virulente, son action marquera durablement la profession.

Les différences ou tensions dans la perception du métier, s'articulent autour des fonctions des bibliothèques et de la place qui leur est attribuée selon des contextes et des généalogies. Ces facettes sont souvent aujourd'hui cumulées, mais la prédominance de l'une ou l'autre dans les formations ou les concours portent malgré tout la trace des divergences selon les voisinages privilégiés : patrimoine-conservation, instruction-éducation, culture, information-médias.

Les formations universitaires professionnelles dispensées par les Instituts universitaires de technologie (IUT) en France manifestent une organisation de cette « famille ». Le caractère transversal des professions est visible par l'intitulé du département « information-communication » dont les options et les filières définissent au cours du temps des voisinages : métiers du livre (filiale édition, librairie ou bibliothèque), métiers du livre et du patrimoine, journalisme, publicité, information numérique dans les organisations, communication des organisations.

Les personnes titulaires du CAPES de documentation qui font partie du corps enseignant animent les centres de documentation et d'information des collèges et lycées.

Si nous poursuivons l'exemple français du côté de la gestion institutionnelle, il apparaît clair que les bibliothèques n'appartiennent pas non plus de façon exclusive à l'une ou l'autre des catégories : éducation, patrimoine, culture, information-communication. Les tutelles et voisinages qu'elles induisent varient au cours du temps et parfois du contexte spécifique d'un établissement.

Cette hétérogénéité des personnels travaillant en bibliothèque est accentuée, avec la place de plus en plus importante occupée par des professionnels d'autres spécialités administratives (gestion financière, gestion du personnel, marketing recherche de financements) ou techniques, dont le voisinage est progressivement induit par les questions d'accessibilité et de médiation numérique.

Cependant, l'ambiguïté n'est pas nouvelle dans les métiers du livre. La librairie a pu désigner à certaines périodes la bibliothèque (qu'on retrouve dans le terme anglophone *library*) ; le libraire et l'éditeur n'ont fait qu'un jusqu'à la fin du XIXe siècle. Les compétences, techniques et financières, ont-elles aussi toujours fait partie des professions liées au livre, car le livre est une marchandise qui se fabrique, se stocke, se commercialise et circule.

Les définitions ont connu une période de relative stabilité au XXe siècle, laissant penser qu'il s'agissait de concepts établis, stabilisés et devenus immuables. Cette sédimentation s'est notamment opérée avec la structuration des professions en associations nationales et internationales dès la fin du XIXe : l'*American library association* (ALA) a été fondée en 1876, la *Library Association* britannique (LA, devenue depuis *The Chartered Institute of Library and Information Professionals*) en 1877, l'*Association des bibliothécaires de France* en 1906, la *International Publishers Association* (IPA) réunissant au niveau international les éditeurs a été quant à elle fondée en 1896, l'*International Federation of Library Associations and Institutions* (IFLA) en 1927. Concernant les métiers de la librairie, les syndicats ont été très actifs en France notamment avec la *Chambre syndicale des libraires de France*, mais nous n'avons pas retrouvé de traces de fédérations internationales.

On peut donc constater que les recompositions apparaissent pendant les périodes de changements importants liés au développement des techniques et des usages, comme nous l'avons relevé à propos de la formation des identités nationales. La fin du XXe siècle initie une phase de bouleversements et de recompositions des différentes frontières établies par les métiers. Même si les fonctions traditionnelles continuent parallèlement d'exister au début de XXIe siècle, force est de constater que les emprunts et glissements permanents éclatent progressivement les frontières. Les fonctions qui faisaient les spécificités d'un métier côtoient celles d'un autre métier, préexistant ou dit nouveau à l'instar des « community manager », « data curator » ou « digital curator ». Des citoyens s'attribuent des fonctions d'auteur ou de médiateur. La sélection de l'information pertinente pour des usages qui était plutôt l'apanage des métiers des bibliothèques et de la documentation devient une fonction transversale à de très nombreux métiers. La publication d'informations liées à l'actualité qui constituait une spécificité du journalisme est devenue le quotidien de millions de personnes. La réalisation ou la publication de créations de l'esprit deviennent des fonctions accessibles. En somme, un nombre croissant d'individus non professionnels peut écrire, produire, diffuser, commercialiser, valoriser des contenus. Chaque secteur peut évoluer selon des fonctions, objectifs, et contenus produits et/ou gérés.

L'idée de la bibliothèque n'est pas façonnée uniquement par le cumul des objets livres qui y sont entreposés, pas davantage que celle du livre ne se résume à la matérialité des signes alignés sur un support, ni que l'idée d'un monde où les individus sont connectés entre eux et connectés à des « contenus » par le biais de machines ne se résume à un écran. Il appartient donc d'analyser les interactions complexes contenant/contenus, matérialités/abstractions trop souvent scindées.

Bibliothèques, livre, documents : matérialités et abstractions

Partons de l'étymologie de bibliothèque et des débats qu'a pu susciter l'emploi de ce terme. Bibliothèque vient du grec ancien *biblio* qui signifie livre et *thékê*, qui désigne ce qui contient, un élément dans lequel on a placé ou rangé une ou des choses. En réalité, comme nous allons le voir, le livre n'est pas nécessairement qu'un objet matériel, pas plus que le contenant n'est nécessairement une boîte. Chaque élément contient une relation dialectique entre le caractère matériel et le caractère idéal. Cette complexité confère au terme bibliothèque une capacité à donner lieu à de multiples incarnations extrêmement différentes les unes des autres : une collection, un meuble, un bâtiment, une institution... Des professionnels, dans les années 80, ont considéré que le terme bibliothèque était trop lié au livre et ne correspondait plus à l'évolution des collections et à la diversification des supports. L'emploi de médiathèque s'est alors développé, marquant une désacralisation de la culture et une mutation (Vallet, 1988) de pratiques professionnelles plus orientées vers les usagers. Avec un peu moins de force, *library* en anglais, qui lui aussi renvoie au livre (racine latine qui forge librairie en Français pour désigner celui qui vend des livres), s'est vu aussi parfois précédé de *multimedia*. Plus récemment la création de l'expression *media center*, popularisée d'un point de vue international, a pu se positionner comme une transformation ou une supplantation des traditionnelles *Libraries* ou Bibliothèques, supprimant l'idée de contenant du *thékê*. Le développement des centres de documentation, à la fin des années 1950 (les centres de documentation et d'information dans les établissements scolaires en France ont été créés en 1958), marquait aussi un déplacement fondamental de l'objet vers l'usage pour des professions qui se situent au coeur du lien entre l'objet et l'utilisateur, dans l'activité de médiation.

Il faut revenir sur la question de l'objet et sur ce que désigne le terme *livre* pour éclairer la pertinence de ces questions. L'ambiguïté entre la matérialité et le caractère idéal que nous avons vu pour le patrimoine et pour les bibliothèques est encore plus flagrante pour le livre. A

en croire de nombreuses définitions, le livre serait un objet. Ainsi pour Wikipédia le livre est « un document écrit formant une unité et conçu comme tel composé de pages en papier ou en carton reliées les unes aux autres »¹⁹. Pour la 9^e édition du dictionnaire de l'Académie française²⁰, il est un « assemblage de feuilles manuscrites ou imprimées destinées à être lues » et nous pourrions multiplier les exemples des définitions qui intègrent dès le premier sens, la matérialité, inhérente, essentielle. Pourtant, la réalité matérielle et les usages contredisent le caractère unique de cette définition matérielle. Un volume peut comprendre plusieurs livres. Lorsqu'on dit qu'un livre a été tiré à 10 000 exemplaires, il y a à la fois 10 000 livres et à la fois un seul qui n'existe pas physiquement. Quand un lecteur demande à un autre s'il a lu tel livre ou tel autre livre, il sait bien qu'il ne s'agit pas du même objet matériel, du livre qu'il a chez lui. Le même livre peut avoir une matérialité extrêmement différente selon l'édition. Il peut s'agir d'une version numérique consultée sur une liseuse ou sur un ordinateur, d'une version sonore du livre qu'il n'a donc pas lu et pourtant qu'il a lu. Pour autant, les locuteurs parlent toujours d'un même livre, indiquent ce qu'ils apprécient ou pas, l'histoire, les personnages, le style... Le philosophe Raphaël Lellouche considère ce livre comme l'archétype du livre dont les exemplaires sont des instances (Lellouche, 1991 : 221) et reconnaît dans ces manifestations du livre une particularité qui n'existe pas chez d'autres objets patrimoniaux au sens traditionnel du terme, pour lesquels l'œuvre est l'objet unique et authentique.

Les principes matériels du livre et la définition de l'auteurité ont été relativement stables entre le XVII^e-XVIII^e et le XX^e siècle, à tel point qu'ils sont devenus intimement liés à l'idée que l'on s'est faite d'un livre. Pourtant, la matérialité qui correspondait à l'émergence de ces termes dans l'Antiquité était fort différente. Les rouleaux devaient être déroulés pour être lus de droite à gauche en colonnes et plusieurs rouleaux pouvaient être nécessaires pour un même livre. Jusqu'au développement de la lecture intérieure au XVIII^e siècle, l'accès au livre se faisait principalement par la voix d'une personne qui lisait (ou récitait) à haute voix pour un auditoire (Chartier, 1996 : 147). La matérialité comme les modalités de production et d'accès au contenu intellectuel ont profondément évolué au cours du temps, sans que les termes ne soient changés.

Le livre est donc une manifestation tangible de la pensée, volontairement inscrite dans une cohérence matérielle énoncée liée à la cohérence intellectuelle, selon les modalités rendues

¹⁹ « Livre (document) », *Wikipédia* [version française], consulté le 5 novembre 2014. URL : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Livre_\(document\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Livre_(document))

²⁰ « Livre », *Dictionnaire de l'Académie française*, 9^e éd., consulté le 5 novembre 2014. URL : <http://www.cnrtl.fr/definition/academie9/livre>

possibles à une période (techniques, technologies, supports...). Il est inscrit pour que des personnes qui ne sont pas présentes y accèdent, le transmettent et donc nécessairement le transforment -au minimum en lui attribuant un sens, et dans les cas plus manifestes en contribuant à une modification de l'inscription (réécritures, annotations, traductions...). L'inscription modifiée, peut être considéré comme le même livre ou comme un nouveau livre, une nouvelle manifestation de la pensée. L'idée d'unité, d'intégrité d'un livre comme la façon dont on reconnaît la responsabilité auctoriale évolue au cours du temps et se construit en étroite relation avec les technologies, les matérialités et les modalités d'accès.

L'unité ou l'intégrité ne sont inscrites que dans le projet des uns et des autres et dans les sens qui peuvent leur être donnés. Les questions de statuts qui interrogent l'unité du livre sont en effet infinies : un texte initialement dans un livre peut devenir un morceau d'un autre livre dont le projet est extrêmement différent (recueils, anthologies...). Les distinctions sont poreuses entre un manuscrit et le livre édité après des remaniements qui peuvent être conséquents, entre un ouvrage et sa traduction, une édition enrichie de paratextes... Le livre, toujours conçu pour circuler, représente cet espace de rencontres, qui avance sous la forme de l'identique, de l'achevé, mais dont l'achevé est toujours voué à constituer de nouvelles genèses.

Finalement, le *théké* de la bibliothèque, ce contenant n'est-il pas le lieu de cette articulation complexe et interagissante autour des processus itératifs de tentatives d'organisation du monde par la connaissance, d'inscription selon des modalités changeantes et des réappropriations singulières ? Car c'est en réalité plutôt dans cette articulation entre le livre, production de la pensée et l'unité ou la boîte qui symbolise l'endroit où l'individu pourra le retrouver que semble résider l'idée de ce qu'est la bibliothèque. Cette articulation répond bien à l'ensemble des usages que le terme a pu avoir. La figure du bibliothécaire a même pu être apparentée à celle de l'auteur ou de l'éditeur avant l'imprimerie, car les bibliothécaires pouvaient occuper des fonctions de copistes, enrichir, modifier, annoter un texte. Ce n'est ni le livre ni la boîte qui définissent la bibliothèque, mais bien l'interaction des deux dans laquelle se situe l'action volontaire d'organiser des contenus issus de la pensée dans des contenants, action qui rejoint des activités de création par la production de sens, de construction de la connaissance qui peuvent lui être conférée. Si l'on se réfère à la *Convention de Berne*, la bibliothèque pourrait être considérée comme une création intellectuelle collective, car elle propose, à l'instar des recueils de textes et encyclopédies, un choix et une disposition des matières : « Les recueils d'œuvres littéraires ou artistiques tels que les encyclopédies et anthologies qui, par le choix ou la disposition des matières, constituent des créations intellectuelles sont protégés comme telles, sans préjudice des droits des auteurs sur chacune des œuvres qui font partie de ces recueils. »

(Convention de Berne, 1886-1979)²¹. Il est intéressant de constater que cet article est présent dans la version de 1948, mais ne figure pas dans la première publication (Clunet, 1887, 89). La bibliothèque ne pourrait pas être considérée comme création, car du point de vue juridique, la création n'existe que parce qu'elle est liée à l'idée de propriété et à des intérêts économiques identifiés. La capacité de création qui peut émerger des interactions communes ne peut être reconnue, en l'absence de la singularité de l'auteur et de l'auteurité sur laquelle se fondent exclusivement l'intérêt économique et l'ordre juridique pour déterminer ce qu'est la création.

L'action de découpage infini du monde en objet de connaissance ne fait que s'accroître avec le paradigme fragmentaire. Pourtant, elle prend ses sources dans une volonté de mise en ordre du monde liée à la maîtrise de l'accumulation des savoirs qu'illustre l'organisation des connaissances dès l'invention de l'écriture.

1.3.4. L'organisation des connaissances et l'imaginaire du monde

Les bibliothèques sont aussi, depuis l'invention de l'écriture, traversées par la question de l'organisation des connaissances qui répond à ce besoin de gérer l'accumulation des savoirs, d'augmenter les capacités de l'Homme de pouvoir capitaliser la connaissance et la mobiliser pour en générer de nouvelles. Comme le souligne Yolande Maury, classements et classifications sont « considérés comme des outils permettant d'agir sur le monde, des « modèles d'action » servant de référence pour penser, agir et établir des relations avec l'environnement » (Maury, 2013). Elle va plus loin en considérant, à l'instar de nombreux auteurs, que le processus de classification est au centre de toute vie sociale. Foucault relève que la conservation, le classement, les inventaires (...) révèlent « une manière d'introduire dans le langage déjà déposé et dans les traces qu'il a laissées un ordre qui est du même type que celui qu'on établit entre les vivants » et qui a à voir avec une perception de l'identité et des différences (Foucault, 1966 : 144). L'organisation des connaissances, la « mise en série » (Foucault, 1966 : 148) du monde, influe sur les représentations mentales qui sont mobilisées pour interpréter les situations et « définit les conditions dans lesquelles on peut tenir sur les

²¹ *Convention de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques*, 1886-1979. URL : http://www.wipo.int/treaties/fr/text.jsp?file_id=283699#P86_12567

choses un discours reconnu pour vrai » (Foucault, 1966 : 171). Nous montrerons le caractère structurel de cette question en bibliothèque et interrogerons la façon dont les questions liées à l'organisation des connaissances ont animé la vie intellectuelle et influé sur la vie sociale en normalisant des représentations du monde.

Les bibliothèques : organiser-ranger-classer

Une grande partie des bibliothèques à travers le monde au XXI^e siècle (à l'exception des bibliothèques spécialisées) rangent leurs documents en s'appuyant sur une classification dite universelle des connaissances, le plus fréquemment la Classification Décimale Dewey (CDD) ou la classification décimale universelle (CDU). Ces classifications sont principalement organisées de façon hiérarchique. La classification dewey, créée en 1876 par Melvil Dewey, organise la connaissance en dix grandes catégories appelées « classes », chacune répartie en dix catégories appelées « divisions » à leur tour réparties en dix catégories appelées « sections ». C'est une classification décimale.

Exemple de la construction d'un indice Dewey en sciences exactes²²

un livre sur la bactériologie aura un indice 576.8

500 sciences > 570 biologie >> 576 microbiologie >>> 576.8 bactériologie.

A priori, le livre aura une étiquette apposée -appelée cote- qui reprend cet indice, suivi des trois premières lettres du nom de l'auteur (ou du titre) et forme en quelque sorte adresse physique du document sur une étagère.

L'organisation matérielle des documents (via les bibliographies puis à partir du XX^e siècle dans les rayonnages) est liée à l'organisation idéale. Ce lien entre la matérialité et l'abstraction ne doit pas être minimisé. Il est érigé en métonymie du cerveau humain qui doit organiser, rendre disponible et articuler. Dans toute tentative de classification, de catégorisation universelle, préexiste tant la volonté, qui peut sembler paradoxale, de fixer une place que de proposer une dimension heuristique qui imagine des liens presque infinis, sous forme de réseau lié à l'agencement physique : ce qui se retrouvera physiquement côte à côte sur des étagères ou qui se suivra dans un catalogue de bibliothèque selon les entrées (thématiques, auteurs, type de document...). Il y a eu des catalogues, sous forme de listes, de bibliographies, parfois publiées,

²² L'exemple est issu du module initiation L1 rédigé par Claude Allègre, Thierry Jean, Anne Pennaneach du « Passeport documentaire », dispositif de formation hybride (en ligne et en présentiel) proposé aux étudiants par le Service commun de la documentation de l'Université des Antilles et de la Guyane, en 2012.

puis des fiches qui ont opéré ce lien entre la description intellectuelle du document, les éléments matériels de l'exemplaire et la topographie. Salvatore Settis, après analyse de la classification de la bibliothèque de Strasbourg, dit à ce propos :

« [...] *tout* système de classification des livres reflète - de manière plus ou moins déclarée - un système quel qu'il soit d'ordonnement de la connaissance. Les systèmes de classification (dans un sens strictement bibliographique) ne sont donc qu'un aspect du problème de la systématique des sciences : mais un aspect particulièrement central et intéressant, parce que, se traduisant par l'organisation *physique* des espaces d'une bibliothèque et par la disposition des livres, toute proposition d'organiser en système (suivant des modèles linéaires ou hiérarchiques) les connaissances humaines peut exercer une influence incalculable sur les utilisateurs de cette bibliothèque (et parfois pour des périodes de temps considérables). » (Settis, 1996 : 134).

Qu'il s'agisse d'organiser les collections d'une bibliothèque ou les savoirs contenus dans un ouvrage, à l'instar des encyclopédies, ces pratiques procèdent d'une même volonté. Dès l'Antiquité, les philosophes et érudits se sont penchés sur l'organisation des connaissances : Aristote, Artémon de Cassandreia, Philon de Byblos ou encore Sénèque dans son texte *De tranquillitate animi*. On retrouve cette préoccupation à Rome au Moyen-Age où Cassiodore rédige *Institutiones* en 550. Elle se poursuit au cours du temps avec par exemple *De politia litteraria* de Decembrio publié en Italie au XVe siècle, *Bibliotheca universalis* de Konrad Gesner en Allemagne XVIe siècle (1548), la classification de Bacon en Angleterre (1605), *De bibliothecis* de Jules Lipse en 1602, *Advis pour dresser une bibliothèque* écrit en France par Gabriel Naudé en 1627. Des nombreux écrits du XVIIIe siècle à ce propos, on pourra relever *Nouveaux essais sur l'entendement humain* de Leibniz (1703-1704) ou D'Alembert (1767). Cette production ne tarit pas au XIXe siècle : *Bibliograficznych ksiag dwoje* de Joachim Lelewel (1823-1826, Pologne), *Rules for a dictionary catalog* de E. Edwards en 1859, *Classification décimale Dewey* en 1876, *Expansive Classification* de Cutter (1891) ou encore la « classification colon » de Shiyali Ramamrita Ranganathan en Inde, ne sont que quelques exemples de la récurrence du projet.

Le XXe siècle connaît également son lot de classifications et de réflexions sur les classifications parmi lesquelles on peut citer : *Classified Catalogue Code* (1934), *Prolegomena to Library Classification* (1937), *Theory of the Library Catalogue* (1938), *Elements of Library Classification* (1945), *Classification and International Documentation* (1948), *Classification and Communication* (1951), *Headings and Canons* (1955).

Les projets d'organisation des connaissances révèlent des conceptions de la mise en ordre du monde, des visions des processus cognitifs de la construction des idées, du cheminement du raisonnement, des relations hiérarchiques et connexes qui s'opèrent. Les auteurs ont le plus souvent lu les prédécesseurs et contemporains. C'est donc un dialogue, parsemé de virulentes critiques et controverses, qui marque ces questions, à l'instar des débats suscités lorsque la bibliothèque de Melbourne en Australie choisit de ne pas ouvrir le classement par la Bible, s'opposant aux préconisations du Britannique Thomas Watts (David Mckitterick, 1996 : 115). Si ces débats sont constants dans la vie intellectuelle, c'est également parce que la collecte de la production écrite et son organisation sont au cœur des enjeux de pouvoir et de légitimation.

La question de l'organisation des connaissances est un champ bien plus large que celui des bibliothèques, elle touche et joute l'organisation des sciences (biologie : classification scientifique des espèces XVIII, médecine...), leur autonomisation, et structure la construction des normes en affectant une place qui devient une composante de l'identité des choses et des êtres selon des perceptions sociétales. L'exemple de la catégorisation dans la CIM (Classification internationale des maladies) de l'homosexualité en maladie mentale jusqu'en 1992 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) laisse entrevoir l'impact sur les représentations sociales et le quotidien des individus. Les classifications, si elles se proclament de l'universalité, portent bien la marque d'une période et des normes sociales qu'elle véhicule. Le traitement de ce qui relève de façon contemporaine du magique ou de l'ésotérique pouvait ainsi figurer pendant l'Antiquité, dans la catégorie des sciences. De nombreuses classifications dites universelles ont été considérées comme relevant d'un point de vue occidental et accordant une place mineure aux sujets asiatiques et orientaux (Idrees, 2012 : 91).

Les indices affectés aux documents vont contribuer à en proposer une description intellectuelle dite objective, neutre, naturalisant la norme sociale dans les pratiques professionnelles. Claude Gnoli rappelle que « la dimension ontique du savoir dépend à la fois de la réalité et de la façon dont elle a été théorisée » (Gnoli, 2012 : 57).

Cette vision de la neutralité, de l'universalité de la description d'un document s'est aussi prolongée en bibliothèque et dans le monde de la documentation au XXe siècle, avec le développement de langages documentaires destinés à décrire, de façon normalisée, le sujet ou les principaux sujets d'un document. Ces langages ont pour objectif de faciliter l'accès aux documents et la recherche des usagers. Ils ont donné lieu à de multiples systèmes qui supposent que la description ne dépend pas de l'individu, mais du contenu du document.

Étrangement, avant l'arrivée de l'informatique, les systèmes de gestion des bibliothèques étaient déjà très mécanisés et disposaient d'un traitement systématique constitué de fiches,

comme autant d'entités de bases de données, permettant d'établir des liens. Ces systèmes manuels complexes se sont mis en place très tôt pour répondre à la gestion d'un stock important d'informations et de flux, accru avec le libreaccès aux collections mis en place dès la fin du XIXe siècle aux Etats-Unis. Les systèmes Newark et Brown (Riberette, 1958) pour le prêt ont été adoptés dès le début du XXe siècle et progressivement utilisés à travers le monde. La normalisation de la description des documents a aussi fait l'objet très tôt de nombreux questionnements. Au-delà des multiples tentatives de réglementation à travers le monde, la première étape internationale marquante est la création de l'Office International de Bibliographie par Henri Lafontaine et Paul Otlet en 1902. Ce dernier, considéré comme le père des sciences de la documentation, également créateur de la Classification Décimale Universelle (CDU), avait le projet, qualifié par certains d' « un peu fou », de « recenser l'ensemble des ouvrages publiés depuis l'invention de l'imprimerie pour constituer un Répertoire bibliographique universel (R.B.U.) ». L'établissement dans lequel il travaillait aura 18 millions de fiches à sa fermeture (Fayet-Scribe, Canet, 2000).

Contrairement aux classifications, les langages documentaires ne sont en général pas utilisés pour le rangement matériel. Ils répondent aussi à l'idée de dépasser la singularité et de décrire de la même façon en fixant des règles qui visent à pallier les ambiguïtés du langage. Schématiquement, ils tendent vers une utopie ; quel que soit l'individu, sa culture (...) le terme choisi, devrait désigner la même chose, avoir une interprétation univoque. On retrouve dans les langages documentaires une structure extrêmement poussée d'établissement de vocabulaires et surtout de relations entre les termes et leur place : termes génériques, termes spécifiques (relation hiérarchique), termes employés pour (relation de synonymie, d'équivalence qui cite les termes non sélectionnés pour lesquels il faut utiliser le terme générique), termes connexes (relation d'association), terme employé en « tête » ou en « subdivision ». Les langages documentaires sont en général ouverts et peuvent être enrichis de façon contrôlée alors que les classifications sont plus fermées. Il existe de nombreux types de langages documentaires, les plus connus sont les thésaurus et les langages de description utilisés en bibliothèques. Ces derniers sont contrôlés, hiérarchisés, précoordonnés et répondent à des règles de construction précises, une sorte de grammaire qui s'ajoute au vocabulaire. En France, si l'histoire a connu de nombreux langages, le langage national utilisé depuis les années 1980 est le Répertoire Autorité-Matière Encyclopédique Alphabétique Unifié : RAMEAU. Il a été développé à partir de *Library of Congress Subject Headings* (LCSH). Le LCSH puise son origine à la fin du XIXe

siècle et a été édité pour la première fois entre 1909 et 1914 (Library of Congress, 2014)²³. Il est utilisé par de très nombreuses bibliothèques anglophones et propose en 2014 plusieurs centaines de milliers de termes (personnes, lieux, termes génériques, termes exclus...). Il est intéressant de constater que LCSH, comme d'autres langages documentaires, s'est formé à partir de description matérielle des sujets des documents. Contrairement aux classifications, la démarche part des parties pour aller vers un tout. Cependant, la structuration, même si elle s'opère à partir des unités, présuppose nécessairement l'imaginaire du tout. Ces langages documentaires représentent un exemple puissant de co-construction internationale de l'organisation de la connaissance, d'autant qu'ils s'articulent les uns aux autres de façon multilingue par des équivalences. Il peut paraître étonnant que de tels systèmes de catégorisation qui semblent si mécanisés, aient pu se développer avant même que des outils informatiques permettent leur exploitation, comme s'ils avaient contribué à leur préfiguration. Ce phénomène rappelle qu'un présent contient de nombreuses clés de l'organisation de l'avenir. Le devenir est nécessairement autant formé de la mémoire que de l'imaginaire du futur que le passé a rendu possible.

Analyser les modalités de représentation des connaissances qui s'inscrivent dans une visée universelle permet aussi de comprendre une partie significative des valeurs professionnelles et des attitudes des personnels de bibliothèques, de même que la façon dont ils envisagent la figure du lecteur. La figure du bibliothécaire représente celui qui peut se placer dans un « en-soi » en dehors du temps, soit pour concevoir, soit pour utiliser ces techniques. Elle va se construire dans l'espace entre les éléments matériels tels que le document et le lecteur et l'organisation abstraite de la connaissance. L'affirmation de la neutralité va constituer l'un des fondements du métier vers lequel vont converger différents discours. Elle se trouve renforcée par la rencontre avec d'autres objectifs liés à l'essor des bibliothèques au XXe siècle et notamment celui de contribuer à l'idée de démocratie, en constituant un outil de liberté individuelle garantissant un accès pluriel à la connaissance. La neutralité des professionnels et la pluralité des constructions s'imposeront alors dans le discours comme les garants de la liberté du lecteur. Les bibliothécaires devront pour se faire disposer de collections plurielles qui représentent des points de vue différents d'un même sujet afin que l'utilisateur construise à son tour sa propre connaissance, son approche d'une question. Cette idée de liberté individuelle de la pensée va s'étendre matériellement avec le libre accès aux collections. La liberté individuelle et la liberté d'interprétation, s'accompagnent de la question de la garantie de la protection de ce

²³ Library of Congress, *Introduction to Library of Congress Subject Headings*, 2014, consulté le 7 novembre 2014. URL : <http://www.loc.gov/aba/publications/FreeLCSH/lcshintro.pdf>

qui est de l'ordre du privé, de l'intime, des données personnelles et donc de ce que le lecteur lit, emprunte, de sa façon de circuler... Nous reviendrons en nous penchant sur les bibliothèques numériques lors de notre dernier chapitre sur ces questions fondamentales et les confrontations que les changements du XXI^e siècle feront naître.

1.3.5. Bibliothèques pouvoirs et territoires

La bibliothèque un instrument au service du pouvoir

Des débuts de l'écriture jusqu'au XIX^e siècle, à travers différentes régions du monde -en Europe, dans les mondes arabes, comme en Asie et en Amérique-, princes, rois, califes, empereurs, présidents²⁴ (...), ont constitué de riches bibliothèques, qui représentaient leur pouvoir, leur puissance aux yeux des visiteurs qu'ils accueillaient fréquemment et par la publication de catalogues qui contribuaient au rayonnement de leurs collections et de leur notoriété. Leur existence était connue par les lettrés à travers de larges zones géographiques à tel point que quelques-unes sont considérées comme des bibliothèques publiques bien avant le développement de l'imprimerie. Une grande bibliothèque de qualité (qui comprend de nombreux volumes et des livres rares) participe de façon considérable à l'attractivité de celui qui la possède, lui assure une cour, des relations sociales prestigieuses qui à leur tour servent l'image du propriétaire des collections, mais aussi du territoire qu'il représente. Ainsi, avant l'invention de l'imprimerie, les puissants disposaient de copistes, voire hébergeaient et rémunéraient des lettrés et savants comme ce fut le cas à Alexandrie, la bibliothèque créée sous l'impulsion de Ptolémé qui souhaitait faire de la ville la capitale culturelle.

L'adresse d'un texte écrit en 1627 par Gabriel Naudé, bibliothécaire qui développa, au service de Mazarin, une bibliothèque de 40 000 volumes est, du point de vue de l'étude des relations historiques des bibliothèques au pouvoir, très explicite. Voici ce qu'il dit dans l'adresse, à son employeur :

« Mais si vous ambitionnez de faire esclatter votre nom par celui de votre bibliothèque, et de joindre ce moyen à ceux que vous pratiquez en toutes les occasions par l'éloquence de vos discours, solidité de votre jugement, et l'esclat des plus belles charges et

²⁴ On peut citer l'exemple de Thomas Jefferson, troisième président des États-Unis, qui a eu une grande bibliothèque personnelle.

magistratures que vous avez si heureusement exercées, pour donner un lustre perdurable à votre mémoire, et vous assurer pendant votre vie de pouvoir facilement vous développer des divers replis et roulemens des siècles, pour vivre et dominer dans le souvenir des hommes ; il est besoin d'augmenter et de perfectionner tous les jours ce que vous avez si bien commencé, et donner insensiblement un tel et si avantageux progrès à votre bibliothèque, qu'elle soit aussi bien que votre esprit sans pair, sans esgale, et autant belle, parfaite et accomplie qu'il se peut faire par l'industrie de ceux qui ne font jamais rien sans quelque manque ou défaut, adeo nihil est ab omni parte beatum .»

Il poursuivra le début du premier chapitre en soutenant le même argumentaire :

« [...], mais que les plus ambitieux mesmes ont toujours voulu se servir d'icelle pour couronner et perfectionner toutes leurs belles actions, comme l'on fait de la clef qui ferme la voultre et sert de lustre et d'ornement à tout le reste de l'edifice. Et ne veux point d'autres preuves et tesmoins de mon dire que ces grands roys d'Égypte et de Pergame, ce Xerces, cet Auguste, Luculle, Charlemagne, Alphonse D'Arragon, Matthieu Corvin, et ce grand roy François Premier, qui ont tous affectionné et recherché particulièrement (entre le nombre presque infini de beaucoup de monarques et potentats qui ont aussi pratiqué cette ruse et stratageme) d'amasser grand nombre de livres, et faire dresser des bibliothèques tres-curieuses et bien fournies [...]» (Naudé, 1627)

La bibliothèque permet donc à son propriétaire de marquer la mémoire. Elle synthétise le monde et la capacité de l'Homme à le posséder. C'est du moins l'analogie que Naudé utilise pour justifier son écrit, qu'il présente comme entièrement voué à son employeur alors qu'en réalité, il s'adresse bien davantage à l'ensemble des bibliothécaires qui peuvent le lire et pourront un jour le lire. Naudé enseignera d'ailleurs ce qui pourrait être considéré comme la discipline ancêtre de la bibliothéconomie. Son *Advis pour dresser une bibliothèque* est l'un des écrits fondateurs pour la profession. On y retrouve les grands traits de la gestion d'une bibliothèque qui pourraient presque sembler actuels si l'on y enlevait les détails : sélection et maîtrise des outils bibliographiques, acquisitions, caractère universel de la bibliothèque, importance du public, amplitude des horaires d'ouverture au public, pluralité des fonds, équilibre des collections entre documents anciens et contemporains (mémoire et actualisation), importance des ouvrages de référence, conservation des collections (et même des facteurs tels que l'humidité), classement (qu'il propose par faculté et leurs subdivisions), aménagement des lieux, mise à disposition de catalogues avec différentes possibilités de recherche, prêt, et même

libre accès aux collections (qui ne sera effectif dans les bibliothèques publiques qu'au XXe siècle)...

User d'arguments pour montrer à l'employeur ce que la bibliothèque peut lui apporter s'impose comme une condition pour que le bibliothécaire exerce son métier, qui pour lui, prend corps dans un profond intérêt pour les livres et les lecteurs. L'histoire des bibliothèques est marquée par ce type discursif qui vise à démontrer l'intérêt des bibliothèques pour servir les objectifs des décideurs. Le texte de Naudé montre bien que la bibliothèque est un dispositif qui se situe dans un espace de négociation permanente, entre la volonté d'individus d'organiser et de mettre à disposition des collections (qui répondent à des intentions et stratégies qui peuvent être divergentes) et les stratégies de pouvoir dans lequel les bibliothèques s'inscrivent nécessairement.

Roger Chartier analyse de son côté la relation du livre au pouvoir en étudiant l'analogie entre le propriétaire et le livre à travers la dédicace au prince. Au-delà d'une simple inscription de reconnaissance de l'auteur envers son mécène, la dédicace loue le prince « comme l'inspirateur primordial » de l'œuvre. Le souverain fait sien l'œuvre par la dédicace ; il peut s'attribuer l'origine de la création de l'œuvre (Chartier, 1996 : 102).

Au-delà des princes et des califes, c'est bien au côté du pouvoir religieux que le livre a pu trouver une place de choix pour servir la propagation de la foi.

Les livres et les bibliothèques : liberté et oppression

Très longtemps, la lecture reste le privilège principal du pouvoir dont elle peut être considérée comme un instrument. Les souverains, de même que ceux qui bénéficient d'un privilège n'envisagent pas une liberté de lecture totale pour tous, ce qui reviendrait en quelque sorte à envisager le partage de leurs privilèges. La lecture, au moins jusqu'au XIXe siècle dans une grande partie des régions du monde est, pour la majeure partie des populations, soit inaccessible ou très difficile d'accès (car il faut avoir accédé à l'éducation et parfois payer pour fréquenter les cabinets de lecture), soit contrôlée. Les prises de position qui ont pu être qualifiées en France d'obscurantisme, de paternalisme ou de philanthropie illustrent bien l'idée du contrôle que Noë Richter voit comme la peur « de voir le peuple s'approprier indûment les connaissances enfermées dans le livre et les utiliser à son propre bénéfice. » (Richter, 1987 : 31). Le peuple est souvent perçu et décrit comme un enfant qui ne serait pas en mesure d'accéder à la liberté. Il doit acquérir une bonne morale et pour ce faire les lectures sont essentiellement à visée religieuse. La lecture, du point de vue des institutions, a pour objectif

d'être utile, de propager les récits validés (politique ou religieux), de permettre d'accéder à des connaissances techniques pratiques (pour améliorer le rendement agricole par exemple), de contribuer au maintien de l'ordre social en apprenant à chacun à tenir au mieux la place qui lui est affectée. Aussi, l'institution indiquera-t-elle les « bons livres » et les « mauvais livres » qui doivent être acquis et/ou rejetés du système d'instruction (Richter, 1987 : 11;32;41-49). Les « mauvais livres » sont principalement les livres profanes, fables et romans par exemple. Ceux qui jouissent des privilèges du pouvoir en considérant la lecture comme un danger potentiel, ont probablement conscience du rôle essentiel qu'elle joue « dans les détachements critiques qui [...] éloignent les sujets de leur prince, et les chrétiens de leurs églises.» (Chartier, 1996 : 32). Le pouvoir religieux organise la censure, avec la publication, dès la période de l'Inquisition, au XVIe siècle, de l'Index des livres interdits, considérés comme immoraux, hérétiques, subversifs, rédigé par une Congrégation et régulièrement enrichi jusqu'en 1961. On y retrouve initialement de multiples éditions de la Bible (en langues vernaculaires, alors interdite), des ouvrages scientifiques tels que les écrits de Copernic, ou encore des auteurs aujourd'hui « classiques » comme Montaigne, Diderot ou Balzac. Ces ouvrages, une fois repérés, étaient retirés et placés dans un lieu nommé « Enfer », dont le nom vient encore renforcer la métonymie de la bibliothèque, sa capacité à condenser le monde et l'au-delà. La censure d'Etat est également très forte. A certaine période, elle peut conduire à l'exécution comme le rappelle la mort de l'humaniste Etienne Dolet qui fût étranglé puis brûlé le 3 août 1546 place Maubert, avec les livres censurés qu'on avait trouvés chez lui, qu'il avait imprimé ou préfacé (Chartier, 1996 : 66). Les pouvoirs, qu'ils soient religieux ou politiques, doivent donc contrôler, orienter la lecture. Le contrôle de la production nationale est notamment mis en œuvre par le dépôt légal. Il a été institué en France par François Ier en 1537 et est aujourd'hui un dispositif que l'on retrouve dans tous les pays politiquement stables du monde, il est géré par les bibliothèques nationales. S'il répond bien à la surveillance de la production imprimée, il permet aussi une finalité juridique (droits d'auteurs) et culturelle (Dougnac, Guilbaud, 1960). L'objectif culturel ne doit pas être sous-estimé, il est d'ailleurs le premier mis en valeur dans l'ordonnance de Montpellier du 28 décembre 1537. Il a permis l'accroissement continu des fonds des bibliothèques nationales, la constitution d'un patrimoine, le recensement, la conservation et la communication des publications. Il constitue une mémoire considérable. Ceci dit, ce même dispositif en France, qui a connu différentes évolutions, et selon les pouvoirs en place, a pu voir ses objectifs prioritaires changer : parfois la fonction police est première, parfois le droit d'auteur prime, d'autres fois c'est la fonction culturelle qui est considérée comme essentielle.

L'orientation de la lecture se fera principalement par des listes de livres recommandés ou obligatoires. Qu'il s'agisse des acteurs éducatifs ou des bibliothèques, le professionnel - enseignant ou bibliothécaire, définit ce qui est « bon ». Cette relation à la lecture prescrite, guidée, pour répondre à des valeurs morales va laisser des traces dans ces professions. Encore en 1959, lorsque le directeur général des Bibliothèques de France s'adresse aux bibliothécaires lors des journées d'étude de la lecture publique rurale, il emploie l'expression suivante : « joies saines de la lecture » avant de rappeler que les bibliobus ne contribuent pas seulement à la distraction des populations rurales, mais qu'ils doivent contribuer à l'élévation de son niveau culturel et de ses connaissances techniques et particulièrement agricoles (BBF, 1960).

Les bibliothèques relèvent donc autant d'une idée profonde de liberté que de la contrainte du cadre social. Cette idée de liberté associée au livre et à la lecture s'est probablement renforcée après la Seconde Guerre mondiale représentant alors un facteur d'intercompréhension, de dialogue et de paix dans le monde.

Les livres et bibliothèques sont aussi pillés, brûlés, interdits, soit parce qu'ils illustrent le pouvoir d'un homme, d'un territoire, d'un ennemi, soit parce qu'ils représentent le danger de l'accès à la connaissance, contreviennent aux bonnes mœurs, risquent de pervertir les âmes. Les exemples les plus illustres de destruction sont associés à des pouvoirs tyranniques ; c'est probablement l'une des raisons pour lesquelles, le livre est du coup associé à la liberté et, de façon contemporaine à la démocratie, alors que de nombreux livres ont servi les dictatures. Les épisodes connus de l'histoire sont nombreux : Caligula ordonna de brûler tous les ouvrages d'Homère, de Virgile et de Tite-Live, l'empereur chinois Houang-ti (qui fit construire la muraille de Chine) fit brûler tous les livres en 213 avant Jésus-Christ, Dioclétien condamna au bûcher tous les livres chrétiens... Les autodafés de 1933, initiés par Adolf Hitler, portent au plus haut point cette dimension symbolique du pouvoir des livres et de leur destruction et mettent en scène les corrélations entre livre, mémoire, territoire, pouvoirs et récits de l'espace commun. Ce n'est pas le seul fait que les livres soient brûlés qui illustre cet épisode, mais la puissance d'un dispositif cérémoniel de destruction qui précède et entoure l'événement, en fait une action de ferveur collective. Il ne s'agit pas de l'action isolée d'un tyran, mais d'une action à laquelle se joindront volontairement des dizaines (voire des centaines) de milliers de personnes, et notamment des étudiants et professeurs des universités. L'action est l'œuvre d'un système de propagande organisé en ramifications ; l'événement de destruction des livres par le feu est choisi pour être rassembleur, être créateur d'une cohésion autour d'un parti, d'un projet, d'un

homme, il symbolise le renouveau. Il s'agit d'une cérémonie envisagée comme un rituel purificateur s'inscrivant contre « l'ennemi », « l'esprit non-allemand » (caractérisé par la figure du Juif ou de l'Allemand qui publie des idées contraires à l'esprit allemand) qui doit être éradiqué au nom de la pureté de l'identité nationale allemande, de la nécessité de préserver la pureté de la langue, et de la littérature des racines du peuple. Le dispositif prévoit l'engagement d'un maximum d'acteurs ; il est initié avec la création de comité de combat « contre l'esprit non-allemand » dans les universités réunissant professeurs, écrivains, théoriciens ou engagés de la cause et étudiants dont le pilotage est organisé de façon centralisée. Après l'organisation d'une campagne d'affichage de 12 propositions contre l'esprit non-allemand puis l'appel à la dénonciation et au boycott des enseignants considérés comme des esprits non-allemands, la collecte des livres à éliminer constitue l'action préparatoire au grand bûcher. Les listes noires de livres dits nuisibles sont érigées. Les étudiants, procèdent à la récolte des ouvrages qui doivent être éliminés, dans leurs bibliothèques personnelles, celles de leurs proches, ainsi que dans les librairies et bibliothèques publiques (municipales, universitaires...). Dans cette chasse à la sorcière, ils reçoivent donc également le soutien ou la caution de bibliothécaires. Le 10 mai 1933, devant l'Opéra de Berlin et dans 21 villes allemandes, un même rituel se déroulera simultanément : discours des syndicats étudiants dans les universités suivi d'une marche collective aux flambeaux accompagnant les ouvrages condamnés vers le lieu des bûchers, déclarations et destruction par le feu des livres. La simultanéité des actions crée l'expérience partagée, le sentiment d'appartenance, l'engagement individuel dans l'action collective qui répond à une fiction instituante. Mais le livre n'a pas été choisi pour rien dans ce rituel où il symbolise l'ennemi. C'est bien parce que le livre contient ce double idéal et matériel qu'il est une puissante allégorie de l'ennemi. L'élimination de la pensée, des idées, de la mémoire de l'ennemi et de sa présence dans l'espace commun (la nation) est le premier acte qui préfigurera l'élimination de son existence physique. La matérialité du livre renvoie au corps physique de l'ennemi. Le rituel est imposé comme un rituel de mort et de renaissance qui incarne l'idée d'un homme pur, débarrassé de la perversion. On voit bien dans cet exemple que le livre et les bibliothèques se trouvent au centre de dispositifs et synthétisent des volontés, des pouvoirs, des adhésions qui dépassent largement la question de l'accumulation de leurs contenus.

Censure et interdictions diverses ont influé tant sur les auteurs et la production de texte que sur les lecteurs et la réception. Certains y voient l'origine de la rupture discursive opérée par les sciences pendant la période classique. Pour contourner la censure, les écrits scientifiques se « définissent exclusivement comme la validation, pour elles-mêmes, d'un ensemble d'opérations démonstratives » (Filhol, 1992 : 503) dans l'anonymat d'une vérité établie qu'avait

déjà relevée Foucault. Les ouvrages marqués de l'interdiction ont pourtant des lecteurs, comme le montre Pierrette Lafond lors de son étude des livres versés à l'Enfer de la bibliothèque du séminaire de Québec. La marque d'appropriation que constituent les ex-libris montre la revendication d'appartenance de l'ouvrage à un lecteur malgré l'interdiction (Laffond, 2008). Il y a bien négociation, contournement ou détournement entre ce qui peut officiellement être écrit et lu et les pratiques.

Les productions de la pensée, de même que les bibliothèques qui les rendent accessibles, dépendent des pouvoirs (politiques, religieux), nécessairement liés à des territoires et des organisations, à des projets de société. Ils constituent des espaces de négociation entre liberté créatrice, intentionalité (idéologique et technique) des acteurs (auteurs, bibliothécaires...) et stratégies de pouvoir des commanditaires et financeurs (responsables politiques et religieux). Les acteurs sont nourris de cadres structurants tant idéologiques que logistiques, cadres eux aussi dynamiques. Derrière les changements apparents, se profilent souvent les permanences de voisinage que nous avons pu observer au cours du temps, le changement de poids accordé à telle ou telle autre valeur.

Conclusion

La bibliothèque est un point stratégique pour comprendre les multiples enjeux interagissant, et les dynamiques complexes de co-construction du stockage, de la circulation de l'information, de l'organisation et de la transmission des connaissances. C'est un nœud, un espace à la fois idéal, *cosa mentale* et matériel, ancré dans des espaces physiques, traversé par des acteurs hétérogènes et des questions qui le dépassent, y passent, s'y croisent, s'y rencontrent : l'articulation de la pensée, les aspects cognitifs et logistiques du stockage, de l'accès, de la production de sens, les stratégies (politiques, religieuses, économiques) de pouvoir, de liberté et de négociation des acteurs. La bibliothèque est aussi un terrain d'observation privilégié des dynamiques de constitution, de développement et de recompositions des espaces communs, elle est un espace dans lequel s'entremêle ce qui relève de nombreux types de discours idéels et institutionnalisés sur la culture, l'art, la science, l'éducation, le patrimoine, les médias. Elle illustre la question fondamentale des interactions qui anime ce travail autour de l'épaisseur des territoires, des circulations et des connexions directes et indirectes de personnes, de lieux, d'événements, de récits (...), passés et présents, des rencontres et/ou de conflits autour du

patrimoine, de la culture, de la connaissance et des transmissions qui s'opèrent dans les sociétés.

Mais ce parcours apporte également des informations sur des confrontations, juxtapositions et sédimentations qui refont souvent leur apparition sous des formes renouvelées sur des temps longs. Nous tenterons une brève synthèse de ces éléments, qui ont à voir avec nos travaux sur le traitement du passé, la continuité et les modalités de formation et d'évolution des espaces communs.

Les bibliothèques s'inscrivent dans un imaginaire du Tout, et répondent de la prétention à préserver la mémoire du monde et à la rendre disponible pour le présent et le futur. Pourtant, elles sont à la fois très ancrées dans des logiques de territoire, donnant très tôt à voir cet entre-deux local-global, au centre de toutes les attentions contemporaines. Les systèmes d'organisation des connaissances qui les traversent sont le produit de sociétés qu'ils contribuent également à produire sur un temps long en agissant sur les perceptions et représentations du monde, sur les processus cognitifs d'accès aux savoirs sur le monde. Ils s'inscrivent également dans un dialogue ou une conversation diachronique, synchronique et circulante.

Les livres, comme tout ce qui est considéré comme inscription volontaire matérielle, disposent de ce fait d'un intense pouvoir symbolique. Celui qui les possède ou contrôle leur existence, possède ou contrôle un peu le monde, dispose d'un pouvoir. L'accès à la lecture et à l'écriture, quand il tend à se généraliser (schématiquement au XIXe), est très longtemps contrôlé, instrumentalisé. Pour les institutions, la lecture doit servir l'ordre social, et non pas contribuer à sa critique (dynamique qui laisse encore des traces dans les institutions). Mais cette généralisation de l'accès à la lecture et à l'écriture ne permettra pas le cantonnement à ces activités ni le maintien de l'ordre établi puisque de plus en plus d'individus changeront leur statut social par l'accès aux savoirs institué dès la fin du XIXe siècle. Les bibliothèques connaissent parallèlement de profonds changements avec l'avènement de la « lecture publique » qui s'émancipe des visions élitistes. En même temps que la profession semble relativement sédimentée, avec ses formations et ses associations, différentes tendances -dont on peut encore ressentir les héritages, selon les « branches » ou « formations » dont relèvent les acteurs- se déploient, voire s'affrontent. Les définitions du patrimoine en bibliothèque oscillent entre une vision de l'héritée, centrée sur les propriétés des objets et longtemps seule légitimée, et une vision de la construction qui répond davantage d'une demande et d'une reconnaissance sociale d'acteurs pluriels, très souvent liés au territoire.

La figure de l'auteur, comme singularité ou adition de singularités correspond à l'instauration d'un ordre juridique qui le soutient et qui ne peut être envisagé qu'avec des convergences économiques, techniques et politiques. Cet ordre rejette le bien commun (qui n'appartient à personne et donc à tous), dans la sphère d'un passé lointain, le patrimoine, en créant le domaine public. La propriété intellectuelle est distinguée de la propriété matérielle. La création est institutionnalisée selon le partage des bénéfices financiers de bénéficiaires identifiés. L'œuvre pourra être collective, mais jamais reconnue comme commune, dans sa production comme pour ses usages. Pourtant, la responsabilité morale conserve les profondes ambiguïtés puisque quelqu'un qui rassemble des textes peut être considéré comme un auteur.

Ainsi, pourrait-on dire, cette traverse d'un espace non typifié a montré que tout ce qui avait pu sembler immuable comme la définition des professions, des institutions comme les bibliothèques, de la notion d'auteur, de livre, d'œuvre, n'avait eu qu'une stabilité relative. Ce sont une fois de plus les fonctions qui semblent relativement stables, mais pas les matérialités, processus et formes qu'elles déploient et naturalisent. La naturalisation s'opère par une forte institutionnalisation : formations, organisation politique, associations professionnelles. Cette sédimentation doit surtout être mise en relation avec un ordre juridique toujours largement prédominant, en relation avec la formation des nations. Le bien commun a été rejeté dans un lointain passé, arrogeant aux singularités, l'exclusivité de la reconnaissance de la création et de ses bénéfices, invalidant la transmission et la continuité sociale, en dehors des éléments pourvus d'une personnalité juridique qui, quelle que soit leur forme et leurs attributions, ne sanctuarisent jamais un espace commun qui appartiendrait à tous parce qu'il n'appartient à personne. Le bien commun n'existe plus que de façon idéale.

Les formes qui se sont sédimentées pendant un temps relativement long laissant penser qu'elles étaient immuables rendent de nouveau visible la porosité de leurs frontières alors qu'on en ressent les profondes recompositions et que les tensions entre demande sociale et ordre économique et juridique sont de plus en plus manifestes.

1.4. XXI^E SIECLE : LA REVOLUTION PATRIMONIALE. CONTEXTES ET RECOMPOSITIONS

1.4.1. Introduction : contexte transversal des recompositions

Les précédentes analyses ont montré que les conceptions et mises en œuvre du patrimoine publicisé fonctionnaient de pair avec les mouvements et ruptures des sociétés.

Le début du XXI^e siècle voit le phénomène de patrimonialisation s'intensifier. Le glissement d'une dynamique principalement orientée vers le passé à une dynamique dont la préoccupation affirmée est le présent et l'avenir s'accélère. La perception d'un monde globalisé nourrit des besoins qui convoquent la mobilisation des dénominateurs communs, sous de nouvelles formes : les besoins d'ancrage et les besoins de valorisation et de représentation semblent au centre de cette formation.

D'un passé lointain décrété comme commun, le patrimoine s'est déplacé vers un passé proche lié aux changements brutaux de la mondialisation. La patrimonialisation des mines intervient peu de temps après leur disparition, dès 1959 en Angleterre (Edelblutte, 2008). La mise en patrimoine est de plus en plus convoquée, comme clé de la capacité d'une population à faire le deuil de la fin d'une activité. Au XXI^e siècle, le statut de fin est imaginé presque simultanément à la naissance dans une réflexivité permanente. Le patrimoine s'affirme comme la construction de la mémoire de demain. Il instaure une mise en récits totalisante du monde, une façon permanente de présenter de nouveau le monde, tout en le présentant autrement ; de le représenter. Le monde doit être raconté, peut-être aussi pour pallier les ruptures de transmissions ou ce qui est ressenti comme tel. L'essai du philosophe et sociologue Henri-Pierre Jeudy *La machinerie patrimoniale*, illustre la force des critiques qu'on peut retrouver disséminées à travers de nombreux textes et articles. Il parcourt avec humour, ironie et parfois cynisme les exemples de patrimonialisation systématique du quotidien : moulin, cabane du pêcheur, trésors vivants...

« Dans les mentalités collectives, et cela d'une manière universelle, l'idée de patrimoine devient un principe téléologique. Tout étant virtuellement un patrimoine futur ou

immédiat, il n'y a guère d'autre alternative pour obtenir une « consécration culturelle ». » (Jeudy, 2008 : 107).

Selon l'auteur, l'organisation systématique d'un récit formalisé, la réflexivité permanente de la machinerie patrimoniale s'opposent à une mémoire individuelle spontanée, « insensée », reconstruite par des hasards. Pour Jeudy, la « réflexion excessive sur l'objet de la transmission conduit à entrevoir l'absence de transmission » (Jeudy, 2008 : 64). Ricoeur pointe, quant à lui, le déficit de critique d'un trop de mémoire, faisant appel aux analyses de Freud sur la répétition (Ricoeur, 1998 : 96-99). Pourtant, ce phénomène d'actualisation permanente de la mémoire et du passé pour la construction d'un projet futur, se nourrit peut-être également d'autres conceptions de la vie, ou les séparations entre la vie et la mort sont moins étanches, conceptions attribuées à des aires non occidentales, mais qui correspondent peut être aussi davantage à des perceptions populaires en Europe de la relation à la continuité sociale qui avait été rejetée de la sphère institutionnelle du patrimoine. Cette transformation de ce qui est patrimoine pourrait alors être un changement dans le traitement « sauvage » du passé forcément lointain, que de Certeau relevait comme « propre à la culture occidentale moderne » (de Certeau, 1975 : 15), qu'il serait plus prudent d'attribuer à la culture institutionnalisée. L'accélération du rythme de la disparition et de la naissance de pratiques culturelles, pourrait être à l'origine de ce besoin de recyclage permanent souligné par de nombreux auteurs (Frau-Meigs, 2001 : 8-9;78-97; Appadurai, 2005 : 67), une façon d'absorber le passé, le présent et le futur qui puise dans différents registres. Ceci n'enlève en rien les problématiques que soulève l'institutionnalisation et, de façon plus large, toutes les dynamiques de légitimation, de publicisation, de mise en espace commun du patrimoine dans lesquelles de plus en plus d'acteurs interviennent.

L'aperçu de quelques grands traits des bouleversements liés à cette période permettra de comprendre les mouvements de fond qui s'opèrent à cette période charnière et influent sur les définitions du patrimoine. La « révolution patrimoniale » devient manifeste au XXI^e siècle, avec les textes de l'Unesco et du W3C évoqués dans cette partie. Cette institutionnalisation constitue une sorte d'aboutissement. Elle montre toujours qu'une convergence s'est opérée, qu'un assemblage auquel on confère une certaine stabilité s'est constitué. Elle est rendue possible par un contexte politique, économique, technique, social et scientifique, qu'il adviendra d'observer tout en se penchant sur les recompositions qui s'opèrent et les éventuelles tensions sous-jacentes qui se répercutent depuis des questions patrimoniales.

Les grands mouvements politiques

Ce très bref et lapidaire panorama des mouvements politiques, n'a pour objectif que de poser quelques aspects saillants du cadre sur lequel la « révolution patrimoniale », manifeste au début du XXI^e siècle, a pu prendre appui. Il insiste surtout sur les recompositions de la deuxième moitié du XX^e siècle.

Après le génocide des juifs pendant la Deuxième Guerre mondiale, le partage de la Palestine décidé par l'ONU en 1947 donne naissance en 1948 à l'Etat d'Israël et entraîne le premier conflit avec les pays arabes voisins récemment devenus indépendants. Du fait de la victoire d'Israël l'Etat Palestinien prévu ne verra pas le jour. Ces événements concentrent des enjeux de mémoire, de territoires, de pouvoir, d'identités culturelles et religieuses toujours d'actualité.

La fin des empires coloniaux, globalement entre les années 1940 et les années 1970 et la création de nations indépendantes changent les paradigmes de la communauté internationale. Il ne s'agit pas d'un retour à une situation antérieure à la colonisation, mais de création de nations qui ont été impactées par le cadre colonial, et qui, malgré les luttes à l'origine des indépendances, héritent de structures, de systèmes, de frontières,

« [...] parfois des fonctionnaires et des informateurs, mais toujours des fichiers, des dossiers, des archives, des lois, des registres financiers, des recensements, des cartes, des traités, des correspondances et des mémoires, etc. » (Anderson, 1996 : 163).

Les stigmates, du fait de la violence des systèmes coloniaux et de leurs forte structuration sociale et administrativo-politique, rendent difficiles tant l'organisation des nations indépendantes que la création de rapports équilibrés au sein de la communauté internationale.

Le droit de vote des femmes et leur éligibilité se déploie tout au long du XX^e siècle, généralement à l'issue de longues luttes, dans de nombreux pays. Comme les mouvements anticoloniaux, les mouvements de revendication des femmes ont un caractère national et transnational important et touchent de nombreuses facettes de la vie sociale.

La seconde moitié du XX^e siècle est également marquée par la fin des systèmes politiques et juridiques d'Etat issus de processus coloniaux européens et fondés sur la ségrégation raciale à l'intérieur des frontières de la nation : la fin de la ségrégation aux Etats-Unis dans les années 1960 et la fin de l'Apartheid en Afrique du Sud en 1991. Si les situations sont très différentes, ces deux Etats-Nation ne peuvent pas mettre en oeuvre les processus d'extériorisation qu'on retrouve dans d'autres situations postcoloniales.

Aux tensions politiques dues à l'histoire des territoires et des dominations s'ajoutent dans certaines régions les tensions générées pour le contrôle des ressources et notamment du pétrole. A partir des années 1970, les échanges économiques s'élargissent et l'on voit, derrière l'hégémonie économique des Etats-Unis, émerger de nouvelles grandes puissances économiques à l'instar des Nouveaux pays industriels (NPI) dans la zone Asie-Pacifique (Moreau Defarge, 2012 : 9-26).

Après l'expansion des deux blocs (URSS, Etats-Unis) et la guerre froide qu'ils se livraient, la fin du XXe siècle est marquée d'un point de vue politique par l'effondrement du bloc soviétique. Les flux de marchandises et de personnes irriguent l'ensemble de la planète, mais de façon très inégale.

La constitution de certaines d'organisations internationales, d'organisations intergouvernementales et supranationales à visée mondiale marque aussi cette deuxième moitié du XXe siècle. Ces organisations prennent appui sur la volonté affichée de réguler les conflits, mais concentrent leurs actions sur la circulation des marchandises et des capitaux. Les Etats-Unis d'Amérique, perçus comme grands vainqueurs de la Deuxième Guerre mondiale, occupent une place de premier plan dans la mise en œuvre ou la gestion de ces organismes. Ces organisations structurent encore les échanges dans le monde sur les fondements mis en place par les Etats-nations du XIXe et les valeurs défendues principalement par les Etats-Unis établies sur la liberté d'entreprendre. La Banque mondiale est créée en 1944, l'Organisation des Nations Unies (ONU) en 1945 de même que le Fonds Monétaire International (FMI) et l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (Unesco). Le commerce et les échanges financiers sont au cœur des préoccupations, car il s'agit principalement de conforter et de garantir la stabilité des grandes puissances (les Etats-Unis sont encore marqués par la grande Dépression), d'un point de vue économique et culturel.

Cette politique, placée sous le sceau de l'international, porte ses fruits. Les échanges manufacturés à travers le monde sont multipliés par 26 entre 1950 et 1995. Les flux financiers quant à eux sont largement supérieurs (Moreau Defarge, 2012 : 27-44). Cette organisation du marché par les grandes puissances apparaît lisiblement avec la création de l'OCDE dans les années 1960 (dans sa forme actuelle) qui regroupe les trente-quatre pays les plus riches (80% du PNB mondial année 2009), ou avec le G5, groupe dit informel, créé en 1975. La création en 1995 de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) marque le renforcement de ces politiques économiques.

Selon le panorama de l'économie mondiale²⁵ qui propose des données sur l'évolution économique de la fin des années 1960 à 2010, le XXI^e siècle semble marquer un tournant. Les grandes puissances européennes sont en perte de vitesse continue et les Etats-Unis, toujours première puissance, voient la plupart de leurs courbes en baisse régulière, alors que l'Asie continue son expansion économique tout particulièrement avec la croissance fulgurante de la Chine.

Le monde s'est donc profondément organisé principalement autour de l'idée de marché institutionnalisant le primat de l'ordre économique. La deuxième moitié du XX^e siècle a été marquée par l'hégémonie économique des Etats-Unis et du système néolibéral en vigueur. La toute fin du XX^e siècle met en place une internationalisation des personnes les plus riches de la planète qui ne semblent plus s'inscrire dans des organisations nationales ni dépendre d'un ordre politique. La fin du XX^e siècle et le début du XXI^e siècle voient également le surgissement de conflits, de génocides et de massacres au centre desquels on retrouve des discours identitaires ethniques et/ou religieux ; autant de signes de la fragmentation de la relation espace commun/espace physique du modèle politique de la nation et du retour de la question religieuse dans l'espace public.

La circulation des personnes

Les déplacements vont atteindre, pendant la deuxième moitié du XX^e siècle, un rythme jusqu'alors inégalé avec l'essor démographique, le développement de moyens de transport de plus en plus rapides et d'infrastructures organisées en réseaux de circulation à travers le monde par toutes les voies maritimes, terrestres et aériennes. Les villes constituent les nœuds de ce réseau international et vont concentrer une part très importante de la population. Plus de la moitié de la population mondiale en l'an 2000 habite dans une ville. Le développement des moyens de transport est lié à l'exploitation de nouvelles énergies (et notamment le pétrole) et matériaux (acier, aluminium...). La baisse des coûts favorise le transport légal et illégal des marchandises et des Hommes.

La deuxième moitié du XX^e siècle correspond à l'essor du tourisme de masse (le « Club Med » est créé en 1950). Outre ces déplacements sporadiques guidés par le plaisir, et ceux liés aux mobilités professionnelles choisies, les migrations massives sont conditionnées par la

²⁵ CEPII, *Panorama de l'économie mondiale*, décembre 2012, page consultée le 22 octobre 2014. URL : http://www.cepii.fr/PDF_PUB/pano/monde.pdf

recherche de meilleures conditions de vie et/ou liées aux conflits armés et aux catastrophes naturelles en augmentation constante (Banque mondiale, 2014 : 1). Ces départs massifs s'orientent initialement vers les anciennes métropoles coloniales en quête de main d'œuvre pendant les Trente glorieuses ou vers les Etats-Unis, mais la Banque mondiale constate qu'en 2013, les départs dus à des conflits armés s'orientent vers des pays voisins (Banque mondiale, 2014 : 16-17). Pour des raisons diverses, de plus en plus de personnes dans le monde grandiront sur un territoire qui n'est pas celui sur lequel ont grandi leurs parents et grands-parents, recomposant rapidement les organisations sociales. Les techniques permettront de parcourir des distances de plus en plus importantes en un temps limité, augmentant les relations face-à-face entre des personnes résidant dans des lieux éloignés, changeant la perception du temps et de l'espace pour une grande partie des habitants de la planète, car même ceux qui ne se déplacent pas ont pour la plupart conscience de ces possibilités.

Médias et technologies dites de l'information et de la communication

Diversification et accessibilité

Le XXe siècle est caractérisé par la diversification des médias et leur accessibilité croissante, dont les « technologies de l'information et de la communication » marquent, à la fin du siècle, un nouveau seuil. Anderson pointait l'influence de la co-lecture sur les imaginaires collectifs. Ces effets vont être décuplés par un arsenal de support multimédia et de contenus qui s'ajoute aux médias qui existaient précédemment et continuent leur essor : radiophonie, cinématographe, télévision, téléphone...

La deuxième moitié du XXe siècle avait vu l'avènement de types de produits médiatiques et de pratiques, générés par l'industrialisation de la culture et des médias, qui seront caractérisés par les expressions « culture de masse », ou « médias de masse ». Des millions d'individus à travers le monde regardent un même programme (traduit dans leur langue respective), écoutent un même chanteur, faisant apparaître les craintes d'une standardisation de la culture, d'une perte de la diversité culturelle.

Les ordinateurs puis tous les appareils pourvus d'écrans et connectés au réseau internet mettent en jeu des technologies qui permettent de produire et de transmettre des messages (sonores, visuels, textuels) de façon synchrone ou asynchrone, fixe ou continue, unidirectionnelle ou multidirectionnelle, contextuelle (en relation avec des objets, des lieux, des actions passées), automatique ou manuelle. Ces façons de penser, de produire, de

communiquer et de représenter ont des implications cognitives (Ollivier, 2007 : 123) fortes. Les dispositifs médiatiques fonctionnent de façon itérative. Ils influent sur le contenu des messages, sur leur réception, sur les représentations du monde et n'existent que par les usages qui en sont faits. Ils donnent lieu à des formes d'expression particulières (Balle, 2014 : 3-4), car la technique conditionne aussi la mise en forme (Ollivier, 2007 : 119).

Les frontières qui structurent les différentes professions vont se fragiliser à la fin du XXe siècle et surtout au début du XXIe siècle. Si la radio, la presse et les livres imprimés, les films diffusés en salle de cinéma, la télévision, le téléphone fixe existent toujours, les fonctions (lire un livre ou regarder un film) sont réalisables à partir de la plupart des terminaux informatiques (avec leur appareillage intégré ou ajouté : microphone, caméra, logiciels) connectés à internet. Si l'engagement des usagers, traduit par une série d'actions, a toujours été nécessaire pour l'utilisation et le déploiement de dispositifs médiatiques (tourner les pages d'un livre, allumer la télévision, composer un numéro de téléphone), il devient omniprésent, base du fonctionnement de la continuité du média. L'engagement contribue à créer un sentiment de contrôle du média et de liberté renforcé par la possibilité de produire du contenu et de le diffuser.

Comme l'affirme Divina Frau-Meigs à propos de l'écran, l'appareil informatique connecté « participe d'un idéal de société où la communication est horizontale, peu hiérarchisée, avec des sujets aux compétences similaires ou équivalentes. » (Frau-Meigs, 2011 : 77). L'euphorisation du discours masque les modalités de conditionnement de la production par ce qu'Yves Jeanneret nomme « l'architecte » (Tardy; Jeanneret, 2007 : 24). Le discours largement médiatisé à propos des technologies s'appuie sur un « imaginaire de la communication » (Jeanneret, 2007 : 140-141) que Divina Frau-Meigs caractérise d' « imachination » (Frau-Meigs, 2011 : 80). Il procède d'un marketing qui irrigue d'une valeur positive tout ce qui entoure les objets : la conception des appareils, la publicité, les annonces de lancement de réseaux matériels, de logiciels, d'applications.

Le fait que plusieurs milliards de personnes disposent d'un équipement connecté à internet (près de 3 milliards d'internautes selon le site Internetworldstats²⁶) et puissent techniquement être auteurs, fabricants, diffuseurs et distributeurs de leurs propres livres, de leurs films documentaires, voire d'objets (avec la baisse des coûts des imprimantes 3D), donne un aperçu de l'ampleur des changements.

²⁶ Internet World Stats, *World Internet Users and Population Stats*, page consultée le 28 octobre 2014, mentionne 2,802,478,934 d'internautes, soit 39% de la population mondiale au 31 décembre 2013. URL : <http://www.internetworldstats.com/stats.htm>

Si, comme les transports, les technologies associées à l'information et à la communication, « transforment la relation à l'espace qu'elles rétrécissent, et au temps, qu'elles accélèrent. » (Ollivier, 2007 : 136), ces changements vont bien au-delà et touchent l'ensemble des relations des individus au monde, la façon de se situer, d'agir et d'interagir.

Le déplacement « total » du corps par ses propres moyens (la marche...), dans l'espace, qui avait fortement régi les perceptions et les relations sociales est de moins en moins fréquent, cloisonné à l'intérieur de certains espaces, voire limité par un mouvement sur place. Les êtres humains se trouvent submergés par les images, sons, textes, sans que cela soit lié au déplacement du corps. Les images du monde défilent depuis un corps dont un minimum de mouvement est requis ; le corps se déplace dans des véhicules qui changent la vitesse et la relation au sol, les perceptions sont de plus en plus médiées par des inscriptions volontaires matérielles, via des écrans de plus en plus individuels et proches du corps. Il en va de même pour les interactions humaines. Le changement de relation au monde du vivant qui se produit se déploie à tous les niveaux. Cette imprégnation profonde, et tout à la fois diverse et inégale, influe sur la façon dont on traite le passé comme sur la façon dont on peut envisager les modalités de construction de l'espace commun.

La mécanisation des relations

La diminution et la transformation de certains types d'échanges en co-présence physique irriguent tous les aspects de la vie : les relations familiales, les loisirs, les relations à l'Administration, la vie professionnelle. Parallèlement, les relations interpersonnelles de bon nombre de services administratifs et commerciaux s'imaginent en amont de plus en plus selon le modèle de la machine. Les processus d'automatisation des interactions déshumanisent la relation interpersonnelle en rejetant à l'anormal le non-modélisable, niant la valeur des capacités des individus à s'adapter ou à résoudre des situations imprévues. Les services d'assistance téléphonique illustre ces conceptions. Les messages et réactions semblent « programmées » de l'accueil à la clôture de la conversation. Les individus, aux prénoms souvent factices, apparaissent dénués d'individualité propre, calqués sur des machines. Il en va de même des processus d'évaluation. Comme le constatent Eric Brangier et Gérard Valléry, « le travail est devenu un processus qui se construit autour d'interactions répétées avec des machines ». (Brangier ; Vallery : 216). L'informatisation peut augmenter « la parcellisation et la codification des tâches, la spécialisation de certains salariés, et la centralisation des contrôles », mais les auteurs rappellent que ce n'est pas l'informatique qui impose un type d'organisation du travail et qu'« il n'y a pas de déterminisme technologique strict » (Brangier ;

Vallery : 236). L'organisation peut adopter des systèmes fermés ou ouverts offrant une marge plus ou moins importante de liberté et de responsabilités aux acteurs. Malgré les conséquences graves de l'imposition du modèle de la machine dans les interactions sociales, les sentiments de « sous-estimation de l'humain » (Le Gall, 2010) et les souffrances engendrées, ces corrélations semblent encore largement ignorées.

La richesse économique et les technologies dites de l'information et de la communication

Si les technologies semblent d'un certain point de vue avoir facilité la production, on assiste pourtant à une concentration forte des marchés (Hoarau et. al., 2005).

Les technologies qui sont au centre de la circulation, des biens matériels, des personnes, des productions de l'esprit et les infrastructures sur lesquelles elles s'appuient, constituent un axe majeur de l'économie, qui se renforce au début du XXI^e siècle. D'après le classement des cent plus grandes entreprises par capitalisation boursières effectué par PricewaterhouseCoopers en 2013²⁷, trois des quatre premières sont directement liées aux technologies dites de l'information et de la communication : Apple, Google Inc et Microsoft. Elles sont toutes impliquées dans la distribution des contenus et leur accessibilité. Au-delà de l'utopie de la liberté que les géants des technologies dites de l'information et de la communication sont parvenus à créer, le modèle horizontal de communication conditionne la rentabilité. Elle s'appuie sur les usagers (leurs usages, la masse de contenus qu'ils peuvent générer), et les contraintes techniques et commerciales qui peuvent être exercées pour capter les flux à tous les niveaux dans lesquels ils investissent simultanément : matériel, systèmes d'exploitation, logiciels, services numériques, accès aux :(réseaux... Les modèles économiques privilégiés pour l'accès aux services et contenus numériques s'appuient eux en grande partie sur une apparente gratuité qui garantit la popularité du service et son usage massif, et permet de bénéficier des contenus et informations produits par les utilisateurs tout en nourrissant le sentiment de liberté. Les bénéfices sont principalement issus des prélèvements sur la distribution, de la vente via des plateformes et surtout de la vente de services à valeur ajoutée et/ou de la publicité. Le classement précité relève que près 50% des entreprises sont étatsuniennes.

²⁷ PWC, *Communiqué de presse*, mis en ligne le 25 juin 2014. Page consultée le 20 octobre 2014. URL : <http://www.pwc.fr/classement-des-capitalisations-boursieres-mondiales-les-entreprises-americaines-tiennent-le-haut-du-pave.html>

Derrière la « société de l'information », le primat économique au détriment de l'ordre culturel

L'expression « technologies de l'information et de la communication » montre le primat des technologies sur leur finalité communicationnelle. Ce qui était perçu comme un moyen (l'économie et les techniques) est présenté comme une finalité. Un renversement s'est opéré : le discours n'est plus centré sur l'information et la communication qui utilisent des techniques, mais sur les techniques et les flux économiques autour desquelles circulent des contenus.

Cette tendance se manifeste notamment à travers la banalisation de l'expression « Industries culturelles et créatives » que l'Unesco définit ainsi en 2009 :

« les secteurs d'activité ayant comme objet principal la création, le développement, la production, la reproduction, la promotion, la diffusion ou la commercialisation de biens, de services et activités qui ont un contenu culturel, artistique et/ou patrimonial » (Unesco, 2009²⁸).

La récupération de l'expression « industries culturelles » formalisée par Adorno dans une instance critique peut apparaître comme une preuve de la puissance de recyclage du discours. Le terme éducation omniprésent, dans les précédents textes de l'Unesco, n'apparaît plus dans les intitulés, il n'est plus qu'intégré à la trame discursive. La prédominance de l'ordre économique de la valeur s'énonce selon une forme de tautologie ou le discours justifie ce qu'il instaure : « Le CSC développe davantage une mesure de la dimension économique de la culture en raison de la plus grande disponibilité des données économiques ». Cette perspective rompt avec les pratiques précédentes de l'organisme pour consacrer un nouvel ordre commun hégémonique qui définit la culture, l'art et le patrimoine en premier lieu selon le prisme de l'activité économique.

Pourtant, derrière la vision du village global dans lequel tout s'échange et se partage de façon libre, se profilent des tensions fortes à travers le monde. La circulation des Hommes, des marchandises et des contenus, circulation physique ou médiée ne semble pas avoir développé une intercompréhension généralisée. Comme le relève Arjun Appadurai, les théoriciens du « village global » tel Marshall McLuhan semblent avoir surestimé l'implication communautaire

²⁸ Institut de statistique de l'UNESCO, *Cadre de l'UNESCO pour les statistiques culturelles, 2009*, consulté le 3 novembre 2014. URL : <http://www.uis.Unesco.org/culture/Documents/framework-cultural-statistics-culture-2009-fre.pdf>

du nouvel ordre médiatique (Appadurai, 2006 : 585). Le problème central pour Appadurai est la tension entre homogénéisation et hétérogénéisation culturelle (Appadurai, 2005 : 69).

Inégalités et rapidité des changements

Si d'un certain point de vue, le XXe siècle a apporté, surtout jusqu'aux années 1970, à de nombreux peuples des améliorations notoires comme la baisse de la mortalité infantile, l'accès à l'éducation, le recul du travail des enfants (...), deux phénomènes majeurs et leur visibilité se sont renforcés depuis la fin du siècle : les inégalités, la brutalité des changements.

Les possessions privées n'ont probablement jamais été si importantes qu'à partir de la deuxième moitié du XXe siècle. Cette tendance se renforce au XXIe siècle, de même que sa visibilité à travers la publication d'une multitude de classements nationaux et internationaux. Si l'on en croit le classement du site *Challenges*²⁹ s'appuyant sur une information de Forbes communiquée par l'Agence France Presse (AFP), l'homme le plus riche du monde Bill Gates, Etatsunien fondateur de Microsoft, posséderait 76 milliards de dollars. Le deuxième homme dans le classement serait Carlos Slim Helu, Mexicain, qui détient le principal opérateur de télécommunication du continent américain. Ces données illustrent la relation que les technologies dites de l'information et de la communication entretiennent avec les capitaux.

Après avoir connu une réduction pendant la première moitié du XXe siècle, les inégalités internes -à l'intérieur de chaque pays- et à travers le monde, analysées de façon globale se creusent depuis les années 1970 et plus particulièrement pour les pays les plus riches selon la Banque mondiale (Gadrey, 2007). L'indice de GINI montre par exemple que les inégalités augmentent en France depuis la fin des années 1990 et que la situation s'accroît depuis 2008 (Observatoire des inégalités, 2014³⁰). En 2014, une enquête réalisée en France par Harris interactive montre que moins d'un quart des Français considèrent que les jeunes sont égaux entre eux en matière d'accès au logement et d'accès au premier emploi (Harris interactive, 2014³¹). Ce sentiment rejoint le constat fait par l'OCDE qui indique en 2010 : « La mobilité

²⁹ Challenges, *Le top 20 des plus grandes fortunes mondiales en 2014*, page mise à jour le 4 mars 2014, consultée le 22 octobre 2014. URL : <http://www.challenges.fr/galerias-photos/classement/20110704.CHA6172/le-nouveau-top-20-des-plus-grandes-fortunes-mondiales-selon-forbes.html>

³⁰ Observatoire des inégalités, *La grande pauvreté persiste en France*, page publiée le 16 octobre 2014, consultée le 22 octobre 2014. URL : <http://www.inegalites.fr/>

³¹ Harris interactive, *Le regard des Français et des jeunes sur "l'égalité des chances"*, février 2014, consulté le 23 octobre 2014. URL : http://www.harrisinteractive.fr/news/2014/Results_HIFR_PAI_27022014.pdf

intergénérationnelle des revenus, des salaires et de l'éducation, est relativement faible en France, dans les pays d'Europe méridionale, au Royaume-Uni et aux États-Unis » (OCDE, 2010 : partie II).

Outre les circulations des Hommes et des contenus, les recompositions brutales de l'activité industrielle à l'échelle mondiale (délocalisations, relocalisations, baisse de certains secteurs au profit d'autres) ont également un impact profond sur le local. Le quotidien des Hommes change parfois brutalement, les paysages sont transformés soit par une industrialisation subite, soit par une désindustrialisation qui l'est tout autant.

Ces changements multiples vont influencer sur les pratiques, les structures sociales, les valeurs, les normes, les représentations, les modes d'expression, artefacts (...), en somme sur la culture, dans son acception la plus large.

La fiction instituante de la mondialisation

Les changements se nourrissent d'une fiction capable de créer le sentiment d'une expérience commune à travers le monde. Cette fiction s'appuie sur la circulation des médias et des produits, des biens et des services commercialisés par les géants économiques des industries médiatiques, culturelles, alimentaires (...). Y a-t-il beaucoup d'humains sur terre qui n'ont jamais entendu parlé de Mickey la célèbre souris de Disney, des mangas, des jeux vidéos, de la chaîne de restauration rapide McDonald, de la boisson Coca-cola (...) ? Combien de personnes encore n'ont jamais vu de voitures, d'avions, de téléviseurs, d'ordinateurs, de téléphones portables ? Pour qu'un récit de l'espace commun fonctionne, il faut qu'il recueille l'adhésion et qu'il donne l'impression qu'une vie meilleure est possible. Cette fiction d'une société industrielle mondialisée s'articule autour du sentiment qu'elle permet d'exprimer les talents des individus, leur caractère exceptionnel, qu'elle offre la capacité à tout un chacun de connaître une réussite fulgurante, que ce soit grâce à ses capacités physiques ou à l'intelligence pragmatique dont il fait preuve. Cette dernière ne se réfère pas à la réussite scolaire devenue très secondaire. Elle peut admettre ou valoriser l'usage maîtrisé de la violence, si la finalité est considérée comme positive. L'idée s'exprime par le mythe américain du *self-made-man* autant que par de nombreuses séries diffusées à travers le monde.

Les compétences valorisées sont **la maîtrise du corps, des technologies, du temps et une certaine « débrouillardise »** probablement recyclée des cultures populaires. La mise en scène

de soi et la spectacularisation des événements sont devenus des éléments essentiels, y compris de la vie politique.

L'idéal valorisé prend appui sur l'idée de liberté individuelle, selon des référents renouvelés. Une liberté synonyme de possession matérielle et de possibilité de circuler librement à travers le monde qui s'oppose aux déplacements très contraints pour bon nombre d'individus. Consommation et circulation sont donc associées à la liberté individuelle et au succès. La liberté était également un principe fort de la création des identités nationales, mais il s'agissait d'une idée collective de la liberté que des individus pouvaient illustrer. Jusqu'à la première moitié du XXe siècle, le moyen valorisé pour y accéder était principalement la connaissance et le système éducatif. Malgré les critiques et inégalités constatées, la possibilité du changement social par ce biais était plus effective. Si on retrouve dans la constitution de cette fiction instituante de la mondialisation des méthodes similaires (propagation, culte, sacralisation des objets et des personnes) les effets et des objets ou référents diffèrent.

Des contestations internationales fortes de ce modèle constituent également d'autres discours qui revêtent certaines formes de convergences et peuvent être considérées comme d'autres fictions. Cependant, on pourrait se demander, si les discours contestataires ne sont pas aisément absorbables et absorbés par cette même fiction. La contestation n'intervient-elle pas comme un élément essentiel représentant la liberté ? Les meilleures ventes de l'industrie musicale n'illustrent-elles pas la capacité de cette fiction à « cannibaliser » les marges, pour reprendre une expression de Corinne Mencé-Caster (Mencé-Caster, 2016) ? D'un point de vue économique, les productions marginales ont entraîné de nouveaux modèles de génération de capitaux, tel que la longue traîne qui permet avec le cumul de produits qui représentent individuellement des ventes faibles d'atteindre un chiffre d'affaires équivalent à celui rapporté par un produit phare (Anderson, 2006). Tout doit être transformé en un capital chiffrable, quantifiable dans une relégation forte de la richesse symbolique, de la valeur sociale des relations humaines et des relations que les Hommes nouent avec leur environnement. Toute valeur ne peut être considérée comme telle qu'à l'aune de sa valeur financière à tel point que des associations doivent financièrement évaluer le bénévolat ou qu'un espace naturel public se voit transformé en « services écosystémiques », monétarisé, même parfois pour en favoriser la protection (Binet et. Al., 2013).

Cette fiction de la mondialisation s'impose comme un discours dominant qui conditionne le positionnement des autres discours, qu'ils s'inscrivent dans sa continuité, en opposition ou dans la différence. Ce constat ne signifie cependant en rien que l'existence sociale se limite à ce

prisme, dans la réalité comme dans les perceptions et que les acteurs sociaux ne disposent d'aucune capacité d'action.

Entre cette fiction de la mondialisation et les écarts qui peuvent être ressentis, se déploient, sur des bases diverses, la coexistence de nombreux discours locaux et transnationaux, laissant entrevoir une multitude de communautés imaginées enchâssées, enchevêtrées, selon des territorialités multiples et des circulations qui les habitent et les traversent. La communauté imaginée autour de la nation telle qu'elle s'était constituée en Europe à partir de la fin du XVIIIe siècle s'est clairement fissurée pour laisser place à d'autres formes de dénominateurs communs publicisés complexes, à la fois avec et contre la fiction hégémonique de la mondialisation.

Les enjeux culturels, mémoriaux et territoriaux restent au cœur des désignations collectives, mais les formes de patrimonialisation se reconfigurent avec des éléments qui avaient été, dans une certaine mesure, rejetés de l'espace public institutionnel de traitement du passé. L'institution politique n'est plus le seul organisateur des structures qui agissent sur le traitement du passé dans l'espace social et perd, dans une certaine mesure, ses capacités de contrôle. L'intervention des mémoires sociales et de l'imagination sur la scène publique, l'accélération des déplacements et de la circulation des échanges en même temps que la mise en place d'un nouvel ordre économique mondial impactent le traitement du passé, la perception du présent et du futur. Les conceptions traditionnelles du patrimoine restent actives du fait de leur forte sédimentation, mais les reconfigurations reflètent les demandes plurielles de reconnaissances et de légitimation.

1.4.2. Ruptures postmodernes : fragmentation et recompositions de l'ordre de la connaissance

Outre l'ordre économique et technologique qui constitue un cadre omniprésent, les mobilisations de la mémoire, les connaissances légitimées et les modalités d'organisation des connaissances régissent pour part l'assemblage que constitue le patrimoine comme les possibilités de l'énoncer. Il advient donc d'examiner quelques-uns des changements majeurs qui se sont opérés et concourent à cette « révolution patrimoniale ». Le discours scientifique constitue un point de départ utile dans la mesure où il contribue à construire des modalités de légitimation qui influent sur les espaces sociaux dans le monde. La crise de la vérité à la fin du

XXe siècle fait pleinement partie de ce socle dans lequel la révolution patrimoniale puise. Cependant, ce bref parcours critique vise aussi à interroger la pertinence des cadres de pensées et méthodes proposés pour l'analyse du traitement du passé et des espaces communs, afin de pouvoir enrichir l'approche scientifique qui sera forgée pour étudier la Caraïbe à partir du deuxième chapitre.

La « crise » de la vérité universelle et de la raison scientifique

La fin du XXe siècle se voit marquée par une crise profonde des sciences. Si de nombreux éléments du contexte influent, le changement majeur du traitement du passé dans l'espace public s'articule autour de la Shoah. Le génocide juif instaure une rupture profonde de l'imaginaire commun et des fictions nationales qui l'avaient façonné comme des paradigmes pour penser les sociétés. Ces conjonctions imposent au monde universitaire de profondes recompositions qui vont s'initier par un mouvement de déconstruction puis intégrer de nouveaux outils, perspectives et terrains.

L'indicible et la modification du passé dans l'espace public

L'Holocauste, la Shoah ou le génocide juif, selon l'expression choisie, apparaît comme un point de rupture fondamental, dans l'ordre du traitement du passé, de la connaissance et de la relation à l'espace commun qui avait été institué pendant la période de formation des identités nationales européennes. Cette faillite fait émerger la nécessité pour certains groupes à travers le monde de se penser dans l'espace public en tenant compte de l'identité qui leur est assignée. La faiblesse des matérialités pouvant faire office de « preuve » directe, et leur incapacité à restituer l'intensité des événements, modifie en profondeur la valeur attribuée au témoin et avec elle celle de la mémoire sociale jusqu'alors rejetée hors du traitement institutionnel du passé. La question de l'indicible transforme fondamentalement la relation au passé dans l'espace public et ses possibles légitimités. L'atrocité de l'intention programmée autant que des événements réels et leurs caractères invraisemblables fait poindre les limites d'un discours scientifique érigé sur la rationalité et l'idée sous-jacente que la recherche d'un bien commun serait constitutive de la condition humaine.

La relation entre vérité et raison ne peut qu'en sortir qu'ébranlée, d'autant que les tragédies humaines articulées autour de la « race » avaient été jusqu'alors extériorisées. La question du

silence de celui qui n'a pas pu témoigner va s'imposer face au primat des inscriptions matérielles jusqu'alors privilégiées pour l'écriture de l'Histoire. L'Histoire perd de sa valeur de vérité absolue du passé commun. Au-delà, toute la capacité à faire connaissance sur les Hommes et les sociétés, selon les modalités traditionnelles, se trouve mise à mal. L'idée d'un monde où les pouvoirs et dominations reconnues dans l'espace public ne sont qu'organisées autour des classes sociales, perd de sa seule validité.

Il faudra environ quinze ans pour passer de l'occultation de la spécificité juive des massacres, à sa redécouverte, puis à son institutionnalisation (Dray-Bensooussan, 2006). Le passage d'un espace clos du deuil, considéré comme faisant partie de l'espace privé à un espace public, est marqué par le procès Eichmann en 1961. Ce passage fait éclater les séparations fortes entre la sphère publique et la sphère privée, entre le présent et un passé qui devait être lointain pour intégrer l'espace public. L'institutionnalisation se manifeste depuis la densité des publications, colloques, films et témoignages, jusque dans les systèmes éducatifs et juridiques et le marquage de l'espace physique (monuments, plaques). La question de l'inscription volontaire matérielle reste essentielle à la légitimation et n'a pas été effacée par la remise en question du statut des preuves matérielles. L'intervention dans l'espace public émane en grande partie des survivants, des familles qui ont perdu des proches et de la communauté qui se crée ou se renforce autour d'une judéité transformée.

L'internationalisation se déploie. En 1968, suivant la voie juridique ouverte par la France, l'ONU proclame l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité. En 1986, le texte du prix Nobel Elie Wiesel est articulé autour de la survivance de la mémoire, du combat contre l'oubli. Il condamne la neutralité, rompt avec le primat des identités nationales jusqu'alors degré zéro de l'espace commun :

« We must always take sides. Neutrality helps the oppressor, never the victim » « [...] when human dignity is in jeopardy, national borders and sensitivities become irrelevant. Wherever men or women are persecuted because of their race, religion, or political views, that place must - at that moment - become the center of the universe. ». (Elie Wiesel, 1986).

Il ouvre vers d'autres relations à l'oppression et à la condition de victime, notamment en faisant référence à l'Apartheid et à l'emprisonnement de Nelson Mandela.

En 2005, l'ONU, par sa résolution 60/7 « Mémoire de l'Holocauste » (ONU, 2005), fait entrer la mémoire dans l'ordre institutionnel mondial. La journée internationale du 27 janvier est articulée autour, non pas de la mémoire de l'événement, mais clairement autour de la mémoire des

victimes. A l'inverse de la neutralité usuelle des administrations, le texte est positionné dans l'ordre du jugement et de la valeur morale : « prie » « condamne » « rejette » « félicite ». Le terme histoire n'apparaît pas si ce n'est l'expression « déni de l'historicité ». La reconnaissance de responsabilités collectives, des responsabilités d'Etat et la question des réparations symboliques et matérielles consacrent une nouvelle ère de traitement collectif du passé par sa juridiciarisation. Le « devoir de mémoire », institutionnalisé, rappelle le caractère imposé de l'« hérité », inaliénable, qui refait jour selon de nouvelles modalités. La disparition des derniers survivants du génocide marque également un tournant de patrimonialisation qui peut être associé à une certaine réification ou sanctification de la mémoire avec laquelle Dray-Bensouan associe l'exploitation faite par les industries culturelles et touristiques (Renée Dray-Bensouan, 2006, 77).

Toutes ces déconstructions et ces brèches dans l'ordre institué du traitement du passé et de la constitution des connaissances vont jouer un rôle dans la demande de groupes ou communautés qui ne se fondent ni sur la nation, ni sur la classe et qui étaient jusqu'alors largement disqualifiés dans l'espace public. Ce que Dray-Bensouan associe -dans une dynamique réductrice propre à nourrir les conflits mémoriaux- à des récupérations (p.78) déploie en réalité des interactions complexes entre les mouvements. Michael Rothberg, dans son ouvrage *Multidirectional memory* (Rothberg, 2009), a montré la complexité des interactions mémorielles et discursives dans l'espace public entre la mémoire juive et la mémoire coloniale. En se positionnant au cœur des interactions, et non depuis le point de vue exclusif d'un groupe, il a mis au jour des processus relationnels complexes jusqu'alors peu considérés que son idée de « mémoire-écran » illustre.

La crise de la vérité, associée aux profonds changements globaux politiques, économiques et techniques imposent aux sciences humaines et sociales de repenser les fondements de leur légitimité et leurs relations à l'espace public.

Schématiquement, on pourrait dire que, pendant de longs siècles, et jusqu'à la première moitié du XXe siècle, les différentes disciplines des sciences humaines et sociales se sont construites en s'autonomisant des autres formes de savoirs et de connaissances transmises par les sociétés. L'autonomisation s'est forgée depuis la séparation entre le monde des idées et le monde réel et la supériorité, ou la prévalence de l'un sur l'autre. De ce paradigme découle la supériorité de l'âme sur le corps, de la raison sur les sentiments et la corrélation entre la vertu et la connaissance idéale. Cette séparation des choses influera sur l'ensemble des processus de légitimation et d'institutionnalisation des sciences, mais également d'autres secteurs comme

l'art face à l'artisanat ou plus tard les technologies face aux techniques. Les séparations s'effectuent avec un arrière-plan moral bien/mal ordre/chaos. Le mal ne peut avoir pour cause que l'ignorance que la construction de savoirs et la logique visent à démonter. Le scientifique est une sorte de médiateur entre le monde du réel et le monde des idées inaccessible dans sa totalité. C'est celui qui doit permettre d'appréhender le monde, de le maîtriser. La connaissance scientifique forge son outillage, ses méthodes et ses discours sur ces paradigmes et sur une prétention à la recherche de la vérité universelle. Les principes d'ordonnement du monde et de vérité se renforcent avec le détachement des sciences de la foi opéré par Descartes. Le savoir accède pourrait-on dire à une transcendance suprême. La vérité longtemps recherchée ou affirmée répond d'une théorie de l'ordre qui dévoile les lois de la nature. Chaque science tente de s'autonomiser et de se légitimer en créant sa définition des mécaniques et des méthodes dans lesquelles elle fonde sa spécificité. L'idée de progrès est corrélée à la supériorité face à l'infériorité des groupes qui ne disposeraient pas des capacités de « faire science ». Elle légitime l'infériorisation politique depuis des causes biologiques, culturelles, ethniques ou sociales qui permettent de créer des catégories telles que la « race », « les femmes », « les malades mentaux », les « civilisations » ou « le peuple ». Toute construction de savoirs qui ne fait pas science, est reléguée dans la sphère du primitisme, de la non-civilisation, à un état « sauvage », proche de l'animal qui est associé à la non-maîtrise de soi, à l'absence de capacités anticipatoires, à l'ordre de l'affect, des sentiments, des pulsions conduisant à la violence et présentant un danger potentiel pour le maintien d'un ordre social qui bénéficierait à tous.

Les grands mouvements qui viennent d'être très schématiquement réduits, même s'ils sont encore perceptibles au XXI^e siècle, vont être bousculés à plusieurs niveaux. S'ils ont pu l'être tout au long de l'histoire des sciences et des circulations intellectuelles, on peut dire qu'avant le XX^e siècle, il s'agissait encore de marges, qui même lorsqu'elles émanaient de chercheurs reconnus, n'étaient pas considérées comme des paradigmes centraux. On aurait donc pu faire la présentation inverse et exposer brièvement comment les mouvements au centre des bouleversements contemporains puisaient leurs généalogies dans ce qui les avait précédés, dans les fissures omniprésentes qui traversent l'histoire des sciences.

La corrélation entre le « progrès scientifique » et le « progrès social » se trouve ébranlée et avec elle, les catégorisations qui avaient pu être légitimées par le maintien de l'ordre social à l'intérieur et à l'extérieur des sociétés européennes, comme de celles qui s'étaient en grande partie construites sur ce modèle.

La fin du XXe science bouleverse de nombreux paradigmes et accorde une attention croissante à des éléments qui étaient jusqu'alors peu considérés : la relation savoirs/pouvoirs, la question des contextes et des interactions. Ces changements sont diffus et à la fois omniprésents. Il ne s'agit pas, une fois de plus, de mouvements entièrement neufs qui élimineraient totalement leurs prédécesseurs. Les discours qui semblaient parfois avoir été balayés resurgissent de façon volontaire ou moins consciente sous de nouvelles formes. Ces changements de paradigmes impactent profondément la façon d'étudier le traitement du passé et l'espace commun.

Déconstruction : la mise en exergue de la relation entre savoirs et pouvoirs

La fin du XXe siècle connaît une explosion de travaux en sciences humaines et sociales interrogeant les relations entre savoirs et pouvoir.

Ce qui a été *a posteriori* appelé aux Etats-Unis *French Theory* et auquel on attribue couramment la genèse d'une posture postmoderne de déconstruction en sciences humaines et sociales regroupe des courants et des auteurs très différents.

Dans la diversité des méthodes utilisées, la plupart des auteurs rassemblés sous cette expression *French theory*, comme ceux qu'ils ont inspirés n'ont pas pour objet de leur recherche, ce qui est vrai « en soi », mais ce qui est socialement construit. Ce qui a rendu populaire les auteurs de la *French theory*, malgré les critiques virulentes, c'est très probablement la mise au jour, souvent qualifiée de déconstruction, selon des méthodes diverses, des relations entre savoirs, légitimité et pouvoirs, à travers, notamment la déconstruction du langage comme un pur mécanisme « en soi » qui ne contribuerait pas à construire le monde et ne ferait que le transcrire. Ces auteurs ont donné une certaine légitimité à de très nombreux courants et études qui se sont intéressés aux catégories de populations qui avaient été socialement minorées ; chacun ayant des généalogies spécifiques. Si une bonne part des chercheurs français de la *French Theory*, venait dans une certaine mesure des marges, et que l'expérience intime de la marginalité a probablement facilité les déplacements intellectuels qu'ils ont su opérer, leur démarche n'a jamais porté directement sur leur expérience de la marginalité. Foucault n'a pas directement travaillé sur l'homosexualité, pas plus que Derrida n'a fait de l'Algérie son objet d'étude principal. La guerre d'indépendance algérienne a d'ailleurs aussi constitué un catalyseur spécifique de ce déplacement de la pensée (ou de cette pensée déplacée) pour bon nombre d'auteurs, comme le souligne Robert J.C. Young (Young, 2009). Ce déplacement, s'est alors attaqué aux processus de la connaissance sans rester situé dans la marge. Cela lui a permis d'acquérir une portée scientifique large, qui ne peut être

soumise au doute de l'intériorité, celui de l'absence de distance. Pour autant, sa réception aux Etats-Unis va faciliter cette rupture en lui offrant une assise légitime.

La mise à distance de l'expérience du sujet de l'objet étudié va être rompue dans la recherche en SHS d'expression anglaise. Etudes postmodernes, postcoloniales, culturelles, féministes, gay, noires (...), s'appuient fréquemment sur l'autobiographie et revendiquent un point de vue interne à un groupe ou à une condition sociale. En France, ce positionnement n'a pas vraiment fait l'objet d'une acceptation comme possible démarche scientifique. Schématiquement, l'expérience vécue du sujet ne peut constituer qu'une parole poétique (qui elle peut être étudiée). Cela nous semble être une des nombreuses raisons pour lesquelles, par exemple, l'œuvre d'Aimé Césaire a pu accéder à une reconnaissance nationale institutionnelle (des programmes scolaires au Panthéon), alors que celle de Fanon reste encore marginale, malgré sa portée internationale. Les modalités selon lesquelles l'expérience personnelle peut faire « savoir commun » sont effectivement complexes. La question de la capacité des savoirs institutionnels à ne pas constituer un savoir du groupe dominant, renvoie à la problématique de l'instrumentalisation du savoir à laquelle n'échappent pas les groupes minorés. Cumuler les « standpoint » sans poser la question des articulations, connexions et mises en partage ne revient-il pas, sous de nouvelles modalités, à conforter des dynamiques de juxtaposition et de clôtures ?

On ne peut ignorer les critiques et les problèmes scientifiques comme communicationnels que ces courants soulèvent, à l'instar de l'affaire Sokal, du nom d'un physicien auteur d'un célèbre canular qui visait à dénoncer l'imposture scientifique de ces travaux³². Sa critique de l'absence de modalités de validation des théories qui se justifieraient par elles-mêmes, ou des erreurs opérées par de larges schématisations peut alerter sur des risques effectifs à prendre en considération. Mais le texte justificatif de Sokal permet de mesurer les incompréhensions qui se sont creusées entre sciences exactes et sciences humaines et sociales. Lorsque, justifiant sa démarche, il évoque les faits « vrais » (par opposition au discours qui serait de l'ordre de la fiction), il cite pêle-mêle la pluie, l'esclavage aux Etats-Unis ou les chambres à gaz nazi, on mesure l'ampleur du problème. En effet, s'il est certain que la production et la circulation de texte n'entretiennent pas de liens de causalité avec le fait qu'il pleuve, il n'en va pas de même pour les « faits » de société, tels que l'esclavage aux Etats-Unis ou les chambres à gaz, qui

³² Le physicien Alan Sokal a publié un article « canular » dans la revue *Social Text* en 1996, "Transgressing the Boundaries: Toward a Transformative Hermeneutics of Quantum Gravity". L'article intègre des éléments vrais et des éléments faux, partiellement faux ou détournés. L'objectif était de montrer que les courants postmodernes constituaient des « impostures intellectuelles » ; expression choisie pour titre du livre publié en 1997 qu'il écrira à la suite de cette « affaire » avec Jean Bricmont.

peuvent être corrélés à la production des savoirs et des discours, y compris ceux relevant des sciences exactes. Les sciences humaines et sociales s'intéressent justement aux faits de sociétés, aux actions des Hommes. Le discrédit de Sokal sur l'étude de la littérature ou de la philosophie vise à faire du texte (et du langage), un vide qui s'étudie lui-même et n'aurait pas de relations avec la réalité sociale. Le fait environnemental et le fait social sont de nouveau placés par Sokal sous le même paradigme de vérité alors qu'on en connaît le risque, lorsque les comparaisons dépassent les simples analogies. Finalement, il reproduit les mêmes écueils qu'il critique et qui montrent la méconnaissance de l' « autre » science.

Si la dynamique de la déconstruction ne résout nécessairement les questionnements qu'elle a contribué à faire émerger, elle a, dans tous les cas, brisé l'idée hégémonique d'une science et d'un langage totalement autonomes et indépendants. Elle a mis en exergue le fait que la science et les savoirs qu'elle produit ont une incidence sur l'organisation sociale du monde réel. Si elle n'invalide pas nécessairement dans son ensemble la démarche scientifique, elle ébranle l'absolutisme dont elle se réclamait et invite à se pencher sur les contextes.

La réhabilitation du contexte et des interactions

Les coups portés à une idée de la vérité universelle de laquelle tout objet ou phénomène devrait relever pour présenter un intérêt vont permettre de nouvelles interrogations. Elles vont avoir une incidence profonde sur le traitement de la culture, du patrimoine et de leurs légitimités dans l'espace commun.

Face à un récit historiographique marqué par les grands personnages et les récits nationaux qui évacuaient les tensions internes, se déploie dans la deuxième moitié du XXe siècle une Histoire « par le bas » ou « par en bas » « *in below* » qui se revendique comme s'intéressant aux populations. Des formes très différentes consacrent ce renouvellement de l'Histoire sociale : déplacement du macro au micro avec l'étude de l'Histoire de certains groupes tels que la classe ouvrière par le britannique Edward Palmer Thompson ; déplacement des paradigmes de lecture des grands mouvements tel que l'opère Howard Zinn (Zinn, 2002 [1980]) sur l'Histoire des Etats-Unis ; l'Ecole des Annales en France. Ce tournant dans la seconde moitié du XXe siècle voit l'émergence de la « Nouvelle histoire », de l'anthropologie historique ou de l'Histoire des mentalités. Le développement de l'archéologie contribue également à la réhabilitation d'une

étude des sociétés du passé qui dépasse les inscriptions volontaires matérielles et leurs conditions de production pour interroger d'autres "traces" matérielles.

La géographie en France connaît un renouveau de la géographie sociale et culturelle qui s'intéresse notamment aux représentations et réinterroge les territorialités sous de multiples angles qui s'écartent de la nécessaire superposition entre espace physique, espace culturel et espace politique. De nouvelles disciplines apparaissent telles que les sciences de l'information et de la communication en France ou les études culturelles dans les mondes anglo-saxons et hispanistes (surtout en Amérique latine).

Le courant critique qui émerge à la fin du XXe siècle ne se limite pas à une déconstruction, mais il opère aussi une sorte d'assemblage nouveau que certains ont qualifié de *Cultural turn*. Il réhabilite le culturel, non plus comme un savoir tiré de la seule observation d'un « autre », mais intégrant les contextes, les perspectives, les terrains et admettant les circulations et les interactions. Au-delà des disciplines, se déploient des recherches multi, pluri ou trans disciplinaires autour de nouveaux « objets ». La transformation des études sur les « aires culturelles », ou le succès de l'extension du terme diaspora et la densité des publications illustrent ces nouveaux paradigmes. Pour autant, « l'illusion de la substance », la « réification » des communautés et l'« illusion fixiste » comme le souligne Stéphane Dufoix à propos des diasporas (Dufoix, 1999), semble se renouveler, malgré ou avec la diversification des « objets ». Même les comparatismes mettent en œuvre, selon l'auteur, des logiques de « juxtaposition ».

Les tentatives pour penser des groupes, des sujets et un ordre culturel non homogène sont cependant foisonnantes : pluriculturel, interculturel, transculturel, hybridité, métissage... Nombreux auteurs de ces courants situent l'interaction comme une dynamique centrale de l'analyse des groupes, passant d'une culture-produit à une culture processus qui irrigue notamment la recherche en didactique. Pour ces derniers, « les langues et cultures ne sont plus univoques et juxtaposées » (Lemaire, 2012). Eva Lemaire rappelle cependant d'autres dérives soulignées par Demorgon qui qualifie les folklorisations des recherches pédagogiques volontaristes de « pédagogie couscous ».

Contextes et réhabilitation des savoirs locaux

La réhabilitation des contextes et des sujets concernés ouvre également la voie à une attention à tous les savoirs et connaissances non considérés comme scientifiques : pratiques de constructions de l'habitat et d'aménagement, usage des plantes, gestion des ressources marines... Abordée sous différentes expressions *Traditional Knowledge*, (TK), *Indigenous*

Knowledge (IK), Local Knowledge (LK), la rencontre entre ces savoirs profanes et les savoirs scientifiques soulève de nombreuses questions comme le souligne Marie Roué (Roué, 2012). Cette rencontre contribue à un développement nouveau des ethnosciences dans la deuxième moitié du XXe siècle, en prenant en considération une vision de l'intérieur. Elle s'intéresse par exemple aux dénominations et aux classifications établies par les groupes, aux savoirs constitués. Comme le montre Roué, les recherches ont permis de sortir des visions caricaturales qui décrivaient des sociétés comme seulement mues par des économies de subsistance, et des populations, par opposition aux populations « civilisées », nécessairement plongées dans la misère, inaptées à expérimenter, à construire et organiser des connaissances. Les pratiques culturelles sont réexaminées dans la relation avec leur contexte et l'intérêt qu'elles peuvent présenter pour répondre aux défis environnementaux mondiaux que les excès de l'industrialisation font surgir. Elles ne sont plus considérées uniquement comme une déviance par rapport à un ordre civilisationnel, mais peuvent être envisagées comme une ressource potentielle qui mérite d'être étudiée. On découvre le « risque » de disparition de cultures qui devient associé à un appauvrissement du monde et de sa diversité tant culturelle que naturelle. Ce n'est qu'en 2010 que le lien profond entre la diversité culturelle et la biodiversité se trouve institutionnalisé par l'Unesco, par la déclaration de 2010 sur la diversité bioculturelle. La séparation entre les ordres de la nature et de la culture se trouve elle aussi mise à mal au profit d'une légitimité nouvelle accordée aux interactions. La conservation ou la préservation ne vont plus nécessairement de pair avec l'absence d'usage, la « mise sous cloche ». La gestion et l'usage peuvent être réintégrés aux réflexions.

La conjonction de ces éléments va de pair avec la réappropriation politique. La réhabilitation intervient pour de nombreux groupes comme une reconnaissance dont ils se saisissent pour revendiquer des droits, à l'image de l'« autochtonie » ou de l'expression « peuples premiers ». La transnationalisation des discours garantit un poids dont chacun souhaite se saisir pour améliorer sa condition dans le lieu dans lequel il se trouve, quitte à s'appropriier des concepts qui ne transcrivent rigoureusement pas les mêmes réalités.

La réhabilitation des groupes et de leur capacité à s'autodésigner, impactée par ces mouvements, donne lieu à une instabilité sémantique complexe à appréhender pour les chercheurs. Les expressions choisies ou le sens qui leur est attribué évoluent selon les modalités de légitimation sur la scène politique que la recherche contribue à forger, et les droits auxquels les groupes peuvent prétendre que la recherche a contribué à légitimer, selon un processus itératif. Les logiques de désignation des groupes sont conditionnées par le contexte

et les opportunités, puis influent sur les définitions, alors qu'elles sont souvent étudiées comme une production interne du groupe et un état de fait.

Contextes et interactions

« Assemblages », « articulations », « interactions »... De nombreux mouvements scientifiques, dans diverses disciplines, s'intéressent de façon croissante non plus à des organisations sociales sous l'angle de produits naturalisés et fondés sur la rationalité, mais en accordant davantage d'intérêt aux relations et aux situations sociales. Il en va de même pour le sujet, dont le point de vue interne n'intéresse plus seulement la psychanalyse. Les changements majeurs viennent de la rencontre entre plusieurs disciplines. Ils vont surtout s'articuler autour de la sociologie. La deuxième Ecole de Chicago constitue l'un des mouvements relativement visibles de ces transformations. Les courants interactionnistes, dans leur grande hétérogénéité et divergence, ont diversifié les méthodes empiriques et qualitatives laissant une bonne part à l'ethnographie : récits biographiques, observation participante, analyses conversationnelles, utilisation de sources écrites... La notion d'interaction devient centrale pour de nombreux chercheurs, à l'instar d'Erving Goffman, même si certains aspects de son travail, et notamment l'étude des institutions totalitaires telle que les hôpitaux psychiatriques, le font parfois apparaître comme un structuraliste. L'interactionnisme structural de Harrison White, malgré les nombreuses critiques, apporte de nouvelles propositions pour étudier l'action sociale, en se dégageant des oppositions macro/micro par l'analyse des interactions sociales (Grossetti, Godart, 2007). Les perspectives d'inspiration marxistes modifient leurs lectures binaires en réhabilitant le contexte ; réhabilitation dont l'entrée se fait souvent par une relecture de Gramsci, à l'instar de Stuart Hall. Dans son ouvrage *Identités et cultures*, il consacre ainsi une vingtaine de pages à l'« articulation » (Hall, 2013). Dans un registre très différent, les théories de la complexité d'Edgar Morin, ou celle de l'acteur-réseau de Bruno Latour sont également centrées sur les interactions.

Comme la création de L'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS), l'émergence des sciences de l'information et de la communication (SIC) dans les années 70 en France participe de ces décloisonnements disciplinaires. Dans toute la diversité des approches, des spécialités et des courants, on peut dire que l'interaction constitue une transversalité forte des SIC, étant entendu que toute interaction qui met en jeu des êtres humains relève de processus communicationnels.

Traitement du passé - espaces communs : une intense complexification

Le patrimoine ou le traitement du passé dans la sphère publique, ne constituant pas une discipline, ou un courant de pensée, mais un objet d'intérêt finalement relativement stable au cours du temps, toutes les évolutions vont impacter la façon dont il peut être appréhendé. Du fait de la longue généalogie de l'intérêt porté au patrimoine, les changements n'ont pas créé un nouvel objet à l'image des « gender studies ». Le fait que le traitement du passé dans la sphère publique soit devenu un enjeu omniprésent qui n'est plus nécessairement concentré autour d'un terme ou d'une expression comme « patrimoine » rend encore plus difficile toute appréhension globale des mouvements universitaires à travers le monde qui s'intéressent à ces questions. Le patrimoine, dans cette dimension collective institutionnelle, représentait le passé et était étudié comme tel. Ce qui était perçu comme un donné, un produit, va être profondément remis en question. La recherche va mettre au jour une nouvelle dimension du patrimoine, celle d'un présent qui se réfère au passé selon un contexte et des enjeux, donc selon un imaginaire du futur.

Les géographes et la patrimonialisation : la mise au jour des enjeux

La recherche universitaire va étudier ce phénomène qualifié de « patrimonialisation ». En France, ce sont principalement les géographes qui se saisissent de ces questions, car la patrimonialisation contribue à la (re)construction des territoires (Di Méo, 2007). Ces études, dénaturent le discours de vérité sur le passé et s'imprègnent du terrain et des enjeux spécifiques et des logiques des acteurs. L'objet de la patrimonialisation, auparavant hégémonique, se trouve très souvent totalement délaissé, traité comme un prétexte interchangeable, utile uniquement à la légitimation de projets et de groupes, sans que son pouvoir médiateur, soit questionné. Nous évoquerons plus loin les écueils relatifs à l'absence d'analyse critique de certains chercheurs qui travaillent sur les questions patrimoine/tourisme/attractivité et peuvent contribuer à des visions essentialisantes des territoires.

Histoires contestées, patrimoines contestés, passé contesté

« contested history », « contested heritage » « contested past » : s'il semble difficile d'attribuer la paternité de ces expressions à des acteurs, on peut constater, au XXI^e siècle, leur usage croissant dans le monde de la recherche (cf. analyse bibliométrique en annexe). Pour la

première fois en 2017, elles figurent à l'ordre du jour de la journée internationale du Conseil international des musées (ICOM)³³. Ce phénomène est assez peu visible en français ou les questions semblent, ignorées, ou peut être abordées sous d'autres angles.

Si les généalogies de ces discours peuvent être multiples, ces mouvements récents ont probablement pris appui sur ceux qui ont mis au jour des mécanismes de construction du passé, en étudiant sous cet angle l'Histoire, le patrimoine, les traditions et la mémoire. Thiesse et Anderson que nous avons largement cités, mais également d'Eric Hobsbawm et Terence Ranger qui publient dès 1983, *The invention of tradition* ont largement sur la construction des nations et des nationalismes.

Ces postures s'imprègnent des changements de paradigmes, de la diversification des méthodes et des discours, des pluri et transdisciplinarité en sciences humaines et sociales, comme des généalogies plus spécifiques relatives à leurs terrains et contextes, aux groupes et espaces auxquels elles s'intéressent. Il en résulte que la valeur positive du passé, profondément associée au discours historiographique et au patrimoine depuis les prémices de la formation des nations modernes, se trouve profondément interrogée et mise à mal par les revendications mémorielles ou les héritages sociaux que les chercheurs prennent en compte. La question de la souffrance, du traumatisme, de l'absence ou de la limitation des matérialités, de la reproduction des inégalités est questionnée sous de nouvelles formes qui interrogent tant les dispositifs de médiation que les concurrences mémorielles.

En France, la guerre d'Algérie semble l'un des points essentiels de ces approches critiques, symptomatique d'un passé conflictuel dans l'espace national qui a du mal à être mis en partage. Aux Etats-Unis, c'est autour des dispositifs patrimoniaux de la plantation et de leur confrontation à la mémoire de l'esclavage que s'articulent probablement le plus de travaux critiques. Il faut dire que 400 plantations proposeraient des musées (Modlin, 2014 : x) relevant généralement d'initiatives privées associées à des dynamiques touristiques.

Depuis la toute fin du XXe siècle, certains chercheurs (principalement des géographes, anthropologues et économistes) s'intéressent également à ce qu'ils considèrent comme un tourisme morbide, macabre, tragique, à travers notamment les expressions « dark tourism » ou « thanatourism ». Pourtant, rassembler la mise en espace public d'événements du passé associés à la souffrance et le fait d'assister à des exécutions publiques ou de rechercher le danger constitue un amalgame problématique. La nomenclature négative et les intentions immorales invalident d'emblée la mise en partage de questions collectives liées à la souffrance

³³ « International museum day », *International council of museums*, page consultée le 08/04/2017, URL : <http://network.icom.museum/international-museum-day/imd-2017/the-theme/>

limitant l'interrogation de passés problématiques représentés par exemple par les prisons, les batailles, l'esclavage et les génocides. Le processus renvoie également à un archétype du tourisme de plaisir cliché, comme à un archétype où le passé ne doit être présenté que selon une vision positive. Il peut nier les dynamiques de résilience, ou les démarches d'intérêt intellectuel et émotionnel qui peuvent contribuer, à la mise en partage, à la rencontre, et ne relèvent pas nécessairement du voyeurisme. Taïka Baillargeon relève que ces termes sensationnalistes rassemblent des pratiques très différentes (Baillargeon, 2016), mais que les travaux ont le mérite d'interroger les mises en marché et les motivations des touristes. Ces travaux montrent en effet les conflits et tensions que peuvent générer certaines mises en tourisme. Finalement, on y retrouve alors de nombreuses approches qui jouxtent les études de patrimonialisation évoquées plus haut interrogeant l'instrumentalisation de la souffrance à des fins économiques ou politiques et les dérives auxquelles le phénomène peut conduire.

La question du traitement du passé et de la constitution des espaces communs est devenue un sujet quasi omniprésent des sciences humaines et sociales, de façon centrale ou en filigrane, sous des formes de plus en plus diversifiées, avec leurs communications et leurs absences de dialogue, leurs densités et leurs distances. Les différences s'observent surtout selon le point focal des perspectives : tourisme pour certains, légitimité des groupes ou interactions de l'espace social pour d'autres. La spatialisation revêt toujours une dimension essentielle. Les dynamiques de patrimonialisation prennent corps en des espaces physiques et les représentations du patrimoine circulent via une diversité de médias, se réfèrent à des espaces physiques et circulent *in fine* en d'autres espaces physiques.

L'organisation des connaissances au XXI^e siècle

La question globale de l'organisation des connaissances a traversé la vie intellectuelle pendant de longs siècles, reflétant des projets de société et des conceptions du monde.

Le XXI^e siècle augure, à double titre, un changement majeur. Le premier est la transformation du primat du document perçu dans une unité originnaire en primat du « contenu », le deuxième est marqué par le changement radical des acteurs de la pensée de l'organisation des connaissances ; les philosophes, hommes de lettres, érudits, bibliothécaires (...) sont évacués de ces enjeux au profit de nouveaux acteurs qui marquent la suprématie d'une ère centrée sur les technologies et l'intérêt économique.

Du document aux « contenus » et « données » : fragmentation et recompositions

Notre analyse du livre montrait que l'auteurité était généralement articulée autour d'un primat : celui de la responsabilité du projet intellectuel *a priori*, lié à une matérialité *a posteriori*. Des ambiguïtés profondes gravitaient autour de la notion de livre et d'auteur.

Ces questions de l'unité documentaire, de la reconnaissance de l'intention et de l'auteurité, vont justement connaître au XXI^e siècle des bouleversements profonds, en passant du primat axiologique du livre et de la figure de l'auteur au primat de contenus fragmentés recomposables selon des usages et projets multiples. Le changement de paradigme ne constitue pas moins qu'une inversion.

Le terme de document désigne déjà tout acte inscrit de communication (que ce soit du point de vue du producteur ou de l'utilisateur). Il admet déjà la mouvance, la fragmentation du contenu, car il ne préjuge pas du point de vue. Du point de vue étymologique *doceo*, il prend corps dans la relation à l'apprentissage et à l'information.

Le vocabulaire qui classe les documents par support, par type, par genre se trouve toujours, à un moment, pris dans les limites de ces interactions complexes entre les aspects idéels, logistiques, fonctionnels, qui rendent possible l'existence des documents et ne constituent pas des « couches » séparées. Un périodique est un livre ou n'en n'est pas un selon sa périodicité. Le terme « presse », définit-il un type, un genre, un support ? Un document d'archive est-il un type, un genre, un format ? Un fichier informatique est-il un document ? L'entrée d'une base de données est-elle un document ?

La définition d'un document dépend de perspectives, soit orientées sur l'entité idéale de la production considérée davantage par son homogénéité, soit envisagée depuis les usages possibles et donc comme production fragmentable et recomposable, apparentée à « information », puisqu'une information ne l'est que lorsqu'elle est reconnue comme telle. Ce déplacement de paradigme est également matérialisé par l'emploi fréquent du terme « ressource ». Comme le souligne Goody, les techniques d'inscription influent également selon l'organisation : « les arrangements graphiques formalisés », depuis le début de l'écriture, rendaient déjà « possible de manipuler, réorganiser et reformuler ces informations, d'une façon virtuellement inconcevable dans le contexte purement oral » (Goody, 1994 : 282). Cependant, ces fonctions étaient opérées manuellement par l'Homme alors que leur automatisation les a placées au centre du processus industriel. La technique se base sur des fonctions essentielles effectuées initialement par l'Homme pour construire ses connaissances, mais en décuple les possibilités par un processus d'automatisation qui ouvre la voie à de nouvelles conceptions. La

fonction de recherche d'informations par l'Homme peut alors devenir aussi centrale et créatrice de contenus par assemblage que la fonction de production matérielle homogène d'une œuvre de l'esprit. Ainsi, l'idée du fragment recomposable semble déjà s'inscrire dans le terme information, qui ne préjuge pas d'une quelconque unité matérielle, ou plutôt qui préjuge de la plus petite unité matérielle qui peut faire sens. Poussée à l'extrême, cette idée de fragment est totale dans les termes de *donnée*, d'*enregistrement*, d'*élément* ou de *contenu* dont le vocabulaire anglophone popularisé est utilisé sur le plan international : *data*, *record*, *item*, *content*. Comme il est conçu d'un point de vue esthétique (Berthet, 2008), le fragment n'est qu'un débris sans la création qui recompose. Le contenu comme une donnée, peut être tant débris que partie de multiples tout potentiels. Ce qu'il sera dépendra de l'usage, du projet *in fine*. Contrairement au fragment qui porte l'écho de la violence d'une unité brisée, les termes « contenu » et « donnée » vident le sens *a priori*, admettent seulement des entités disponibles. Ils s'appliquent à des éléments extrêmement variables en nature, fonction, volume. Ils peuvent aussi servir à la structuration de tout intégrant de multiples couches, comme c'est le cas des métadonnées encapsulées dans un document qui peuvent trouver de multiples usages d'analyse ou d'enrichissement des textes tout en conservant le texte original, comme le souligne Nicole Dufournaud (Dufournaud, 2014 : 73-88). Le développement massif des usages et leur diversification, qui s'articulent avec des possibilités d'exploitation exponentielles, conduisent à penser que les *contenus* présentent un point de départ incontournable pour étudier, selon des perspectives multidirectionnelles, la production, la circulation, les relations, les recompositions et les transformations qui s'opèrent au quotidien, et modifient le sens et le statut de ces choses inscrites. Le contenu permet aussi de penser la mise en relation des formes évanescentes, instables, par les pratiques quotidiennes et qui ne produisent pas pour autant nécessairement des documents stables. Ces questions interrogent profondément les frontières entre information et communication, de même qu'entre différentes formes de moins en moins cloisonnées de production du quotidien : écrits fixes, conversations orales ou écrites, diachroniques ou synchroniques, traces... L'analyse par le contenu ne préjuge pas, car le contenu permet et nourrit des mécaniques de productions par assemblage. Cet impact, de la pensée à partir du plus petit élément et de ses possibles recompositions représente le changement de paradigme majeur de la production intellectuelle et de la constitution des savoirs au XXI^e siècle. L'un des exemples intéressants concerne les productions pédagogiques, longtemps liées à une vision dite universelle des connaissances qui doivent être acquises sur un sujet. A partir d'un tout, on procédait au découpage en parties, sous parties... Depuis le début du XXI^e siècle, un autre modèle prend progressivement une importance

accrue. Il se base sur la conception quasi inverse ou le producteur détermine des grains, unités minimales de compétence qui pourront être assemblées pour former des parcours pédagogiques en fonction de l'apprenant. Cette explosion entraîne de nombreuses autres interrogations et débats de vocabulaires qui induisent des perceptions différentes largement influencées par des logiciels qui modélisent et structurent les contenus par rapport à des possibilités d'usage : formation, cours, objet pédagogique, séquence, module, parcours, grain, fichier, document, activité...

Le schéma de l'homogénéité de la production prévalait et prévaut toujours pour l'organisation de bons nombres de discours comme les thèses... Pourtant, la façon de penser les productions a déjà changé. Ce changement structurel est le bouleversement le plus radical de l'ordre de la pensée depuis l'invention de l'écriture. Il affecte l'ensemble des professions intellectuelles. Il modifie également considérablement les modalités de recherche d'information, car une recherche peut porter sur des données particulièrement hétéroclites et de niveaux différents : articles, livres, mais également statistiques, objets matériels, des données concernant des maladies, des plantes (...), des enquêtes, des mesures, des indicateurs, des prix, des produits commerciaux... Les productions intellectuelles contiennent des informations et leurs métadonnées (données de description) peuvent subir le même traitement que les métadonnées d'autres éléments. Cependant, s'il est intéressant de relever les nouvelles perspectives ouvertes par ces changements, il faut rappeler qu'elles sont conditionnées par un ordre économique et technologique qui minore les processus intellectuels de création et masque certaines finalités d'usages. Tout ce qui est relatif à la production de messages apparaît toujours comme motivé par la « domestication de la pensée sauvage » théorisée par Jack Goody (Goody, 1979). Elles répondent encore à l'utopie de tout conserver face au caractère faillible de la mémoire, de cumuler, d'accroître et de rendre disponible en permanence le stock d'information et de connaissance de l'ensemble de l'humanité, de permettre aux Hommes de dépasser l'idée de la mort par l'idée insaisissable de l'infini du monde et de sa permanence. La question de la disponibilité, de l'accessibilité, face à une croissance exponentielle, remet le sujet et les contextes au centre des préoccupations de la logistique de production et de circulation de l'information. La possibilité de construire à partir de, de transformer pour faire connaissance devient centrale. Goody nous rappelle aussi que la variation des modes de communication et les technologies « implique un développement tant des relations entre individus que des possibilités de stockage, d'analyse et de création dans l'ordre du savoir » (Goody, 1979 : 86). A propos de la représentation graphique de la parole, il dit « Ses fonctions mnémotechniques mises à part, elle facilite la réflexion sur l'information et son organisation » (Goody, 1979 : 193-

194). L'impact des systèmes que nous appellerons *encodés* et inscrits, qui permettent de structurer le monde en unités fragmentées médiées par la représentation graphique et articulées autour de l'organisation des connaissances, n'est pas anodin. Le rôle puissant des « architectes » et la relation à la puissance économique de leurs concepteurs ne peuvent être évacués.

L'organisation des connaissances : changement d'acteurs

En écrivant *La raison graphique* en 1977, Goody identifiait le tableau et la liste comme des éléments de formalisation à l'origine des progrès opérés par les sociétés de l'écrit ces derniers millénaires, car permettant de gérer l'accroissement et la systématisation des connaissances. La liste et le tableau pour Goody sont des modes de communication qui ont joué un rôle déterminant sur le développement des fonctions d'abstraction, de sélection, d'exclusion et de hiérarchisation. Les éléments, sortis de leur contexte, mis en tableaux, catégorisés sont légitimés, hypergénéralisés. Les catégorisations transforment les représentations du monde, influent, et déterminent des aspects de l'organisation sociale. L'auteur aurait-il pu alors imaginer que la révolution numérique conforterait à ce point sa théorie, qu'un réseau mondial de communication, près de quarante ans plus tard, serait intégralement sous-tendu et matérialisé par des tableaux et listes (les bases de données), imposant cette formalisation extrême à tout type de contenu inscrit ?

Les philosophes, Hommes de lettres, savants, bibliothécaires auraient-ils pu imaginer quant à eux qu'ils se retrouveraient écartés ou marginalisés du débat de l'organisation des connaissances au profit des professionnels des techniques et technologies ?

En cette première partie du XXI^e siècle, bien que la notion de document se soit complexifiée et que la fin de l'hégémonie du livre soit avérée, la question de l'organisation des « contenus » ou « données » et de leur accessibilité (et plus seulement des livres ou même des documents) loin d'avoir disparue, est devenue primordiale. Elle n'en porte pas moins la marque de projets, de visions, de cultures, de plus en plus masqués. Elle a bien sûr très largement puisé dans les modalités de constructions des différents langages et systèmes d'organisation des connaissances qui ont pu exister à travers le temps. Cependant, les professionnels des bibliothèques n'en sont plus au centre, les philosophes et penseurs quant-à-eux ne font probablement plus partie de ces débats fondamentaux et des espaces sociaux qui décident des modalités internationales d'accès au contenu tel le consortium W3C et son groupe de travail sur le web sémantique. L'une des raisons structurelles est le déplacement des paradigmes et des enjeux de pouvoir, de l'accès à la connaissance vers la circulation des marchandises dont les

livres et les productions de la pensée ne sont qu'une partie. Le lien entre l'abstraction et la matérialité, ou entre la symbolique et la logistique de la communication comme le dirait Jeanneret (Jeanneret, 2007 : 41) est toujours présent, mais l'aspect logistique a pris le dessus. Le pouvoir d'organiser la connaissance n'est plus régenté par la question de circulation intellectuelle. La notice d'un livre est perçue comme celle d'un canapé ou d'une ampoule. Le paradigme central s'est déplacé de la connaissance à la consommation.

La visée philosophique qui primait est remplacée par la construction du cadre technique qui conditionne la construction d'ontologies, chacune créée pour couvrir un champ d'expertise. Les « penseurs » peuvent intervenir à ce dernier niveau, mais le cadre structurant imprègne tellement les conceptions, vocabulaires et enjeux techniques, qu'il rend difficile une appropriation par ceux qui en seraient étrangers.

Les acteurs principaux du cadre structurant l'organisation des connaissances sont issus du monde industriel, du monde militaire et des sciences de l'informatique. La liste des membres consultée en ligne en 2014 (W3C, 2014)³⁴ illustre bien ce propos. A titre d'exemple, le 10 février 2014, des institutions majeures de l'organisation bibliographique telles la Bibliothèque nationale de France (BnF), la British library ou l'Agence bibliographique de l'Enseignement Supérieur ne figurent pas dans la liste des membres du consortium. Aucune bibliothèque n'apparaît à la lettre B et nous ne trouvons que la Library of Congress qui figure à la lettre L. Du côté des entreprises, tous les géants de l'information sont présents : Google, Yahoo, Twitter, Facebook, Apple, Samsung pour n'en citer que quelques-uns. Des acteurs des bibliothèques sont présents à titre d'experts invités à l'instar du *Library Linked Data Incubator Group* qui a produit un rapport en 2011³⁵. Il en va de même pour ce qui concerne des questions considérées comme spécifiques au type de contenu ; les professionnels du secteur public de l'éducation pourront être conviés pour permettre de réfléchir à la circulation des contenus considérés comme relevant de leurs fonctions et contribuer à l'élaboration de normes. Ils n'interviennent que pour outiller ou servir un système qu'ils ne peuvent refuser au risque de signer leur invisibilité. Les problématiques sont nombreuses comme le souligne Stéphanie Delmotte³⁶ qui pointe, derrière les questions de normalisation, les controverses terminologiques autour de la conception du document, les enjeux liés aux théories de l'apprentissage et insiste sur la nécessité d'articuler théories, pratiques et techniques (Delmotte, 2011, 44-61). Ajoutons que les

³⁴ W3C, *Current membres*, consulté le 14 février 2014. URL : <http://www.w3.org/Consortium/Member/List>

³⁵ W3C, *Library Linked Data Incubator Group Final Report*. URL : <http://www.w3.org/2005/Incubator/lld/XGR-lld-20111025/>

³⁶ L'article porte sur la standardisation et la normalisation de métadonnées pédagogiques et plus particulièrement sur la norme LOM (Learning object metadata)

normes et standards internationaux qui structurent les environnements numériques ont souvent été produits à partir de modèles unilingues et monoculturels étasuniens. Cette vision unipolaire semble évoluer avec le développement économique du Sud-Est asiatique et pourrait présager de meilleures conditions au développement d'un espace multilingue et multiculturel (Hudrisier, 2011, 74-76). Pourtant, si « La définition de notions comme celle de document, donnée, information, connaissance, est réputée malaisée » (Gnoli, 2012 : 57), la structuration des contenus et l'accessibilité de l'information apparaissent comme le prolongement des questions d'indexation et d'organisation de l'information posées depuis plusieurs siècles, dont les professionnels et les chercheurs des sciences de l'information-communication peuvent légitimement se saisir. Le processus de normalisation au sein de l'environnement numérique ne consiste plus à normaliser un objet, mais à normaliser une représentation numérique d'objet (Blandin, 2011, 125-126). Les auteurs précités montrent que derrière les enjeux techniques de normalisation se profilent les enjeux culturels, économiques et politiques.

L'extrait du communiqué de presse du W3C reflète ces changements de paradigmes.

Extrait du communiqué du W3C du 10 février 2004, Le W3C publie les recommandations RDF et OWL : l'émergence du Web sémantique comme plate-forme commerciale du partage de données sur le Web³⁷

« <http://www.w3.org/> -- 10 février 2004 -- Le Consortium World Wide Web (W3C) publie deux technologies clés du Web sémantique avec, d'une part, la spécification révisée du modèle et syntaxe du cadre de description des ressources (Resource Description Framework - RDF) et, d'autre part, le langage des ontologies Web (Web Ontology Language - OWL). RDF et OWL, standards du Web sémantique, fournissent un cadre de travail pour la gestion des ressources, l'intégration, le partage et la réutilisation des données sur le Web. Ces formats de partage de données se rapportent aux applications, à la vie des entreprises et à celle d'autres communautés - tous ces différents types « d'utilisateurs » peuvent partager les mêmes informations, même s'ils ne partagent pas les mêmes logiciels.

L'annonce d'aujourd'hui marque l'émergence du Web sémantique comme plate-forme commerciale générale pour les données sur le Web. Le déploiement de ces standards dans des produits et services à caractère commercial marque un tournant pour cette technologie.

³⁷ W3C, *Le W3C publie les recommandations RDF et OWL*, 2004, consulté le 10 février 2014. URL : <http://www.w3.org/2004/01/sws-pressrelease.html.fr>

Jusqu'à présent considéré comme un projet de recherche et de développement avancé dans les cinq dernières années, le Web sémantique est devenu une technologie pratique, à utiliser massivement dans des outils de production permettant l'accès à des données structurées sur le Web.»

On mesure que la finalité n'est pas la connaissance, mais bien le commerce.

Si l'histoire des modes de communication a toujours été liée à l'histoire du commerce, c'est probablement la première fois qu'un discours international concernant les modes de communication prend pour finalité unique le commerce, sans renvoyer à aucun autre idéal type. Ce qui pouvait être considéré comme un moyen devient un objectif autour duquel le reste ne pourra que tenter de s'articuler.

1.4.3. Les mutations du patrimoine : de l'objet vers l'immatériel ?

Les recompositions vont faire éclater les frontières institutionnelles du patrimoine. Le récit national écrit par l'institution depuis la fin du XVIIIe siècle ne parvient plus à rassembler. Schématiquement, la représentation traditionnelle du patrimoine, inscrite dans une relation ancestrale des Hommes à la terre ne peut plus recueillir l'adhésion générale, car la mobilité (interne et externe) fait partie de l'histoire personnelle d'une grande partie des habitants du territoire. Comme le dit Nicolas Robette « un grand nombre de lieux entrent en compte tout au long du parcours de vie » (Robette, 2009 : 197).

Le rythme des changements s'accélère, et avec lui celui des disparitions, ou de la menace des disparitions, de la nature et des cultures, particulièrement médiatisées et associées aux risques naturels, chimiques, nucléaires, industriels, culturels. Henri-Pierre Jeudy nous rappelle le lien entre le patrimoine et les catastrophes : « L'idée de patrimoine est alors invoquée par rapport à une menace de disparition des ressources naturelles et culturelles, dans un théâtre de catastrophe possible. » (Jeudy, 1990 : 1-2). Marc Guillaume relève aussi la convocation du patrimoine comme une réserve face à l'obsolescence accélérée, à l'impératif économique de destruction lié au capitalisme (Guillaume, 1990 : 15).

En réaction à ces ruptures, le patrimoine se diversifie intensément, mais les logiques précédentes n'ont pas été subitement effacées. Un tournant s'opère dans ce qui va être désigné, traité et géré comme patrimoine par l'institution comme le souligne Jacques Le Goff dans sa synthèse des entretiens du patrimoine publiés à la fin du XXe siècle :

« On a beaucoup insisté sur le désir de faire évoluer le patrimoine. Cela m'a personnellement beaucoup frappé parce que j'y ai ressenti peut-être le plus profond des changements de conception et d'attitude à l'égard du patrimoine que j'aie observés (mon âge me le permet) en France tout d'abord, bien entendu, mais, je crois, au-delà de la France. Il a été dit et le plus souvent en le montrant de façon profonde et précise : le patrimoine, c'est du vivant ; le patrimoine est un processus créatif, le patrimoine se construit dynamiquement et _ plus frappant peut-être encore - le patrimoine est tourné vers l'avenir. Il me semble qu'il y a eu là une révolution. Il y a encore vingt ans peut-être, le patrimoine se définissait essentiellement par des attitudes à l'égard du passé et non pas de l'avenir. On nous a montré cette fois que c'est la passion de l'avenir qui suscite la constitution du patrimoine. » (Le Goff, 1998 : 433-434).

Le patrimoine a donc réellement entamé une révolution. Cependant, l'inscription matérielle volontaire, la référence à l'espace physique (les territorialités et territoires) et la question de la communauté imaginée restent toujours présentes, sous de nouvelles formes. Le patrimoine est toujours pris entre des fonctions sociales qui lient les individus au monde (ancrage, continuité, transmission) et des mobilisations ou intérêts politiques et économiques. Les changements qui s'opèrent ne sont pas sans soulever d'importantes problématiques éthiques, politiques, économiques et juridiques.

La patrimonialisation des cultures ou le retour naturalisé de l'inscription volontaire matérielle en question

La relation contemporaine au patrimoine se trouve au centre d'un changement considérable du rapport à la mémoire, à la mort, au sacré. Etaient considérées institutionnellement comme patrimoine, des matérialités issues de temps qu'aucun vivant n'avait connu. L'écriture d'un récit consensuel, le traitement objectif proclamé par les professionnels et soutenu par des normes et techniques étaient rendus possibles par l'absence de témoin. La mort dont les vivants n'avaient pas le souvenir, faisait office de séparation étanche, de coupure, en « affectant au présent le

privilège de récapituler le passé dans un savoir » (de Certeau, 1975 : 18-19). Le patrimoine était envisagé comme un état de fait, une vérité dont un peuple se trouvait le dépositaire et garant. L'idée de mort était par ailleurs renforcée par le traitement patrimonial limité aux objets ou aux éléments du vivant considérés et traités comme tels. A partir de la seconde moitié du XXe siècle, la patrimonialisation touche des aspects qui ont concerné directement le quotidien de personnes toujours en vie, qui constituent leur mémoire, vivante, dynamique, parfois leur présent, leur vie privée, intime. Les sentiments liés à cette mémoire vont se trouver confrontés à un traitement professionnel qui n'a pas été construit pour traiter du sentiment, mais des objets et principalement de leurs qualités supposées intrinsèques et invariantes. Le patrimoine intervient au XXIe siècle comme la reconnaissance de la part du passé dans une culture présente. Mais pour devenir patrimoine, tout élément doit faire l'objet d'une documentarisation. L'inscription volontaire matérielle est bien réalisée, mais *a posteriori*.

D'un point de vue international, cette évolution de la définition du patrimoine est bien marquée à partir de 2001, les déclarations et conventions de l'Unesco s'enchaînent : Déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle (2001), Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (2003), Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (2005). La convention de 2003 donne la primauté aux « pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire » (Unesco, 2003) avant de citer les objets puis les groupes et individus qui y sont associés. Schématiquement, toute production culturelle pourrait être patrimoine du moment qu'elle revendique une relation au passé. L'ambiguïté de la définition est étonnante dès le départ, car les pratiques sont produites par des individus, mais qu'ils n'arrivent qu'en seconde position. On perçoit les traces de cette tradition de traitement des objets du patrimoine : sélection, collecte, description, diffusion. Cette ambiguïté se retrouve un peu plus loin renforcée :

« On entend par "sauvegarde" les mesures visant à assurer la viabilité du patrimoine culturel immatériel, y compris l'identification, la documentation, la recherche, la préservation, la protection, la promotion, la mise en valeur, la transmission, essentiellement par l'éducation formelle et non formelle, ainsi que la revitalisation des différents aspects de ce patrimoine ».

Cette question de l'identification, de la documentation s'accompagne à la même période de la Charte sur la conservation du patrimoine numérique publiée dans le secteur « communication ». On peut s'étonner que les mesures citées pour garantir la viabilité de pratiques soient principalement liées à la collecte, à l'étude, à la valorisation.

Il en ressort que le patrimoine immatériel est bien un patrimoine *in fine* matériel. La reconnaissance institutionnelle n'intervient jamais sans inscription matérielle volontaire. La relation à l'inscription matérielle volontaire s'est renversée, elle intervient *a posteriori*. Pour autant, ce n'est de nouveau qu'à partir de son existence que quelque chose peut acquérir un statut patrimonial. **Faire patrimoine revient à documentariser les pratiques culturelles** ; processus dont les incidences fondamentales semblent avoir fait l'objet de peu d'attention. Nous y reviendrons lors de notre deuxième chapitre.

L'implication des groupes et individus concernés n'apparaît qu'à l'article 15. On peut remarquer que les Etats s'engagent dans la promotion davantage que dans les conditions qui permettraient la viabilité des pratiques et leur transmission. Ces conditions pourraient avoir des incidences lourdes sur la législation des Etats qui devraient par exemple garantir la jouissance des lieux nécessaires à l'exercice des pratiques, procéder à des aménagements des jours considérés comme fériés pour permettre aux membres des communautés d'assister aux manifestations. En réalité, ces quelques exemples montrent que si certaines pratiques disparaissent, c'est bien souvent qu'elles sont le fruit de groupes minoritaires et qu'elles ne sont pas compatibles avec l'organisation de la plupart des nations démocratiques, pas plus qu'avec les paradigmes de la mondialisation : l'argent est la base des échanges, les frontières politiques restent la base de la nationalité et de l'identité collective. Nous avons évoqué à ce titre le peu de biens transfrontaliers reconnus par la convention de 1972. Prenons, à titre d'exemple, le cas du Maraké, un rituel d'initiation pratiqué par les Wayana et Apalaï sur le territoire de la Guyane française (les Wayanas sont établis sur une zone transfrontalière qui inclut le Brésil et le Surinam). Précisons que ce « rituel de passage, de régénération et d'alliance » est considéré par les communautés comme l'un des plus importants et qu'il nécessite plusieurs mois de préparation. Les freins au maintien de cette pratique culturelle sont ainsi décrits :

« Les rythmes scolaires perturbent le rythme des apprentissages traditionnels, la monétarisation et l'accès aux produits manufacturés mettent en faillite l'économie de troc, l'aspiration à la modernité entre parfois en conflit avec le désir de maintenir ou de revitaliser les traditions [...] » (Frémaux, Kulijaman, Tranmoy, 2013 : 130).

Lors de son intervention orale en 2011, Mataliwa Kulijaman, coordonnateur de la commission autochtone, avait évoqué les interdictions de chasse de certains oiseaux protégés dont les plumes intègrent le rituel. Il avait souligné l'incompréhension des communautés qui, ne se considérant elles-mêmes pas responsables des menaces de disparition qui pèsent sur les espèces animales et végétales, ressentaient cette interdiction comme une profonde injustice.

On mesure avec cet exemple que la viabilité des pratiques de nombreuses communautés est loin d'être conditionnée en premier lieu par la documentarisation, l'étude ou la valorisation.

Le patrimoine retenu sur la liste du patrimoine immatériel de l'Unesco³⁸ reste un patrimoine reconnu comme national, principalement (mais pas exclusivement) considéré comme représentatif de la nation (le café turc, Le maqâm iraquien, Le Kris indonésien...), mais surtout un patrimoine compatible avec les primats définis par la mondialisation. Il ne s'agirait donc pas réellement de protéger des individus, des groupes, des communautés, mais plutôt de valoriser des éléments de la culture nationale qui peuvent contribuer à l'économie.

Au-delà des raisons de la disparition du Maraké, l'article cité expose les difficultés rencontrées par les professionnels de l'inventaire français pour traiter ce patrimoine, initialement exclu de la conception nationale. La responsabilité de l'Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France créé en 1964 par André Malraux a été transféré de l'Etat aux régions en 2007, inaugurant en Guyane des tentatives d'adaptation originale au terrain comme l'inventaire participatif du patrimoine d'Awala-Yalimapo. La conservatrice en charge du service évoque l'ensemble des problèmes auquel elle s'est trouvée confrontée à toutes les étapes : le manque de compétences en ethnologie et anthropologie, l'inadéquation du matériel de captation (le service ne dispose pas de possibilités d'enregistrer les sources orales), la problématique des langues (le personnel du service ne parle pas les langues amérindiennes et les vocabulaires n'ont pas toujours d'équivalents traduisibles), l'inadéquation des vocabulaires normalisés et le problème d'une diffusion numérique peu visible. On peut cependant également relever que la formation intellectuelle et professionnelle, associée, certes, à de grandes capacités d'adaptation personnelles, a dû contribuer à permettre d'identifier ces difficultés et de proposer des premières pistes de réponses pour tenter d'adapter au mieux les missions au terrain (appel aux témoignages, médiation par des membres de la communauté, inventaire participatif incluant la formation des intervenants des communautés, proposition d'inventaires multilingues...).

Cet exemple illustre les changements profonds de ce qui peut être désigné comme patrimoine du point de vue institutionnel et permet de mesurer l'écart avec les outils et méthodes actuellement issus d'une conception héritée du XIXe siècle et consolidée au cours du XXe siècle. Malgré les intentions affichées, tant le discours, que les outils et méthodes portent la marque de ce qui les a précédés. Quinze ans après la publication de la convention pour le patrimoine immatériel, de nombreuses questions fondamentales restent en suspens.

³⁸ UNESCO, Listes du patrimoine culturel immatériel et registre des meilleures pratiques de sauvegarde, consulté le 24 octobre 2014. URL : <http://www.Unesco.org/culture/ich/index.php?lg=FR&pg=00011>

Diversité ou juxtaposition patrimoniale ? Fragmentation-recompositions des fictions instituant ou des communautés imaginées

Si le patrimoine est mobilisé pour revendiquer une existence dans l'espace social, une légitimité, cette légitimité sociale peut concerner des champs très divers et souvent interagissant : politiques, économiques, scientifiques, professionnels, artistiques et/ou liés à la reconnaissance de « groupes » principalement constitués autour de luttes contre les inégalités et discriminations sociales de tous ordres (classe, genre, origine, religion...) et/ou de territoires ou de modes de vie (rural/urbain), à des échelles multiples. Ces dimensions entrent en tension avec la communauté de l'Etat-Nation qui reste l'interlocuteur politique majeur.

Malgré les brèches ouvertes depuis les années 70, les résistances politiques restent particulièrement visibles en France, comme l'attestent par exemple les difficultés à intégrer les recommandations de la convention de l'Unesco sur le patrimoine culturel immatériel de 2003 dans l'administration institutionnelle, ou l'expression « sourd malaise » employé par Christian Hottin (Hottin, 2013, 12) à propos de la réception de cette convention en France.

Dans de nombreux autres pays du monde, tels que les Etats-Unis ou le Canada, ces dynamiques de patrimonialisation semblent plus actives, voire peut-être même majoritaires. Le patrimoine ne représente plus uniquement un groupe social majoritaire, du moins selon les mêmes schémas. Cependant, ces nouvelles dispositions, de façon générale semblent, à tout point de vue s'être développées de façon juxtaposée.

La création des écomusées n'a pas modifié en profondeur les processus de traitement des musées « classiques », pas plus que l'irruption du patrimoine immatériel n'a permis une réelle remise en question des pratiques autour de la dualité matérialités/immatérialités, ou que l'intervention du naturel n'a profondément irrigué les conceptions de ceux qui l'avaient rejeté hors de leur sphère. Tout semble se passer comme si les séparations étanches s'étaient déployées, autorisant chacune l'acceptation de nouveaux centres d'intérêt sans qu'il ne semble se produire d'interactions profondes. Chaque discours s'inscrit dans des héritages et des convergences propres sans que des articulations fortes ne se créent entre ces « branches ». Le fait que de plus en plus d'individus et de groupes se saisissent du patrimoine peut apparaître comme un facteur de diversité et de démocratisation. Cependant, les processus à l'œuvre montrent également la poursuite, sous des formes renouvelées de logiques de clôture-homogénéité, terrain propice aux tensions et concurrences.

Les mouvements vont s'inverser à la fin du XXe siècle ; alors que la demande patrimoniale s'étendait plutôt du général vers le particulier, elle va émerger, du particulier ou de groupes. La revendication d'inclure dans le commun de nouveaux éléments ou de nouvelles perceptions se présente comme une condition de l'adhésion à un espace commun plus vaste. Le problème majeur se situe dans l'ordre de la communication. Les patrimoines créés ne sont-ils pas souvent imaginés comme des isolats de groupes qui cherchent de nouveau l'identique, par un étrange retour, sous de nouvelles formes, du modèle excluant des identités nationales ? Dans quelle mesure contribue-t-il à de nouvelles perceptions de l'espace commun, articulant et connectant la diversité, la pluralité ? Ne favorisent-ils pas les conflits en se présentant comme des espaces clos et excluant ? Si le patrimoine met au jour le « faire société », ces questions ne peuvent être ignorées dans la mesure où aucun groupe n'est effectivement isolé.

Les groupes, souvent composés selon des perceptions divergentes du passé et de l'espace commun, s'expriment sur l'institutionnalisation de la relation au passé. Ils demandent un droit de cité, sur la reconnaissance de leur héritage, du passé de leur(s) groupe(s), comme peut-être un droit d'exister dans les archives du Monde à venir, d'y laisser plus que quelques traces qu'un scientifique aurait bien voulu chercher et de renforcer leur place, au présent. La frontière entre la lutte contre les inégalités toujours actives et les dynamiques de replis identitaires est souvent poreuse. Chaque groupe redéploie ses centres, recrée ses espaces de pouvoirs, ses symboles, ses gloires, ses génies, ses discours, et par le même coup exclut des individus qui le composent ou pourraient le composer, et rejette dans de nouvelles périphéries certaines interactions qui ont contribué à son existence. Les conditions qui doivent être réunies pour « être » ou pour « faire partie », édifient de nouvelles formes d'espaces communs qui s'érigent par la clôture. Chaque groupe recrée sa fiction instituante, selon des recettes qui, malgré les perspectives critiques qui ont permis leur émergence, ne semblent pas si éloignées de celles des identités nationales.

Le discours international d'organismes tels que l'Unesco favorise une vision homogène de la « communauté » qui doit trouver les éléments du « patrimoine culturel », de la « culture » ou des « traditions » (transformés en équivalents sémiotiques) qui rendent « fiers ». L'usage de la référence à la fierté appelle une relation au mérite, qui, dès lors qu'elle sort du champ de l'attribution singulière pour être rattachée à une ascendance ou appartenance héritée –quelles qu'en soient les modalités (assignation et/ou auto-proclamation)-, est problématique. Etre « fier » de ses ancêtres instaure une responsabilité d'actions sur un passé auquel le sujet présent n'a pas contribué. La fierté induit pourtant généralement une reconnaissance de l'oppression, du mépris, de l'humiliation et des luttes, dont les sujets s'inscrivent comme

héritiers, marquant leur appartenance à un groupe. Cependant, en masquant cette relation présente du sujet à ses héritages, elle intervient comme un leurre compensatoire qui renvoie les luttes au passé, minorant les conditions sociales qui actualisent les problématiques.

La légitimation de la « fierté » collective en lien avec l'idée d'héritage a historiquement souvent été accompagnée des sentiments inverses à l'égard d'autres groupes. Elle contribue généralement de cette clôture des espaces communs et charrie avec elle le risque de la volonté de rupture communicationnelle avec un « autre » édifié également depuis l'ancestralité qui lui est attribuée. La question de la fierté individuelle liée à l'héritage collectif ne devrait s'énoncer que depuis les actions du présent qui revendiquent une continuité : raviver des traditions pour les transmettre et les partager... Dans le cas contraire, on peut considérer qu'elle marque des déséquilibres actifs qui ne parviennent pas à être énoncés au présent.

Page d'accueil « Sauvegarder le patrimoine vivant des communautés »



Capture écran A. Pajard, Unesco, page consultée le 24/03/2017

<http://www.unesco.org/new/fr/culture/resources/in-focus-articles/safeguarding-communities-living-heritage/>

Les institutions ont du mal à s'approprier les transitions qui se sont opérées.

L'effort constitué par l'Unesco pour réinscrire un lien entre bien commun et créativité collective ne s'accompagne pas d'une modification internationale de l'arsenal juridique. Le droit, du point de vue international, lie toujours la création (propriété intellectuelle) à des singularités soutenues par la question du bénéfice économique. Juridiquement, le patrimoine culturel immatériel s'appuie sur des textes liés aux droits de l'Homme ou aux droits culturels avec lesquels une séparation étanche est encore effective, même si des réflexions sont ouvertes par l'OMPI ou que quelques Etats ont mis en place des législations spécifiques (dont on peut

interroger le caractère opérant dans un contexte de circulations transnationales). On mesure la complexité des questions juridiques en jeu, surtout lorsque la « communauté » n'est pas calquée sur les frontières de l'Etat. Qui pourrait ester en justice contre une exploitation commerciale de la « communauté » ? Selon quels critères un individu sera-t-il considéré comme appartenant ou non à une « communauté » non définie par un ordre politico-administratif et apte à la représenter dans son ensemble ou à se saisir des créations collectives ? Comment seraient répartis les éventuels bénéfices si tous les membres d'une « communauté » sont considérés comme auteur du point de vue juridique ? Qui pourrait déterminer un préjudice moral et selon quels critères ? A ce stade, il semblerait que la médiation soit privilégiée pour tout ce qui concerne les biens des communautés, via le dispositif payant « Médiation ICOM-OMPI en Art et Patrimoine Culturel » qui peut être saisi par des organismes publics ou privés³⁹.

La culture, pour l'Unesco doit « définir l'identité des peuples » (Unesco, 2016)⁴⁰. Elle doit émaner principalement des groupes et faire consensus. Ces nouvelles formes d'homogénéisation des espaces communs invalident aussi dans une certaine mesure des visions plurielles ou critiques. Si l'idée d'échanges est présente, elle n'est pas le point focal, chacun devant avant tout trouver ce qui est spécifique au groupe, sans que les articulations ou les transversalités ne soient au centre des recommandations. Cependant, l'émergence ces dernières années de l'idée de « routes » favorise un premier déploiement en dehors des fixités de la superposition espace physique/espace culturel/espace politique issues de la période de formation des identités nationales.

Transmission, partage et circulations : communication et continuité, deux dynamiques minorées

Transmission et continuité

Si la légitimité sociale doit être prise en compte dans les recherches sur les demandes ou l'intérêt porté au patrimoine, on ne peut pour autant minimiser les autres dynamiques qui animent ces volontés. Au-delà de la revendication sociale, chacun souhaite transmettre, à ses

³⁹ OMPI, « Médiation ICOM-OMPI en Art et Patrimoine Culturel », page web consultée le 02/04/2017, URL : <http://www.wipo.int/amc/fr/center/specific-sectors/art/icom/>

⁴⁰ Texte d'accroche du numéro de février 2016 de la revue *Patrimoine mondial de l'Unesco*, page consultée le 22/03/2017, URL : <http://whc.Unesco.org/fr/revue/>

éventuels héritiers –ceux qui pourraient être reconnus ou se reconnaître comme tels (biologiques ou symboliques)-, des ressources, un capital culturel, social et symbolique qui pour part, lui a été transmis ou dont il se sent l'héritier, pour faire face à un monde qui peut sembler de plus en plus instable. La volonté consciente de transmission est, pour bon nombre d'individus, bien plus articulée autour de valeurs, de postures, de relations aux autres et au monde, de capacités d'adaptation et de développement de savoirs et connaissances selon des contextes de vie -dont on sait de plus en plus qu'ils ne peuvent être prédits- que centrée sur l'immutabilité des pratiques ou des réalisations. Chacun a conscience que l'individu doit être connecté au monde, y avoir une place, faute de rompre son intégrité psychique. Ces éléments ne sont pas uniquement formulés par la parole. Ils sont véhiculés par les pratiques culturelles qui se suffisent rarement à elles-mêmes. Elles prennent corps selon des modalités spécifiques aux connexions multiples. Le « faire » et l'environnement qui l'habite constituent des réseaux de sens. Le temps long, la confiance, l'intimité, la dimension du non-dit -souvent liée au fait que certaines connaissances ne puissent être transmises que lorsque l'on considère qu'un individu est prêt à les recevoir- sont aussi des dimensions souvent importantes des processus de transmission culturelle qui ne sont pas aisément documentarisables. Le contexte, et sa capacité à être investi d'une capacité médiatrice dans les processus de transmission hérités, semble souvent essentiel dans les pratiques culturelles. Une plante, un arbre, un lieu, une trajectoire (...) peuvent faire sens voir signe-symbole dans des constellations idéelles pour des groupes bien qu'ils n'aient été ni conçu, ni fabriqués par des Hommes.

La place que la documentarisation et la documentation peuvent occuper dans ces processus de transmission-recomposition opérée par les sociétés est peu questionnée. Les méthodes ne devraient-elles pas davantage s'intéresser aux réseaux de relations, de sens, de valeurs et à l'imaginaire des réappropriations possibles plutôt qu'à la retranscription d'une authenticité-identique qui instaure une fixité paradoxale ?

Les pratiques culturelles ne peuvent véhiculer des valeurs que lorsqu'elles fonctionnent effectivement. Cela ne signifie en rien que la valeur d'usage n'a pas de valeur symbolique, mais place la question de la réappropriation comme élément essentiel de la transmission. Le souci de l'authenticité est corrélé à des pratiques, dans lesquelles interviennent des objets, des savoir-faire, de techniques. On retrouve dans cet ordre, les pratiques de reconstruction, parfois à l'identique, comme c'est le cas au Japon. Si l'institutionnalisation du patrimoine en France s'est articulée autour du maintien à l'identique, les pratiques de destruction, ou de transformation des bâtiments et la réutilisation des matériaux pour répondre à des usages contemporains ont certainement primé au cours du temps. Il en va de même pour la

conservation des objets. Cependant, on ne peut réduire la volonté des intellectuels, professionnels du patrimoine et chercheurs de préserver les « ruines » ou de les restaurer à des conceptions occidentales de la mort et de sa séparation d'avec la vie. Elle répond également d'une intention de transformer en savoir des pratiques qui n'ont plus cours à un moment, mais peuvent être interrogées, conservées, et peut-être un jour réactivées. On pourrait dire qu'elles imaginent un capital mobilisable malgré les éventuelles ruptures de transmission. Cependant, le sens attribué au cours du temps ou les motifs de la sélection de ce qui doit être préservé, considéré comme héritage commun, jugé d'être « digne d'être transmis aux générations futures » (Peron, Marie, 2012, 104-105), ou donc indigne, a mis en exergue la relation entre pouvoir, réification des objets hors de leur contexte social et construction de la légitimité du passé.

La valeur de ce qui vient du passé est bien présente dans toutes les organisations sociales qui visent, à pallier la faillite des transmissions isolées, à préserver au cours du temps, des éléments qui peuvent un moment donné faire sens pour d'autres générations.

Partage

La transmission relève du partage, de la volonté de mise en commun. Mais cette volonté n'est pas uniquement associée à une idée de continuité générationnelle impliquant une ascendance et une descendance biologique ou symbolique. Comme tout acte de communication, elle peut relever d'une intention de relation aux motifs très différents : la connivence, l'amour, l'amitié, l'échange économique, la curiosité, l'intérêt intellectuel, le souhait d'acquérir des savoirs et connaissances, le besoin de transcendance et de spiritualité... Une fois de plus, les motivations ne peuvent être réduites uniquement aux questions de légitimité, de pouvoir ou de profit. De nombreuses initiatives collectives émanant de petits groupes, d'associations ou de petites structures privées, qui font preuve d'une volonté de faire connaître, de partager des pratiques héritées ou acquises, de les mettre en dialogue. Ces pratiques sont support d'échanges interpersonnels. Même lorsqu'elles sont associées à la vente de produits, elles ne sont pas nécessairement articulées autour du bénéfice, mais du « vivre avec » et « vivre de ». Mais ces dynamiques existent souvent en dehors de la sphère institutionnelle. Les séparations qu'opère la mise en commun institutionnelle par sa prétention, toujours active, à la vérité du passé, au savoir « froid » ne permettent pas la prise en compte de nombreux aspects essentiels. Les processus d'institutionnalisation s'accompagnent souvent de médiations qui donnent le sentiment que le patrimoine procède de l'énonciation exclusive et homogène d'un groupe. Le territoire peut constituer un lien qui dépasse ces cloisonnements.

Territoire, territorialités et circulations : espace relationnel et relations des espaces

Comme le constate Michel Colardelle, les changements relatifs au patrimoine émanent souvent de la pression des amateurs (Colardelle, 1998 : 131). Ce besoin de légitimité n'a pas toujours la même origine, ce qui explique que ces volontés de patrimonialisation puissent parallèlement se trouver au centre de conflits territoriaux (Clavairolle, 2012 : 33-45). Le patrimoine peut occuper une fonction d'ancrage au territoire, qui, dans de nouvelles acceptions, semble pouvoir transcender les intérêts particuliers, lorsqu'il ne reste pas le jouet de luttes de légitimation et d'enjeux économiques. Antoine Dumont et Julie Garnier, tout en relevant l'intérêt tardif en France pour le patrimoine des migrations et les tensions qui peuvent être générées, constatent que « le territoire n'est plus un espace approprié strictement délimité, mais un espace chargé de valeur et de configuration variable » (Dumont, Garnier, 2012 : 86). Cette vision est encore marginale. Elle énonce ce qui pourrait être une logique sociale, c'est-à-dire une interrogation de la relation au passé et à l'espace commun, dans son épaisseur et son actualisation. Mais l'action politico-institutionnelle est encore très largement animée par le mythe de la superposition des trois espaces, culturel, physique et politico-administratif qu'elle semble parfois tendre à vouloir réifier dans des logiques de différenciation.

L'évolution de la conception du patrimoine et celle du territoire s'accompagnent, y compris dans les tensions qu'elles laissent apparaître. Le développement et le succès des écomusées en France, témoins des cultures populaires rurales ou industrielles, de techniques et de savoir-faire montre clairement que ce qui était déprécié socialement, peut accéder à une légitimité nouvelle. Rappelons cependant que la richesse des cultures populaires, face aux changements du XIXe et à la menace de la disparition des pratiques, avait déjà fait l'objet d'un vif intérêt, mais s'érigait en contrepoin de la délégitimité des cultures populaires urbaines simultanément à l'œuvre.

Cependant, cette reconnaissance est ici encore plus marquée et généralisée. L'étude du changement de statut des troglodytes, proposée par Gilles Raveneau, montre que ce changement vient souvent de personnes qui sont extérieures au territoire, qu'il permet de légitimer la cohésion en inscrivant le territoire dans la durée et en le projetant vers l'avenir (Raveneau, 2012 : 169-178).

La référence aux lieux et la territorialité du patrimoine restent dans tous les cas essentielles dans la mesure où l'espace physique est l'espace dans lequel prend corps le vécu comme l'imaginaire. Mais l'espace physique est également relationnel, espace de partage, synchrone et

asynchrone. La prise en compte des circulations peut se faire depuis un espace, mais elle gagnerait souvent à se déployer dans ou avec les circulations pour faire apparaître la multiplicité des connexions effectives. La mise en œuvre d'un patrimoine multi-site est encore difficile à penser, même si les notions de « routes » déployée par l'Unesco, ou d'itinéraires, voient le jour depuis la fin du XXe siècle. Elle constitue un effort de connexion des lieux dont la linéarité peut cependant soulever certaines interrogations. La connexion des espaces reste tributaire des organisations administrativo-politiques et des luttes de légitimités distinctes qui s'y jouent. L'outillage du patrimoine nécessiterait des évolutions conséquentes. Les difficultés qu'expose Marcus au sujet de l'émergence d'une ethnographie multi-site qui tente de rompre avec les dichotomies local/global à la fin du XXe (Marcus, 1995) en se plaçant dans les circulations donnent un aperçu de la relation entre l'outillage intellectuel et les sédimentations qui constituent des obstacles effectifs dont il faudrait se saisir.

Si le territoire peut sembler un facteur de connexion, la prégnance de l'ordre économique agit également sur ses représentations et contribue à des dynamiques de patrimonialisation qui voient paradoxalement le retour de réifications identitaires et de la superposition des espaces.

La patrimonialisation des territoires : de l'ancrage à la perspective utilitaire. Attractivité et technologies

Si le territoire peut constituer un point de départ fructueux à des perspectives ouvertes aux territorialités multiples pour renouveler la pensée et la mise en œuvre de l'espace commun, dans sa dimension connectée et articulatoire qui peut être stimulée par les technologies, force est de constater qu'il est aussi le prétexte du retour des stéréotypes, de la clôture et de l'essentialisation des cultures. Il peut donner lieu à une spectacularisation de soi à laquelle prennent part les acteurs que les logiques de mondialisation invitent à rendre visibles dans une démarche de production de la différence typifiée par les discours marketing.

Le marketing des territoires

Les besoins individuels d'ancrage et de représentation convergent parfois avec des intérêts économiques et politiques autour de la patrimonialisation. Avant d'analyser les convergences, rappelons que les motivations des individus et des différents groupes étant particulièrement

différentes et sous-tendues par des questions de légitimation et de domination, la patrimonialisation s'inscrit de façon concrète souvent dans le conflit (Garnier, 2013 : 7-17). Des convergences entre groupes s'articulent autour du territoire. L'ancrage au territoire apparaît comme un point d'appui face à un monde dit déterritorialisé, globalisé, caractérisé par les flux et la circulation. Une brève analyse documentaire permet de faire ressortir le succès du couple patrimoine-territoire. L'interrogation en français dans *Google Scholar* associant ces deux termes rapporte 126 000 résultats⁴¹, relevant une très large prédominance des travaux de recherche en géographie sur la question. Une analyse des résultats du site *Slideshare*⁴² permet de remarquer la forte présence, au côté d'acteurs plus traditionnels du patrimoine, de services des collectivités territoriales et de professionnels du tourisme. Le point commun de la quasi-totalité des cinquante premiers documents survolés est bien l'attractivité du territoire avec pour premier objectif le développement du tourisme. Les intérêts économiques et politiques convergent autour de cette attractivité. La part du tourisme dans l'économie mondiale s'accroît régulièrement depuis de nombreuses années. Le tourisme est devenu un objet de recherche significatif. L'instauration par l'Unesco de listes de sites de patrimoines légitimés comme d'intérêt mondial a fait la preuve de l'intérêt touristique et économique que présentait le dispositif de patrimonialisation (Dragos, 2013 : 588-589). Le patrimoine permet donc de « vendre une destination »⁴³. Il va être intégré dans des stratégies marketing des territoires. Le territoire est au XXI^e siècle une marque, un produit qui doit avoir une identité. Les instances politiques font largement appel à des cabinets-conseils qui produisent des analyses identitaires des territoires. Comme le souligne Mariannig Le Béhec lors de son étude sur la Bretagne (Le Béhec, 2010 : 355), les portraits identitaires s'inscrivent dans une double démarche où le territoire est à la fois objet et personne. Encore plus stéréotypées que les fictions nationales du XIX^e, ces constructions sont l'objet d'un texte initial ou tout au plus d'une collection coordonnée par un nombre réduit d'acteurs et sont guidées par le seul motif économique. Elles fonctionnent par un recyclage condensatoire et par l'articulation d'intérêts économiques. Sophie Corbillé dans son étude de la marque « Abu Dhabi », remarque que la fabrique de la marque s'appuie sur des référents à la croisée de trois registres : le réel, l'imaginaire et le symbolique. Elle relève que :

⁴¹ Recherche effectuée sur Google scholar le 27 octobre 2014, <http://scholar.google.com/>

⁴² Slideshare est un site qui permet de publier des présentations de type Powerpoint en ligne. Recherche effectuée le 27 octobre 2014, <http://fr.slideshare.net/>

⁴³ La popularité de l'expression « vendre une destination » peut être mesurée au nombre de résultats sur google en français : « Environ 1 320 000 résultats (0,51 secondes) », recherche effectuée le 25/03/2017.

« ces associations tentent, semble-t-il, de créer des sortes d'univers de sens autour de mots, d'images et de couleurs, comme s'il s'agissait de produire des ambiances et presque déjà des souvenirs, même pour ceux qui n'y seraient pas encore venus, comme pour leur permettre de reconnaître les lieux avant même de les connaître, et d'en être familiers sans n'y être jamais allés.» (Corbillé, 2013).

Elle souligne également la volonté de résoudre les contradictions par le mythe créé et par la sémiotisation du lieu qui en est une composante essentielle. Le territoire pour être attractif doit véhiculer une image positive, comme l'illustre l'expression marketing devenue populaire « happy city ».

Certains chercheurs interrogent ces modalités de décréter l'espace, les frontières, par la manipulation des identités. Bernard Michon et Michel Koebel analysant une étude identitaire de la Région Bruxelles-Capitale, rappellent par exemple que si l'espace a des racines historiques ses « occupants, en tant qu'agents sociaux qui l'habitent, sont eux aussi porteurs d'une histoire et contribuent à participer à la production des caractéristiques de l'espace » (Michon ; Koebel, 2009 : 53-58). Jeudy évoque cette labellisation comme la marque d' « indices d'une singularité culturelle entretenue et exhibée » incitant à considérer l'Autre comme un sigle, un pictogramme, un logotype caractérisant les ethnies et leurs capacités d'accueil. Il y voit un retour à l' « essence des peuples ». Il pousse à l'extrême la convergence entre le processus de marketing du territoire et celui de la patrimonialisation :

« Le monde doit devenir un musée tout entier pour que l'identité, l'ethnicité, l'altérité ne soient plus que des étiquettes et que leur invocation serve surtout au commerce touristique mondial » (Jeudy, 2008 : 18 ; 51-59).

Le marketing territorial s'inscrit effectivement dans une concurrence internationale où le produit doit se distinguer comme le révèlent les différents ouvrages en la matière.

L'industrialisation du passé, conduit, comme le souligne Matthew Rampley, à la spectacularisation, à la réification de symboles qui mythifient le passé dans un présent éternel et le coupe de ses relations historiques (Rampley, 2012 : 2-10).

Cette démarche généralisée ne fait pas l'objet d'interrogation en amont de la part du monde politique et économique. De plus en plus de chercheurs issus de disciplines diverses, mais principalement de l'économie et de la géographie, apportent une forte contribution au marketing territorial, sans questionner la démarche ni proposer de perspective critique, dans un monde

universitaire de plus en plus financé par les régions ou par des groupes d'intérêts privés et qui doit montrer son efficacité et son utilité dans une concurrence internationale.

Technologies et circulation : connexions entre les typifications et les singularités

Les technologies dites de l'information et de la communication rendent possibles l'émergence et la structuration des discours et des pratiques en conditionnant la production et la circulation. Elles constituent un outil quotidien de déploiement des représentations patrimoine-territoire à plusieurs niveaux.

La production et la diffusion-circulation des messages véhiculant la marque territoire circule activement via des modalités médiatiques extrêmement variées : reportages diffusés sur les chaînes télévisées, émissions radio, album d'images diffusés sur Facebook, commentaires sur des forums dédiés aux voyages, sites de voyagistes, interventions ciblées sur Twitter. La circulation de l'image du territoire est la condition *sine qua* non de son attractivité. Elle nourrit au quotidien les représentations que les lecteurs, auditeurs, internautes se font des territoires.

Les médias interviennent aussi dans ce qui est qualifié de « territoire augmenté ». D'un point de vue utilitaire, il s'agit d'apporter une valeur ajoutée à l'espace physique. Cette valeur ajoutée contribue à la narration. Elle apporte des contenus de types différents (informations sonores, visuelles, textuelles, brutes ou médiatisées...), déterminant des informations contextuelles, selon l'endroit où l'utilisateur se trouve et le profil des individus. Elle utilise des technologies variées (radio-identification, géolocalisation, accès aux informations personnelles via des cookies) qui s'appuient sur du matériel apposé sur des parcours ou supports de parcours (tel que les étiquettes QR code ou RFID), des objets (casques, audiopen...) et/ou sur le matériel des usagers (smartphones, ordinateurs, tablettes...). La valeur ajoutée peut être apportée par des sites internet, par des applications spécifiquement créées, mais également par des objets connectés. Ces technologies qui se déploient au XXI^e siècle, irriguent le quotidien des individus, leur permet d'accéder à de nombreux services qui ont pour ambition de faciliter leur quotidien, de « gagner du temps », et surtout de proposer l'offre commerciale la plus adaptée, principalement dans les grandes villes. A la fin du XX^e siècle, les technologies dites de l'information et de la communication, fonctionnaient principalement sur la base d'un usager qui va chercher de l'information diffusée par des producteurs divers. L'enjeu au XXI^e siècle est de proposer les informations et services dont l'utilisateur a besoin là où il se trouve. Cette question implique l'accès à des données hétérogènes, leur décloisonnement, la capacité à interroger simultanément des données gérées par des acteurs divers pour apporter une offre ciblée et contextualisée. Cela implique également une connaissance de plus en plus poussée de

l'utilisateur, basée sur l'accès à ses données personnelles, de façon la plus automatisée possible, sans qu'il n'intervienne, en interrogeant ses multiples traces numériques (langue du navigateur, localisations, historique des consultations...).

Les technologies dites de l'information et de la communication imposent un changement majeur de la conception des territorialités. Si elles présentent une opportunité pour mettre au jour des visions plurielles, elles impactent la façon dont le territoire peut être perçu ou représenté davantage par l'information que par l'expérience, mais elles impactent également, de façon profonde, la façon dont les Hommes se situent dans l'espace physique et agissent. Le conditionnement fort qui se revendique d'une valeur d'adéquation aux besoins, confronte de moins en moins les individus à une diversité qui mobilise et façonne le libre arbitre, l'esprit critique et ouvre des dimensions relationnelles.

Ce changement irrigue bien davantage le quotidien que l'imprimé, le cinéma, la radio ou la télévision n'ont pu le faire, car il conditionne directement les actions des individus, leurs décisions, leurs comportements : trajets, modes de transports, achats, loisirs, voyages, sport... Les conséquences sur la perception du réel autant que sur l'expérience sont profondes. Elles renforcent de façon inédite la porosité entre l'imaginaire et le réel, entre les représentations et les actions. Cette nouvelle forme de représentation de l'espace physique est construite sur une nouvelle utopie de la maîtrise du monde. L'universalisme est remplacé par l'utopie sous-jacente d'une métaexpérience, constituée toutes les expériences possibles réelles et imaginaires fragmentables et recomposables à l'infini pour répondre à des contextes et des usages réels singuliers. Les trajectoires de vie, les corps, l'expérience deviennent information et contexte pour fournir de l'information depuis n'importe quel objet connecté à un individu et à un service numérique transitant sur internet.

Ces nouvelles configurations évoquées autour de la perspective utilitaire et de l'omniprésence des technologies bouleversent les terrains des professionnels du patrimoine. Si les pratiques ou les territoires sont au centre des attentions, cela implique un profond changement de paradigme. L'enjeu premier n'est plus de cloisonner des pratiques d'experts pour assurer un traitement d'une haute spécificité d'un objet mis en œuvre principalement par l'Etat dans une vision déterminée comme universelle. Il s'agit donc de contribuer à l'attractivité du territoire, car la richesse symbolique de ce qui est considéré comme patrimoine peut devenir une nouvelle source de richesse matérielle. Les contenus qui peuvent circuler via les réseaux numériques devront pouvoir converger vers une utilisation contextuelle, potentiellement changeante en fonction de publics, de parcours, de thèmes de valorisation, d'échelles. L'outillage et les

pratiques professionnelles sont loin d'être complètement convertis à ces changements de paradigmes.

Si l'objectivité et l'universalisme ont été largement déconstruits par les philosophes postmodernes qui ont relevé les traces de la domination dans le discours et la construction des savoirs, la perspective utilitariste avance elle aussi de façon insidieuse s'appuyant sur le besoin d'ancrage et de légitimité des groupes, proposant un discours de valorisation de l'espace commun auquel il peut sembler difficile de s'opposer tant il est chargé de valeurs positives.

Les séparations étanches entre patrimoine, culture et média établies par des institutions, des professions, pour organiser un maillage national, une légitimité, se fragilisent également du fait de l'omniprésence, à tous les niveaux, des technologies numériques et vont progressivement se trouver confrontées à un passage d'une légitimation par l'universalité de valeurs à une légitimation par l'utilité.

CONCLUSION

La question de la transmission, de la continuité des individus et des groupes face à la conscience réflexive et anticipée de la mort est constitutive de la condition humaine, de cet entre-deux, nécessairement transcendant, qui anime les individus et les sociétés, quelles que soient leur forme et leur organisation. Les modalités et processus effectifs comme ceux publicisés et légitimés donnent des indications sur la façon d'envisager l'espace commun, comme sur l'organisation sociale et la définition des groupes. Elles prennent corps dans des contextes, des environnements physiques et la façon de les habiter, selon des historicités, des connexions, et des temporalités multiples qui peuvent s'articuler, se juxtaposer ou se confronter. La relation à la spatialisation, comme les pratiques et usages sont toujours des composantes fondamentales des processus d'apprentissage, de mémoire et de transmission. Les objets, l'environnement peuvent être supports, médiateurs sémiotisés de l'espace commun, chargés d'une puissance symbolique représentant la présence de l'absent, le lien relationnel des Hommes selon une certaine continuité. Les sociétés construisent toutes des abstractions des connaissances et savoirs, selon des modalités diverses, des croyances, des imaginaires du monde, à la fois sédimentés et modifiés selon la densité des échanges et des connexions, les possibilités d'intégration ou d'articulation de nouveaux éléments.

Dans cette dimension, cet entre-deux, le patrimoine a une histoire spécifique. Il est associé à l'inscription volontaire matérielle, transmissible de façon indirecte et prévue pour durer. Le patrimoine sera historiquement corrélé à un pouvoir d'agir sur les sociétés, il symbolise longtemps la capacité à orchestrer des Hommes, à mobiliser différentes capacités humaines (la force et/ou la technicité). Il est collectif en ce sens, et commun dans le sens de ces capacités de marquage de l'espace physique et de circulation via les récits. Il est associé à une capacité à énoncer un projet et est utilisé pour propager et sacraliser les pouvoirs, leur conférer une certaine immortalité. Il fait également preuve de la supériorité, d'un Homme et/ou de ceux qui s'y identifient par opposition aux autres et peut servir d'outil de légitimité de la domination. Cette sacralité des empereurs, rois et prince, déjà associée à des enjeux territoriaux de pouvoir, opère un renouvellement avec la formation des identités nationales européennes. Les critères sont conservés (caractère ancien, précieux, noblesse des matériaux, durabilité, aspect monumental...) et se trouvent institutionnalisés, transformés en savoirs dont ils soutiennent l'autonomisation. Le patrimoine accompagne la définition de la nation, la construction de son récit positiviste. Le récit sur le passé reste longtemps un récit articulé autour des puissants et aristocrates, le « peuple » ne formant qu'un arrière-plan auquel on s'intéresse peu de façon spécifique en dehors de ce qui peut légitimer le récit national. Le peuple hérite cependant, dans une certaine mesure, des qualités morales de ces représentants, par association au groupe constitué par la nation.

Les nations européennes ont construit leur légitimité sur le mythe d'un territoire, d'un passé et nécessairement d'un futur, qui correspondrait à une superposition-fusion de ces trois espaces de façon intemporelle, essentielle, naturalisée. Cette construction des fictions instituant des nations européennes ne peut s'envisager en dehors des mouvements fondamentaux qui l'accompagnent, l'animent et conditionnent le patrimoine : les technologies et techniques modifient la circulation des Hommes, des idées et des représentations comme la perception du temps et de l'organisation sociale ; les idées de progrès et de raison universelle, de la critique puis de la séparation de l'ordre religieux ; la reconnaissance du sujet ; la colonisation du monde et la hiérarchisation biologique ou culturelle des Hommes et des sociétés qui légitime l'appropriation des espaces et des biens. Le paradoxe de la contestation de l'héritage biologique du pouvoir et de l'égalité affirmée par la Révolution française entrera toujours en confrontation avec un certain maintien des pouvoirs et d'intérêts économiques selon d'autres légitimations élitistes culturelles. L'élargissement de cette élite et l'accès au savoir, tant de ceux qui en ont été rejetés à la sphère extérieure (les colonisés), que de ceux qui se trouvent à l'intérieur (les femmes et même plus largement le peuple), crée des tensions de plus en plus

visibles au cours du temps. Même si ces dernières sont souvent marginalisées, elles préfigurent les changements sociaux. Il en va de même avec la circulation et les rencontres des individus ; de nombreuses biographies brouillent les représentations stéréotypées.

Le système juridique, produit d'une convergence d'intérêts politiques et économiques et de théories (libéralisme), pose pendant la période de formation des identités nationales, les bases de la séparation entre différents ordres autour de la consécration de la sphère privée et de sa séparation avec l'espace commun : le droit de la propriété privée et le droit de la propriété intellectuelle, qui constitue une certaine forme de propriété privée, instaurent une doxa qui régent encore une grande partie du monde. La question de l'espace commun et du patrimoine entendu comme un bien commun se trouve formellement séparée de l'espace de la création et reléguée à un passé lointain dont personne ne doit avoir le souvenir : « le domaine public ». C'est à partir du rejet lointain que le « faire savoir » sur les sociétés s'organise. Les légitimités ne sont pas confrontées aux mémoires sociales qui pourraient les contredire.

L'institutionnalisation du patrimoine aboutie et ramifiée s'accompagne de la création de professions, du développement de techniques, méthodes et savoir-faire qui ont aussi pour ambition la conservation et la transmission de connaissances. Les professions articulent leur légitimité et leur autonomisation autour des objets qu'elles traitent. Les populations sont relativement peu associées au patrimoine qui reste l'apanage de l'élite. La dimension collective apparaît cependant dans les circulations et appropriations telles que le marquage de l'espace et l'éducation associée au récit national. La médiation auprès de plus larges publics intervient surtout avec le développement du tourisme et des loisirs. Si les premiers guides, proches des récits de voyage, font leur apparition dès le XVIIIe, et que le genre se stabilise dès le XIXe, le développement du tourisme « de masse » ne se déploiera que dans la seconde moitié du XXe siècle.

Le modèle d'institutionnalisation du patrimoine aura un succès mondial dont le paroxysme est illustré par la convention de l'Unesco de 1972. L'ensemble de ces conceptions scientifiques, techniques, morales, se propageront au niveau international et constituent encore aujourd'hui une norme.

Au-delà de ces approches relativement typifiées autour des monuments, des objets de musée, et même de la nature, dont la préservation est envisagée longtemps comme une « mise sous cloche », les livres et les bibliothèques constituent des espaces atypiques, dont la complexité se trouve souvent écartée des analyses patrimoniales. Les bibliothèques sont à ce titre un point d'observation privilégié. Elles condensent les enjeux et défis que posent la mémoire et la connaissance, entre conservation, diffusion et transmission, entre continuités et adaptation.

Elles ont toujours constitué la scène de territorialités complexes en répondant à la fois d'un imaginaire du monde et d'un ancrage physique dans lequel elles prennent corps. Entre matérialités et abstraction, les livres se laissent eux aussi difficilement enfermer par l'homogénéité des récits totalisants. Ils circulent bien davantage que les autres objets du patrimoine, du fait de leur reproduction et ne perdent jamais leur fonction première, celle d'être lus. Pour autant, les livres, comme les bibliothèques, d'un point de vue matériel comme idéal sont également associés au pouvoir, mais sous des formes très différentes. Ils symbolisent, la capacité d'agir dans l'espace public, et une capacité d'agir accessible à un plus grand nombre de personnes que la construction d'un monument, à ceux qui les écrivent comme à ceux qui les lisent ou échangent à leur propos. La diffusion, la lecture, comme le fait de posséder des livres font l'objet d'interventions constantes au cours du temps : limitations, contrôles, répressions, marquent l'histoire des pouvoirs politiques et religieux à l'égard du livre, tout autant que les stratégies de contournement à l'œuvre pour assurer leur production et leur circulation.

Les bases édifiées pendant la période de formation des nations européennes ont naturalisé les activités selon des secteurs, des professions, en même temps qu'elles ont hiérarchisé des savoirs, des groupes et des sociétés et organisé l'espace social selon les principes de propriété individuelle et à la fois d'homogénéité et d'identité-identique de la nation. Elles se fissurent de toute part au XXe siècle, laissant apparaître d'importantes mutations qui impactent profondément le patrimoine. Une certaine démocratisation de l'accès à l'information par la très large circulation de tous types de médias, les changements brutaux qui affectent le quotidien des Hommes et les espaces qu'ils habitent, la Deuxième Guerre mondiale et le génocide juif, la fin de la colonisation politique instituée, la fin des systèmes de ségrégation raciale internes, l'importance des migrations en Europe recomposent profondément le monde et progressivement la façon dont le passé pourra être traité et perçu comme légitime, tant dans le discours historiographique que dans le discours patrimonial et, de façon plus vaste, dans l'ensemble des discours.

Du point de vue international, les Etats décolonisés veulent valoriser d'autres définitions du patrimoine pour réintégrer l'espace public mondial. A l'intérieur des Etats, les groupes minorés veulent légitimer leur place dans l'espace social et s'appuient de plus en plus sur l'articulation de discours transnationaux qu'ils contribuent à produire. La diversité des récits, si elle fait la preuve d'une certaine démocratisation du patrimoine et du déploiement de connexions renouvelées selon de nouvelles trajectoires, semble tout autant produire des discours juxtaposés qui ne communiquent pas si ce n'est dans le conflit, discours fondés sur des

constructions d'espaces imaginés comme clos et construits depuis une intériorité fictive qui puise dans les recettes du récit national.

Les technologies « connectées » au réseau internet induisent de nouvelles formes de communication. Elles produisent un mirage de l'horizontalité, de la liberté, de la communication mondiale et de la gratuité qui reflète certaines réalités, mais masque les logiques de concentration des marchés et les nouvelles formes de contrôle et de conditionnement de l'information et de la communication à l'œuvre. Les pratiques et les déplacements des individus deviennent information, structurent l'offre numérique, agissent sur les choix et actions du quotidien et limitent les interactions en présentiel, souvent à l'insu des acteurs. La mécanisation des processus et l'imaginaire de l'efficacité et de la machine s'imposent dans de nombreuses activités, exerçant des pressions qui tendent à déshumaniser les processus communicationnels. L'ordre économique et technologique dominant conditionne l'organisation de l'information et de la connaissance et les processus de communication selon de nouvelles modalités. Le patrimoine, sous toutes ses formes et le territoire n'échappent pas non plus à ces logiques qui établissent des convergences entre désirs identitaires et attractivité marketing et tendent à réifier des identités de l'identique, comme autant de produits commerciaux qui doivent se différencier sur un marché mondial.

Le mythe de la superposition-fusion espace culturel, espace géographique, espace politique est toujours opérant et fréquemment mobilisé à diverses fins, pour autant, de nouveaux assemblages sont de plus en plus manifestes et publicisées par la transnationalisation et lui font perdre son caractère normatif et naturalisant.

La mondialisation, si elle peut générer de l'expérience commune ou des processus de création par des réappropriations locales, instaure une fiction qui sert des logiques de profit et se confronte à ses paradoxes : les écarts de richesses, les restrictions de circulation et les conflits virulents polarisés autour de récits à revendication identitaires qui semblent s'accroître, se complexifier et instrumentaliser ces inégalités. Pour autant, la fiction de la mondialisation ne constitue pas le seul réel des sociétés, de même que les fictions instituant les nations qui ont publicisé un discours de l'« occident », n'ont pas été les seuls ressorts à l'œuvre de l'existence, toujours renouvelée des sociétés et culture, dont une bonne part s'est mue dans l'invisible, n'a pas été intégré à cette définition de l'Occident.

Au XXI^e siècle, il existe de profondes tensions autour du patrimoine. Elles prennent corps entre le temps long des institutions et de discours sédimentés qui héritent de structures, de lois, de dispositifs de formation, de valeurs, de la période de formation des identités nationales, et les recompositions rapides du monde et des espaces sociaux protéiformes qui l'habitent et se

complexifient. Les réponses institutionnelles semblent principalement juxtaposer de nouveaux secteurs, de nouvelles branches sur un même socle pour répondre à des demandes politiques, sans interroger de façon fondamentale, les tensions profondes qui remettent en question des éléments structurels établis et les profondes recompositions qui se sont opérées. Une fois de plus, si de nouvelles configurations devaient voir le jour, peut-être qu'elles émaneraient des marges, des pratiques et discours moins typifiés qui tentent de réinventer des équilibres et des continuités sociales, de réhabiliter les connexions plurielles et de faire du patrimoine, un espace de communication et de partage, plus qu'un espace de clôture.

La recherche en sciences humaines et sociales a diversifié ses méthodes et ses perspectives, réhabilité les contextes et permis de porter justement une attention accrue aux marges. En créant, publicisant ou légitimant certains discours, elle contribue à faire exister des phénomènes en les considérant comme tels. En nommant, en définissant, elle crée, depuis son analyse, des objets de recherche dont les groupes se saisissent et qu'ils transforment ainsi de nouveau dans un mouvement itératif. Elle échappe donc difficilement aux mobilisations politiques comme économiques, aux tensions clôture/ouverture et à un retour, parfois paradoxal à l'homogénéité en cherchant sa propre légitimité par les frontières qu'elle assigne à l'objet, à la discipline ou au courant dont les acteurs se réclament et/ou selon des logiques de légitimité plus spécifiques aux individus. Les courants critiques et les risques pointés à leur égard permettent de faire preuve d'une certaine vigilance ou réflexivité sur l'incidence des savoirs créés, la position du chercheur et l'importance des méthodes qui peuvent éviter que des discours s'autolégitiment. Au-delà de ceux qui se réclament d'une objectivité sans failles et prétendent produire un savoir universel sur le monde, ou de ceux qui pensent qu'on ne peut produire qu'un savoir subjectif sur le monde, de plus en plus de chercheurs opèrent des déplacements, s'interrogent sur les articulations et les assemblages, sur les continuités et sur les ruptures sociales (parfois paradoxales et simultanées), sur les actions des acteurs dans la complexité de leur environnement et de leurs interactions multidirectionnelle aux espaces et aux Hommes rompant les dichotomies macro/micro, liberté/détermination et croisant les méthodes et les modalités d'observation.

La fracture des unités essentialisées, entamée à tous points de vue, instaure un déplacement profond qui constitue probablement la révolution fondamentale qui s'est initiée entre la fin du XXe siècle et le début du XXIe siècle ; d'une pensée première *a priori* du tout à une pensée du fragment, ou l'unité n'est qu'un assemblage *a posteriori*. Elle impose de prendre en compte tant la violence qui a procédé à l'existence du fragment, que la créativité qui peut conduire à réinventer leurs usages et à fabriquer de nouvelles compositions.

La Caraïbe, longtemps considérée comme une déviance qu'on ne parvenait pas à faire correspondre au modèle territorial de la superposition-fusion des trois espaces culturel, géographique et politique, est donc un espace privilégié pour cette posture du déplacement. L'espace idoine pour interroger d'autres articulations de ce triptyque autorisant d'emblée la complexité et la façon dont elles renouvellent le questionnement patrimonial.

II. SUR LES TRACES DE LA CARAÏBE

DEPUIS L'ART DES TRACES : DU PASSE « OBJET » AU PASSE « TRAJECTOIRE »

L'imaginaire de la nation a institué une vision de la communauté identique et homogène, construite depuis un intérieur fictif, par opposition à d'autres communautés, et calquée sur l'idée de superposition-fusion de l'espace physique, de l'espace politique et de l'espace culturel qui a façonné l'idée de territoire comme celle de patrimoine. Ce modèle a soutenu une vision du progrès expliquée par la sédentarisation de l'Homme et la maîtrise de son environnement qui a largement minimisé la place des déplacements et des échanges jusqu'au XXe siècle. Tout un système d'organisation des connaissances érigé pendant plusieurs siècles a soutenu ces perceptions qui sont parvenues à réifier l'imaginaire social et à imposer ces réifications comme des vérités universelles corrélées à des organisations effectives du monde.

L'espace politico-administratif territorial est conditionné par des définitions polarisées autour de celui qui doit être considéré comme intérieur, le citoyen -mais qui peut être en dehors du territoire politique- et celui qui doit être considéré comme extérieur, l'étranger, qui peut l'être alors même qu'il se trouve physiquement à l'intérieur des frontières politiques du territoire. L'imaginaire du territoire, sa fiction puisant dans l'institutionnalisation du patrimoine, a largement pris le pas sur l'espace physique et social vécu. Ce décalage intense entre une « organisation de la cité » et une organisation de la « communauté imaginée de la cité » dans laquelle se situe le discours et l'institution politico-administrative se trouve de plus en plus problématique. Cette question dépasse largement la « vieille » Europe, du fait de la propagation du modèle. L'imaginaire de l'espace commun réifié qui s'est sédimenté autour des XVIIIe-XIXe siècles est en tension permanente avec les sociétés du XXIe siècle qui ont connu de rapides et intenses recompositions depuis la seconde moitié du XXe siècle. Les circulations intenses de ces représentations en assurent la reproduction, le recyclage sous des formes renouvelées, alors que les circulations des Hommes modifient profondément la configuration de l'espace social.

L'imaginaire institutionnalisé du territoire et de l'espace commun et la configuration multiple des territorialités sociales semblent vivre selon deux temporalités de plus en plus différentes et tendues par leurs oppositions. Ce paradoxe contemporain a prévalu, de façon paroxysmique, dans la Caraïbe pendant longtemps et y conserve de nombreuses traces. L'imaginaire publicisé de l'espace commun y a été institué en dehors de l'espace concerné pendant l'esclavage et la colonisation, soit sur une période s'étalant schématiquement sur trois siècles. Les dichotomies entre les deux espaces communs (espace institutionnel, espace social) ont créé une sorte d'empêchement territorial et patrimonial dont il convient d'interroger et de mesurer les incidences contemporaines. L'étude de ces paradoxes revêt donc un intérêt global.

Les mouvements « post » (postmodernes, postcoloniaux) (...) et bien d'autres présentés au précédent chapitre se sont déployés en rupture avec des perceptions prétendues universelles et ont mis en exergue les relations entre savoirs et pouvoirs. Ces approches critiques et réflexives sur le traitement du passé et ses héritages ont constitué un outillage pour construire un questionnement multidirectionnel depuis une perspective caribéenne. Cependant, les cadres déployés pour étudier ces paradoxes depuis les minorités sociales, les sociétés étatsuniennes esclavagistes, ou encore les situations coloniales et postcoloniales, si fructueux soient-ils, ont des limites dans leurs strictes transpositions qui sont rarement interrogées. Le cumul des facteurs de minoration et l'influence du contexte environnemental apparaissent comme deux éléments majeurs dont l'absence de prise en compte peut provoquer des biais interprétatifs.

Dans la Caraïbe insulaire, le statut d'esclave puis de colonisé de la majeure partie de la population pendant trois à quatre siècles se cumule, avec une *quasi*-absence de groupes qui pourraient revendiquer une autochtonie originelle, antérieure à la colonisation. Les territoires caribéens, dans leur dimension politique, ont la particularité d'avoir été imaginés et artificiellement peuplés pour une exploitation dont le fruit était destiné à d'autres, à l'instar d'autres mondes insulaires « créoles » tels que ceux de l'Océan indien. La brutalité et la fréquence des changements politiques et économiques ponctuent leur histoire. L'étude de l'héritage de ces sociétés caribéennes racialement instituées ne peut pas non plus négliger la porosité des frontières entre les groupes, la puissance des circulations et déplacements et l'impact des interactions inversement corrélé à la taille des espaces. La relation à la mer et à l'environnement -à la fois ressource et puissance dévastatrice-, la conscience de l'archipélie - tant distance que proximité- du fait que de chaque terre on puisse en apercevoir une autre, façonnent aussi profondément les sociétés et leurs imaginaires.

Territorialités multiples, entremêlement des référents socio-ethniques, souveraineté ou indépendance statutaire ou idéale, conscience de la vulnérabilité et des capacités d'adaptation,

forment des aspects complexes, interagissant des sociétés et des cultures caribéennes, et une trame discursive aux convergences multiples qui s'énoncent depuis ou à propos de la Caraïbe.

Le discours poétique caribéen apparaît comme celui qui a embrassé ces questions avec le plus de force, d'où l'intérêt qu'il suscite pour de multiples disciplines, pourtant éloignées de la littérature. Il est également celui qui a mis en scène dans l'espace public un passé invisible.

La Caraïbe résiste aux concepts et même aux définitions les plus élémentaires. Une simple définition forgée qui peut paraître inébranlable, comme « l'île est une masse de terre entourée d'eaux » se verra contrariée dans la Caraïbe par le Guyana, considéré comme territoire caribéen, et intégré à la catégorie des Petits états insulaires en développement (PEID) malgré sa situation continentale. Dans la Caraïbe, une île peut donc ne pas en être pas une. Les tentatives d'appliquer des concepts à la Caraïbe tendent à oblitérer ce qui n'y correspond pas, ou à présenter ces aspects comme une déviance. Cette inadéquation offre pourtant l'opportunité de prolonger la démarche de dénaturalisation des concepts opérée au premier chapitre. Les décalages, écarts et paradoxes apparaissent comme autant de manifestations des dimensions problématiques qui gravitent autour du territoire et du patrimoine.

Ce chapitre poursuit donc l'examen du couple patrimoine-territoire en s'intéressant aux modalités de publicisation des espaces communs tels qu'ils émergent autour du référent Caraïbe, aux transversalités et circulations complexes, aux référents culturels, géographiques et politiques. Le traitement du passé, la transmission des connaissances et de la mémoire comme les logiques de légitimation et les projections vers le futur occupent une place essentielle dans cet assemblage. Il s'agit donc de mettre en perspective les diverses dimensions du patrimoine au regard des volontés de construction et d'énonciation de la Caraïbe.

Comment d'un point de vue méthodologique, approcher la Caraïbe à l'aune de la question du commun, interroger ses territorialités et son patrimoine sans nourrir ou adopter des logiques de réification ? Comment penser la relation entre l'individu et l'espace commun, entre le local et le global en prenant en compte les temporalités et spatialisations entrelacées qui l'animent ?

L'idée de *trace* constitue la trame de cette approche multidirectionnelle. Centrale pour les poètes caribéens depuis la fin du XXe siècle, la *trace* stimule également les perspectives contemporaines en sciences humaines et sociales. Galinon-Méléneq et Daiana Dula (Méléneq, Dula, 2017 : 35) indiquent que :

« Le paradigme de *L'Homme-trace* offre l'opportunité de sortir des cloisonnements habituels (inné/acquis, individu/milieu) et des raisonnements qui posent le sujet comme entité indépendante de l'objet. »

Elles affirment plus loin :

« C'est ainsi que chaque Homme-trace, en tant que corps incorporant des systèmes de signes-traces en interactions et en tant que noeud résultant de processus de relations complexes, est construit par un flux continu de traces. »

Nous explorerons les ressorts de cette *trace* depuis une perspective caribéenne avant de proposer un cheminement en quatre volets « sur les traces » de la Caraïbe.

Le premier volet examinera les usages et référents territoriaux contemporains distincts, voire contradictoires, du terme Caraïbe. Depuis les définitions et emplois concurrents, il s'agira d'observer les flux et les perspectives d'énonciation qui nourrissent la production d'un territoire polythétique, avant de suivre, par différents chemins les traces de ces flux tout au long du chapitre.

Le deuxième volet s'intéressera à la façon dont le territoire, dans son organisation politique et juridique, a pu être historiquement pensé pour un espace distant, inventant une sorte de territoire-objet ou de non-territoire. En prenant appui sur l'analyse des énonciations, nous parcourrons la structuration d'un ordre qui nie la capacité à « faire société » et institue un empêchement territorial et patrimonial. Nous interrogerons les conditions qui lui ont permis de se déployer, les incidences sur les Hommes et les sociétés comme les prolongements contemporains.

Le troisième volet s'articulera autour de l'émergence du discours caribéen dans la seconde moitié du XXe siècle. Il s'agira d'examiner les trajectoires multidirectionnelles dans lesquelles de nouvelles visions de l'espace commun relationnel prennent corps. Nous verrons en quoi la volonté caractéristique du discours caribéen de réhabiliter les Hommes et les espaces peut ou non être analysée comme une volonté de faire territoire et de faire patrimoine. Si l'utopie caribéenne dessinée entretient une relation profonde et active avec l'espace social, elle tend aussi à masquer des tensions effectives autour de la relation au passé qu'il conviendra de questionner.

Le dernier volet s'attachera aux problématiques contemporaines d'institutionnalisation du patrimoine dans la Caraïbe. Il s'agira d'examiner les conflits et malaises autour du patrimoine, d'analyser les stratégies à l'œuvre, puis d'exploiter le cheminement parcouru pour mettre au jour les aspects qui posent problème. La dénaturalisation des paradigmes problématiques sous-

jacents au patrimoine esquisse un point de départ pour repenser la dimension relationnelle du passé dans un espace commun non réifié.

La « trace » de Glissant

L'attention préfiguratrice portée à la trace depuis la Caraïbe apporte un éclairage fertile à un paradigme que les technologies placent au coeur des enjeux contemporains, au point que certains proposent de remplacer le signe par la trace (Merzeau, 2009 : 21-36). En cherchant les traces de ce qui a fait signe et en fondant son énonciation sur la trace, le discours caribéen a convoqué cet étrange potentiel de réversibilité qui rappelle que tout signe contient des traces et que toute trace contient un devenir signe. C'est cette tension signe-trace qui se trouve au coeur de nos interrogations sur les trajectoires sociales qui concourent à sédimenter des sens, à légitimer ou délégitimer des « faire savoir » et des modes de transmission.

Ce questionnement trace/signé depuis la trace prend pour point de départ la parole poétique d'Edouard Glissant⁴⁴ qui illustre tant le discours caribéen que la perspective choisie par notre approche. Si Yves Jeanneret soulignait que « la trace, réalité d'évidence, paraît échapper à tout effort pour la circonscrire comme concept » (Jeanneret, 2011 : 59), l'invitation à « l'art des traces » de Glissant peut effectivement apparaître comme un effort poétique de déconceptualisation qui s'écarte de la réification pour réhabiliter le mouvement et la relation.

Pour Glissant, la trace revêt une plurivocité fondamentale, et chaque sens, tout en indiquant des pistes fécondes, interagit avec les autres comme l'illustrent les deux extraits ci-dessous.

« L'éparpillement des traînées de roches, comme des lampées d'écumes au bord de n'importe quelles mers du monde, et leur répétition infatigable. Et non moins infatigables, la douleur et les souffrances des peuples, dont les excès ne supportent pas la glose. Ce qui fait que nous avons pratiqué tout soudain l'art des traces, non pas pour les relever sur nos chemins comme nous voyons que le faisaient si bien dans les westerns les éclaireurs des armées étatsuniennes, mais bien pour les inventer en nous-mêmes et recommencer l'acte des nègres marrons qui laissaient des traces invisibles aux yeux de leurs poursuivants, traces

⁴⁴ Il est intéressant de relever que Glissant s'est exprimé au sujet des corrélations entre sa poétique de la relation et les technologies numériques dans l'entretien accordé à Andrea Schwieger Hiepko : « L'Europe et les Antilles : Une interview d'Edouard Glissant », [page web], site Potomitan, s.d., consulté le 02/07/2017, <https://www.potomitan.info/divers/glissant.htm>

qui n'offensaient pas la forêt ni la montagne, et qu'ils trouvaient quand il le fallait. » (Glissant, 2006 : 128).

« (Recomposons encore. Dans les pays composites, et par exemple pour les cultures créoles des Amériques, l'avancée s'est faite par traces. L'essentiel de la population y est arrivée nue, c'est-à-dire après avoir été dépouillée des artefacts de sa culture originelle, de ses langues, de ses dieux, de ses objets usuels, ses coutumes, ses outils, et il lui a fallu recomposer par traces, « dans les savanes désolée de la mémoire», ce qui lui restait des anciennes cultures ataviques, le reconnaître et l'élire dans l'exultation, et l'accorder par créolisation aux autres données culturelles intervenues dans ce composite. [...]. La pensée de la trace est la plus sensible qui soit aux liaisons magnétiques qui forment la grammaire du Tout-monde.[...]) » (Glissant, 2006 : 188-189).

Depuis la trace, Glissant brouille l'ordre établi. Le statut des matérialités, la légitimation des transmissions, les séparations Hommes/environnement comme passé/présent/futur qui influent dans les définitions du patrimoine et du territoire se trouvent déplacés, renversés, réagencés, dynamique qui caractérise le discours caribéen comme nous le verrons dans la troisième partie de ce chapitre.

La pensée de la trace de Glissant, pour déployer sa plurivocité, s'appuie sur le référent « trace » qui, aux Antilles françaises, désigne un chemin et en exploite l'épaisseur historique, culturelle et environnementale. Le caractère mystérieux de cette « trace » réside dans le fait que le chemin reste invisible pour celui qui est guidé par des intentions négatives de traque de son prédécesseur, mais devient visible pour celui qui aurait besoin de l'emprunter parce qu'un réseau de sens le lie à ceux qui l'ont emprunté avant lui. Cette dynamique positionne l'intention au coeur du questionnement de la trace. Elle convie à une **conscience de la trace** qui implique d'anticiper les usages qui peuvent être faits des traces. La nécessité de la conscience de la trace apparaît comme essentielle à la quête de liberté, à la résistance contre l'oppression qu'illustre la figure du « Nègre marron » qui refuse sa condition d'esclave au péril de sa vie. La conscience de la trace invite ceux qui empruntent le chemin à convoquer ceux qui les ont précédés et penser ceux qui leur succéderont, proposant un imaginaire renouvelé du « nous », des héritages et des continuités. La trace convoque les interactions entre les Hommes, les temps et les espaces médiatrices du passé comme du devenir. Les traces constituent tant des restes fragiles du passé, des « savanes désolées de la mémoire », qu'une façon d'avancer en recomposant avec le contexte. La trace est donc animée tant par la volonté

de recomposer un assemblage passé que par le projet -et donc la projection vers le futur- qui sous-tend l'intention.

Trace/signe : énonciation, matérialité, mouvement

Le couple trace/signe permet d'interroger les processus d'identification et de reconnaissance de ce qui subsiste d'événements ou d'actions passées depuis des matérialités dont l'existence, le statut et le réseau relationnel conditionnent la patrimonialité.

L'un des apports conséquents de Charles Sanders Peirce est d'avoir montré que la capacité d'une chose à signifier se réalise dans et par la connexion directe ou indirecte entre les choses opérée par la fonction interprétante de la pensée. La célèbre trilogie indice (trace) – icône – symbole masque l'intérêt qu'il a accordé à l'anticipation dans l'analyse des processus du faire sens. Peirce accorde une place centrale au geste anticipatoire de la prédiction de l'observation, aux connaissances dans lesquelles il puise, à son rôle dans la perception directe ou indirecte qui influe sur les divers types de corrélations que des termes peuvent effectivement impliquer (Peirce, 1873). Il rappelle que la signification à l'esprit ne prend corps que lorsqu'elle se connecte à un réseau de sens, que les signes ne peuvent être considérés comme tels que lorsqu'ils ont intégré un raisonnement (Peirce, 1873), qu'un système de correspondance avec la chose ou une collection de choses a été établi.

La pensée de la trace telle que Glissant la déploie pointe justement la légitimité du système de correspondance établi conférant au signe une fragilité qui convoque la porosité signe/trace.

La trace se situe dans une « relation entre communication, inscription et localité » (Jeanneret, 2011 : 37) bien plus forte que le signe. La trace ne prend sens **que** dans l'idée de trajectoire, de mouvement, de déplacement et donc de spatialisation. La trace est intimement associée à l'imaginaire du passé et à la volonté de recomposer depuis cet imaginaire, de relier les mouvements. La pensée du signe est liée à l'imaginaire de la permanence, du décodage sans coprésence. Toute volonté de communication asynchrone émanant de *l'Homme-trace* se nourrit simultanément de ces deux dynamiques en tension.

La trace comme le signe est liée à la matérialité, mais en des termes plus ambigus. Énoncer la trace c'est admettre que le réseau de sens envisagé est soumis au doute, qu'il n'a généralement pas accédé à la pleine reconnaissance dans l'espace public. La fragilité de la trace dépend de sa matérialité (selon qu'elle est considérée comme intrinsèque ou transcrite *a posteriori*) et de la reconnaissance préalable ou non dans l'espace public de réseaux de sens

que son identification implique. Les éléments traces sont donc autant des subsistances d'événements passés que des traces des projets du présent qui sous-tendent les reconstructions du passé. **La trace, par la projection qu'elle induit éclaire les processus de recomposition qui articulent l'imaginaire du passé et l'imaginaire du devenir.**

Contrairement au signe, l'élément trace n'est pas systématiquement une production volontaire liée à un acte de communication. La trace conduit alors, à rebours, à questionner l'absence de signes liée à des événements du passé. Cette question occupe une place centrale dans la Caraïbe où la question de l'absence de matérialités volontairement inscrites est corrélée à une volonté d'empêcher l'« autre » de laisser des traces sociales. La limitation de la possibilité de lire et d'écrire, caractéristique des systèmes d'oppressions et de dominations, ne constitue, pour les esclaves noirs d'Amérique qu'un aspect de la volonté généralisée d'entraver la communication qui va de pair avec la négation de l'humanité. Dépouillement des effets personnels et rituel de l'arbre de l'oubli imposé aux Hommes dès avant le départ dans les cales des navires négriers pour le continent américain ; séparation des esclaves parlant une même langue à leur arrivée ; impossibilité de témoigner en justice ou encadrement rigoureux des conditions du témoignage et de sa valeur juridique, ne sont que quelques exemples de l'omniprésence de ces entraves qui impacteront la vie de près de 10 000 000 de personnes et de leurs descendants.

Malgré et avec ce contexte, les esclaves inventeront des modalités de communication, de socialisation, de transmission, qui puisent dans tous les éléments culturels et environnementaux dont ils disposent, qui n'ont pas pu leur être retirés, produisant ce que certains qualifient de « miracle créole »⁴⁵. La littérature caribéenne, à partir des années 1960-1970, va procéder à quelque chose de l'ordre de la patrimonialisation de ces éléments, à un moment où les sociétés connaissent de nouveaux changements structurels qui agissent sur les processus de transmission.

Ce terme de trace renvoie donc à la fragilité passée, présente et future. Il rappelle que la trace fait sens pour ceux qui poursuivent des trajectoires, et qu'il n'est pas évident que cette trace soit considérée comme preuve par tous. Ainsi, la mémoire sociale qui ne peut s'appuyer quasiment que sur des traces aux matérialités faibles est-elle souvent associée à un « constat de discrédit et de dé-légitimation » (Chivallon, 2012 : 19). La preuve reste une dimension essentielle de la légitimité. La documentarisation des traces dans la littérature, les recherches scientifiques (...) concoure à renforcer leur légitimité. Le lieu, l'environnement, le paysage façonné par les

⁴⁵ Titre du numéro n°207-208 de la revue *L'Homme*, 2013.

Hommes, portent des traces d'un passé qui peut resurgir de façon imprévue, comme, par exemple, lorsque les cyclones et marées exhument les os des esclaves enfouis sous des terres anonymes. Ces centaines ou milliers de corps, volontairement non inscrits dans l'espace physique social, enterrés en des lieux proches de la mer, sans inscription ou marquage rappellent une volonté d'éviter de laisser des traces de ces Hommes et des systèmes de déshumanisation qui ont affecté leurs vies. L'illégitimité du « faire connaissance » sur le passé de ces os, qui a prévalu pendant près de 150 ans et reste encore active, indique que la préfiguration de l'oubli peut-être aussi active que la préfiguration de la patrimonialité étudiée au premier chapitre.

La pensée de la trace, trace-chemin, trace-stigmate, trace-conscience lie les trajectoires des Hommes en des espaces connectés à travers des temporalités qui le sont tout autant, mettant à l'épreuve le couple patrimoine-territoire depuis la Caraïbe. Les chemins réels comme les cheminements intellectuels, ceux qui les empruntent et les motifs qui les guident, les points qui les connectent à d'autres, forment autant d'articulations entre les corps singuliers et les corps collectifs dans lesquelles diverses territorialités entrent en jeu. La trace, depuis la Caraïbe, questionne avec acuité les relations entre mémoire sociale, patrimoine institutionnel, Histoire et territoire autour desquelles le présent travail s'articule. Mais partir sur les traces de la Caraïbe correspond aussi à une posture qui accorde un certain respect à l'absence que la trace recèle toujours, rappelant le mouvement vital continu et l'impossibilité inhérente de le restituer à l'identique.

2.1. LA CARAÏBE AUX 1001 DEFINITIONS : UNE GEOGRAPHIE FLUCTUANTE

Constamment dessinée et redessinée par les Hommes, la Caraïbe est avant tout un espace construit par des énonciations plurielles, inscrites dans des contextes diversifiés qui relèvent de volontés tout aussi distinctes. Les actes inscrits se déplacent selon des trajectoires complexes qui mettent au jour l'importance des questions linguistiques et des systèmes politiques en présence dans la circulation des idées, du savoir et de la culture. Il s'agit de comprendre ces absences de communication, ces rencontres, connivences, familiarités, ces mobilisations de la Caraïbe et la façon dont elles façonnent la production du territoire. Cette partie donnera un aperçu des géographies complexes qui sous-tendent la Caraïbe, tant du point de vue de ses

définitions que des espaces depuis lesquels elle est énoncée. Si la Caraïbe brise définitivement la superposition-fusion des trois espaces géographique, culturel et politique, ce tour d'horizon permettra d'apercevoir la complexité des relations que ces trois référents entretiennent.

2.1.1. Définitions physiques de la Caraïbe : interroger le mode d'énonciation depuis Wikipédia

Ce cheminement des géographies fluctuantes, voire paradoxales, de la Caraïbe est initié depuis une brève analyse des usages définitoire du terme Caraïbe depuis l'encyclopédie collaborative Wikipédia en 2015. Il s'agit de montrer les paradoxes territoriaux associés à la Caraïbe et leur dense circulation. Wikipédia est donc choisie, non pas pour la validité des informations proposées par le site, mais pour l'usage vaste et les fortes circulations des représentations qui le caractérisent au moment de l'étude⁴⁶. Wikipédia rend également possible des comparaisons multilingues qui permettent de mettre en perspective les énonciations de différentes aires linguistiques et culturelles -puisque'il ne s'agit pas d'articles traduits, mais d'articles énoncés en différentes langues sur le même sujet⁴⁷.

Article Caraïbes, Wikipédia, langue : français

Rubrique Géographie :

« Les Caraïbes comprennent l'arc antillais (Grandes Antilles et Petites Antilles), la péninsule du Yucatán, la façade caraïbe de l'Amérique centrale, ainsi que les plaines côtières de Colombie, du Venezuela et le plateau des Guyanes. On y inclut généralement les Bahamas, les Îles Turques-et-Caïques, les Keys et plus rarement les Bermudes, la Floride, parfois même la Louisiane. »

La définition est ponctuée de termes qui en montrent bien l'instabilité ou l'incertitude de la définition « généralement » « rarement » « parfois ». Plus loin, la seule liste des pays mentionnée apparaît sous l'intitulé « territoires insulaires modernes » faisant disparaître les pays continentaux. Le tableau de lien affiché en fin d'article, probablement automatiquement lié, car il n'apparaît plus lors de l'enregistrement de l'article en PDF, intitulé « Pays et dépendances

⁴⁶ A la date de la recherche, Wikipédia est l'un des dix sites internet les plus consultés au monde.

⁴⁷ Analyse datée du 5 octobre 2015. Les contenus ont été enregistrés en PDF à la même date étant donné le caractère évolutif des articles sur Wikipédia.

d'Amérique » de même ne fait apparaître, dans la ligne Caraïbes, qu'une liste de pays insulaires. Enfin, en toute fin de page, trois liens sont proposés : « Portail de la Caraïbe », « Portail de l'Amérique », « Portail de la géographie ». Notons que « Caraïbe » se trouve ici au singulier alors que l'article privilégie l'entrée « Caraïbes » au pluriel.

Page d'accueil Portail de la Caraïbe : français

La fin de la page propose également une liste « Portails des pays et régions de la Caraïbe » dans laquelle on ne retrouve qu'une liste de pays insulaires (24 liens vers des portails de pays insulaires de la Caraïbe).

En français, on relève donc d'une part la présence de définitions contradictoires concernant le caractère insulaire et continental ou rigoureusement insulaire, d'autre part l'alternance de l'utilisation du singulier et du pluriel. Notons à ce propos que le singulier est davantage utilisé depuis les pays francophones de la Caraïbe et que le pluriel est privilégié depuis la France hexagonale. Les locuteurs de la Caraïbe francophone pourraient être plus influencés par les emplois singuliers en espagnol et en anglais. L'usage du singulier en français depuis la Caraïbe peut distinguer ce qui est relatif aux peuples amériidiens de ce qui relève du territoire et être envisagé comme l'affirmation plus forte de l'existence de ce territoire dans un espace mondialisé. Les ambiguïtés se poursuivent avec les dérivations : on retrouve tantôt « Caraïbéen », et tantôt « Caribéen » comme nom ou adjectif qui semble émerger dans les années 1980 avec le déploiement d'une conscience caribéenne dépassant les Antilles françaises. Il est intéressant de relever que le terme « Caribéen » n'est pas valide dans RAMEAU, le langage d'indexation national en France où il est considéré comme un terme rejeté pour Antillais, c'est-à-dire un équivalent non retenu⁴⁸.

Article Caribbean, Wikipédia, langue : anglais

L'article commence par la note suivante "This article is about a group of islands". Environ trois lignes plus loin on peut pourtant lire l'information contradictoire suivante :

“a region that consists of the Caribbean Sea, its islands (some surrounded by the Caribbean Sea and some bordering both the Caribbean Sea and the North Atlantic Ocean), and the surrounding coasts.”

⁴⁸ Notice RAMEAU « Antillais » consultée le 22 août 2016, <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb11931627d>

Le paragraphe suivant relève, comme l'article en français, les ambiguïtés pour définir ce qui fait partie de la Caraïbe avec l'usage de "also includes" ou encore de "in a wider sense" :

"Situated largely on the Caribbean Plate, the region comprises more than 700 islands, islets, reefs, and cays. (See the list.) These islands generally form island arcs that delineate the eastern and northern edges of the Caribbean Sea. The Caribbean islands, consisting of the Greater Antilles on the north and the Lesser Antilles on the south and east (including the Leeward Antilles), are part of the somewhat larger West Indies grouping, which also includes the Lucayan Archipelago (comprising The Bahamas and Turks and Caicos Islands) north of the Greater Antilles and Caribbean Sea. In a wider sense, the mainland countries of Belize, Venezuela, Guyana, Suriname, and French Guiana are also included."

Malgré la prédominance de l'insularité dans la définition, l'article en anglais ajoute aux pays insulaires la liste des pays continentaux. Le corps de l'article fait apparaître des différences de catégorisation à l'intérieur de la Caraïbe comparativement à la version française. Outre le partage commun entre Grandes Antilles et Petites Antilles, il distingue entre *Windward Islands* et *Leeward Antilles* (îles aux vents et îles sous le vent).

La possible appartenance de la Louisiane et de la Floride n'est pas évoquées, contrairement à l'article en français. Quatre portails sont liés à l'entrée « Geography portal » « Islands portal » « North America portal » « Caribbean portal ». Le portail vers l'Amérique du Nord apparaît malgré la non-inclusion de la Louisiane et de la Floride. L'absence de liens vers un portail d'Amérique latine intervient alors que certains pays ont été inclus, dans un sens plus large.

La page d'accueil « Caribbean portal »

Elle reprend dans les portails liés, la liste des pays de la Caraïbe insulaire puis propose d'autres portails liés considérés comme régionaux comme « lesser Antilles » « British West Indies » « Overseas department of France », mais ne propose pas de liens vers les portails des pays continentaux de la Caraïbe qui ont été listés.

Article « Caribe (región) », Wikipédia, langue : espagnol

L'introduction suit le même schéma : « El Caribe es una región conformada por el mar Caribe, sus islas y las costas que rodean a este mar. ». Après avoir listé les pays insulaires, il liste les pays continentaux. On remarquera cependant la présence exclusive de pays continentaux hispanophones ; le Surinam, le Guyana et la Guyane française ne sont pas évoqués, alors que le Guyana est inclus dans la quasi-totalité des définitions et se définit comme un espace

caribéen. L'article ne propose pas de lien vers un portail Caraïbe mais vers deux catégories : « Regiones de América » « Archipiélagos e islas del mar Caribe ».

Les articles tentent de délimiter géographiquement des frontières localisées, mais se confrontent à des réalités ethniques, politiques, culturelles, poétiques avec lesquelles les espaces physiques ne coïncident jamais totalement. On relève une polarité constante qui marque fréquemment le retour à l'insularité comme centrale. La Caraïbe telle que définie aujourd'hui a, pourrait-on dire, une centralité maritime qui place les espaces insulaires au centre des définitions. Les pays continentaux sont souvent partiellement considérés comme caribéens, du fait de leurs espaces littoraux ou de leur appartenance politique.

L'analyse approfondie des articles sur Wikipédia pourraient relever les différences significatives de traitement selon les trois langues, le poids des différentes parties, les articulations, les distinctions de choix des questions traitées, les associations de termes retenus ou non comme pertinents pour être proposés en liens depuis ces articles, les catégories hiérarchiques dans lesquels ils s'inscrivent comme celles vers lesquels ils pointent. Cependant, cette analyse a démontré que si la définition par l'espace physique apparaît incontournable pour les rédacteurs, elle atteint vite des contradictions, car à cette territorialité de la Caraïbe ne peut être intégrée une superposition de l'espace culturel, de l'espace politique et de l'espace physique.

Le territoire polythétique

La définition des territoires commence toujours par une tentative de circonscrire l'espace depuis des frontières naturelles. Le schéma est respecté pour la Caraïbe comme le montrait le début des articles de Wikipédia. Au-delà de Wikipédia, ce point de départ de la géographie physique caractérise tous les discours qui ont une prétention à construire un savoir légitime sur les territoires, quelles que soient les disciplines. La géographie physique parvient généralement à circonscrire un territoire depuis des critères ou attributs, mais la Caraïbe met une fois de plus en échec cette quête de définition d'un tout homogène. Les limites des plaques tectoniques ne correspondent pas à celles de la mer ou du bassin. Les différentes plaques (plaque nord-américaine, plaque de Panama...) ont des limites souvent instables et dessinent davantage des points de jonction qu'elles ne délimitent une binarité intérieur/extérieur. La configuration d'une grande partie des espaces marqués par le volcanisme ancien ou récent (seules Barbade et les Bahamas ne sont pas des îles volcaniques) confère des caractéristiques parfois différentes à des territoires distants de quelques dizaines de kilomètres seulement et/ou des similarités importantes à d'autres, séparés par des distances plus importantes. La Caraïbe, du point de

vue de sa géographie physique, ne peut donc être envisagée que comme un ensemble polythétique dont les parties partagent, de façon irrégulière, certains aspects plus ou moins familiers qui forment des réseaux complexes et ne peuvent pas être appréhendés de façon isolée. Ce polythétisme ne concerne pas que la géographie physique, mais caractérise le territoire également du point de vue des référents politiques, économiques, culturels et sociaux. Sans que la géographie physique n'en soit un précédant, la configuration des territoires intervient pleinement dans ces interactions aux diverses modalités de connexion. Relief montagneux ou espaces plats, sols riches ou sols pauvres, fréquences des pluies, dimension des territoires, insularité ou continentalité, proximité ou éloignement d'autres territoires (visibles ou invisibles à l'œil nu, intégré ou non à un paysage), voies de communication possibles et/ou difficiles, jouent un rôle à travers le temps dans la façon dont les Hommes habitent les espaces, se situent, conçoivent leur relation à l'environnement, déploient des activités et envisagent des mobilités. La récurrence et le cumul des événements naturels catastrophiques pour l'Homme (séismes, cyclones, volcans, tsunamis, inondations) contribuent au sentiment d'une communauté de destin. La trajectoire des cyclones est un exemple majeur d'une expérience potentiellement (en tant que risque) ou effectivement partagée. Un volcan en éruption sur une île, outre les conséquences directes sur les habitants, peut également impacter les îles voisines. Lors de l'explosion du volcan de la Soufrière de Montserrat en 2010, la Guadeloupe a connu d'importantes pluies de cendres. Outre les départs vers la Grande Bretagne, les populations de Montserrat ont alors migré vers de petites îles voisines. Les déplacements intracaribéens, qu'ils soient liés aux catastrophes naturelles, ou motivés par des facteurs économiques ou politiques, sont en général sous-estimés, analysés à l'aune des mouvements migratoires vers les grandes métropoles, alors que l'incidence des interactions n'est pas comparable, au regard des différences majeures de superficie des territoires caribéens et/ou de leur peuplement. Comme l'indique Cédric Audebert à propos des déplacements intrarégionaux :

« les mouvements de population ont eu une fonction déterminante dans la prise de conscience régionale, qu'il s'agisse des logiques institutionnelles d'intégration proprement dites ou, plus largement, de l'émergence d'un sentiment d'appartenance au bassin caribéen. » (Audebert, 2011, 23).

Du fait des mobilités intra et extracaribéennes, dès qu'il s'agit d'étudier les Hommes et leurs sociétés, les frontières de la Caraïbe se déplacent sur des géographies encore plus multiples et font apparaître des énonciations contradictoires.

Nombreux sont les ouvrages en SHS qui dans leur préface définissent la Caraïbe autour des territoires insulaires de la mer des Caraïbes, puis dans les contributions proposent des études sur la Louisiane, le Guyana, le Suriname ou encore le Brésil sans expliquer ces concurrences. D'autres énoncent la Caraïbe et traitent principalement d'auteurs ou d'artistes résidants et parfois nés à New York, Paris, Londres, Miami, Montréal... La Caraïbe devient un référent glissant, indirect, une idée archipélique qui introduit un éloignement conséquent avec le centre physique duquel les discours se revendiquent.

Les circulations et migrations intenses imprègnent la façon de concevoir la Caraïbe. Selon les polarités linguistiques, politiques et culturelles se dessinent des géographies masquées, des morceaux de Caraïbe qui, pour les uns ou les autres, vont être la Caraïbe.

2.1.2. Géographie de la Caraïbe par la recherche universitaire : une géopolitique des flux

S'intéresser à la question du traitement du passé dans l'espace commun, à ces processus de légitimation, aux écarts et tensions avec des espaces sociaux implique de comprendre les modalités du « faire connaissance » sur ce territoire.

Les énonciations de la Caraïbe dans le monde de la recherche universitaire dépendent à la fois des disciplines et des espaces linguistiques, politiques et culturels qui dessinent des géographies de la recherche, des flux. Si ces discours se rencontrent, parfois s'entremêlent, les communications entre ces flux sont encore timides, à la fois « passes et impasses » (Gyssels, 2010). Elles tendent à se déployer dans toutes les disciplines, donnant lieu à des analyses fertiles. Cependant, cette mise en dialogue reste complexe et nécessite des efforts intenses des acteurs qui l'entreprennent, chacun disposant de paradigmes et de référents distincts dont la compréhension et l'articulation ne sont pas toujours aisées.

La situation des locuteurs, leurs territorialités, leurs langues, apparaissent dans les perspectives. Les aires linguistiques, culturelles et politiques conditionnent les approches de la Caraïbe selon des traditions ou cultures universitaires non-énoncées mais à l'œuvre dans les dispositifs de reconnaissance et de recrutement. La langue contribue à la structuration des objets de recherche, influe sur l'environnement informationnel du chercheur, son lectorat potentiel. Elle contribue à situer le discours dans lequel la recherche prend corps. Il s'agit donc de faire un tour d'horizon des flux qui construisent la Caraïbe comme objet de recherche, de questionner leurs généalogies, d'observer les divergences, complémentarités et tensions que

leur mise en perspective peut mettre au jour. Cette brève présentation critique très parcellaire ne peut laisser apparaître l'intensité et la diversité des connexions entre les territorialités et trajectoires complexes et plurielles des chercheurs et les sphères politiques et sociales avec lesquelles ils interagissent.

Les études caribéennes anglo-saxonne : Etats-Unis, Grande Bretagne

Les études caribéennes anglo-saxonnes exercent une certaine hégémonie au XXI^e siècle. Cette situation est liée leur reconnaissance et leur institutionnalisation précoces aux Etats-Unis (cursus universitaires, laboratoires, revues, événements...), au nombre d'acteurs impliqués et à l'audience très large favorisée par le statut de l'anglais dans le monde.

Etats-Unis

L'énonciation de la Caraïbe comme champs d'étude et de recherche est venue essentiellement des Etats-Unis. Les *caribbean studies* puisent leur généalogie dans les études africaines et afroaméricaines dont l'émergence se développe au début du XX^e siècle, et dans les études latino-américaine qui se déploient autour des années 1950. Les *area studies*, qui exerceront une forte influence sur les SHS, procèdent d'une volonté politique d'expansion de l'influence étatsunienne dans le cadre de la guerre froide au sortir de la deuxième guerre mondiale. En étudiant la politique des *area studies*, Vincente L. Rafael interpelle sur la façon dont le contexte et les objectifs politiques interviennent sur le « faire connaissance » :

“Just as the humanities were meant to cultivate a self that was authorized to transmit the legacy of the past, area studies would develop a body of elite scholars capable of producing knowledge about other nations to the benefit of “our”” (Rafael, 1994 : 93).

Nous reprenons à notre compte cette interpellation sur le bénéfice, le « pour qui ? » de la production de la connaissance, en nous penchant sur les aspects sous-jacents du discours scientifique sur la Caraïbe aux Etats-Unis.

La création des études afroaméricaines et africaines, parfois regroupées en « Black Studies », précède la politique de développement des *area studies*. Le bénéfice « intérieur » est lié à la connaissance et/ou à l'amélioration de la situation des « afroaméricains » et connecté à l'esclavage et à la guerre civile, éléments fondamentaux du récit national. Outre W.E.B. du Bois, précurseur du panafricanisme dès le début du siècle, on peut citer le sociologue Edward Franklin Frazier, qui au-delà des familles afrodescendantes aux Etats-Unis, a travaillé sur le Brésil. La parcours de du Bois comme de Frazier est lié à l'activisme « noir » qui les connecte à

des flux transnationaux depuis la condition spécifique de la communauté « afroaméricaine » aux Etats-Unis et la ségrégation alors encore active. Mais l'émergence de l'intérêt plus spécifiquement caribéen dans ce champ, a pris corps, avec l'anthropologue Melville J. Herskovits et sa femme, Frances (Shapiro) Herskovits. Formé par Frantz Boa, l'un des tenants de l'anthropologie moderne, Melville J. Herskovits terminera ses études dans les années 20 à New York, en plein *Harlem Renaissance*. Les recherches d'Herskovits et de sa femme sur les Etats-Unis, l'Afrique et la Caraïbe vont réhabiliter et inscrire dans la sphère universitaire, des pans de culture minorés dont la relation Afrique-Amérique était alors niée par les politiques assimilationnistes des métropoles coloniales européennes. Sidney Mintz est également l'un des anthropologues les plus connus pour avoir contribué à consolider le champ des études caribéennes dans les années 1950. Giselle Avilés-Maldonado a récolté le témoignage de Mintz ainsi que celui de deux Portoricains tous interrogés à propos de la recherche à Porto Rico entre les années 1940 et 1960 (Avilés-Maldonado, 2016). Cette mise en perspective montre que la perception des politiques de recherche et de leurs effets est marquée par le rapport que les acteurs entretiennent avec le territoire. Elle fait apparaître les tensions territoriales intérieur/extérieur dans la construction de la Caraïbe. Mintz reconnaît également les biais alors induits par le cadre étatsunien comme la tendance à minorer la place de la souveraineté et les tensions avec les Etats-Unis. La question interne/externe s'est complexifiée de façon contemporaine, avec la forte présence de chercheurs aux Etats-Unis issus des diasporas caribéennes, parfois installés depuis plusieurs générations et pour lesquels la Caraïbe est un territoire hérité, non vécu et dans lequel ils n'envisagent pas de s'installer. La condition « noire » étatsunienne des locuteurs, qui rejoint la généalogie des Black studies, façonne des perspectives qui s'adaptent difficilement aux tensions socio-ethniques caribéennes. Les travaux des diasporas caribéennes semblent souvent davantage contribuer à la redéfinition et à la reconnaissance de leur identité dans leur propre espace national que s'intéresser à la région Caraïbe et à ses enjeux.

Le cloisonnement des champs et leurs généalogies influent également sur les perspectives. Les études caribéennes rattachées au champs des études africaines et afroaméricaines se concentrent surtout sur la Caraïbe anglophone et intègrent rarement Cuba, l'île la plus peuplée de la Caraïbe. Cuba, associée aux études de l'Amérique latine, se trouve fréquemment coupée du reste de la Caraïbe. Les relations régionales comme l'importance des traces contemporaines complexes des racialisations de la société cubaine, et leur impact sur les populations afrodescendantes en situation de minorité sont alors peu étudiées.

Grande-Bretagne

Les études en Grande Bretagne se sont principalement articulées autour de l'histoire coloniale, jusqu'à l'arrivée des premières immigrations importantes de la Caraïbe (génération Windrush). Le passage d'intellectuels caribéens, à l'instar de CLR James, intellectuel et activiste originaire de Trinidad et Tobago, arrivé avant les vagues massives, influe probablement sur la généalogie des études caribéennes. L'émergence des *Caribbean studies* en Grande Bretagne, peut être associée aux *Cultural Studies* apparues dans les années 50. L'empreinte du marxisme, qui influençait de nombreux intellectuels caribéens, l'analyse des relations entre pouvoir et savoir, la recherche de la capacité d'action des sujets, constituaient des cadres propices à l'émergence d'une recherche caribéenne. L'ouverture dans les années 60 de la Birmingham School et la présence de Stuart Hall, né en Jamaïque confèrera une certaine caribéanité aux *cultural studies*. Les études caribéennes britanniques, implantées depuis les années 1980, s'intéressent davantage aux diasporas, migrations, mouvements et minorités qu'au territoire qui constitue le référent. Le sujet est éminemment important puisqu'il y a davantage de caribéens à l'extérieur que dans la Caraïbe. Les énonciations qui se réfèrent au territoire en s'éloignant de l'espace physique de référence et des populations qui l'habitent influent sur ses définitions. Les *cultural studies* entretiennent d'intenses connexions avec les recherches étatsuniennes d'autres mouvements qui donnent lieux à des prolongements tels que les *postcolonial studies* et les *globalization studies* qui touchent aujourd'hui une part importante de la recherche à travers le monde anglophone et semblent passer d'une marge à un discours hégémonique en SHS. Les recherches anglo-saxonnes ont décloisonné dès les années 1960 les approches disciplinaires favorisant des transversalités internationales, du fait des circulations privilégiées par l'anglais. Ces circulations qui favorisent les mobilités humaines, l'expression de chercheurs qui ne sont pas nécessairement natifs des espaces d'énonciation et l'élargissement des perspectives de carrière ont cependant une densité bien plus forte avec certains axes qui correspondent clairement aux anciennes colonies britanniques.

Les études caribéennes francophones et la spécificité française

Le cas de la recherche en France hexagonale est très spécifique et impacte les études francophones. Les études caribéennes ne constituent pas un champ de recherche reconnu comme tel. La recherche universitaire s'est structurée autour des disciplines, instaurant des lignes de partage très fortes, chacun créant des instances, des modalités de reconnaissance et d'évaluation qui limitaient les possibilités de connexions. L'histoire coloniale et les productions

dans ce cadre constituent une certaine généalogie dont l'énonciation de la Caraïbe est cependant absente. L'étude des territoires français de la Caraïbe se trouve disséminée avec les autres territoires coloniaux. Les intellectuels Antillais ont influé sur les évolutions du discours universitaire, mais l'absence d'intégration à des objets scientifiques reconnus tels que les « diasporas », ou les « migrations », du fait que les Antillais ne sont pas officiellement « étrangers » a marginalisé de nombreuses études. Les recherches sur les Antilles françaises, ont également été relativement isolées du contexte caribéen. Les travaux majeurs anglophones n'ont longtemps pas pénétré la recherche. Roger Bastide, en ouvrant la question des Amériques noires avec un ouvrage de référence (Bastide, 1967) n'a pas suscité l'émergence d'un champ. Jusqu'à la fin du XXe siècle, les problématiques caribéennes sont disséminées dans des travaux de recherche spécifiques et n'ont pas de visibilité académique. Le contexte universitaire de la fin du XXe siècle, parcouru dans le premier chapitre, constitue pourtant un terrain favorable à l'essor des études caribéennes. Les *Cultural Studies*, *Postcolonial studies* (...) ont largement puisé dans cet outillage intellectuel français. Foucault, Bourdieu et Derrida sont d'ailleurs les chercheurs les plus cités au monde⁴⁹. Le Centre universitaire Antilles-Guyane, implanté au début des années 1970 dans des territoires français de la Caraïbe⁵⁰, a joué un rôle de marge active, de même que les chercheurs antillais plus nombreux en France hexagonale. Le développement d'activités de recherche liées à la francophonie constitue aussi un espace favorable à la légitimité de certaines questions.

Au XXIe siècle, la Caraïbe rencontre un intérêt croissant qui apparaît dans des axes de recherche, des programmes transversaux à plusieurs universités, des numéros thématiques de revues. On y retrouve des chercheurs de toutes les disciplines. Pour autant, aucun laboratoire, en France hexagonale ne comporte le terme dans son intitulé en 2016. La Caraïbe n'est pas encore un champ de recherche totalement institué comme le montre son absence dans les classifications du CNRS par aires géographiques ou sujets. Les chercheurs doivent parfois émigrer pour trouver un poste, comme l'ont révélé des conversations avec des chercheurs français en poste dans d'autres pays au congrès de la *Caribbean Studies Association* en 2016. Les tensions ou résistances aux sujets caribéens ont aussi été dévoilées, de façon allusive par les chercheurs originaires des Antilles françaises exerçant ou ayant exercé en France hexagonale. Méconnaissance du sujet et des cadres d'analyse, tendance à minorer les

⁴⁹ "Most cited authors of books in the humanities", 2007, *Times Higher Education*, 26 mars 2009, <https://www.timeshighereducation.com/news/most-cited-authors-of-books-in-the-humanities-2007/405956.article>

⁵⁰ Le Centre universitaire Antilles-Guyane préfigure la création de l'Université des Antilles et de la Guyane, université de plein exercice qui ne verra le jour qu'au début des années 1980.

questions, voire approches colonialistes sont quelques-unes des remarques récurrentes notées. Le fait que les critiques ne soient pas formulées dans la sphère publique marque la fragilité de la légitimité du champ et la crainte d'une disqualification accrue par l'appartenance au territoire. La difficulté de circulation des textes et la faiblesse de traductions de la littérature caribéenne hispanophone, anglophone ou néerlandophone fait aussi preuve de la difficulté de pénétration des études caribéennes dans l'espace francophone. A l'instar de la présentation de la journée d'étude « Etudier la Caraïbe aujourd'hui »⁵¹, on peut considérer qu'il s'agit d'un champ émergent. La partie consacrée à la Caraïbe du *Livre blanc : les études sur les Amériques en France* (GIS Institut des Amériques, 2016) publié par L'institut des Amériques, première tentative de cartographie des chercheurs et laboratoires qui travaillent sur la Caraïbe en France concourra très certainement à améliorer la visibilité des études caribéennes.

Etudes caribéennes hispanophones

L'Espagne n'énonce quasiment pas la Caraïbe sans l'Amérique latine, largement prédominante dans les recherches. Les recherches sur la Caraïbe sont disséminées. Le seul centre de recherche dédié à la Caraïbe semble situé aux Canaries. Rattaché au groupe des Régions Ultrapériphériques (RUP) de l'Europe, les îles Canaries, sont situées au large de l'Afrique, sur une route de navigation qui les a liées à la colonisation de l'Amérique. L'auteur caribéen Antonio Benítez Rojo les imagine d'ailleurs comme faisant partie du *New Atlantis*⁵², extension de la Grande Caraïbe associant ceux qui partagent une histoire et des enjeux contemporains. L'Amérique latine dispose de nombreux centres de recherche qui étudient l'Amérique latine et la Caraïbe. En dehors d'exemples marginaux, les recherches plus spécifiquement dédiées à la Caraïbe se situent dans les universités des pays bordés par la mer des Caraïbes, très actives en la matière. Cependant, la Caraïbe perçue par les pays hispanophones continentaux se limite généralement à la Caraïbe centraméricaine (peu étudiée comme Caraïbe par les aires anglophones et francophones) et aux îles hispanophones, faisant apparaître des cloisonnements manifestes et des circulations limitées. Les colloques sont fréquemment uniquement en espagnol, avec des intervenants exclusivement ou quasi exclusivement en

⁵¹ CECILLE [laboratoire], *Etudier la Caraïbe aujourd'hui* [présentation des journées d'études], Lille, avril 2015, consulté le 10 septembre 2016 <https://www.univ-lille3.fr/recherche/actualites/agenda-de-la-recherche/?id=1087>

⁵² Antonio Benitez Rojo, *The New Atlantis : The Ultimate Caribbean Archipelago*, s.d. [texte original écrit au début du XXIe siècle, traduit par J. E. Maraniss], p. 214-224.

exercice en Amérique latine à l'image du *IV Congreso Internacional de Estudios Caribeños*⁵³. L'importance de l'activité de certains territoires dans la Caraïbe continentale laisse pourtant apparaître une volonté de développer les connexions régionales, autour de thématiques et d'enjeux de société qui rencontrent des points de jonction évidents avec le reste de la Caraïbe insulaire.

Le Canada : un espace de jonction atypique

Les études caribéennes se sont structurées au Canada après les vagues migratoires des années 50-60. Du côté de l'anthropologie, Jean Benoist, spécialiste des Antilles françaises et des sociétés créoles, apparaît comme un personnage connecteur. Il a travaillé au Canada, en France (Aix-en-Provence) et a longtemps séjourné aux Antilles. La revue *the Canadian Journal of Latin American and Caribbean Studies*, créée dès 1976 montre la vivacité du champ. L'essor des études caribéennes est aussi lié au succès d'auteurs caribéens et des diasporas nées au Canada pour lesquels la caribéanité occupe une place renouvelée. L'enjeu du modèle multiculturel canadien n'est pas non plus sans influencer sur l'étude de la Caraïbe et de ses diasporas. La coexistence du français et de l'anglais met en scène tant la partition que les connexions. La partie anglophone privilégie l'étude de la Caraïbe anglophone, la partie francophone, celle de la Caraïbe francophone. L'installation des diasporas favorise ces recoupements linguistiques. Cependant, le Canada constitue un espace privilégié de jonctions, du fait de la coexistence des langues et cultures, de l'histoire complexe, de la situation géographique et de la diversité des migrations qui favorisent les passerelles entre les flux.

Etudes caribéennes dans d'autres territoires

Les Pays-Bas entretiennent toujours des relations privilégiées avec leurs anciennes colonies caribéennes. L'Université de Leiden, outre le développement de quelques spécialités mondiales comme l'archéologie, énonce des études caribéennes. De nombreux spécialistes de la Caraïbe sont également disséminés à travers le monde, isolés ou formant de petits groupes de recherche, en Allemagne, au Japon ou en Australie. Leurs trajectoires disciplinaires et personnelles ont souvent provoqué cet intérêt caribéen.

⁵³ *IV Congreso Internacional de Estudios Caribeños*, 7_9 décembre 2016, page d'annonce de l'événement : <http://www.acolec.org/verNoticia.php?id=9>

Les études caribéennes depuis la Caraïbe insulaire

Il est assez difficile de présenter les études caribéennes depuis la Caraïbe insulaire pour plusieurs raisons. La première est due au double sens de l'énonciation : Caraïbe peut être rapporté à l'objet comme à la situation. La deuxième est relative à la profusion d'universités de niveaux très hétérogènes⁵⁴ dans les Grandes Antilles. Porto Rico compte 25 universités (dont quatre, parmi les plus récentes portent d'ailleurs le terme « caribe » dans leur intitulé), la République dominicaine une quarantaine, tandis qu'en Haïti il y en aurait plusieurs centaines. La troisième est que les aires linguistiques et géopolitiques extérieurement citées conditionnent la structuration universitaire dans la Caraïbe, dessinent des perspectives de carrière, de mobilité, de reconnaissance internationale, même pour les Etats indépendants. Cependant, les territoires indépendants ont reconstruit une culture davantage ancrée dans la Caraïbe dans leurs programmes scolaires alors que pour les territoires dépendants, la culture scolaire reste conditionnée par le territoire de rattachement. La perception des flux internationaux depuis la Caraïbe diverge selon l'histoire propre à chaque territoire. Les opportunités de carrière entrent parfois en tension avec des concurrences territoriales issues de l'histoire des dominations et occupations territoriales. Cuba ou Haïti peuvent exprimer des craintes de domination face à la recherche des Etats-Unis, avec laquelle les chercheurs Jamaïcains entretiennent des connivences historiques. Le « Black nationalism » et la figure de Marcus Garvey, symbolisent un patrimoine partagé entre les Etats-Unis et la Jamaïque qui contribue à favoriser des références communes. Le rayonnement incontestable de cette histoire dans la Caraïbe n'y a pas la même densité dans les territoires non anglophones ou l'histoire de la domination politique américaine dans la région constitue une référence active.

L'analyse de la place de l'énonciation caribéenne depuis la Caraïbe insulaire s'est focalisée sur l'exploration de quelques universités qui disposent de plusieurs facultés, dont les lettres, arts, sciences humaines et sociales, offrent des masters et doctorats et sont implantées depuis de nombreuses années. Il s'agit des universités suivantes : Université des Antilles (Antilles françaises : Martinique, Guadeloupe), University of West Indies (territoires indépendants des Antilles anglophones : Jamaïque, Trinidad et Tobago, Barbade), Universidad de la Habana (Cuba), Université d'Etat d'Haïti, Université Quisqueya (Haïti), Université Notre Dame (Haïti), Universidad de Puerto Rico (Porto Rico), Pontificia Universidad Católica Madre y Maestra (République dominicaine), Universidad Autónoma de Santo Domingo (République dominicaine),

⁵⁴ De nombreuses petites universités existent dans la Caraïbe, à l'image des « college » qui vont jusqu'au premier cycle et des « community college » étatsuniens qui proposent principalement des cursus destinées à former des techniciens.

Universidad Nacional Pedro Henríquez Ureña (République dominicaine), Universidad Acción Pro-Educación y Cultura (République dominicaine).

La recherche sur la Caraïbe depuis ses universités semble très active. Caraïbe, Antilles sont des termes fréquemment énoncés dans le nom : d'universités, de centres de recherches, d'axes de recherche, d'événements scientifiques, de sujets de Master et Doctorat, de titre de publications... Les termes Caraïbe ou Antilles, perçus comme attractifs et contribuant au rayonnement d'une institution, peuvent parfois relever d'un usage marketing, mais ce phénomène concerne davantage les formations professionnelles que la recherche. L'énonciation de la Caraïbe dans le monde académique correspond à une volonté qui procède de diverses motivations. Les deux universités, parmi celles listées, qui font référence aux Antilles dans leur nom sont implantées sur au moins deux territoires, qui favorisent les déplacements et échanges malgré les concurrences territoriales internes. Le nom commun doit alors dépasser chaque territoire pour répondre aux enjeux institutionnels. L'énonciation révèle souvent une volonté explicite d'améliorer la prise en compte régionale dans les travaux de recherche. La tentative, pour chacun de ne pas se limiter aux flux de circulations majeurs des grandes puissances naît des limites constatées des cadres épistémologiques pour l'analyse des problématiques régionales. On peut en effet considérer qu'il n'y a que peu d'intérêt de carrière sous-jacent, tant les possibilités pour un chercheur Cubain d'être recruté à l'Université des Antilles, ou pour un chercheur Martiniquais d'être recruté à l'Université des West Indies en Jamaïque sont encore quasiment nulles. La légitimité sociale des universités dans leur territoire semble un facteur important du fait des financements et des territorialités des chercheurs. Le contexte régional et les comparatismes apportent un éclairage à la situation de chacun. Cette forme de coopération touche des domaines bien plus vastes que les LASHS et s'inscrit autour de problématiques territoriales (agriculture, tourisme, environnement, transport, risques naturels, création...). Au-delà des déplacements et échanges sporadiques et des quelques accords institutionnels, les associations constituent un espace de rencontre actif. La création d'associations caribéennes liées à la recherche décloisonnant les séparations linguistiques a été initiée dès années 1960-1970, avec par exemple L'IACA (International Association for Caribbean Archaeology) créée en 1962 ou l'UNICA (Association des universités et centre de recherche de la Caraïbe) créée en 1967. Cette dynamique est depuis constante. Les associations réunissant des chercheurs sont nombreuses et actives dans différents secteurs. Elles comprennent souvent quelques centaines de membres dont une part importante réside dans la Caraïbe. Elles font très fréquemment une large place au multilinguisme. Nombre d'entre elles disposent d'un congrès annuel, de prix, parfois de revues ou de bulletins

d'information, souvent cependant mal diffusés et peu visibles. L'Association des Historiens de la Caraïbe (ACH)⁵⁵, entièrement trilingue, a été créée en 1969 à l'initiative de Jacques Adélaïde-Merlande (Guadeloupe). Les échanges ont contribué à la définition de grandes périodes qui ont structuré l'histoire de la région Caraïbe, jusqu'alors étudiée selon les découpages européens inadéquats. Dans un tout autre registre, la *Caribbean Food Crops Society*, créée dès 1963, rassemble des chercheurs et professionnels autour des questions liées à la production alimentaire (agriculture, élevage, transformation, distribution...). Son objectif annoncé est centré sur la population de la Caraïbe et l'amélioration de ses conditions de vie :

“The objectives of the Society are to advance and foster Caribbean food production, processing and distribution in all aspects, so as to help improve the quality of life for the people of the Caribbean.”⁵⁶.

Le multilinguisme n'apparaît pas sur le site web, intégralement en anglais, mais la diversité des langues d'expression lors de l'événement annuel en est une manifestation.

Les associations articulées autour de la recherche montrent très clairement le décloisonnement à l'œuvre et des formes actives de construction de la Caraïbe. Connaissant les concurrences territoriales actives et les craintes de domination, elles développent une attitude qui veille à la prise en compte de chaque territoire et des préoccupations sociales. Elles alternent les lieux de rencontres, les présidents et les territoires qu'ils représentent, et intègrent des acteurs sociaux. Nombreuses de ces associations s'inscrivent, de façon non énoncée, mais effective dans une dynamique de patrimonialisation originale sur lesquels nous reviendrons à la fin du chapitre, avec l'exemple du réseau TRAMIL, autour de l'usage populaire des plantes médicinales. Elles offrent aux pratiques sociales une légitimité inédite en ne les considérant pas simplement comme objet de recherche, mais comme élément en interaction profonde avec le développement de la recherche.

Les conversations informelles avec des membres de l'ACH, de la CFCS et de TRAMIL ont montré que les acteurs sont attentifs à la connaissance mutuelle, au développement des relations humaines interpersonnelles, autant qu'aux aspects transversaux, éléments qui ont très probablement contribué à leur longévité. Les rituels sont souvent importants : soirées inaugurales, discours, hommages aux personnes décédées, honneurs aux anciens présidents, remises de prix... Les associations ne sont pas repliées sur une identité caribéenne exclusive et

⁵⁵ *Association of Caribbean Historians = Association des Historiens de la Caraïbe = Asociación de Historiadores del Caribe* [site internet]. Consulté le 14/09/2016 : <http://www.associationofcaribbeanhistorians.org/>

⁵⁶ *Caribbean Food Crops Society* [site internet]. Consulté le 14/09/2016 : <http://cfcs.eea.uprm.edu/>

accueillent des chercheurs extérieurs. Les territoires vécus et horizons de vie constituent leur point d'ancrage essentiel au déploiement de connexions multiples.

En dépit des disparités linguistiques, du coût exorbitant des déplacements et de leur complexité, des moyens souvent modestes des universités, et des faibles perspectives de mobilités, de nombreux chercheurs se déplacent en dehors de leurs sphères linguistiques et politiques manifestant une volonté de contribuer à la construction effective du territoire autour d'enjeux intellectuels, culturels et sociaux.

Circulations, difficultés et tensions : méconnaissance du « monde » de l'autre ?

Les difficultés de circulation et les tensions autour des études caribéennes dans le monde procèdent de deux ordres. Le premier, relativement global, tient à l'autonomie des flux et au fait que chacun dispose d'une culture académique, d'un « background » que l'autre ne connaît pas ou peut et qui rend l'intercompréhension difficile. Le deuxième, perçu depuis la Caraïbe est lié à l'écart entre les significations assignées au territoire, et les territorialités qui les animent, selon que le centre relève davantage de l'imaginaire de la Caraïbe pour ceux qui n'y résident pas, ou davantage de l'espace social vécu et de ses problématiques pour ceux qui y résident et/ou y associent leur devenir.

La méconnaissance des cultures académiques va de pair avec d'importantes difficultés de communication qui sont loin d'être anecdotiques. Les aspects épistémologiques comme terminologiques relèvent de traditions académiques parfois intimement liées à des cultures. La question de la « race » n'est par exemple pas légitime en France du point de vue universitaire. Le terme « race » ou « Noir » ne peut pas être employé pour l'étude de phénomènes sociaux contemporains sans faire l'objet d'une intense justification, à laquelle s'est employée le sociologue et américaniste, Pap Ndiaye dans son ouvrage *La Condition noire : Essai sur une minorité française* (Ndiaye, 2008). Aux Etats-Unis, ces termes dans les travaux de recherche en SHS sont couramment employés. Bien que se référant à une dimension culturelle, sociale, ethnique et culturelle complexe, ils ne sont pas nécessairement explicités sans que cela soit disqualifiant. Le langage courant de la société ainsi que les usages statistiques ont institué ces référents. Il y a bien d'autres exemples où les termes privilégiés s'inscrivent dans des traditions intellectuelles profondément divergentes. *Postcolonial* dans les aires anglophones réfère à tout un courant de pensée, d'auteurs, alors que pendant longtemps post-colonial en France ne faisait référence qu'à une chronologie, un sens littéral. Les chercheurs d'Amérique latine ont travaillé sur le « decolonial » qui n'a pas massivement traversé les frontières linguistiques et culturelles académiques. Dans un autre registre, le terme « folklore » au XXI^e siècle est plutôt

dépréciatif pour les mondes francophones. Il renvoie à des traditions artificiellement conservées, liées à des stéréotypes. Il n'y a d'ailleurs pas d'universitaires ou de revues « folkloristes ». En anglais, le terme folklore, très usité, se réfère à l'étude des cultures populaires, des traditions orales, des savoirs-faire. Ainsi, à propos de la Caraïbe, les contes, proverbes, musiques (...) relèveront de l'ordre du folklore pour les anglophones et des « traditions » ou « cultures populaires » (...) pour les francophones. Même lorsque les intitulés équivalents sont institutionnalisés, comme pour le cas du patrimoine culturel immatériel, les divergences conceptuelles alors masquées restent actives. Tous ces éléments ont un impact sur les connexions et circulations dès l'étape de la recherche documentaire et des termes qui peuvent être saisis par des chercheurs. Comprendre l'usage des termes ne relève pas d'une simple question de traduction, voire pointe les limites des traductions. Le décloisonnement requiert un changement de posture. Le locuteur doit faire un effort particulier pour que ses travaux puissent être compris par d'autres aires qui n'ont pas construit les mêmes paradigmes, n'ont pas le même socle de références, ni les mêmes critères de qualification/disqualification du discours universitaire. Il doit faire preuve d'une intense réflexivité, prendre conscience de tout ce qui est naturalisé dans son aire et ne constitue pas une norme dans une autre aire avec laquelle il entame un dialogue. La difficulté de l'exercice est probablement à l'aune de la fécondité des traverses qu'il peut faire naître.

Au-delà des difficultés de communication évoquées, la confrontation de différentes territorialités qui conditionnent les perceptions de la Caraïbe semble occasionner des tensions, surtout exprimées par les acteurs qui se situent dans la Caraïbe. Ces derniers pointent des décalages entre les cadres ou les analyses et interprétations et leur perception du réel social. Certaines attitudes ou certains propos reflètent le sentiment d'être disqualifié de l'étude de son propre territoire. Ces tensions semblent plus actives lorsque les chercheurs ressentent leur espace comme un espace « dominé ». Les observations menées au congrès de *L'Association of Caribbean Studies* (ACS) qui s'est tenu en 2016 à Port-au-Prince (Haïti) éclairent ce propos. L'ACS, association qui compte le nombre le plus important de chercheurs (environ 1 000) a été fondée en 1974 par l'Université des West Indies (UWI). Bien que l'UWI soit très active, l'association est très majoritairement constituée et représentée par des membres en exercice dans des universités étatsuniennes. Le multilinguisme concerne le site web davantage que les langues représentées au congrès. La prédominance d'une perspective étatsunienne transparaît dans le choix des invités d'honneur, dans le choix des sujets traités, dans la langue privilégiée et dans les allocutions, comme l'illustre l'introduction du discours d'ouverture de la présidente de la CSA en 2016 que l'on retrouve dans le programme de la conférence :

“Like many diasporans returning to Africa or India or travelling to some other locations in the Americas where our myths, histories and memories come together we are often met with the « What took you so long?»⁵⁷ question. The answers to that question in the Haitian context go to the heart of the Caribbean, its multi-layered linguistic, cultural and political unities, that were bequeathed to us by our various forms of enslavement, indenture and colonization.”

Le nous énoncé se réclame de la diaspora, d’une extériorité par rapport au territoire dans lequel se situe le congrès. La Caraïbe et *a fortiori* Haïti, apparaît comme un territoire mythique, fondamental dans les territorialisations individuelles et collectives, mais déconnecté du territoire social vécu. Ce décalage explique pour part les tensions observées exprimées par les chercheurs haïtiens résidants en Haïti. L’absence de prise en compte du français et du créole haïtien ont été les principaux motifs de plainte, avec en toile de fond la corrélation avec une hégémonie étatsunienne déployée sur le territoire haïtien. Lors d’une intervention prévue en français et reprogrammée en anglais face à l’absence de traduction, une auditrice se levait et protestait ainsi : “On est quand même en Haïti ici non... Parce qu’on ne dirait vraiment pas... Déjà qu’il n’y a rien en français...”. La suite de l’observation a montré que la plaignante parlait couramment anglais. La langue symbolise alors le sentiment d’incapacité d’expression des Haïtiens dans leur propre espace. Deux autres prises de paroles publiques relevant de la même plainte ont été relevées pendant les interventions, l’une en français, l’autre en créole haïtien, tandis que d’autres congressistes haïtiens se plaignaient du manque d’intervenant haïtiens dans les conversations de couloir. L’intervention en français de Sabine Manigat (Université de Quisqueya, Port-au-Prince), dans le panel de clôture (l’un des rares disposant de traductions simultanées) usant de nombreux déictiques, « ici » et rappels au terrain « la situation haïtienne », indiquait subtilement à l’assemblée qu’au-delà du mythe haïtien et de l’importance qu’il occupait dans leur imaginaire diasporique transfrontalier, il y avait une société haïtienne qui vivait en un espace. Ces observations ne doivent cependant pas minorer la diversité des représentations et des interventions proposées (territoires, disciplines...) et la fécondité des transversalités (thématiques, comparatisme...).

Ces tensions et décalages montrent l’écart entre les perceptions divergeantes de la Caraïbe et surtout la faible représentation du territoire vécu susceptible de favoriser des déséquilibres. Le

⁵⁷ Carole Boyce Davies, “President’s statement”, in *CSA-Haïti 2016:41st Caribbean studies association conference* [conference program booklet], 2016. Consulté le 10/07/2016 : http://www.caribbeanstudiesassociation.org/docs/2016_CSA_Conference_Program_Booklet_PRINT.pdf

questionnement du rôle des différentes territorialités dans la construction des perspectives invite chacun à une conscience réflexive sur ses appartenances multiples et leurs représentations en des espaces différents. Il constitue également la condition *sine qua non* d'une conversation universitaire, fondée sur le respect des diversités de situation, leurs représentations équitables, point de départ de la réhabilitation des articulations sociales effectives de ces diversités.

Conclusion

Cette brève analyse permet d'entrevoir de premières pistes de réponse à la question comment la Caraïbe existe-t-elle ? La Caraïbe est donc construite par la recherche universitaire selon des flux communicationnels, façonnées par les enjeux des territoires qui les énoncent, par les paradigmes scientifiques légitimés dans des aires d'influence, par les situations des chercheurs l'audience et les légitimités qu'ils envisagent. La recherche depuis la Caraïbe quant à elle se trouve prise dans ces flux, mais s'appuie également sur la préoccupation sociale dont les motifs peuvent être double : légitimité de l'université sur le territoire politique financeur ; implication du destin personnel des chercheurs dans le territoire vécu et/ou imaginé comme espace de devenir auquel les chercheurs souhaitent contribuer.

Chacun de ces flux légitime une Caraïbe encore peu mise en dialogue avec celles définies par les autres flux. Les volontés de décloisonnement et de développement d'approches transversales à l'œuvre, se confrontent à de nombreuses difficultés. D'une part, à l'outillage intellectuel et terminologique est étroitement associée l'historicité des recherches, de leurs champs privilégiés et des sens forgés, d'autre part, les perspectives se distinguent en fonction d'enjeux situés ; selon que la Caraïbe est objet de recherche et territoire vécu ou selon que l'objet de recherche a à voir avec la revendication caribéenne en d'autres espaces politiques (diasporas), et donc selon des contextes et enjeux spécifiques qui les habitent. Ces éléments peuvent générer des tensions complexes entre des représentations idéelles utopiques et des espaces sociaux tels que perçus par des chercheurs qui les habitent physiquement, politiquement et socialement.

Les transversalités universitaires présentent cependant une occasion inédite d'interroger des éléments sédimentés par les différentes aires culturelles et linguistiques, et favorisent un déplacement intellectuel fécond. Cette dynamique de décloisonnement est stimulée par l'intérêt intellectuel, le surgissement permanent des connivences, et, depuis la Caraïbe, par un imaginaire de l'espace commun qui peut avoir une incidence concrète sur l'espace social et

apporter un bénéfice aux populations. La mise en partage, le déploiement des communications, depuis des pratiques et des problématiques locales présentent un point d'entrée significatif à cet imaginaire de l'espace commun envisagé comme connexions, articulations ouvertes, mais attentives aux équilibres fragiles. Cet exposé a permis de creuser la question des territorialités caribéennes soulevée par Scott (Scott, 2013 : 7), et d'en relever le caractère central de sa prise en compte pour toute recherche caribéenne qui souhaiterait s'engager dans des dynamiques articulatoires.

2.1.3. La Caraïbe : construction politique multiscalaire

La Caraïbe n'est pas, en ce début de XXI^e siècle, un territoire politique, dans le sens où il n'existe pas une organisation, des lois et institutions qui régissent l'ensemble de la région. Cependant, l'énonciation politique contribue à l'existence de la Caraïbe d'un point de vue discursif comme elle peut impacter les représentations et les réalités sociales des populations. Il s'agira de présenter schématiquement la diversité des situations politiques puis d'envisager les volontés de construction de la Caraïbe, ce sur quoi elles s'appuient et ce qu'elles révèlent. Enfin, nous verrons comment les différents flux auxquels les territoires caribéens sont connectés. Cet aperçu permettra de comprendre les flux multidirectionnels qui animent la région d'un point de vue politique et les conditions ou volontés qui les sous-tendent. Une attention particulière sera apportée aux référents sur lesquels s'appuie la construction de la Caraïbe et notamment sur la place du passé dans ces énonciations.

Etant donné qu'il n'existe pas de définition stable de la Caraïbe, ont été intégrés à l'analyse, les territoires que toutes les définitions consultées de la Caraïbe intègrent, les territoires membres (membres associés ou candidats) d'une des organisations caribéennes, les territoires considérés comme faisant partie de la région par le thésaurus international geonames. Le total constitue 44 territoires, point de départ vaste intégrant les espaces qui cumulent ou non plusieurs critères donnant des indications sur la densité de leur caribéanité géopolitique.

La diversité des statuts politiques

Les territoires caribéens connaissent une grande diversité de statuts politiques. Les agences de normalisation rassemblées pour établir la norme internationale ISO 3166 ont conféré un code et un intitulé « pays » à la quasi-totalité des territoires de la Caraïbe, y compris ceux qui ne sont

pas des états ou nations statutairement indépendants. Cette codification -largement utilisée par les services postaux, la normalisation du réseau internet, les aéroports, les catalogues de bibliothèques...- reconnaît les usages et les particularités historiques, politiques et géographiques de ces territoires non-indépendants. Le terme « pays » qui sera utilisé dans cette partie se réfère donc à cet intitulé.

Les 44 territoires insulaires et continentaux ont des statuts extrêmement disparates. En utilisant la typologie geonames⁵⁸, on peut les classer en deux groupes : 24 Etats-nations indépendants (type geonames : PCLI), 20 territoires rattachés à un état-nation et jouissant d'une autonomie plus ou moins forte définis par les codes geonames PCLD et PCLIX. La non-indépendance politique constitue donc une caractéristique particulière de la région. Les pays non indépendants, tous insulaires, sont rattachés de façon plus ou moins forte à un Etat-nation, généralement l'ancienne métropole coloniale ou les Etats-Unis. Au XXIe siècle, la situation de dépendance relève généralement d'un choix démocratique qui ne semble cependant pas refléter un sentiment d'appartenance fort au territoire de rattachement ni effacer l'horizon idéal de la souveraineté. La fréquence des changements de statut est phénomène récurrent pour ces territoires non-indépendants.

Si tous les territoires du continent américain sont d'anciennes colonies européennes, les territoires de la Caraïbe insulaire ont la particularité d'avoir changé de domination à plusieurs reprises au cours de leur histoire. Les pays indépendants de la Caraïbe ont accédé à l'indépendance à des périodes différentes. Haïti fut la première république indépendante de la Caraïbe en 1804. Les colonies espagnoles situées sur le continent sont devenues indépendantes dans la première moitié du XIXe siècle. Cuba, à l'aube du XXe siècle. Les anciennes colonies britanniques dans la seconde moitié du XXe siècle.

Les organisations politiques caribéennes

Il existe trois organismes émanant de la Caraïbe qui place le terme Caraïbe dans leur dénomination sans l'associer à d'autres occurrences géographiques : la CARICOM (Caribbean Community), l'OECS (Organisation of Eastern Caribbean States) et l'ACS (Association of Caribbean States). Elles se situent à trois échelles différentes : l'OECS concerne les Petites Antilles, la CARICOM une partie de la Caraïbe insulaire et quelques territoires continentaux, l'ACS la Grande Caraïbe insulaire et continentale.

⁵⁸ Geonames feature codes : <http://www.geonames.org/export/codes.html> (page consultée le 18 août 2016)

Il y a donc bien une énonciation politique de la Caraïbe depuis la Caraïbe, bien qu'il n'y ait pas d'ensemble homogène qui pourrait être considéré comme un bloc. La grande majorité des territoires prend part à ces dynamiques comme le montre le tableau ci-après.

Les territoires indépendants sont tous membres d'au moins une des trois organisations. Les territoires non-indépendants sont généralement membres associés d'au moins une des organisations, à l'exception des territoires étasuniens (Porto Rico et les îles vierges américaines). Cet état de fait reflète une volonté de construction politique de la Caraïbe. La densité des participations aux diverses organisations renseigne sur le caractère proactif de certains territoires. Les plus petits territoires insulaires des anciennes colonies britanniques sont les plus actifs.

Membres des organisations politiques caribéennes

Source : Pajard, données récoltées au 18/08/16, depuis les sites internet des organisations.

Légende	
Y = membre	
N = non membre	
MA = membre associé	
MAD = membre associé, demande en cours	
Territoires qui adhèrent aux trois organisations	
Territoires qui adhèrent à au moins deux organisations	
Territoires qui n'adhèrent à aucune organisation	

Pays	CARICOM	ACS	OECS
Anguilla	MA	n	MA
Antigua and Barbuda	Y	y	Y
Aruba	N	MA	N
Bahamas	Y	y	N
Barbados	Y	y	N
Belize	Y	y	N
Bermuda	MA	n	N
Bonnaire, Saint Eustache et Saba	N	MA	N
British virgin islands	MA	n	MA
Cayman islands	MA	n	N
Colombie	N	y	N
Costa Rica	N	y	N
Cuba	N	y	N
Curaçao	N	MA	N
Dominica	Y	y	Y
Grenada	Y	y	Y
Guadeloupe	N	MA	MAD
Guatemala	N	y	N
Guyana	Y	y	N
Guyane	N	MA	N
Haïti	Y	y	N
Honduras	N	y	N
US Virgin islands	N	n	N
Jamaïca	Y	y	N
Martinique	N	MA	MAD
Mexique	N	y	N
Montserrat	Y	n	Y
Nicaragua	N	y	N
Panama	N	y	N
Puerto Rico	N	n	N
République dominicaine	N	y	N
Saba	N	MA	N
Saint Barthélemy	N	MA	N
Saint-Eustache	N	MA	N
Saint Lucia	Y	y	Y
Saint-Martin	N	MA	N
Salvador	N	y	N
Sint Maarten	N	MA	N
St Kitts and Nevis	Y	y	Y
St Vincent and the Grenadines	Y	y	Y
Suriname	Y	y	N
Trinidad and Tobago	Y	y	N
Turk and Caicos islands	MA	n	N
Venezuela	N	y	N

L'énonciation politique caribéenne émane principalement des anciennes colonies britanniques dès le début des indépendances. Si on peut relever l'existence préalable de confédérations telle que la *British West Indies Federation* (1958-1962) - qui, malgré leurs échecs, ont joué un rôle dans cette histoire politique - il est essentiel de souligner le caractère historique des volontés de créer un ensemble commun depuis la Caraïbe. L'utopie de l'espace commun, si elle s'étend selon un imaginaire différent selon les aires linguistiques ou géographiques et les histoires spécifiques, marque l'histoire intellectuelle de la Caraïbe et s'est souvent trouvée fortement liée à l'idée d'indépendance.

Malgré ces volontés, la construction politique de la Caraïbe reste fragmentaire. Si les projets semblent nombreux, certaines réalisations peuvent paraître partielles ou précaires. La Caraïbe, selon l'énonciation de ces organisations vise à :

- faciliter les échanges économiques communs, à faire contrepoids dans les négociations avec d'autres blocs économiques puissants,
- développer la coopération autour d'enjeux sociétaux communs ou de possibles mutualisations : tourisme, commerce et l'économie, transport, catastrophes naturelles, gouvernance de la mer et de l'océan, énergie durable, développement humain, éducation, jeunesse, TIC pour le développement, services, développement des sports, statistiques, culture...

L'énonciation politique de la Caraïbe semble pourtant osciller entre le travail autour d'enjeux communs et la quête d'une identité commune. Cette dernière doit s'articuler avec le respect des nationalismes forts qui se sentent seuls garants de l'autonomie de leurs territoires respectifs, dans un espace où la crainte des dominations, y compris entre territoires caribéens, est omniprésente. La difficulté de penser un espace commun qui ne soit ni une simple addition de plusieurs espaces, ni un espace de l'identique qui gommerait les différences et particularités au profit d'hégémonies semble freiner la mise en œuvre d'une stratégie commune. La CARICOM présente un point d'observation privilégié de ce point de vue. Elle est la plus ancienne des organisations, créée en 1973 par la Barbade, la Jamaïque, le Guyana et Trinidad et Tobago. La revendication identitaire occupe une place très forte que reflète l'analyse du site internet de l'organisation. La rubrique « Our community » du site internet⁵⁹, positionnée en premier onglet de navigation, propose différentes rubriques, toujours présentées par l'emploi d'un « our » ambigu. Les informations culturelles se réfèrent tantôt aux membres de l'organisation, tantôt à

⁵⁹ Site internet de la CARICOM consulté le 20 août 2016. URL : <http://caricom.org/>.

la Caraïbe comme région, laissant cependant apparaître une vision toujours centrée sur la Caraïbe anglophone. Les références à la Caraïbe hispanophone sont inexistantes. Les références à la Caraïbe francophone et créolophone sont très limitées malgré l'adhésion d'Haïti. La partie littérature élude les auteurs internationalement reconnus et les styles de musiques qui ont une large circulation. Ainsi, la partie dédiée à la musique est articulée autour du reggae et au steel-pan, évacuant les musiques latines pourtant très diffusées et réappropriées dans toute la Caraïbe. Le cricket occupe une place centrale dans la partie sport. La CARICOM identifie la Caraïbe à la symbolique du cricket qui fait écho au quotidien des populations de la Caraïbe anglophone, illustre la capacité collective (en référence à l'équipe des *West Indies*), et tout à la fois rappelle l'importance de l'espace intellectuel -CLR James, l'un des intellectuels pionniers de la Caraïbe anglophone et plus récemment Hilary Beckles, président de l'*University of West Indies* sont tous deux spécialistes du cricket. Cependant, ce référent est totalement inopérant pour la Caraïbe non anglophone.

Dans un tout autre registre, on peut s'étonner de la large place accordée aux sportifs comparativement aux intellectuels et artistes qui ne disposent que de quelques lignes, alors que les exemples de notoriété internationale ne manquent pas. L'article « Visual Arts » associe les peintres et sculpteurs aux « miss », dédiant trois lignes aux premiers contre six aux lauréates des concours de beauté. Performance sportive, beauté et musiques ne sont pas sans interpeler sur des convergences entre, d'une part les fictions de la mondialisation étudiées lors de notre premier chapitre, d'autre part les stéréotypes véhiculés par la colonisation. La relation à l'environnement est étrangement totalement absente de la présentation des Hommes et de leur culture, rappelant les continuités discursives des séparations culture/nature instituées. L'hégémonie des anciennes colonies britanniques est renforcée par le choix d'une seule langue officielle, l'anglais, présentée comme la langue majoritaire de la Caraïbe alors que ce n'est pas le cas en nombre de locuteurs.

Le logo de l'organisation représente deux maillons ouverts d'une chaîne noire. La référence à l'esclavage et à rupture de la situation coloniale est clairement choisie et énoncée sur le site de l'organisation comme symbole identitaire commun. Ce passé occupe donc une place centrale dans l'énonciation caribéenne, même si on peut lire dans ce symbole, de façon moins évidente, une volonté de réactualiser la quête de liberté qui projette dans un devenir commun.

Les ensembles politiques dont font partie les territoires caribéens

Au-delà de l'effort de coopération entre les différentes parties de la Caraïbe que la CARICOM, l'OECS et l'ACS représentent, la géopolitique caribéenne est marquée par une très grande

diversité et multiplicité des ensembles politiques et des aires avec lesquelles ils entrent en relation. Organisations, traités de libre-échange (...) qui concernent des pays caribéens et d'autres zones sont multiples. Les territoires qui font partie de plusieurs ensembles sont largement majoritaires, mais ces ensembles ne sont jamais complètement superposés, de sorte que toute analyse tentant de faire émerger des cohérences systématiques est vaine. Ces flux ont un impact sur la circulation des idées et les modalités, diverses, de constitution des identités collectives. La synthèse proposée se base sur l'analyse des ensembles, organisations, institutions, traités, accords (...) de coopération internationale dont au moins deux territoires sont membres. 33 ensembles ont été relevés. Nous avons tenté de proposer une typologie de ces ensembles susceptibles d'éclairer les relations multidirectionnelles déployées par les territoires de la Caraïbe.

Les ensembles liant des territoires non indépendants à leur métropole : les territoires non indépendants de la Caraïbe sont rassemblés avec d'autres dépendances du même Etat situés en d'autres endroits du monde : l'Outre-mer français ; les *British Overseas Territories* (BOT) ; les *Territories of the United States* (TUS) ; les *Caribbean Netherlands* (CN). Le statut commun à l'intérieur de chaque ensemble peut favoriser des relations entre territoires caribéens, mais également parfois avec d'autres régions du monde. Ils doivent défendre leur visibilité dans l'espace national sur le plan politique, parfois en établissant des alliances. Cette organisation génère également des concurrences pour défendre la part du budget qui sera affectée au territoire, les services qui pourront y être implantés (...), chacun tentant alors de se positionner sur l'échiquier politique national. Ces concurrences peuvent être particulièrement manifestes dans les territoires d'une même zone comme la Martinique et la Guadeloupe où la relation via la « métropole » ne génère pas de stratégie politique commune entre les deux îles. Les seuls services administratifs communs qui subsistent sont régulièrement remis en cause au motif qu'un des territoires serait lésé. La concurrence virulente apparaît dans de nombreux dossiers, largement relayés par les médias locaux : équipement santé, université, port... Elle contraste avec le discours volontariste pour l'intégration régionale caribéenne (demande d'adhésion à l'OECS, membres associés de l'ACS). Aucune démarche n'est entamée pour penser une stratégie régionale commune aux territoires français pourtant essentielle tant pour espérer une meilleure visibilité dans l'espace politique et économique caribéen, que pour affronter les problèmes de société que les îles partagent très largement (chômage des jeunes, violences, drogue, vieillissement de la population, invasion de sargasses, absence de certaines spécialités médicales...). Comme les outre-mer, l'ensemble européen des régions ultrapériphériques (RUP) crée à son tour de nouvelles relations avec des territoires qui découvrent parfois des

proximités et connexions dans leur histoire et leurs situations, comme c'est notamment le cas entre les territoires de la Caraïbe et Madère, les îles Canaries et les Açores, espaces insulaires situés au large de l'Afrique. De nombreux territoires autonomes de la Caraïbe font également partie des Pays et territoires d'outre-mer (PTOM) de l'Europe.

Les ensembles liés aux anciens statuts : nombreux sont les pays indépendants de la Caraïbe qui ont choisi de maintenir une relation avec un ensemble formé par l'ancienne métropole coloniale. Les pays anglophones font partie du *Commonwealth* ou du *Commonwealth realm* et les anciennes possessions néerlandaises ont intégré le *Koninkrijk der Nederlanden*. Le *Commonwealth*, qui associe de nombreux pays de la Caraïbe, privilégie des relations politiques, économiques et culturelles entre pays membres autour de la Grande Bretagne. L'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), si elle n'a pas le même impact, joue un peu le même rôle. Elle ne comprend cependant que deux membres dans la Caraïbe : Haïti et Sainte-Lucie qui n'est pourtant pas francophone. Les territoires français de la Caraïbe non indépendants n'en sont membre que par le biais de la France.

Ces ensembles définissent des polarités importantes autour de la langue. Les prix et catégories littéraires créés ont offert une visibilité importante et une circulation transnationale à de nombreuses littératures qui relèvent des pays membres et de leurs diasporas. Ils essuient cependant de vives critiques, qui y perçoivent le prolongement de la question de l'extériorisation ou de l'exotisme et interrogent les lieux de pouvoir.

Les ensembles qui associent des pays de la Caraïbe à une grande puissance (Etats-Unis, Europe)

Le *US-Caribbean Basin Trade Partnership Act* est un accord unilatéral entre les Etats-Unis et des territoires insulaires de la Caraïbe auxquels s'ajoutent le Suriname, le Guyana et le Bélize (certains pays continentaux ont quitté l'accord). Cet ensemble concerne 17 territoires de la Caraïbe. Il est uniquement commercial et vise à l'exonération de taxes. Il est supposé offrir des avantages aux pays « bénéficiaires », contribuer à leur développement économique et démocratique. Cependant, la lecture du rapport 2010 indique clairement que les Etats-Unis en sont le principal bénéficiaire⁶⁰.

Seize pays de la Caraïbe font partie de la zone ACP (Afrique Caraïbe Pacifique), signataires d'un accord avec l'Union Européenne. La zone ACP favorise des liens entre territoires, et

⁶⁰ United States International Trade Commission, *Caribbean Basin Economic Recovery Act: Impact on U.S. Industries and Consumers and on Beneficiary Countries*, Twentieth Report 2009–10, Investigation No. 332-227, USITC Publication 4271, September 2011. Consultable en ligne : <https://www.usitc.gov/publications/332/pub4271.pdf>

notamment entre la Caraïbe et l'Afrique, car certains appels de fonds encouragent la coopération.

Ces accords avec les grandes puissances sont cependant toujours marqués par la dépendance des pays signataires et par le déséquilibre des relations. S'ils ont pour objectif annoncé de favoriser les pays bénéficiaires, ils permettent, à terme, une pénétration de leur marché intérieur par les grandes puissances, sans que leurs gouvernances ne soient nécessairement aptes à contrôler ou gérer cette libéralisation, comme le soulignent Mathias Busse, Axel Borrmann et Harald Großmann à propos de l'ACP (Busse, Borrmann, Großmann, 2004).

Les ensembles du continent américain : on distingue plusieurs types d'ensembles, parmi lesquels ceux qui incluent les États-Unis et le Canada et constituent surtout des traités de libre-échange commercial comme ALEAC ou ALENA et ceux qui ne les incluent pas. Le nombre d'accords intergouvernementaux et d'alliances économiques et politiques qui incluent de nombreux pays de la Caraïbe peut être interprété comme le signe d'une forte volonté de coopération, émanant davantage des pays continentaux d'Amérique latine. La région Caraïbe y est alors tantôt marginale, tantôt centrale. 36 territoires caribéens/44 sont par exemple membres ou membres associés de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPAL C), l'une des cinq commissions régionales de l'Organisation des Nations Unies ; 25/44 sont membres de la Communauté d'États latino-américains et caraïbes (CELAC). Ces proportions sont très élevées eut égard au fait que certains territoires de par leur statut non indépendant ne peuvent pas être partenaires. SELA, OEI, Petrocaribe, SICA, ALADI, Groupe de Rio, CAN, sont quelques-uns des ensembles qui comportent au moins deux membres de la Caraïbe. Les pays de l'Amérique latine ont acquis tôt leur indépendance et développé de nombreuses coopérations qui ont marqué une histoire intellectuelle à laquelle la Caraïbe est connectée. La chute des principaux régimes dictatoriaux soutenus par les États-Unis a favorisé le renforcement d'une coopération visant à constituer un bloc privilégiant les échanges intérieurs, capable de contribuer à des relations plus équilibrées avec les grandes puissances comme le montre le Marché commun du Sud (Mercosur), 4e bloc économique du monde. On peut cependant se demander si les petits pays de la Caraïbe ne risquent pas, au sein de ces groupes, de se retrouver en position de déséquilibre, s'ils ne constituent pas des alliances.

L'Organisation des états américains (OEA) semble être la seule organisation commune au continent qui ne se limite pas à un traité de libre-échange, mais inclut de nombreux axes de coopération, basés notamment sur le respect de la souveraineté

Autres ensembles : Les territoires de la Caraïbe font également partie d'autres groupes ou catégories qui peuvent être liés à des éléments de leurs conditions. 28 territoires caribéens sur

44 sont ainsi considérés comme *Small developing states* SID ou SIDTS (*Small developing states and member territories*) dont le Belize, le Guyana et le Suriname pourtant situés sur le continent. Cet élément, parmi d'autres fortes connexions historiques, éclaire le fait que ces trois pays se retrouvent quasi systématiquement dans les définitions de la Caraïbe, même lorsque les propos annoncent une Caraïbe insulaire. Les SID sont des territoires considérés comme particulièrement vulnérables du point de vue géographique (susceptibles d'être affectés par des catastrophes naturelles ou par la montée des eaux liée au réchauffement climatique), économique (forte dépendance, coûts élevés de transport) et social, du fait de leur configuration. Ce type d'ensemble favorise des connexions intracaribéennes et extracaribéennes autour de défis partagés. Cependant, la perception des territoires insulaires sous l'unique angle de la vulnérabilité serait, selon Olivier Dehoorne, le produit d'un « référentiel extérieur », « fruit d'une projection continentale inscrite dans une longue suite de dominations », qui ferait « abstraction des dynamiques intrinsèques, des ressources humaines propres à l'île » (Dehoorne, 2014) et gommerait la grande diversité des situations. Il montre que la rareté du foncier peut devenir une richesse, que l'éloignement peut être un atout pour le tourisme, et que les recompositions territoriales après les crises illustrent les capacités d'adaptation des territoires insulaires.

Coopération politique multiscalaire : désenclavement ou rapport de force ?

Les territoires de la Caraïbe sont tous membres de plusieurs ensembles politiques et économiques qui dessinent des flux privilégiés de circulation. On pourrait dire, à l'instar d'Olivier Dehoorne que « le poids historique des relations unilatérales édifiées à l'époque du partage colonial s'estompe » (Dehoorne, 2014), au moins par l'aspect multidirectionnel des relations existantes. Les situations d'isolement politique concernent les territoires étatsuniens et la Guyane française, la plus faiblement intégrée au continent américain du point de vue politique.

En dehors de ces cas, chaque territoire intègre différents ensembles comme autant d'opportunités pour favoriser son développement. Ces ensembles contribuent au désenclavement des petits territoires et à leur intégration à des zones plus vastes, mais cette stratégie maintient chaque territoire dans une posture largement inégalitaire, en l'absence de « bloc » apte à défendre ses intérêts et à protéger des déséquilibres.

La coopération régionale qui émane de la Caraïbe semble faire preuve d'un certain dynamisme et d'une capacité d'adaptation particulière, illustrée par la prise en compte inédite de la question de l'intégration des territoires non indépendants en dépit de la complexité politique que cela implique. Cependant, malgré ces efforts, chaque territoire est encore davantage lié à d'autres

grandes puissances qu'à sa propre région, et selon des relations instaurées par des grandes puissances. Les tensions et concurrences intracaribéennes révèlent souvent les contradictions et paradoxes du discours d'intégration régionale. Les discriminations dont peuvent être victimes les individus issus des migrations internes à la Caraïbe et des territoires moins dotés économiquement ne sont pas saisies par l'espace politique caribéen. L'utopie de la créolisation ou du « out of many, one people » semble s'arrêter politiquement à un mythe fondateur qui, à l'image des fictions instituant européennes, semble avoir des difficultés d'actualisation. Peu de travaux universitaires s'intéressent à ces concurrences comme à ce qui pourrait être qualifié de racisme intracaribéen en dehors de quelques analyses localisées, à l'instar de l'article de Mireille Galano sur l'impunité des propos racistes en Guadeloupe (Galano, 2001). Pourtant, bien que les discours xénophobes liés aux migrations issues de territoires économiquement moins dotés partagent une base internationale, ils établissent également des spécificités caribéennes et s'appuient sur des ingrédients du discours colonial qui mériteraient d'être interrogés.

Conclusion

La Caraïbe est donc l'objet de multiples définitions qui ont à voir avec les territorialités multiples des énonciations, leurs contextes, motivations et intentions qui peuvent s'articuler ou entrer en tension. La construction de la Caraïbe intervient comme une façon de créer des relations au monde qui ne peut jamais être totalement circonscrite car elle est marquée par les circulations et interactions, tant du point de vue géophysique que social et politique. La relation au passé et notamment à l'esclavage et à la résistance intervient autant que les enjeux sociaux contemporains dans les volontés de construire la Caraïbe, mais ces derniers sont toujours différemment situés, parfois en décalage avec le territoire référent. Malgré les efforts, les concurrences internes, autant que le poids de cadres analytiques inadaptés semblent freiner la coopération régionale et l'empêcher de participer pleinement à des relations équilibrées avec les grandes puissances. Les efforts pour construire la Caraïbe et les tensions qui les animent, entre espace commun culturel imaginé depuis les connexions et espace commun imaginé depuis des clôtures et guidé par l'ordre économique trouvent leur généalogie dans des énonciations historiques de la Caraïbe.

2.2. L'ENONCIATION DE LA CARAÏBE EXOGENE OU LA CREATION DU TERRITOIRE-OBJET

Focaliser dans cette première partie sur le questionnement de la construction exogène et dans la suivante sur son opposition dans laquelle prend corps le discours intellectuel caribéen fera apparaître des trajectoires essentielles qui sont intervenues et interviennent encore dans la construction idéale et sociale de la Caraïbe. Cependant, les trajectoires dans lesquelles se constitue la Caraïbe invitent à voir, non pas des oppositions binaires, mais des polarités poreuses interagissantes. L'interlope, les marges, et les interstices permanents qui alimentent la perception de la Caraïbe selon des territorialités complexes et croisées ne sont pas des éléments mineurs. Elles brisent constamment cette binarité. Les circulations se rencontrent, se nourrissent, communiquent en permanence par de multiples chemins, y compris pendant la période esclavagiste et coloniale. Il faut donc lire ces perspectives *a priori* contraires comme une façon de mieux appréhender cet « entre-deux » dans lequel se situe la Caraïbe. De même, le propos n'ayant pas de visée d'exhaustive, il invite, pour chaque question, à des prolongements indispensables.

Au moment où il existe politiquement pour l'Europe, le territoire n'est pas énoncé comme espace vécu ou conçu pour être vécu, dans une relation à d'autres espaces relationnels, mais comme un espace possédé ou qui doit l'être tel un objet matériel auquel on renie toute possible territorialité. L'invention du non-territoire va de pair avec la construction des non-Hommes. Cette situation énonciatrice initiale pose la question de la structuration par le dehors, de la dépossession de ceux qui habitent l'espace et marque profondément les représentations autant que les sociétés de la Caraïbe. On pourrait dire qu'elle concerne l'histoire du continent américain, mais nulle part ailleurs que dans la Caraïbe insulaire, elle ne reviendra au cours de l'histoire politique avec autant de soubresauts chaotiques, faisant passer les espaces habités d'une hégémonie à l'autre parfois plusieurs dizaines de fois comme autant d'objets disputés ou troqués. Ce qui est vrai pour la période coloniale s'est prolongé pour les territoires qui ont conquis le plus tôt leur indépendance comme Haïti, Cuba et la République dominicaine, occupés par les Etats-Unis parfois sur de longues durées ou à plusieurs reprises.

La relation à la territorialité, au passé et à la production du territoire des pays de la Caraïbe au XXI^e siècle conserve des traces du poids de l'extériorisation dans leur relation au monde. Si elles sont plus marquées pour les pays non-indépendants qui restent en grande partie définis par le pays de rattachement, elles sont actives, mais plus masquées pour les pays

indépendants qui ont reconstruit un récit national plus ancré dans leur environnement. A partir de la deuxième moitié du XXe siècle, les grandes vagues de décolonisation s'accompagnent, pour bon nombre de pays de la Caraïbe de l'expansion du tourisme de masse qui devient l'une des plus importantes sources de revenus. Ce tourisme de masse, comme d'autres activités, interroge le prolongement, sous des formes renouvelées de ces dynamiques de dépossession conditionnées par des représentations actives.

Le premier mouvement (trois premières sous-parties) montrera comment, pourquoi et autour de quels référents le processus d'extériorisation se met en place, dès la genèse de l'énonciation de la Caraïbe à propos de l'espace et des Hommes qui l'habitent. Il mettra également au jour les corrélations entre la construction de ce territoire-objet et celle de l'Homme-objet, dont l'esclave constitue le paroxysme. L'association de ces deux constructions rend possible le système esclavagiste. Enfin, le deuxième mouvement (trois dernières sous-parties) s'intéresse plus particulièrement aux modalités qui assurent les continuités ou reproductions sous des formes renouvelées et à leur conséquence, de l'institutionnalisation de l'oubli à travers le temps, aux perceptions exogènes et aux réalités sociales qui semblent difficilement se défaire de cette généalogie.

2.2.1. Genèse des termes Antilles/Caraïbe : entre mer et populations, utopies et domination

Les conditions d'invention du terme Caraïbe dès la fin du XVe siècle renseignent sur des référents auxquels la Caraïbe est étroitement associée, sur les territorialités, les intentions qui les sous-tendent et sur les modalités de « faire savoir » qui les légitiment. Ces éléments influent encore sur les représentations de la Caraïbe, des siècles plus tard, montrant la puissance de recyclage des discours. S'ils éclairent en bien des points l'instabilité des définitions contemporaines de la Caraïbe parcourues dans la première partie, ils montrent surtout ici que la genèse de la construction discursive de la Caraïbe est définie depuis et pour l'extérieur. Ce point de départ fondateur d'une entrée particulière dans les prémices de la modernité, constitue le socle d'un imaginaire du territoire non-territoire, d'emblée défini en décalage avec le réel et qui va fortement conditionner les réalités sociales sur ces fondements décalés.

L'énonciation de l'espace et des Hommes est tout d'abord marquée par l'erreur, car Christophe Colomb, arrivant en Amérique croit être aux Indes. Cette erreur fondatrice est encore présente

à de nombreux titres : on désigne encore comme « Indiens » les peuples autochtones de l'Amérique, de même que les Petites Antilles sont encore nommées en anglais *West Indies*. Les multiples erreurs, se sont ainsi accumulées et parfois sédimentées jusqu'à entretenir un rapport intrinsèque avec la représentation et l'imaginaire qui nourrissent les perceptions de la Caraïbe.

« [...] l'erreur n'a pas laissé décliné son empire sur des lieux où elle l'avait exercé avec tant de succès ; elle a dicté, tour-à-tour, les chapitres dont s'est formée jusqu'à présent l'histoire physique des Antilles, et le plus souvent l'Europe n'a pu voir qu'à travers son prisme, les objets dont la connaissance est nécessaire ou même indispensable aux sciences naturelles et politiques » (Moreau de Jonnès, 1822 : 7-8).

Les colons espagnols, lors des premiers voyages en Amérique, auraient utilisé le terme Caraïbes pour définir le peuple. Par extension, ce nom sera donné à la mer qui entoure les îles dans lesquelles ils vivaient : la mer des Caraïbes.

Le terme Caraïbe qui aurait signifié dans une langue amérindienne « homme fort » va être désémanché et resémanché pour donner naissance au terme cannibale dans les langues latines. La valeur positive de la désignation initiale de soi est remplacée par une valeur négative de la désignation de l'autre, sans que le terme ne soit changé. Les premiers colons érigent sur ces fondements un double mythe du « sauvage », celui du Caraïbe, envahisseur Amérindien⁶¹ cruel et anthropophage, qui s'opposera à l'Arawak, « bon sauvage », innocent autochtone victime des Caraïbes, décrit comme timide, naïf et aisé à asservir par Christophe Colomb. Ces mythes qui ont constitué le socle de nombreuses recherches jusqu'à la fin du XXe siècle sont aujourd'hui largement déconstruits par les archéologues. Nommer, c'est faire exister, définir, s'appropriier le monde et le re-présenter. Nommer un peuple et un espace est une première indication sur les modalités selon lesquelles l'espace est défini⁶² et sur les relations que les Hommes qui l'énoncent entretiennent avec lui. L'établissement de ces mythes a à voir avec la légitimation de l'extermination des Amérindiens et la prise de possession politique de l'espace. Toutes les énonciations de ce qu'est la Caraïbe porteront la marque d'un projet de légitimité à s'appropriier l'espace selon différents modes.

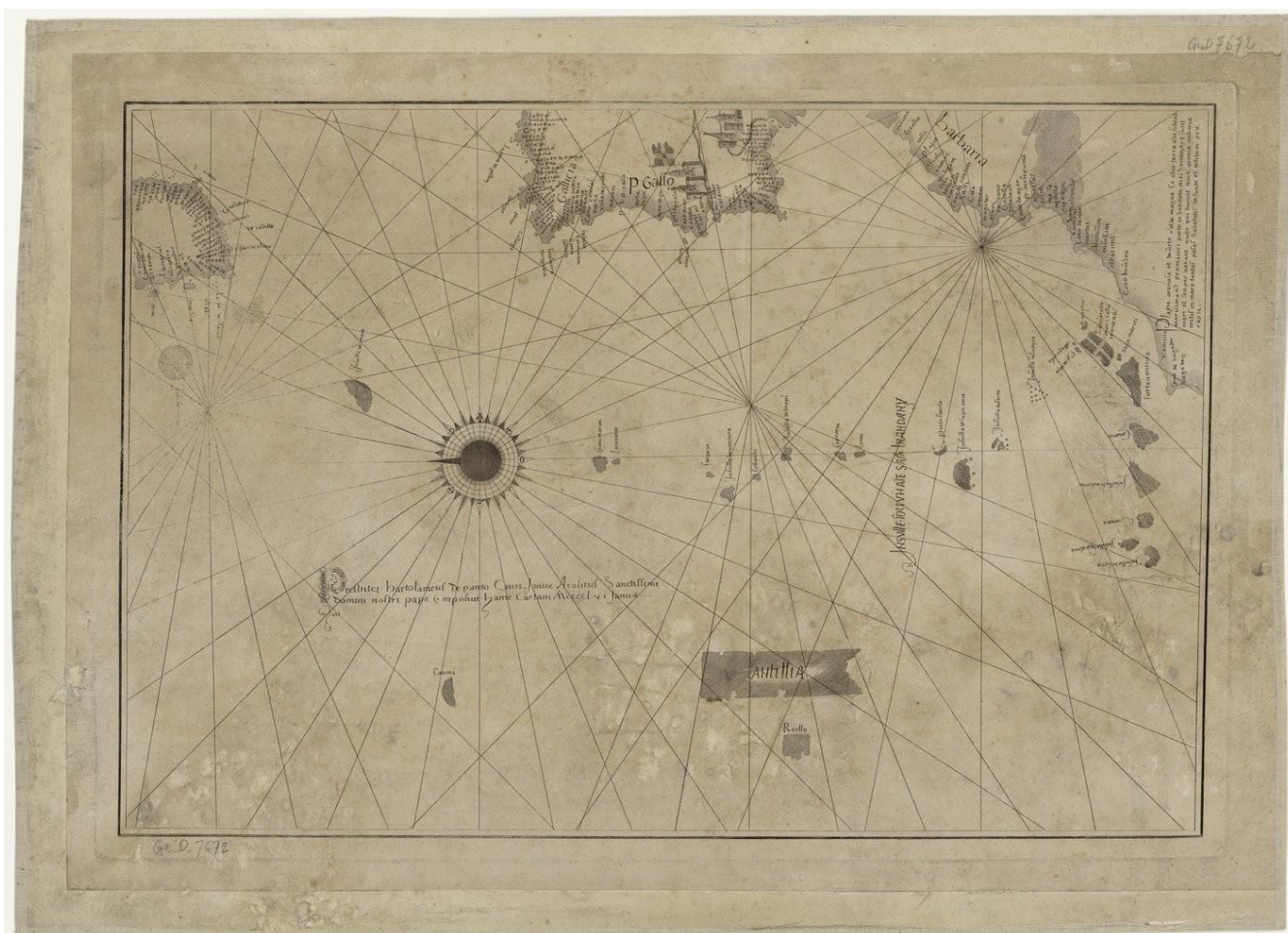
Mer des Caraïbes est synonyme de mer des Antilles qui semble avoir été une dénomination souvent privilégiée jusqu'au XXe siècle. Le terme *Antilia* ou *Antillia* d'où proviendrait Antilles

⁶¹ Nous choisissons le terme *Amérindiens* pour évoquer les Indiens d'Amérique de façon à limiter les ambiguïtés avec les Indiens d'Inde.

⁶² L'association nom du peuple/nom de l'espace est fréquente au regard de l'étymologie de nombreux pays.

semble mentionné sur des cartes bien avant les voyages de Christophe Colomb comme l'illustre la carte ci-après.

Carte de Bartolomeo Pareto, 1455



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Source : [Fac-similé partiel d'une carte portulan représentant la façade est de l'océan Atlantique nord, les Açores, les Canaries et les côtes de l'Irlande, du Portugal et du Maroc] [Document cartographique] / Presbyter Bartholomeus de Pareto civis Janue Acolitus sanctissimi Domini nostri Pape composuit hanc cartam MCCCCLV. I Janua. Reproduction conservée à la Bibliothèque nationale de France :

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb40772005b>

Sur la carte ci-dessus, antérieure au premier voyage de Colomb, le territoire Antillia est représenté par un rectangle, situé à l'ouest des Açores

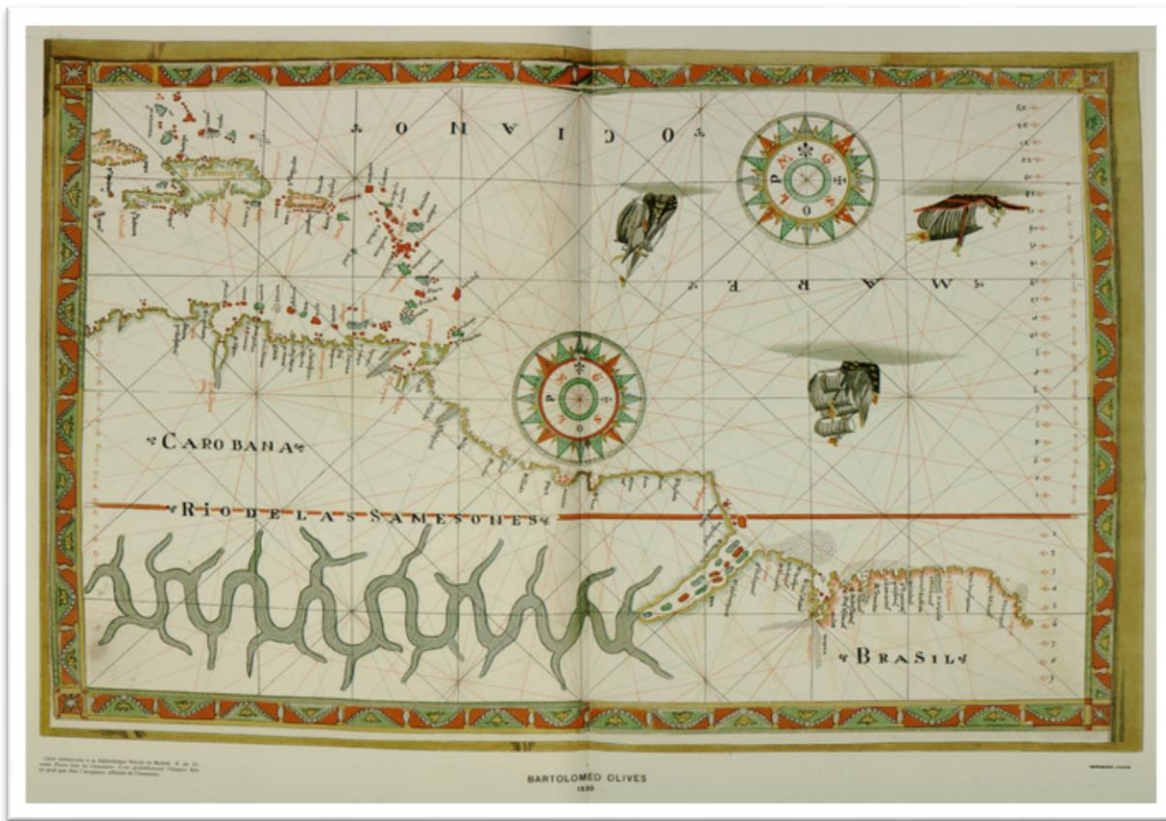
Antillia signifierait *île d'avant* sans que l'on ne sache à quoi cet *avant* pouvait se référer. Le mystère de la présence sur les cartes du terme avant les premiers voyages connus des Européens n'est pas élucidé et a donné lieu au cours du temps à de nombreuses hypothèses. Les cartes ont-elles été modifiées *a posteriori*? Des navigateurs avaient-ils déjà aperçu le

continent américain avant Colomb ? Y aurait-il eu des échanges transocéaniques à la période pré-colombienne ? Il semblerait que le terme ait été parfois privilégié pour une île, parfois utilisé pour un groupe d'îles. Moreau de Jonnés l'associe à un territoire imaginaire, qu'il met en relation avec l'Atlantide de l'antiquité (Moreau de Jonnés, 1822 : 8). L'emploi avant la description du voyage de Colomb fait l'objet de nombreuses légendes qui renforcent l'association du territoire au merveilleux et à l'imaginaire.

La synonymie entre mer des Antilles et mer des Caraïbes favorise les glissements sémantiques entre deux termes qui ont initialement des référents différents, l'un centré sur l'île, l'autre sur le peuple, dont le centre est non pas la mer des Caraïbes, mais le plateau des Guyanes, d'où le peuplement des Petites Antilles avant la colonisation est originaire. Cette carte de la fin du XVI^e siècle illustre cette localisation principale du peuple et/ou à la région avec l'intitulé *Carobana*⁶³, qu'on retrouve au même endroit sous l'intitulé *Caribana* dans d'autres cartes de la même période. La double centralité du terme Caraïbe peuples-mer et sa non superposition originelle, fournit une indication généalogique à l'impossibilité de circonscrire la Caraïbe à des frontières géographiques fixes.

⁶³ Nous n'avons trouvé aucune mention du terme *carobana* dans la production scientifique alors que cette carte atteste de son usage.

Reproduction d'une carte réalisée en 1580 par Bartolomeo Olives.



Source : *Frontières entre le Brésil et la Guyane française. Second mémoire présenté par les Etats-Unis du Brésil au Gouvernement de la Confédération Suisse, arbitre choisi selon les stipulations du traité conclu à Rio-de-Janeiro, le 10 avril 1897 entre le Brésil et la France. Tome VI. Atlas, Paris, A. Lahure, 1888. Disponible en ligne : <http://www.manioc.org/patrimon/HASH3663c37e72ed18dc2e779a>*

Ces référents symboliques et leur enchevêtrement constant donnent de premières pistes pour relever l'importance de l'altérité dans l'énonciation caribéenne, le poids de l'imaginaire et la complexité de la relation Hommes-espaces et de ses représentations. L'ambiguïté de ces termes marque également la bi-valence, Hommes (et culture marquée par la circulation) / espace géographique (plus stable) qui alimentera sans cesse les définitions et usages de la Caraïbe.

2.2.2. De l'intérêt économique des métropoles : l'absence d'en-soi, le territoire-objet

La vision exogène des espaces caribéens comme territoires-objets possessions qui ont pour seule raison d'être l'enrichissement d'un autre territoire crée un ordre symbolique depuis un

cadre politique et économique structurant de façon très forte, en filigrane, le discours et les productions de tous ordres depuis les « découvertes » jusqu'au XIXe siècle. La construction du territoire-objet rend possible la déshumanisation et les crimes qui seront pratiqués dans ces espaces. Le territoire-objet qui ne fait pas territoire peut être extériorisé depuis la métropole et ainsi ne pas être concerné par l'ordre des valeurs morales. Les îles de la Caraïbe, comme leurs habitants, ne sont perçus comme existant que pour être au service de la métropole. L'intérêt porté aux Hommes comme aux espaces est présenté à l'aune de l'intérêt économique pour la métropole, quelles que soient les métropoles coloniales. Les territoires n'en sont donc pas réellement. Les Hommes comme les espaces sont réduits à l'état d'objets, d'outils qui ont pour seule vocation d'être manipulés, exploités. Les expressions reflètent ces constructions. Ainsi, les espagnols déclarent les îles qui ne possèdent pas d'or « islas inutilés ».

« Aucune utilité propre n'est reconnue aux colonies conçues comme des annexes territoriales au service du centre. L'appartenance est donc couplée à cette notion d'infériorité [...]» (Chateau-Degat, Barfleur, 2012 : 69).

On peut parler d'inexistence en propre de ces espaces du point de vue des métropoles coloniales. Les « colonies des Indes occidentales » servent uniquement à écouler des marchandises produites par les métropoles, à fournir des marchandises brutes qui seront transformées dans les métropoles coloniales puis exportées, développant sur l'ensemble de la chaîne les flottes et la navigation (Pollexden, 1697 : 86, cité par Chateau-Degat et Barfleur, opt. cit.). Elles sont conçues comme des espaces vides qui ont une existence artificielle, qui ne trouvent leur justification que dans l'enrichissement de la métropole dont elles doivent faire fructifier les activités. Ce sont des « possessions ». La monnaie des métropoles y est longtemps interdite. Tout est importé pour la production, les Hommes, comme les outils. Le profit de la métropole est au cœur de l'existence de ces colonies, ou se développe une proto-forme du capitalisme :

« [...] la petite île de Barbade (430 km²) est, dans la seconde moitié du XVIIe siècle, le territoire économique le plus hautement capitalisé, générant les taux de profit les plus élevés du monde « connu ». » (Chateau-Degat, Sainton, 2012 : 121-122).

L'Exclusif intégral, régit juridiquement la relation des colonies à leur métropole. Les territoires, puisqu'aucune existence propre ne leur est reconnue, ne peuvent produire pour eux-mêmes ou échanger avec d'autres territoires voisins. La réalité ne se conformera pas rigoureusement à ces systèmes politiques et législatifs ainsi que le montre l'ouvrage dirigé par Jean-Pierre

Sainton (Sainton, 2012) ou celui de Franklin W. Knight (Knight, 2012) qui évoquent à de très nombreuses reprises les pratiques interlopes qui se développent lorsque la navigation est interrompue -notamment lors des multiples guerres qui marquent la Caraïbe entre français et anglais et pendant lesquelles les colonies de la Caraïbe ne peuvent plus compter sur l'approvisionnement de la métropole. Ainsi, si ces colonies sont créées et pensées uniquement pour servir la métropole, d'autres réalités effectives se développent dans une sphère illégitime. Les inscriptions volontaires matérielles (qu'il s'agisse de textes, d'iconographies, de monuments...) s'inscrivent dans cette structure sous-jacente qu'elles alimentent à leur tour. L'expérience de celui qui raconte doit avant tout servir l'intérêt économique de la métropole ainsi que le montrent les écrits politiques :

« The Indians [shall] live in community with the Christians of the islands and go among them, by which means they will help each other to cultivate, settle, and reap the fruit of the island, and extract the gold which may be there, and bring profit to my kingdom and my subjects.» Queen Isabella to Nicolás de Ovando (cité par Knight, 2012 : 19)

Les premiers récits, comme celui de Colomb, s'adressent généralement aux rois ou aux puissants dont leur devenir dépend. Ils ont pour objectif de les convaincre afin d'obtenir les financements nécessaires à la poursuite de leur activité. Les arguments gravitent autour de l'intérêt, du bénéfice direct ou indirect (richesse, domination) que les puissants pourront tirer de ces espaces et des Hommes en d'autres territoires dans lesquels ils se situent. Les modalités de description des Hommes qui résident sur ces terres sont toujours décrites à l'aune de l'exploitation qui peut en être faite.

« Que vos altesses veuillent croire que les terres sont bonnes et fertiles, spécialement celle de cette île Hispaniola. Et qu'elles veuillent croire que cette île et les autres îles proches sont à elles, tout autant que la Castille, et qu'il suffit de s'y établir. Les Indiens n'ont pas d'armes, sont tous nus, n'ont pas le moindre génie pour le combat et sont si peureux qu'à mille, ils n'oseraient pas combattre trois des nôtres. Ils sont donc propres à être commandés et à ce qu'on les fasse travailler, semer et mener tous autres travaux dont on aurait besoin, à ce qu'on leur fasse bâtir des villes, à ce qu'on leur enseigne à aller vêtus et à prendre nos coutumes. » D'après le journal de bord de Christophe Colomb, 16 décembre.

Ce type d'adresse sera une constante de tous les récits de marins, de navigateurs, d'explorateurs qui rencontreront un succès important au cours des siècles : réimpressions multiples, traductions... Ces récits de plus en plus lus vont influencer toute la production

littéraire européenne, y compris les grands classiques. Les ouvrages d'Alexandre-Olivier Exquemelin (Oexmelin ou Exmelin) illustrent bien la circulation dense en Europe et le succès de ces écrits. Ses livres sur les aventuriers, pirates, boucaniers, flibustiers, corsaires ont été publiés au XVII^e siècle en néerlandais, français, allemand, anglais et espagnol peu après leur première publication. Ils ont fait l'objet d'un nombre incalculable de réimpressions, de réédition et d'adaptations du XVII^e siècle à aujourd'hui. Une grande partie de la constitution de l'imaginaire des pirates s'est développée depuis ses écrits desquels il reste particulièrement ardu de démêler la part de témoignage de la part de fiction. Flibuste et piraterie sont également des questions en étroites relation avec la question du territoire-objet puisque les hommes se battent pour les biens physiques des cargaisons autant que pour des territoires. Elles mettent en scène la porosité paradoxale entre l'illégal, l'interlope et le légitime, à l'image du flibustier et pirate Henry Morgan, réputé pour sa férocité, qui, après avoir été emprisonné en Angleterre, sera nommé gouverneur de la Jamaïque et sera le plus riche planteur de l'île.

Ce succès des récits de voyages est à mettre en relation avec l'autonomisation de la figure de l'auteur au XVIII^e siècle et le développement de la lecture et du roman aux XVII-XVIII^e siècles en Europe. Ce genre influencera une grande diversité de productions écrites -selon la fonction ou la position sociale de l'auteur, le genre (scientifique, administratif, romanesque...). On y retrouve systématiquement des descriptions très détaillées (des Hommes, des plantes, des paysages) qui provoquent un effet réaliste, rapportent des éléments qui se veulent factuels tout en usant de considérations morales, de jugements, d'exagérations multiples pour susciter l'intérêt du lecteur. La quête laisse souvent apparaître le courage du narrateur face à un monde plein de dangers sur lequel il exerce malgré tout sa supériorité qui illustre celle de son peuple : usage quasi systématique du « nous » représentant l'homme « civilisé » face aux « eux » ou « ils », les amérindiens « sauvages » puis les « Nègres ». On y trouve de façon très fréquente des passages qui glorifient les peuples colonisateurs et véhiculent l'idée du progrès apporté par les métropoles coloniales faisant apparaître le lien entre histoire individuelle et histoire collective. Les récits de voyage s'articulent généralement sur des valeurs de courage et de conquête et sur les capacités à rapporter des richesses, à transformer des choses en connaissances utiles à la métropole. Hommes comme plantes sont alors perçus dans leur unique utilité pour la construction d'un savoir ethnologique, anthropologique, botanique... Le territoire-objet est celui duquel on doit rapporter, des exploits, des connaissances ou des fantasmes : eden, paradis perdu. L'île est alors soit déserte soit peuplée d'Amérindiens pacifiques prétexte à déplorer la cruauté des dits Caraïbes -ou des espagnols pour les pays

concurrents- les désignés responsables de leur extermination qui légitiment la colonisation et les guerres.

La question du territoire-objet marqué par une vision uniquement utilitaire de son existence par rapport au territoire de rattachement structure encore, au XXI^e siècle les débats concernant les espaces caribéens ou leurs populations, principalement pour les territoires qui ne sont pas indépendants. Nos analyses ont montré qu'elle ressurgit de façon récurrente dans des médias à large audience (presse, télévision, radio), dans les blogs et sur les réseaux sociaux, selon les prétextes que l'actualité ou les débats peuvent provoquer, par exemple au moment de grèves ou avant des élections concernant les évolutions institutionnelles. L'aliénation impacte fortement le discours des acteurs quels que soient leur statut, mais selon des formes et des intensités différentes selon leurs territorialités. Pour ceux qui s'identifient au territoire principal, cette aliénation est marquée par l'omniprésence de la valeur du territoire de rattachement et de ses populations à l'aune du coût/bénéfice financier, tandis que pour ceux qui s'identifient au territoire de rattachement, lorsqu'elle se manifeste, c'est par la voie de la culpabilité, moins fréquente cependant que l'expression de la colère ou l'énonciation argumentée. La récurrence dans l'expression journalistique, manifeste dans nos exemples ci-dessous sur la France favorise les circulations et recyclages.

Les phrases ci-dessous sont extraites d'un article paru dans le *Courrier international*⁶⁴ à propos des territoires de l'Outre-Mer français et de leurs habitants :

« Leur seul rôle est de faire briller encore la gloire de la République française.

Combien coûte cette fantaisie ? »

« Le chômage dans les DOM-TOM atteint environ 30 %. Il n'y a tout simplement pas de travail. Mais pourquoi travailler quand on est entièrement assisté ? »

« De vieux bijoux de famille dont on ne se débarrasse pas »

Les énonciations accusatoires de ce type se retrouvent dans le titre de nombreux articles de presse à large audience (« A quoi sert l'outre-mer ? »⁶⁵, « L'outre-mer coûte près de sept

⁶⁴ Rosie Millard, « Dom-tom. Très chers confettis d'empire », *Courrier international* [initialement publié dans le *Sunday times*], 08/01/2010, <http://www.courrierinternational.com/article/2010/01/07/tres-chers-confettis-d-empire>

⁶⁵ Pierre-Yves Lautrou, « A quoi sert l'outre-mer ? », *L'Express*, 14/05/2009, http://www.lexpress.fr/region/a-quoi-sert-l-outre-mer_760546.html

milliards à l'État »⁶⁶...) et sont souvent relayées par des commentaires sur les forums, réseaux sociaux (...) très virulents qui font état de ces tensions actives.

2.2.3. L'Homme-objet et son paroxysme, l'esclave

Le cadre politique, juridique, scientifique et moral (religieux, philosophique) définit, en Europe, au moins de la période des « découvertes » à la fin de l'esclavage, de façon volontariste ou inconsciente, la supériorité de l'Européen sur l'Autre (Amérindien, Africain, puis métisse, Indiens d'Inde...) selon des caractéristiques biologiques, physiques, culturelles ou intellectuelles qui seraient communes au groupe. La question de la propriété, de l'exploitation et du profit se trouve à la genèse de ce processus d'invention de l'Homme-objet, que la construction discursive dépouille de sa subjectivité, de sa conscience, de son ipséité.

Le cadre scripturaire justifie, théorise et légitime l'exploitation de l'Homme qui n'en est pas un par l'Homme sous différentes formes dont l'esclavage de populations africaines, puis de populations considérées comme « Noires » ou « de couleur » qui naîtront en Amérique, constitue le paroxysme. L'ordre total (religieux, juridique, économique, littéraire...) qui se déploie au cours du temps structurera les sociétés de la Caraïbe selon la dualité Noir/Blanc, Esclaves/Libres que les réglementations tentent d'étanchéiser face à des réalités sociales qui en exploitent les porosités. Si de nombreuses formes d'esclavage dans le monde ont pu être corrélées à l'ethnie, la traite négrière transatlantique a eu la particularité d'être associée à l'instauration d'une légitimité théorique qui va de pair avec la construction d'un système de connaissances sur l'humanité. L'une des particularités de l'esclavage transatlantique se situe donc dans le fait que l'invention théorique scripturaire de la race accompagne, soutienne et rende possible l'institutionnalisation de ce qui peut être qualifié « d'idéologie coloriste » (Bonniol, 1990, 7 [pagination de la version numérique]). La théorisation d'une hiérarchie raciale fondée sur le phénotype (cheveux, traits...) et plus particulièrement sur la « couleur » créera un lien fondamental entre « l'esclavage (et le recours à la traite africaine) et le développement du préjugé », qui conditionnera les perceptions à travers le monde bien au-delà des sociétés esclavagistes. La polarisation autour du « Noir » destiné à être esclave, venu d'Afrique par opposition au « Blanc » venu d'Europe dans la Caraïbe destiné à être maître façonne les

⁶⁶ Cécile Couzel, « L'outre-mer coûte près de sept milliards à l'État », *Le Figaro*, 11/02/2009, <http://www.lefigaro.fr/economie/2009/02/11/04001-20090211ARTFIG00602-l-outre-mer-coute-pres-de-sept-milliards-a-l-etat-.php>

sociétés de la Caraïbe où « la segmentation raciale se juxtapose à la stratification socio-économique » (Bonniol, 1990, 9 [pagination de la version numérique]).

Le souci de maintenir la séparation du « Blanc » se renforce et se complexifie avec la qualification des « métissages » multiples, initialement principalement issus des relations contraintes des femmes esclaves avec les maîtres⁶⁷, mais également d'autres relations marginales notamment liées aux circulations dans la région. Plus de cent qualificatifs vont être utilisés par l'administration pour déterminer l'écart d'avec les « blancs » non qualifiés comme tels. Ces typologies d'individus inspirées du vocabulaire animal, qu'on retrouve dans les actes scripturaires courants⁶⁸ entremêlent parfois des critères phénotypiques, des origines géographiques et des critères sociaux. Les frontières poreuses étant susceptibles d'affaiblir la justification rationnelle du système racial, Moreau de Saint-Mery proposera une classification fondée sur un modèle mathématique. Ce dernier définit des coefficients d'ascendance généalogique basés sur une théorie de la ligne blanche infranchissable.

Les sociétés s'articulent autour de cette polarité Noir/Blanc Esclave/Maîtres illustrée par les figures du grand planteur et de l'esclave des champs. Cette polarité est cependant brouillée au niveau des autres catégories. Entre les « blancs » subalternes et les « libres de couleurs » qui ont des esclaves et constituent une petite bourgeoisie qualifiée de « mulâtre », les différences sociales peuvent paraître minces. Ces catégories qui n'appartiennent pas aux deux extrémités du système déploient des structurations sociales que l'on retrouve dans toute la Caraïbe ou qui sont spécifiques à l'histoire de certains espaces. Ainsi des groupes associés tels que les Marrons ou les Amérindiens -dont l'existence est rendue possible par la configuration physique des espaces-, sont parvenus à maintenir des communautés, en dehors de la société esclavagiste, bien que le système ait contraint leur organisation et créé des concurrences entre « non Blancs » dont les traces sont toujours actives. Du fait de ces multiples histoires spécifiques, aucun espace de la Caraïbe n'a une structuration sociale et des référents identiques.

Le système esclavagiste ne peut être dissocié de l'histoire des idées, de la philosophie, des sciences naturelles, des sciences humaines, des techniques de déplacement, du droit, et de l'imprimé qui ont pu en assurer l'existence et la circulation ; en somme, des fondements de la modernité, comme le démontrent de nombreux ouvrages tel *l'Atlantique noire* de Gilroy (Gilroy, 2010). Si les représentations infériorisantes affectent tous les peuples « Autres » sous

⁶⁷ L'inverse n'est pas admis puisque la femme du groupe des « maîtres » doit assurer la reproduction du groupe et le maintient de ces privilèges.

⁶⁸ Dans les actes notariés par exemple, les « Blancs » sont les seuls à ne pas être associés à un qualificatif ethnique ou de condition libre/esclave et à être toujours précédés d'un titre comme « Sieur ».

différentes formes, elles ont la particularité, dans la Caraïbe, d'associer le non-Homme, au projet de non-territoire dont est issue la majeure partie de la population. L'esclave est considéré comme un outil, un bien meuble, un patrimoine matériel qui figure dans les testaments au même titre que les petites cuillères. Cette construction de l'Homme-objet circule à l'extérieur de la Caraïbe : Homme-objet d'expositions (« zoo humains »), Homme-objet, objet vivant d'étude mesuré par les sciences anthropométriques ou objet mort et exposé dans du formol pour que ses vestiges physiques en justifient l'anormalité. La condition de l'esclave noir est proche de celle de l'animal. Il a le droit de manger, de boire et de disposer d'un surnom à l'instar des animaux. De nombreux interstices montrent les failles du système. Ainsi, la légifération des châtiments face à la résistance -dont les listes, bien que n'égalant jamais la diversité et la cruauté des pratiques effectives dans la Caraïbe, seront très élaborées-, est une preuve involontaire de la reconnaissance de l'humanité de l'« autre » capable de lutter contre l'oppression et d'organiser collectivement sa lutte.

La théorisation de la « race » chez les humains et les échelles de valeurs liées continuera à se propager bien après les abolitions. La circulation internationale de textes tels que *l'Essai sur l'inégalité des races humaines* d'Arthur de Gobineau écrit 1853, a par exemple irrigué des théories raciologistes américaines en dépit de la faible audience que le texte semble avoir eu en France. Les relations intertextuelles entre les styles foisonnent. Littérature, sciences, écrits politiques, se nourrissent les uns des autres et le territoire-objet s'imbrique à l'Homme-objet. Ces textes seront longtemps étudiés par les chercheurs pour l'intérêt de leur style ou pour les informations qu'ils recèlent sans que ces trames discursives ne soient analysées. Ils dessinent l'omniprésence d'une image de l'Amérique façonnée par le voyageur qui rapporte aux lecteurs de la métropole ses découvertes, ses aventures « édifiantes », où recueil scientifique et fiction s'entremêlent subrepticement. Ce cadre, associé à celui de la formation et du renforcement progressif des identités nationales que ces représentations alimentent et dont elles se nourrissent, constitue une structure extrêmement puissante, qui irrigue l'ensemble des productions et des imaginaires. Les auteurs les plus progressistes pourront difficilement se situer en dehors de ce discours normatif qui crée un autrui réifié, inférieur à l'être national. Fanon pointe dans *Peau noire, masques blancs* la « constellation de données » qui crée et alimente des stéréotypes sur des considérations physiques (phénotype, sexe..), morales et comportementales mises en relation. Le livre fourmille d'exemples de diffusion massive de ces stéréotypes dans tous les secteurs et en direction de tous les publics : la science (p. 97), les « journaux illustrés » pour enfants (p. 119), la publicité (p. 150), les mythes (p. 152), les expositions coloniales, les récits d'aventures (p. 161-163), les monuments (p. 178). Ces

représentations constituent encore un héritage « malgré soi » des cultures européennes et américaines comme le constatent Nathalie Coutelet et Isabelle Moindrot :

« Symptômes d'une mentalité collective, ces « mises en altérité » constituent des « témoins » d'une histoire dont nous sommes parfois les héritiers inconscients. » (Coutelet, Moindrot, 2015 : 8).

Ces auteurs appellent à prendre la mesure de la « dispersion sans précédent des images de l'altérité » (Coutelet, Moindrot, 2015 : 12).

2.2.4. Extériorisation, réécriture, effacement, oubli

Cette invention du couple territoire-objet Homme-objet perçu uniquement sous le prisme de l'intérêt économique de la métropole permet de créer une étanchéité morale entre le développement de valeurs dites « universelles » et le déploiement du système esclavagiste. La modernité européenne constitue une grande partie de ses richesses autour du système esclavagiste tout en instituant un système de valeur philosophique, économique et moral autour de la Liberté ; le paradoxe fort est rendu possible par l'extériorisation d'Hommes de cette condition humaine. L'exemple de John Locke, précurseur des Lumières, illustre cette dynamique. Tout en dénonçant avec ferveur l'esclavage, il fut secrétaire et actionnaire de la *Royal Compagny of Africa*, directement impliqué dans la traite négrière, et contribua à légitimer l'esclavage des « Noirs » de la nouvelle colonie de Caroline. A l'instar d'Eleni Varikas (Varikas, 2003), on peut en déduire que l'esclavage dénoncé n'est pas l'esclavage colonial, expulsé en dehors de la sphère morale. L'analyse de Varikas montre l'enchevêtrement d'une histoire de la modernité marquée par la confusion conceptuelle entre liberté et propriété qui contribue à l'exclusion de certains de cette liberté prétendument universelle et rend possible des « corps exceptionnels ». Reprenant l'expression d'Orlando Patterson (Patterson, 1982 : IX), il interroge l'« embarras » contemporain suscité par cette histoire de l'esclavage transatlantique. Il relève les dynamiques d'« extériorisation » et de « dissociation » encore à l'œuvre dans le champ intellectuel et rappelle que « l'esclavage moderne, contrairement à tous les autres, se développe dans des sociétés à légitimation universaliste fondées sur le principe que les hommes naissent libres et égaux ». Varikas étudie ces aspects depuis les mondes anglo-saxons. Il n'est pas inutile de préciser que ces relations complexes entre esclavage et modernité, comme les tensions internes pour ou contre les abolitions puis les processus d'effacement ont des formes spécifiques territorialisées.

L'exemple de la France permet d'appréhender un processus d'effacement institutionnalisé d'une partie de ce passé dans le récit national. La communauté imaginée française a été en grande partie forgée depuis l'idée d'une nation humaniste, illustré par les Lumières. Les symboles les plus partagés de la Nation française s'articulent autour de la révolution française, de la devise de la Nation « Liberté, égalité, fraternité » et de la déclaration des droits de l'Homme. Cette idée est profondément associée à l'idée de modernité et de République dont elle constitue des fondements. Malgré la présence attestée de doléances du peuple français pour l'abolition de l'esclavage et de la traite négrière⁶⁹, l'*Assemblée constituante* en 1789 est loin d'avoir un avis unanime sur ces questions et ne proclame pas l'abolition de l'esclavage en 1789. Les planteurs, bien représentés et influents parviennent à constitutionnaliser l'esclavage en 1791. Les positions du camp adverses, constitué par des « libres de couleurs » originaires des colonies, et des progressistes français ne sont pas toujours totalement tranchées en faveur d'une abolition immédiate, complète et totale. L'insurrection des esclaves de la Révolution de Saint Domingue sera un événement déterminant de la déclaration de l'abolition en 1794, que Napoléon annulera quelques années plus tard en rétablissant l'esclavage en 1802.

Le fait que le développement économique de la nation française puisse être en relation avec plusieurs siècles de traite négrière (plus de 1,3 millions de personnes transportées sous drapeaux français) et lié à la mise en œuvre d'un système économique fondé sur l'esclavage en Amérique est incompatible avec le récit national français. Si la colonisation peut longtemps être travestie pour intégrer le récit positif d'une nation bienveillante, l'exercice n'est pas possible pour la traite et l'esclavage. « L'esclavage devait être, dans ces conditions, passé sous silence au nom de l'idéal républicain d'égalité et dans le rêve rédempteur de la fraternité française », comme le souligne Jean-Luc Bonniol (Bonniol, 2007 : 15). L'effacement sera facilité par l'éloignement des territoires sur lesquels cette partie de l'histoire s'est déroulée. L'histoire va donc être extériorisée, totalement sortie du récit national jusqu'à la dernière partie du XXe siècle. L'oubli dont il est ici question est bien un oubli institutionnel, car la mémoire sociale depuis les territoires sur lesquels l'esclavage a eu cours, n'a pas été effacée. L'exemple de la 48e édition du manuel Lavissee *Histoire de France : cours élémentaire* datée de 1954 illustre la construction idéologique de cette incompatibilité. Le manuel, dans ces différentes versions, a été tiré à plusieurs millions d'exemplaires sur plusieurs décennies et a contribué à donner le sentiment d'une expérience commune à des générations successives de Français. Il fait partie de cette panoplie des identités nationales étudiée au premier chapitre. Sur les 187 pages

⁶⁹ Article 29 du cahier de doléances de Champagny (1789), Archives départementales de Haute-Saône.

proposées, aucune allusion à l'histoire de la traite ou à l'esclavage dans les colonies françaises d'Amérique. Le chapitre 22, intitulé « La France d'Outre-Mer » porte sur les colonies d'Afrique, et ne mentionne pas les territoires français de la Caraïbe. Dans la partie « La France en Afrique noire », la présence française en Afrique illustrée par Brazza, héroïsée par la Troisième République, est présentée comme permettant de mettre fin à l'esclavage. Une gravure le figure libérant les fers d'un esclave, devant une assemblée d'esclaves qui attendent à leur tour d'être libérés. Le drapeau français flotte au-dessus des protagonistes. La conclusion de la partie est : « Cela vous montre que la France est bonne et généreuse pour les Noirs ». La partie dédiée à retenir l'essentiel, s'assure que les élèves ont bien associé Brazza au drapeau français, se rappellent que la France apporte le bien aux « Noirs » et les libère de l'esclavage. Aucune mention n'est faite des pratiques esclavagistes qui se sont déroulées sur des territoires français pendant plusieurs siècles. L'idée que l'esclavage a pu avoir lieu sur des territoires français devient incompatible avec un discours national institué, réitéré et sédimenté.

Les dynamiques d'oubli, d'effacement, de réécriture toucheront de nombreux aspects de l'histoire de France qui se déroulent en métropole et dans la Caraïbe et se trouvent ainsi tronqués. Les réécritures et effacements liés aux territoires français d'Amérique, touchent avec acuité les mouvements insurrectionnels, révoltes d'esclaves, petits ou grands marronnages. Les actes de résistance qui ponctuent l'histoire des territoires de la Caraïbe sont systématiquement effacés de la sphère institutionnelle par oblitération ou réécriture, jusqu'à la deuxième moitié du XXe siècle.

La violence, qui a accompagné la fin de l'esclavage à Cuba, Sainte Croix, la Martinique, la Guadeloupe, Demerara et la Jamaïque pour reprendre les territoires cités par Franklin Knight (Knight, 2012 : 128), a été, l'objet d'un effacement institutionnel global. Au sortir de l'esclavage, les récits nationaux vont écrire une histoire qui efface la résistance des esclaves, rejetée du récit national, et réinstalle la valeur positive de la nation. Cette réécriture va exploiter la patrimonialisation de la figure des abolitionnistes, Victor Schoelcher pour la France et William Wilberforce pour la Grande Bretagne. Si, pour la Grande Bretagne et les territoires anglais, ce récit, réécrit autour des abolitionnistes, intègre le récit national, pour la France, il n'est déployé activement que dans les territoires qui ont connu l'esclavage. L'oblitération et l'extériorisation marquées en France hexagonale fait face à l'omniprésence de la figure de Schoelcher dans l'espace public des territoires qui ont connu l'esclavage. Billets de banque, statuaire, commémorations (...), Schoelcher devient une figure patrimoniale de substitution qui personnifie la valeur positive de la France aux Antilles et en Guyane, mais il est aussi le seul symbole rappelant, à rebours, que l'esclavage a effectivement existé. La statuaire publique reproduit

cependant des schémas de supériorité de l'Homme Blanc, dans une réécriture paternaliste. Schoelcher représenté à côté d'un esclave libéré plus petit, ou d'un enfant dont il caresse la tête, devient la République française protectrice et généreuse pour des populations infantilisées et infériorisées. La statuaire publique dans les autres colonies européennes de la Caraïbe relève d'usages symboliques proches. Les statues qui commémorent des personnages clés de l'esclavagisme continueront d'habiter le patrimoine public caribéen après les abolitions. Les événements officiels peuvent cependant susciter des brèches. D'autres discours circulent également en dehors de la sphère légitimée, dans les pratiques culturelles populaires qui réactivent les résistances.

L'oubli institué est également décrétée au lendemain de l'abolition par les acteurs politiques de la Caraïbe, y compris par des descendants d'esclaves, comme seule voie possible vers la réconciliation sociale. Il est difficile de se projeter dans la situation pour comprendre les motivations des acteurs. Au-delà de stratégies électoralistes et de maintien du pouvoir, la volonté de « faire territoire » accompagnée de réelles espérances en des changements radicaux pour le peuple a constitué un facteur déterminant. L'oubli et la réécriture ne peuvent être admis que dans la mesure où ils s'accompagnent de l'espoir d'égalité et de citoyenneté pour les anciens esclaves.

La sédimentation de l'oubli officiel et l'incompatibilité de ces événements avec un récit national, explique probablement la difficulté à intégrer l'histoire de la traite et de l'esclavage et les tensions que ces questions ont pu générer en France. De nombreux chercheurs interprètent encore, au début du XXI^e siècle, le rapport au passé esclavagiste « à partir des termes « d'oubli », de « silence ». » (Chivallon, 2006), d'« indifférence » ou d'« hostilité séculaires » (Constant, 2006). En France, il faudra attendre la *Loi tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité* du 21 mai 2001 pour que la traite transatlantique et l'esclavage soient intégrés dans les programmes scolaires.

Du côté des territoires de la Caraïbe, si les abolitions de l'esclavage instaurent un changement, il est loin d'être si radical que les populations auraient pu l'espérer. Bon nombre d'aspects des structures sociales se perpétuent, dans les mentalités comme dans des aspects très concrets de l'organisation sociale. Cent ans plus tard, les descendants d'esclaves habitent parfois dans la même case que leurs ancêtres, dans la même habitation, comme le montre l'étude de Jean-Pierre Sainton (Sainton, 2016). La mémoire sociale populaire de l'esclavage et des résistances a été régulièrement réactivée au cours du temps par des événements sociaux illustrant la reproduction des inégalités.

La question de l'extériorisation et de l'oubli institué et sédimenté de la traite transatlantique et de l'esclavage fait partie d'une histoire transnationale, voire mondiale que tous les récits officiels ont occulté ou minimisé comme le rappelle l'expression de l'Unesco pour promouvoir le film réalisé à l'occasion du XXe anniversaire du programme *La route de l'esclave* (1994-2014) « Un long chemin parcouru pour briser un silence insoutenable »⁷⁰. L'institutionnalisation du rejet, de la dissociation, de l'oubli, de l'effacement ou de la réécriture concerne l'espace public de tous les territoires qui ont pris part à la traite et à l'esclavage jusqu'à la fin du XXe siècle. Elle a une acuité très différente pour les espaces qui vivent les conséquences de ce passé et *a fortiori* pour ceux de la Caraïbe qui ont cumulé une double extériorisation (Hommes et espace).

Les traces contemporaines du rejet du rôle des nations européennes dans ce passé sont actives. Le rejet opère par processus de détournements, déplacements, diversion montrant la force des sédimentations et la difficulté d'intégrer ce pan d'histoire de l'humanité à l'espace commun. Il se mesure à la récurrence des arguments qui visent à minimiser le rôle des nations européennes en évoquant d'autres territoires ou peuples qui seraient plus responsables ou d'autres formes d'esclavages antérieures. La banalisation de la condition des esclaves racialisés d'Amérique se manifeste par un réflexe de citation d'autres formes d'oppression telles que celles subies par les serfs au Moyen-Age ou par les couturières dans les caves lyonnaises au XIXe siècle. Ces procédés qui ne tolèrent pas le processus inverse qui devient la preuve de l'obsession d'un locuteur ne visent qu'à disqualifier la traite et l'esclavage de l'espace public et de l'histoire de la modernité, à les inscrire « hors sujet ». Le détournement n'opère pas une connexion fertile, mais établit une diversion systématique, marginalisante. Ce processus est corrélé à la négation des conséquences sociales du racisme, des préjugés, des discriminations et des inégalités sociales des personnes perçues comme « Noires », « niées ou rabattue sur d'autres variables d'inégalité » (Ndiaye, 2008 : 287).

Lorsque la mémoire sociale ou les discriminations n'ont pas concerné les individus, ces derniers peuvent difficilement prendre conscience du fait que ces siècles d'esclavages aient pu avoir un impact malgré eux sur l'histoire et la culture de leur nation. Une meilleure connaissance de cette marginalisation institutionnelle de l'esclavage et des aliénations qui impactent les sociétés selon différentes modalités territorialisées permettrait de comprendre les distorsions profondes de perception, les séparations fortes dans les relations au passé qui continuent à se renforcer au cours du temps, privilégiant les accusations ou stigmatisations réciproques. Les nombreuses initiatives artistiques, littéraires et universitaires à l'œuvre montrent la fertilité des connexions

⁷⁰ 20ème anniversaire du projet de la Route de l'Esclave : accomplissements du projet [vidéo], UNESCO, 2014. URL : <https://youtu.be/odOMI27QppU>

possibles pour réinstaurer les liens au passé. Ces marges actives redessinent des espaces communicationnels féconds.

2.2.5. L'exogène intérieur

Les qualificatifs exogène/endogène ou intérieur/extérieur utilisés ne correspondent en rien à une dichotomie étranger/autochtone lisible sous un prisme unilatéral et simple méchant/bon, dominant/dominé, Blancs/Noirs, Europe/Caraïbe. Ils ne constituent que des points de départ pour examiner l'influence des territorialités dans les constructions discursives et les représentations sociales. Si les frontières spatiales, sociales, « raciales » ou « ethniques » étanches ne sont pas envisageables, la relation que les locuteurs entretiennent avec le lieu n'en reste pas moins fondamentale. Lieu de naissance, lieu d'origine, lieu de vie, lieu de projection d'une vie future, d'un devenir, lieu imaginé, lieu référent sont essentiels pour appréhender la relation au commun et certaines dynamiques de territorialité et de non-territorialité des espaces. Un locuteur peut vivre en un lieu, mais situer son « destin » personnel en un autre espace ou relativement à un autre espace. La question des lieux référents et de leur densité est essentielle pour comprendre aussi une forme d'exogène intérieur qui contribue au cours du temps à dessiner des représentations déplacées de la Caraïbe. La métropole coloniale a été le référent puissant des normes pour les colons. Comme le souligne Franklin Knight, les Européens sont venus "to make profit if they could and to settle if they had to" (Knight, 2012 : 51). L'affirmation de Knight doit être pondérée par le rappel des nombreux anonymes venus d'Europe qui ont laissé peu de traces dans l'espace institutionnel du fait de leur condition sociale : hommes très modestes voire enfants embarqués sur les équipages de navires, autant que les travailleurs engagés des débuts de la colonisation également recrutés parmi des populations pauvres, ont souvent connu des conditions de travail et d'existence proches de la servilité auxquelles la plupart n'a pas survécu. Le propos s'applique à ceux qui peuvent être qualifiés de colons davantage qu'à l'ensemble du groupe des Européens qui au cours du temps, ne sera jamais homogène, même s'il deviendra juridiquement privilégié par rapport aux autres groupes, surtout à partir de la seconde moitié du XVIIIe. A propos des familles de colons britanniques installées depuis longtemps, Knight affirme qu'elles n'ont jamais cessé de définir leur identité en étroite relation avec la société anglaise et la politique de la métropole et qu'en un sens, l'espace colonial de résidence, n'est jamais vraiment devenu leur « chez-eux » tant les projections étaient orientées vers l'Angleterre : goût, études, séjours prolongés... Les colons sur place sont

également entièrement dépendants, ou presque, de la métropole. Anthony Ceyrat note quant à lui à propos de la Jamaïque que :

« La ferveur nationaliste, quand elle existait, était donc toujours couplée à l'appartenance à l'Empire britannique. Par conséquent, la Jamaïque abrite un nationalisme « par ricochet », privé d'essence propre : elle ne tire pas sa fierté de son sol, mais de la lumière britannique qui l'enveloppe.» (Ceyrat, 2009)

Cette situation semble très proche dans les colonies néerlandaises et françaises, avec quelques écarts notoires. Dans les colonies françaises par exemple, la plupart des colons-planteurs installés sont propriétaires de la plantation alors que dans les colonies britanniques celui qui gère la plantation est souvent employé par un propriétaire qui réside en Grande Bretagne. La façon dont les planteurs ont pu se situer dans l'espace, du temps de la colonisation, a très largement influé sur la territorialisation ou l'absence de territorialisation de l'espace. Les relations à l'espace ont pu être conditionnées par les politiques coloniales des métropoles comme cela a été le cas pour les colonies espagnoles dès les premières générations de colons nées en Amérique. Etablissement de monuments et d'université très tôt en sont quelques exemples, même si l'éducation doit, dans son modèle, être parfaite en métropole. Un autre élément a pesé de façon notable. La métropole espagnole octroyait un statut privilégié aux colons qui étaient nés en Espagne par rapport à ceux qui étaient nés en Amérique, les *criollos* (créoles). Cette distinction de statut a conditionné une relation à l'espace et à l'identité des colons créoles des territoires alors espagnols (Knight, 2012 : 124) très différente de celle des colonies britanniques et françaises. Elle explique en partie l'indépendance relativement rapide des territoires espagnols en Amérique centrale et du sud, comme dans la Caraïbe, à l'exemple de Cuba. Ces profondes divergences dans la relation à l'espace entre les situations caribéennes dessinent aujourd'hui encore des sous-ensembles culturels dans la Caraïbe, intensifiées par les langues. Ces éléments permettent de comprendre une généalogie du discours caribéen qui, au-delà du prisme incontournable des structurations socio-ethniques, fait de la territorialité un ingrédient essentiel qui complexifie les lectures et invalide la simplification des séparations sociales étanches en de nombreux espaces.

Au-delà du groupe des colons-planteur et, de façon plus large de ceux qui seront définis comme « Blancs », l'endogène extérieur, c'est-à-dire le discours empreint de la perception extérieure de l'espace imprègne profondément tous les discours qui émanent de la Caraïbe pendant la période coloniale et au-delà. Le cadre puissant du territoire-objet l'Homme-objet conditionne le devenir social et géopolitique des espaces, comme les actions des individus de tous les

groupes. Il n'annihile cependant pas les relations sociales qui se déploient nécessairement entre des groupes du fait de leur interdépendance à l'intérieur des espaces et de leurs contacts permanents, et par des circulations autres, notamment celles qui ont lieu entre espaces caribéens et que Knight qualifie d'intercommunications continues (Knight, 2012 : 59).

L'extérieur, comme modèle et référence de la réussite du modèle colonial a profondément façonné les sociétés, bien au-delà du groupe des colons.

2.2.6. Les paradigmes contemporains de l'exogène intérieur

La question du territoire-objet reste très présente, tant depuis les perceptions extérieures à la Caraïbe que depuis les perceptions intérieures au XXI^e siècle. Elle a profondément façonné les imaginaires, structurant un empêchement territorial qui freine la réappropriation nécessaire à un développement durable et équilibré. La reproduction, sous de nouvelles formes, des modalités de conception d'un territoire pour l'autre ou par l'autre qui n'y vit pas indique que les indépendances politiques n'ont pas permis de déconstruire totalement cet imaginaire profondément ancré, dont la réitération est favorisée par des dépendances de divers ordres, mais surtout économiques.

On pourrait penser que Cuba échappe à ces dynamiques du fait de l'invention d'un récit national fort après la révolution de 1959 et d'une stratégie de développement endogène pour le maintien de la souveraineté qui a concerné tous les secteurs et constitué un « faire territoire » et un « faire patrimoine » toujours actifs. Ces dimensions ont modifié les représentations des populations et du territoire et contribué au développement social⁷¹. Cependant, les coopérations économiques internationales reposant sur des idéologies ont maintenu le sentiment de vulnérabilité des populations particulièrement impactées par les soubresauts politiques. Les mesures d'oppression comme les limitations de la liberté d'expression, d'information et de circulation ont également stimulé d'autres processus d'extériorisation, de projection vers l'ailleurs, que les migrations massives ont attesté et renforcé au cours du temps. La question de l'extériorisation n'est donc pas absente. Cependant, les tensions sociales étudiées dans cette partie à propos du tourisme dans la Caraïbe, ne semblent pas être si actives à Cuba. Outre l'histoire politique de l'île, l'attention apportée au caractère durable du tourisme (Salinas Chávez, La O Osorio, 2006), est probablement un facteur déterminant de l'adhésion des populations. Cependant, l'expansion importante du tourisme de masse ces dernières années et

⁷¹ Malgré un PIB relativement faible, Cuba est l'un des territoires de l'Amérique latine où l'indice de développement humain est le plus élevé.

certaines faiblesses relevées quant aux indicateurs du tourisme durable confèrent une certaine fragilité à cette situation.

Cette dynamique d'extériorisation, qui touche de nombreux aspects de la vie et de la façon dont les citoyens de la Caraïbe se perçoivent au monde et perçoivent leur territoire, est illustrée dans cette sous-partie par deux thèmes, l'un transversal, l'autre plus local : le tourisme dans la Caraïbe et l'aide internationale en Haïti. Le tourisme agit comme une sorte d'indicateur de la façon dont les représentations de soi et de l'autre sont pensées et conditionnent des manifestations de l'espace commun. Toute forme de tourisme, même lorsqu'il ne s'agit pas de tourisme culturel ou patrimonial, interroge le patrimoine et questionne à la fois ce qui est considéré comme richesse symbolique valorisée ou valorisables et ceux qui mettent en scène ces valeurs, leurs intentions et les modalités effectives de mise en scène. Les équilibres et déséquilibres se lisent notamment selon les écarts entre les images de soi médiatisées et les perceptions de soi. Les unes et les autres interagissant constamment imposent d'être attentifs aux tensions qui manifestent des phénomènes masqués et/ou déplacés.

La question de l'aide internationale en Haïti représente quant à elle un exemple de la diversité des modes d'intervention exogènes qui peuvent peser sur la façon de concevoir le territoire, du point de vue des territorialités psychiques comme effectives.

Tourisme et imagologie

Dans les îles de la Caraïbe, la société coloniale, structurée autour de la plantation a rapidement fait place, suite aux vagues d'indépendances et de décolonisations de la seconde moitié du XXe siècle, à une économie fortement centrée sur le tourisme de masse au service d'une clientèle et de groupes économiques d'Amérique du Nord et d'Europe. Ce tourisme a largement recyclé une imagologie positive de l'exotisme marquée par l'idée de paradis qui entre en tension avec l'intensité des violences qui ont marqué la Caraïbe. La relation au passé et la valeur symbolique des territoires sont affectées par les représentations touristiques à bien des égards. L'esclavage en tant que tel va être par exemple évacué des représentations au profit des pirates, extérieurs au sentiment d'héritage des populations et dont les histoires peuvent aisément être spectacularisées. Le tourisme de masse apparaît donc comme un vecteur de renouvellement des représentations exogènes qui disqualifient la participation des Hommes à la conception du territoire qu'ils habitent.

Alors que de nombreux économistes et personnages politiques saluent l'expansion du tourisme dans la Caraïbe et appellent de leurs vœux son renforcement, Alfred Wong affirme que l'industrie touristique dans les espaces insulaires perpétue une dépravation socio-économique et une dépendance des citoyens caribéens à un style de tourisme néo-colonial (Wong, 2015). Il considère que ce tourisme agressif ne contribue pas à l'amélioration du bien-être des populations. Il dénonce l'impact démesuré du tourisme avec l'exemple de petits territoires qui peuvent voir leur population augmenter de 20% en une journée, avant de montrer que les profits du tourisme, ridicules pour les populations, bénéficient aux entreprises internationales qui reproduisent un modèle social de travailleurs pauvres comparable à celui des plantations des monocultures coloniales. Les îles sont devenues pour lui « captive servants of large transnational corporate operators of resort hotels ». L'attractivité à tout prix conduit les politiques locales fortement dépendantes des revenus du tourisme, à faire le jeu des opérateurs et chaînes hôtelières au détriment des populations et territoires, en fixant de faibles taxes, en encourageant une main d'œuvre peu coûteuse, en contribuant à la bétonisation des espaces, en fermant les yeux voire en encourageant l'exploitation sexuelle, la drogue et les jeux. Pour Wong, même les prétentions touristiques qui se disent durables ou écologiques ne contribuent pas davantage au progrès social. Au-delà des considérations économiques, ce tourisme est pour lui un assaut contre la dignité culturelle et l'histoire des populations. L'auteur cite de nombreux travaux qui montrent comment héritage et culture sont transformés pour correspondre aux attentes des touristes telles que définies par les tour-operators transnationaux, rappelant ou nourrissant une imagologie coloniale : valorisation d'un héritage agricole riche au détriment de la souffrance sur laquelle s'est érigée cette richesse, folklorisation des pratiques culturelles, préférence de l'emploi de personnes noires pour le service et blanches pour l'encadrement. Le parallèle qu'établit Wong entre la situation actuelle et le passé colonial et esclavagiste éclaire la relation entre tourisme et patrimoine. L'impact du tourisme de masse dans la Caraïbe, lié à l'exigüité des territoires et à la concentration des flux, est souligné par d'autres chercheurs spécialistes du tourisme de la zone : dégradation des ressources naturelles, problème de gestion de l'eau potable, des déchets, faiblesse des retombées locales (Dehoorne, Saffache, Augier, 2007).

Si le tourisme fait de nouveau apparaître la Caraïbe et ses habitants comme un territoire-objet qu'on peut s'approprier et qui doit correspondre à un paradis fantasmé vendu, ces représentations exogènes ont une forte emprise sur la façon dont les territoires eux-mêmes finissent par se définir de nouveau par l'extérieur. Ces représentations aliénantes, apparaissent comme autant d'injonctions, souvent relayées par les politiques locales, à correspondre à une

image créée de soi et du territoire habitée, image expropriante : femmes pulpeuses et toujours souriantes, hommes sexuellement disponibles et performants -thème illustré par le livre de Dany Laferrière *Vers le sud* (Laferrière, 2006) qui a fait l'objet d'une adaptation cinématographique-, population authentique au service du tourisme, ressources naturelles et loisirs destinés à l'usage des touristes. Paul Kingsbury, dans sa critique psychoanalytique du tourisme qui s'appuie sur le cas de la Jamaïque propose, dès son introduction, de mettre les classiques trois s « sea, sand and sun » en regard des trois s « sex, security, servility » (Kingsbury, 2005, 113). Il interroge le concept de jouissance -qu'il traduit par l'expression « enjoyment »-, au cœur des politiques touristiques jamaïcaines du XXI^e siècle, reflet de la dépossession renouvelée d'un territoire, qui n'existerait que pour la jouissance des visiteurs, appelant pour l'auteur les analyses d'Hegel sur le rapport maître et l'esclave.

Pourtant, l'attitude des populations à l'égard des touristes est souvent stigmatisée dans la Caraïbe : lenteur du service, problèmes d'accueil, voire harcèlement et criminalité. Virginia Radcliffe, journaliste qui a écrit le premier ouvrage transversal sur le patrimoine de la Caraïbe en 1976, interrogeait dans sa conclusion les relations entre patrimoine et tourisme. Elle pointait les interprétations qui associent ces attitudes à la supposée paresse des populations locales sans interroger le prolongement de dominations historiques et de la hiérarchie de couleur Noir/Blanc corrélée à la hiérarchie sociale (Radcliffe, 1976, 368-371) qui questionne les porosités services/servitude. Les politiques locales ne s'intéressent pas aux causes de ces problèmes et s'attachent à résoudre les écarts entre l'image supposée attendue et celle produite en usant de stratégies marketing et communicationnelles. Des campagnes promotionnelles internationales tentent de restaurer l'image paradisiaque de la Jamaïque, de faire oublier la criminalité (Kingsbury, 2005, 123) et répètent un « One Love » que Kingsbury qualifie de « mantra » (Kingsbury, 2005, 125).

Le recyclage du reggae dont la portée anticoloniale est évacuée donne une idée des distorsions que les représentations touristiques peuvent favoriser. Les politiques tentent de convaincre la population des bienfaits du tourisme par diverses mesures. La Jamaïque propose l'oscar du meilleur employé du mois (Kingsbury, 2005, 125), la Martinique lance la campagne « bâtisseurs



*Affiche de la campagne « Bâtisseur de paradis »
Comité martiniquais du tourisme, 2010.*

de paradis ». Cette dernière, inaugurée en 2010 par le Comité martiniquais du tourisme, déployée dans les médias locaux, dans les rues des communes de l'île (200 affiches) et sur internet (sites, Facebook...), vise à convaincre les populations de l'intérêt du tourisme pour « améliorer le taux de satisfaction des touristiques quant à l'accueil de la population »⁷².

Ces processus doivent être pondérés par le développement d'autres formes de tourisme dans la Caraïbe, déployées autour de relations imaginées comme vécues de façon plus équilibrée (tourisme chez l'habitant, tourisme sportifs et d'affaire intracaribéen...) par de petits opérateurs. Elles sont souvent corrélées à l'émergence de nouvelles formes patrimoniales. Quelques initiatives politiques, articulées autour de l'écotourisme, semblent également répondre à des modèles plus équilibrés. C'est notamment le cas de l'île de la Dominique, selon Olivier Dehoorne, Pascal Saffache et Christelle Murat (Dehoorne, Saffache, Murat, 2009). Le relief de l'île a historiquement favorisé les résistances, rendu difficile les exploitations massives ; le système esclavagiste n'a pas pu y déployer à la même échelle l'univers concentrationnaire des plantations de canne à sucre, les investissements étrangers du tourisme balnéaire plus tard n'ont pas pu massivement exploiter l'île. De ce fait, les populations ont historiquement développé une conscience plus forte de leurs ressources symboliques et pratiques qui favorise un ancrage plus équilibré au monde. Cependant, le sentiment d'une certaine vulnérabilité et le regard conditionné par des projections extérieures du fait des migrations reste malgré tout une constante caribéenne à laquelle la Dominique n'échappe pas non plus totalement.

Les projets découlant de politiques publiques qui émergent ces dix dernières années dans la Caraïbe, autour des parcs naturels ou des aires protégées reflètent également une vision plus intégrée et équilibrée du territoire et ne sont généralement pas fondés sur un dispositif totalement exogène dont la rentabilité est la seule exigence.

Toute démarche de déplacement, de voyage, n'est pas calquée sur ces attentes présumées du « tourisme », définies par un ordre économique international. Ce discours sur le « tourisme » peut cependant être considéré comme hégémonique dans la mesure où il influe sur les représentations, générant ou véhiculant des assignations identitaires raciales qui ont un impact sur les populations locales comme sur les populations venues de l'extérieur. Il ne semble pas possible de se situer totalement en dehors de ces représentations tant que les discours, recyclés sur des fonds séculaires continuent leur propagation, circulent avec autant d'intensité

⁷² Dossier de presse de la campagne Bâtitteur de paradis. Consulté le 29/08/2016, URL : <https://batisseurdeparadis.wordpress.com/2015/01/07/batitteur-de-paradis-lancement-de-la-campagne-2015/>

sur des types de médias et supports diversifiés (images, vidéos, sons) et que les modèles économiques qui les rendent possibles et les exploitent, favorisent la dépendance et les inégalités.

Haïti : aide internationale ou occupation étrangère ?

Le propos n'a pas pour objectif d'évaluer l'aide internationale en Haïti ni les causes internes et/ou externes de la situation haïtienne. Il s'agit d'analyser les formes renouvelées de représentations exogènes de la Caraïbe, de constructions idéelles et effectives de l'Homme-objet et du territoire-objet. La situation contemporaine d'Haïti ne peut qu'interpeller. Avant le séisme meurtrier de 2010, certaines publications interrogeaient déjà la forte présence des Organisations non gouvernementales (ONG) étrangères en Haïti, à l'instar du rapport du politologue haïtien Pierre Etienne Sauveur, publié en 1997, intitulé *Haïti : l'invasion des ONG* (Sauveur, 2007), ou plus tard, en 2007, de l'article de Mark Schuller (Schuller, 2007, 96), qui questionnent tous deux la souveraineté. Depuis le séisme de 2010 -qui a fait environ 200 000 morts et a ravagé de nombreuses villes dont la capitale-, si les chiffres exacts du nombre d'ONG étrangères semblent difficilement accessibles, l'expression « déferlante » utilisée par *The Nation*⁷³ et relayée par *Le Nouvelliste* ne semble pas exagérée (les estimations maximales avoisinaient fin 2012 les 10 000 ONG). Quels sont les éléments qui peuvent laisser penser qu'il s'agit d'une occupation, d'une présence qui puisse relever de la dépossession, de la perception d'un territoire-objet qui véhicule, sous des formes renouvelées des représentations qui rappellent les constructions coloniales et esclavagistes ?

L'occupation spatiale et la hiérarchisation des espaces

L'occupation étrangère s'est manifestée, après le séisme, par une omniprésence des forces de l'Organisation des nations unies (ONU) et des ONG très visible dans l'espace public : chars, militaires, 4x4 portant le logo des ONG... L'installation des personnels en nombre des ONG a rapidement reconfiguré l'espace urbain. L'expansion de certains quartiers riches (dans lesquels résidait une élite très minoritaire) qui deviennent majoritairement habités par ces personnels provisoires, la construction d'hôtels prestigieux pour loger des missionnaires, consultants et politiques de passage, l'importance de dispositifs de sécurité aux abords (gardiens, caméras...)

⁷³ Kathie Klarreich and Linda Polman, "The NGO Republic of Haiti", *The Nation*, 19 novembre 2012, consulté le 31 août 2016, URL : <https://www.thenation.com/article/ngo-republic-haiti/>

s'accompagnent du développement de bars, restaurants et supermarchés créant des lieux de vies provisoires fortement ségrégués.

Le marquage de l'espace physique livre un langage symbolique dont nous avons vu au premier chapitre qu'il marquait la puissance. L'analogie -proposée par l'article précédemment cité-, entre un Palais national dont les restes seront détruits et déblayés par une ONG sans projet de reconstruction et la construction d'une base logistique de l'ONU déployant un grand luxe et une importante visibilité ne peut que frapper. L'effondrement d'un symbole de la nation au profit de l'établissement d'un symbole international marqué par le pouvoir des grandes puissances questionne la souveraineté haïtienne. Mais la façon dont les perceptions territorialisées exogènes interrogent le territoire va bien au-delà de ces aspects symboliques.

Le cloisonnement social, culturel et économique de deux mondes

On pourrait dire que deux mondes coexistent dans un même espace tant les différences sont marquées et les relations organisées de façon à maintenir des frontières bien délimitées que seules quelques personnes transfrontalières franchissent, de par leur statut social intermédiaire (artistes, intellectuels, journalistes...). Une très grande partie de la population haïtienne connaît un quotidien marqué par la difficulté d'accès à l'eau potable, à l'électricité, aux soins médicaux, à l'éducation, souvent à la nourriture, à l'absence d'assainissement, de traitement des déchets. L'autre monde, formé majoritairement d'étrangers de passage ou établis de façon provisoire et de quelques grandes fortunes locales, ne connaît pas ces problèmes. Mais les différences vont bien au-delà, elles touchent tous les aspects de la vie. L'alimentation des étrangers est radicalement différente, composée de produits inaccessibles à l'autre monde. Même la monnaie n'est pas la même, dollar US dans un monde, gourdes et dollar haïtien dans l'autre. Habitat, transport, langue, monnaie, alimentation (...). Les langues nationales officielles d'Haïti sont le créole et le français, langue à laquelle les milieux intellectuels restent attachés. Quand le quotidien des haïtiens se vit en créole, la langue de l'autre monde est l'anglais. Cette situation de diglossie inédite a la particularité d'intégrer une domination extérieure tant à l'usage des populations qu'à la reconnaissance nationale, renforçant une représentation de « l'étrangeté chez soi », plaçant la majorité en situation de minorité sociale et délégitimant l'Etat-Nation.

Tout diverge en ces espaces sociaux, culturels, économiques qui ne se rejoignent pas si ce n'est pour que les uns travaillent au service des autres ; ceux qui sont au service des autres étant, par un étrange paradoxe ceux qui sont supposés être aidés.

La relation entre hiérarchie sociale et phénotype

Si les grands patrons des hôtels, dirigeants et cadres des ONG (...) viennent quasiment tous d'Amérique du Nord et d'Europe, le personnel de service, femmes de ménage, serveurs, chauffeur (...) est toujours local. Quand le salaire des uns est généralement supérieur aux salaires de leur pays d'origine, le salaire des autres n'est pas calqué sur le même référent. Le coût de la vie est supposé supérieur pour les premiers, inférieurs pour les seconds. Le coût d'une vie décente (logement qui dispose de l'eau, de l'électricité et d'un système sanitaire) est effectivement élevé. L'arrivée massive des personnes de passage disposant de salaires élevés, cumulée à la rareté de l'offre après le séisme, n'est pas étrangère à la hausse de l'immobilier qui a impactée la classe moyenne selon le quotidien haïtien *Le Novelliste*⁷⁴. Enfin, les prolongements historiques ne seraient probablement pas si présents si la hiérarchie de « couleur » ne restait pas corrélée à la hiérarchie sociale dans ce système international d'aide, malgré les porosités qui ont toujours été à l'œuvre.

La gestion étrangère des fonds pour Haïti : décréter l'incapacité des populations à « faire territoire » ?

Les importants fonds versés par les donateurs et Etats étrangers à la suite du séisme de 2010 n'ont pas été versés à la société haïtienne, mais aux ONG internationales. Selon l'article de *The Nation* précité, l'Etat haïtien n'aurait perçu que 1% des dons privés et 1,8% des financements des autres Etats pour l'aide d'urgence. Les justifications sont relatives à l'incapacité de l'Etat haïtien (corruption, faiblesse de l'organisation des services publics...). Face à cet argument, on peut se demander pourquoi les financements n'ont pas visé en premier lieu l'accompagnement de la réorganisation de l'Etat et des services publics puisque ces mêmes diagnostics reconnaissent qu'il s'agit de la condition *sine qua non* pour envisager une amélioration des conditions de vie de la population. Lorsqu'on sait que les ONG haïtiennes n'ont reçu, toujours selon *The Nation*, que 0,4 % de l'aide internationale et que les ONG étrangères n'ont pas confié la conception de leurs projets d'aide à des haïtiens, l'interrogation des intentions et bénéficiaires effectifs de l'aide semble légitime. Le seul argument énoncé pour justifier le faible reversement aux organisations haïtiennes invoque une incapacité qui cette fois serait due au manque de formation. Le fait que les compétences et la formation nécessitent une amélioration générale

⁷⁴ Carl-Henry Cadet, « Haïti/immobilier : Les prix grimpent sur tous les segments du marché », *Le Novelliste*, 01/08/2011, consulté en ligne le 17/07/2017, URL : <http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/95540/Les-prix-grimpent-sur-tous-les-segments-du-marche>

dans de nombreux secteurs d'activité ne signifie pas qu'Haïti est dépourvu d'intellectuels, de politologues, d'agronomes, de médecins, d'ingénieurs (...) capables d'identifier les besoins et les problématiques spécifiques au terrain et de définir, d'accompagner ou de conseiller la mise en œuvre de projets.

Malgré les déséquilibres patents, il ne faut pas pour autant sous-estimer les nombreux contre-exemples. La Fondasyon Konesans ak Libète (FOKAL), bien que financée par l'*Open Society Foundations* (fondation du milliardaire américain Georges Soros), a été créée et est dirigée par des équipes haïtiennes. Présente sur de nombreux secteurs d'activité avec des équipes locales parfois renforcées par des recrutements étrangers, FOKAL œuvre dans une dynamique de réseau associant à ses actions artistes, socio-professionnels et communautés et développant des relations avec de nombreux organismes étrangers comme avec les politiques locales. Des programmes à long terme, pluriels et de haute qualité alliant culture, accès à l'information et technologies, formation et éducation, environnement, agriculture, rénovation urbaine et patrimoniale (...) se déploient à Port-au-Prince, et de façon plus marginale dans d'autres territoires, modifiant le visage des formes que l'aide et la coopération internationale peuvent prendre. Si les exemples d'une telle ampleur ne semblent pas très fréquents, ils illustrent cette marge qui permet que d'autres relations, dans lesquelles chacun peut avoir un rôle à jouer, se déploient, véhiculant d'autres représentations de la société haïtienne autant que des acteurs venus d'autres territoires qui y contribuent. La dépendance financière reste malgré tout un facteur de vulnérabilité. FOKAL tente de diversifier les sources de financements et partenariats, mais dépend principalement de l'OSF et de ses politiques de soutien.

Recyclage de l'incapacité et conséquence de l'expropriation de soi

Le discours « international » dominant, comme ses effets réels produisent et alimentent la représentation d'une population incapable de se prendre en charge. Ces représentations d'Hommes incapables de « faire territoire », de « faire société » ont marqué l'histoire d'Haïti de la colonisation aux politiques néolibérales internationales que le politologue Frédéric Thomas met en perspective dans son étude *L'échec humanitaire : Le cas haïtien* (Thomas, 2017). Elles ont historiquement servi de justification aux colonisations et occupations d'Haïti, mais également de preuve à l'intention des autres espaces insulaires de la région, d'abord de l'incapacité des esclaves à construire une société libre, puis plus largement de l'incapacité des territoires de la Caraïbe à assurer leur propre gestion, justifiant diverses formes de colonisation, d'occupation ou d'ingérences. Cette dimension de la preuve liée à la peur de la propagation des insurrections et indépendances a conditionné des volontés internationales de mise en échec de

l'Etat haïtien les années qui ont suivi l'indépendance. Les référents contemporains sont plus diffus et masqués par des prétentions pragmatiques. Ces dispositifs d'aide et les représentations qu'ils véhiculent conditionnent les stratégies identitaires individuelles et collectives des acteurs. En Haïti elles sont très proches de celles décrites par Isabelle Taboada-Leonetti à propos des minorités (Taboada-Leonetti, 2002, 44-83). Ces dynamiques permettent de comprendre qu'un même individu puisse rejeter le dispositif d'aide international et/ou l'assimiler ou le solliciter, intégrer ses représentations et/ou proclamer les représentations inverses. Si les individus ne parviennent pas à développer une intense réflexivité des contradictions entre le modèle social de référence qui correspond à l'horizon d'un bénéfice social et la perception de leur identité associée en contrepoint à des valeurs négatives, ils sont exposés à des formes d'aliénation qui fragilisent leur intégrité psychique. Cela peut se manifester par un sentiment de culpabilité alimenté, en Haïti, par des discours religieux chrétiens décrétant la catastrophe comme un châtimeur qui vient punir une population fautive de ses pratiques culturelles (spirituelles, religieuses, sexuelles...). L'imprégnation populaire de cette théorie du châtimeur dans la Caraïbe, historiquement alimentée par la théorie de Cham qui a servi à justifier l'esclavage du point de vue religieux, est la marque d'un sentiment collectif de culpabilité généré par cette aliénation. L'aliénation peut également donner lieu à des stratégies de dissociation du groupe minoré et d'identification au groupe valorisé.

Le rejet de ce type de dispositif d'aide international s'exprime sur les murs de Port-au-Prince par de nombreux slogans tagués. Les réflexions critiques contre le dispositif se retrouvent dans les médias locaux et dans la littérature. L'« occupation » d'Haïti forme la trame centrale du roman de Lyonel Trouillot *Kannjawou* (Trouillot, 2016) et la toile de fond des romans de Yanick Lahens tel *Guillaume et Nathalie* (Lahens, 2013). Ces deux auteurs haïtiens, comme de nombreux intellectuels résidants en Haïti, outre les critiques construites du système, interpellent également la société haïtienne sur sa responsabilité, sur des aspects de la domination et de la concurrence ancrés dans la société, comme sur les capacités d'action.

Conclusion

Cette approche multidirectionnelle et parcellaire de la question du territoire-objet Homme-objet depuis la définition exogène, en décalage avec le réel, de l'espace et des Hommes qui l'occupent à travers le temps, a montré la puissance des discours et des représentations issus de la colonisation et de l'esclavage, leurs recyclages selon d'autres contextes et leurs effets.

Les circulations et ramifications multiples rendent difficile leur déconstruction totale tant ils modèlent les perceptions extérieures comme intérieures. Les dispositifs et discours qui relèvent de cet ordre, dans toute la diversité de leurs modalités ont tous pour point commun d'avoir pour centre d'importants enjeux économiques basés sur des systèmes profondément inégalitaires moralement inacceptables dans l'espace dans lequel ils sont pensés, et qui, pour devenir acceptables, doivent revêtir les masques crédibles du savoir et construire des argumentations dont ils assurent une dense circulation. Ils peuvent être intégrés aux imaginaires nationaux sans générer de paradoxes pour les individus qui ne sont pas confrontés aux effets des décalages, alors qu'ils peuvent fragiliser l'intégrité psychique des individus qui doivent articuler au quotidien de profondes contradictions.

L'exogène problématique ne peut être de façon simpliste assimilé aux individus ou idées qui viennent de l'extérieur comme l'a montré l'interrogation de l'exogène-intérieur. L'exogène et l'extériorisation qualifient une distance symbolique entre territorialités qui produit des écarts et décalages entre la conception normalisée du territoire et les réalités sociales. L'exogène permet d'appréhender la perspective qui part de référents normalisés extérieurs et distants, transposés de façon inadéquate pour qualifier ou disqualifier les territoires, les sociétés et les Hommes. Cette transposition inadéquate est initiée ou renforcée lorsque les territorialités en jeu dans le bénéfique envisagé (symbolique ou matériel) ne concernent pas ledit territoire et qu'elles sont en situation de domination dans la définition et/ou la production du territoire.

2.3. L'ÉMERGENCE DU DISCOURS CARIBÉEN : EXISTER DEPUIS LES RUINES ET IMAGINER L'ESPACE COMMUN

L'émergence du discours intellectuel caribéen depuis la seconde moitié du XXe siècle prend appui sur la critique et la mise au jour des perspectives exogènes expropriantes et de leurs effets sur la délégitimation des Hommes et des territoires pour initier une réappropriation de soi qui ne peut s'inscrire que dans une dimension collective. Ce mouvement intellectuel, qualifié ici de caribéen, n'est caractérisé par aucune école ou institution, ni nécessairement proclamé comme tel. L'énonciation de la Caraïbe ou l'utopie intellectuelle d'une vaste alliance émerge dès les premières velléités d'indépendance comme seule voie possible pour sortir de la domination et se réapproprier son destin. L'idée d'une confédération des Antilles libre est ainsi présente dès le XIXe siècle dans le discours d'intellectuels portoricains tels Ramón Emeterio

Betances et Eugenio María de Hostos (Moulin Civil, et. al., 2009). Il est fort probable que les idées de confédération portées par Simon Bolivar en Amérique du Sud aient influé sur cette genèse de l'utopie caribéenne. Outre l'implication directe des pays d'Amérique du Sud qui disposent d'une côte caribéenne, Bolivar a effectué de nombreux voyages dans la Caraïbe insulaire, à Curaçao, en Jamaïque, et surtout dans la toute jeune République haïtienne qui lui offrit son soutien. L'utopie caribéenne, longtemps relativement marginale, se densifie progressivement par diverses connexions indirectes, jusqu'à acquérir une certaine densité dans la seconde moitié du XXe siècle. Sans que le discours ne s'inscrive jamais dans une homogénéité, il opère dans les années 1960, une territorialisation forte avec par exemple le mouvement de l'antillanité.

Aucun invariant esthétique ne qualifie le discours caribéen de façon systématique, aucune homogénéité n'en permet la circonscription. Une fois de plus, la production de la Caraïbe ne peut être envisagée selon le prisme de l'ensemble aux caractéristiques identiques. Ce « mouvement » caribéen s'apparente à une posture qui bouscule les perspectives exogènes instituées pour investir une vision réhabilitant la légitimité d'Hommes habilités à s'intéresser à leur devenir et à celui des espaces vécus, hérités, dotés d'une épaisseur, d'un passé, auquel leur destin personnel est lié. Si cette posture prend corps avec les changements du contexte mondial du XXe siècle présentés dans le premier chapitre, elle marque aussi, surtout à partir des années 1960 des volontés de « faire territoire » dont le cheminement et les horizons convergent très souvent, malgré la faiblesse des relations directes entre les espaces caribéens. Les discours se connectent, souvent indirectement, selon des rebonds temporels, géographiques, culturels, pour finir par se densifier et produire une énonciation de la Caraïbe, un discours caribéen. Cette énonciation puise son surgissement avec et dans un réseau intellectuel, artistique et politique qui n'est pas à proprement parler régional, mais transnational. Les connexions agissent de façon multidirectionnelle complexe, pour proposer de nouvelles relations au monde, redéfinir l'espace commun, selon de nouveaux paradigmes, en rupture avec les définitions traditionnelles. Le discours caribéen ne peut donc être envisagé de façon isolé mais se déploie de façon profondément multidirectionnelle. Le couple patrimoine/territoire est mis à l'épreuve de cette construction territoriale atypique.

Dans cette partie, nous nous intéressons à ce que nous aurions pu appeler l'émergence de l'énonciation endogène ou intérieure caribéenne, en contrepoint de la précédente partie. Mais la binarité, dont la stricte validité a été d'emblée questionnée, est encore davantage remise en question par l'émergence de ce discours caribéen. La réappropriation psychique de soi se saisie de l'expérience de l'altérité aliénante, du déplacement contraint expropriant, pour

réinstaurer une Relation au monde. Les énonciations, nourries d'une pensée qui intègre les trajectoires et les contextes, inventent cet imaginaire de l'être au monde, qui échappe au global ou à l'universel, autant qu'à un « local » enfermant le sujet dans un point de vue interne, qui ne pourrait sortir de lui-même et de son expérience immédiate. Cette proposition de l'espace commun, dont la « mondialité » de Glissant est une manifestation, repense des connexions multidirectionnelle auxquelles chacun peut prendre part, restaurant l'imaginaire d'un horizon de partage communicationnel.

Nous nous intéresserons aux conditions d'émergence de cette posture, aux flux multidirectionnels qui ont marqué la généalogie de ces énonciations, puis nous examinerons quelques thèmes ou perspectives récurrentes dans la littérature et la poésie caribéennes. Il s'agira de comprendre en quoi la reconstruction de la relation au passé et de la valeur symbolique des ressources, constitue une « rupture patrimoniale créatrice » qui remet en question l'espace commun institutionnalisé et esquisse de nouvelles inventions du « faire territoire » dans la Caraïbe. En dernier lieu, nous mettrons en perspective cette volonté caribéenne de construire un espace commun, les connivences qui l'habitent et les tensions ou freins contre lesquels elle se déploie.

2.3.1. Le contexte de l'émergence du discours caribéen

Une multitude de phénomènes croisés intervient dans la généalogie du discours caribéen. Cependant, on peut relier les conditions de sa genèse à deux facteurs. Le premier concerne la relation au savoir dans la Caraïbe qui place les populations dans une situation de dislocation originelle, liée à l'invention politique de l'espace et à la généalogie de son peuplement moderne. Le second, l'élément déclencheur de la mise au jour de ces paradoxes extrêmes et des failles qu'ils ont constitué, correspond au déplacement de cette génération d'intellectuels caribéens vers les métropoles coloniales.

Savoir universel et cultures locales : intérêt, concurrence, aliénation, dislocation et distorsions

Si la structure sociale des sociétés caribéennes ne se trouve pas totalement changée au sortir des abolitions de l'esclavage, elle évolue malgré tout progressivement. A partir de la fin du XIXe

et du début du XXe siècle, de plus en plus d'individus accèdent à l'école, même si la scolarisation des populations est loin d'être générale. Dans les colonies d'Amérique sous dépendance des métropoles européennes, les programmes scolaires sont généralement identiques à ceux de la métropole. Cet état de fait continuera lorsque les territoires non indépendants ne seront plus considérés comme des colonies. Ce n'est qu'à la fin du XXe siècle, voir au début du XXIe pour d'anciennes colonies françaises restées territoires français, que les premières adaptations verront le jour. Une fois de plus, les questions en jeu ne peuvent être perçues selon des ruptures temporelles claires. L'uniformité des programmes a pour vocation de créer un sentiment national au service d'idéaux universels humanistes, mais également de politiques coloniales qui justifient la colonisation par des arguments paternalistes. La vision promue de l'égalité au sein d'un espace commun, porteuse de l'espoir du changement de condition sociale, ne peut être entendue, depuis les colonies, que comme un horizon qui induit de devenir identique et d'éliminer les caractéristiques de l'infériorité culturelle. Ces communautés nationales se construisent autour de l'aspiration à l'universel et du renforcement d'une définition du caractère objectif de la connaissance approché au cours du premier chapitre qui structure l'organisation des savoirs.

L'accès à l'instruction et au savoir permettent à partir du début du XXe siècle, voire dès la fin du XIXe, l'ascension sociale d'individus issus de couches défavorisées de la population dans la Caraïbe. Ces possibilités de changement de situation contribuent à une adhésion à certaines valeurs intégrées des fictions nationales circulantes, qu'on pourrait schématiquement qualifier de « valeurs humanistes ».

Cependant, les paradoxes entre le savoir institutionnel légitime et l'expérience phénoménologique rend impossible une adhésion totale à la valeur du savoir véhiculée par l'institution scolaire, par l'administration de façon générale et par ceux qui détiennent le pouvoir économique. La norme entre en concurrence avec la réalité. La carte du pays affichée au tableau n'est pas celle de l'endroit où réside l'élève, les fruits et légumes qui composent les imagiers et le familiarisent avec la lecture ne sont pas ceux qu'il consomme au quotidien, les fleurs qui représentent ce qu'est une fleur ne sont pas celles de son jardin, pas plus que les saisons qu'il apprend comme étant des vérités universelles ne rythment sa vie. Ainsi, ce qui est considéré comme savoir universel sur lequel l'élève est évalué, peut être faux dans son contexte. Lorsque l'élève apprend et assimile ces savoirs, un double phénomène se développe nécessairement ; d'une part l'aliénation et la distorsion de la réalité, d'autre part la dislocation et l'intégration du fait que l'expérience vécue et son lieu ont un statut marginal, invalidant, voire contradictoire par rapport au savoir qui constitue la norme puisqu'un énoncé qui peut être

« vrai » peut devenir « faux ». Ainsi l'ananas ou la goyave qui poussent dans la Caraïbe, se trouveront dans la catégorie « fruits exotiques » alors que le terme « exotique » définit étymologiquement quelque chose qui vient de l'extérieur, qui est étranger. Cette dislocation-distorsion concerne la géographie (climat, saison, positionnement géographique), l'Histoire (illustrée par l'anecdote célèbre, mais bien réelle aux Antilles françaises de l'apprentissage de « nos ancêtres les Gaulois »), la langue (qu'il s'agisse d'une situation de diglossie avec le créole ou d'éléments endogènes, tels que la prononciation ou l'accent). Au-delà de l'école, cette norme extérieure illustre un idéal normalisé de la façon dont il faut penser et se comporter qui influe sur la hiérarchie sociale. On retrouve encore fréquemment au XXI^e siècle des marques de ces biais dans toute la Caraïbe. L'expérience phénoménologique, la culture transmise, dans l'environnement familial et social et dans un contexte géographique ne peut quant à elle pas être constitutive d'un savoir légitime. Du point de vue de la réussite sociale, elle correspondrait à quelque chose dont il faut se débarrasser ou qui doit rester masqué, pour que l'infériorisation de la culture puisse le moins possible être associée à l'infériorisation sociale de l'individu. Les populations développent une capacité à gérer une alternance forte entre deux ordres paradoxaux *a priori* incompatibles. Pourtant, la culture transmise régit le quotidien des populations et constitue en ce sens une norme sociale concurrente. Celui qui ne la possède pas est considéré comme extérieur à la communauté. Elle définit un espace commun constitué de pratiques (culinaires, alimentaires, vestimentaires...), de modalités d'expression, de communication (langue, accent, postures corporelles), de partage (fêtes, cérémonies...), de règles ou de codes implicites qui constituent une ressource sociale, une résistance au non-être. Dans leur pluralité et leurs dimensions spécifiques plus ou moins marquées selon de nombreux facteurs (individuels, sociaux, historiques...), ces éléments culturels se nourrissent, s'articulent pour régir l'organisation du quotidien et constituer des savoirs. Les deux régimes (intérieur/extérieur) coexistent donc comme deux registres, deux dimensions sociales séparées, mais dont l'une exerce une pression forte, invalidante dans la sphère légitime, sur l'autre. La distinction de ces régimes n'est pas propre à la Caraïbe, et l'importance des écarts entre différents régimes normatifs concurrents contribue probablement, de façon générale, à déterminer tout ce qui peut constituer des périphéries, des minorités, des groupes culturels à l'intérieur de nations. Cependant, plusieurs particularités s'ajoutent dans le cas de la Caraïbe. L'éloignement géographique important et les différences environnementales fortes d'avec le « centre » contribuent à ce renforcement autant que la coexistence de ces deux régimes sur un temps extrêmement long, qui fait que la mémoire sociale d'une norme non-dislocante antérieure n'existe pas en dehors du sentiment d'amputation des territoires d' « avant » la Caraïbe. Le lien

historique entre le régime légitime, les structures de l'oppression et la violence extrême du système esclavagiste, a une forte incidence sur l'authenticité de la communication. Il marque les stratégies des acteurs en présence selon leur identification à l'un ou l'ordre des régimes culturels corrélés à la position sociale. Le régime illégitime déploie des spécificités communicationnelles afin de pouvoir perdurer. Il développe un savoir de ce qui doit être masqué pour les uns et interprété par les autres, à l'aune de l'art des traces introduit avec Glissant. La question centre-périphérie, norme-marge associée à la question du territoire est donc particulièrement complexe. Si cette complexité dépend de la perspective depuis laquelle on se situe et de la perspective vers laquelle se dirige le regard, elle est systématiquement au moins construite dans une dualité intérieur-extérieur multidimensionnelle et mouvante depuis la Caraïbe. Cette dualité constitutive et très fortement marquée explique en partie l'impossibilité de définir une territorialité aux frontières étanches.

Vers les métropoles : l'explosion de l'imaginaire de l'espace commun

Si le « là-bas » habite toujours la Caraïbe par les référents permanents des signes médiatisés (livres, presse, radio, télévision...) et par les mouvements importants des populations qui marquent les périodes de changement social au cours du temps, la rupture qui s'opère chez les penseurs de la Caraïbe sera déclenchée par le déplacement physique, souvent lié aux études supérieures. L'expérience de l'éloignement est profondément liée à la prise de conscience du lien étroit entre destin individuel et destin collectif. Cette rupture ne naît pas uniquement du simple éloignement géographique, mais de la modification profonde des perceptions territoriales, tant de l'espace quitté que du territoire qui constituait jusque-là un territoire symbolique, territoire de référence normative, non vécu. L'expérience individuelle du regard de l'Autre comme un Autrui sur soi (racisme, préjugés...) et la rencontre d'autres individus aux trajectoires différentes avec lesquels vont se construire des connivences, autour des luttes contre l'oppression et les discriminations, pour l'égalité, sont des éléments récurrents de ces parcours caribéens. Ce dernier aspect sera étudié plus loin depuis les trajectoires multidirectionnelles dans lesquelles le discours caribéen se déploie.

Le savoir légitime, jusqu'alors présenté comme le garant d'une égalité nationale, est associé à la perspective de l'amélioration de la condition sociale à laquelle tout individu ne peut qu'aspirer pour ses enfants. La précarité, voire la misère, touche encore au XXe siècle une grande partie de la population comme en témoigne très largement la littérature caribéenne à l'instar du roman

de Joseph Zobel *La Rue Cases-Nègres* inspiré de son enfance en Martinique dans les années 1930. Les études supérieures apparaissent donc comme l'une des rares possibilités d'ascension sociale pour les classes moyennes comme pour les couches les plus défavorisées de la population. A l'exception des anciennes possessions espagnoles (soit les territoires actuels de La République Dominicaine, de Cuba et de Porto Rico) sur le sol desquelles ont été érigées des universités parfois dès le début de la colonisation, les universités ne se sont réellement développées dans les territoires sous domination française, anglaise et néerlandaise qu'entre les années 1950 et 1980, soit à la fin de la période coloniale⁷⁵. Entre leur émergence et la constitution d'une offre de formation diversifiée, de nombreuses années se sont généralement écoulées. Au cours du XXe siècle, les territoires qui quant à eux disposaient d'universités ont connu des changements successifs de statuts, de dominations et de régimes altérant maintes fois les possibilités d'études sur le territoire. Le passage par la métropole coloniale, l'ancienne métropole ou le territoire de la domination du moment s'avère donc souvent nécessaire pour l'accès aux études supérieures. L'espérance d'opportunités professionnelles, bien que plus marginale, à cette période, a pu également être à l'origine de départs d'intellectuels. Rares semblent être les voyages qui ne sont pas motivés par l'aspiration à l'amélioration de la condition sociale.

La rupture s'effectue pour beaucoup d'Hommes considérés comme de grands intellectuels et poètes de la Caraïbe de pair avec ce premier séjour sur le territoire de la métropole coloniale ou de la puissance dominante. C'est là que se révèle le décalage entre la promesse d'égalité et de liberté portée par l'accession au savoir et la réalité d'une expérience de l'« Etranger », de l'« Autre », du « Nègre », du « Noir », à laquelle l'Homme se trouve inévitablement réduit, quelles que soient ses capacités à s'appropriier le savoir légitime. C'est à partir de cette expérience du déplacement que va s'opérer une prise de conscience des cadres structurants sous-jacents et des contradictions profondes entre un idéal supposé commun et le rejet ou l'exclusion effective de l'individu comme représentant d'un ensemble. Ce sentiment de l'individu de ne pouvoir être perçu que par le prisme d'un groupe stéréotypé et d'en ressentir au quotidien les effets est l'un des déclencheurs de la dimension collective dans lequel vont s'engager les intellectuels, comme le rappelle cette phrase de Fanon : « Je voulais tout simplement être un homme parmi d'autres hommes » (Fanon, 1952 : 91). Ce sentiment converge avec une prise de conscience du traitement de l'écart de développement des infrastructures élémentaires et du niveau de vie de la majorité des populations entre le territoire d'origine et la métropole. Alors

⁷⁵ Dans la première moitié du XXe siècle, il existe des formations supérieures, mais elles sont extrêmement parcellaires et dépendent souvent de congrégations religieuses.

que les intellectuels caribéens adhéraient aux valeurs « humanistes », « universelles » qui constituaient une part intégrante du savoir légitime qui leur avait été dispensé et de leur formation intellectuelle, donc d'une partie de leur culture, ils prennent probablement conscience du fait qu'ils sont, dans une certaine mesure, exclus de ces valeurs humanistes. Ces paradoxes, rejoignent l'expérience caribéenne de la structure duelle des apprentissages entre savoirs universels et savoirs locaux. Ces convergences font en quelque sorte exploser l'imaginaire de la communauté dans toute sa complexité à laquelle la construction du sujet est connectée en de multiples points. De profondes fissures se révèlent, au fond desquelles les intellectuels vont plonger, et desquelles vont surgir leurs paroles au monde d'une puissance poétique et politique dont l'écho résonne encore.

Des utopies brisées à la dénonciation des espaces communs institués

Puisque leurs destins individuels sont assignés à des destins collectifs, les intellectuels n'auront d'autres choix que de se pencher sur la construction de ces « nous ». Le « nous » de la communauté nationale prône l'assimilation, l'horizon de l'identique, de l'universel interdisant la construction d'un autre « nous » que pourtant, paradoxalement, il crée par le rejet effectif. La reconstruction individuelle et collective de soi, passera donc par la dénonciation du « nous » institué avec la modernité, avec la formation des savoirs légitimes sur le monde et les échelles de valeur instituées.

Les penseurs caribéens, à l'instar d'autres colonisés, vont dénoncer les paradoxes de l'extériorisation des valeurs humanistes supposées universelles et leurs effets externes dans les colonies et internes pour les populations qui vivent en Europe. La tentative de mise au jour et de déconstruction du caractère universel et objectif d'une grande partie de la connaissance légitimée et des liens intimes entretenus avec l'infériorisation des cultures est une dynamique centrale de ce mouvement. Le *Discours sur le colonialisme* de Césaire écrit en 1950 (Césaire, 1955) illustre cette critique des nations européennes –plus spécifiquement de la France-, et au-delà, de l'« Occident ». Cette condamnation prend appui sur ce que Césaire qualifie de « choc en retour ». Les monstres de la deuxième guerre mondiale, que la figure d'Hitler illustre, ont été rendus possibles, cultivés durant de longs siècles par la colonisation. La violence extrême instituée et légitimée par la colonisation européenne à l'extérieur, finit par ronger l'Europe en son intérieur. Pour dénoncer cette « barbarie » séculaire et sa légitimation, Césaire utilise de nombreux exemples. En citant une grande diversité d'auteurs (historiens, journalistes, ethnologues...), il montre comment le « pseudo humanisme » a « rapetissé les droits de

l'homme », dans une « conception étroite et parcellaire », « sordidement raciste », disséminée dans les médias et l'histoire intellectuelle de la construction des savoirs. Césaire sélectionne des exemples qui mettent en exergue la relation entre la construction des identités nationales et la domination. Il inaugure ce procédé par un extrait d'Ernest Renan, dont la place dans la construction de la « fiction instituante » de la nation française a été soulignée dans le premier chapitre. Renan sert d'appui pour mettre au jour une généalogie du discours national éclairant des formes plus dissimulées qu'il dénonce chez ses contemporains. Dans cette même logique d'attaque des symboles de la formation des identités nationales, les hommes qu'il cite sont souvent membres d'institutions emblématiques de cette relation « faire savoir » « faire nation », à l'instar de Romains et Caillois, membres de l'Académie française.

Cette condamnation, si elle constitue une parole au monde et aux peuples colonisés, est avant tout construite comme une adresse à l'intention de l'Europe. La lecture du texte convoque l'impression d'être à la fois intérieur et extérieur à l'Europe, en déplacement. Derrière ce qui pourrait apparaître comme un stéréotype de l'Europe ou de l'Occident dénoncé, la question du pouvoir, de « la bourgeoisie » et des opprimés « le prolétariat » rompt cette homogénéité de l'« Europe » ou de l'« Occident » et la binarité absolue intérieur/extérieur. La validité de l'homogénéité de la communauté nationale, et de la « civilisation » supérieure qui légitimait les dominations coloniales est remise en question par la barbarie de la guerre. Ce discours intervient donc comme une démarche relationnelle qui invite chacun, *a fortiori* les populations européennes, à remettre en cause les éléments de ce système afin de pouvoir recréer autrement un espace commun relationnel. Mais ces discours ne sont alors pas très audibles du grand public européen, malgré le rôle de quelques intellectuels majeurs comme Jean-Paul Sartre en France. La force de l'extériorisation opérée et des sédimentations profondes de ce « faire savoir » naturalisé rendent probablement difficile leur remise en question profonde pour ceux qui ne ressentent pas et ne subissent pas directement les paradoxes profonds des systèmes de valeurs institués.

Cette interpellation constante dans la démarche des auteurs caribéens s'inscrit comme une volonté permanente de proposer à tous d'autres relations au Monde, en défaisant la valeur communicationnelle du « contact » établi sur la domination et la soumission. Elle prend également corps dans un discours qui émerge dans un contexte multidirectionnel, connecté à de multiples flux mondiaux.

2.3.2. La genèse du discours caribéen : identité relationnelle, trajectoires multidirectionnelles

La genèse de l'expression des intellectuels caribéens ne peut être perçue de façon isolée. Elle prend corps, dans la première moitié du XXe siècle dans et avec les déplacements et les rencontres entre divers mouvements politiques, intellectuels et artistiques. Les précurseurs du discours caribéen ne s'énoncent pas comme tels. S'il n'y a ni énonciation caribéenne, ni mouvement ou école qui rassembleraient tous ces intellectuels dans la région, il convient de s'intéresser aux flux multidirectionnels auxquels ces caribéens se trouvent connectés, aux lieux qui les relient de façon souvent indirecte et déploient des passerelles entre des aires linguistiques ou culturelles de la Caraïbe. Ces connexions à des lieux effectifs ou imaginaires, créent un socle de connivences qui contribuent à cette familiarité caribéenne et à la définition d'une territorialité atypique, dont les frontières ne peuvent jamais être circonscrites.

L'émergence du discours caribéen ne peut se reconnaître qu'en explorant un réseau complexe, opérant par voisinage, rebond, en observant des densités circulatoires et thématiques qui parviennent à traverser les cloisonnements linguistiques. L'analyse de vastes corpus caribéens, des références bibliographiques citées, des occurrences géographiques (...) permettraient de mieux comprendre ces multiples ramifications et les points de jonctions complexes de ces discours, alimentés par l'expérience phénoménologique comme par les circulations discursives asynchrones. Aucun des points n'appartient exclusivement à une constellation caribéenne distincte et pourtant tous sont proches, connectés par des circuits complexes, souvent indirects qu'il convient d'approcher pour mieux comprendre la généalogie du discours caribéen et ses multiples échos.

Jusqu'au début du XXe en effet, l'écriture des personnes originaires de la Caraïbe insulaire s'inscrit largement dans une dynamique de reproduction du modèle des métropoles coloniales qui constitue le cadre de référence, même dans une moindre mesure, dans les pays indépendants. Le cas d'Haïti est spécifique à ce titre. La majeure partie de la population était esclave au moment de l'indépendance et donc non lettrée, et une partie de la bourgeoisie lettrée, issue des « libres de couleurs », est restée très liée au modèle de la culture française, considéré comme référent. Cependant, des thèmes et motifs propres ont vu le jour dans l'écriture haïtienne dès la fin du XIXe. Les territoires hispanophones ont été quant à eux précurseurs dans cette autonomisation de l'écriture, déjà relativement marquée dans la dernière partie du XIXe. L'existence de longue date d'universités et d'une population plus largement

lettrée, couplée aux nationalismes précoces a permis l'émergence d'une littérature plus ancrée dans son contexte. Dans les territoires dépendants, principalement dans la Caraïbe anglophone, on retrouve de façon plus marginale quelques pionniers, à l'instar des Trinidiens Henry Sylvester-Williams et George Padmore, précurseurs du panafricanisme. Les pionniers sont donc principalement rattachés à l'idée d'indépendance, à la lutte contre la domination politique et culturelle, à l'émergence d'une conscience panafricaine, d'une conscience de condition de colonisé, ou d'une conscience de « race ». Cette dernière intervient plus tôt dans les territoires anglophones, plus en contact avec les Etats-Unis. Au-delà de ces pionniers, l'autonomisation d'une littérature caribéenne s'est préparée dans la première moitié du XXe siècle, selon l'histoire spécifique de chaque espace caribéen et des relations de proximité à la fois locales, régionales et avec les territoires « dominants » qui ont influé sur les modalités d'expression. L'étude des trajectoires individuelles des auteurs et intellectuels entre les années 1920 et 1950 montre cependant des points communs dans ces destins atypiques. L'importance significative des voyages -au-delà des déplacements pour les études- et les connexions à des géographies intellectuelles et politiques multiples donnent le sentiment d'une familiarité caribéenne malgré la faiblesse des liens directs entre les différentes aires linguistiques. Il s'agit de proposer un bref aperçu de quelques-uns de ces flux multidirectionnels auxquels la Caraïbe est connectée avec une certaine densité. Cette genèse du discours caribéen est principalement marquée par des hommes. Les intellectuelles femmes, plus marginales, ont souvent, malgré leur rôle essentiel, une place de second ordre ou minorée, dans l'ombre des hommes qui deviendront célèbres, place qui tend cependant à être mise au jour par les recherches contemporaines. A quelques exceptions près, le destin des femmes apparaît alors très largement conditionné par leur vie maritale ou familiale. La deuxième moitié du XXe siècle changera clairement la donne, faisant clairement apparaître l'émergence d'une littérature caribéenne très marquée par la présence des femmes dans tous les territoires de la Caraïbe et dans les diasporas.

Déplacements, lieux de rencontres et mouvements multidirectionnels

On constate en premier lieu que les auteurs nés dans la Caraïbe avant 1940 qui ont servi de point de départ pour une première approche très parcellaire de ces flux multidirectionnels (cf.

annexe)⁷⁶, ont tous vécu ou résidé pendant une longue période en plusieurs lieux distants de plusieurs milliers de kilomètres (au minimum deux, fréquemment trois ou quatre) et ont en commun d'avoir beaucoup voyagé à une époque où les déplacements n'étaient pas si fréquents. S'il y a peu de rencontres collectives significatives, de nombreuses rencontres interpersonnelles ponctuent ces parcours. Ces particularités ne s'expliquent pas nécessairement par l'origine sociale ; quelques-uns sont issus de la petite ou grande bourgeoisie (descendants de colons ou de libres affranchis bien avant l'abolition de l'esclavage), d'autres d'une classe moyenne, une grande partie d'entre eux est plutôt originaire de milieux modestes. Au-delà des études, le déplacement est souvent lié aux activités professionnelles (diplomates ou employés dans l'administration coloniale), à l'activisme politique et intellectuel, et de façon plus marginale à la vie affective (facteur qui semble surtout concerner les femmes). Quatre lieux émergent comme espaces de rencontres transnationales d'une certaine densité, un seul se situe dans la Caraïbe : Paris, Londres, New York et Port-au-Prince. La reterritorialisation de la Caraïbe passe donc principalement par l'extérieur, un extérieur qui devient ici, non plus l'imposition de l'étranger, mais une condition de la réappropriation de soi au monde.

L'histoire politique, culturelle et sociale de ces espaces influe sur le type de rencontres qui s'y produit. Si on retrouve dans tous ces espaces de rencontre, une centralité de la question noire, elle se déploie très différemment selon l'histoire politique, culturelle et sociale des espaces.

A Paris, les rencontres intellectuelles et artistiques s'articulent autour de la révolte, entendue comme la lutte contre toute forme de domination politique et intellectuelle. La lutte contre les dominations coloniales et raciales ne peut être dissociée de la quête artistique qui cherche à bouleverser les cadres de la pensée. La négritude et le surréalisme entretiennent de fortes relations. Le salon littéraire des sœurs Nardal entre les années 1920 et 1940, lieu d'expression de la négritude illustre le caractère informel et ouvert de ces lieux de rencontre. Le *Congrès des écrivains et artistes noirs*, réuni à Paris en 1956, peut être considéré comme le point d'orgue de cette dynamique multidirectionnelle qui ne cesse de déployer ses ramifications. Il rassemble des artistes et écrivains de la Caraïbe, d'Afrique, des Etats-Unis, de l'Océan indien, d'Inde. Il a pu être surnommé le Bandung artistique, expression montrant les liens clairs avec la décolonisation et dépassant la question d'une diaspora africaine, écho au cœur de son intitulé. Jean-Paul Sartre, André Gide, Claude Lévi-Strauss ou encore Pablo Picasso apportent leur

⁷⁶ On trouvera en annexe la liste des auteurs qui ont servi de point de départ à l'analyse des flux multidirectionnels ainsi qu'un extrait de la carte réalisée relevant les points de rencontres ou de passages de plusieurs auteurs de différentes aires géoculturelles.

soutien à la tenue du congrès. Plusieurs des auteurs choisis dans notre étude y étaient présents tels notamment Jean Price-Mars (Haïti), Aimé Césaire, Edouard Glissant, Frantz Fanon (Martinique), George Lamming (Barbade). On peut aussi y constater une forte présence des américains dont des personnages comme James Baldwin et Richard Wright qui assurent le relais avec le pôle Etats-Unis ou se trouvent de nombreux Caribéens anglophones et les connectent indirectement. Malgré le poids de la condition noire dans l'expérience personnelle, l'absence de ségrégation instituée en France fait que les milieux intellectuels ne se déploient pas selon une séparation raciale, mais développent des relations poétiques et artistiques profondes. Breton (France), Lam (Cuba), Wright (USA), Césaire (Martinique) et bien d'autres ont entretenu des liens dont la fécondité a marqué leur œuvre artistique respective, mais qui, de façon indirecte, ont contribué à connecter les différentes aires linguistiques et politiques de la Caraïbe. Ces destins liés par la création, mais également par la guerre et la résistance intellectuelle ne peuvent être confinés à la condition « raciale » des protagonistes.

La relation caribéenne à New York ne peut être regardée sous le même angle. La question raciale y est envisagée de part et d'autre sous le prisme du séparatisme. Les mouvements opposés convergent historiquement autour de cette séparation raciale forte instituée par les abolitionnistes, par d'anciens esclavagistes et prônée par des mouvements d'émancipation noire. Le séparatisme se lit dans les institutions des Etats-Unis comme dans l'histoire des politiques de « retour » ou de « rapatriement » en Afrique, paroxysme d'une l'extériorisation qui s'appuie sur le mythe d'une reterritorialisation. La genèse de la relation du discours caribéen à New York à ses débuts, ne peut être à ce titre étudiée sans évoquer la création de l'UNIA (*United Negro Improvement Association*) par le Jamaïcain Marcus Garvey dès 1914, constituant un nationalisme noir connecté à de nombreux mouvements de la communauté étatsunienne dite afroaméricaine tel que *Harlem Renaissance*. L'aspect territorial multidirectionnel très intense chez Marcus Garvey est nettement différent des autres intellectuels caribéens étudiés, car son mouvement, qui connaîtra un succès mondial jusqu'à ces différents héritages contemporains afrocentristes, est le seul émanant d'un Caribéen qui sera établi sur une séparation étanche, celle de la race noire, en opposition aux Autres. C'est aussi l'un des rares intellectuels Caribéens pour lequel la religion occupe une place essentielle et dont la question de la création est absente du discours. L'existence de communautés Marrons « officielles » jouissant d'une certaine autonomie gagnée par la résistance pendant le système esclavagiste en Jamaïque et le rôle des pasteurs pendant l'esclavage dans la Caraïbe comme aux Etats-Unis constitue une sorte d'histoire en partage, de généalogie de la séparation. Aux Etats-Unis,

la question noire est relativement autonome et ne rejoint pas avant la seconde moitié du XXe siècle, les luttes anticoloniales, comme c'est le cas en France ou en Grande Bretagne.

Londres est aussi très tôt un pôle de rencontres entre différents espaces autour du panafricanisme (congrès, associations) auquel des Caribéens comme Henry Sylvester Williams prendront une part active dès la fin du XIXe. Au-delà de cette présence active du panafricanisme, une particularité de l'Angleterre est l'émergence d'un discours caribéen très tôt énoncé comme tel dans l'espace public, lié tant à l'histoire spécifique des médias en Grande Bretagne qu'aux migrations précoces. L'émission de la BBC *Calling the West Indies* permettait déjà aux soldats antillais pendant la deuxième guerre mondiale, de communiquer avec leurs familles. Les migrations caribéennes de la génération Windrush créent un espace caribéen anglophone fort en Grande Bretagne symbolisé par l'émission *Caribbean voices* de la BBC (1943-1958). Les relations avec les colonies britanniques sont également déployées autour du cricket, qui sert de jonction importante aux Caribéens anglophones et au discours politique comme l'illustre la figure de CLR James.

Haïti est, dans les années 1940, un pôle intense de rencontres de nombreux écrivains et artistes caribéens. S'ils ne sont pas tous présents au même moment, c'est un lieu de passage important. Il montre aussi les connexions avec certains personnages passerelles non caribéens que nous avons évoqués comme le Français André Breton. Aimé Césaire (Martinique), Wifredo Lam (Cuba), Alejo Carpentier (considéré comme Cubain, mais aux multiples origines et influences) entre autre se rendront à Port-au-Prince à cette période. Au-delà de l'imaginaire, de la dimension symbolique d'Haïti, il s'agit bien d'un lieu effectif d'émulation intellectuelle qui connecte différents courants intellectuels et artistiques et espaces géographiques et exercera sur eux une influence profonde. Ces conjonctions ne sont pas étrangères à ce qui a pu être considéré comme la révolution haïtienne de 1946 dans laquelle converge une effervescence artistiques, intellectuelle, sociale et politique, notamment autour d'intellectuels tels que Jacques Stephen Alexis et René Depestre.

D'autres lieux laissent apparaître des rencontres intellectuelles multidirectionnelles auxquels prennent part des caribéens, sans qu'il n'y ait nécessairement de concentration particulière spécifique liée à des événements. Leur polarité apparaît donc moins dense, ce qui ne signifie pas pour autant que les lieux ne font pas partie intégrante de ces connexions essentielles. C'est le cas des déplacements et des rencontres en Union soviétique et en Afrique mentionnés dans de nombreuses biographies. On pourrait également citer le Mexique et les rencontres lors de l'exil du couple Trotsky autour de Frida Khalo et Diego Riviera auxquelles on peut notamment associer CLR James, originaire de Trinidad et Tobago.

On peut définir quelques mouvements majeurs qui connectent avec une forte densité les trajectoires personnelles des Caribéens à des espaces intellectuels, qui ont chacun leurs géographies multidirectionnelles. Le panafricanisme, les luttes anti-coloniales, le marxisme, les mouvements artistiques sont quatre pôles identifiés comme connecteurs dans lesquelles se déploie la genèse du discours caribéen. La Caraïbe s'articule de façon indirecte avec des dynamiques transnationales de résistance et de liberté, ce qui aura un écho spécifique pour les auteurs de la région. La dimension religieuse est par contre limitée à certains mouvements noirs de la Caraïbe anglophone et des Etats-Unis. Elle se trouve largement évacuée par la majeure partie des intellectuels et artistes caribéens de l'aire francophone et hispanophone au profit d'une spiritualité émancipée de l'ordre religieux.

La majeure partie des intellectuels étudiés sont fortement liés aux théories socialistes et aux divers mouvements politiques marxistes, au moins au début de leur engagement. Le cinquième congrès panafricain à Manchester en 1945 affichera clairement le socialisme comme philosophie officielle du mouvement.

Tous ces intellectuels cherchent dans de multiples ancrages politiques, artistiques, à rompre avec les cadres en vigueur. Quasiment tous vont nourrir le discours caribéen qui ne s'y laissera pour autant jamais totalement enfermer, cherchant parallèlement un ancrage propre, depuis ses trajectoires spécifiques.

La connexion indirecte des intellectuels caribéens par les lieux de l'imaginaire

Ces géographies complexes et multidirectionnelles de la Caraïbe sont aussi marquées par des lieux connecteurs d'imaginaires. Malgré la faiblesse des circulations, ces lieux référents, dont la récurrence en est d'autant plus étonnante, tracent des flux qui se croisent et se rencontrent de façon indirecte. Ces espaces, non nécessairement vécus, esquissent une sorte de quête commune, de rencontres indirectes, étroitement associées à cette connivence caribéenne qui peut se lire à rebours.

La référence à l'Afrique

Outre les relations entre des intellectuels caribéens et des intellectuels africains et les déplacements effectifs, l'Afrique subsaharienne comme référent est présente à de multiples titres. La résurgence, principalement indirecte de l'Afrique, est un point central dans la mesure où le pouvoir colonial avait symboliquement réduit l'Afrique à un lieu de barbarie tribale et de

sous-développement, dynamique qui trouve de nombreux prolongements contemporains. Le point zéro dans la littérature caribéenne est généralement le départ des hommes réduits en esclavage d'Afrique de l'ouest. Il n'y a pas de mémoire directe de la vie en Afrique avant le départ, ce qui constitue justement un point nodal de la problématique de l'absence et de la blessure profonde constitutive de la Caraïbe. L'Africanité est donc plutôt référée dans la recherche de tout ce qui, dans la culture populaire du territoire, peut faire écho à une ancestralité amputée et à ses héritages délégitimés, soit principalement à l'apport des esclaves : contes, musiques, danses, proverbes, carnaval, pratiques spirituelles... Cependant, dans la Caraïbe, ces éléments sont de l'ordre d'une culture territoriale et non uniquement de la culture d'une communauté strictement afro-descendante, isolée d'autres groupes, contrairement à ce que les tendances de réifications peuvent parfois laisser entendre. Au-delà de l'hétérogénéité importante des groupes, accrue avec l'importance des migrations après la fin de l'esclavage, les interactions profondes irriguent même les groupes les plus éloignés socialement à l'instar des descendants de colons qui eux ont conservé volontairement une homogénéité liée au pouvoir. Comme l'a notamment montré Jean-Luc Bonniol (Bonniol, 2000 : 47). Leurs enfants sont nourris des contes, proverbes et chansons de leur « da ». La référence à l'Afrique intervient de façon forte autour des termes « Noir » ou « Nègre » et leurs dérivations avec plusieurs échos parfois très différents qui peuvent entremêler des références au passé comme à des enjeux contemporains de l'écriture. La référence à l'Afrique ou à la Négritude peut être déplacée, énoncée dans une quête généalogique caribéenne de l'impossible ancestralité et de sa souffrance, ou comme une condition partagée d'opprimé et de résistant politique, social et culturel. Les situations d'oppression alors contemporaines, racisme en Europe, colonisation en Afrique et dans la Caraïbe, ségrégation aux Etats-Unis et leurs enjeux tant spécifiques que transnationaux se croisent et s'influencent malgré les différences profondes. Tous ces éléments d'oppression restent liés au phénotype, et à une référence à l'Afrique que chacun doit retourner et se réapproprier en recomposant avec d'autres connexions culturelles et politiques. A l'exception de Marcus Garvey, le discours caribéen ne se construit pas dans le séparatisme racial, mais se réapproprie la race pour opérer une déconstruction de la légitimité des Hommes et des espaces. L'importance de l'énonciation de ce discours de revalorisation du « Nègre » intervient très tôt dans la Caraïbe. La célèbre Négritude des espaces francophones est en effet précédée par *El Negrismo* dans les territoires hispanophones. L'apparition de ce mouvement littéraire est clairement mise en relation avec le communisme et la lutte contre l'exploitation, par Maïmouna Sankhé (Sankhé, 2015 : 112). Le *Negrismo*, notamment illustré par l'écrivain communiste Cubain Nicolas Guillén, est aussi ancré dans une identité nationale qui se nourrit

des textes des « pères fondateurs » comme José Martí et de l'idée d'indépendance illustrée par la présence de la figure de Che Guevara dans son œuvre ou de la lutte pour la souveraineté contre l'hégémonie des Etats-Unis. Il ne s'agit donc pas de façon binaire d'un « Noir » contre un « Blanc ». Le *Negrismo* irrigue les thèmes de la littérature hispanophone, à l'instar du Portoricain Luis Palés Matos pourtant « Blanc», qui sera par ailleurs critiqué pour s'être saisi de ces thèmes. L'indigénisme haïtien de la fin des années 1920, illustré notamment par Jean-Price Mars relève de dynamiques qui peuvent sembler proches, qu'on retrouve chez des écrivains comme Jacques Roumain : revalorisation de l'héritage africain, écriture qui prend corps dans les injustices et inégalités, lutte contre la domination étatsunienne. La référence à l'Afrique, dans une perspective caribéenne, à cette période d'émergence d'une autonomie discursive ne peut être dissociée de la très forte dynamique de territorialisation caribéenne qui la sous-tend, de la revendication d'une existence en propre, imprégnée d'une conscience des interactions fortes qui conditionnent son existence passé et présente. Elle se trouve liée aux autres thèmes récurrents et préfigure la dynamique qui verra naître de multiples mouvements vers les années 60-70 tels que l'Antillanité ou plus tard la créolité dans laquelle la revendication d'une identité antillaise ou caribéenne apparaît comme davantage énoncée, avec encore d'autres liens au monde.

La présence Amérindienne

La présence amérindienne trouve une place importante chez la plupart des auteurs caribéens. Malgré la quasi disparition des populations, les relations ont pu s'établir sur des durées suffisamment importantes sur certains territoires (particulièrement les Petites Antilles) pour laisser des traces de ces interactions (navigation, usage des plantes médicinales, alimentation, habitat...). C'est donc de nouveau une présence indirecte donc on cherche les manifestations dans l'expérience phénoménologique, les pratiques culturelles, le langage, les objets... Il y a là la réappropriation d'un héritage territorial qui ne dépend pas de la descendance biologique, mais d'un espace physique commun, d'un destin lié par cet espace médiateur, lui-même en étroite interaction avec d'autres. Cette quête amérindienne nourrit l'inspiration des écrivains et plus encore peut-être des artistes qui cherchent à connaître les symboles et sociétés passées et la façon dont elles nourrissent les sociétés présentes et peuvent intégrer ou réintégrer une place dans les imaginaires. La littérature et l'art vont changer le statut de l'héritage Amérindien. La perception par des critiques nationalistes ou afrocentristes d'un patrimoine amérindien consensuel, comme masque de celui plus douloureux et conflictuel de l'esclavage et de ces répercussions sociales, minimise très probablement le sens social et politique de cette

réappropriation artistique et littéraire de l'héritage amérindien qui en change radicalement les référents et s'inscrit aussi dans la rupture de nombreux cadres épistémologiques comme dans une reterritorialisation.

Haïti

La présence symbolique d'Haïti est particulièrement forte, principalement autour de la révolution qui donna lieu à l'indépendance haïtienne. La révolution haïtienne est omniprésente dans la littérature caribéenne, illustrée dans tous les genres littéraires (écrits politiques, romans, théâtre...) et depuis toutes les aires linguistiques : CLR James, Aimé Césaire, Alejo Carpentier, Edouard Glissant, Derek Walcott ont tous écrits une ou plusieurs œuvres articulées autour de la révolution haïtienne. On peut dire sans conteste qu'il s'agit du plus fort élément connecteur du point de vue de sa récurrence et des transversalités caribéennes asynchrones qu'il crée. Une fois de plus, Haïti revient comme un pôle intense d'une certaine caribéanité et de sa mythologie contemporaine, son récit fondateur moderne. Elle condense avec force les aspects de la présence africaine évoqués, puisque c'est le pays de la Caraïbe qui a la plus importante proportion de population originaire d'Afrique, du fait d'une indépendance tôt acquise et de la venue de personnes d'Afrique subsaharienne après l'indépendance qui ont continué à nourrir une culture africaine. La révolution haïtienne représente avec une extrême force la lutte contre la domination, pour la liberté des Hommes et pour la souveraineté d'un pays. Enfin, c'est la première république dite noire de la Caraïbe, créée par des esclaves et des descendants d'esclaves affranchis. Elle alimente pour chacun le désir de connaître, de comprendre ce caractère exceptionnel qui très tôt contredit les discours coloniaux justifiant l'esclavage. La réappropriation de cette partie du passé haïtien constitue autant un mythe nécessaire pour nourrir une lutte contre différentes formes d'oppression toujours réactualisée qu'une réflexion liée au destin de chacun et à une volonté de recréer des connexions, de territorialiser la Caraïbe.

Plusieurs centaines d'ouvrages ont été publiés sur Toussaint Louverture avant 1950. De nombreux auteurs à travers le monde se sont penchés sur la révolution haïtienne. Citons par exemple W.E.B. du Bois et Frederick Douglass (Douglass a résidé en Haïti) tous deux précurseurs de la lutte contre la ségrégation aux Etats-Unis, Alphonse de Lamartine (poète et homme politique français qui participa à la révolution de 1848).

Après la deuxième guerre mondiale, la Shoah sera un thème très présent en filigrane des écrits politiques des caribéens. Au centre de ces relations se trouvent bien sûr la question du racisme,

des discriminations et de l'oppression. C'est aussi un point d'appui essentiel qui remet en cause les fondements de la preuve historique et interroge la question des matérialités comme seule capables de prouver des faits.

D'autres éléments caribéens alimenteront au cours du temps ces ramifications de la lutte contre l'oppression. C'est le cas de la Révolution cubaine, au cœur de nombreux échanges intellectuels et nourrissant les imaginaires de la région. Le caractère multidirectionnel, très largement dessiné par la première génération d'intellectuels caribéens, sera encore davantage creusé par les successeurs qui évoqueront tous les grands courants migratoires et leurs influences dans la constitution des sociétés caribéennes, en réhabilitant notamment la dimension indienne (Inde) de la culture caribéenne. Cette deuxième génération aura elle clairement pour point d'ancrage plus manifeste et plus énoncé la Caraïbe, mais comme point de départ d'une approche toujours multidirectionnelle. Les mouvements, difficiles à cerner sont pourtant toujours reliés avec une même complexité, rarement directement en des points de la Caraïbe et plus souvent par échos asynchrones, conversations interposées, individus « connecteurs » issus ou non de la Caraïbe et de ses diasporas largement installées et qui font prendre aux circulations et aux discours des formes sans cesse renouvelées. La recherche de ces relations au monde, le déplacement intellectuel constant nécessaire à la territorialisation s'accompagne de la dénonciation fondatrice de cette binarité intérieur/extérieur, soi/monde qui exclut de la possibilité de participer au monde.

2.3.3. Le projet caribéen : recomposer l'avenir depuis les fragments du passé

Après avoir brièvement parcouru le contexte de cette genèse de l'émergence d'une expression caribéenne multidirectionnelle, il s'agit de comprendre le processus qui opère une reterritorialisation de la Caraïbe en puisant dans la création d'une nouvelle relation au passé.

Ce « nous » non légitime n'est pas que le « nègre » dans la métropole coloniale, il est aussi lié à la non légitimité des espaces caribéens et à la négation de leur territorialité. A partir de la deuxième moitié du XXe siècle, les auteurs vont tirer les fils, partir sur les traces de cette construction, depuis une perspective caribéenne relocalisée. La dislocation constitue en quelque sorte le point de départ d'une dialectique multidirectionnelle qui s'intéresse à l'autre lieu, celui qui délégitime, mais imagine simultanément une restauration de soi productrice d'une

territorialisation recomposée de la Caraïbe. La reconstruction de la relation au passé intervient comme un remembrement (*re-member* en anglais) du corps collectif par la mémoire sociale qui fait face à la dislocation psychique individuelle et collective. La quête caribéenne se déploie dans une double articulation au passé : la compréhension de l'héritage inventé de soi par d'autres et ses incidences ; la création d'une narration collective depuis les fragments fragiles d'un passé amputé dont les corps sociaux portent la seule présence. Instaurer la légitimité du passé s'impose comme une nécessité pour imaginer une légitimité au présent et envisager un devenir social, à un moment où les transmissions informelles dans la Caraïbe se trouvent profondément modifiées par des changements sociétaux majeurs : fin de la société d'habitation, urbanisation, tourisme... Ce travail de remembrement de soi par soi intervient par et avec la création et se manifeste plus particulièrement depuis la littérature. En dépit du fait que les espaces et les Hommes entretiennent relativement peu de relations directes, le mouvement multidirectionnel des traces annoncé en introduction du chapitre avec Glissant, porte une dimension caribéenne qui sera démontrée depuis des énonciations éclectiques, issues de divers espaces et aires linguistiques de la Caraïbe.

L'effet miroir : l' « Alien », celui qui a créé l'Autre le devient

La reconstruction du passé illégitime, non officiel, depuis les traces va de pair avec la quête des traces de la légitimation des représentations disqualifiantes de soi par l'Autre. L'écart entre savoir légitime sur soi et connaissance illégitime de soi permet de démasquer les modalités de constructions des objets du savoir et la façon dont elles parviennent à instituer une vérité biaisée, sédimentée, sur des Hommes et des espaces qui leur imposent un héritage malgré eux. La critique de ce regard unilatéral qui édifie, pour un autre territoire, des savoirs sur un espace et institue une généalogie qui pèse sur le devenir de ceux dont le destin est lié à l'espace-objet, constitue un point de rupture récurrent de l'expression de ce discours caribéen. Le texte du poète Saint-Lucien Derek Walcott⁷⁷ rédigé à l'occasion de la réception du prix Nobel de littérature en 1992, illustre cette déconstruction des perspectives du « faire savoir », cette négation des vérités construites sur la Caraïbe qu'à opéré le discours intellectuel caribéen. Il dénonce des représentations inscrites édifiées selon des regards biaisés, introduisant une distorsion normalisée, à l'origine de la non-existence dans la sphère légitime de ceux qui n'ont

⁷⁷ Derek Walcott, *The Antilles: Fragments of Epic Memory*, [Nobel Lecture], 1992. Consulté en ligne le 05/05/2015, URL : http://www.nobelprize.org/nobel_prizes/literature/laureates/1992/walcott-lecture.html

pas pu inscrire d'autres perspectives du réel. La valeur négative de l'objet du savoir, le territoire, est déplacée par Walcott vers une valeur négative du regard qui a transformé le sujet en objet et l'a amputé de sa capacité à s'exprimer. L'omniprésence de ce regard biaisé, est accentuée par son recyclage à travers toutes les formes d'énonciation inscrites, dans tous les styles (religieux, scientifiques, littéraires, juridiques...) et matérialités (livres, monuments, gravures...). Les productions de tous ordres ont nourri le langage symbolique et effectif de ces représentations comme elles s'en nourrissent à leur tour, créant un système de connaissance façonné par l'impérialisme à tous points de vue :

“[...]defiance of an imperial concept of language, the language of Ozymandias, libraries and dictionaries, law courts and critics, and churches, universities, political dogma, the diction of institutions”.

Cette perspective institutionnalise le passé, l'Histoire dans le langage textuel, mais également iconographique :

“These delicate engravings of sugar mills and harbours, of native women in costume, are seen as a part of History, that History which looked over the shoulder of the engraver and, later, the photographer.”

La répétition crée effectivement un ordre symbolique dont Louis Marin rappelle qu'il produit un « effet d'un refoulement originaire des déterminations matérielles » que le « système de représentation » « tend à refouler ce refoulement et du même coup à s'interdire l'accès à la compréhension de l'ordre symbolique » (Marin, 1994 : 34). Son analyse permet de mieux comprendre les processus de naturalisation et le fait que les décalages puissent intervenir en premier lieu sous la forme d'un malaise, signe de la distorsion refoulée entre l'ordre symbolique institué et d'autres conditions qui le contredisent. L'attention portée par les poètes et intellectuels caribéens aux regards ou aux trajectoires des énonciations qui ont construit la Caraïbe intervient comme une quête des déterminations matérielles masquées.

Walcott emploie le terme « alien » pour définir le caractère étranger de ces représentations qui n'entretiennent pas de relations sociales avec ceux qu'elles représentent. Le discours caribéen, en s'intéressant à la perspective, retourne la dynamique du territoire-objet et de l'Homme-objet. L'Alien, l'étranger, devient celui qui a créé l'Autre comme tel, se rendant étranger à l'espace, incapable de s'y situer pleinement, d'investir le lien social. Walcott évoque à plusieurs reprises cette extériorité qui délégitime l'existence propre et la capacité à faire territoire depuis l'espace. L'espace est personnifié, métaphore des individus qui l'habitent et ne sont pas reconnus

comme sujets capables d'écrire leur destin, destinés à n'être qu'objets de connaissance pour d'autres lecteurs : « The Antillean archipelago was there to be written about, not to write itself ». La dénonciation du territoire-objet réinstaure, à rebours, la territorialité caribéenne niée. L'étrangeté, l'extérieur ne vient pas du fait que les représentations ne soient pas produites depuis l'espace, ni même que l'individu qui les énonce vienne du territoire extérieur. Walcott consacre une part significative de son texte à Saint-John Perse qu'il considère comme Antillais, dénouant cette binarité. Frantz Fanon, affirmait d'ailleurs bien plus tôt : « je crois sincèrement qu'une expérience subjective peut être comprise par autrui » (Fanon, 1952 : 43). L'étrangeté de cette énonciation trouve sa source dans la posture qui détermine un regard excluant l'autre du monde. En reléguant l'être au monde de l' « autre » et de l'espace transformé en objet, cet Alien qui crée l'autre évacue l'imaginaire de l'intersubjectivité et ne peut pas littéralement comprendre (prendre avec soi) ce dont il nie l'existence. Celui qui « me refuse la possibilité d'être un homme » (Fanon, 1953 : 71) s'inscrit dans l'étrangeté qu'il a lui-même créée, mais impacte également celui qui, nié, est l'objet de ce regard sous-tendu par des motifs économiques, inventé collectivement comme un « non-moi », un « non-identifiable » selon les critères de superposition-fusion des espaces qui prévalent à l'imaginaire de la communauté. Cette relégation et ses effets d'intériorisation d'« épidermisation » (Fanon, 1952 : 8) de l'infériorité portent « la mise au tombeau de l'originalité culturelle locale » (Fanon, 1952 : 131 ; 14) contre laquelle les auteurs caribéens vont lutter.

La rupture patrimoniale créatrice

“All of the Antilles, every island, is an effort of memory” Walcott (1992).

Puisque la relation au passé, à l'espace et les dynamiques de légitimité occupent une place centrale dans l'émergence du discours caribéen, il advient de remettre en scène le patrimoine, dans toutes les dimensions interrogées au cours du premier chapitre. L'inscription d'une relation au passé garantit la légitimité d'un groupe et sert l'imaginaire d'une communauté. Elle s'est installée, dans l'ère moderne, comme une condition nécessaire de la reconnaissance de l'existence réelle d'événements, d'Hommes, capable de faire preuve au monde. Le patrimoine illustre aussi la question de ce dont on hérite, référé comme une charge de transmission ou de succession dans le sens traditionnel que nous avons observé. Jean Davallon souligne justement que « C'est le *regard* porté par celui qui détient l'objet de patrimoine sur l'action située à l'origine de cet objet qui est déterminant » (Davallon, 2006 : 26), et c'est bien ce regard caribéen qui énonce une rupture pour modifier la transmission et les destins possibles,

transformer la continuité que le patrimoine assure entre le passé et le devenir. La ressaisie du patrimoine peut alors permettre à chacun d'être un passage inscrit dans un grand récit qui l'associe à un groupe et symboliquement à l'humanité dont il a été scripturairement écarté. Dans la constitution du patrimoine, réside alors cette idée de documentariser à rebours l'Homme et ses pratiques. Ces regards portés sur les héritages sont autant d'interprétation de la relation de l'Homme au monde, des décalages entre celle institutionnalisée et de celle vers laquelle on souhaite tendre, que l'on souhaite instituer dans l'espace commun.

Nous défendons l'hypothèse que l'émergence du discours caribéen depuis le XXe siècle est articulée autour de ce qui peut être appelé une *rupture patrimoniale créatrice*. Bien que le patrimoine ne soit jamais énoncé en tant que tel, le mouvement s'articule autour de ses ingrédients. Ce paradoxe de la démarche patrimoniale qui évacue tout à la fois l'énonciation du patrimoine exprime la volonté de rupture. Il s'agit de briser la suprématie de la vérité Historique instituée sur le passé, en prenant appui sur l'ordre de la création, qui avait été écarté du patrimoine institutionnel, du champ de la vérité et des savoirs. Cette rupture créatrice se déploie dans une relation dialectique complexe entre la mort ou l'absence et la naissance ou la présence au monde. Mais elle fait également écho à la rupture épistémologique en marquant une « opposition au savoir d'autrui » (Bachelard, 1938 : 24). Cette rupture n'est pas soudaine ni instantanée, c'est la convergence complexe d'un faisceau d'énonciations qui rompt avec l'imposition d'une fiction jusqu'alors dominante. Elle est étroitement liée au projet d'énonciation contemporaine de la Caraïbe et porte le double projet dialectique de rompre avec la perception du passé et de recréer autrement la relation au passé. Tout en déconstruisant cette vision traditionnelle du patrimoine, elle s'inscrit donc dans une volonté de continuité, d'espace commun et de légitimation de la relation au passé qui caractérisent le patrimoine. Le rôle de la poésie est central dans cette question de l'inscription et de la légitimité. Les voix de la poésie vont casser le couple absence de preuve/absence d'existence comme l'illustre de nouveau le texte de Walcott qui sert de fil conducteur pour la présentation des ingrédients de cette rupture patrimoniale créatrice qu'il synthétise et énonce avec une puissance métaphorique :

“Break a vase, and the love that reassembles the fragments is stronger than that love which took its symmetry for granted when it was whole. The glue that fits the pieces is the sealing of its original shape. It is such a love that reassembles our African and Asiatic fragments, the cracked heirlooms whose restoration shows its white scars. This gathering of broken pieces is the care and pain of the Antilles, and if the pieces are disparate, ill-fitting, they contain more pain than their original sculpture, those icons and sacred vessels taken for

granted in their ancestral places. Antillean art is this restoration of our shattered histories, our shards of vocabulary, our archipelago becoming a synonym for pieces broken off from the original continent.”

Cette métaphore de la création d'un vase à partir de fragments symbolise la construction caribéenne. Cette dynamique de recomposition-crédation réinvente la Caraïbe, depuis les fragments de l'Afrique et de l'Asie, avec la volonté de revalorisation de la mémoire sociale et de réécriture de l'histoire d'Hommes aux trajectoires multiples. Ce projet de reconstruction d'une intégrité collective prend corps avec les souffrances, les cicatrices, les douleurs de chacun réappropriés et transformés. Il est constitué autour de la reconnaissance de la capacité collective à composer avec les fragments. Cette construction de la Caraïbe intervient comme l'invention d'un territoire-performance qui rompt avec les constructions traditionnelles naturalisées du territoire. C'est dans le mouvement créatif de la relation avec l'autre, que se déploie la valeur positive intense du territoire archipélique, représentée, dans le texte de Walcott par son paroxysme, l'amour.

Le texte, en faisant intervenir une multitude de lieux, d'auteurs, de thématiques aux échos géographiques très denses, reconnaît cette dimension profondément multidirectionnelle présentée dans la précédente partie et l'intègre à la production du territoire caribéen, point de rencontre réel et idéal du monde. L'affirmation de ce territoire est alors en rupture totale, non seulement avec l'identité de l'identique, mais également avec les définitions intérieures, circonscrites. Le territoire qu'il pose casse le territoire tel qu'il a été défini depuis la formation des identités nationales européennes en attaquant les symboles les plus forts des fondements du savoir et de l'organisation politique, les frontières et la carte.

“There is a territory wider than this - wider than the limits made by the map of an island - which is the illimitable sea and what it remembers”.

Ce territoire - l'usage en anglais du terme « territory » inhabituel pour ce genre d'emploi renforce l'instauration d'un décalage volontaire-, multidirectionnel, habité par des flux et des courants, pourvu de l'épaisseur de multiples passés et d'une dimension d'ouverture, d'enfermement impossible, caractérise ce renouvellement de l'énonciation caribéenne.

Le pouvoir agir de la poésie est marqué par la volonté de reconnaissance de l'existence de populations, ou de peuple(s) délégitimés, des lambeaux des mémoires sociales, des trajectoires complexes et plurielles et de leurs rencontres dans un espace commun physique, mais aussi idéal, celui même de l'énonciation de l'existence de ces pluralités : la Caraïbe.

“Memory that yearns to join the centre, a limb remembering the body from which it has been severed, like those bamboo thighs of the god. In other words, the way that the Caribbean is still looked at, illegitimate, rootless, mongrelized. "No people there", to quote Froude, "in the true sense of the word". No people. Fragments and echoes of real people, unoriginal and broken.”

Il s'agit donc de rompre avec l'omniprésence de la perception de soi par l'autre -marquée par la récurrence du « looked at »-, de rompre avec l'absence de légitimité imposée par l'autre en se réinstaurant par la prise de conscience de cette négation collective et de la capacité collective à créer. Rupture créatrice, car elle révèle le faire sens là où l'histoire des Hommes se trouvait réduite à des fragments inutiles de quelque chose d'absent jusqu'à ce qu'il soit utilisé pour faire partie d'une nouvelle composition. L'idée de performance collective en train de se produire initie et rythme le discours de Walcott. Après la métaphore de la création du vase, Walcott accorde une large place à la description d'une performance collective, en décrivant un événement festif qui se déploie dans l'espace public. Cette deuxième performance centrale dans la construction du texte articule avec force la double dynamique déconstruction-reconstruction. Elle met en scène de façon détaillée la richesse et la créativité d'un « faire ensemble » caribéen qui prend corps dans la diversité et la capacité de composition collective, tout en illustrant l' « étranger », via la présence de spectateurs étrangers aux regards moqueurs, incapables de prendre part à la performance et d'en comprendre la signification sacrée. Le détail de la performance permet de réinstaurer la valeur de l'héritage des pratiques culturelles, le rôle de l'environnement, les relations intellectuelles diverses au monde et l'*agency*, ce pouvoir d'agir, ici, ensemble, dans un présent en cours, en composant avec tous ces éléments.

Cette performance dissout l'institution du passé dans sa séparation étanche d'avec le présent :

“Visual surprise is natural in the Caribbean; it comes with the landscape, and faced with its beauty, the sigh of History dissolves.”

C'est bien l'Histoire écrite, inscrite, légitime, (comme le sous-tend l'usage de la majuscule) comme récit d'un territoire qui est invalidée, face à un présent dont la beauté dit un autre passé. La relation Homme-paysage, également caractéristique de ce discours caribéen, rompt avec une vision du patrimoine institué, scindée entre patrimoine naturel et patrimoine culturel que l'étude de la Convention de l'Unesco de 1972 avait fait apparaître dans le premier chapitre. La prégnance de la perception traditionnelle du couple patrimoine-Histoire illustrée par le terme « History » et le champ lexical des monuments est entourée de la répétition du terme « ruins »,

qui rappelle le lien avec une catastrophe et rompt avec la valeur positive traditionnelle du patrimoine et de l'Histoire.

“The sigh of History rises over ruins, not over landscapes, and in the Antilles there are few ruins to sigh over, apart from the ruins of sugar estates and abandoned forts.”

Le patrimoine matériel hérité raconte autre chose que les gloires dont il était jusqu'alors le signe dans le discours institutionnel. Le réseau de significations du patrimoine matériel ne fait référence qu'à la puissance passée des états coloniaux, puissance économique et militaire qui laisse une impression d'abandon post-catastrophe. L'absence de la représentation matérielle de la vie des Hommes sur terre prend corps dans la mémoire du paysage. A l'exception des colons ou de la puissance coloniale, aucun peuple de la Caraïbe insulaire n'a laissé de monuments visibles dans l'espace public. Il y a donc, de même que dans le texte de Glissant parcouru en introduction du chapitre, une remise en cause de l'Histoire écrite en étroite relation avec les monuments, les ruines, dont l'existence préjugerait de la « valeur » des peuples ou cultures.

On ne peut cependant pas conclure de cette critique des inscriptions volontaires matérielles un simple rejet de la matérialité. D'une part la métaphore principale de la construction de la Caraïbe s'appuie sur la construction d'un vase. D'autre part Walcott inscrit bien un texte, rappelant l'aspect essentiel d'une patrimonialisation *a posteriori*. Mais seul l'ordre de la création et de l'imaginaire, qui avaient été écarté de l'institutionnalisation du patrimoine, peut réinstaurer cette légitimité de la continuité sociale, fonctions du patrimoine. La création doit recomposer le passé et composer avec la souffrance, mais elle doit également inscrire une légitimité. Face à la défiance de la construction du « faire savoir », et à la gravité des souffrances intimes et collectives, seule la littérature et les arts peuvent initier ce mouvement de patrimonialisation, changer le regard sur le passé.

“Poetry, which is perfection's sweat but which must seem as fresh as the raindrops on a statue's brow, combines the natural and the marmoreal; it conjugates both tenses simultaneously: the past and the present, if the past is the sculpture and the present the beads of dew or rain on the forehead of the past”.

Les perles de rosée sur la statue, représentent l'action du présent, de l'environnement, de la création sur l'héritage imposé. La contextualisation change la perspective et consacre la créativité face à un ordre établi figé. Le contexte rompt avec l'en-soi, le vivant interagit avec le passé, qui ne peut être objet isolé.

Il y a dans ce texte, dont la lecture par l'auteur dure 48 minutes, 20 occurrences du terme « history », 18 du terme « fragment », 11 du terme « memory », 5 du terme « past » et 6 de termes commençant par « creat ». Le terme « heritage » n'apparaît pas. La déconstruction/reconstruction du patrimoine, en inscrivant la légitimité d'une dynamique créatrice ne peut se référer à la définition instituée du patrimoine, bien que tous les ingrédients du patrimoine envisagés au premier chapitre soient mobilisés.

En construisant un discours adressé au monde -puisque'il s'agit du prix Nobel de littérature-, le texte de Walcott clame avant tout, pour de multiples Hommes, le droit d'exister légitimement, d'être reconnus comme héritiers de l'humanité, disposant d'un passé et d'un devenir, et le droit d'intégrer d'autres récits que ceux créés par l'Histoire fondée sur ses matérialités traditionnelles dont le sens doit être déconstruit-reconstruit. Il défend la reconnaissance d'une existence commune et consacre l'invention de cette caribéanité, écho de plusieurs lieux (voire de tous les lieux du monde tant les occurrences géographiques directes et indirectes sont nombreuses), cultures, histoires qui se rencontrent, interagissent et peuvent performer ensemble, avec ce qu'ils possèdent, avec ce qu'ils souhaitent honorer, en un lieu, en un moment. Dans cette vision du commun comme une performance, l'espace physique vivant, la nature en mouvement, l'espace habité (l'urbanité), occupent une place centrale. Le champ lexical de l'environnement est dense et caractérisé par le mouvement (rosée, cascades, palmiers, bambou...), associé à celui qui se réfère aux Hommes. Chaque chose et chaque être en mouvement contribue à cette performance non pas en chantant le même air, mais en mêlant sa part au commun.

La patrimonialisation des mémoires sociales singulières et de leur rencontre dans la Caraïbe est une dynamique constante du projet caribéen. L'œuvre de Raphaël Confiant, écrivain martiniquais, est rythmée par cette quête à rebours. Depuis la Martinique, il reconstruit au fil de ses romans, des trajectoires individuelles situées dans le passé, reflet de destins collectifs (Africains, Indiens d'Inde⁷⁸, Chinois⁷⁹, Syriens⁸⁰, descendants de colons...) de douleurs, qui ont conduit des Hommes des quatre coins de la planète à se rencontrer, à vivre ensemble sur cette petite terre et à y inventer un nouveau « nous ». La question du poids de l'absence, -absence de traces, absence de matérialité, absence de reconnaissance du passé des Hommes, de leurs destins, de leurs souffrances, absence d'écriture de leur histoire, absence des lieux ancestraux des populations, absence de patrimoine- est omniprésente dans la littérature caribéenne. La fonction mémorielle fertilise l'imaginaire de la littérature caribéenne des années 1930 au XXIe

⁷⁸ Raphaël Confiant, *La panse du Chacal*, Mercure de France, 2004.

⁷⁹ Raphaël Confiant, *Case à Chine*, Mercure de France, 2007.

⁸⁰ Raphaël Confiant, *Rue des Syriens*, Mercure de France, 2012.

siècle, quels que soient les pays, les trajectoires ou les langues d'expression des auteurs. Face à la défiance envers une Histoire qui défait les sujets, les auteurs créent des histoires qui redonnent corps à des expériences collectives, expériences très largement liées à la souffrance sociale et aux dominations politiques, sans pour autant s'inscrire nécessairement dans le registre tragique. Si cette analyse s'articule principalement autour de la littérature, il est important de préciser que cette dynamique mémoire-crédation est également à l'œuvre dans tous les domaines artistiques. Sophie D'Ingiani souligne par exemple l'importance de la mémoire dans l'expérience d'artistes caribéens, citant l'installation du cubain Alexis Leiva (Kcho) *Pour oublier* (1996) qui représente le génocide de l'ensemble des sociétés amérindiennes (D'Ingiani, 2004 : 117-122). Dans ce même passage, elle évoque, à propos de l'art une question clé que nous retrouverons plus loin : le brouillage des circuits établis et « les strates de multiples plans temporels et sensoriels dans la géographie mentale de certains projets artistiques » provoquant un « morcellement de l'ordre symbolique ».

Les poètes vont se donner pour mission de faire exister l'inexistant, de redonner corps à l'expérience :

« Ma bouche sera la bouche des malheurs qui n'ont point de bouche, ma voix, la liberté de celles qui s'affaissaient au cachot du désespoir » (Césaire, 1956 : 42).

Mais le poète ne déclame pas ses poèmes dans les rues, il écrit ces voix et ces souffrances, la « bouche » est bien une plume qui inscrit. Elle légitime les vivants, mais également les morts qui ne disposent pas de sépulture (Courtaud, 2013) et rétablit symboliquement la relation entre les morts et les vivants, cette présence de l'absent omniprésente dans la littérature caribéenne.

Fantômes et lieux dans la littérature

Les morts hantent le présent de la narration de la littérature caribéenne et condensent les temps, en quête de légitimité. Comme le souligne Alexander Gil Fuentes lors de son étude du *Cahier d'un retour au pays natal* de Césaire, « the ghost must inhabit another body » (Fuentes, 2012). Les fantômes reviennent incessamment faire irruption dans le présent, s'entremêler avec lui, brisant les séparations étanches. Le lieu est l'interface principale de cette interaction entre corps présents et corps passés. Très fréquemment convoqués en référence à l'esclavage, les morts interviennent aussi pour rappeler des souffrances moins lointaines voire contemporaines à l'écriture.

Patrick Chamoiseau, auteur martiniquais, dans *Un dimanche au cachot* met en parallèle la vie d'un personnage contemporain, une jeune fille en détresse sociale et psychologique, avec la

voix d'une esclave décédée qu'il nomme L'Oubliée, créant ainsi ce que Ching Selao a qualifié de « brouillage temporel » (Selao, 2008 : 52). La connexion entre les deux personnages s'établit autour du lieu, le cachot et crée une médiation avec le 3eme personnage, l'éducateur social. Le fait que la jeune fille, alors qu'elle se réfugie dans ce lieu, ne sait pas qu'il s'agit d'un cachot met en exergue d'une part, au XXIe siècle, l'absence de marquage de ces lieux représentatifs de la douleur dans le patrimoine matériel caribéen, mais également, dans le récit l'irruption inéluctable du passé auquel les Hommes sont liés par les lieux qui refoulent l'oubli institué. La voix des morts sur les douleurs du passé instaure un lien nécessaire, une ressource pour la survie des vivants à leurs douleurs du présent. La transmission transgénérationnelle intervient comme un cheminement nécessaire pour la survie.

Parmi les multiples exemples qui appellent dans la littérature caribéenne cette intervention du passé, on peut citer le roman *The Ghost of Memory* de Wilson Harris, auteur originaire du Guyana. Ce roman brouille de multiples façons les repères, interrogeant différentes strates de l'étant, entre la mort, la vie. Le double du narrateur est mort, tué par erreur en forêt amazonienne. Il se retrouve incarné dans un tableau qui en quelque sorte le rappelle au monde des vivants -et réinstaure la nécessité de la matérialité et de la création-, exposé dans la galerie d'une grande métropole, qu'un individu au pseudonyme de Christophe Colomb visite... La dialectique étrange qui s'opère entre personnages présents, personnages du passé, lieux présents, lieux du passé de façon plus ou moins directe construit un monde davantage articulé autour des circulations passé-présent que de leur séparation étanche. Cette remarque pourrait s'appliquer à des œuvres de registres et styles extrêmement différents. L'ouvrage *La piste des sortilèges*, de l'écrivain populaire haïtien Gary Victor foisonne de références spatio-temporelles enchevêtrées à tel point qu'il serait vain d'essayer de déterminer un temps de référence fondé sur une quelconque linéarité. Les œuvres des écrivains hispanophones de la Caraïbe tel que *Cien años de soledad* du Colombien Gabriel García Márquez, prix Nobel de littérature en 1982, illustrent de façon magistrale cette question des brouillages temporels et de l'intervention des morts alors que les écrivains hispanophones de pays caribéens ont rarement été considérés comme Caribéens et que leurs œuvres sont peu traitées de façon comparatistes comme faisant partie du corpus de la littérature caribéenne.

Les termes mémoires ou fantômes apparaissent directement dans les titres ou dans le texte de nombreux ouvrages caribéens. Ainsi parmi les écrits de Fred d'Aguiar, auteur né en Grande Bretagne de parents originaires du Guyana ayant vécu une partie de son enfance au Guyana et résidant en Grande Bretagne, un roman s'intitule *Feeding the Ghost*, un autre encore *The longest memory*.

On peut s'étonner de retrouver également ce type de récit chez des auteurs qui ne sont pas originaires de la Caraïbe, mais entretiennent des liens étroits avec des personnes originaires de la Caraïbe et/ou y ont résidé longtemps. Chez André Schwarz-Bart, écrivain originaire de France métropolitaine, marié avec la Guadeloupéenne Simone Brumant, l'intérêt pour cet oubli institué opère une réappropriation de la question d'oubli, qui se déplace de son histoire juive à l'histoire des Antilles. Le lien entre des fantômes du passé et des Hommes du présent connectés autour du lieu est puissamment illustré par la fin du roman de son roman *La Mûlatresse Solitude*, du nom d'une figure de la résistance des esclaves en Guadeloupe, pendue le lendemain de son accouchement, à l'âge de 30 ans. Le narrateur imagine que des touristes européens déambulent sur le site qui fut le théâtre de la révolte contre le rétablissement de l'esclavage. L'un d'eux heurte avec son pied une pierre, issue de l'explosion du suicide de Delgrès et de ses hommes après des mois de lutte contre le rétablissement de l'esclavage en Guadeloupe. Le narrateur imagine que si le touriste est d'humeur à laisser place à la mémoire, il verra autour de lui les fantômes dans les ruines de l'humiliation. Le texte rappelle l'absence de marquage patrimonial et l'oubli institué, mais il suggère également que tout Homme peut être touché par cette mémoire, dont le lieu reste médiateur.

Cette particularité de l'écriture caribéenne a pu marquer l'œuvre d'auteurs qui ne semblaient pas avoir de liens préalables avec la Caraïbe, à l'instar de Salvat Etchart, Bordelais arrivé en 1955 en Martinique qui y a résidé quinze ans. Il situe son roman, *Le monde tel qu'il est*, publié en 1967, en Martinique. Le style chaotique croise en permanence le temps présent de la narration avec la période esclavagiste, superposant des histoires individuelles passées et présentes reflétant les processus de continuité des déséquilibres sociétaux qui marquent les histoires collectives dont les lieux et les traces imprègnent l'auteur. Le périple de la fuite d'un homme ayant blessé un descendant de colon pour réparer une injustice (le meurtre d'un journaliste qui fait référence à une affaire emblématique réelle l' « affaire Alikar »), renvoi ainsi à la fuite d'un esclave marron du temps de la société esclavagiste. La lecture de la préface de la réédition de l'ouvrage en 2004, rédigée par Serge Rezvani, à qui on doit cette réédition plus de trente ans après la publication, montre que l'absence de connaissance de la Caraïbe peut conduire à tronquer des aspects essentiels de cette dynamique créatrice profondément liée au contexte caribéen. Rezvani n'interprète « la part d'oralité » et le fait que « les temps, les lieux, les actions » se « mêlent » qu'au regard de l'expérience théâtrale d'Etchart (Rezvani, 2004 : 9) alors qu'il s'agit de marques récurrentes de la littérature caribéenne.

L'importance de la fonction mémorielle est également présente chez des auteurs descendants de la diaspora caribéenne qui n'ont pas vécu dans la Caraïbe. Le DJ britannique Alex Wheatle,

dont les parents sont originaires de la Jamaïque, après avoir publié *East of Acre Lane* en 2001 - un livre dont l'histoire prend corps dans les ghettos londoniens des diasporas caribéennes-, écrit *Island Songs* en 2005, histoire qui remonte le fil des souffrances contemporaines en mettant en scène la rude épopée des parents des personnages du roman précédent, leur vie en Jamaïque, leur départ et leur installation en Grande-Bretagne.

C'est également une thématique présente chez la dernière génération d'auteurs canadiens originaires de la Caraïbe comme le montre Rodolphe Solbiac (Solbiac, 2015 : 59-74) en analysant de *Soucouyant* David Chariandy. Bien que Solbiac mette en exergue la relation à la mémoire collective autour du corps comme médium, il relève l'importance de la référence aux lieux trinitadiens à travers deux aspects : d'une part la folie de la mère du personnage principal au Canada tire son origine d'un événement (qu'on pourrait résumer grossièrement comme la possession par un esprit) qui s'est passé à Trinidad ; d'autre part la forte présence de la description des lieux et des multiples échos qui renvoient à l'histoire de Trinidad.

Quelques exemples éclectiques ont éclairé la présence de cette thématique que l'on retrouve chez la quasi-totalité des auteurs de la littérature caribéenne, des années 60 au début du XXI^e siècle, quelles que soient les langues et les lieux d'expression.

Nous achèverons notre propos sur l'intervention des morts dans le présent de façon anecdotique, en rappelant, l'ambiguïté relevée par Lafcadio Hearn et plus tard par Glissant du surnom « L'île des revenants » ou « Le pays des revenants » attribué à l'une des îles de la Caraïbe, la Martinique :

« He who first gave to Martinique its poetical name, *Le Pays des Revenants*, thought of his wonderful island only as "The Country of Comers-back," where Nature's unspeakable spell bewitches wandering souls like the caress of a Circe,—never as the Land of Ghosts.»
(Hearn, 1890 : 148).

Lafcadio Hearn utilise cette question pour introduire la présentation de croyances et de pratiques qui y sont liées. Il donne cependant l'occasion de préciser que l'approche proposée n'est très probablement pas la seule clé de compréhension de l'intervention des morts dans le présent dans la littérature caribéenne. Les cosmogonies, conceptions du monde et croyances qui s'entremêlent dans la Caraïbe jouent très certainement un rôle non négligeable dans cette frontière poreuse entre la mort et la vie. Elles croisent une histoire sociale dont on ne peut dans tous les cas les dissocier totalement. En complément de ces hypothèses, il est également probable qu'un recyclage discursif s'opère de façon plus ou moins volontaire, inscrivant les auteurs dans un style caribéen propice à leur visibilité. L'institutionnalisation de la littérature

caribéenne par les critiques, les chercheurs et les circuits commerciaux n'entraîne-t-elle pas une certaine dynamique de reproduction ?

Les auteurs confèrent cependant à la Caraïbe terre le pouvoir d'être un point de référence de toutes les histoires et émotions de ceux qui l'ont traversée et de leurs descendants. Le lieu physique est médium de la mémoire, du passé des Hommes rendu présent. Il constitue un point nodal de la quête de traces pour reconstruire le fil des trajectoires entre des souffrances présentes, des histoires collectives longtemps absentes des Histoires officielles, et parfois encore tronquées, et un projet social en devenir dans lequel ils s'inscrivent.

2.3.4. La Caraïbe aujourd'hui : utopie stimulante versus tensions et replis

L'énonciation de la Caraïbe qui prend corps dans la seconde moitié du XXe siècle est donc une énonciation utopique de l'espace commun, un imaginaire renouvelé des connexions de l'individu au monde. Il prend appui sur le réel, sur la capacité sociale à performer pour esquisser un horizon où les différences s'articulent et s'enrichissent mutuellement. Toute revendication caribéenne émane toujours de cet humanisme d'un nouvel ordre qui définit l'espace commun comme l'espace possible de communication et de partage multiforme. L'énonciation caribéenne -quels que soient les lieux, les projets et les contextes multiples qui la sous-tendent, s'inscrit toujours dans le rejet de l'identité-identique. Elle apparaît pourtant aussi en contrepoint des replis identitaires qui se manifeste dans la région. Les espaces caribéens évoluent entre ces énonciations de l'espace commun ouvertes et des tensions et replis fondés qui contredisent cette utopie de l'espace commun. Ces manifestations de l'espace commun puisent donnent des indications sur des éléments qui gravitent autour du patrimoine.

La caribéanité : stimulation, connivences culturelles ? Vers une patrimonialité renouvelée ?

Le projet porté par les intellectuels caribéen, a eu une profonde incidence sur les sociétés. La relation au passé et la perception des ressources sociales par les populations caribéennes a été significativement modifiée par la réhabilitation du discours des intellectuels et sa diffusion dans les espaces publics locaux, via des organes de presse politiques, les radios et télévisions. A partir des années 1970, l'engagement est une question sociale qui se propage largement

dans la société. Le mouvement de revalorisation de l'héritage s'est appuyé sur un besoin social auquel il a conféré une légitimité. Cette pensée de l'espace commun archipélique, des Antilles ou de la Caraïbe, a permis de porter un regard réappropriant sur ses ressources dans une période charnière de changements politiques et économiques. La valeur positive symbolique réattribuée a initié un intérêt pour les langues, l'Histoire, les pratiques culturelles (contes, musiques, danses, artisanat, carnaval...), la relation à l'environnement (...) qui constituent au XXI^e siècle pour les populations, un patrimoine qui peut s'énoncer comme tel -ce qui ne signifie pour autant pas que le traitement du patrimoine dans l'espace public ne soit pas problématique, comme nous le verrons dans la prochaine partie. Dans le même mouvement, les volontés de « faire Caraïbe » depuis les années 1960-1970 se lisent dans la dynamique associative de tous ces secteurs, de la recherche universitaire, aux associations culturelles et à des secteurs professionnels. Le référent Caraïbe a acquis une valeur positive, synonyme de lutte contre la vulnérabilité, de revalorisation de soi, de relation au monde porteuse d'espoir, de créativité et de résistance. Cependant, la construction effective de la Caraïbe relève d'un « effort » d'une « volonté », car de nombreux obstacles se dressent face à ceux qui souhaitent développer des connexions.

Le coût et la complexité des déplacements intracaribéens est l'un des obstacles majeurs à la mise en œuvre des coopérations caribéennes. En dehors des trafics illégaux, et notamment du trafic de drogues qui semble circuler aisément, les déplacements sont onéreux, les trajectoires complexes (dessertes limitées) et les faibles fréquences problématiques. Organiser des rencontres entre personnes résidant dans des territoires pluriels de la Caraïbe relève du parcours du combattant, tant pour les organisateurs que pour les participants. Il est plus facile de se rendre dans une ancienne métropole coloniale ou à New York que dans une île distante d'une centaine de kilomètres.

Du point de vue de l'environnement informationnel, on pourrait dire que les médias se calquent globalement sur les alliances politiques et linguistiques, en dehors desquelles l'information circule très peu. Les citoyens caribéens, s'ils n'ont pas une démarche proactive ou des relations personnelles avec d'autres territoires, ne reçoivent quasiment aucune information sur les voisins qui ne font pas partie de la même aire. Les rares espaces d'information locaux pancaribéens se limitent à des émissions radiophoniques ou télévisées généralement courtes et de faible audience, des entrefilets ou des articles sporadiquement publiés dans la presse généraliste ou sectorielle. Toute connaissance ou accès à l'information relève donc d'un effort considérable qui implique que les individus maîtrisent la recherche documentaire multilingue - car les informations ne sont pas traduites-, et se constituent de façon autonome un

environnement informationnel sur lequel ils n'ont aucune référence préalable. C'est un cheminement d'autant plus long qu'il est difficile d'interroger ce qu'on ignore totalement. Il se limite généralement aux recherches universitaires pour lesquelles il reste malgré tout complexe. Pourtant cet « effort » caribéen, cette volonté de s'inscrire dans la Caraïbe et de contribuer à sa construction que nous avons présentée du point de vue de la recherche universitaire dans la première partie de ce chapitre, est bien actif dans de nombreux autres secteurs d'activités. L'émergence d'une vie associative pancaribéenne a vu le jour dans les années 1960-1970. Les associations établissent des connexions autour de professions et d'activités culturelles ou commerciales qui visent à se réapproprier les ressources pour répondre à des enjeux régionaux (bibliothèques, musées, musiques, arts, secteurs touristiques, télécommunication, plaisance...). Partage d'expériences, recherche de solution à des problématiques communes ou structuration de « marchés » pour une meilleure visibilité internationale sont quelques-unes des motivations de différentes natures qui peuvent pousser les acteurs à provoquer les rencontres. La connaissance de la Caraïbe permet à chacun de reconstituer via un regard transnational, les trajectoires complexes et multidirectionnelles, souvent tronquées par les histoires impériales et nationales, des territoires et de leurs populations. Se situer dans l'environnement régional apparaît alors comme un premier pas pour se situer dans le monde, dans une perspective de continuité.

Les secteurs des arts et de la musique sont probablement ceux qui revendiquent le plus fortement une posture caribéenne qui touche toutes les couches de la population à travers des titres et paroles de chanson, des noms de festivals et d'événements, des textes de présentation, des collaborations actives, des influences et emprunts. Le mélange ou l'alternance des langues, très actifs dans de nombreux morceaux caribéens, montre ces influences musicales permanentes et la revendication de ces circulations. Les déplacements liés à la musique sont bien plus divers et actifs que ceux liés au monde universitaire ou intellectuel. La vivacité artistique et l'émergence d'une volonté de connexion caribéenne est manifeste dans le cinéma, (fiction et surtout documentaires), dans la danse contemporaine, dans les arts plastiques et dans les pratiques mixtes, notamment celles liées au street art ou à la performance : festivals, rencontres, expositions collectives, plateformes numériques font apparaître une certaine effervescence créatrice qui semblent davantage initiée par des groupes d'acteurs informels que par des institutions. La caribéanité véhiculée par la musique et les arts se diffuse via une intense circulation médiatique couplée à des pratiques effectives. Des éléments qui viennent d'autres territoires caribéens ont toujours été réappropriés, intégrés aux répertoires locaux qu'ils viennent modifier et ainsi de suite, créant une connexion des

représentations sociales et des fonctions symboliques d'identification qui a précédé le discours caribéen. Les circulations musicales et artistiques sont beaucoup moins calquées sur les flux politiques et linguistiques et les microéchanges ont un impact plus fort qui dessine des flux plus irréguliers, constitués par rebonds. Les problématiques sociales contemporaines telles que les violences urbaines et affectives, les grossesses précoces, la surexposition des corps, la drogue, ou des formes d'acculturation et de surconsommation (...), qui affectent de façon particulière la Caraïbe, semblent moins abordées, à quelques exceptions près⁸¹, par une littérature plus institutionnalisée, que par les autres pratiques culturelles et artistiques. Si le référent Caraïbe stimule une critique sociale créatrice il fait aussi converger d'autres énonciations qui valorisent la violence, des formes de domination et d'exposition de soi. Ces dernières ne sont pas sans questionner de nouvelles articulations entre les fictions de la mondialisation et les violences héritées et transmises issues des systèmes esclavagistes. Cette question symbolique et sociale interroge les horizons de ceux qui restent confinés dans une condition défavorable héritée et dont l'existence sociale informelle, se trouve à nouveau délégitimée. La sédimentation de l'élite politique et économique et sa reproduction favorise peut-être un désintérêt pour ces marges affectées par les violences et la drogue.

Les déplacements intracaribéens renforcent les connivences. Le sentiment que ce qui se produit chez l'un aurait pu ou pourrait se produire chez l'autre, du fait de la proximité de configurations (historiques, sociales, environnementales, politiques, économiques), qu'il s'agisse d'éléments interprétés comme positifs ou négatifs, suscite très certainement l'intérêt pour ces rencontres. D'une culture a priori étrangère des voisins, surgissent des familiarités : des postures physiques (le « tchip », une façon de mettre ses mains sur le bas du dos dans certaines situations...), une proximité linguistique (deux personnes pouvant échanger en créole), des contes, des proverbes, des airs, des rythmes de tambours, des personnages de carnaval, des éléments de l'alimentation ou de la thérapeutique, des relations à l'environnement, des pratiques de pêche ou de navigation, des influences musicales, des relations plurielles au monde (parce que la plupart des personnes qui résident dans la Caraïbe ont des proches « là-bas », sur un continent, ou y ont résidé un moment de leur vie)... En somme, une proximité culturelle qui n'est pas une culture instituée, réifiée, mais se décline en autant de point de départ vers des connexions multiples prolongeant les articulations des individus et territoires au monde. Ces divers éléments culturels hérités et leurs connexions peuvent devenir des ressources dans la construction des connaissances comme le soulignent

⁸¹ On peut relever à ce titre l'oeuvre d'Alfred Alexandre qui plonge au coeur de ces problématiques contemporaines notamment dans *Bord de canal*, *Villes assassines* et *Le Bar des Amériques*.

Ian E. Robertson et Beverly-Anne Carter à propos des contes et proverbes (Robertson, Carter, 2012).

La reconnaissance des ressources, qui intervient comme une forme de patrimonialisation, est favorisée par la dimension caribéenne et l'implication d'une diversité d'acteurs, comme le montre l'exemple de TRAMIL. Programme de recherche appliquée à l'usage populaire des plantes médicinales dans la Caraïbe, TRAMIL illustre la créativité des modèles qui peuvent naître de ces collaborations. Créé au début des années 80, le programme rassemble, une centaine de chercheurs, professionnels et passionnés issus d'horizons divers qui souhaitent : « améliorer et à rationaliser les pratiques médicinales traditionnelles populaires, basées sur l'utilisation des plantes ». Les acteurs de TRAMIL recueillent les savoirs sur les usages médicaux traditionnels des plantes, effectuent leur validation scientifique, restituent les résultats des recherche puis assurent, avec les membres du réseau, une large promotion des usages validés. Le projet associe les populations à la recherche, en amont et en aval :

« Cette recherche doit permettre de faire participer les communautés et les chercheurs à l'appréhension en commun des problèmes de santé et à une réflexion sur les solutions envisageables, techniquement et économiquement acceptables. »⁸²

Bien que le patrimoine ne soit pas énoncé dans le projet, TRAMIL assure une légitimité et une documentarisation des savoirs populaires transmis réalisant un processus de patrimonialisation équilibré, dans lequel chacun est impliqué à différents niveaux. La dimension caribéenne forte se déploie à une double échelle, locale et transversale, favorisant une mutualisation dont chacun peut se réapproprier les bénéfices sur son territoire. Implanté sur une vingtaine de territoire, le réseau TRAMIL déploie des transversalités entre des acteurs de la Caraïbe insulaire et continentale, hispanophone, francophone et anglophone. Les activités sont trilingues français, espagnol, anglais. Les langues vernaculaires comme le créole, apparaissent également dans des données sur les plantes et sont privilégiées pour certaines publications locales. Une vingtaine de territoires prend part aux séminaires, travaux de recherche, enquêtes, ou publications. La méthodologie scientifique est particulièrement formalisée. Pourtant, il est intéressant de constater que ce réseau humain très organisé, est statutairement informel. Il n'est en 2016, ni associatif, ni institutionnel et n'a en somme pas d'existence légale. Les projets prennent par contre appui sur des institutions qui financent les activités. Ce caractère informel, en échappant aux logiques politiques et institutionnels, favorise probablement l'expression du bien commun, de ce qui appartient à tous et donc à personne de façon exclusive. Ces

⁸² TRAMIL. Site internet consulté le 16/09/2016 : <http://www.tramil.net/>

modalités constellaires de construction de la communauté ouverte ou chacun joue un rôle dans un projet commun construit depuis des problématiques sociales conduisent à déployer des conceptions fécondes et équilibrées de l'espace commun, du territoire et du patrimoine. Ce type de projet participe également à des dynamiques économiques de développement durable en stimulant diverses activités : petite agriculture diversifiée, laboratoires de transformation, vente de produits...

La redécouverte des connivences caribéennes stimule donc des modèles innovants de réappropriation des ressources dont les bénéficiaires touchent en premier lieu les populations.

Tensions socio-ethniques et « identitaires »

Si la Caraïbe est souvent présentée et étudiée depuis le prisme de l'utopie qui inspire effectivement bon nombre d'acteurs sociaux, force est de constater que ces discours interviennent aussi en contrepoids de multiples tensions qui semblent gagner en visibilité dans l'espace public au XXI^e siècle. Des voies de plus en plus audibles manifestent un retour des identités essentielles fondées sur des ancestralités culturelles, biologiques ou ethniques typifiées et mythifiées qui nient les interactions sociales et s'articulent à des discours transnationaux. L'instrumentalisation du discours caribéen pour un maintien de l'ordre social et les désillusions de fictions nationales qui se sont revendiquées d'une identité plurielle sans résorber les inégalités raciales historiques, ni lutter efficacement contre les discriminations socio-ethniques, ne sont peut-être pas étrangères aux doutes qui pèsent sur les énonciations qui proclament un modèle de valorisation d'identités multiples.

Les strates discursives entrelacées, les circulations et les flux multidirectionnels qui alimentent la Caraïbe rendent particulièrement difficiles à décrypter les tensions sous-jacentes souvent exprimées sur le mode du déplacement.

Pourquoi une manifestation contre l'épandage aérien des pesticides peut-elle interrompre violemment une conférence de Boris Cyrulnik sur la résilience en Martinique à l'université ? Pourquoi, lors de ce même événement, Jean Bernabé, penseur de la créolité, peut-il se voir taxer de colonialiste lors de la séance de question qui suit son intervention ?

Interruption de la conférence « La résilience, une démarche collective pour la Martinique » par une manifestation contre l'épandage aérien



Source : *Martinique première*, 13/11/2012, consulté le 05/06/2017, URL :

<http://la1ere.francetvinfo.fr/martinique/2012/11/13/incidents-lors-de-la-conference-de-bcyrulnik-2254.html>

Il faut entendre un protagoniste se plaindre de la non restitution des archives sur les esclaves par les descendants de colons appelés « békés » et de la non-répartition du foncier pour disposer d'indices sur les conflits sous-jacents. Il s'avère que des « békés » (descendants de colons) sont investis dans l'association organisatrice « Tous créoles ». Le terme créole s'écarte du sens dont des intellectuels du discours caribéen tel que Jean Bernabé l'avaient chargé et se trouve ressaisi par deux groupes antinomiques : pour l'un il représente une unité culturelle qui se proclame des différences, mais tend à réifier une identité homogène, pour l'autre il symbolise la réactivation d'une volonté d'assimilation culturelle au service du dominant. Le terme créole stigmatise une relation divergente au passé que les uns rejettent dans une sphère inactive au présent tandis les autres le rejouent au présent, comme si les contextes et les d'acteurs étaient identiques. L'allocution de Jean Bernabé (Bernabé, 2012) qui présentait tant la fécondité que les risques de récupération et d'essentialisation de la créolité, n'a pas été entendue dans ce contexte qui rompt toute possibilité de dialogue. Les valeurs idéologiques contradictoires que des acteurs contemporains peuvent attribuer au terme créole renforcent la polysémie initiale associée à tout ce qui a pu être façonné par ces sociétés artificiellement créées par la colonisation et l'esclavage (langues, pratiques culturelles). Il faut aussi noter que les sens du terme ont des échos spécifiques selon les territoires de la Caraïbe où il n'est pas largement appliqué à la société, mais désigne un groupe spécifique, comme en Guyane, ou, selon des modalités encore plus complexe, en Haïti. Les mobilisations contradictoires d'un terme peuvent générer de l'incompréhension entre les acteurs sociaux. Elles complexifient également intensément le travail des chercheurs dans la lecture et l'interprétation des phénomènes sociaux.

Ces tensions mineures constituent cependant des symptômes de crises sous-jacentes qui interrogent la fragmentation-juxtaposition des espaces communs, les déplacements qui s'opèrent entre souffrances passés et sentiment présent d'injustice. La difficulté d'instaurer des articulations entre des perspectives plurielles produit une absence d'intercompréhension qui favorise la violence sociale.

Les tensions dans la Caraïbe relèvent de plusieurs ordres. On peut identifier trois types de polarités récurrentes et visibles : les tensions « internes » aux territoires autour de groupes ; les tensions entre espaces caribéens et les tensions qui se présentent comme opposition entre espaces caribéens et espaces extérieurs. Elles ont à voir tant avec les nationalismes locaux qu'avec la transnationalisation de mouvements et avec le retour de certaines formes d'ethnicisation mythifiées et réifiées selon des contextes politiques, sociaux et culturels. Ces phénomènes peuvent tantôt apparaître comme des luttes pour la légitimité ou le rétablissement d'équilibres, tantôt comme des « dérives identitaristes » qui réactualisent, sous des formes renouvelées, l'idée de « l'invariance des peuples » (Bernabé, 2016). Dans la mesure où ces tensions puisent dans la relation au passé et s'appuient sur des visions de l'espace commun, elles ont nécessairement à voir avec les questions de patrimonialisation au cœur de ce travail.

Tensions internes socio-ethniques

Les territoires de la Caraïbe sont tous principalement issus de flux migratoires qui ont été organisés selon l'ordre économique et politique colonial. La structuration des sociétés selon l'invention de races pendant plusieurs siècles corrélée à la hiérarchie sociale laisse des traces encore perceptibles au XXI^e siècle. Selon la taille des territoires, leur configuration, l'importance des flux, les stratégies de pouvoir, de concurrences édifiées et les enjeux politiques, sociaux et/ou culturels contemporains, les questions socio-ethniques prennent des formes multiples. Elles apparaissent au quotidien, dans toutes les sphères (familiales, médiatiques, professionnelles), de façon certainement de plus en plus diluées ou brouillées, aux sèmes changeants, qui vont du simple attribut physique descriptif aux connotations sous-jacentes mouvantes, selon le contexte, la situation sociale des locuteurs ou la nature des interactions, réactivant souvent certaines figures symboliques selon des processus synchroniques et diachroniques complexes. L'article de Bruno Ollivier à propos des figures de l'identité dans l'espace martiniquais offre un aperçu de cette intense complexité et des paradoxes qui l'habitent (Ollivier, 2002). Ces considérations ne sont pas valables dans certains territoires continentaux, et notamment les Guyanes. Du fait de l'organisation spatiale historique de certains groupes et de la faible densité, ces territoires ont déployé un modèle multiculturel qui

s'articule autour de la valorisation de groupes distincts qui composent les pays. Cependant, la guerre qui a sévi au Suriname de 1986 à 1992 n'est pas totalement étrangère aux conflits socio-ethniques. L'importance des votes pour le Front national en Guyane française au premier tour des élections présidentielles françaises en avril 2017, tempérée par un taux très élevé d'abstention, n'est pas sans interroger les nouvelles formes d'actualisation que ces questions peuvent prendre.

Dans la Caraïbe insulaire, si une large majorité des populations s'est associée à un récit national ou territorial réappropriant divers éléments culturels comme héritage par filiation ou héritage symbolique commun, certains se revendiquent de groupes ou se reconnaissent comme tels, selon des critères ethniques. Leurs stratégies de « préservation » ont des motivations diverses ; préservation du pouvoir pour les uns, contre-pouvoir pour d'autres qui considèrent que leur groupe est lésé. On pourrait relever l'exemple des békés en Martinique (descendants de colons) pour le premier cas, ou des Amérindiens en Dominique pour le second. Ces groupes socio-ethniques prennent des formes relativement fermées selon des stratégies d'alliances et/ou des stratégies territoriales. Quand des personnes sortent du groupe, elles ne sont généralement plus identifiées comme telles et perdent les avantages du groupe. L'existence de ces groupes, les modalités d'intégration ou de rejet qu'ils mettent en place, la négation des identités multiples dont ils sont le fruit et les avantages économiques, juridiques ou sociaux dont ils peuvent bénéficier, cristallisent des tensions dans les territoires et favorisent de nouvelles polarisations.

Il existe de nombreux groupes, moins étanches dans leurs séparations, mais qui activent ou réactivent, selon les contextes, leurs spécificités jusqu'à faire apparaître des fractures dans la société, visibles par des tensions sociales exacerbées généralement par des mouvements politiques. C'est notamment ce qui semble être le cas à Trinidad et Tobago où deux groupes s'énoncent dans la société, les « Afro-trinidadiens » et les « Indo-trinidadiens ». L'analyse de Béatrice Boufoy-Bastick (Boufoy-Bastick, 2012) qui s'intéresse à l'identification aux éléments du patrimoine trinidadien selon une démarche proclamée postmoderne qui s'appuie sur une méthode « culturometrics », illustre, de notre point de vue, les écueils qui menacent la recherche. Elle utilise ces catégories socio-ethniques énoncées par les groupes et les justifie par l'argument d'une ancestralité génétique ou d'une histoire ethnique (p. 31). En se soustrayant au questionnement de l'auto-identification, et en marginalisant l'énonciation non- raciale, elle conforte une naturalisation de la racialisation des rapports sociaux qui semble opérer un retour dans la société trinidadienne. A Trinidad et Tobago, les tensions socio-ethniques entre ces deux groupes, favorisées par une certaine territorialisation du fait que le pays est formé de deux îles

principales, semblent se renforcer dans l'espace public. Les discours ré-essentialisant les races opèrent un retour de l'imaginaire de communautés distinctes qui intervient sur le réel social, et évacue la complexité de la formation sociale trinitadienne, les souffrances héritées que chacun peut porter, les espaces communs réels et les problématiques effectives du territoire. Les symboles du patrimoine peuvent stigmatiser ces conflits. A titre d'exemple, en 2005, une plainte est déposée par les représentants des hindous et musulmans pour déclarer anticonstitutionnelle la croix de Trinité, *Trinity Cross*, ordre du mérite national érigé peu après l'indépendance, en 1969. Cet événement a suscité de nombreuses tensions et débats, sur l'héritage colonial catholique du pays qui vont jusqu'à remettre en question le nom du pays (Brereton, 2012).

Le cas d'Haïti est probablement le plus complexe et celui qui a les conséquences les plus lourdes sur le territoire. Les mouvements politiques ont pu tour à tour, depuis l'indépendance, s'appuyer sur le « mulâtrisme » ou le « noirisme » nourrissant de profondes césures auxquels des intellectuels en Haïti, à l'instar de l'économiste Rose Nesmy Saint-Louis, associent une partie des difficultés du pays (Saint-Louis, 2010). L'anthropologue Michel-Rolph Trouillot est l'un des rares à avoir consacré un ouvrage à cette question (Trouillot, 1994).

Les tensions socio-ethniques dans la Caraïbe sont peu étudiées par la recherche en SHS, tant dans leurs complexités spécifiques que dans les transversalités qu'elles peuvent faire surgir. La séduction qu'opère l'utopie humaniste de la Caraïbe sur le monde tend peut-être à éluder ses tensions au lieu de les mettre en perspective.

Tensions transfrontalières

La première partie de ce chapitre sur les 1001 définitions présentait quelques-unes des tensions politiques transfrontalières intrarégionales qui s'appuient sur des concurrences historiques coloniales, la situation contemporaine des territoires, les conditions sociales des migrants et le renouvellement des discours idéologiques et identitaires. Pour les territoires français d'Amérique, si la concurrence entre la Guadeloupe et la Martinique est manifeste, les Antilles (Martinique et Guadeloupe) symbolisent pour la Guyane des espaces de domination, parfois énoncée par des locuteurs ayant eux-mêmes des origines Antillaises. L'identification de la Guyane française à la région Amazonie et le rejet de l'espace Caraïbe s'inscrit dans une dynamique de différenciation qui, dans sa quête d'autonomisation, évacue alors de façon récurrente des connexions effectives historiques et contemporaines. Les modalités d'identification socio-ethniques et les discours identitaires essentialisants, qu'ils soient internes ou vis-à-vis d'autres territoires, ne dépendent pas directement du réel, mais des éléments sélectionnés du réel qui convergent vers le récit instituant d'une communauté imaginée. Ils

prennent fréquemment appui sur le sentiment de vulnérabilité et sur celui d'empêchement territorial encore très prégnants dans la Caraïbe.

Quelques conflits frontaliers politiques souvent articulés à des discours identitaires et à des enjeux économiques peuvent parfois être réactivés, à l'instar de celui entre le Venezuela et le Guyana, autour de la zone de l'Esequibo revendiquée par le Venezuela qui a refait surface en 2015.

Les tensions majeures restent cependant celles qui affectent directement des populations ou des groupes. Les Haïtiens émigrés sont probablement les plus tributaires des actes de racisme dans tous les territoires de la Caraïbe. La crise politique qui sévit entre la République dominicaine et Haïti, alimentée par une dominicanité essentialiste qui utilise des épisodes historiques et les articule avec la « menace » des travailleurs pauvres, montre la gravité des conséquences auxquels des tensions peuvent donner lieu. En 2013, la Cour constitutionnelle de la République dominicaine a retiré la citoyenneté à environ 250 000 haïtiens, ou plutôt à des individus considérés comme tels, car nombre d'entre eux étaient nés en République dominicaine de parents ou grands-parents originaires d'Haïti -les actions rétroactives ayant été effectuées sur l'état civil jusqu'en 1929⁸³.

Cependant, à l'échelle de la Caraïbe, les territoires ont des relations pacifiques, malgré les tensions que la différence des modèles peut générer sur des espaces parfois très réduits. L'exemple atypique de l'île de Saint-Martin, qui réunit deux territoires politico-administratif, l'un lié à la France, l'autre aux Pays-Bas, sur une île de 90km² accueillant des individus de plus de cent nationalités différentes, représente une exception mondiale. Ce qui pourrait apparaître comme une difficulté, se révèle aussi être un facteur d'attractivité et de dynamisme territorial dont se saisissent les populations (Redon, 2007). Malgré les malaises identitaires, les tentatives diverses de définition d'une identité Saint-Martinoise en quête d'une continuité s'articulent autour de l'île-territoire, transcendant l'ordre politique.

Les réparations : entre tensions transnationales avec les anciennes métropoles coloniales et tensions internes

La demande de réparation pour les préjudices causés par la traite négrière et l'esclavage transatlantique touche les problématiques de la mémoire, de la continuité, de la publicisation du

⁸³ República Dominicana, Tribunal constitucional, *Sentencia TC/0168/13*, 23 septembre 2013, document consulté le 23 avril 2017, URL : <http://tribunalconstitucional.gob.do/sites/default/files/documentos/Sentencia%20TC%200168-13%20-%20C.pdf>

traitement du passé, des énonciations de l'espace commun, de leurs communications et de leurs incommunications dans l'espace public qui ont à voir avec le patrimoine. La problématique des réparations manifeste l'idée de passé contesté. Elle déploie des assemblages spécifiques, façonnés selon des histoires et des enjeux locaux dans lesquels s'entremêlent des questions nationales et/ou transnationales qui concernent historiquement au moins trois continents (l'Amérique, l'Europe et l'Afrique). La Caraïbe se trouve donc prise dans ces flux complexes qui réactivent les flux intellectuels que nous avons examinés. Le point de convergence de ces discours est d'affirmer un préjudice historique qui a affecté des populations originaires d'Afrique pendant au moins trois siècles, a des conséquences sociales contemporaines pour les descendants des esclaves, et de façon plus large pour les diasporas africaines ou les nations africaines. Il est aussi de déterminer la responsabilité contemporaine de groupes qui ont hérité de richesses construites en relation avec ce système.

Les demandes de réparations sont formulées : par des groupes à leur Etat-Nation (cas des Etats-Unis et, différemment eut égard à l'extériorisation analysée, des anciennes métropoles coloniales) ; par des groupes à des acteurs économiques de leurs Etats-Nation (Etats-Unis) ; par des groupes divers associés à des Etats-Nations d'Afrique et de la Caraïbe qui formulent leurs demandes à des Etats-Nations européens. Certaines demandes de réparations réclament des compensations financières individuelles pour les descendants d'esclaves tandis que d'autres demandent des compensations destinées à des groupes, des territoires ou des Etats-Nations.

Au-delà de ces aspects, il existe 1001 lectures et arguments différents, parfois vigoureusement opposés relatifs à la définition des causes, à l'étendue du préjudice, aux conséquences contemporaines, aux modalités de transmissions et de continuité, aux responsabilités et compensations envisageables. Il n'existe donc pas une vision ou un discours homogène, mais une multitude d'approches de cette question qui en reflète la complexité symbolique et sociale. La façon dont les demandes sont énoncées et traitées en différents espaces donne des indications fondamentales sur la relation au passé, la perception des groupes et les modalités de communication.

L'ordre juridique conditionne fortement le débat, impacte les imaginaires de l'espace commun et l'effectivité des groupes. Le terme de « réparation » est issu du corpus juridique et découle d'un imaginaire chiffrable, monnayable du préjudice, lié à la propriété matérielle -dont nous avons souligné le caractère central dans la formation des identités nationales européennes et le lien avec relégation de l'espace commun dans la construction des sociétés modernes. La référence à des objets matériels induit un biais en présupposant un retour possible à un état antérieur à

l'altération, inadapté au psychisme humain. Les « réparations » matérielles et morales ont été corrélées historiquement à la reconnaissance du génocide juif dans l'espace public. L'ordre juridique situe depuis lors symboliquement la reconnaissance sociale des injustices historiques envers des groupes non-nationaux dans l'espace public mondial. L'accès à l'espace commun passe par la désignation de parties, de victimes/coupables, préjudices/compensations qui posent les problèmes dans l'espace public selon le schéma partisans/détracteurs. L'identification stricte de ces éléments devient d'autant plus problématique lorsqu'il ne s'agit pas d'un événement social circonscrit dans le temps, mais d'un système transnational, façonnant de nombreuses sociétés, selon des processus de déploiement puis de continuité-transformation spécifiques à chaque espace. Les groupes ne sont jamais totalement homogènes, encore moins sur plusieurs générations et les modalités d'auto-identifications à des récits instituants des communautés imaginées ne sont pas strictement calquées sur les réalités.

Les partisans et détracteurs de différentes formes de réparations ne peuvent être strictement corrélés à une homogénéité nationale ou ethno-raciale (« Blancs » / « Noirs ») bien que les récits instituants qui les alimentent forment certaines densités discursives. De nombreux acteurs sociaux tentent d'échapper aux logiques d'enfermement pour ouvrir des réflexions fécondes. De plus en plus de chercheurs interrogent les processus de continuité-transformation qui ont reproduit les inégalités après la fin de l'esclavage, les causes des violences symboliques perçues par les personnes considérées comme « noires », les moyens de mettre en œuvre une meilleure intégration sociale, économique et symbolique. C'est particulièrement le cas dans la partie caribéenne de l'Amérique latine, où les phénomènes de reproduction n'ont pas totalement pris fin malgré l'évolution des fictions nationales comme le montre Claudia Mosquera Rosero-Labbé à propos de la Colombie (Rosero-Labbé, 2007). Toujours à propos de la Colombie, Guevara montre que les groupes considérés comme « noirs » relèvent d'une histoire et d'identifications sociales, culturelles et territoriales très diverses. La confrontation entre l'identité nationale colombienne et l'identité locale qui se joue depuis la petite île caribéenne de San Andres n'est probablement pas étrangère aux répercussions plus larges de ces questions en Colombie (Guevara, 2007).

Il ne s'agit pas ici de proposer une approche exhaustive de la question des réparations ou de traiter de la validité des arguments, mais d'interroger quelques problématiques communicationnelles qui prennent appui sur des relations au passé divergentes dans la construction des sociétés contemporaines.

La question des réparations aux Etats-Unis, de la lutte partisane à des pistes de réappropriation : vers l'espace commun ?

Aux Etats-Unis, la question des réparations financières a émergé dans les années 1950 et a été portée très tôt sur la scène publique par des associations, telles que *The National Coalition of Blacks for Reparations in America (N'COBRA)* fondée en 1987. Elle s'érige dans la continuité des mouvements activistes noirs dont la vivacité historique est liée aux continuités de violences qui ont perduré après l'abolition de l'esclavage avec la ségrégation instituée par les lois Jim Crow. L'omniprésence du lien entre activisme et religion est une spécificité des Etats-Unis et de la Caraïbe anglophone avec la figure connectante de Marcus Garvey qui rappelle l'importance historique du « retour ». Certaines demandes de réparation portent en effet sur l'aide au « retour » et à l'installation en Afrique. Ce « retour » doublement mythique dans la mesure où il ne réfère pas au sujet présent, mais à ses ancêtres et ne concerne pas le même lieu réel, mais un territoire imaginé, « l'Afrique », a montré ses paradoxes dans les « retours » effectifs au Libéria et les tensions socio-ethniques qu'ils ont généré. Les paradoxes du « retour » et de l'Africanité des populations d'Amérique issues de l'esclavage sont évoqués sous divers aspects dans l'autobiographie de Maryse Condé, *La vie sans fards* (Condé, 2012).

Aux Etats-Unis, la question de la responsabilité fait partie du débat public au XXI^e siècle. Au-delà des institutions politiques, le phénomène a touché des entreprises à travers le "corporate restitution movement", favorisé par certains Etats. Les institutions comme les entreprises se sont largement exprimées sur leur responsabilité historique et ont prononcé des excuses publiques. Les excuses pour des fautes qui n'ont pas été commises par les acteurs du présent, outre le fait qu'elles réinstaurent une responsabilité problématique à l'ancestralité analysée au premier chapitre depuis la « fierté », peuvent apparaître comme une démarche qui évacue les problèmes effectifs contemporains et les schémas de reproduction.

La démarche de l'université de Brown apparaît comme l'une des rares qui ne s'est pas contentée d'une approche superficielle du sujet. L'université de Brown, dont la famille du même nom a été impliquée dans l'esclavage, a établi en 2003, un comité sur la question des réparations afin de clarifier les responsabilités historiques. Le rapport a été rendu en 2006, après trois ans de travaux universitaires, colloques internationaux et débats. La réponse officielle de l'université, publiée en 2007⁸⁴, est allée bien au-delà de son projet initial et a choisi

⁸⁴ *Response of Brown University to the Report of the Steering Committee on Slavery and Justice*, February 2007, Consulté le 25/04/2017, URL : http://www.brown.edu/Research/Slavery_Justice/documents/SJ_response_to_the_report.pdf

de faire face à un passé commun problématique, constitutif de la société et de ses héritages. Outre des mesures concrètes pour lutter contre les inégalités, la réponse augure l'officialisation de l'ouverture de ces questions et des champs inexplorés liés à ce passé dans l'espace universitaire et social. Le processus participatif qui caractérise le travail mené, comme l'organisation discursive multidirectionnelle de la réponse, augurent un horizon possible de mise en partage dans l'espace commun de cette question. Il montre qu'il est possible de sortir d'un espace public partisan, dont les seules communications sont constituées par les attaques et les défenses, conditionnées historiquement par l'ordre économique et juridique. La démarche prend pleinement en considération, les dualités victimes/responsables et la question passé/présent des inégalités et injustices qu'elle entend dépasser. Elle montre que les universités constituent l'espace où les questions sociales les plus troublantes, difficiles, et qui semblent intraitables devraient pouvoir être traitées, comme le souligne le commentaire du *Times* cités en annexe de la réponse.

Le rejet de la question des réparations hors de l'espace public : le cas de la France et de l'Angleterre et la demande caribéenne

Des démarches ont été entreprises en France et au Royaume Uni depuis le début du XXI^e siècle pour que la Traite et l'esclavage puissent être abordées dans l'espace public national, dans le cadre de lois ou à l'initiative de politiques locales, notamment dans les anciens ports négriers tels que Liverpool, Bordeaux ou La Rochelle. Cela ne s'est généralement par fait sans de vives réactions opposées. L'entrée dans l'espace public de ces questions reste très parcellaire. La participation historique de ces deux pays et le rôle de cette histoire dans leur construction nationale respective n'est pas une question intégrée à l'espace public où les dynamiques d'extériorisation sont toujours très actives. La question des réparations est disqualifiée. Quant aux entreprises, aucune, semble-t-il, n'a même envisagé d'interroger son implication historique. En France, les voix d'intellectuels (comme Glissant et Chamoiseau), de chercheurs, de personnages politiques, de comités comme le CM98, ont revendiqué l'intégration de la mémoire de l'esclavage avec la visée qu'elle atteigne ainsi l'espace commun et modifie la place des territoires d'Outre-mer et de leurs diasporas dans le récit national. Ces demandes initiales n'ont pas été associées à une énonciation « noire » ou « afro-descendante » pas plus qu'à des démarches juridiques ou à des demandes de réparations financières. Si les finalités ne sont pas foncièrement différentes, les chemins empruntés le sont et s'appuient sur d'autres histoires sociales. Les luttes sociales collectives historiques des mouvements associatifs s'organisaient quant à elles depuis les années 1980 contre le racisme, les inégalités

et discriminations contemporaines dont les premières victimes en France sont ceux considérés comme « arabes », qui se sont alors saisis de l'auto-énonciation « Beurs ». L'énonciation « noire » sur la scène publique sociale en France est apparue tardivement avec la naissance en 2005 du Conseil représentatif des associations noires (CRAN)⁸⁵, ramification du "Rainbow Push Coalition" étatsunien mais dont la dimension religieuse semble avoir été évacuée. Le durcissement des mouvements qui peut être constaté depuis en France hexagonale et aux Antilles françaises autour des réparations illustre les risques associés au non-traitement des questions conflictuelles relatives au passé, aux continuités sociales et à leur non-intégration dans l'espace public⁸⁶.

En Martinique et en Guadeloupe, les mouvements pour les réparations matérielles se sont renforcés. Depuis 2005 en Martinique, à l'initiative du Mouvement international pour les réparations (MIR), des associations et individus ont assigné l'Etat français en justice à plusieurs reprises. C'est également le cas en Guadeloupe où en 2015, quatre associations ont déposé une assignation contre l'Etat français contre l'indemnisation des colons après l'abolition de l'esclavage. Toutes les initiatives ont été déboutées. Le procès au tribunal de Fort-de-France s'est tenu devant « une salle d'audience étrangement clairsemée »⁸⁷ qui laissent penser que les populations entretiennent une certaine indifférence vis à vis de cette question. La marche pour les réparations organisée annuellement depuis près de 15 ans en Martinique reste également confinée à de petits groupes. Ces mouvements ne semblent pas converger avec les revendications populaires exprimées par les mouvements sociaux populaires et massifs de 2009. Le rejet de l'identité « créole », réduite à des processus d'aliénation, ou la revendication du « retour » portée par de petits groupes rastafari ne semblent pas refléter un sentiment général. Si la relation entre injustices passées et présentes ne fait probablement pas de doutes pour les populations en quête de justice sociale et de reconnaissance, le caractère « importé » des discours d'escortes de l'« afrodescendance » explique peut-être ces difficiles convergences avec des référents de la Caraïbe anglophone.

De nombreux Etats de la Caraïbe, principalement anglophone, ont entrepris des démarches pour la reconnaissance du rôle des nations européennes et pour la réparation matérielle depuis

⁸⁵ Conseil représentatif des associations noires (CRAN). Site internet consulté le 26/04/2017, URL : <https://le-cran.fr/>

⁸⁶ La journée nationale de commémoration de l'abolition de l'esclavage, effective en France depuis 2006, ne s'est par exemple pas déployée comme une journée nationale collective et peut, malgré les efforts ne nombreux acteurs, encore apparaître comme une concession faite à certains groupes.

⁸⁷ RL, « 200 milliards d'euros pour la réparation de l'esclavage » [rubrique fait divers], *France-Antilles Martinique*, 15 novembre 2013, article consulté le 26/04/2017, URL : <http://www.martinique.franceantilles.fr/actualite/faitsdivers/200-milliards-d-euros-pour-la-reparation-de-l-esclavage-229432.php>

2007. En 2013, la CARICOM crée la commission réparations (CRC) sous la houlette de Hilary Beckles, président de l'université des West Indies, puis formalise et diffuse sur son site internet⁸⁸ un plan établi en dix points de revendications adressées au Royaume-Uni, à la France et aux Pays-Bas réclamant : des excuses complètes et formelles ; un programme de rapatriement et d'aide à l'installation en Afrique ; un programme de développement pour les peuples indigènes (entendu comme les populations de la Caraïbe) ; des institutions culturelles ; une participation pour lutter contre la crise de santé publique ; l'éradication de l'illettrisme ; un programme de connaissance sur l'Afrique ; la réhabilitation psychologique ; le transfert technologique ; l'annulation de la dette.

Le fait que le discours de la CARICOM en dehors des requêtes adressées aux Etats colonisateurs, ne présente pas de programme d'action des Etats membres de la CARICOM pour faire face aux problèmes identifiés peut interroger la persistance des processus d'extériorisation de soi et ses effets de déresponsabilisations.

La réponse du Royaume Uni en dit long sur le rejet de cette question. Lors de sa visite en Jamaïque en septembre 2015, David Cameron, invalidait publiquement la question des réparations, tout en annonçant un soutien financier pour la construction d'infrastructures dont 25 millions £ pour la construction d'une prison, afin de renvoyer les prisonniers jamaïcains pour que leur séjour en prison ne soit pas supporté par les taxes des travailleurs britanniques laborieux...⁸⁹ Malgré l'absence de conflit politique apparent, aucun point de jonction ne s'établi entre les discours, faisant clairement la preuve d'un décalage communicationnel absolu.

Les passés conflictuels constituent des présents et des futurs dont la conflictualité s'aggrave et opère par déplacement dès lors qu'ils ne sont pas traités dans l'espace public, perçus comme inintégrables à l'espace commun, sous le prétexte paradoxal de constituer un empêchement d'avenir. L'ordre juridique, l'espace politique et les schématisations médiatiques ne sont certainement pas propice à la prise en compte essentielle de la complexité et du temps requis pour ouvrir des démarches articulatoires. Les universités et les institutions culturelles apparaissent comme des espaces privilégiés pour entreprendre ces démarches.

⁸⁸ "CARICOM Ten Point Plan for Reparatory Justice", *CARICOM*, page internet consultée le 26/04/2017, URL : <http://www.caricom.org/caricom-ten-point-plan-for-reparatory-justice/>

⁸⁹ "UK to build £25m Jamaican prison", *BBC*, 30/09/2015, article consulté le 26/04/2017, URL : <http://www.bbc.com/news/uk-34398014>

Conclusion

Les contradictions entre deux ordres de savoirs (savoirs locaux et contextuels / savoirs universels) créaient dans la Caraïbe une dislocation qui a éclatée au moment du déplacement des premières générations d'intellectuels vers les métropoles où ils se sont trouvés renvoyés à une identité « noire ». Les corps singuliers ont dû devenir porteurs d'un corps collectif qu'ils tenteront d'inventer et qui reste souvent sous-tendu par l'espoir de la construction d'un espace commun. Anticolonialisme, marxisme, mouvements noirs et mouvements artistiques constituent quatre aspects fondamentaux des rencontres fertiles qui s'opèrent entre différents Hommes et territoires du monde, connectant des visions poétiques et politiques dans lesquelles la généalogie du discours caribéen se façonne. Les jonctions caribéennes effectives, rarement directes en dehors d'Haïti, qui dans les années 1940 connaît une effervescence intellectuelle, ne peuvent s'entrevoir en dehors de ces aspects multidirectionnels.

Les années 60-70 vont connaître une émergence du discours Caribéen articulé autour de l'antillanité, de la créolité ou des pensées archipéliques qui repense le territoire et le patrimoine. L'énonciation caribéenne présente la construction d'un territoire atypique, un espace commun imaginé qui sert de connexion entre le lieu vécu et les imaginaires du monde. La Caraïbe est imaginée depuis ces d'ancrages individuels, qui relèvent de trajectoires physiques, culturelles, sociales complexes et ont besoin du récit caribéen pour être au monde, pour y lier leur propre récit, à la fois unique et à la fois part du récit collectif de l'humanité.

“We need the certainty that our individuality has indeed produced a part of a grand collective history and culture. We need to know that, as peoples of the sea, we are unique and our horizon reaches for beyond sight” (Antonio Benitez Rojo : 224).

L'émergence d'un discours poétique caribéen peut être associée à la « rupture patrimoniale créatrice » qui s'opère en divers espaces et s'exprime en différentes langues. Elle rompt avec l'ordre établi du territoire et du patrimoine, déconstruit l'écriture d'un passé qui rejette et dénie l'existence des Hommes et leur capacité à habiter des espaces, à développer des cultures qui ne sont pas articulées sur le modèle de l'identique-homogène, de la matérialité-pouvoir du patrimoine et de la séparation nature/culture. La légitimation s'accompagne d'une forme de patrimonialisation *a posteriori* des aspects culturels en les matérialisant par l'écriture. Depuis les « traces », cette patrimonialisation fait en quelque sorte preuve. Pourtant, elle s'écarte des modalités traditionnelles de traitement du passé en mettant en scène l'imaginaire, la créativité et la participation comme des aspects essentiels d'une construction-performance qui doit

prendre en compte les souffrance et s'affranchit des conceptions spatio-temporelles instituées. Le passé et les morts agissent au présent, médiés par les corps des Hommes vivant, les lieux et l'environnement, qui portent les traces multiples de ce passé.

Cette caribéanité dessine également une posture sociale plus vaste chez de nombreux acteurs de la vie sociale des territoires. Le désir de connexion, l'« effort caribéen » est manifeste malgré les difficultés effectives. Cette idée de la caribéanité largement réappropriée inspire les acteurs sociaux dans une diversité de secteurs, stimule les connexions culturelles et des nouvelles formes de réappropriation patrimoniale souvent non énoncées comme telles.

Le discours caribéen vient en contrepoint des tensions socio-ethniques complexe qui croisent, juxtaposent et entrelacent d'autres discours liés au traitement du passé au présent et aux manifestations de l'espace commun. Malgré l'horizon dessiné par l'utopie caribéenne, nos observations ont montré que la Caraïbe n'est pas à l'abri d'un retour de la racialisation des groupes qui prend appui sur les concurrences structurées par l'histoire coloniale.

La capacité à réintégrer les passés conflictuels, en dépassant les masques de l'oubli, de la repentance ou de la fierté, dans l'espace commun apparaît comme un défi communicationnel majeur pour la Caraïbe comme probablement pour toutes les sociétés contemporaines en quête de confiance et de rapports équilibrés au monde. Les dynamiques d'extériorisation, de déni, de rejets, favorisent le retour masqué du refoulé, les radicalisations et le séparatisme des espaces communs selon des homogénéités fictives qui se juxtaposent sans s'articuler.

En étudiant divers aspect idéels de la façon d'imaginer l'espace commun depuis la Caraïbe, nous avons abordé les questions qui entrent en jeu dans les conceptions du patrimoine même si elles ne s'énoncent pas comme telles.

2.4. PATRIMOINE POSTCOLONIAL DANS LA CARAÏBE, DU MALAISE AUX INTERROGATIONS EPISTEMOLOGIQUES

2.4.1. Introduction : le patrimoine caribéen, des juxtapositions aux transversalités critiques

Le patrimoine de la Caraïbe, énoncé comme tel, émerge, timidement, comme un sujet de recherche à partir des années 1990 et semble connaître un intérêt croissant, toutefois très relatif. Si les questions liées au patrimoine sont omniprésentes dans les productions qui concernent la Caraïbe, l'énonciation du patrimoine et son questionnement en tant que sujet à part entière semblent très limités.

Avant cette période, peu d'ouvrages, en dehors de celui de Virginia Radcliffe publié en 1976, ambitionnent de traiter spécifiquement du patrimoine, de façon vaste, en interrogeant des transversalités caribéennes ou des problématiques régionales. Le terme patrimoine est longtemps peu employé pour la Caraïbe, largement perçue par les métropoles coloniales comme un espace dépourvu de patrimoine collectif digne d'intérêt général, à l'exception des territoires hispanophones qui disposent de quelques monuments et bâtiments considérés comme significatifs. Aucune capacité de création comme aucun intérêt en propre ne sont reconnus à ces espaces. La reconnaissance d'un patrimoine par les métropoles est donc impossible, au même titre que la territorialité. Cette dynamique s'est prolongée de façon tardive dans les territoires non-indépendants. L'exemple de la Guyane française, dont le service de l'Inventaire n'a été créé qu'en 1999 (Frémaux, 2013 : 17) alors que l'Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France est institué en 1964, l'illustre de façon paroxysmique. Du point de vue local, l'intérêt pour le patrimoine dans la Caraïbe est associé à une petite élite coloniale à laquelle se joignent quelques personnalités de passage jusqu'à la seconde moitié du XXe siècle. Elle déploie une vision influencée par l'ordre économique et politique colonial, s'intéresse particulièrement au naturalisme et d'un point de vue culturel s'attache à valoriser le rôle des colons et de leurs descendants. Les postures relèvent très largement de l'imitation qui transparaît dans la plupart des secteurs (statuaire publique, construction de certains édifices religieux, littérature...). Les actions et publics restent limités. Les premiers musées publics voient leurs premiers balbutiements à la fin du XIXe ou au début du XXe dans la plupart des territoires (Begot, 2009 : 107). Les populations en sont exclues, dans les récits (si ce n'est dans les approches naturalistes qui les traitent comme des objets), autant que dans la réception. Le patrimoine institué dans toutes ses manifestations est jusqu'à la seconde moitié du XXe siècle strictement associé à la stratification sociale et raciale définie par les systèmes coloniaux. Cuba constitue une exception. Outre le patrimoine architectural

constitué par les colons espagnols, l'histoire du nationalisme des descendants de colons, de même que la révolution cubaine ont placé le patrimoine et la culture au centre des préoccupations de la construction de l'espace commun national. Des institutions et formations y ont été déployées tôt. C'est d'ailleurs le territoire qui a le plus tôt obtenu la reconnaissance de sites culturels et naturels sur la liste du patrimoine mondial, et le premier à avoir un élément immatériel reconnu. Si les tensions socio-ethniques ne sont pas absentes du territoire, la capacité du discours national à intégrer les divers éléments culturels du patrimoine en a limité les manifestations.

Le développement des études caribéennes et des universités dans la Caraïbe, l'influence des penseurs caribéens qui placent la rupture patrimoniale au centre de leur création, de même que le poids international de l'Unesco et de ses actions dans la région influent très probablement sur l'interrogation du patrimoine ou de l'absence de ce qui est considéré alors du point de vue international comme patrimoine à la fin du XXe siècle. De plus en plus de travaux de recherche proposent des analyses qui croisent des approches de plusieurs territoires depuis une thématique, ou interrogent des aspects transversaux au patrimoine caribéen. Chacun cherche, depuis les traces des mémoires sociales, à mettre en exergue la richesse ou les ressources de son territoire et à les relier à une histoire collective, souvent encore en dehors de l'énonciation du patrimoine dont les critères institutionnels sont souvent inadéquats. Qu'il s'agisse des contes, des musiques et danses, de l'artisanat, du jardin créole, des langues, ou, de l'habitat populaire (...), la dimension héritée autant que les fonctions sociales dans lesquelles nous avons positionné le patrimoine sont bien revendiquées et associés à la légitimité culturelle. Des initiatives éparses et relativement fragiles du point de vue de leur capacité à garantir la pérennité entament des démarches de patrimonialisation à rebours.

Le rapport de l'Unesco rédigé par Patrick Delatour et publié en 1984 représente la première approche du patrimoine relativement vaste, mais cependant limitée à la Caraïbe anglophone et à une définition qui concerne les monuments et sites. Etabli à la demande des jeunes Etats indépendants alors dépourvus d'outils législatifs comme d'héritage professionnel, il propose un premier diagnostic et des recommandations en matière d'inventaire et de préservation. *Le patrimoine culturel des Caraïbes et la Convention du patrimoine mondial*, publication bilingue français-anglais des actes d'une conférence qui s'est tenue, à l'initiative de l'Unesco, en Martinique en 1998, est probablement l'un des premiers ouvrages significatifs de l'émergence d'approches transversales. L'étude concerne les territoires insulaires de la Caraïbe et les trois Etats continentaux de la CARICOM sans limitation à des aires linguistiques. Elle s'intéresse aux

territoires indépendants comme à ceux qui dépendent d'autres nations dont elle souligne la faible représentation dans la liste du patrimoine mondial. Le propos introductif constate que :

« [...] les activités menées jusqu'ici ont à peine réussi à améliorer l'équilibre et la diversité de la Liste du patrimoine mondial pour la région. Les nouvelles propositions d'inscription suivent le modèle existant des périodes coloniales axé principalement sur les villes/centres historiques coloniaux [...] » (Herman van Hoof, 2000 : 17).

L'auteur note (p. 13) que la Citadelle d'Haïti est le seul bien non colonial inscrit. Ces travaux permettent de relever que les richesses du patrimoine culturel de la Caraïbe ne correspondent pas « aux catégories mentales reflétées par la convention » (Préssouyre, 2000 : 33). L'ouvrage constitue, la première tentative d'approche globale, invitant à la mise en réseau des espaces et des problématiques transversales, transcendant ou décloisonnant volontairement les frontières et aires linguistiques. On pourrait cependant, y déceler des traces de la sédimentation d'une vision qui a encore, malgré ses efforts, des difficultés à considérer par exemple l'existence d'un patrimoine matériel populaire. Jean-Luc Bonniol évoquant, à propos des Antilles française « la pauvreté intrinsèque de la production artisanale locale » (Bonniol, 2000, 51) se laisse probablement abuser par l'absence de visibilité dans l'espace public (diffusion-distribution commerciale) ou par l'inadéquation aux critères d'exceptionnalité qui définissent encore l'intérêt patrimonial (noblesse et pérennité des matériaux). Les productions issues de savoir-faire hérités autant que de pratiques créatives -fabrication d'instruments (flûtes, tambours, ti-bois...), d'ustensiles (plats, balais, *lèlè*, pilons...), d'accessoires d'ornements (bijoux, chapeaux, coiffes, sacs, paniers...), d'éléments de construction et d'aménagement de habitat (clôtures en bois « ti-baum », charpentes, luminaires, « ti ban », « canaries »...)- sont loin de se limiter aux bijoux et costumes de fêtes ou de sortie des « femmes de couleurs » qu'il évoque.

Les actes des « Rencontres Caraïbe-Amazonie de l'Inventaire général du patrimoine culturel » organisées en Guyane en 2011 montrent la fécondité des rencontres transversales. Le décloisonnement opéré entre deux régions aux contours flous (Caraïbe-Amazonie) et aux énonciations souvent concurrentielles permet de mettre en perspective des recherches concernant des territoires très divers, et d'ouvrir des connexions fertiles -autour du multilinguisme, du patrimoine oral, du patrimoine des fleuves- à d'autres expériences de coopération en France hexagonale, au Niger, au Congo ou au Cameroun.

Les publications collectives coordonnées par l'archéologue Peter E. Siegel autour de la protection du patrimoine de la Caraïbe, si elles s'intéressent surtout au patrimoine matériel ouvrent également à des approches transversales transcendant les limites des aires

linguistiques pour faire émerger des problématiques régionales et s'intéresser aux regards des populations sur la patrimonialisation (Peter E. Siegel, Elizabeth Righter, 2011 ; Siegel et. al. 2013). Les travaux d'Alissandra Cummins, et notamment le questionnement du patrimoine pendant la période coloniale ou la relation entre le patrimoine et les identités nationales, font également la preuve du déploiement de cette transversalité, même si on peut regretter qu'ils restent confinés aux espaces anglophones.

Les ouvrages qui énoncent le patrimoine caribéen proposent le plus souvent une juxtaposition de contributions sur des aspects et cas diversifiés, introduisant quelques comparatismes souvent limités à des territoires de la même aire linguistique. Ils constituent néanmoins un effort pour faire place à la diversité des thèmes et questions patrimoniales au XXI^e siècle, à l'instar de l'ouvrage *Caribbean heritage*, coordonné par B. Reid. Les études de cas spécifiques sont de plus en plus reliées à un contexte caribéen. Les rencontres de spécialistes, organisées par les diverses associations caribéennes, provoquent une prise en compte de plus en plus visible du contexte régional dont la mise en relation fait surgir des cohérences là où des éléments isolés n'apparaissaient pas comme significatifs.

Il s'agit encore largement de produire de la connaissance, de documenter, sans que les interrogations sur les modalités de patrimonialisation au cours du temps et les tensions liées au patrimoine et à la question du traitement du passé dans l'espace public ne soient encore au centre des attentions. Les contributions les plus nombreuses sur le patrimoine de la Caraïbe sont aujourd'hui incontestablement associées à la problématique du tourisme. Certains travaux sur le tourisme s'intéressent au patrimoine souvent perçu, pour les uns sous l'angle de la rentabilité et de l'attractivité, pour les autres sous l'angle d'une relation binaire local/touriste en envisageant peu les questions sous-jacentes que charrient les déséquilibres.

L'objectif n'est donc pas d'enrichir un catalogue du patrimoine caribéen, mais d'interroger les écarts, décalages, ou tensions depuis la question du traitement effectif du patrimoine dans l'espace public et particulièrement dans les institutions.

La question du patrimoine caribéen, des décalages multiples manifestés dans l'espace public, point de départ de ce travail doctoral, aura nécessité un long cheminement pour pouvoir être appréhendée dans toutes ses ramifications. Le fait que la Caraïbe n'entre jamais dans les cadres épistémologiques permet une double dynamique que nous ne faisons qu'esquisser à propos du patrimoine : interroger les cadres inopérants et tenter d'ouvrir des pistes pour reconstruire des cadres plus pertinents.

La question intérieur/extérieur ou en quelque sorte l'équilibre ou le déséquilibre du « pour quoi » « pour qui » se pose avec une certaine acuité concernant le patrimoine. Dans la Caraïbe, ce qui

était le patrimoine de la métropole coloniale a dû tenter de devenir le patrimoine de la nouvelle nation ou du territoire qui tente d'exister en tant que tel. Ce renversement discursif n'a pas pour autant opéré un changement radical et unilatéral, car le patrimoine s'appuie sur un outillage idéal et technique qui lui provient bien de la période coloniale à laquelle correspond la structuration des identités nationales européennes. Le territoire est également constitué d'objets, de constructions et d'institutions qui ne disparaissent pas au moment où les nouvelles nations ou les nouveaux territoires sont décrétés. Cet héritage rappelle que le patrimoine n'est pas qu'un construit du temps présent pour le futur, mais qu'il y a bien des choses dont on hérite malgré soi et avec lesquelles il n'est pas aisé de composer, principalement lorsqu'elles portent les stigmates de souffrances passées. Interroger le patrimoine postcolonial en situation postesclavagiste, porte le double projet de questionner le traitement des matérialités porteuses de ce passé colonial et d'identifier les pratiques, visions ou postures qui marquent un continuum du traitement colonial du passé, malgré ou avec les ruptures proclamées.

Les poètes et intellectuels Caribéens qui ont tenté de déconstruire la colonialité comme expropriation de soi, ont placé cette relation au passé, à l'identité, au lieu, à la matérialité, si caractéristique du patrimoine, au cœur de leur œuvre. Ils ont montré les douloureux héritages issus de l'esclavage et de la colonisation, pointant surtout le rôle des représentations construites et véhiculées, leur impact violent sur la représentation de soi. Leurs œuvres ont tenté de faire appel à cette blessure fondatrice comme à l'imaginaire pour tracer d'autres chemins et d'autres modalités d'envisager les espaces communs multidirectionnels et des relations au passé agissantes, remédiatrices et autorisant l'imaginaire du devenir.

Pourtant, on pourrait parler de paradoxe caribéen tant le patrimoine est à la fois omniprésent, en filigrane, dans l'œuvre des intellectuels caribéens et tout à la fois évité tant dans son énonciation dans la littérature que dans les actions patrimoniales effectives.

Le fait qu'en ce début de XXI^e siècle, les politiques caribéennes, convoquent le patrimoine, non pas pour l'intérêt de ses fonctions sociales –qui pourraient sembler essentielles aux vues des changements brutaux que les sociétés caribéennes connaissent et du délitement des liens sociaux ressentis par les populations les plus vulnérables-, mais avant tout comme un outil pour développer le tourisme n'est pas sans rappeler les traces des processus d'extériorisation et les difficiles réappropriations qui perdurent. S'il peut sembler cohérent de se saisir d'une opportunité économique qui peut profiter aux populations, percevoir les usages du patrimoine à cette seule fin n'est pas dénué de risques. Le patrimoine n'est pas un « produit » comme les autres, sauf à oublier qu'il met en jeu des relations sociales, culturelles et environnementales complexes et essentielles entre des Hommes, des espaces, des temps et porte de ce fait, une

charge symbolique forte. La marchandisation contemporaine des territoires, le marketing territorial et ses labellisations abordés dans le premier chapitre, nourrissent des stéréotypes dont les conséquences sont bien plus durables que les profits qui les ont motivés. Ces logiques contemporaines devraient avoir un écho tout particulier dans la Caraïbe.

Entre questions pragmatiques, mobilisation des poétiques et outils conceptuels, nous tenterons donc suivre de multiples traces pour déconstruire-déplacer-repenser le patrimoine. Il s'agira en premier lieu d'identifier quelques manifestations des malaises qui peuvent surgir face à la question patrimoniale dans la Caraïbe avant d'interroger les pratiques auquel l'évitement des problématiques conduit. Nous tenterons d'esquisser, depuis ces manifestations, les contours des tensions épistémologiques qui habitent le patrimoine, dans une dynamique de déconstruction des évidences dont l'idée de patrimoine est imprégnée. Enfin, nous présenterons la question des logiques d'acteurs en interrogeant les dynamiques contrainte/opportunité/négociation qui peuvent permettre, de façon pragmatique, d'envisager des agencements articulatoires du patrimoine.

2.4.2. Le passé dans l'espace public : discorde, contestations et décalages

Les tensions internes dans les territoires caribéens s'articulent, de façon plus ou moins directe comme nous l'avons vu, autour des mobilisations du passé et de la juxtaposition de communautés imaginées qui peuvent toucher jusqu'aux symboles de la nation. Cette partie montrera quelques exemples divers centrés sur des conflits patrimoniaux en différentes aires qui confirment qu'il s'agit d'une problématique prégnante dans la Caraïbe.

Les tensions autour de Pinnacle, site emblématique de la naissance du mouvement rastafari en Jamaïque, montrent l'actualité de ces revendications conflictuelles. En 2015, des membres de la communauté Rastafari énoncent des revendications patrimoniales et foncières et lancent une campagne contestée⁹⁰ de réoccupation du site (*reoccupy Pinnacle campain*) qui se manifeste par des marches, des occupations physiques, la création de sites internet, des prises de position dans des médias locaux et internationaux comme sur les réseaux sociaux... Pour

⁹⁰ Louis Moyston, "Pinnacle: the truth about the matter", *Jamaica Observer*, Tuesday, February 04, 2014, article consulté le 03/05/2017, URL : http://www.jamaicaobserver.com/columns/Pinnacle--the-truth-about-the-matter_15943398#disqus_thread

certain, Pinnacle, revendiqué par la communauté rastafari, fait partie du patrimoine national de la Jamaïque. Les questions liées à la patrimonialisation de Pinnacle semblent majoritairement traitées par les médias de façon partisane ou opportuniste. Les articles du *Jamaica Observer*⁹¹, prennent parti contre la campagne. L'Etat et les médias jamaïcains semblent s'intéresser davantage aux potentialités touristiques externes (l'attractivité des symboles rastas pour le tourisme comme la vue imprenable du site) que prompt à interroger ses fonctions sociales et symboliques pour les communautés rastafari ou pour les Jamaïcains de façon plus large. Le mouvement rasta fascine une partie du monde, dans une version édulcorée associée à Bob Marley et à l'idée de résistance pour la liberté, et cette part symbolique est globalement intégrée à l'identité nationale comme symbole contre la répression coloniale. Cependant, la religion rastafari, les groupes plus homogènes et leurs pratiques sont loin de faire l'unanimité en Jamaïque. Les conceptions morales et religieuses de la société influent dans le traitement de la culture et du patrimoine d'une grande partie de la Caraïbe. Les pressions exercées par les groupes religieux ou par un certain conservatisme moral peuvent conditionner les actions, à l'image des menaces adressées à la FOKAL en Haïti lors de la programmation d'activités culturelles du festival *Massimadi*, rendez-vous initié par des lesbiennes, gays, bisexuels, transsexuels et intersexes (Lgbti), que la FOKAL a renoncé à accueillir⁹².



Totems de François Piquet
Photographie de l'artiste

En Martinique et en Guadeloupe, les exemples de contestation du traitement du passé resurgissent régulièrement. En Martinique, la statue de Joséphine (impératrice martiniquaise du groupe colon et épouse de l'empereur qui a rétabli l'esclavage aux Antilles) érigée au XIXe siècle, déplacée en 1974 par Aimé Césaire, s'est faite couper et voler sa tête en 1991 par des

⁹¹ Louis Moyston, «Pinnacle: the truth about the matter», *Jamaica Observer*, Tuesday, February 04, 2014, article consulté le 03/05/2017, URL : http://www.jamaicaobserver.com/columns/Pinnacle-the-truth-about-the-matter_15943398#disqus_thread,

Pinnacle — satisfying the demands of history, *Jamaica Observer*, Sunday, February 09, 2014, article consulté le 03/05/2017, URL : http://www.jamaicaobserver.com/editorial/Pinnacle---satisfying-the-demands-of-history_15991071

⁹² « Haïti-Culture et droits humains : La Fokal, contrainte d'annuler une programmation Lgbti suite à de graves menaces », *Alterpresse*, 27/09/2016, consulté le 06/05/2017, URL : <http://www.alterpresse.org/spip.php?article20655#.WQ4MLd11-yl>

anonymes. L'action, -qualifiée par le ministère de la culture d' « acte de vandalisme »⁹³- marque, une nouvelle patrimonialisation de l'objet qui renverse l'ordre symbolique. L'art public contemporain qui fait écho ou revendique une relation au passé n'est pas non plus sans soulever de réactions parmi la population. L'installation de 32 totems dans le cadre du projet



Destruction de la stèle de Sainte-Rose
Source : People bó kay, 30 mars 2015 <http://www.people-bokay.com/guadeloupe-la-stele-en-hommage-aux-premiers-colons-a-ete-detruite/>

artistique du Grand Saint-Pierre, mené sous la houlette de Patrick Chamoiseau, salué par des critiques d'art et de nombreux amateurs a connu de vives critiques populaires à tel point que le quotidien France-Antilles titrait « Saint-Pierre – Les totems de la discorde ». Les plus intenses critiques ont été dirigées à l'encontre de l'œuvre de François Piquet dont certains habitants auraient, selon le Maire, demandé le déplacement considérant que les

œuvres « [...] ne correspondraient pas à leur culture, ni à leur dévotion, car selon eux trop mystiques »⁹⁴. Les critiques populaires portaient aussi sur le montant des dépenses de ces projets.

L'artiste Laurent Valère, bien que son œuvre *Cap 110 Mémoire et fraternité* –connue sous le nom *Mémorial cap 110*- [15 bustes monumentaux réalisés à l'occasion des 150 ans de la commémoration de l'esclavage, en hommage aux esclaves face au site du naufrage d'un navire négrier, à l'Anse Caffard au Diamant] ait été très favorablement accueillie par les populations, a rapidement dû s'exprimer sur le choix de la pierre blanche dans laquelle sont sculptés les colosses. Il a expliqué sur les radios locales que le blanc était la couleur du deuil en Afrique, parant ainsi toute polémique.

En Guadeloupe, des conflits patrimoniaux marquent également l'actualité locale. C'est notamment le cas de la destruction d'une stèle, elle aussi qualifiée de « stèle de la discorde »

⁹³ « Monuments historiques : Statue de l'Impératrice Joséphine, située sur la savane », *Base mérimée*, Ministère de la Culture (France), notice consultée le 06/05/2017, URL : http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD_1=REF&VALUE_1=PA00105984

⁹⁴ « SAINT-PIERRE - Les totems de la discorde », *France-Antilles Martinique*, 27.05.2016, article consulté le 03/05/2017, URL : <http://www.martinique.franceantilles.mobi/actualite/divers/les-totems-de-la-discorde-360980.php>

par les médias locaux⁹⁵. Le projet d'implantation d'une stèle à Sainte-Rose, par le cercle culturel Lacour –à l'initiative d'un groupe largement composé de « békés »-, en souvenir des premiers colons français arrivés en Guadeloupe avait suscité de vives oppositions parmi la population, dans un contexte de tensions socio-ethniques ravivées par une altercation entre un « béké » et le client d'un restaurant qu'il aurait traité d'esclave. La plainte, déposée par sept associations locales, contre l'implantation de la stèle au motif d'apologie de l'esclavage et de la traite négrière sera déboutée par le tribunal de Basse-Terre. La stèle érigée en 2015, alors que l'abandon du projet ait été annoncé par les médias, sera détruite quelques semaines plus tard à l'appel informel des associations et de certaines figures publiques, du monde syndical et culturel. Les initiateurs du projet ne s'étaient pas exprimés publiquement jusqu'à une interview diffusée la veille de la destruction de la stèle sur une chaîne de télévision locale. A entendre les propos asynchrones des différents protagonistes qui ne communiquent pas directement, on mesure le décalage des référents des groupes qui se cristallisent autour de la question patrimoniale.

Dans un tout autre registre, le Memorial ACTe, première institution patrimoniale d'ampleur dans la Caraïbe traitant de l'esclavage, portée par les institutions locales, malgré le succès très large de l'initiative et l'originalité de l'architecture comme des médiations proposées -articulant l'art contemporains aux objets et à des reconstitutions médiatisées-, est également l'objet de vives critiques en Guadeloupe, de la genèse du projet à des actions plus courantes. S'il est difficile de déterminer s'il s'agit d'interventions relativement isolées ou de ressentis plus largement partagés, ces critiques sont régulièrement présentes dans les commentaires d'internautes sur les médias, sur les réseaux sociaux, et parfois relayées par la presse. L'article du quotidien national *Libération*⁹⁶ du 8 mai 2015 présente certaines de ces tensions locales, et la véhémence des 136 commentaires en dit encore long sur les tensions mémorielles dans l'espace national et la vivacité des processus d'extériorisation. Les critiques locales récurrentes, qu'elles soient ou non justifiées, portent sur les coûts financiers d'investissement et de fonctionnement, sur le coût de l'entrée jugé excessif pour les Guadeloupéens et sur la faible intégration des acteurs locaux aux initiatives. Cet exemple montre que les tensions ne s'articulent pas uniquement autour des questions socio-ethniques ou de parties binaires, mais entrelacent de multiples discours.

Le traitement du passé dans l'espace public est donc fréquemment associé à la contestation dans la Caraïbe. De ce fait, la peur du conflit constitue également un frein significatif à l'action

⁹⁵ « Stèle de la discorde », 97 [site d'actualité]

⁹⁶ Natalie Levisalles, « Esclavage : en Guadeloupe, une mémoire troublée », *Libération*, 08/05/2015, article consulté le 04/05/2017, URL : http://www.liberation.fr/societe/2015/05/08/esclavage-en-guadeloupe-une-memoire-troublée_1299781

culturelle et patrimoniale. Cette situation reflète une difficulté, de la part des commanditaires publics, à articuler des acteurs et perceptions divergentes et à déployer une dimension participative, réclamée par les populations. La contestation et le conflit, alors seuls modes d'expression possibles, signifient que la relation du passé au présent compte et qu'il n'est plus envisageable de déposséder les populations de son expression dans l'espace public, de ne pas les associer à la démarche patrimoniale. Ces exemples montrent également que les responsables politiques, tout autant que les responsables d'institutions, semblent peu s'exprimer dans ces conflits, que leur silence ou leur évitement contribue probablement à intensifier. Outre les conflits qui concernent le traitement du passé dans l'espace public, les institutions publiques liées au patrimoine, et particulièrement les musées sont marquées par la faible fréquentation, en dehors des publics captifs (scolaires). Ce phénomène ne peut donc pas être imputé à un désintérêt général des populations pour les contenus culturels que semble suggérer Danielle Begot à propos de la Martinique (Begot, 2009, 120). Si les institutions publiques patrimoniales traditionnelles (musées, archives, services de l'inventaire), de même que les institutions culturelles publiques ne semblent pas faire preuve d'un engouement notoire généralisé, la situation contraste également avec l'essor d'établissements privés autour de la culture et du patrimoine. Aux côtés des nombreuses habitations qui ont diversifié leurs activités, se déploient des projets qui proposent des approches plurielles du patrimoine, souvent en rupture avec les cloisonnements nature/culture, objets/pratiques, qui structurent encore les institutions traditionnelles. Ces opérateurs misent souvent davantage sur la participation des usagers, cassant l'effet vitrine de la muséographie traditionnelle. Ils associent généralement au point focal de la visite médiée (jardin pédagogique, visite d'usine ou de sites patrimoniaux restaurés ou réinventés), la vente de produits locaux, de services (restauration) et parfois d'autres activités (randonnée, balades en quad ou à cheval). La plupart de ces opérateurs sont de taille très réduite à moyenne, ce qui limite les risques de spectacularisation à outrance et favorise les relations interpersonnelles. Les exemples que nous analyserons plus bas montrent cependant que les opérateurs privés n'échappent pas toujours à certains modes de reproduction.

De plus en plus d'acteurs déploient des espaces patrimoniaux lorsqu'ils considèrent une certaine carence des institutions à représenter ce qui constitue pour eux des aspects essentiels du patrimoine. Ils se substituent alors, de leur point de vue, à une mission collective, en s'inscrivant dans la légitimation d'aspects qu'ils considèrent comme non représentés ou sous représentés dans l'espace commun. C'est le cas de *The Indian Caribbean Museum of Trinidad and Tobago* inauguré en 2006 qui a vocation à conserver et valoriser le patrimoine indien de la

Caraïbe et dont l'entrée est gratuite. Dans un genre très différent *La Savane des Esclaves* créée en Martinique en 2000 reconstitue l'habitat des populations issues de l'esclavage et valorise la création et les capacités d'innovation de pratiques culturelles qui se sont déployées avec l'environnement. Elle ambitionne de témoigner, enseigner, préserver et transmettre le patrimoine martiniquais selon des modalités participatives. Ces initiatives semblent rencontrer bien plus de succès que les institutions muséographiques ou culturelle publiques. En 2006, La Savane des esclaves comptabilisait davantage d'entrées que tous les musées publics de la Martinique réunis, et ce, malgré un coût d'entrée plus élevé et un capital initial du porteur de projet relativement faible comparativement aux financements des musées régionaux. En Haïti, la FOKAL que nous avons déjà cité -initiative largement locale aux financements extérieurs, est sans conteste l'un des organismes les plus dynamiques du territoire, portant la vision la plus large, diversifiée, intégrée et participative des dimensions patrimoniales créatrices, entendu comme tout ce qui peut constituer une ressource pour le territoire et ses habitants pour faire face aux défis contemporains.

De plus en plus d'associations se sont également saisies du patrimoine, des questions de transmission de pratiques héritées et/ou de revalorisation des cultures traditionnelles. Selon les perspectives, les finalités, les porteurs de projets, les acteurs et les publics privilégiés, les postures sont de nature très diverses. La dichotomie local/touriste est loin d'être totalement binaire, tant les enjeux peuvent être entremêlés, principalement lorsque les activités ou événements connaissent un certain succès auprès de publics qui ne constituaient pas les cibles prioritaires. La revendication patrimoniale influe sur le discours dans la mesure où elle tend souvent à faire converger des justifications passées, à valoriser des *continuums* collectifs, des permanences, des authenticités recomposées et à minimiser les ruptures et transformations significatives qui accompagnent généralement le changement de statut de la pratique et sa réactualisation. Dès lors qu'elles veulent apparaître comme « typique » pour valoriser leurs spécificités, les pratiques connaissent une typification des discours qui gomme les traces de l'itinéraire, pour paraphraser Jérôme Pruneau, Jacques Dumont et Nicolas Célimène à propos des yoles rondes en Martinique (Pruneau, Dumont, Célimène, 2006).

De façon générale, les institutions publiques traditionnelles patrimoniales semblent avoir des difficultés à recueillir l'adhésion, à susciter la reconnaissance ou l'identification des populations malgré leur prétentions ou missions à intégrer des éléments du passé dans l'espace commun. On peut cependant relever quelques tentatives de valoriser la culture populaire qui ont pu voir le jour au lendemain des indépendances dans certains pays ou des initiatives contemporaines originales qui restent relativement marginales. Pour le premier cas, on peut citer le *Folk*

Museum de la Jamaïque créé en 1961 et renommé *People's Museum of Craft and Technology* qui semble cependant peu actif au XXI^e siècle et très peu visible dans l'espace numérique en dehors d'une page internet très dépouillée. Au XXI^e siècle on peut noter des efforts d'institutions patrimoniales, qui, s'ils semblent rares, méritent d'être mentionnés. Le Musée des Cultures Guyanaise tente de représenter la diversité des populations et des héritages culturels, de proposer des médiations variées, des expositions itinérantes, des ateliers faisant le lien avec les pratiques culturelles et impliquant les publics (à l'image de l'actions « objets de musées – objets partagés »⁹⁷), de développer un réseau des musées amazoniens, et de se pencher sur les problématiques spécifiques telles que le multilinguisme. De façon générale, la Guyane française constitue un exemple atypique des dynamiques patrimoniales avec notamment l'exemple original de l'inventaire participatif d'Awala-Yalimapo (Mouzard, 2013, 137-138).

Ceci n'enlève rien au tableau général qui fait preuve d'une importante difficulté à patrimonialiser les éléments hérités pour les intégrer à l'espace commun et les partager/transmettre aux populations locales comme aux personnes venues de l'extérieur. Le patrimoine, depuis les institutions, répond souvent à une vision en inadéquation tant avec celle des populations qu'avec les attentes des visiteurs de passage. Nous tenterons donc de comprendre les problèmes qui peuvent se poser face au traitement du passé, et de façon plus large, les réponses ou absences de réponse qui y sont apportées. Au-delà des conflits saillants parcourus, ce « malaise » patrimonial se lit dans les stratégies d'évitement et de distorsion à l'œuvre.

2.4.3. Malaise : rejet, évitement, distorsion des questions patrimoniales depuis la Caraïbe

L'absence d'interrogation du « malaise » patrimonial conduit à des stratégies d'évitement, de refoulement et de distorsion qui s'observent tout particulièrement dans le traitement des objets du passé lointain, mais peuvent impacter la façon dont les pratiques culturelles sont patrimonialisées. Changer ce que l'on décrète comme patrimoine ne change pas

⁹⁷ « Musée des Cultures Guyanaises, établissement public territorial : rapport d'activité 2015 », rapport consulté le 05/05/2017, URL : http://amazonian-museum-network.org/sites/default/files/fichiers/rapport_mcg_2015.pdf

nécessairement l'outillage intellectuel, professionnel, législatif de traitement du patrimoine et ses conséquences.

Si la sphère politique et institutionnelle est la plus impactée, les biais se retrouvent dans de nombreuses formes discursives. Il ne s'agit pas de stigmatiser les acteurs, politiques ou professionnels, mais au contraire de montrer que les attitudes biaisées à l'égard du patrimoine reflètent l'intense complexité des problèmes, leur caractère structurel et la difficulté à les formuler clairement⁹⁸. Le fait de les placer dans une perspective caribéenne permet de les faire apparaître à rebours, en identifiant les stratégies de contournement à l'œuvre, comme autant de symptômes d'une difficulté à traiter le passé dans l'espace commun.

Au-delà du non-positionnement dans les conflits observé dans les précédents exemples, l'évitement politique des questions patrimoniales peut s'observer, à toutes les échelles politiques de la Caraïbe : locales, nationales, internationales. Le patrimoine se trouve mobilisé, de façon aléatoire dans des discours, associé à des valeurs, alors que de façon concrète, il n'est sollicité que pour son éventuel intérêt économique principalement pour servir le secteur du tourisme.

A titre d'exemple, dans le plan stratégique 2015-2019 de la CARICOM⁹⁹, le terme « heritage » n'apparaît que trois fois sur un document de 189 pages. Il fait références à des valeurs symboliques d'unité et de richesse, est présenté comme une opportunité sans qu'aucun élément concret n'y soit associé, contrairement aux autres thématiques. Le terme « culture » est lui-même très peu présent en dehors de l'invitation marquée à développer une culture entrepreneuriale et une culture de la communication. A l'exception de la référence à Carifesta, les pratiques culturelles (occurrences de « cultural ») sont associées à une finalité touristique ou économique. La seule occurrence des pratiques culturelles ayant pour objet la population concerne la jeunesse, rubrique « youth » p. 185, et se trouve dans la catégorie risque du tableau SWOT, associée à des comportements sociaux négatifs liés à la globalisation.

Du point de vue local ou national, ce désintérêt politique effectif peut être constaté au travers de l'absence de législation (Siegel et al., 2013 : 379), de la précarité des moyens financiers, structurels et humains alloués aux instances en charge du patrimoine et à la faiblesse de l'offre

⁹⁸ Si notre perspective est ici clairement caribéenne, les questions peuvent être posées à propos de ce patrimoine perçu depuis d'autres espaces et notamment depuis les anciennes métropoles coloniales. Si les processus peuvent alors répondre à des logiques inverses, les logiques peuvent être similaires : rejet politique, extériorisation...

⁹⁹ CARICOM, *Strategic plan for the Caribbean Community 2015-2019*, Guyana, 2014. URL : http://cms2.caricom.org/documents/11853-the_strategic_plan_vol2-final.pdf

de formation (Siegel et al., 2013 : 381-382). Certains pays de la Caraïbe, comme Sainte-Lucie, ne disposent pas de musée national.

L'exemple de l'action politique du poète Aimé Césaire peut, en ce sens, interpeller. Alors que son œuvre poétique est profondément marquée par la question du passé, de son usage pour légitimer ou délégitimer des populations et cultures, son action politique, sera marquée par l'évitement du patrimoine et du traitement des matérialités existantes issues de ce passé. Maire de Fort-de-France (Martinique) pendant plus de cinquante ans (1945-2001), Aimé Césaire n'y aura créé ni musée, ni centre d'interprétation, ni bibliothèque. Son action politique soutiendra cependant les expressions artistiques telles que le théâtre, les arts plastiques et la musique consacrant une réelle rupture culturelle, un changement de légitimité des valeurs et une intégration des populations. L'espace culturel s'ouvrira à de nouvelles représentations de la mémoire et de l'imaginaire, laissant place à la Caraïbe, à l'africanité et comme, de façon plus large a des cultures dont la colonisation avait pu créer et véhiculer des visions stéréotypées négatives. Le paradoxe de l'énonciation poétique et de la non-énonciation politique fait apparaître en creux ce que nous qualifions de malaise patrimonial.

Au-delà de l'évitement absolu du traitement des matérialités, de nombreux discours n'intègrent des objets et matérialités qu'à partir d'un point zéro. L'an zéro fictif d'un territoire commence alors avec la naissance d'un Etat-Nation indépendant ou de tout autre statut considéré comme légitime. Les objets et documents ne sont traités et/ou considérés comme patrimoniaux qu'à partir de ce point « consensuel » de création du « nous ». L'« avant » se trouve oblitéré sauf dans le cas où il est associé à une généalogie de la fiction instituante. Il s'opère une certaine extériorisation de l'avant. Les matérialités qui en sont exclues deviennent un « non patrimoine », un patrimoine de l'« Autre », le colonisateur, celui dont le « nous » n'est pas l'héritier. Siegel *et. al.* citent un article du *New York Times* au sujet de la dégradation du patrimoine architectural colonial de Trinidad (en grande partie démoli) qui illustre cette attitude. Le journaliste reporte les propos d'un historien local qui attribue ce désintérêt à une profonde résistance à la conservation d'un patrimoine perçu comme négatif car associé à l'esclavage et au colonialisme (Shaftel, 2008). Siegel *et. al.* montrent de nombreux exemples de ce type d'oblitération, puisés dans la littérature scientifique. La charge symbolique négative conduit à considérer ces matérialités comme non existantes, en somme comme un patrimoine non-patrimoine, non approprié, ignoré ou rejeté. Les populations ne perçoivent pas en quoi ces éléments peuvent constituer une valeur positive, une ressource pour le présent. Cette posture peut s'inscrire dans une dynamique d'effacement plus ou moins consciente. Il s'agit de faire comme si certains éléments passés n'avaient pas existé, comme si les sociétés n'avaient pas

été impactées et modifiées, qu'elles pouvaient effectivement gommer le passé et ses incidences en effaçant les matérialités. Cette dynamique préfigure le retour du refoulé sous différentes formes et assure la possibilité accrue de sa reproduction, même si les formes en seront changeantes, voire inversée. Ainsi, des narrations qui s'inscrivent dans des discours nationaux caribéens ou afrocentristes, pensant évacuer une vision eurocentriste du patrimoine, s'appuient généralement sur des processus identiques intervenant comme des remplacements (Cornwell et Stoddard, 2007 : 208) ou des inversions.

Les établissements patrimoniaux et culturels dans la Caraïbe qui possèdent des collections datant de la période coloniale esclavagiste puis post-esclavagiste, ont un traitement qui reflète une profonde ambiguïté. Les collections sont conservées, voire continuent parfois à être développées par don, mais également par acquisition, ce qui montre que la question des ressources financières ne peut expliquer intégralement les modalités de traitement ou de non-traitement du patrimoine dans l'espace public. L'évitement se traduit concrètement par une accessibilité réduite voire impossible de ces collections aux usagers qui va de l'absence de catalogues diffusés à l'invisibilité physique des collections pour les usagers. Diverses raisons peuvent être exposées comme l'insuffisance de place ou de ressources humaines. Si ces pratiques peuvent être déjà surprenantes pour des objets (*a priori* acquis pour un usage collectif), elles peuvent apparaître profondément incompréhensibles lorsqu'il s'agit d'ouvrages et incompatibles avec les missions d'un établissement public. Les seuls usagers qui peuvent connaître les collections, sont alors ceux qui entretiennent des relations privilégiées avec les responsables de ces fonds ou établissements. Les musées régionaux de la Martinique indiquaient ainsi en 2014 sur leur page internet qu'il fallait faire une demande écrite au conservateur pour consulter les ouvrages des collections, sans afficher les modalités d'acceptation ou de refus¹⁰⁰. On ne peut attribuer ces pratiques à de simples mesures de conservation, car les modalités d'accès et les limitations auraient été dans ce cas annoncées et vérifiables par d'autres employés de l'institution. Ce phénomène d'inaccessibilité au public, constaté dans des services d'archives et de musées de différents territoires interroge les relations savoirs/pouvoirs et la reproduction des logiques de reconnaissance sociale historiques qui peuvent être à l'œuvre.

¹⁰⁰ La page internet est inaccessible depuis l'évolution institutionnelle de la Martinique. L'ancien site de la région a été remplacé dès janvier 2016 par le site de la Collectivité territoriale de Martinique (CTM). Ce dernier ne dispose pas en juin 2016 de pages dédiées aux musées.

L'évitement institutionnel du patrimoine se reflète dans la faible mobilisation d'internet par les acteurs institutionnels. Absence de présence sur internet, sites internet « vitrines » peu mis à jour, page Facebook sans activités et peu populaires, absence de dynamiques participatives, caractérisent la présence-absence de la majeure partie des institutions culturelles et patrimoniales de la Caraïbe sur internet en 2017.

L'absence d'interrogation des problématiques patrimoniales peut également conduire à la poursuite des logiques patrimoniales coloniales. On observe alors une valorisation exclusive des objets et productions du groupe des colons considérés uniquement sous la perspective de leur caractère noble et positif, comme révélateur du goût et de la puissance de leurs possesseurs. Ce qui provient des autres historiquement présents dans les mêmes espaces, est négligé. Au-delà des objets, certains chercheurs soulignent les narrations eurocentriques (Cornwell et Stoddard, 2007 : 223-239) dans lesquelles les esclaves n'auront qu'une place marginalisée. Ces pratiques, bien que mises en exergue continuent d'être présentes dans Caraïbe, trames de récits, ou résurgences plus sporadiques. On peut considérer qu'elles procèdent de plusieurs logiques, parfois interagissantes : aliénation et processus de reproduction (lorsqu'il ne s'agit plus de l'action d'un état colonial, mais de responsabilités locales) ; maintien au pouvoir de certaines classes sociales qui privilégient cette vision patrimoniale héritée de la colonisation pour assurer une certaine reproduction sociale et une valorisation de leur fiction instituante communautaire ; nouveaux intérêts économiques qui rejoignent ceux de l'histoire coloniale.

Si les reproductions peuvent être favorisées dans les territoires dont les populations connaissent peu leur histoire et celle de la région, les distorsions dans le traitement du passé se retrouvent, à divers degrés dans toute la Caraïbe, y compris dans les territoires indépendants. Cuba n'y échappe pas comme le montre l'analyse de l'argumentaire initial du site Trinidad et la vallée de Los Ingenios¹⁰¹ inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco en 1988, soit avant que la revalorisation des questions liées à l'esclavage et à la traite transatlantique soit à l'ordre du jour de l'Unesco. La valeur positive décrite dans l'argumentaire est articulée autour du caractère exceptionnel architectural et de la prospérité économique :

« Son existence et sa raison d'être historique sont dues à l'industrie du sucre qui prospérait dans la ville ainsi que dans la vallée voisine »

¹⁰¹ « Trinidad et la vallée de Los Ingenios », page internet, UNESCO WHC. Consultée le 29/09/2016, URL : <http://whc.Unesco.org/fr/list/460/>

« La prospérité exemplaire de la ville de Trinidad au cours de cette période s'exprime de façon très évidente par son actuel environnement bâti».

Seules quelques lignes font alors référence aux 11 000 esclaves et évoquent l'esclavage comme question « connexe » alors qu'il s'agit bien d'un système au cœur de l'industrie sucrière et d'une prospérité qui ne concerne que certains groupes minoritaires. Si la description est maintenue sur la page internet actuelle, elle a par la suite été enrichie de médias et notamment d'une vidéo, déposée en 2010 sur youtube, qui réécrit la narration et place les esclaves au centre de l'histoire du lieu. L'évolution du discours mondial sur le patrimoine et le développement de projets de l'Unesco tel que la « Route de l'esclave »¹⁰² favorise une nouvelle interprétation de l'espace.

De nombreux sites patrimoniaux de la Caraïbe tels que les habitations-plantation sont visités tant par des visiteurs venus d'autres territoires que par des résidents (familles, écoles...). Dans ces cas-là, le malaise patrimonial peut se manifester par la mise en place d'un double discours, une forme de schizophrénie patrimoniale. Au visiteur identifié comme « touriste », sera proposé un discours présentant les modalités techniques de fabrication du sucre, la part de la production de l'habitation à cette époque (...), la noblesse du mobilier, l'histoire de la famille de colons qui a fondé le lieu, bref, la grandeur perdue de la vie de la plantation... Pour le visiteur considéré comme « local », on évoquera la vie des esclaves ou le rôle qu'un « homme de couleur libre » a pu occuper dans l'histoire de la plantation... Le discours communiqué est celui qui est supposé être attendu. Les suppositions et groupes dans lesquels les uns ou les autres vont être classés ne dépendront pas uniquement du fait qu'ils soient ou non résident mais de leur apparence physique, de leur accent, de leur posture.

Dans un tout autre registre, l'exemple de la relation de la Jamaïque face au patrimoine relève d'une dynamique de patrimonialisation qui ampute des éléments non consensuels. Alors que certains aspects du patrimoine rasta sont valorisés dans une logique de marketing touristique intégré à la « Brand Jamaica », le groupe des rastas est socialement dénigré. Face à un musée Bob Marley qui accueille Barack Obama en visite à grand renfort médiatique, au tours rastas vendus par les agences de voyages, gommant certains aspects fondamentaux de la culture et de la religion rastari, les efforts des rastas pour faire reconnaître Pinnacle, emblématique du groupe à Saint-Thomas, comme lieu patrimonial n'ont pas été bien accueillis (Henry, 63-65), de

¹⁰² Unesco, « La Route de l'esclave », *Site de l'Unesco*, page consultée le 06/05/2017, URL : <http://www.Unesco.org/new/fr/social-and-human-sciences/themes/slave-route/>

même que la légalisation de la consommation de la marijuana, considéré comme élément patrimonial et identitaire pour les rastafari qui n'a été obtenue après d'âpres luttes.

La transformation de pratiques culturelles en objets de patrimoine peut poursuivre les logiques coloniales alors même que l'intention est en rupture. En utilisant les mêmes processus et en changeant uniquement ce qui est considéré comme patrimoine, les dynamiques portent les mêmes risques que celles qui les ont précédées : valorisation de certains groupes majoritaires et/légitime au détriment d'autres ; essentialisation et traitement des pratiques culturelles comme des objets ayant un caractère fixe et immuable (« folklorisation »). Ces types de traitement peuvent alors simultanément favoriser autant des sentiments d'identités exclusives que des regards « étrangers » en quête d'une spectacularisation qui se réclame de l'« authentique », les uns et les autres se nourrissant pour alimenter de nouveaux stéréotypes et marginaliser les processus créatifs continus des pratiques héritées et transmises. La patrimonialisation de pratiques populaires rurales définies comme « authentiques » ou « typiques » et perçues comme positives s'inscrit souvent également dans une démarche de discrédit des pratiques populaires contemporaines urbaines perçues en contrepoint comme négatives.

De nombreuses ruptures opérées par la pensée poétique n'ont pas pris effet dans le traitement réel du patrimoine. Les processus de patrimonialisation comme les instances de légitimation internationales édifiés sur la séparation étanche entre le naturel et le culturel influent toujours sur la lecture du patrimoine maintenant un décalage avec le réel. Cette étanchéité très progressivement remise en question sur le plan mondial a toujours été particulièrement inopérante dans la Caraïbe. Rien ne peut être conçu sans être pensé avec l'environnement, tant du point de vue de la conception des habitants que de la configuration même des espaces dont les échelles rendent ce processus particulièrement visible. Le malaise patrimonial va s'exprimer dans les tentatives de répondre aux exigences internationales conditionnant un regard en quête de qualités purement naturelles ou culturelles. Ce regard biaisé freine l'observation, la connaissance et la réappropriation de la valeur des interactions constantes effectives. Ces questions de relation à l'environnement touchent également les matérialités (construction, artisanat...) et les vestiges qu'ils peuvent ou non laisser. L'absence de vestiges a pu être un élément de disqualification du patrimoine et par extension des territoires et des cultures qui en sont issues. Cette absence n'est quasiment jamais questionnée comme autre modalité de présence intégrée à l'environnement malgré l'invitation des poètes.

Au-delà de la Caraïbe, le « malaise patrimonial », identifiable par les stratégies d'évitement, de contournement, de distorsion, de double discours et les risques de retour du refoulé et de

ruptures communicationnelles qu'il favorise, procèdent selon notre hypothèse, du sentiment d'inadéquation entre le patrimoine et la question de ce dont on hérite. Les éléments que l'on a à traiter (parce qu'on en est détenteur) ou que l'on souhaite patrimonialiser ne s'ajustent pas *a priori* à la façon dont on perçoit, selon une conception héritée, le traitement institutionnel patrimoine. Au lieu de tenter un ajustement pervers, il advient donc d'examiner les éléments qui en tension avec la conception traditionnelle du patrimoine.

2.4.4. Questionnements épistémologiques du patrimoine depuis la Caraïbe : dénaturiser le patrimoine, démasquer les évidences problématiques

Comme nous l'avons montré, la vision européenne du patrimoine, qui a accompagné la formation des identités nationales dès ses prémices, s'est sédimentée pendant plusieurs siècles autour de la question des monuments et du caractère ancien, rare et précieux. Elle s'est forgée avec des convergences conceptuelles, juridiques et économiques de la société, dans une fiction du territoire-identique, superposition-fusion de l'espace géographique, culturel et politico-administratif. Carlo Avieri Célius rappelle l'importance de la relation musée/pouvoir et le fait que l'institutionnalisation des musées se soit produite « avec l'expansion de la domination de l'Europe sur le monde » (Célius, 1998 : 253). La formation des acteurs, les techniques, les champs disciplinaires, les administrations (...), structurés sur une longue période ont profondément façonné l'organisation des instances internationales de légitimation du patrimoine telle l'Unesco. Les nouveaux éléments progressivement admis (patrimoine industriel, patrimoine naturel puis patrimoine immatériel) n'ont pas engendré la profonde remise en question des paradigmes du patrimoine qui s'imposait. Si les tentatives de décroisement émergent çà et là avec notamment les notions de « paysages culturels », « routes », « itinéraires », elles déplacent les questions en créant des objets nouveaux sans identifier les aspects qui provoquent le sentiment d'inadéquation entre des définitions concurrentes du patrimoine.

Au regard du cheminement parcouru, il s'agit maintenant de tenter un décryptage des éléments induits dans l'idée de patrimoine qui favorisent les absences de communication et de volonté d'intercompréhension entre les individus et les groupes, ou au contraire soutiennent un espace commun articulatoire. Des évidences héritées, sédimentées, imprègnent l'idée de patrimoine et

masquent les causes de l'inadéquation de discours, objets ou démarches en lien avec l'espace commun et la relation au passé. Elles génèrent ce « malaise », produisent des attitudes de refoulement, de distorsions et de déplacement qui se greffent à d'autres problématiques et rendent difficile leur identification. Chivallon évoque à propos des musées une « incapacité communicationnelle intrinsèque ». Nous avons choisi de creuser cette question de l'incapacité communicationnelle des institutions patrimoniales traditionnelles qui ne semble pas avoir fait l'objet de travaux spécifiques. Le terme « intrinsèque » ne marque, de notre point de vue, que la puissance de la naturalisation opérée. L'enjeu consiste donc à extérioriser ces aspects, à les rendre lisibles, pour imaginer leur transformation-dépassement plutôt que de se résoudre à la reproductibilité sans fin de processus dont les ravages ont déjà été éprouvés.

Pour mieux identifier à propos du patrimoine « les conditions dans lesquelles on peut tenir sur les choses un discours reconnu pour vrai » (Foucault, 2008 : 171), nous avons mis en perspective cette étroite frontière où le discours ne peut plus être reconnu pour vrai et doit, pour ce faire, être modifié quitte à biaiser l'approche du réel.

L'esclavage, nous l'avons vu, constitue un point nodal des problématiques de représentations contemporaines du patrimoine. Cependant, ces questions ont jusqu'alors été principalement analysées depuis des perspectives étatsuniennes (Eichstedt and Small, 2002), dont les enjeux, les pouvoirs et les groupes sont sensiblement différents de ceux des sociétés caribéennes.

Penser ces questions depuis la Caraïbe, les déplacer, permet de déconstruire un certain nombre de définitions considérées comme des vérités inaliénables, justement parce qu'elles s'avèrent inadéquates : le patrimoine, le territoire, la formation des espaces communs sont trois éléments interagissants que la perception caribéenne contemporaine peut contribuer à déconstruire/reconstruire. Ce qui est présenté ici est l'aboutissement d'un long cheminement d'analyses croisées de la sédimentation du patrimoine en Europe, de la relation entre patrimoine et espaces communs et des décalages, écarts, inadéquations constatés depuis la Caraïbe qui ont permis d'identifier des points problématiques.

La valeur positive du patrimoine versus la souffrance

Le premier élément induit, à la source de nombreux malaises, est la valeur positive intimement liée au patrimoine à tel point que l'expression « Valoriser le patrimoine » forme presque un pléonasme. Le patrimoine considéré comme « richesse » matérielle et symbolique, a été un outil essentiel et omniprésent au service de l'illustration de la grandeur de pouvoirs. Le patrimoine est venu par la suite accompagner une histoire positiviste qui exprimait la grandeur

de la nation et à laquelle le peuple devait s'identifier. Il joue ainsi un rôle fondamental dans la fiction instituante nationale autour de laquelle les discours et institutions convergent. Les souffrances qui ne nourrissent pas cet imaginaire national d'un passé-vérité positiviste n'ont pas leurs places dans l'espace public. Si ces processus sont maintenant étudiés, les conséquences sur la Caraïbe, dont les sociétés ont été façonnées par l'esclavage et la colonisation sont loin d'être complètement explorées. Quiconque s'intéresse à la Caraïbe et à ses diasporas, mesure l'ampleur des dégâts causées par ces fictions sur les populations et le rôle qu'elles ont pu jouer dans la légitimation des politiques coloniales, puis dans l'écriture « amputée » et transformée du passé, afin de le rendre « acceptable ». Ces constats ne permettent pas pour autant de résoudre la question fondamentale : comment traiter des productions qui portent la marque d'un passé dont tout le monde aujourd'hui souhaiterait qu'il n'ait jamais eu lieu ? Que faire d'un passé dont personne ne revendique l'héritage ? Comment changer ces paradigmes de la présence du passé au présent sans cesse renouvelé afin qu'elles ne servent plus les mêmes logiques ?

Au regard des dynamiques analysées tout au long de ce travail, l'oubli semble favoriser tant le retour, sous de nouvelles formes complexes des éléments traumatiques que les processus de reproduction des inégalités, exclusions et conflits sous de nouvelles formes. L'absence de traitement de passés associés à d'intenses souffrances historiquement normalisées n'apparaît pas comme une solution féconde. Si la valeur positive semble répondre effectivement d'un besoin social de confiance individuelle et collective, et en ce sens être intrinsèquement liée au patrimoine, elle ne peut correspondre aux mêmes sèmes chez les individus et groupes qui n'ont pas la même relation à l'histoire, ni les mêmes trajectoires. Pour envisager que ces éléments problématiques, conflictuels puissent intégrer l'espace commun, il faut renoncer à des couples uniques valeur positive-sèmes fondés sur une vision d'un espace commun régie par l'identique. Renoncer à l'idée de consensus qui évacue les sens divergents permet de réimaginer des articulations multidirectionnelles, de réintégrer l'idée qu'un espace communicationnel peut composer avec des perspectives distinctes voire opposées, des connivences et des distances. Il s'agit donc de déplacer la valeur positive qui ne doit plus être recherchée dans une valeur intrinsèque des objets, des faits, ou des événements, mais dans la réhabilitation de trajectoires pensées depuis la diversité. Les objets, les faits, les événements, les pratiques culturelles ne peuvent constituer que des points de départ connectant vers les espaces et les temporalités, ouvert à toutes les trajectoires qui les rencontrent et dont ils doivent porter l'écho. La valeur positive ne peut alors être repensée que depuis des modalités tout aussi multidirectionnelles de réappropriations et de cheminements. Chacun peut avoir une place, un rôle, une parole

différente sur sa relation présente au passé pour peu qu'elle soit située pour être mise en partage, articulée aux autres perspectives multidirectionnelles. La relation réinstalle le déplacement de soi vers l'autre qui ne peut s'inscrire que dans la durée du cheminement, à travers une pluralité de langages artistiques, scientifiques, populaires... La diversité des dispositifs de participation et de médiation synchrones et asynchrones doit alors pleinement être adaptée à cette possible diversité, sans disqualification. Les souffrances passées ne sont alors pas rejetées parce que négatives et antinomiques avec la valeur supposée d'un passé, mais pleinement intégrées comme une ressource participant de la capacité créatrice de la performance collective. La souffrance issue d'un passé actif dit que l'on peut reconstruire autrement. La valeur positive tient à la capacité à puiser dans des généalogies complexes pour performer l'espace commun devenir, avec ce dont chacun dispose et ces passés entrelacés.

Séparation étanche passé, présent, futur : vision linéaire progressive versus vision non géométrique de l'état

La question du patrimoine s'est également structurée autour d'une séparation étanche entre le passé, le présent et le futur. Le passé lointain est présenté comme mort, froid, un objet immuable, fixé pour toujours qui ne doit plus être opérant. La question de la mémoire collective, qui jouxte celle du patrimoine s'est trouvée longtemps invalidée, rejetée dans une sphère illégitime. Cette séparation a cantonné le patrimoine dans la sphère du donné, du reçu incontestable, jusqu'à ce que soient mis au jour, ces vingt dernières années, les dynamiques de patrimonialisation, comme actions projetées vers un devenir, à tel point que ces recherches tendraient parfois à oublier qu'il y a des éléments dont on hérite malgré soi et face auxquels on peut se sentir déconcerté. Cette distance temporelle s'est mondialement institutionnalisée avec la Convention de Berne de 1886 qui rend effective la séparation juridique entre patrimoine et création en instaurant un domaine public au moins 50 ans après la mort de l'auteur¹⁰³. Ces déterminations conditionnent encore les actions individuelles et collectives dans le monde. Les questions d'intérêts économiques qui ont guidé ces choix (lobby des éditeurs-imprimeurs anglais se manifeste juridiquement dès le début du XVIIIe siècle) ont convergé avec la distance nécessaire au déploiement d'un passé positiviste consensuel servant les fictions instituant nationales et avec une vision linéaire et progressiste du temps.

¹⁰³ Cette période est variable selon les pays et comporte des exceptions qui peuvent réduire ou allonger cette durée.

L'absence de linéarité, l'entremêlement des dimensions spatio-temporelles est omniprésent dans la littérature caribéenne qu'elle s'écrive depuis la Caraïbe ou ses diasporas. Cette vision de l'étant, ne sépare pas de façon étanche, le caractère agissant de ce qui n'est pas ou plus visible dans le monde de ce qui l'est et ce qui est mort de ce qui est vivant. L'étant est médium, espace de communication entre des dimensions poreuses, les traces agissantes qui le relient de multiples façons au monde. La relation au temps doit admettre une pluralité de perceptions et de représentations, sans écarter la dimension scientifique du discours historique ou la dimension émotionnelle qui peut accompagner d'autres voix. La diversité des regards, des sensibilités et des échos dans le traitement du passé nécessite de situer des expressions qui n'ont pas les mêmes fonctionnements, mais s'articulent depuis des passerelles qui peuvent être multiples.

La matérialité et la preuve versus l'absence de matérialité et le retour à la matérialité

Rendre visible l'invisible est une question qui hante la littérature caribéenne. L'invisible, l'absence de matérialités anciennes ayant traversé le temps ne peut plus être associé à l'inexistence dès lors que l'on sait que cette absence a pu procéder d'une intention volontaire de nier l'existence de l'autre. La hiérarchie des cultures a longtemps été mesurée à l'aune du patrimoine matériel, à son aspect monumental, à l'usage de matériaux nobles, à la capacité des matériaux à durer comme preuve documentaire du passé. Pour rompre avec ces interprétations qui reproduisent les dominations sociales et réactivent les humiliations du passé, l'absence (ou la faible présence) de matérialités anciennes inscrites par des populations, qu'elle procède d'un empêchement, reflète des ordres sociaux et ceux qu'on a souhaité y effacer, ou corresponde à des façons d'habiter le monde, doit avoir une place essentielle. L'absence doit être systématiquement recherchée depuis ses traces, interrogée et devenir un point de départ conversationnel où chacun peut livrer ses réseaux de signification et les mettre en perspective. La reconnaissance par l'Unesco du patrimoine immatériel qui visait à procéder à des rééquilibrages après les décolonisations, présente un leurre mis en exergue au premier chapitre. L'importance masquée de la matérialité *a posteriori* de l'immatériel doit être au cœur d'une conscience réflexive. Il s'agit d'un aspect essentiel qui conditionne la mise en partage dans l'espace public et qui éludé, conduit une fois de plus à des stratégies de reproduction. La « preuve documentaire », l'inscription volontaire matérielle, seule peut permettre la reconnaissance d'un patrimoine auprès d'instances et en assurer une légitimité. Il doit exister

des supports inscrits : des photographies, des films, des enregistrements sonores, des articles, des rapports (...), sur supports analogiques, imprimés ou numériques, qui seront décrits, conservés, diffusés. Les modalités de documentarisation des pratiques culturelles devraient donc être au cœur de multiples interrogations, faute d'intervenir comme de nouvelles violences ou de favoriser des expositions de soi dont le contexte n'est pas questionné. La fiction d'une communauté intérieure qui résoudrait les risques de l'extériorité désappropriante est dans sa binarité vaine. Elle élude les dynamiques complexes de spectacularisation de soi et d'aliénation qui peuvent intervenir et le fait que l'essentiel du patrimoine se situe justement dans la capacité à construire un espace commun relationnel. Si les médiations asynchrones peuvent contribuer à de nouvelles modalités de réappropriation, de relations et de réactivations des pratiques culturelles héritées, leur existence ne garantit en rien, à elle seule l'effectivité des transmissions sociales, mais surtout elle n'en constitue pas un équivalent. Les matérialités et leur accès offrent quelque chose de différent qui ne peut être envisagé comme un équivalent naturalisé des processus de transmission des pratiques culturelles vécues et interagissantes avec un contexte. S'il ne s'agit pas de simples transpositions, il faut donc questionner la relation entre les pratiques et leurs documentarisations et les incidences de cette relation. Cette question de la « preuve documentaire » agit de façon exponentielle avec le développement des réseaux et appareils numériques. Si de nombreux individus et organismes collectent, rassemblent, diffusent des « preuves documentaires » numériques, elles n'en sont pas pour le moins souvent extrêmement fragiles, car non intégrées à des stratégies de conservation à long terme. Elles constituent une façon de « donner à voir », de « re-présenter » qui renseigne sur la présence au monde, ses connexions et ses replis, qui ne peut être relationnel sans envisager un déplacement vers celui qui ne connaît pas. L'intériorité imaginée par l'Unesco, comme le consensus, induit des déviations et ne constitue que l'envers de l'imaginaire de l'extériorisation que les sociétés caribéennes ont subi. La construction de l'espace commun ne peut que partir de lieux et de territoires divers pour se déplacer en se nourrissant de toutes les contributions connectées.

Groupe homogène-identique (modèle des identités nationales) versus diversité

L'étroite et longue association entre patrimoine et formation des identités nationales en Europe a contribué à masquer profondément plusieurs aspects du patrimoine. La prégnance de l'idée

de Nation, induit toujours la superposition de l'espace culturel, de l'espace euclidien et de l'espace politique-administratif sur lesquelles les fictions se sont construites.

Cette conception mythique qui ne correspond pas aux réalités sociales constitue toujours le point zéro pour penser le patrimoine. Les seuls interlocuteurs de l'Unesco sont d'ailleurs les Etats. Les pratiques de patrimonialisation favorisent alors, quels que soient les Etats, les hiérarchies de valeur et la relégation d'éléments considérés comme mineurs et subalternes entretenant les déséquilibres. Les dynamiques nationales, très souvent forgées sur ces modèles européens, vont également tendre vers la construction de héros ou la glorification du génie du peuple, et lisser ou gommer certains aspects complexes des événements politiques et sociaux qui ne correspondraient pas à ces schémas composant le récit national, reproduisant ainsi les mécanismes d'exclusion, sources de tensions.

Cet aspect induit du territoire, de l'espace commun comme nécessairement espace de l'identique, fixe, influence considérablement la conception du patrimoine. On va ainsi considérer le patrimoine, par son caractère homogène et nécessairement défini depuis l'intérieur des frontières. Pourtant, les groupes quels qu'ils soient ne peuvent avoir une démarche réflexive et valoriser l'originalité de leurs pratiques que par déplacement. L'idée même de faire partie d'un groupe peut parfois émerger lorsque l'on s'en sépare. C'est bien uniquement lorsqu'on va se rendre compte que ces pratiques n'existent pas ailleurs qu'on va prendre conscience de leurs particularités et de leur importance. Aussi, on s'étonnera moins que les initiatives puissent venir soit de personnes du groupe qui voyagent, soit de personnes extérieures au groupe, voire à l'espace géographique concerné. Si l'équilibre entre vision endogène et extérieure est fondamental, la binarité intérieur/extérieur est un leurre puisque l'un n'est que la face renversée de l'autre. La mise en partage et la dimension communicationnelle sont les seuls garants d'une relation qui tend vers l'équilibre, qui brise l'illusion d'un soi isolé, les étanchéités qui nourrissent des systèmes déséquilibrés, ou l'« Autre » quel qu'il soit peut être « cannibalisé » par divers procédés de circulation des savoirs qui favorisent la clôture et l'assignation. Les individus ne font pas partie d'un groupe unique, homogène et fixe, et de moins en moins d'un espace géographique unique et fixe. Ces aspects sont d'autant plus manifestes dans la Caraïbe. Territoires hérités, vécus, imaginés, appartenances multiples (professionnelles, religieuses), créent des connivences, des circulations, des influences dont il faut pouvoir articuler les voix en respectant les équilibres des différentes relations au référent. L'idée des espaces communs comme performance, proposée par Gilroy (Gilroy, 2010 : 150, 155, 198, et. al.) qui sert d'articulation centrale au discours de réception du prix Nobel de Derek Walcott (Walcott, 1992) doit être replacée au cœur des dynamiques patrimoniales.

Patrimoine privé versus patrimoine public

L'idée de patrimoine induit l'idée d'un bien commun donc partagé ou articulé. Si on évoque le patrimoine privé d'un individu, c'est qu'on envisage la transmissibilité de ces biens. Cette question est également présente lorsqu'on parle du patrimoine génétique. L'espace commun du patrimoine privé se situe au moins dans l'hypothèse d'avoir reçu et de transmettre.

Pour autant l'idée d'un patrimoine public, un bien commun à tous, s'est depuis fort longtemps exprimée comme indépendante de l'idée du patrimoine privé. Cette étanchéité, autre évidence patrimoniale, intervient de nouveau comme un leurre qu'il va falloir replacer au centre des interrogations. La question du patrimoine commun, public, fait référence au passé d'un territoire, d'un lieu, mais également au passé des Hommes qui l'ont habité et qui y ont fréquemment des descendants. Les individus peuvent donc entretenir une relation avec le passé de leurs ascendants, plus ou moins forte, plus ou moins intime, plus ou moins liée à leur construction personnelle. L'usage public de ce passé peut alors parfois être perçu comme une violation de l'espace privé, intime, de la mémoire familiale dont l'individu peut se sentir porteur. Ce sentiment d'être porteur d'un passé, de l'incarner, ou de devoir l'incarner, dans une certaine mesure, pour un individu ou pour un groupe, au-delà de la question familiale personnelle, est renforcé par les traumatismes historiques et leurs processus de transmission transgénérationnels qui impactent les groupes de multiples façons. Yasmina Touaibia relève, à propos d'un tout autre champ de recherche, que le traumatisme historique « se situe à l'intersection de l'expérience individuelle, du patrimoine familial et du vécu collectif » (Touaibia, 2013 : 139). Ajoutons que Touaibia pointe également les logiques d'instrumentalisation politique du traumatisme historique qui peuvent être à l'œuvre (Touaibia, 2013 : 142) et influent de même autour du triptyque mémoire-patrimoine-identité collective.

La patrimonialisation des pratiques culturelles interroge avec encore d'avantage d'acuité cette séparation privé/public. Le patrimoine immatériel, soit les pratiques culturelles héritées, ou traditions « vivantes » -et non uniquement dédiées au spectacle-, sont fréquemment développées dans des cercles familiaux, amicaux et/ou de voisinage (pratiques culinaires, jardins vivriers, pêche, veillée funéraires...), ce qui permet généralement leurs transmissions. Ainsi, elles sont généralement de l'ordre de la sphère privée qui va, dans une certaine mesure être rendue publique par la patrimonialisation. Si une pratique part d'un « je » ou d'un « nous » qui l'inclut, elle s'en sépare dans une certaine mesure dans toute dynamique de documentarisation pour intégrer l'espace public de ceux qui ne font nécessairement partie de la communauté de pratique. Comme le soulignait Jacques Derrida, interrogé à propos du film dont

il était l'objet, **le document est bien une « trace » du soi et/ou du nous** (Derrida, 2014) et **le consentement de la trace va de pair avec une acceptation de la séparation de soi**, du fait que ce fragment de soi soit mis en partage, circule, soit approprié par d'autres. Cette question d'être acteur conscient de sa trace et d'accepter sa plurivocité et sa séparation semble essentielle à toute dynamique de patrimonialisation des pratiques culturelles héritées. Elle concerne autant les questions contemporaines relatives aux traces numériques et à leur exploitation que les pratiques culturelles patrimonialisables qui s'établissent souvent dans la sphère privée, familiale ou intime. La documentarisation du patrimoine s'accompagne donc nécessairement d'une perte de l'intime mise en espace public. C'est dans cette question de la séparation, de ses motifs, de ses modalités et de son acceptation volontaire ou de son vol, de ce qui nous échappe pour intégrer la sphère publique, que se lisent des manifestations de l'espace commun. C'est ce difficile processus de séparation qui peut ou non faire qu'on ne construit pas seulement le patrimoine de groupes étanches qu'on visiterait comme des étrangers, mais que tout patrimoine issu d'un groupe peut être réapproprié. Pour que ce patrimoine puisse se connecter à de multiples expériences humaines, perspectives, qu'il soit un patrimoine conversationnel, il faut nécessairement que ceux qui ressentent cette part fragmentaire du « nous » n'aient pas le sentiment de dépossession, qu'ils en soient acteurs et qu'ils participent à la conversation. Le temps court des médias de masse qui impose de réagir à une actualité, de saisir une opportunité immédiate et volatile tend à favoriser de nouveau les typifications et les discours partisans. Le temps long des médiations patrimoniales et les prolongements asynchrones peuvent favoriser cette dimension combinatoire.

Les modalités de connexions entre sphère privée et sphère publique et leurs incidences devraient être examinées en profondeur, être saisies par la question patrimoniale faute de se situer dans une crainte permanente de guerre des mémoires incomprises et des conflits patrimoniaux observés. En dehors des constats, polémiques et/ou accusations, il semble exister très peu de travaux sur ces champs.

CONCLUSION

L'énonciation de la Caraïbe s'est construite depuis l'invention d'un territoire-objet, d'un non-territoire que l'on peut vendre ou échanger, à l'image d'un bien privé, auquel on ne reconnaît pas d'intérêt propre, pas d'existence. La plupart des populations sont initialement arrivées dans la Caraïbe, de gré ou, le plus souvent, de force, du fait de la colonisation, à l'exception des

Amérindiens. La question du territoire-objet y est paroxysmique, car les sociétés ne se sont pas structurées depuis le seul fait colonial, mais depuis le fait esclavagiste, rendu possible par l'invention des hiérarchies raciales et leurs déploiements sur tous les plans de la structure de la vie sociale (juridique, économique, politique) sur une durée longue marquant leur empreintes sur toutes les inscriptions volontaires matérielles. La non-territorialité est donc en étroite relation avec la non-humanité et se traduit par de multiples entraves au déplacement et à la communication qui ont également vocation à empêcher les Hommes déshumanisés de laisser des preuves de leur existence qui puissent être directement attribuées à une énonciation. Malgré la puissance du système, il ne parvient pas à empêcher l'humanité de se déployer dans les interstices disponibles, de créer des relations sociales, de développer et de transmettre des connaissances, des valeurs et des pratiques en dehors de l'institution. Ce système esclavagiste, corrélé à tout ce qui préfigure puis construit plus activement les identités nationales européennes, contient les envers, les paradoxes extériorisés de la modernité, encore largement masqués et rejetés au XXI^e siècle. Refoulés, ils reviennent, réactualisés sous différentes formes, elles-mêmes nourries de multiples discursivités entremêlées.

Dans les années 60-70, alimentés de généalogies et de flux multidirectionnels (panafricanisme, communisme, anticolonialisme, art), les poètes et intellectuels caribéens vont dessiner de nouvelles pistes pour légitimer la Caraïbe et la faire exister différemment au monde. De la créolité au Tout-monde, ils ont tenté de réhabiliter d'autres relations entre les Hommes et l'environnement, proposition qui ont touché une bonne partie du monde dont les vérités avaient été ébranlées.

Ce discours caribéen a érigé les fondements d'une « rupture patrimoniale créatrice » qui brise les éléments naturalisés du passé, bouleverse les cadres hiérarchiques établis qui associaient la valeur patrimoniale (selon des critères que nous avons vus) à la valeur des Hommes et des sociétés. Il opère des déplacements et retournement et intègre de nouveaux éléments comme la souffrance, l'imaginaire, les interactions Hommes/environnement, le mouvement et la relation au présent qui avaient été évacuées du traitement du passé dans l'espace public. En même temps qu'un déni d'une certaine définition naturalisée du patrimoine, il s'agit bien de réintégrer autrement le traitement du passé dans l'espace public et plus largement dans l'espace commun, l'imaginaire du monde. Cette fonction patrimoniale est renforcée par son inscription à rebours, depuis les traces, dans un territoire qui crée sa territorialité par cheminements indirects, archipéliques.

Si la Caraïbe n'est ni un espace politique, ni un territoire qui relève d'une quelconque homogénéité, elle existe aujourd'hui à travers la multitude des discours et des pratiques qui

constituent autant d'effort pour la façonner. La façon dont elle est imaginée ou les volontés qui motive cette caribéanité sont distinctes, selon les acteurs et les territorialités diverses qui entrent en jeu. Si elle est en grande partie imaginée depuis les aires linguistiques, des grandes puissances, un « effort » constant et particulièrement complexe de tentative de décloisonnement peut être observé depuis de nombreux acteurs et particulièrement depuis la Caraïbe.

Les perceptions contemporaines de l'espace commun comme celles du patrimoine sont encore largement héritières de la période de formation des identités nationales qui a inventé le mythe de la superposition-fusion de l'espace culturel, de l'espace politique et de l'espace géographique, a consacré des modalités de légitimation des connaissances sur le passé et de transmission. Les systèmes juridiques, les formations des acteurs, les pratiques normalisées (...) ne disparaissent pas du jour au lendemain. La force de sédimentation de ces modèles favorise des reproductions, sous de nouvelles formes, des mythes des identités closes.

Les acteurs sociaux qui revendiquent la caribéanité restent généralement inspirés par ce discours caribéen ou l'espace vécu et approprié crée la volonté de connexions, aux espaces voisins comme au monde, selon différentes possibilités d'ancrages et/ou l'échange n'est pas perçu comme une perte de soi ou une dilution. Si elles ont pu inspirer et favoriser clairement la réhabilitation des cultures caribéennes et certaines formes de patrimonialisation, il semble que ces propositions n'ont pas profondément irrigué la gestion institutionnelle publique du patrimoine.

Les institutions politiques, dans leur large majorité, n'accordent d'intérêt au patrimoine que lorsqu'il est directement lié au tourisme, réactualisant les dynamiques d'extériorisation historiques. Les institutions patrimoniales publiques évitent en grande partie d'investir de façon manifeste l'espace public pour éviter les conflits. Il en résulte que de nombreuses actions dans l'espace public qui se revendiquent du passé peuvent acquérir une dimension conflictuelle puisque le traitement du passé de la Caraïbe n'est pas réellement intégré à l'espace commun dans une dimension articulatoire. Les actions patrimoniales qui relèvent des institutions publiques intègrent rarement les populations pas plus qu'elles ne permettent généralement aux individus quels qu'ils soient de déployer des relations autour du traitement du passé depuis différentes histoires et trajectoires personnelles. Les discours internationaux encourageant l'intériorité exclusive factice en insistant sur le patrimoine des communautés et l'idée de consensus, ne favorisent pas l'émergence des dimensions articulatoires et relationnelles du patrimoine. L'absence d'interrogation profonde du traitement du passé et le « malaise » qui perdure conduisent à des répétitions du discours et des pratiques coloniales selon divers

processus, relevant de la stricte continuité, du déplacement ou de la transposition. Les acteurs, qu'ils soient relativement protégés des conflits par le caractère privé des initiatives ou plus exposés, ne disposent quoiqu'il en soit pas aujourd'hui de possibilité d'aborder collectivement ces questions et d'imaginer des pistes de réponse. Aucun ouvrage comme aucune formation ne synthétise ces problématiques caribéennes en proposant des perspectives concrètes. Nous n'avons pu qu'esquisser quelques challenges qui se posent aux questions relatives au traitement du passé et à sa mise dans l'espace commun depuis la Caraïbe et qui impliquent :

- de déplacer la valeur positive du patrimoine du passé vers la valeur positive de réappropriation diverses et connectées ;
- de recréer de nouvelles relations plurielles entre les temporalités ;
- d'interroger l'invisible, les creux et les absences ;
- de rompre avec le modèle dominant de définition des groupes selon leur homogénéité sur le modèle de l'identité-identique et de la binarité intérieur/extérieur pour admettre et articuler des visions plurielles sans fuir les contradictions ou les paradoxes ;
- de faire une large place au questionnement privé/public dans les questions patrimoniales en admettant que toute patrimonialisation dans la Caraïbe, *a fortiori* des pratiques culturelles, peut interférer sur l'intime (étant entendu comme d'un élément auquel on associe une histoire personnelle), et sera nécessairement perçue comme une violation si les sujets sont objet, si aucune démarche d'acceptation de la séparation de soi, pour sa mise en espace public n'est consentie, condition nécessaire pour que des réappropriations diverses qui peuvent être divergentes ou contradictoires puissent être reliées, au moins par cette démarche ;
- de questionner les modalités de documentarisation et leurs incidences sans laisser fonctionner le leurre de l' « immatériel » puisque toute mise en partage dans l'espace public induit des documents.

La demande forte de mise en espace commun du passé répond à des besoins d'ancrages, de continuité et de reconnaissance sociale à diverses échelles et est d'autant plus croissante que les mouvements et les déplacements provoquent le sentiment de rupture, d'incompréhension, la peur de la perte de relation de soi au monde ou la perte d'identité, et d'errance. Lorsqu'elle n'est pas satisfaite, la demande se déploie dans des espaces qui risquent de s'enclorre du fait qu'ils s'érigent face à des clôtures qui les ont exclues, favorisant les incommunications et les juxtapositions exposées tout au long de ces deux chapitres. Les pistes présentées – très certainement parcellaires-, concernent avec acuité les sociétés caribéennes, mais le défi de repenser la capacité du patrimoine à contribuer à la confiance en soi et dans le monde des

individus, comme à déployer des relations équilibrées au monde, constitue probablement un enjeu pour toutes les sociétés du XXI^e siècle.

L'analyse des bibliothèques numériques au prochain chapitre permettra de les questionner dans le cœur de pratiques effectives, de relever les difficultés qui se présentent aux acteurs et projets caribéens qui tentent de décloisonner les approches professionnelles. Elle mettra en scène les questionnements essentiels que soulève le numérique jusqu'alors marginalisé et dont les incidences sont majeures, tant sur les perceptions que sur les possibilités ou impossibilités d'actions.

III/ LES BIBLIOTHEQUES NUMERIQUES DE LA CARAÏBE :

RECOMPOSITIONS POSTMODERNES ET POSTCOLONIALES DE L'ESPACE

COMMUN

LES BIBLIOTHEQUES NUMERIQUES TERRITORIALES HETEROTOPIES ULTIMES DU TERRITOIRE ?

La fin du modèle absolu de la fiction instituante des nations construite sur le mythe de la superposition-fusion de l'espace culturel, de l'espace politique et de l'espace géographique n'a pas mis fin à l'essentialisation des identités collectives. Des formes renouvelées de négation de la diversité par extériorisation puisent dans cette historicité structurante pour mettre en scène de nouvelles fictions des identités homogènes et closes. Elles se réinventent selon des enjeux locaux et transnationaux interdépendants, comme autant de fragments et de convergences recomposables qui utilisent des ingrédients du passé pour revendiquer une homogénéité naturalisée des groupes. L'espace public semble à divers titres conforter ou stimuler les juxtapositions d'espaces clos, les conflits et les incommunications qui s'énoncent souvent autour du patrimoine. La Caraïbe n'échappe pas à ces tensions qui s'y déploient de façon spécifiques.

Pourtant, l'émergence du discours caribéen a procédé d'une posture renouvelée de l'espace commun relationnel. Les poètes et intellectuels ont remis en scène pleinement des dimensions qui avaient été évacuées du patrimoine institué, esquissant un patrimoine-performance fondé sur la volonté de performer ensemble avec ce dont chacun dispose. Ils ont remis en scène divers ingrédients évacués de la définition du patrimoine qui avait longtemps prévalu : la relation présente au passé et l'entremêlement des temporalités ; la souffrance qui peut être associée au passé ; la relation à l'intime ; la place de l'imaginaire ; l'absence d'inscription et à

rebours les conditions de la production des matérialités inscrites ; l'intégration de toutes les dimensions interagissantes (Hommes, environnement, territorialités, mouvements...).

Cependant, si ces pistes ont probablement inspiré nombre d'acteurs sociaux, elles n'ont pas réellement fait l'objet d'un redéploiement général de la conception du patrimoine. L'écart entre cette vision poétique et la sédimentation qui structure la façon dont le traitement du passé, l'espace commun et la relation à l'espace physique sont pensés impose un cheminement complexe. Il nous aura fallu mener une démarche multidirectionnelle, opérant des reconstructions-déconstructions, l'examen des poétiques, l'observation des discours et pratiques qui portent la trace de l'évitement et du retournement, pour rendre visible ces « malaises » et parvenir à esquisser quelques points de diagnostic de leur raison d'être qui ne constituent que des prémices.

L'objectif de ce dernier chapitre articulé autour de l'étude des bibliothèques numériques de la Caraïbe est de mettre en perspective ce diagnostic avec les réalités auxquelles sont confrontés les acteurs des projets caribéens qui tentent, sans appui théorique ou pratique, d'inventer la mise en espace commun du patrimoine de la Caraïbe sur internet. Si, nous le verrons, cette ambition caribéenne était déjà présente dans l'histoire -relativement récente- de nombreuses bibliothèques de la Caraïbe, la dimension collaborative et numérique des dispositifs étudiés modifie en profondeur le rapport aux territorialités et à la production des territoires.

Cette analyse fournit également l'occasion de réinscrire les interactions permanentes des contextes multiscalaires (professionnels, techniques, politiques, juridiques, internationaux, locaux, régionaux) qui interviennent dans l'émergence des projets et dans leurs mises en œuvre.

Les bibliothèques numériques de la Caraïbe qui seront étudiées sont tant un phénomène spécifique à la Caraïbe, qu'une manifestation d'un phénomène global de l'émergence des bibliothèques numériques territoriales à travers le monde dont il s'agit de situer le contexte et de mesurer les changements profonds de paradigmes dans lesquels elles prennent corps. Nous devons approfondir l'impact des bouleversements que les technologies dites de l'information et de la communication ont sur la chaîne du livre et la façon dont ils influent sur les dispositifs et le positionnement des acteurs.

Cette étude de projets concrets, en privilégiant une attention accrue à la prise en compte des contextes et des interactions, prémunit contre le risque d'associer systématiquement une caribéanité supposée à toute action et d'opérer un retour involontaire à une homogénéité fictive.

Cette démarche offre l'opportunité d'une part d'intégrer la question des bibliothèques numériques territoriales dans ces questionnements idéels et concrets de l'espace commun, d'autre part d'autoriser le surgissement de transversalités multiples ouvrant vers d'autres perspectives.

Si la bibliothèque n'est pas qu'un bâtiment, la bibliothèque numérique ne se limite pas aux écrits d'écran. Pour autant ces ambiguïtés marquent des centralités autour desquelles s'organisent les activités. Le bâtiment bibliothèque lui-même métonymie du meuble, sert de métonymie à l'institution ou au service bibliothèque, dont une partie des activités peut pourtant bien se situer à en dehors du bâtiment. Ces sens multiples marquent une centralité du lieu le confondant avec la personnalisation de l'institution. Les expressions fréquentes telles que « la bibliothèque propose des services » ou « la bibliothèque a acquis... » le démontrent.

Concernant les bibliothèques numériques, le cœur n'est plus un bâtiment, mais le site internet dénommé bibliothèque numérique, métonymie du service et des activités qui gravitent autour. De même donc que lorsqu'on étudie une bibliothèque, il ne s'agit pas nécessairement d'une étude centrée sur le bâtiment, les interfaces « bibliothèques numériques » ne sont donc qu'un composant, si essentiel soit-il à l'existence de la bibliothèque numérique. Nous pouvons donc parler de bibliothèque numérique en envisageant des approches totalement différentes : la bibliothèque numérique espace commun ; la bibliothèque numérique institution ou service ; la bibliothèque numérique site ou sites internet composé(s) d'écrits d'écran puisqu'il peut exister divers espaces de médiation distincts. Ces séparations ne sont bien entendu pas étanches, d'autant que les interfaces peuvent évoluer plus aisément que l'architecture ou l'agencement d'un bâtiment. Les ambiguïtés soulignées à propos des bibliothèques physiques tendent ainsi à être renforcées pour le cas des bibliothèques numériques. Nous étudierons la bibliothèque numérique comme espace commun, dispositif pris dans d'autres dispositifs, mais également comme hétérotopie ultime du territoire autour duquel elle s'articule.

Christian Jacob a mis en exergue cet intérêt à étudier la bibliothèque « métaphore » des sociétés et des espaces communs, « synthèse », « totalisation » (Jacob, 1996 : 13). Structure physique topographique et mentale, espace de relations entre les Hommes, les espaces, les lieux et les temps, reflet des hégémonies mais également, en creux ou de façon visible, des ruptures et des marges, la bibliothèque donne des indications essentielles sur la façon de construire l'espace commun et son évolution dans le temps et l'espace. Les chercheurs qui se sont intéressés aux espaces communs, aux sociétés ont un moment donné envisagé les bibliothèques comme un « réseau », à l'instar de Bruno Latour (Latour, 1996 : 23-46). Les

bibliothèques numériques, parce qu'elles procèdent des bibliothèques, prolongent ces idées, tout en les modifiant profondément.

Ce travail n'est donc pas centré sur les perspectives d'étude des dispositifs sociotechniques d'information et de communication (DISTIC) ou des dispositifs socio-numériques (DSN) dont le point focal est l'interface, au regard d'objectifs et d'usages. Ces dernières constitueront un outillage essentiel mais les technologies et interfaces ne seront étudiées qu'en ce qu'elles peuvent nous dire des trajectoires des individus, de leurs territorialisations, et de la formation-transformation des espaces communs dont elles contribuent à façonner les représentations et les manifestations effectives. La bibliothèque numérique est questionnée comme dispositif, au sens foucauldien mais également comme hétérotopie ultime du territoire. Le lien entre dispositif et hétérotopie permet de remettre en scène la question de l'espace physique, alors que tout ce qui est lié au numérique est fréquemment rejeté au « hors lieux »

Foucault donne la définition suivante de l'hétérotopie :

« Il y a également, et ceci probablement dans toute culture, dans toute civilisation, des lieux réels, des lieux effectifs, des lieux qui ont dessinés dans l'institution même de la société, et qui sont des sortes de contre-emplacements, sortes d'utopies effectivement réalisées dans lesquelles les emplacements réels, tous les autres emplacements réels que l'on peut trouver à l'intérieur de la culture sont à la fois représentés, contestés et inversés, des sortes de lieux qui sont hors de tous les lieux, bien que pourtant ils soient effectivement localisables. »

(Foucault, 1984 : 46)

La bibliothèque traditionnelle correspond pleinement à cette définition de l'hétérotopie. Si les bibliothèques numériques ne sont pas des lieux « effectifs » ou « réels » dans le sens où Foucault l'entendait probablement alors, elles répondent bien de cette dynamique. Elles ont une certaine effectivité et procèdent de cette idée d'utopie réalisée en tant que manifestation tangible de l'utopie qui les sous-tend. On pourrait les envisager comme de nouvelles formes d'hétérotopies qui changent incontestablement le rapport entre l'espace physique et l'espace physique imaginé et/ou représenté par leurs complexes localisations en même temps qu'une certaine déterritorialisation qui renforce la relation à l'utopie. Des lieux physiques et des rencontres en « face à face » sont bien liés à l'existence de ces hétérotopies mais ne se situent plus nécessairement en un espace unique. Les bibliothèques numériques sont comme un nœud de lieux et de rencontres encore plus hétérogènes. Cette nouvelle forme d'hétérotopie relie justement autrement des espaces physiques entre eux en échappant à l'espace physique référent, c'est là le caractère ultime de l'utopie de laquelle elle procède. L'hétérotopie ultime du

territoire qui n'est plus totalement matérialisée physiquement en un espace ou ses multitudes de déclinaisons, ne dépend plus, selon les mêmes contraintes de la spatialisation et peut imaginer autrement être le miroir, le contre-miroir ou la transcendance de ces emplacements réels. Elle est « en dehors » et à la fois dispose toujours de matérialités réelles et effectives qui la distinguent de l'utopie, par définition jamais réelle.

L'articulation entre dispositif et hétérotopie représente une perspective essentielle de l'étude des espaces communs forgés autour des représentations du territoire qui a été jusque-là peu pensé. Si Foucault pointe bien le « réseau » (Foucault, 1977) que constitue le dispositif, il ne s'attarde pas sur l'articulation des réseaux entre eux ni sur la relation entre dispositif et hétérotopie. Dispositif et hétérotopie sont pourtant deux tentatives d'appréhender la complexité et la dimension combinatoire ou articulatoire des espaces communs en réintégrant le référent à l'espace physique et la question de ses effectivités. Les articulations entre dispositifs, réseaux et hétérotopies et leurs interactions et interdépendances ne sont pas développées par Foucault. Son réseau se limite généralement à l'objet intellectuel délimité, à une constellation idéale principale et non aux jonctions complexes entre plusieurs constellations que nous avons tenté de mener. L'objet de notre tentative, initiée depuis deux constellations idéelles « patrimoine » et « Caraïbe », complétée par cette analyse plus inspirée de la *praxis* exemple de mise en scène concrète de ces interactions est bien une première tentative de cette approche qui s'intéresse aux connexions entre dispositifs de différents ordres qui interagissent.

Ce qui nous distingue de l'approche foucauldienne et de la question structuraliste qui outille une part de nos travaux, se situe également dans la place accordée aux sujets, aux contextes de tous ordres dans lesquels ils évoluent et aux actions qui prennent corps avec des sujets et dans des contextes. A la question de la contrainte, s'ajoute celle de la capacité d'action. Le dispositif de Foucault se focalise sur les aspects systémiques et accorde moins d'attention au désordre, aux éléments liés aux multiples trajectoires individuelles, aux causes et conditions, aux motivations, intentions et horizons qui les animent. Cet aspect réhabilite la question de la continuité et du mouvement, la perspective d'un sujet actant, qui ne peut être appréhendé comme un objet donné immuable, pur produit du passé et des structures ou, à l'inverse, d'un sujet dont les actions seraient complètement déconnectées les unes des autres et du contexte dans lequel il vit, à la fois sédimenté et changeant, auquel il s'adapte. Les sujets ne sont pas non plus que des objets ou des outils dans les dispositifs, ils contribuent à leur maintien et/ou à leur transformation selon leur place dans le dispositif, la réflexivité dont ils peuvent faire preuve, et les marges dont ils peuvent disposer. L'horizon nous semble aussi un point de jonction entre l'individuel et le collectif, un point autour duquel peuvent s'établir des espaces communs conçu

non pas uniquement autour du consensus mais, autour de convergences ou d'articulation des horizons. Etudier les réalisations, jamais achevées que sont les bibliothèques numériques à l'aune de ces questions sur les contextes et les sujets est une façon d'appréhender les volontés d'organiser l'espace commun, ici autour du référent territorial, et de saisir, à travers des cas concrets, les articulations complexes entre trois référents, -dont nous avons vu qu'ils ne sont en rien superposées- : l'espace culturel, l'espace politique, l'espace physique. Il s'agit autant d'analyser les réalisations au moment de l'étude que les projets qui donnent des éléments sur l' « horizon » des acteurs et de l'espace commun et d'identifier en quoi cet horizon tente ou non de modifier ou d'influer à son tour sur les dispositifs.

S'il n'existe pas de travaux qui ont déployé cette approche communicationnelle des bibliothèques numériques territoriales, les travaux en sciences de l'information qui ont contribué à améliorer la connaissance des bibliothèques numériques constituent un outillage.

Les rares travaux qui ont analysé les bibliothèques numériques au regard de la question territoriale seront utilisés dans ce chapitre. Ils rapportent des éléments sur les dispositifs autant qu'ils proposent des analyses critiques. Il ne semble pas exister d'analyses comparatives critiques qui questionnent les projets collaboratifs de façon transversale et dépasseraient les démarches de recensement qui apportent cependant des informations utiles. De façon générale, les bibliothèques numériques ont surtout été étudiées selon l'angle de leur efficacité, de leurs pratiques et usages, collections et questions techniques liées à la reproduction, à la mise en ligne ou aux modalités de recherche, d'un point de vue surtout informationnel. On peut citer en France des auteurs comme Catherine Lupovici et Fabrice Papy. Certains apportent un éclairage spécifique, à l'instar de Lionel Maurel, qui pointe le caractère central des problématiques juridiques et dont les travaux ont largement contribué à nous permettre de creuser cette dimension essentielle et ses incidences spécifiques en contexte caribéen. Du point de vue international, en dehors des approches bibliothéconomiques, ce sont surtout les sciences de l'informatique qui s'intéressent aux bibliothèques numériques. Entre sciences de l'information et sciences de l'informatique, il ne semble donc pas que les bibliothèques numériques aient été mises à l'épreuve d'approches communicationnelles ou culturelles critiques questionnant les modalités de patrimonialisation, interrogeant les territorialités sous-tendues par la formation des espaces collectifs et le déploiement d'imaginaires de l'espace commun.

Les bibliothèques numériques de la Caraïbe, isolément, ont quant à elles jusqu'alors peu fait l'objet de recherche. Les rares travaux existants, qu'ils s'inscrivent officiellement dans la

production scientifique ou professionnelle du domaine -dont la séparation est parfois poreuse-, visent principalement, dans la tradition bibliothéconomique, à recenser et promouvoir les initiatives. Shamin Renwick semble être la seule à avoir abordé la question générale des initiatives de bibliothèques numériques dans la Caraïbe en introduction d'un article consacré à Dloc. Elle présente les enjeux et recense brièvement les initiatives (Renwick, 2011). Ses publications nous serviront de matériaux, notamment pour l'analyse des discours et leur mise en parallèle avec les données récoltées.

Si pour certains travaux, la position « interne » du chercheur peut être problématique et interroger la capacité de distanciation, l'implication dans l'une des bibliothèques numériques (Manioc) semble présenter un avantage à plusieurs titres. La pratique professionnelle, la connaissance des acteurs, la participation à des groupes de travail, ateliers et formations ainsi qu'au congrès annuel de l'association qui réunit les bibliothèques de la Caraïbe (ACURIL) depuis de nombreuses années, la maîtrise des problématiques posées par les technologies et les usages, ont permis de développer une connaissance approfondie du terrain qu'il ne serait pas possible d'acquérir pendant la seule durée des études doctorales. Ce rôle facilite l'accès à certaines données quantitatives et aux questions subtiles qu'elles peuvent soulever. Enfin, le cumul de la vie professionnelle et du travail de recherche permet des observations de terrain soutenues qui ont contribué à forger des hypothèses, à les confirmer ou à les infirmer. Le fil conducteur de la question du territoire et des territorialités et les objectifs donnés à ce travail garantissent d'échapper, au moins dans les grandes lignes, à des écueils concurrentiels qui pourraient relever d'un parti-pris puisqu'il ne s'agit pas d'analyser la performance ou l'efficacité des bibliothèques numériques. Pour le reste, l'intense réflexivité et le déplacement permanent ont précédé le travail doctoral qu'ils ont justement conduit à mener pour mieux récolter, comprendre et analyser les questions soulevées par le terrain. Les questions de territorialités, étudiées dans une perspective professionnelle depuis environ dix ans prennent bien d'autres formes, mais nourrissent la perspective de recherche, autre facette d'une même problématique. La seule faille est que nous disposons d'informations plus complètes concernant Manioc. Mémoire du projet, accès aux données simplifié présentent des atouts considérables qui ne peuvent être équivalents pour Dloc malgré les enquêtes et observations menés. Cependant, nous avons incontestablement une connaissance plus fine de Dloc et un meilleur accès aux données que si nous étions chercheur extérieur au monde des bibliothèques. Le fait d'être partenaire de cette bibliothèque numérique, d'en avoir connu de nombreux acteurs qui sont partis vers d'autres horizons, d'avoir eu plusieurs réunions de travail avec ces professionnels offre une perspective plus riche que celle d'un chercheur observateur néophyte.

3.1. LES BIBLIOTHEQUES NUMERIQUES TERRITORIALES : ENJEU GLOBAL, ENJEU POUR LA CARAÏBE

L'émergence des bibliothèques numériques territoriales, une réponse ni locale ni globale à la demande patrimoniale ?

Le projet des bibliothèques numériques est lié à une conception de l'héritage, de la mémoire, du patrimoine et de l'identité collective. Elles répondent à des conceptions d'un « nous » implicite, multiscalaire, ouvert et matérialisent l'évolution de ces conceptions sans jamais complètement rendre absentes celles qui ont précédées. Les bibliothèques sont construites et développées par des institutions pour servir la vision et le projet d'un territoire mais elles ne s'y limitent jamais totalement. Les dispositifs qu'elles constituent représentent une forme discursive qui ouvre des perspectives d'analyses d'un l'héritage collectif et de mutations qui peuvent se dessiner, une « archive collective » que nul autre dispositif appréhendable n'offre au chercheur.

Les bibliothèques numériques territoriales, en tant que dispositif socio-techniques sémiotiques racontent des volontés d'acteurs distincts (politiques, chercheurs, professionnels, amateurs...), des stratégies identitaires, des contraintes, des désirs qui mettent au jour des connexions, des ensembles, des appartenances multiples, prévues et imprévues. Elles présentent un intérêt pour mettre au jour des relations géopolitiques complexes en intégrant les questions liées aux technologies, à la circulation et à ce qui relève des transactions culturelles, en somme, de réseaux qui ne se définissent pas que depuis et par les technologies mais rencontrent des acteurs et des logiques.

Leur essor n'est pas une spécificité caribéenne mais un phénomène mondial. Il peut être perçu comme la continuité d'une longue histoire des bibliothèques inscrite dans la relation complexe au territoire culturel, social et politique, que les technologies numériques mettraient simplement au jour. On peut également y voir un phénomène entièrement nouveau, étroitement lié à la mondialisation et au développement des technologies, répondant à des volontés politiques, ou sociales de valoriser des territoires qui procèdent de motivations différentes : volonté d'améliorer l'accès à l'information depuis l'échelle locale, de développer l'attractivité (souvent à

des fins économiques et touristiques) et/ou la légitimation des groupes culturels, désir de sauvegarde ou de continuité face aux changements considérés comme brutaux. Quoi qu'il en soit les bibliothèques numériques territoriales dépassent toujours les motivations qui en ont suscité la genèse, du fait du surgissement des territorialités multiples.

Les analyses développées jusqu'alors ont montré les articulations complexes et chaotiques entre des continuités et des ruptures qui interviennent dans toutes les dimensions du patrimoine. Certaines, tels la constitution des territoires politiques et administratifs, la légitimation des identités territoriales, les cadres juridiques, la formation en corps de métiers, interviennent sur un temps long, étendu sur plusieurs siècles et sont sédimentées, d'autres s'accéléralent depuis le XXe siècle, telles les mutations économiques et technologiques liées aux capacités de circulation rapide des capitaux, des biens et des personnes, peuvent s'établir sur un temps en regard très court, modifiant profondément les territoires physiques et les sociétés : la configuration de l'espace physique, la composition des populations, les habitudes des individus, leurs modalités de communication. Chacun, à l'échelle de son existence dans le monde, fait l'expérience directe, plus ou moins consciente, de la relation entre son quotidien et la mondialisation. Ce sentiment que le quotidien peut être brutalement modifié par des facteurs extérieurs difficilement saisissables et puissants caractérise l'expérience des populations caribéennes depuis le début du XVIe siècle. Les individus cherchent les ressources dont ils disposent ou pourraient disposer pour maintenir, créer ou recréer une place dans une société mondialisée mais qui prend corps en des territoires physiques ; une place qui établisse une continuité de sens et une articulation de leur être au monde, réhabilite leur capacité d'agir, en somme leur permette de faire partie, à part entière, du monde. Le patrimoine est appelé comme ressource ayant cette capacité à lier les individus autour de référents du passé et de défis communs du présent ou défis imaginés de l'avenir.

Temps longs et éléments sédimentés se juxtaposent au temps court des changements, donnant le sentiment d'un monde paradoxal qui fragilise le lien social, génère de la perte de repère et de l'incompréhension, et a de grandes difficultés à faire vivre des espaces communs forgés sur des paradigmes hybrides qui prennent en compte la complexité des territorialités individuelles et collectives et relient les temporalités.

En ce sens, les bibliothèques numériques territoriales tout en prenant corps autour de référents territoriaux, sont aussi déterritorialisées (puisque potentiellement disponibles à quiconque dispose d'un appareil et d'une connexion internet) et reterritorialisées par des individus qui se situent bien quelque part pour les consulter et s'intéressent d'une façon plus ou moins directe aux territoires dont elles se réclament. Entre la virtualité, la fiction des lieux et les ancrages bien

réels de sujets qui contribuent à leur construction et/ou les consultent depuis des interfaces bien matérialisées, s'érigent des espaces communs traversés par des territorialités hybrides. Ces territorialités complexes s'inscrivaient certes déjà dans la circulation des savoirs mais les modalités changent en profondeur, d'une part parce qu'elles sont partagées dans un espace public techniquement d'accès mondial (internet), d'autre part du fait que les technologies de traitement et de mise à disposition de leurs contenus peuvent faire surgir des connexions inattendues.

Dans toute leur diversité -conditionnée par les acteurs, les projets, les financements, les technologies (...)-, les bibliothèques numériques proposent un réagencement des multiples territorialités et temporalités originales. Le fait que, malgré d'incontestables pressions du « quantitatifs », elles n'aient pas une finalité économique immédiate et directe, reste une variable devenue suffisamment rare, pour qu'on s'y intéresse, malgré leur faible visibilité actuelle eut égard à d'autres dispositifs médiatiques. Elles autorisent ainsi le questionnement d'autres formes d'intérêt à créer des espaces communs qui interrogent les frontières, les enjeux géopolitiques, les appartenances et les continuités possibles. Mais les interfaces de ces bibliothèques numériques représentent également le territoire et donnent aussi des représentations géopolitiques inédites. Les volontés de représenter des territoires racontent des contextes et des stratégies, individuelles et collectives imbriquées. Entre volontés et réalisations, tant du point de vue des partenaires que des contenus et des usages, ou pourrait-on dire entre utopies et hétérotopies, n'y aurait-il pas parfois quelques décalages ? N'est-ce pas dans cet écart ou cette tension, qu'on peut percevoir les différences entre les intentions des acteurs et les contraintes ou opportunités des dispositifs ?

Enjeux et intérêt des bibliothèques numériques de la Caraïbe et de leur étude

Continuité, connexions et développement des sociétés caribéennes et de leur connaissance

L'intérêt de la perspective ne peut cependant éluder les objectifs dans lesquels ces dispositifs se situent, les enjeux de sociétés auxquels ils entendent répondre et l'écho spécifique que ces enjeux présentent pour la Caraïbe. Les bibliothèques numériques en libre accès s'inscrivent dans la contribution à l'accès à l'information, à la connaissance et à l'archivage pérenne des

ressources. L'accessibilité et la conservation dans la Caraïbe constituent des problématiques particulières à divers égards. Le patrimoine documentaire y est particulièrement fragmenté, disséminé, lacunaire et menacé du fait de l'histoire chaotique de la région, des changements de dominations politiques successives au cours du temps, des catastrophes naturelles, du climat et des ressources limitées de chaque territoire. Si ce constat concerne les ressources dites « matérielles » et *a fortiori* les documents anciens, les documents numériques ne sont pas exempts de risques. Rares sont en effet les initiatives contemporaines qui prennent en compte la pérennité des documents numériques comme des supports sur lesquels ils sont hébergés. La conscience de la fragilité est davantage manifeste pour les ressources imprimées sur lesquelles les marques du temps sont visibles. Or, si l'absence de patrimoine inscrit n'a pas empêché la transmission de la mémoire sociale assurant pendant longtemps la continuité pour une grande part des populations caribéennes, les mutations profondes et rapides des sociétés depuis la seconde moitié du XXe siècle ont incontestablement fragilisé ces transmissions. Ce paradigme rend d'autant plus prégnante la question de la pérennité des documents créés depuis, faute de rendre encore plus fugaces les traces de l'existence des populations, de leur capacité à faire société, et de fragiliser leur légitimité. Bon nombre de petits projets investis dans des démarches de patrimonialisation des pratiques culturelles ont documentarisé les pratiques sur des supports qui, quelques années plus tard, ne sont plus ni exploitables, ni récupérables.

L'accès à la documentation caribéenne pour les populations de la région rencontre des limites auxquelles les bibliothèques numériques peuvent apporter des réponses partielles. La taille, parfois relativement exigüe des territoires restreint le nombre de spécialistes ayant des compétences en conservation mais également le nombre et le volume des bibliothèques. La documentation, particulièrement disséminée du fait de l'histoire de la région est difficile d'accès. Il est très complexe et coûteux de faire venir des ouvrages d'un autre territoire de la Caraïbe ou de se déplacer pour les consulter dans d'autres établissements documentaires. A titre d'exemple, faire venir une thèse de la Barbade vers la Martinique par le prêt entre bibliothèques coûte près de 300 dollars¹⁰⁴. Si certains documents reproduits à un nombre d'exemplaires important peuvent être accessibles via d'autres espaces avec un coût de transport moins onéreux, certains documents (thèses, publications locales...) ne sont pas disponibles ailleurs.

Les bibliothèques numériques, en mettant à disposition des matériaux pour la recherche, soutiennent le développement des études caribéennes, depuis la Caraïbe comme depuis d'autres territoires, et contribuent à l'apport de connaissance et d'analyses plurielles de la

¹⁰⁴ Source : entretien avec la responsable du service prêt entre bibliothèque de la bibliothèque du campus de Schoelcher (Martinique, Université des Antilles, décembre 2015).

région. Le nonaccès à une documentation produite depuis la Caraïbe comme les inégalités d'accès pour les chercheurs situés dans la Caraïbe peuvent contribuer à un certain appauvrissement de la recherche et favoriser un déséquilibre des approches.

L'accès à l'information, à la connaissance, au patrimoine joue un rôle fondamental dans la façon dont les individus peuvent se situer au monde et en premier lieu, dans l'espace contextuel que constitue leur région. Connaissance et intérêt pour les voisins et leurs expériences, dévoilent les connivences et transversalités, autant que les particularités de chacun, en somme éveillent l'intérêt pour développer davantage de relations de tous ordres dans un espace régional. Les connaissances qui peuvent être construites, comme l'expérience, constituent une condition nécessaire à l'intégration régionale des populations.

La Caraïbe politique a relativement peu misé sur des modèles de construction collective d'information et de communication qui puissent être accessibles à tous les citoyens de la région et construits de façon collaborative avec une dimension transnationale et multilingue. En 2004, Pedro Antonuccio Sanó (Sanó, 2004) relevait déjà cette carence et notait que l'information à laquelle les citoyens de chaque territoire avait principalement accès sur d'autres pays de la Caraïbe via les médias de masse était principalement celle en provenance des agences de presse internationales, qui ne relayaient généralement que les catastrophes et influaient sur les représentations stéréotypées que les populations pouvaient se faire les unes des autres. L'auteur, outre le point qu'il propose sur les médias, dispositifs médiatiques et de divertissement caribéens, souligne l'importance de soutenir l'émergence d'autres types d'information sur la Caraïbe pour l'intégration régionale appelant à une « colectividad informativa » multilingue de la Grande Caraïbe. En dépit des efforts qui peuvent être constatés depuis, les dispositifs médiatiques, à l'instar de Caribvision, restent restreints à une aire linguistique. Si l'auteur ne pensait pas à la possibilité des bibliothèques numériques, elles présentent pourtant très probablement une perspective transnationale capable de favoriser cet espace informationnel commun. Si l'accessibilité technique ne suffit pas à garantir l'accessibilité effective, elle n'en constitue pas moins une condition nécessaire.

Du point de vue économique, si les bibliothèques numériques ne s'inscrivent pas dans une question de rentabilité immédiate, elles peuvent stimuler les industries culturelles et créatives et jouer un rôle dans le développement du tourisme culturel et patrimonial intra et extracaribéen en contribuant à une certaine attractivité des territoires, mettant en œuvre des perceptions plurielles éloignées des stéréotypes marketing dont les dérives ont été soulignées au premier chapitre. En somme, la question des bibliothèques numériques de la Caraïbe, peu visible dans

l'espace public, si elle présente un intérêt plus large, devrait intéresser de nombreux acteurs de la Caraïbe.

Des cas atypiques : quand l'espace commun ne reflète pas l'espace politique

Au-delà de l'utilité des bibliothèques numériques et de leur rôle potentiel dans les études caribéennes comme dans le développement durable de la région, étudier les bibliothèques numériques permet de questionner l'espace commun que constitue la Caraïbe en dehors de l'espace politique caribéen. Elles donnent donc à voir une autre Caraïbe, qui répond elle aussi à des motivations et à des contextes dont les ressorts peuvent donner des indications sur les territorialités en dehors des strictes références qui constituent encore les paradigmes qui prévalent aux questionnements du territoire et du patrimoine.

Les deux bibliothèques numériques de la Caraïbe qui servent de point d'appui à ce chapitre, *Digital library of the Caribbean* et la *Bibliothèque numérique Manioc*, présentent, dans ce contexte international de foisonnement des bibliothèques numériques territoriales, des exemples atypiques à plusieurs égards. Le premier élément commun est que le territoire qui est leur point d'ancrage énoncé, n'est pas le reflet du territoire dont elles dépendraient du point de vue administratif ou politique alors que le territoire des bibliothèques numériques publiques correspond généralement au territoire de la tutelle politique ou de l'instance administrative. Les seuls projets qui s'écartent de cette superposition sont mis en œuvre par des associations. Il serait à ce titre particulièrement intéressant de les questionner mais notre point focal s'articule autour des institutions publiques. Quel est donc le territoire référent puisqu'il n'y a pas d'entité politique ou administrative qui réunisse l'ensemble des pays de la Caraïbe ? Les bibliothèques numériques de la Caraïbe n'émanent pas non plus des entités politiques d'énonciation caribéenne comme la CARICOM. Cette situation fait donc exception et la double exception peut difficilement être perçue comme le fruit du hasard. Ces deux bibliothèques numériques sont également collaboratives. Il ne s'agit pas des formes de coopération technologiques qui se limitent à la fédération de données, ou d'établissements d'un même réseau institutionnel, mais de collaborations constitutives pluriterritoriales, diversifiées qui procèdent de volontés, ce qui semble assez rare. La bibliothèque numérique est donc un terrain plus circonscrit pour comprendre, à une échelle limitée (et déjà très vaste), les interactions concrètes entre les trajectoires individuelles et collectives, les convergences et les tensions autour de la construction de territoires atypiques. Le terrain est d'autant plus intéressant qu'il réunit des

territoires hétéroclites, aux statuts, régimes et langues différents. Ce caractère complexe de la région est également marqué par l'importante diversité des sociétés. L'invention d'un patrimoine caribéen qui puisse articuler les territorialités, les recompositions patrimoniales, les réassignations de sens, les tensions précédemment parcourues, peut paraître bien difficile à envisager.

Si la Caraïbe est de plus en plus étudiée comme « laboratoire » ou « micromonde » qui condense des problématiques auquel le monde s'intéresse, la mise en œuvre de ces bibliothèques numériques pour articuler ce qui peut sembler difficilement compatible.

Périmètre de l'étude et brève présentation des bibliothèques numériques étudiées

Après avoir posé le contexte global de l'émergence des bibliothèques numériques et leur généalogie spécifique dans la Caraïbe, l'analyse sera donc centrée sur deux dispositifs, *Digital library of the Caribbean* (Dloc) et *Manioc : bibliothèque numérique Caraïbe Amazonie Plateau des Guyane*, qui procèdent d'énonciations comparables. La proximité du champ dans lequel ils s'inscrivent permettra de percevoir l'incidence des territorialités dans leur mise en œuvre.

Digital library of the Caribbean (Dloc) est une bibliothèque numérique collaborative en accès libre pilotée par l'Université de Floride (UF) consultable à l'adresse <http://www.dloc.com/>. Elle associe près d'une trentaine de partenaires principalement situés dans la Grande Caraïbe et aux Etats-Unis. Initiative impulsée en 2004 par University of the Virgin Islands (UVI), Florida International University (FIU) et the University of Florida (UF), très rapidement rejoint par de nombreux partenaires de la Caraïbe. Ouverte en 2007, elle proposait en décembre 2016, plusieurs centaines de milliers de documents hébergés sur ces infrastructures. Le site est trilingue.

La **Bibliothèque numérique Caraïbe, Amazonie, Plateau des Guyane, Manioc** est une bibliothèque numérique collaborative en accès libre pilotée par l'Université des Antilles et consultable à l'adresse <http://www.manioc.org>. Elle associe une dizaine de partenaires principalement situés aux Antilles-Guyane françaises et en France hexagonale. Initiée en 2006 par des acteurs documentaires et universitaires de Guadeloupe, Guyane et Martinique, elle a ouvert en 2009. Elle propose en décembre 2016, environ 12 000 documents intégrés,

accompagne l'édition numérique de quatre projets incluant des données non bibliographiques (plantes médicinales) et propose une recherche fédérée incluant ses collections et celles d'autres portails et offrant l'accès à environ 50 000 documents. Le site propose plusieurs langues via le service de traduction automatique de Google.

Au-delà des acceptions plurielles de l'expression « bibliothèque numérique » dont la présentation et l'analyse ne constitue pas l'objet du présent travail, on peut présenter les fonctions et usages qui caractérisent ces deux dispositifs depuis deux grandes catégories d'acteurs :

- **les professionnels** qui acquièrent et traitent dans une démarche documentaire des contenus numériques (créé par des acteurs selon leur cohérence), les rendent disponibles sur internet via des interfaces professionnelles et publiques, pour des usagers dont ils imaginent les besoins, selon des accès organisés autour d'un projet et d'articulations dont ils dessinent la cohérence ;
- **les usagers** qui cherchent, découvrent, consultent et réutilisent des contenus selon une cohérence qui dépend de leurs projets et centres d'intérêts qui peuvent être individuels ou servir d'autres projets et acteurs.

Cette répartition par acteur présente les activités principales de ces dispositifs mais cependant très schématique puisqu'un professionnel utilise les interfaces de recherche pour des besoins documentaire et un lecteur peut contribuer à la production et à la mise en ligne des ressources en prêtant par exemple ses collections personnelles pour qu'elles soient numérisées. La fréquence et la diversité des activités déterminent aussi certains niveaux d'expertises. Un étudiant ou un chercheur dont l'usage est fréquent peut acquérir une meilleure connaissance des collections de la bibliothèque numérique qu'un professionnel qui intervient ponctuellement dans le projet.

3.2. LE CONTEXTE GLOBAL DE L'EMERGENCE DES BIBLIOTHEQUES NUMERIQUES TERRITORIALES

Bien que les bibliothèques numériques que nous étudions ne s'inscrivent pas dans des objectifs économiques, elles se déploient dans un contexte global de recomposition de la production et de l'accès à l'information structuré par un primat de l'ordre technologique et économique. Les

bouleversements touchent tous les acteurs de la chaîne du livre traditionnel et impactent l'activité des bibliothèques traditionnelles. L'émergence des bibliothèques numériques territoriales se nourrit tant des prolongements des missions traditionnelles que de ces mutations profondes, des pressions qu'elles exercent et des enjeux qu'elles font apparaître. Ces derniers concernent principalement la production et l'accès à la connaissance comme le rôle et la visibilité de chacun, à différentes échelles, à l'ère de la mondialisation.

3.2.1. Recomposition des acteurs de la chaîne documentaire numérique

Si la porosité des frontières professionnelles au cours du temps a été introduite dans le premier chapitre, l'expression « bibliothèque numérique » la met en scène avec acuité.

La diffusion numérique des documents tels que les livres et les périodiques n'est pas l'apanage des bibliothèques institutionnelles pas plus que cela n'était le cas pour les documents imprimés. Les bibliothèques ont toujours constitué un médiateur qui peut être perçu comme facultatif dans la chaîne du livre mais qui malgré cela a traversé le temps. De nombreux acteurs commerciaux et non commerciaux interviennent dans la diffusion des documents numériques. Les bibliothèques s'abonnent à ces collections commerciales d'usage restreint et conditionné sur internet, offres commerciales que les opérateurs appellent parfois « bibliothèques numériques ». Même si ce phénomène ne correspond pas à la définition des dispositifs en libre accès privilégiée pour cette étude, il intervient dans le contexte général qui contribue à les façonner. C'est la première fois au cours du temps que des opérateurs commerciaux s'approprient autant le terme bibliothèque. Ce phénomène, qui date de la toute fin du XXe siècle, rappelle cependant la pluralité des sens du terme analysé depuis les définitions multiples et le fait que le terme bibliothèque ait pu être employé par des éditeurs pour définir une collection. L'ambiguïté se renforce cependant, car certains acteurs commerciaux diffusent gratuitement des documents numériques, ce qui restait une spécificité des bibliothèques.

Il faut donc présenter cette chaîne de la documentation numérique et les acteurs principaux qui y interviennent au moins schématiquement pour resituer les importantes mutations de l'environnement autour duquel se déploient les bibliothèques numériques objet de notre étude. La relation entre le document et le lecteur est profondément modifiée par le numérique. Il ne faut aucun matériel après la production d'un livre imprimé alors que l'acquisition et la lecture d'un livre numérique imposent un réseau, de l'électricité, un appareil pourvu du système d'exploitation et des logiciels adéquats pour décoder le contenu et le rendre lisible. Cet exemple

illustre la part accrue qu'occupent les technologies et les aspects logistiques dans toutes les questions liées à la documentation numérique.

Depuis environ le XIXe siècle, les acteurs de la chaîne du livre étaient globalement articulés ainsi :

Auteur > éditeur (fabrication, diffusion, distribution) > libraire [>bibliothèques]> lecteur.

La mention [] montre le caractère facultatif, ici de la bibliothèque. Les étapes de fabrication, diffusion, distribution peuvent être intégrées ou externalisées selon les éditeurs qui les pilotent.

Si on tente de tracer un schéma actuel des acteurs de la documentation numérique, cela pourrait ressembler à :

Auteur [>éditeur] [>agrégateur] [>libraires] [>bibliothèques] >lecteurs.

Les agrégateurs représentent de nouveaux acteurs qui gèrent les plateformes numériques. Ils se situent dans la distribution qui ne consiste plus à organiser le déplacement matériel d'objet mais gère la logistique mise en œuvre pour accéder à la documentation numérique. Les changements majeurs relèvent de cette logistique, depuis la structuration des contenus jusqu'à leur lecture.

On remarque que les acteurs sont devenus facultatifs. De ce fait, certains peuvent changer de place dans la chaîne. La bibliothèque peut passer directement par un agrégateur par exemple qui lui-même peut aussi être associé aux activités d'édition ou de librairie. L'auteur peut créer son document et le rendre accessible directement à des lecteurs, en utilisant des architextes qui masquent les acteurs et les intérêts qui conditionnent le texte et ses circulations. Cependant, si les activités ont changé, les fonctions globalement d'édition, de fabrication, de diffusion, de distribution et de médiation ne sont pas supprimées, elles peuvent être assumées directement par l'auteur qui dispose de matériels, de logiciels et d'un accès aux réseaux. Bien qu'ayant des corrélations avec l'autoédition traditionnelle, le système induit de profondes différences. Les nouveaux services d'autoédition de livres numériques, très critiqués par les éditeurs traditionnels qui défendent le mythe de l'accoucheur de texte, connaissent un succès considérable auprès d'auteurs de plus en plus nombreux au point qu'on peut évoquer l'émergence d'un secteur professionnel. Il n'en va pas de même de leur lectorat généralement limité malgré les cas, relativement marginaux, de best-sellers qui marquent parfois l'actualité en atteignant des ventes record. Dans tous les cas, ces possibilités pèsent suffisamment pour orienter les stratégies politiques et économiques des acteurs de la chaîne du livre. Chacun cherche à occuper une place incontournable, en affirmant sa légitimité par ses valeurs professionnelles ou par de nouveaux systèmes qui peuvent les rendre incontournables. Certains groupes, comme Amazon, positionné dans la catégorie librairie (du point de vue des

fonctions de vente mais pas de celui des valeurs de médiation défendues par les librairies indépendantes), ont vu l'opportunité que présente ce nouveau créneau et proposent aux auteurs de s'autoéditer et de vendre directement leurs livres sur leur site, sans exigence d'exclusivité, moyennant l'octroi d'un pourcentage sur les ventes. Les éditeurs, et plus particulièrement les plus anciens, négocient leur capital grâce aux privilèges dont ils jouissent depuis le XIXe siècle en conservant les droits négociés auprès des auteurs jusqu'à leur entrée dans le domaine public. Certains grands groupes d'édition scientifique ont mis en place des stratégies de domination des marchés, en développant des services à valeur ajoutée et en les transformant en valeurs incontournables pour conserver une place de choix dans la chaîne ; c'est le cas d'Elsevier et de Thomson avec par exemple les mesures des citations (tel que l'*Impact Factor*) qui font maintenant partie des éléments internationaux d'évaluation institutionnelle de la recherche et sont repris par d'autres géants comme Google qui développe des fonctionnalités de même type avec googlescholar. Google et Apple, initialement spécialisés sur les programmes, logiciels et le matériel, se sont investis de façon importante dans les contenus : programmes de numérisation massive, librairie en ligne. Les modèles de commercialisation se sont diversifiés : vente, location, prêt, abonnement. Certaines agences d'abonnements à des périodiques imprimés pour les collectivités comme Ebsco se sont transformées en agrégateur et diffusent des contenus numériques. Elles investissent également alors dans le développement d'outils de type moteurs de recherche spécialisés, appelés outils de découverte, très proches des bases de données bibliographiques mais qui s'appuient sur des systèmes complexes d'interrogation de données provenant de différents éditeurs et de reconstruction des accès pour les abonnés (openurl). Malgré la diversification de la circulation des contenus et de documents de nouveaux genres sur internet, la distribution des documents de type traditionnel des champs de la connaissance représente un enjeu commercial saillant. Les activités des bibliothèques se trouvent reconfigurées, à tous les niveaux, par les technologies mais également par le primat de l'ordre économique et des valeurs qu'il véhicule. Ces reconfigurations de l'accès à la connaissance -et les enjeux sociétaux qu'elles sous-tendent- ne sont pas étrangères à l'émergence des bibliothèques numériques en libre accès.

3.2.2. Les bibliothèques à l'ère numérique : reconfiguration des activités

L'usage de l'informatique puis de l'informatique connectée à internet a impacté les savoir-faire, les compétences et les services des bibliothèques. Ces transformations qui touchent toutes les activités conditionnent l'émergence des bibliothèques numériques territoriales. Cependant, ces développements ne sont pas uniformes puisque certaines bibliothèques peu dotées disposent encore de systèmes manuels au XXI^e siècle.

Les premières tâches reconfigurées au début de l'informatisation sont le catalogage, le prêt et le retour des documents. Imprégnées par l'idée de contribuer à un tout et la longue histoire de l'organisation des connaissances entrevue au premier chapitre, les bibliothèques dans le monde, dès les années 1960-1970, ont mis en place et adopté des normes et formats internationaux tels que *International Standard Bibliographic Description* (ISBD) et *Machine-Readable Cataloging* (MARC) qui permettent l'identification des documents et les échanges de données à travers le monde. Elles se sont inscrites dans une logique de réseau, bien avant la popularisation d'internet. Au moment du développement et de la généralisation de l'accès à internet, de nombreuses bibliothèques disposaient déjà de systèmes informatisés gérant les prêts et retours, l'identification et la localisation des documents (OPAC : online public access catalog) et permettant d'importer des notices rédigées par d'autres établissements. Cette idée de réseau se manifeste également avec le service de prêt entre bibliothèques. Ce service, dont on sait qu'il existait au Moyen-âge, s'est renforcé au XIX^e siècle, puis généralisé et systématisé au cours du XX^e siècle (Nortier, 1965).

Avec le déploiement d'internet, les changements se sont accélérés. Entre la décennie 1990 et la décennie 2010, soit en vingt ans, les activités se sont métamorphosées. Certaines activités traditionnelles ont décliné et continuent de diminuer du fait de l'informatisation et/ou de la mutualisation : catalogage, acquisition de documents papier, gestion des prêts et des retours. D'autres comme l'accompagnement des usagers ou la médiation se sont intensifiées.

La médiation numérique, compétences et représentation des interactions de la bibliothèque physique/numérique

Les modalités de médiation, où les professionnels interviennent pour favoriser le lien entre les usagers et les collections, traditionnellement illustrées par les services d'accueil, de

renseignements bibliographiques, les sélections, ou les dispositifs de formations en direction des usagers vont de plus en plus être prolongés par des services numériques qui ne constituent pas des transpositions de l'activité en présentiel et imposent le développement de nouvelles expertises. Questions-réponse synchrones (chat) et asynchrones mutualisés entre plusieurs établissements requièrent la maîtrise de processus spécifiques aux interactions à distance et au travail collaboratif, et le maniement des interfaces professionnelles des logiciels. Les dispositifs de formation en ligne déployés par certaines bibliothèques pour favoriser l'autonomie des lecteurs requièrent des compétences nouvelles : conception de dispositifs pédagogiques, scénarisation, médiatisation, maîtrise des technologies de *Learning Content Management System* (LCMS), connaissance des normes de description des contenus pédagogiques *Learning Object Metadata* (LOM) et de mesure de l'activité individualisée comme *Sharable Content Object Reference Model* (SCORM). A la fin de la première décennie du XXI^e siècle, certaines bibliothèques initient aussi des actions de valorisation de leurs collections et services sur leurs sites web, blog, mais également sur les réseaux sociaux, tels que Facebook et Twitter : listes de nouveautés, valorisation thématiques des collections... Ce passage du physique au numérique impacte aussi les façons de concevoir la communication au sein des institutions et les représentations des usagers. Dans une bibliothèque traditionnelle, les représentations que les lecteurs peuvent se faire de l'établissement et de la qualité des services proposés sont principalement issues de l'expérience de la fréquentation physique du lieu et des interactions diverses (du regard à la conversation) mettant en jeu des relations interpersonnelles lecteur/lecteur et lecteur/professionnel. Les dispositifs institutionnels de communication conçus pour être « en ligne » sont généralement fondés sur un imaginaire de la bibliothèque-machine dépouillé des individualités qui l'anime et qui rejoint en quelque sorte l'idéal de neutralité qui anime la profession. Il converge également avec un imaginaire plus vaste de la communication, qui comme nous l'avons vu au premier chapitre envisage des interactions mécaniques sur le modèle désindividualisant d'individus interchangeableables. Cette perte de la dimension interpersonnelle entre en contradiction avec la réalité des interactions qui caractérisent l'institution comme avec une survalorisation des individualités à l'œuvre dans les réseaux sociaux. La bibliothèque, comme de nombreuses institutions, semble avoir du mal à adapter ses savoir-faire relationnels au web. Les responsables associent la communication numérique à la possibilité de contrôler les représentations de l'institution, de maîtriser les interactions et d'éliminer les risques d'insatisfaction des usagers ou les risques de responsabilité juridique. Cette dynamique qui s'accompagne généralement de protocoles rigides, limite les relations interpersonnelles propices à la construction des connaissances et à l'efficacité des recherches

documentaires. Cette relégation de la richesse de l'individualisation des interactions conduit à des échecs qui semblent peut analysés. Certaines bibliothèques, comme celles de l'Université des Antilles, ont en effet abandonné les services de chat collaboratifs face aux faibles demandes des lecteurs, à la quasi inexistence de requêtes documentaires et à l'importance des ressources humaines mobilisées. Au-delà des politiques, d'autres facteurs peuvent également expliquer une moindre qualité des échanges numériques qu'il s'agisse d'interactions interpersonnelles ou des modalités de communication qui s'adressent à de plus larges publics.

Les interactions en face-à-face au regard du numérique en contexte documentaire

Du point de vue des professionnels et des lecteurs, les difficultés à envisager une qualité des interactions numériques peuvent relever de plusieurs ordres :

- la communication orale en face-à-face est associée à une plus grande liberté. Les propos ne sont pas inscrits et peuvent difficilement être soumis au regard d'une autorité hiérarchique ou juridique, contrairement aux interactions via des dispositifs numériques institutionnels ;
- La communication orale en face-à-face engageant deux personnes s'inscrit dans une forme d'intimité qui peut être associée à la confiance, à une relation privée dans l'espace public, sans que pour autant elle soit illégitime. Elle conduit les participants, souvent au fur et à mesure de l'échange à communiquer des informations personnelles qui peuvent entrer en jeu dans les processus de recherche. Ce type de rapport ne semble pas s'établir via les échanges numériques généralement plus pragmatiques ;
- Le langage non verbal et le contexte donnent des indices qui peuvent contribuer à engager la relation ou influencer sur la qualité de la réponse. Un professionnel peut s'adresser à un usager parce qu'il lui semble perdu. Les éléments du contexte (l'âge, les modalités d'expression...) peuvent intervenir dans la définition des ressources appropriées. Les interactions numériques fournissent moins d'indices et conduisent à poser d'emblée davantage de questions pour proposer une réponse pertinente, ce qui peut décourager l'usager.

Si, comme le constate Ollivier, les interactions numériques ne peuvent être perçues comme de simples analogies des interactions en face-à-face (Ollivier, 2012 : 77-87), il n'est pas interdit de s'interroger sur les moyens qui permettraient d'améliorer la qualité des échanges individualisés via les dispositifs numériques des institutions. Certains dispositifs d'échanges interpersonnels synchrones oraux, accompagnés de chartes de non enregistrement pourraient être privilégiés.

Ces dispositifs pourraient développer la possibilité d'entrer en contact synchrone, non pas seulement avec l'institution, mais avec une personne. Cette possibilité pourrait stimuler le prolongement de relation en présentiel sans imposer de fusion avec les outils de communication personnels des interactants. Elle permettrait également aux usagers de contacter une personne selon son profil professionnel, ses activités, ses fonctions et son champ d'expertise.

Une enquête sur les interactions entre usagers et professionnels via les dispositifs numériques en dehors des politiques déployées par les institutions, via messagerie Facebook, twitter, WhatsApp, Skype et autres outils de communication directe, pourrait fournir des pistes utiles sur ces types d'échange.

La communication « publique »

La médiation sur un site internet, un blog ou sur une page institutionnelle Facebook qui ne s'adresse pas à un individu mais à une communauté fait appel à des éléments très différents des modalités habituelles de communication écrite des bibliothécaires, empreintes de neutralité et de non-engagement. Elle s'apparente davantage à une écriture journalistique, qui met en jeu des individus, et auquel les bibliothécaires ne sont pas formés. Elle brise la distinction nette que la plupart des professionnels souhaitent opérer entre vie privée et vie personnelle. L'usage professionnel de Facebook ou twitter est souvent perçu comme un danger associé à la méconnaissance des possibilités de distinction entre compte personnel et compte professionnel. Cette situation évolue, et la profession voit apparaître des fonctions de rédacteurs web ou *community manager*. Cependant, les usagers, sur les interfaces numériques des bibliothèques, voient encore principalement une information institutionnelle, impersonnelle à l'image de panneaux d'affichage. La prise en compte des usagers reste très marginale dans l'évaluation des politiques de communication institutionnelle des bibliothèques. Analyse des statistiques de consultation, enquêtes, groupes d'utilisateurs contribueraient probablement à améliorer la qualité des médiations numériques dans les bibliothèques.

L'accès à l'informatique dans les espaces

Les bibliothèques proposent souvent aux usagers au XXI^e siècle des terminaux connectés à internet et la possibilité d'imprimer. Certaines proposent le prêt de casques, de liseuses, de tablettes, d'ordinateurs, de caméras, disposent sur place de scanners, ou plus rarement d'outils de conception, de dessin numérique, de cartographie, voire d'imprimantes 3D et d'accès à des

logiciels spécialisés. Ces espaces dessinent tout ou partie de l'avenir des bibliothèques, comme le montre le succès de l'expression *Learning center* qui s'est popularisée ces dernières années mais dont le déploiement effectif de ces services innovants est resté relativement marginal. La bibliothèque du XXI^e siècle pourrait être lieu de vie, de convivialité, d'échange, d'étude et de recherche, d'orientation, d'accès à des services d'information mais également lieu d'expérimentation et de création qui propose l'accès à des matériels technologiques spécifiques, à l'image du *Rolex learning center* (Della Casa, Perret, 2012) ou des FabLab. Si la limitation des ressources financières et des expertises disponibles rend difficile ce type de déploiement en dehors de bibliothèques particulièrement bien dotées, la question du rôle des bibliothèques comme espace qui stimule la créativité pourrait être au centre des préoccupations des professionnels. Cependant, l'exploration de cette voie ne pourrait intervenir qu'avec une distance d'avec ces phénomènes médiatisés, la prise en compte d'un changement de paradigme majeur de la perception des modes d'acquisition de la connaissance et une réflexion qui placerait en son centre le caractère incontournable des mutualisations entre divers acteurs professionnels, voir services et/ou établissement, selon des stratégies territoriales.

La gestion des abonnements numériques

L'une des activités arrivée avec internet est la gestion de la documentation numérique sur abonnement. Cette activité requiert des compétences nouvelles : être capable d'appréhender des offres commerciales complexes, négocier les tarifs selon des critères (nombre d'utilisateurs simultanés...), comprendre les aspects juridiques des licences qui déterminent les droits d'usage et leurs conséquences pratiques, mettre en œuvre l'accessibilité technique à ces abonnements (reconnaissance des ordinateurs de l'institution, reconnaissance des usagers via leur compte informatique institutionnel...). Les professionnels des bibliothèques doivent donc avoir une certaine maîtrise de l'environnement informatique pour anticiper les éventuels problèmes et/ou permettre leur résolution avec des partenaires tels que les centres de ressources informatiques. Enfin, le bibliothécaire doit s'assurer que les usagers peuvent identifier les abonnements à ces milliers de titres mouvants et y accéder en disposant de la bonne url afin qu'ils utilisent ces ressources dispersées sur le web pour lesquelles la bibliothèque paye l'accès. Les choix sont très limités, car l'offre est constituée principalement en « bouquets » de plusieurs milliers de titres dont certains n'intéressent pas nécessairement les publics. Les professionnels se voient ainsi retirer une part importante de leur travail de sélection documentaire comme le soulignent Frédéric Martin et Emmanuel Bermès (Martin, Bermès,

2010). Il est quasiment impossible en 2014 pour une bibliothèque de répondre efficacement à la demande des usagers avec le numérique comme elle le fait avec l'imprimé. L'offre valorisée ne respecte plus une analyse fine des besoins. Ce phénomène qui s'applique à l'offre culturelle des bibliothèques (livres grand public, magazines, musique, vidéos) engendre des coûts significatifs qui impactent avec acuité le monde de la recherche universitaire et creusent des inégalités d'accès à l'information scientifique et technique à travers le monde et à l'intérieur de certains pays. Il est très particulier pour le cas de la recherche où il fonctionne également sur le fait que les auteurs soient des chercheurs la plupart du temps non rémunérés alors qu'ils sont les premiers en tant que lecteur, à voir leur accès discriminé par les coûts très élevés que leur bibliothèque ne peut parfois pas assumer. Le coût exorbitant ne correspond pas au travail éditorial effectué et aux services à valeur ajoutée proposés. Un mouvement pour l'accès ouvert, marqué par l'initiative de Budapest¹⁰⁵, en 2002 s'est développé pour offrir d'autres réponses, dans la même mouvance que les logiciels dits *open source*. Initialement, les groupes mobilisés défendaient la publication de revues en accès libre et gratuit et la constitution d'« entrepôts » institutionnels ou thématiques destinés à la communication directe et à l'archivage à long terme des productions des chercheurs, souvent avant publication. Dès que ce mouvement a déployé des solutions efficaces et rencontré un succès important, certains éditeurs de grandes revues l'ont investi en proposant une version de l'*open access* où le coût dit d'édition - qui inclut en réalité d'importants bénéfices- est à la seule charge de l'auteur. Ce détournement de la signification première peut être le reflet des capacités d'absorption des stratégies des multinationales. Elles sont parvenues à modifier le sens de l'*open access*, à créer des analogies profondément opposées aux fondements des mouvements qui diminuent l'engagement possible pour les systèmes alternatifs. Ainsi pour certains chercheurs *open access* est devenu synonyme d'un coût d'édition élevé à sa charge prenant ainsi une valeur négative.

Malgré tout, de très nombreuses institutions se sont lancées dans ces projets impliquant différents services dont certaines bibliothèques universitaires, qui prennent part à ce qu'on peut qualifier de nouveau modèle d'édition numérique. Les enjeux linguistiques sont aussi très importants, de même que les stratégies de positionnement régional à l'échelle mondiale. La prédominance de l'édition en anglais pose des questions d'égalité d'accès à la publication pour tous les chercheurs dont l'anglais n'est pas la langue première. C'est probablement l'une des raisons pour lesquelles les portails multidisciplinaires de revues en accès ouvert et d'archivage

¹⁰⁵ Budapest Open Access Initiative, 14 février 2002, consulté le 21 novembre 2014. URL : <http://www.budapestopenaccessinitiative.org/read>

de travaux scientifiques se sont particulièrement développés dans certaines régions du monde telle qu'en Amérique latine, à l'instar de SciELO et Redalyc qui connaissent un succès significatif. Comme le souligne Dominique Babini, en Amérique latine, les deux tiers des investissements dans la recherche sont financés par les Etats. Babini présente l'impact important de ces portails et met en exergue les stratégies de fédération régionale initiées depuis 2010 avec RedCLARA (Latin American Cooperation of Advanced Networks) et *Regional Strategy and Framework for Interoperability and Management of a Latin American Federated Network of Institutional Repositories of Scientific Documentation* (Red Federada Latinoamericana de Repositorios Institucionales de Documentación Científica en América Latina) (Babini, 2011). Les questions qui touchent à la documentation numérique s'inscrivent bien dans des stratégies géopolitiques, selon des contextes, des hégémonies et des contre-pouvoirs.

L'impact du chiffrage des transactions intellectuelles sur la production de la connaissance et l'évaluation des bibliothèques

L'impact de l'ordre économique ne se limite pas aux coûts élevés des abonnements mais illustre une profonde transformation des productions intellectuelles caractérisée par l'ère du chiffre et de la productivité, particulièrement visible dans le monde de la recherche. La période où de grands chercheurs pouvaient n'avoir écrit que quelques textes, articles ou livres échos de découvertes majeures, et atteindre une grande notoriété, voire obtenir un prix Nobel, est pour ainsi dire révolue comme le résume la désormais célèbre maxime *Publish or perish*. Le recrutement et la carrière du chercheur sont de plus en plus conditionnés par des chiffres tels que la mesure du nombre de publications. La mesure du nombre de citations quant à elle est supposée traduire la notoriété et la qualité de la production du chercheur et contribuer directement aux indicateurs de notoriété de son institution, de son pays... Ces indicateurs pris pour valeur systématique influent sur la production et les stratégies des chercheurs. Pour augmenter leur productivité certains soumettent plusieurs publications en découpant un travail prévu pour une publication, privilégient des sujets généralistes pour élargir leur audience, s'arrangent pour se citer réciproquement, ou pire, négligent les protocoles, plagient... Le système perdure malgré les nombreuses mises au jour des effets pervers qu'il produit (Loannidis, 2005 ; Van Noorden, 2013). L'exemple le plus édifiant est probablement la supercherie menée par le chercheur Cyril Labbé, qui est parvenu à créer un chercheur fictif, Ike

Antkare, et à le faire devenir l'un des chercheurs les plus cités dans le monde selon les unités de mesure bibliométriques de Google, devant Einstein (Labbé, 2010).

Les bibliothèques universitaires sont également directement impactées par cette évaluation par les chiffres de la mesure des transactions intellectuelles. Elles sont elles-même évaluées selon ce système de mesure de la productivité depuis la fin du XXe siècle : nombre d'unités documentaires (on l'a vu, cette question peut recouvrir des définitions particulièrement ambiguës), nombre de prêts, nombre de téléchargements, nombre de personnes formées, renseignées, plus récemment nombre de giga ou de tera octets stockés... Pour contribuer à une évaluation positive de son établissement, un bibliothécaire aurait intérêt à conseiller 5 articles, ou dix petits ouvrages plutôt qu'un livre de référence qui semblerait plus adapté au besoin de l'usager. Il vaudrait mieux qu'il indique dix fois où se trouvent les toilettes plutôt que de consacrer du temps à un étudiant de master ou de doctorat dans l'accompagnement d'une recherche bibliographique complexe. La dimension quantitative de l'évaluation des activités peut aller, comme pour les chercheurs, à l'encontre du bien-fondé de l'activité. Les valeurs professionnelles des bibliothécaires s'articulent autour de l'attention portée aux collections et aux usagers et de la médiation entre documents et lecteurs. L'utilité des bibliothèques est parfois mise en doute face à la baisse du nombre de prêts de documents imprimés et à la multiplicité des ressources d'information disponibles sur internet sans que la qualité et la pertinence ne soient des facteurs d'analyse. Dans des contextes de baisse budgétaire, elles sont parmi les premiers services impactés.

Les nouvelles activités comme l'émergence des bibliothèques numériques et la construction de dimensions multiples du patrimoine de l'institution ou du territoire entrent également dans une logique de valorisation de leur activité, des services et compétences qu'elles peuvent apporter à leur communauté. Elles ont souvent été initiées par la numérisation de documents anciens, illustrant cette représentation traditionnelle du patrimoine.

La numérisation et les problématiques juridiques d'accès

Initialement, les bibliothécaires se sont lancés dans des projets de numérisation pour répondre aux préoccupations historiques de la profession : contribuer à la conservation et à la transmission de la connaissance, de la mémoire, et des savoirs. La numérisation permet d'assurer la conservation des documents anciens sur un nouveau support et de limiter les manipulations d'ouvrages imprimés fragiles au profit de la consultation de la version numérique. Le rêve de certains bibliothécaires et lecteurs de voir toute la production imprimée également

disponible sur internet est loin d'être envisageable. Les collections de la bibliothèque dans leur grande majorité, y compris celles qui sont doublement patrimoniales, parce qu'elles appartiennent physiquement à l'institution, et parce qu'elles sont considérées comme des ressources importantes pour une communauté ou un territoire, ne peuvent pas faire partie de ce patrimoine numérique largement partagé. La propriété physique n'est pas la propriété intellectuelle et les bibliothèques doivent composer avec cette contrainte forte qui relève du juridique. Elles sont donc renvoyées à une vision amputée du patrimoine, celle qui se limite à la définition qui a longtemps prévalu pour certaines institutions comme nous l'avons observé et qui désigne les documents anciens, dans le domaine public. Dans un contexte où les informations sont accessibles sur internet de façon internationale, la surimposition des cadres nationaux au cadre international génère des disparités, des inégalités, des incohérences et complexifient l'environnement juridique des projets tels que ceux portés par les bibliothèques numériques. Afin de pouvoir mettre une œuvre en ligne, les bibliothèques, sauf dans le cas où elles se limiteraient à des dates de publication extrêmement lointaines, devront connaître la date de décès de l'auteur, ce qui peut nécessiter des recherches poussées, parfois vaines. Elles devront également renoncer à numériser des œuvres majeures qui ne sont pas encore dans le domaine public de leur pays alors que d'autres bibliothèques numériques d'autres pays peuvent les mettre en ligne. Même lorsque l'ouvrage n'est plus réédité, plus disponible dans le commerce, l'éditeur conserve les droits qui lui ont été cédés, généralement à titre exclusif. Rappelons que l'auteur ne peut généralement pas négocier cette exclusivité naturalisée dans les contrats d'édition. Sa seule marge de négociation des contrats type peut concerner le pourcentage octroyé sur les ventes. Après un premier tirage, l'éditeur n'a généralement plus d'obligation de rendre disponible à la vente le livre qui ne sera plus qu'accessible via les bibliothèques physiques ou le commerce de l'occasion, qui s'est particulièrement développé sur internet. La tentative juridique pour favoriser l'exploitation numériques d'œuvres indisponibles à la vente initiée par la France avec la loi n°2012-287 et le dispositif « Relire »¹⁰⁶ semble surtout privilégier les éditeurs et agrégateurs au détriment des auteurs qui ne sont pas sollicités en amont. Il exclut également la possibilité des bibliothèques de participer en érigeant des modèles incompatibles avec l'accès pérenne. Schématiquement, le droit dit d'auteur apparaît encore surtout comme un droit de l'éditeur et plus largement des acteurs commerciaux de cette chaîne du livre numérique, de plus en plus représentée par de puissants lobbies.

¹⁰⁶ *ReLIRE : Registre des livres indisponibles en réédition numérique* [site internet du dispositif], consulté le 26/08/2017, URL : <https://relire.bnf.fr>

D'un point de vue juridique, on peut noter qu'il n'y a toujours pas de cadre international, seule solution qui semblerait cohérente vu le caractère international de la circulation des productions sur internet. D'un point de vue politique et économique, aucun pays ne semble produire des propositions juridiques réellement équilibrées entre diffusion de la culture et du patrimoine, rémunération des auteurs et éditeurs. Pendant ce temps, la circulation des productions de la connaissance se déploie par 1001 détours, que les institutions qualifient officiellement de piratage, qui concernent une grande majorité des internautes, conscients ou inconscients du caractère illégal de leur démarche. L'écart se creuse entre les usages et une réglementation inadaptée. Certains mouvements de coalition se créent pour faire contrepoids face aux situations d'hégémonie des groupes d'édition. L'accord international ACTA (Anti-Counterfeiting Trade Agreement) a ainsi finalement été abandonné suite aux pressions. Selon les propos de la Quadrature du Net, l'un des acteurs de la coalition, ACTA représentait « une offensive de plus contre le partage de la culture sur Internet », « une menace majeure pour la liberté d'expression en ligne »¹⁰⁷. La crainte de ce type d'organisation est qu'internet ne soit pas un réseau caractérisé par la liberté de circulation mais que les opérateurs de télécommunication et autres acteurs dépassent leurs fonctions de transmetteurs pour devenir également des censeurs. Les associations internationales de bibliothécaires qui auraient pu se saisir de ces questions, restent largement à l'écart de ces débats (Maurel, 2014).

Outre la problématique juridique particulièrement complexe et contraignante pour les bibliothèques qui souhaitent développer des projets de numérisation, les aspects techniques vont également occuper une grande partie de leur temps. Il ne s'agit simplement pas de scanner, ou de faire scanner par un prestataire, des pages et de rendre les fichiers accessibles sur internet. Les professionnels doivent rédiger des spécifications techniques qui assureront l'intégrité du document imprimé, la captation numérique dans les meilleures conditions possibles pour respecter un haut degré de qualité (densité des pixels, luminosité...), l'océrisation (reconnaissance des caractères) voire la reprise manuelle du texte quand les logiciels ne parviennent pas à reconnaître de façon convenable le texte (manuscrit, polices spécifiques, document altéré par des trous de vers, des moisissures...). Elles doivent également satisfaire les normes d'archivage pérenne complexe, tel OAIS (Open Archival Information System, norme ISO 14721:2003.), qui définit des processus autant que des techniques liées à la captation et à la description documentaire et aux métadonnées spécifiques à l'archivage. Outre la pérennité des fichiers source de haute qualité dédiés à la conservation,

¹⁰⁷ « ACTA », *Quadrature du Net*, page consultée le 23 novembre 2014. URL : <http://www.laquadrature.net/fr/ACTA>

la pérennité concerne l'accès sur internet. Les bibliothèques doivent garantir l'accessibilité et la citabilité, afin qu'une url qui pointe vers un document permette toujours d'accéder à ce document dans dix, vingt, cinquante ans (...) quels que soient les changements de logiciels, d'applications, de systèmes... Enfin, outre l'agencement des interfaces, se posent les questions de visibilité sur internet, de construction d'ensembles, d'interopérabilité des données dans le cadre d'opérations mutualisées. Les projets de numérisation sont marqués par des contraintes complexes qui mobilisent les professionnels et laissent dans leur première phase peu de temps pour une médiation qui s'articule autour des contenus et des usages.

Même si certaines activités traditionnelles sont automatisées, les activités des bibliothèques ces vingt dernières années ont plutôt tendance à s'accroître avec le développement des services numériques et l'élargissement de l'offre de services. Les flux plus tendus et l'évaluation quantitative des bibliothèques sont deux facteurs qui limitent la distance et la réflexion sur les mutations fondamentales du point de vue des publics, des modalités d'accès, de consultation, qui s'opèrent entre les espaces physiques traditionnels et les espaces numériques.

3.2.3. Les bibliothèques numériques et le territoire

Si la relation au territoire était présente dans l'histoire des bibliothèques traditionnelles comme le premier chapitre le soulignait, elle va s'affirmer avec les bibliothèques numériques en accès ouvert. Les bibliothèques numériques s'articulent autour d'une nouvelle conception du territoire qui matérialise la profondeur et la complexité de relations entre des lieux, entre l'épaisseur du temps et des trajectoires créées par le passé, ses traces, et les projections qui correspondent à de nouvelles volontés politiques ou sociales. Les bibliothèques numériques laissent envisager un faisceau de circulations intellectuelles relevant des polarités évidentes, mais également d'autres relations qui avaient pu être masquées pour diverses raisons. Les bibliothèques numériques relèvent autant de lieux et de temps multiples que de volontés d'inscription dans un projet ancré dans les territoires, dans un ou des ensembles, des « nous » qui partent d'un contexte mais cheminent infiniment vers le monde. Elles constituent des espaces intermédiaires entre le local et le monde tel qu'il est perçu et tel qu'il est socialement construit. Elles matérialisent des volontés et nécessités de convergence parfois difficiles. Elles doivent tout à la fois changer profondément leur relation au monde, repenser leurs collections en s'éloignant de l'universalité pour proposer une offre toujours plus contextualisée, centrée sur les potentialités

d'usages, des mises en récits, des parcours qui les forcent à sortir du discours de la neutralité et entrent en tension avec certaines valeurs professionnelles, mais aussi avec des questions de moyens humains, financiers et technologiques. Cette offre reflète aussi les potentialités de contribution à l'espace commun à partir de convergences, de traits d'union possibles, d'éléments en partage, de passerelles et rencontres qui contribuent à l'intercompréhension en autorisant des prolongements infinis. Les bibliothèques numériques tracent de nouveaux modèles culturels d'ensembles aux frontières poreuses qui, face aux replis et à la clôture, rappellent que le patrimoine peut être aussi être un espace privilégié des interactions.

Le patrimoine, ce qui nous appartient

On retrouve deux visions du patrimoine dans les projets développés par les bibliothèques numériques en accès libre :

- une vision traditionnelle qui consiste à transmettre des documents anciens en les numérisant et les mettant en ligne sur internet ;
- Une politique de constitution d'un patrimoine à partir de productions ou sélections contemporaines, via l'archivage et de la mise en ligne des documents produits par des acteurs de l'institution et/ou du territoire.

Cette deuxième vision, un peu moins active mais qui semble se renforcer, conduit les acteurs, contraints par les questions juridiques évoquées, à se concentrer sur les productions contemporaines dont les autorisations de diffusion peuvent être signées par les auteurs dès la production. Il peut alors s'agir de contenus très divers : enregistrements sonores ou filmiques, thèses, mémoires, textes divers, images... La bibliothèque peut être instigatrice de ce type de projet de co-construction ou soutenir des projets d'acteurs en relation avec l'institution ou le territoire.

Ces deux axes, l'un symbolisant « l'hérité », l'autre le « construit » du patrimoine, sont rarement intégrés dans de mêmes interfaces ou projets. Les bibliothèques numériques de la Caraïbe présentent un exemple atypique de ce point de vue. Ces deux dimensions et tensions du patrimoine convergent autour de la définition d'un capital social, culturel, intellectuel d'une institution, d'une communauté ou d'un territoire.

Dans une période où les bibliothèques peuvent sentir leur existence menacée, les bibliothèques numériques se présentent comme une contribution à l'attractivité de l'établissement dont elles dépendent, et s'inscrivent souvent dans une dynamique territoriale vers laquelle convergent de nombreux acteurs. Bourdieu nous rappelle que la représentation collective d'un territoire est « la

résultante, à un moment donné du temps, de la lutte pour faire exister ou « inexister » ce qui existe » (Bourdieu, 1980). Cette lutte ou simplement cette affirmation peut s'exprimer au sein d'un cadre national, international voire multiple. La mobilisation du patrimoine intègre une volonté voire une revendication de légitimation, au sein d'ensembles ; l'affirmation de l'existence d'une culture et le souhait qu'elle soit reconnue et intégrée à un espace de partage. Chacun souhaite acquérir la légitimité conférée par le patrimoine, être reconnu et se reconnaître dans un espace commun. La visibilité numérique octroie une existence, une reconnaissance à des patrimoines qui ont pu être considérés comme mineurs, être rabattus à un intérêt local ou limité à certains groupes culturels restreints, voire à un moment donné, entrer en conflit avec les fictions nationales. Les groupes revendiquent leurs richesses culturelles et la volonté de les rendre présentes dans l'espace mondial.

Le concept de globalisation a peut-être entretenu le leurre que la localisation physique n'avait plus d'importance, ne serait plus un référent du collectif dans un monde caractérisé par son caractère « liquide » pour reprendre l'expression de Bauman (Bauman, 2007). Pourtant, le cheminement parcouru a montré que le territoire, avec son épaisseur qui dépasse largement l'espace physique référent -le territoire vécu, hérité, imaginé-, est omniprésent dans les représentations, les récits et discours dans un cadre de circulations mondiales. Il devient probablement de plus en plus complexe à appréhender, impossible à réduire, difficile à caractériser mais il est bien présent. Les espaces géographiques ne sont pas anodins dans les projets de bibliothèques numériques, ils sont importants à tous les niveaux : l'endroit où sont physiquement hébergés des serveurs, les lieux depuis lesquels des acteurs pilotent les projets ou depuis lesquels sont gérés les infrastructures, les financements, la localisation des publics et leurs pratiques.... Les volontés de représenter des territoires racontent des stratégies économiques, politiques et culturelles et donnent des indications géopolitiques. Les circulations numériques sont aussi contraintes par des cadres juridiques et politiques nationaux.

L'ampleur du phénomène de développement des bibliothèques numériques territoriales illustre de façon flagrante l'importance des territoires sur internet. D'une part elles les incluent depuis leur désignation, d'autre part elles contribuent à leur existence pour des usagers qui eux aussi se situent physiquement quelque part et ont des relations physiques et idéelles avec de multiples territoires. Il y a peu de bibliothèques numériques qui n'ont pas de relation directes affirmées dès leurs dénominations avec un territoire physique ou un groupe culturel. Ces relations souvent induites et sous-jacentes, parfois exprimées ont à voir avec les conceptions de l'espace commun, voire avec la revendication d'identités collective comme le souligne Elizabeth Tait.

"It is at the national level, however, that the majority of cultural repositories are being developed. Projects to digitise heritage resources and to make them accessible through digital portals are part of the national project of repositioning national identities to foster social cohesion and a sense of shared national identity." (Tait, 2013 : 566).

La relation à la Nation a naturalisé la relation au territoire. Les bibliothèques nationales ne vont ainsi jamais se penser ou s'énoncer dans le champ des bibliothèques territoriales. Bien que territoriales, elles se perçoivent comme universelle. Le territorial est fréquemment associé à une vision « locale » d'un intérêt circonscrit et limité.

Pourtant, l'aspect territorial est bien omniprésent. Même lorsqu'il n'est pas directement énoncé et que les bibliothèques numériques s'affichent selon un autre intérêt (disciplinaire par exemple), une analyse approfondie des contenus, acteurs (...) donnerait des indications sur des ensembles sous-jacents et des représentations géopolitiques et géoculturelles.

Parmi les bibliothèques numériques territoriales, il y a celles qui s'inscrivent dans le cadre d'une institution qui généralement correspond à un territoire défini par des frontières et il y a celles qui s'inscrivent dans une territorialité de référence pour des groupes culturels. Notons que ces dernières relèvent plus généralement d'initiatives privées. Cependant, les limites entre les deux types de projets ne sont pas nécessairement clairement distinctes.

Portails comme *Hebridean Connection* analysé par Tait (Tait, 2013), la bibliothèque numérique basque *Liburuklik* (Pulgar-Vernalte, 2013), portails documentaires à l'échelle administrative des régions en France, recensés par Sophie Aude (Aude, 2013, 9), portails internationaux tel qu'*Europeana* étudié par Alexander Badenoch (Badenoch, 2011) ; le patrimoine numérique s'inscrit bien dans des volontés de faire exister le territoire et des groupes culturels à des échelles très diverses, le quartier, la ville, la région (au niveau national ou transfrontalier), la nation, le regroupement de nations, le monde. Ces territoires prennent appui sur des espaces physiques, des volontés politiques, mais surtout sur des cultures nécessairement marquées par la circulation, les trajectoires multiples des Hommes, des idées, des pratiques, des productions. La communauté imaginée autour du territoire ne peut se déployer en dehors de la circulation des personnes et des idées qui contribue à son existence comme Anderson l'avait déjà relevé en pointant le lien entre essor des identités nationales et circulation de l'imprimé. Cette dynamique se complexifie, s'intensifie avec les dispositifs numériques et les représentations des territoires se forgent encore davantage en dehors de l'espace physique de référence central. Ces projets ne peuvent pas avoir de frontières marquées. Dans ce contexte, les territoires administrativement découpés ne peuvent être qu'une composante du territoire

culturel, dont la circonscription impose une tension qui influe sans jamais parvenir à délimiter strictement cette représentation numérique du territoire. Cette dernière s'impose comme une nouvelle invention du territoire, rappelant que la définition administrative ou politique n'est pas le seul élément de l'ordre territorial.

Les bibliothèques numériques peuvent aussi être interrogées du point de vue des intentions qui les sous-tendent. Badenoch note que les plateformes comme *Europeana* cherchent bien à engager les citoyens dans un passé commun (Badenoch, 2011 : 301). Pour lui, la citoyenneté européenne se reconfigure autour du patrimoine culturel (Badenoch, 2011 : 299). La bibliothèque numérique territoriale brise les frontières et offre une image articulée sur la mobilité (Badenoch, 2011 : 301). Ces bibliothèques numériques procèdent de représentations des territoires sur lesquelles elles agissent à leur tour par l'effet de cumul des documents qui les composent, mais également par les choix qui seront mis en œuvre : navigation, liens, possibilités de recherche, de rebonds, charte graphique, mise en récit, modalités d'interactions... Elles situent de nouveau au cœur de cette dynamique patrimoniale « hérité »- « construit », l'hérité étant ici matérialisé par les collections quand le construit se manifeste notamment dans les agencements et les relations dont il peut favoriser l'émergence. La construction de ces représentations collectives fait écho à la notion d'archive de Foucault. Elle interroge également les modèles cognitifs de l'activité de recherche et de traitement individuel de l'information et le rôle croisé de la représentation multidocumentaire, de l'intertexte, de l'intersituation, de l'activation des connaissances sur le long terme, des compétences instrumentales et de la situation de recherche (Ciaccia, 2011 : 54). Ces représentations posent aussi la question d'une demande esthétique croissante qui n'était pas au centre des établissements culturels et patrimoniaux. L'image devient un point d'entrée essentiel, y compris pour la valorisation de contenus qui seraient principalement alphabétiques. Le graphisme met en scène une part de plus en plus importante de la logistique : structuration d'une page, des résultats de recherche, iconographie... Un autre élément de la contextualisation concerne le lien entre les contenus parfois très anciens et un temps sériel rythmé par « l'actualité ».

Coopération/collaboration : enjeux et problématiques technologiques et humaines

Les bibliothèques numériques territoriales sont souvent le fruit de partenariats. La logique du territoire peut être définie autour de ses acteurs et/ou des collections en relation avec le territoire, quel que soit leur emplacement physique. La création de bibliothèques numériques

territoriales est une mise en œuvre de l'espace commun qui donne à voir des modalités d'assemblages et les contraintes qui les sous-tendent.

Outre la dimension territoriale qui incite au partenariat, la mutualisation des infrastructures techniques, des ressources financières, des ressources humaines et des compétences de plus en plus complexes (juridiques, techniques, technologiques, documentaires...) peut également être un facteur clé des projets partenariaux. Les enjeux de visibilité sur internet et de mutualisation des coûts et compétences stimulent diverses formes de coopération qui prennent appui sur des types d'établissements culturels et patrimoniaux et autour de proximités géographiques et politiques. L'invention de nouveaux territoires politiques et administratifs comme les structures intercommunales en France mettent parfois en scène des enjeux doubles : à la mutualisation s'ajoute une volonté de soutenir la fabrique de territoires qui n'avaient pas nécessairement de cohérence ou d'existence pour les populations. Qu'il s'agisse d'un objectif initialement posé ou d'une résultante, les projets fédérés contribuent toujours à la l'invention des territoires. Les collaborations ont pu voir le jour entre bibliothèques mais également au sein de projet plus larges qui réunissent des bibliothèques, services d'archives, musées, associations...

Ces projets qui envisagent de rassembler des données issues de plusieurs institutions peuvent déployer différents types de coopération, être pensées comme l'articulation d'ensembles distincts ou comme un projet commun d'emblée conçu comme tel. Les deux modèles, coopération et collaboration, définissent des choix conceptuels distincts qui se déclinent à tous les niveaux, des technologies aux pratiques professionnelles. Dans le premier cas, chaque établissement crée son projet et rend possible l'interrogation de ses métadonnées en s'appuyant sur des protocoles d'interopérabilité tel l'OAI-PMH (*Open Archives Initiative Protocol for Metadata Harvesting*)¹⁰⁸, basé sur la description des données dans un format très simplifié, le Dublin Core. Dans le deuxième cas, les établissements décident d'utiliser une infrastructure commune afin de satisfaire tant à la visibilité qu'à la mutualisation des coûts en choisissant de mettre en commun leur pratique et donc nécessairement de les faire évoluer autour du projet commun. A partir de ces deux modèles, il existe des formes de fédérations qui hybrident divers types de partenariats. Dans le cas de la collaboration, la plateforme commune met également ses métadonnées à disposition de façon à pouvoir accroître sa visibilité et rendre ses contenus interrogeables à différentes échelles. Ainsi, les documents numérisés d'une petite bibliothèque municipale peuvent rejoindre un portail régional, dont les métadonnées sont interrogées par une

¹⁰⁸ OAI-PMH. URL : <http://www.openarchives.org/pmh/>

bibliothèque nationale et une bibliothèque internationale ou transnationale. Des portails peuvent se créer uniquement en développant l'interrogation de multiples entrepôts de métadonnées. Ils agrègent parfois des données culturelles, patrimoniales ou scientifiques hétérogènes comme *ISIDORE* (qui interroge en 2014 environ 2 500 sources de données¹⁰⁹) ou le moteur *Collections* du Ministère de la Culture en France. Certaines bibliothèques numériques peuvent associer les deux modèles, disposer de leur plateforme de gestion et interroger d'autres bibliothèques numériques, c'est notamment le cas de *Gallica* la bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France (BnF) ou encore de la bibliothèque numérique Caraïbe-Azonie *Manioc* que nous étudierons plus loin.

Bien que le réseau soit inscrit dans les pratiques des bibliothèques, les formes les plus intégratives de collaborations, qui se basent sur la participation de tous à un projet commun, ne sont pas toujours aisées à mettre en œuvre. La plupart des dispositifs mettent plusieurs années à parvenir à fédérer des acteurs issus de professions et de secteurs différents. L'aspect qui représente tant un très grand intérêt que potentiellement la plus grande difficulté est probablement la question du décloisonnement des métiers. D'une part, il met en exergue la différence de culture et de pratiques de professions distinctes, d'autre part il impose de faire travailler ensemble des administrations différentes (services, financements, chaîne décisionnelle, autonomie des acteurs...). Les bibliothèques peuvent alors être des acteurs privilégiés du fait qu'elles se trouvent à la frontière de ces différents secteurs clés susceptibles d'intervenir dans ce type de projet : patrimoine, culture, média (...) comme l'a présenté le premier chapitre. Cependant, le voisinage ne signifie pas que les activités et valeurs professionnelles sont identiques, ni aisément articulables. Les différences s'expliquent, comme nous l'avons vu, principalement par la distinction de métiers façonnés autour des objets et de leurs usages selon des fonctions sociales historiques et imaginées. Du point de vue des bibliothèques, l'accessibilité prime généralement sur la conservation, alors que pour les services d'archives par exemple, la conservation est une fonction première. On peut dire qu'au-delà des recherches généalogiques qui ont touché des publics assez larges et des actions de valorisation, les publics des archives ont été principalement constitués par des catégories savantes. On constate d'ailleurs que les projets de numérisation des archives n'ont pas été initialement systématiquement accompagnés de mise en ligne. Ce n'est parfois que sous l'effet de politiques nationales que les archives se sont investies dans la mise en œuvre de sites internet rendant consultables leurs archives selon des modalités généralement dédiées aux

¹⁰⁹ *ISIDORE* [moteur de recherche fédérée]. Site consulté le 24 novembre 2014. URL : <http://www.rechercheisidore.fr/>

spécialistes. Rares sont aussi les portails d'archives numérisés qui diffusent librement les informations concernant leurs entrepôts OAI-PMH. L'usage de leur entrepôt est fréquemment limité à d'autres portails d'archives et les administrations requièrent souvent des conventions alors que l'OAI-PMH est initialement un protocole qui vise à mettre les données en accès libre et ouvert pour tous. Peu d'archivistes ont été impliqués dans les mouvements de l'*open access*. Un filigrane limite encore fréquemment la réutilisation des images et les documents ne sont souvent pas disponibles en téléchargement. Mais les services d'archives connaissent également d'importantes mutations et comme tous les services culturels et documentaires entreprennent des actions pour étendre leur rôle au sein des territoires face à une demande sociale croissante. Les archivistes comme les bibliothécaires souhaitent voir leur expertise reconnue et mobilisée dans un contexte où la légitimation passe davantage par l'usage que par la reconnaissance des compétences techniques. Il en va de même pour les services d'inventaires culturels dont les outils documentaires complexes étaient également souvent limités aux professionnels. Enfin, les différents métiers n'utilisent pas les mêmes normes de descriptions de leurs objets, ne partagent pas de systèmes d'indexation communs. Ces cloisonnements ne peuvent être dépassés que par des changements de paradigmes profonds qui requièrent que chacun imagine des collections cohérentes en dépassant l'organisation traditionnelles de ses collections spécifiques, autour d'usages potentiels. Ces professionnels doivent parvenir à établir des convergences pour travailler ensemble aux développements des usages et des cohérences transdocumentaires. Ces dispositifs communs peuvent présenter une opportunité inédite de revoir les pratiques métiers, de les interroger dans un contexte en mutation profonde, de les mettre en perspective et de les faire évoluer, mais cela implique aussi de la part de chacun des professionnels des postures souvent peu détaillées dans la littérature professionnelle et de laquelle dépend la réussite de projet collaboratif : intérêt pour les pratiques de l'autre, compréhension du système et des valeurs, positionnement d'équité, reconnaissance de l'apport des différents acteurs, capacité de décentrement et de déplacement... La perspective de construction d'un espace commun, espace de mise en partage et de communication, est conditionnée par des pratiques mais donc également par ces postures et la capacité à imaginer les enjeux multiscales. Les bibliothèques qui pilotent fréquemment ce type de dispositifs, car elles sont généralement mieux dotées, peuvent se trouver confrontées au refus d'autres établissements patrimoniaux qui craignent de perdre leur légitimité, leur visibilité, leur autonomie ou leurs pouvoirs.

Les projets collaboratifs culturels et patrimoniaux se heurtent également à des difficultés politiques et administratives, de nouveau liés à des cloisonnements. Certains circuits

décisionnels peuvent être particulièrement longs ; c'est souvent le cas des collectivités territoriales françaises par exemple. Des programmes de financements peuvent ne contribuer qu'à un seul axe du dispositif, par exemple la numérisation d'ouvrages imprimés sans prendre en compte les archives ou vice-versa. Les financements aux Etats-Unis sont souvent alloués par des fondations autour de thématiques, de type de documents, de collections, dont certains sont liés à des territoires et/ou des communautés (Mexique-Amérique, Jazz de la Nouvelles Orléans)¹¹⁰. Dans tous les cas, un dispositif dispose très rarement d'une source de financement unique. Les institutions se voient dans l'obligation de multiplier les demandes de financements dont le montage est souvent lourd et contraignant. Ces programmes spécifiques imposent aussi une plasticité qui n'est pas sans modifier le projet initial. A partir de la lecture des appels à financements, les professionnels vont devoir transformer leur projet afin de pouvoir bénéficier de fonds.

Ainsi, entre la demande politique qui peut être multiple -puisque toutes les instances ne partagent pas les mêmes objectifs-, celle des usagers -qui peuvent exprimer leur volonté depuis les instances où ils sont représentés, au sein des espaces physiques ou par des voies de communications numériques, mais peuvent aussi faire l'objet d'interprétations par l'analyse de leurs usages-, celle des financeurs et celle des professionnels, ces dispositifs mettent en jeu des interactions complexes entre des horizons divers qui doivent s'articuler pour permettre la création d'espaces communs. Ils sont le produit constant d'une négociation, et malgré les tensions, lorsqu'ils voient le jour, constituent des assemblages inédits.

A l'exception de l'aspect juridique, qui du point de vue des acteurs représente probablement exclusivement une contrainte, les autres aspects peuvent être vus tant comme des contraintes que comme des opportunités. Ils obligent à modifier le projet initial, parfois s'apparentent à des obstacles mais permettent finalement la prise en compte d'objectifs et d'acteurs diversifiés, qui contribue à assurer un certain équilibre, toujours en tension, de l'espace commun. Le même constat peut être proposé du point de vue des technologies.

Les bibliothèques numériques doivent choisir des outils de gestion et de publication des documents et des métadonnées, qui proposent des modalités de navigation, de lecture en ligne et/ou de téléchargement des documents. Elles doivent s'assurer que ces outils logistiques leur permettent de respecter l'environnement normatif dans lequel elles s'inscrivent. On peut noter deux approches possibles pour le choix de l'environnement technologique. La première définit le projet et les volontés d'acteurs pour écrire un projet et spécifier les besoins techniques. La

¹¹⁰ Exemples issus des programmes financés en 2013 par la GRAMMY Foundation, site consulté le 25 novembre 2014. URL : <http://www.grammy.org/grammy-foundation/grants/past-recipients>

seconde part de l'analyse des solutions techniques existantes et de leurs fonctionnalités pour déterminer la sélection de l'outil. Ces deux conceptions isolées conduisent souvent à des échecs et des frustrations, déceptions mentionnées par les professionnels à propos des interfaces (Badenoch, 2011 : 306). Les projets doivent tenir compte de contraintes importantes : les formats et normes, la chaîne de production et de validation, les disponibilités financières, l'infrastructure locale, les compétences techniques locales et les ressources humaines disponibles. Il ne sera donc pas possible de penser un projet uniquement à partir des volontés. D'autre part, un projet qui se contenterait de choisir une infrastructure parmi l'existant sans avoir suffisamment imaginé les besoins des acteurs risquerait de limiter ses développements futurs et ses possibilités créatives, voire de rencontrer d'importants échecs (Tait, 2013). Enfin, il faut admettre que si les technologies ne disposent pas nécessairement de toutes les fonctionnalités qu'un groupe imagine à un instant T, elles peuvent aussi proposer d'autres fonctionnalités sources de nouvelles opportunités. Une conception équilibrée des choix technologiques peut s'opérer entre la mise en jeu de l'ensemble de ces éléments dans une approche dialectique. C'est rarement le cas. Les pratiques oscillent le plus généralement entre des dynamiques de reproduction (le système le plus fréquemment utilisé par les pairs) et des choix opérés selon des grilles préexistantes générale d'analyse des technologies très répandues, grilles qui ne sont pas spécifiques à la configuration d'un projet. Les bibliothèques ne sont pas dans la configuration des grandes multinationales qui peuvent saisir les opportunités technologiques au fur et à mesure de leurs développements et les mettre en œuvre pour servir leur projet et rendre plus visibles leurs contenus. Les institutions documentaires n'ont pas de ces moyens et se trouvent bien plus contraintes. Elles disposent de peu de réactivité pour donner à leur projet une nécessaire et rapide évolutivité technologique. L'analyse de Fabrice Papy, qui considère que les bibliothèques numériques « attestent de la maturité des technologies mises en œuvre » (Papy, 2011 : 22), minore l'impact des technologies dans le manque de visibilité des bibliothèques numériques et leurs usages relativement faible au regard de leurs potentialités. Si les bibliothèques numériques sont généralement bien recensées sur internet à partir de leurs noms ou de termes clés génériques, les documents qu'elles contiennent sont souvent peu et mal référencés par des moteurs de recherche et occupent une part significative de ce qu'on appelle communément le web invisible, web profond ou *Deep web* (Lévy, 2009). En 2001, on estimait déjà que ce web invisible contenait 400 à 500 fois plus de données que le web visibles (Bergman, 2001). Les données des bibliothèques bien que libres et accessibles sont peu et mal indexées par les moteurs de recherche parce qu'elles sont gérées par des bases de données, affichées sur des pages répondant à des requêtes, dont les url sont souvent complexes et

instables. Les données affichées sont rarement structurées en RDF. En 2017, on peut dire que les bibliothèques n'ont pas pu encore utiliser massivement les potentialités de RDF, format pourtant publié en 2004 qui a bouleversé le web, appelé depuis lors web sémantique. Les changements qui s'opèrent sont encore marginaux. Or, le simple fait d'adopter un système qui expose des données sémantiques et respecte l'ensemble des recommandations du W3C permet d'accroître significativement le nombre d'utilisateurs d'un site. L'expérience a pu être mesurée en plusieurs occasions sur une durée très courte, notamment lors de la refonte du site internet des bibliothèques de l'Université des Antilles et de la Guyane en 2012. Le nombre d'utilisateurs, qui était relativement stable a doublé au moment du changement des technologies du site sans que les contenus et services ne changent de façon significative.

Outre les difficultés à faire évoluer les systèmes, il faut relever aussi que les bibliothèques numériques se développent dans des écosystèmes numériques qui manquent d'ouverture vers d'autres données du web, cette question rejoint encore partiellement celle des technologies des données liées du web sémantique. Les acteurs qui pilotent d'importants dispositifs sont souvent bien conscients de ces enjeux. Dans l'incapacité de proposer des mutations rapides de leurs systèmes lourds et complexes, ils s'engagent vers d'autres stratégies de valorisation qui permettent de remédier partiellement au manque de visibilité en améliorant le nombre de liens qui pointent vers les bibliothèques numériques, l'un des critères d'évaluation de la popularité des sites pour le moteur de recherche Google. La Bibliothèque nationale de France s'est également engagée dans le projet *data.bnf.fr* de façon à rendre ses collections plus visibles en utilisant RDF. Ainsi, ces contraintes, ces freins, ont en quelque sorte rendus possible ou accéléré des stratégies de médiation qui n'étaient peut-être pas au centre des pratiques numériques. Même si les bibliothécaires ont toujours été engagés dans la valorisation de leur fonds, cela s'accompagnait de peu d'éditorialisation. On peut dire que la vision de l'autonomie de l'utilisateur, de sa liberté à s'approprier les contenus, à les interpréter prévalait au quotidien. Contrairement aux musées, les bibliothèques étaient peu enclines à proposer des récits autour de leurs collections. Ces nouvelles stratégies de médiation numérique qui visent initialement à rendre visibles sur internet les données profondes, vont rencontrer deux autres attentes croissantes des utilisateurs : la demande de récit, l'attente d'une information contextuelle.

Storification et territorialisations

Cette territorialisation des bibliothèques numériques risque fort d'être de plus en plus centrale, car dans un contexte de concurrence internationale et de mondialisation, le territoire est perçu

comme une façon de rendre visibles, légitimes et/ou attractifs différents discours politiques, économiques, scientifiques et socio-culturels. Le territoire peut être un élément de convergence de l'espace commun, un possible espace d'articulation de visions d'acteurs et de groupes pourtant parfois contradictoires ou en tension. Richesses patrimoniales et culturelles représentent un atout social comme un potentiel économique.

Ce point de départ est fondamental. Il peut conduire les professionnels à interroger différemment les documents et le territoire et à faire apparaître des transversalités multiples qui parallèlement élargissent sans cesse la définition du territoire, l'éloignant de la stricte définition politico-administrative qui s'imposait comme degré zéro.

Qu'est-ce qui dans ce document, ou dans cet objet le rattache au territoire ? L'auteur est-il né sur ce territoire, y-a-t-il séjourné, le décrit-il dans son texte ? En quoi la thématique abordée dans le document a-t-elle à voir avec le territoire, son histoire, sa mémoire, son actualité ? Le document fait-il référence à des événements ou des personnes en relation avec l'histoire du territoire ?

Les questionnements ci-dessus sont aujourd'hui très marginaux dans la pratique des institutions documentaires. Les arguments présentés laissent cependant présager qu'ils constituent l'évolution majeure dans les professions liées au patrimoine pour la période à venir dans laquelle les bibliothèques numériques de la Caraïbe semblent s'engager.

Les éléments du patrimoine peu représentés peuvent impulser de nouveaux projets qui permettent de les rendre présents : appel aux fonds documentaires privés, projets de collectes orales (...) mais également parfois production de documents nouveaux qui mettent en jeu différentes définition du patrimoine culturel, à l'instar des actions menées par la bibliothèque numérique Manioc que nous analyserons.

Cependant, la porosité des frontières de champ d'action suscite parfois des concurrences qui peuvent conduire à la juxtaposition de différents projets. Ainsi, plusieurs projets de collectes orales peuvent voir le jour autour de thématiques similaires alors que d'autres sujets qui concernent des pratiques culturelles significatives pour les populations sont délaissés. Par ailleurs, selon les acteurs en charge des projets, les problématiques de conservation pérenne, de signalement et d'accessibilité à long terme ne sont pas nécessairement intégrées. De nombreuses collectes sur des bandes magnétiques sont quelques années après altérées et irrécupérables.

Pour des professions qui avaient pour pratique de se situer dans le champ de l'universalité, d'être dans un « en-soi », la question des perspectives et du contexte s'imisce petit à petit mais entre pourtant en tension avec la culture professionnelle autant qu'avec les normes de

description qu'elles utilisent. De l'exercice analytique ou les professionnels devaient dégager les propriétés, les caractéristiques générales d'un document, en produire une synthèse, ils doivent progressivement pouvoir relever l'intérêt d'un document ou d'un objet dans un contexte.

La mise en récit des documents s'avère difficile pour les professionnels des bibliothèques pour les raisons que nous avons analysées en étudiant la différence entre la communication numérique et les relations en présentiel.

La bibliothèque ne semble pourtant plus pouvoir se contenter de la pluralité et d'une approche universelle pour organiser l'accessibilité de ses collections sur internet alors que la demande de storification et de contextualisation s'intensifie. Elle doit pouvoir valoriser les connaissances que ses agents ont construites sur les collections, les trajectoires multiples qui les lient entre elles et les lient aux usagers pour améliorer leur visibilité. Les bibliothécaires doivent réimaginer des chemins, depuis cette relation singulière et difficile à saisir entre bibliothécaire/usagers, pour répondre à une demande de récit, imaginer une multitude de contextes, réinvestir les savoir-faire qui étaient mobilisés pour une relation face-à-face interpersonnelle et les adapter. Ces mises en récits doivent raconter des histoires pour faire revivre ces liens et faire découvrir leurs collections autrement que par des vocabulaires d'indexation. La bibliothèque anonyme ne peut que communiquer des histoires neutres, incompatibles avec l'émotion qui jalonne effectivement la vie des relations. Les pratiques montrent¹¹¹ que les blogs et autres outils de valorisation ne sont en général pas animés par l'ensemble des acteurs de la bibliothèque numérique mais le plus souvent par des équipes dédiées aux fonctions de rédaction, même si la situation semble progressivement évoluer. Les professionnels qui deviennent rédacteurs web ne disposent pas nécessairement de connaissances aussi approfondies que les personnes qui ont en charge ces collections : qu'il s'agisse des contenus mais aussi des anecdotes qui pourraient être utilisées dans le cadre de récits de ces collections, de moments qui ont marqué la vie de ces documents autour de l'espace physique de bibliothèque (personnes qui ont fait don de la collection, liens avec d'autres ouvrages, lecteurs...). Ils vont alors souvent devoir faire de nombreuses recherches pour relier des éléments entre eux et proposer des récits. Ces recherches permettent cependant d'ouvrir de nouvelles perspectives autour des documents et de percevoir un environnement informationnel qui pourra être réutilisé pour la valorisation depuis d'autres sites. Cette valeur ajoutée apportée par la rédaction n'est en général pas accessible depuis les

¹¹¹ Entretien avec l'animateur des réseaux sociaux de Gallica en novembre 2010 complété par la comparaison de la liste des rédacteurs du blog Manioc.org d'avec la liste des partenaires mentionnés sur la page de présentation du site de la bibliothèque numérique, novembre 2014.

notices bibliographiques ; les interfaces comme les pratiques font apparaître la poursuite de nouvelles formes de cloisonnements.

Enfin, la majorité des usagers ne vont pas aller sur le site d'une bibliothèque numérique, il faut donc que les éléments qui puissent permettre de retrouver les documents soient disséminés.

Ces deux dynamiques vont créer de nouvelles perspectives, forcer une interrogation de chaque documents pour imaginer le rôle que l'auteur a pu avoir à un moment donné, des éléments biographiques qui le rattachent à d'autres personnes ou événements, le style dans lequel s'inscrit le document, les mouvements littéraires ou artistiques desquels il peut être révélateur...

Il faut également ajouter que les tendances fortes à utiliser les données des usagers pour offrir une information contextualisée présentent d'importantes opportunités pour les bibliothèques mais entrent aussi en contradiction avec les valeurs de la profession. Du côté des opportunités, si de plus en plus de sites du monde économique utilisent le *profiling*, s'appuient sur l'économie de l'attention en exploitant les données des utilisateurs (Kessous, 2011, 198-199) telles que la langue du navigateur, les préférences des moteurs de recherche, l'historique des navigations et de l'activité, et surtout la géolocalisation c'est *a priori* pour proposer des informations qui seraient davantage en adéquation avec l'utilisateur. L'objectif des grands opérateurs économiques est d'être là où les utilisateurs sont, de proposer des contenus les plus proches des besoins supposés des usagers. Ainsi, le territoire, la localisation et les trajectoires reviennent comme une donnée essentielle du point de vue des services numériques, un point de départ efficient, articulant réseaux d'acteurs, de données et de services numériques et physiques : calculer un trajet à partir du point où l'utilisateur se trouve, connaître les horaires du prochain bus, localiser des personnes que l'utilisateur connaît, identifier des restaurants à proximité... Les services culturels ou patrimoniaux numériques utilisent peu les contextualisations en dehors de l'indication des monuments à proximité. Les possibilités sont pourtant très étendues. Une bibliothèque numérique territoriale pourrait proposer des documents et parcours liés au lieu où l'utilisateur se trouve (monument, rue, quartier, ville...), ou aux lieux en relation avec sa recherche documentaire. Le faible développement de ce type de services n'est pas dû exclusivement à la limitation des moyens humains, financiers et technologiques évoquée. Même si ces aspects sont à prendre en considération, la problématique principale semble de nouveau en lien avec la culture professionnelle. La relation entre bibliothèques publiques, démocratie et citoyenneté s'est renforcée dans la deuxième moitié du XXe siècle. La confidentialité des données personnelles, après la deuxième guerre mondiale, est devenue une question centrale. Le premier chapitre rappelait le pouvoir symbolique des livres et les dangers qui avaient pu menacer au cours du temps des écrivains, éditeurs et lecteurs. Le simple fait d'avoir lu un livre

peut suffire, sous un régime dictatorial à présenter une menace pour la vie d'une personne, en établissant la preuve qu'elle est ennemie d'un régime. Les bibliothécaires veillent donc par exemple à ce que leurs systèmes suppriment l'historique des prêts individuels. S'ils ont pour habitude d'être plutôt dans la réserve, on peut constater qu'ils se mobilisent dès qu'ils considèrent que des lois ou politiques peuvent porter atteintes au respect du pluralisme et au respect de la vie privée. Ce fut notamment le cas aux Etats-Unis lors de la promulgation du Patriot Act. Les bibliothécaires réunis autour de l'ALA (American Libraries Association) ont considéré que le texte porte atteinte à ces droits : « The ALA believes certain sections of the USA PATRIOT Act endanger constitutional rights and privacy rights of library users ». Ils ont voté en 2005 une résolution qui s'y oppose publiquement¹¹². Le site de l'association comporte d'ailleurs une section particulièrement fournie autour de la question (présentation, histoire, textes critiques...)¹¹³ et des bibliothèques aux Etats-Unis proposent sur leur site internet des avertissements. L'usage des données à l'encontre du lecteur trahit alors doublement ; il trahit l'idée de liberté de la lecture comme la relation de confiance, l'espace privé dans l'espace public établit entre la bibliothèque et ses usagers.

Pourtant, ce qui est questionné ici n'est pas le fait que la bibliothèque dispose de données personnelles utilisées pour servir individuellement chaque usager, mais le fait que d'autres usages de ces données puissent être autorisés et que la lecture puisse devenir preuve d'autre chose, être une activité non libre.

La question de la relation (privée et/ou publique) de l'individu à l'espace public doit être interrogée en profondeur au XXI^e siècle. Elle devrait intégrer autant les risques que la diversité de la demande sociale. Si certains souhaitent que leurs interactions avec l'espace public restent entièrement privées, cela ne signifie pas nécessairement qu'ils ne désirent pas utiliser des services personnalisés en relation avec leurs données privées. D'autres usagers veulent au contraire pouvoir afficher certains de leurs usages dans l'espace public, voire contribuer à cet espace public en indiquant les livres lus, en publiant des commentaires... Partage de passion ou simples services fonctionnels (pouvoir recommander un ouvrage à ses étudiants par exemple), le partage des données peut donc relever d'une volonté des usagers.

¹¹² American Libraries Association, *Resolution on the USA Patriot Act and libraries*, 2005, page consultée le 26 novembre 2014. URL : <http://www.ala.org/offices/sites/ala.org.offices/files/content/wo/reference/colresolutions/PDFs/062905-CD20.6.pdf>

¹¹³ American Libraries Association, *The USA PATRIOT Act*, page consultée le 26 novembre 2014. URL : <http://www.ala.org/advocacy/advleg/federallegislation/theusapatriotact>

En termes de services personnalisés, la territorialisation des services numériques offre l'opportunité d'exploiter des métadonnées parfois complexes, utilisant les jeux d'échelles, profondes et sous-utilisées. Elle permettrait également aux bibliothécaires de se rapprocher des usagers et des contextes de recherche, importants dans les interactions en face-à-face et très appauvris dans les interactions numériques. La question du lieu et des territoires intervient dans la storification, car elle permet de mettre en scène des trajectoires. Elle peut être un point de départ pour la médiation comme pour l'usage. Les bibliothèques numériques peuvent représenter des contrepoids utiles au regard des dynamiques de marketing territorial qui, comme le premier chapitre le montrait, peuvent favoriser des stéréotypes et des « logoisations » des territoires, nourrissant des représentations appauvries et essentialistes des espaces et des Hommes qui s'y réfèrent. Elles déploient des perceptions diverses et relationnelles des territoires. Les documents, comme les Hommes qui les produisent, les lisent ou contribuent à leurs circulations ne se laissent pas enfermer dans des espaces. Ils ne peuvent pas être calqués sur la « marque » ou le discours identitaire, et laissent nécessairement émerger des configurations qui échappent aux frontières érigées.

Technologies, agencements et surgissements relationnels

Les liens induits par les documents et les Hommes qui les ont écrits ou lus peuvent être catalysés par les technologies. Ils surgissent alors, imprévisibles, là où ils seraient invisibles voire pourraient ne pas être souhaités parce qu'ils rompent les fictions instituant des communautés imaginées et les sélections qu'elles opèrent pour fonctionner dans une homogénéisation caractéristique de leur clôture. Cette dynamique s'étend avec ce qu'on appelle le web de données. L'imprévisible se dévoile dans un mouvement de déploiement relationnel des contenus qui se matérialise autour de deux principales actions.

La première concerne la réutilisation des contenus par les usagers. Les critiques à l'encontre des portails culturels et patrimoniaux pointent souvent le manque de possibilité des usagers de contribuer à la co-construction des connaissances en enrichissant les descriptions par des mots-clés et commentaires. Ces frilosités s'expliquent du point de vue des professionnels par l'importance d'une vision de l'intégrité des données de description, et de l'importance de leur qualité. Cependant, l'absence de possibilité rédactionnelle depuis les sites de bibliothèques numériques ou de musées n'implique par l'absence de co-construction des connaissances par la réutilisation des contenus que font les internautes sur leurs propres espaces communicationnels mais également sur d'autres espaces numériques sur lesquelles

interviennent les bibliothèques numériques : réseaux sociaux, sites de partage d'image tels que Flickr ou Pinterest... La vision de la co-construction s'inscrit dans un écosystème dont le site de diffusion originel ne constitue qu'un élément.

Outre la réutilisation et l'enrichissement par les usagers, l'autre élément qui accentue le caractère imprévisible concerne les possibilités d'automatisation mise en œuvre par ce qu'on qualifie de web de données, qui vise à donner la possibilité de relier automatiquement des choses très différentes entre elles : objets et services commerciaux, productions intellectuelles, données scientifiques... Les métadonnées mises à disposition librement, phénomène décrit sous l'expression *Open data* et *Linked data*, peuvent être décontextualisées et recontextualisées à l'infini autour d'automatisation et de la normalisation de certains types de données et notamment les noms, les dates et les lieux qui constituent des pivots de ces interactions. Ce phénomène rend possibles de nouvelles connexions intellectuelles et commerciales. Il est revendiqué comme essentiel par les tenants de la transparence lorsqu'il concerne les données publiques. Pourtant, d'autres, tels que les archivistes ou historiens, craignent que l'objet sorti de son contexte soit amputé, d'informations essentielles et donc en quelque sorte puisse changer de statut.

L'exemple des acteurs du projet, *Hebridean Connections* relèvent ainsi le décroisement d'un projet local, qui se trouve ouvert par les trajectoires des individus, les connexions inattendues. A l'origine de ce projet mené par une association, le territoire était pensé depuis l'espace physique. Le fait que les connexions au site soient plus importantes depuis des lieux extérieurs a profondément impacté la conception initiale. La dimension diasporique envisagée au départ comme un aspect mineur est devenue essentielle, modifiant les perceptions territoriales des acteurs locaux à l'initiative du projet. L'espace passe d'un espace circonscrit à des frontières à un référent favorisant la communication. L'auteur de l'analyse conclut :

"These technologies have great potential for transforming the way that local history is understood as new connections and links are made." (Tait, 2013 : 573).

Tout aussi inattendus que peuvent s'avérer ces liens, ils ne peuvent être révélés par les technologies que parce que ces données ont été inscrites par des Hommes. L'acteur se situe à une échelle d'intervention physique, culturelle, politique mais l'inscription des communications dans un espace numérique relié au monde change ou influe sur son positionnement, de ce qu'il considère comme sa culture, son patrimoine, son territoire. Ces mouvements entre ouverture et clôture peuvent malgré tout générer des tensions entre des acteurs qui souhaitent établir des limites circonscrites face aux logiques d'autres acteurs pour lesquels le territoire peut s'inscrire

dans une dimension culturelles fondée sur la circulation et l'ouverture voire. Ainsi, certains programmes de financement des numérisations peuvent concerner uniquement la numérisation de documents dans la langue nationale alors que d'autres logiques culturelles peuvent souhaiter légitimer le multilinguisme, soit parce qu'elles se situent dans une vision des territoires qui ne se limite pas au territoire national, soit parce qu'elles s'inscrivent dans des territoires multilingues, soit parce qu'elles s'intéressent à des visions du territoire traversées également par la perception d'auteurs étrangers qui contribuent à forger de l'extérieur des représentations d'un territoire.

Ainsi, la mise en ligne de documents favorise la multiplication des rencontres de ces objets-texte et « d'univers possibles de signification liés aux cultures » (Ollivier, 2007 : 61).

3.3. LA CARAÏBE DEPUIS LES BIBLIOTHEQUES NUMERIQUES : LA QUESTION RECOMPOSEE DES TERRITORIALITES ET DU TERRITOIRE

3.3.1. Origine, développement des bibliothèques et des collections caribéennes

L'émergence fragile des bibliothèques publiques et de l'imprimé

Les bibliothèques numériques de la Caraïbe n'ont pas été créées ex-nihilo. Elles s'inscrivent dans la continuité d'une longue histoire des bibliothèques. Leur émergence marque certes l'amorce d'un nouveau cycle, constitué par de profonds changements, mais qui prennent corps dans un contexte et dans une certaine continuité. Nous avons abordé l'aspect international de cette histoire essentielle qui structure, de façon contemporaine, des « normes » faisant références, tant sur les aspects techniques (vocabulaires d'indexation, classifications...) que sur la façon dont on construit, définit ou perçoit les métiers (compétences, valeurs...). Mais le contexte historique caribéen des bibliothèques s'avère également fondamental pour appréhender les bibliothèques numériques de la Caraïbe. Nous tenterons donc d'aborder ici,

brèvement, l'histoire des bibliothèques de la Caraïbe sur laquelle il n'existe à ce jour pas d'ouvrage ou de travaux conséquents. On ne peut trouver que des articles sur telle ou telle institution, territoire, période (...). Seul l'article « Caribbean » de l'*Encyclopedia of Library History* (Héctor Maymí-Sugrañes : 2015), dans lequel nous puisons largement ci-dessous propose une courte approche à visée globale, mais il fait l'impasse sur les territoires français. Pourtant, au fil des lectures, de la consultation des sites internet de bibliothèques, et des discussions avec des professionnels ces dix dernières années, se dégagent, bien sûr des histoires propres aux institutions et territoires, mais aussi des mouvements globaux caribéens. Ces derniers, jamais synchrones et uniformes, comme tout ce qui a été présenté jusqu'alors et a conduit à envisager la Caraïbe comme un territoire polythétique, pourraient s'inscrire dans une histoire, non encore écrite, de la construction des savoirs et cultures légitimes dans la Caraïbe et de leurs soubresauts, dont on peut pressentir des corrélations avec l'histoire d'autres institutions telles que les musées. Une histoire du livre, des éditions et impressions dans la Caraïbe serait également à construire pour mieux envisager le contexte. Elle informerait sur les modalités de formation des espaces communs, les contraintes et volontés de « faire territoire » comme les motivations et trajectoires qui ont pu les sous-tendre, leurs paradoxes et convergences. Elle apporterait à chacun une mise en perspective essentielle pour mieux observer et analyser les situations spécifiques.

Concernant l'histoire contemporaine des bibliothèques, il y aurait une certaine urgence à s'y intéresser. De nombreux professionnels qui conservent la mémoire des événements et ont contribué à construire les bibliothèques depuis les années 70, qu'on peut définir comme une période charnière, ont, en 2016, un âge avancé et nombreux sont ceux qui ont davantage agit qu'écrit.

Nous tentons donc d'esquisser un tableau très général, avouant d'emblée les schématisations et réductions auxquels une introduction, dans ces conditions, condamne.

Les premières bibliothèques personnelles, apparaissent dès les débuts de la colonisation espagnole, au XVI^e siècle. Elles appartiennent généralement à des religieux, missionnaires et des administrateurs des colonies et servent d'outils à la christianisation et à la colonisation des populations. On retrouvera d'ailleurs tout au long de l'histoire de la Caraïbe, cette catégorie d'individus qui possède des bibliothèques et forme également une part importante des auteurs qui écrivent sur la Caraïbe jusqu'au XIX^e siècle. La plupart des bibliothèques personnelles du XVI^e finissent brûlées lors des assauts d'Amérindiens ou des luttes de corsaires et pirates. Au cours des XVII^e et XVIII^e siècle, les bibliothèques coloniales se développent surtout dans les colonies espagnoles. Sous l'influence du siècle des Lumières y apparaissent les premières

bibliothèques qui se veulent outils d'accès au savoir pour l'éducation du peuple mais ne s'adressent en réalité qu'à une partie réduite des populations. Les esclaves en sont exclus et de façon générale, elles s'adressent à ceux qui sont considérés comme Blancs et constituent une minorité, y compris alors dans les territoires hispanophones. Aux XVIIIe et XIXe siècle, l'expansion des bibliothèques dans les territoires espagnols, a contribué à la formation d'une élite intellectuelle inspirée par les Lumières, parfois issue de milieux modestes, de laquelle naîtront des auteurs, à leur tour diffusés. Ce mouvement a donc à voir avec la genèse et le renforcement des identités nationales dans les territoires hispanophones. Du côté des colonies anglaises, néerlandaises et françaises on peut recenser des initiatives éparses sans pouvoir évoquer une dynamique générale. Cette disparité entre les territoires espagnols et les autres est assez comparable à la situation des musées ou des universités évoquée au second chapitre. Si la fin du XVIIIe et la révolution française augure en France et plus généralement en Europe un changement dans les politiques de lectures publiques en faveur d'une éducation plus démocratique, l'impact de la Révolution haïtienne marque dans la Caraïbe un changement d'une toute autre nature. La peur que les idées révolutionnaires se propagent occasionne un mouvement de censure des idées des Lumières pour les colonies. Les idées circulent cependant grâce au développement d'un « marché noir » du livre qui semble avoir fait florès. A ce titre, si Haïti a peu été évoqué, il est important de relever l'acte symbolique du président Boyer qui, dès 1825, érige la première bibliothèque nationale. Même si elle ne comprend qu'environ 400 titres, elle montre l'importance symbolique des livres en Haïti et de façon générale, dans les projets de construction nationale. Au XIXe siècle, à Cuba, Porto Rico comme en République dominicaine, d'importantes bibliothèques publiques, voient le jour. En dehors de quelques initiatives exceptionnelles et de nombreux balbutiements (bibliothèques sur souscription...), l'émergence dans les autres territoires de la Caraïbe de bibliothèques publiques significatives sera davantage initiée au crépuscule du XIXe siècle et progressivement au cours du XXe siècle (Guyane 1885, Curaçao 1922, Haïti [refondation de la bibliothèque nationale] 1940, Aruba 1944...). Certains projets sont le fruit de longs accouchements. C'est le cas notamment de la bibliothèque Schoelcher en Martinique. Malgré le don symbolique et significatif (10 000 ouvrages) de l'abolitionniste Victor Schoelcher au lendemain de l'abolition de l'esclavage et son implication politique dans le projet, la bibliothèque ne sera ouverte qu'en 1893. Entre le moment du don et celui de l'ouverture, près de 40 ans se sont écoulés et la majeure partie des ouvrages aura disparu entre incendie et cyclone. On peut constater le même

retard pour la Bibliothèque de Sainte-Lucie, dont le projet, pourtant financé par la fondation Carnegie et la municipalité en 1888, ne verra le jour qu'en 1924¹¹⁴. Ce délai important entre les initiatives ou les déclarations et les réalisations se retrouve jusqu'aux années 70. Ceci montre tant certaines volontés à l'œuvre que le désintérêt politique. Ces retards manifestent parfois des problèmes plus vastes qui ont pu marquer l'histoire des sociétés caribéennes, tel que la fraude des entreprises, un des facteurs du retard de la construction de la bibliothèque Schoelcher. Le constat que fait Maryse Pierreville en 2011 à propos de la Guadeloupe pourrait probablement peu ou prou s'appliquer à la majeure partie des territoires caribéens :

« Des quelques bibliothèques privées constituant avec la Bibliothèque coloniale le paysage documentaire de l'île à la fin du 18^{ème} siècle, au réseau de bibliothèques publiques, de centres de documentation et d'archives équipant villes et communes, institutions et organismes, l'équipement du territoire en structures documentaires ne fut pas un parcours tranquille et évident, mais serait-on tenté de dire, une construction sans cesse reprise, souvent délaissée. Le secteur du livre et de la lecture se construit en Guadeloupe depuis les premiers temps de la colonisation européenne, mais ne commence à se rationaliser que depuis les années 1980.» (Pierreville, 2011 : 349-350).

Les années 70 marquent, pour toute la Caraïbe une période charnière d'émergence et d'organisation de réseaux de lecture publique dans les territoires à tous les niveaux : bibliothèques scolaires, municipales, nationales, universitaires. Cependant, au début du XXI^e siècle, le développement des bibliothèques peut sembler loin d'être achevé et connaît d'importantes disparités à l'intérieur de chaque territoire comme entre territoires. Dans certains territoires, et notamment dans les territoires français (Martinique, Guadeloupe, Guyane), les bibliothèques sont généralement sous dimensionnées dans les villes capitales et disposent de peu de moyens. Elles ne sont parfois pas financées par ces villes à l'instar des bibliothèques de Cayenne et Fort-de-France uniquement financées par les collectivités territoriales. Malgré le fait qu'il s'attache à souligner les points positifs, le rapport de l'Inspecteur général des bibliothèques en 2010 rend visible les carences des réseaux des bibliothèques dans les territoires français de la Caraïbe : absence de moyens financiers et faiblesse des qualifications des professionnels sont les remarques les plus récurrentes (Arot, 2010 : 40-43). Ces problématiques ne sont pas le seul fait des territoires français. Il est cependant difficile de proposer un état des lieux distancié, car la plupart des écrits professionnels ou des sciences de la documentation sont généralement

¹¹⁴ "History", *St Lucia public library* [site internet]. URL : <http://www.slupl.edu.lc/2016/02/history.html>

abordés sous l'angle de la valorisation et/ou de l'amélioration des services. Il n'existe pas de statistiques qui permettraient d'effectuer des comparaisons entre les situations caribéennes et encore moins qui permettraient de prendre en compte différentes périodes. Cependant, le constat de Pierreville à propos de la Guadeloupe semble être une fois de plus valable pour la région: « on ne peut parler de politiques au sens plein du terme, mais on a affaire à des actions ponctuelles, des mesures, des dispositifs... et des plans ». (Pierreville, 2011 : 351). Tous les territoires indépendants de la Caraïbe ne disposent par exemple pas d'une bibliothèque nationale, telle que définie par la profession, c'est-à-dire notamment dépositaire du dépôt légal et en charge de la bibliographie nationale. Cette question rejoint les problématiques patrimoniales contemporaines évoquées et l'ambivalence constatée dans la relation à l'écrit, symbole de libération et de changement social autant que symbole du système colonial et de l'oppression. Elle est pourtant d'autant plus cruciale que les documents édités et/ou imprimés dans la Caraïbe devraient faire l'objet d'une attention bien plus particulière que ceux des grands Etats¹¹⁵, dans la mesure où ils relèvent, et ont relevé au cours du temps, dans leur très grande majorité, de pratiques souvent artisanales, et non industrielles : peu d'exemplaires, une fragilité des maisons d'édition et généralement une durée de vie relativement courte, de nombreux ouvrages à compte d'auteur ou directement imprimés par les auteurs... On peut dire qu'une grande partie de la production, y compris contemporaine, devrait donc être considérée comme rare d'un point de vue patrimonial, définition qui pour les grands états européens ou américains, s'applique généralement jusqu'à la première partie du XIXe siècle, période qui marque la séparation entre éditeurs et imprimeurs. Plus on remonte dans le temps et plus cette situation est marquée pour la Caraïbe. Peu semblent s'être intéressés à cette question fondamentale et spécifique du patrimoine écrit publié ou imprimé dans la Caraïbe. Il faut de nouveau se plonger dans la littérature pour trouver un exemple significatif de l'expression de cette problématique. Elle constitue la toile de fond du roman de l'écrivain cubain Leonardo Padura, *Les Brumes du passé* (Padura, 2006). Pour ceux qui doutaient encore de la relation entre le « faire territoire » et le « faire patrimoine », le parallèle entre la fragilité de la société cubaine, les turbulences qu'elle connaît, et la fragilité du patrimoine écrit, façonne la structure du roman. L'auteur montre comment l'incapacité de protéger le patrimoine écrit et l'incapacité à offrir sens et continuité à un peuple sont deux aspects d'une même question. Face à une société de bricolage et d'opportunités pour la survie ou l'appât du gain, le questionnement du héros autour de la préservation des livres anciens à Cuba illustre clairement la problématique de la lutte pour

¹¹⁵ L'adjectif « grand » n'a pas de valeur symbolique.

exister en tant que peuple, et celle de la capacité des institutions à préserver le patrimoine collectif contre le risque renouvelé de dépossession du patrimoine comme du territoire. Il démontre également l'ambiguïté entre une survie du collectif par des institutions, essentielles mais trop fragiles pour pouvoir garantir cette mission, ou par les individus porteur d'une conscience collective mais tiraillés par l'immédiateté. Les multiples références bibliographiques précises, réelles et omniprésentes, qui s'érigent comme un recensement patrimonial, n'apportent probablement pas grand-chose à l'intrigue, et indiquent donc que la question est bien cruciale pour l'auteur.

Les bibliothèques universitaires dans la Caraïbe : un rôle spécifique

Une grande particularité des bibliothèques de la Caraïbe depuis les années 70 est le rôle joué par les bibliothèques universitaires. Cette question intéresse plus particulièrement notre travail puisqu'elle permet de mieux comprendre ce qui a rendu possible la genèse des bibliothèques numériques étudiées, toutes deux pilotées par des universités. Dans la plupart des territoires comme nous l'avons souligné, les bibliothèques numériques territoriales sont pilotées par une institution en charge du territoire, l'Etat ou une collectivité territoriale. Ce sont donc généralement des bibliothèques publiques nationales ou régionales qui occupent cette fonction. La différence pour les bibliothèques numériques de la Caraïbe est en étroite relation avec l'histoire des bibliothèques universitaires.

Qu'elles soient anciennes, comme dans les territoires hispanophones ou plus récentes comme dans les anciennes colonies néerlandaises, anglaises ou françaises, les bibliothèques universitaires occupent généralement une position essentielle sur le territoire qui dépasse très largement le rôle qui leur est octroyé usuellement par des grands Etats continentaux et principalement dans les grandes métropoles où il existe une offre documentaire importante aisément accessible pour tous les usagers. Outre la relative précarité des autres bibliothèques publiques, plusieurs éléments ont rendu possible cet état de fait. Dans la Caraïbe, le taux de personnel qualifié se trouve nettement plus élevé dans les bibliothèques universitaires que dans les autres bibliothèques publiques. Comme nous l'avons vu lors du deuxième chapitre, les enseignements à partir du master et les recherches concernent très largement des problématiques caribéennes. Les enseignants et chercheurs constituent la principale force de proposition des bibliothèques universitaires pour développer leurs collections et participent aux instances décisionnelles qui répartissent les moyens alloués aux bibliothèques. Ainsi, comme le souligne Gerald Grunberg dans un entretien avec Louise Merzeau, les bibliothèques

universitaires semblent finalement les seules à ne pas être « le fait du prince » (Grunberg, Merzeau, 1998) et donc, à ne pas avoir l'obligation de calquer leur vision du territoire sur un territoire administratif contrôlé par des pouvoirs politiques.

L'aspect essentiel des collections de leur bibliothèque dans un contexte où l'offre documentaire est limitée s'impose donc probablement comme une évidence pour les chercheurs, d'autant que l'usage du service de prêt-entre-bibliothèque peut être très onéreux depuis la Caraïbe. Les chercheurs ayant voyagé bien plus fréquemment que de nombreux autres groupes, et souvent vécu en dehors de la Caraïbe, ont fréquenté d'autres universités, et ont nécessairement à l'esprit les grandes bibliothèques universitaires à travers le monde qui constituent leur norme de référence. S'ajoute à cela que tous les pionniers des indépendances ou de l'autonomie dans la Caraïbe étaient en grande partie des poètes et intellectuels. Le rapport entre poétique et politique évoqué lors du deuxième chapitre prend ici toute son importance. Pour les intellectuels, les déplacements sont également l'occasion comme nous l'avons vu de rencontres qui permettent de faire émerger les transversalités. C'est probablement un des éléments qui explique que les bibliothèques universitaires semblent relativement bien dotées dans la Caraïbe et conçoivent généralement leurs fonds de façon plus ouverte que d'autres bibliothèques. Il faut également avoir à l'esprit que de nombreuses universités ont été créées en tant que telles, souvent sur la base de « college », ou centres universitaires, dans la droite ligne des mouvements d'indépendances ou de décolonisation, entre les années 50 et 80. Même les plus anciennes universités de la Caraïbe hispanophone n'ont pas connu une histoire linéaire et continue. La création ou la recréation d'universités de plein exercice a souvent été le fruit de luttes importantes. Des professionnels, dans leur grande majorité des femmes, diplômées et conscientes de l'importance de l'accès aux livres dans la réussite des étudiants, ont œuvré à la structuration et au développement de services documentaires performants. Au-delà, elles ont probablement réalisé que les bibliothèques jouaient un rôle essentiel dans la formation des espaces communs, comme le rappelle Christian Jacob :

« [...] est l'un des lieux où prend corps le patrimoine intellectuel, littéraire, spirituel d'une communauté : là se donne à voir dans sa matérialité et dans sa complétude une mémoire écrite à valeur identitaire ou fondatrice.» (Jacob, 2001).

Il s'agit également de la première génération de professionnels dans la Caraïbe influencée par l'idée de démocratisation des savoirs, l'émergence de la lecture publique en rupture avec une vision plus élitiste ou utilitariste des bibliothèques coloniales. Conscientes du rôle spécifique des bibliothèques dans la Caraïbe, elles ont très certainement contribué à une histoire intellectuelle

de la décolonisation alors en train de se jouer en redéfinissant les missions traditionnelles face aux enjeux territoriaux. Les bibliothèques universitaires ont ainsi très rapidement développé des fonds locaux ou nationaux propres à leur territoire respectifs mais également des collections régionales antillaises ou caribéennes à l'image du fonds régional des bibliothèques de l'Université des Antilles alors Université des Antilles et de la Guyane. Outre le contexte institutionnel, il nous apparaît important de replacer les biographies personnelles qui contribuent de cette convergence étonnante. L'exemple de Marie-Françoise Bernabé, qui a créé et développé les bibliothèques universitaires en Guadeloupe, Martinique, Guyane, qu'elle a dirigées pendant 30 ans est à ce titre intéressant. Outre sa formation universitaire, Marie-Françoise Bernabé est la fille de Jean Meyriat, l'un des universitaires français fondateur des sciences de la documentation et l'un des rares à avoir intensément développé les passerelles avec les sciences de la communication autour de la jeune discipline des sciences de l'information et de la communication. Originaire de France métropolitaine, elle rencontre, lors de ses études, Jean Bernabé, qui deviendra son mari et avec qui elle viendra s'installer aux Antilles, après qu'ils aient vécu en Tunisie au lendemain des indépendances. Jean Bernabé, intellectuel martiniquais décédé en 2017, coauteurs de l'ouvrage *Eloge de la créolité* qui a fait date, est également linguistique et a joué un rôle fondamental dans la syntaxe, la graphie, l'étude socio-linguistique du créole et sa réhabilitation tant du point de vue universitaire que populaire. Ces quelques éléments de biographie montrent le lien entre le contexte, l'engagement et les biographies marquées par l'histoire intellectuelle, le professionnalisme et les territorialités qui relient à la Caraïbe à la fois par « contagion » et par expérience vécue. Le couple Bernabé fait aussi partie de l'histoire de l'Université des Antilles et de la Guyane, qui lors de leur arrivé, dans les années 70, était un centre universitaire. Ils font partie des acteurs qui ont contribué à en faire une université de plein exercice.

Au sujet des collections caribéennes, il est essentiel de mentionner l'importante collection *West indiana and special collections* de la bibliothèque de l'université des West Indies à Trinidad et Tobago, initialement nommée Kennedy en hommage au président étatsunien à l'origine d'un don significatif d'ouvrages et rebaptisée, en 2012, Alma Jordan, du nom d'une professionnelle qui a dirigé et structuré pendant plusieurs décennies l'offre documentaire de l'Université des West Indies. Les professionnelles ont davantage œuvré à des réalisations qu'à des productions écrites, laissant peu de traces pérennes de leur rôle. Cet acte inscrit à la mémoire d'une professionnelle vise donc probablement à éviter une invisibilité future qui a longtemps affecté le rôle des femmes, minoré, dans la reconstruction des sociétés caribéennes. La bibliothèque Alma Jordan constitue probablement l'illustration la plus intense de la place atypique des

bibliothèques universitaires dans la Caraïbe. Comme le montre la contribution de Gerard H. Rogers, cette bibliothèque occupe des fonctions très proches d'une bibliothèque nationale en matière de préservation et de mise à disposition du patrimoine (Roger, 2012). Trinidad et Tobago ne s'est doté d'une bibliothèque nationale qu'en 1998. La bibliothèque universitaire a, entre autre, développé les collections locales et caribéennes en intégrant des types de documents très diversifiés : collecte des collections nationales ; développement de collections autour des pionniers de l'indépendance et/ou de la littérature caribéenne tel CLR James et Derek Walcott -deux collections inscrites au registre mondial de la mémoire de l'Unesco pour la Caraïbe¹¹⁶- ; publication des bibliographies nationales ; acquisition d'objets ; et ouverture en 1981 d'un centre pour le patrimoine oral et pictural. C'est donc un modèle très hybride et particulièrement intéressant entre ce qui correspondrait traditionnellement à une bibliothèque universitaire, une bibliothèque nationale et un musée. Cette approche particulièrement innovante par son décloisonnement patrimonial, propose une offre inédite pour la communauté universitaire et permet des approches transversales fécondes. La présence du patrimoine populaire via notamment le développement des archives orales s'est imposée comme une réponse à l'importance de la légitimité de la mémoire sociale en palliant l'absence de matérialités évoquée au deuxième chapitre. La bibliothèque consent à d'importants efforts pour accueillir tous les publics non universitaires, y compris les scolaires, dépassant ainsi largement ses missions prioritaires. Cependant, le dispositif d'accueil des publics non universitaires reste malgré tout restreint, la bibliothèque n'ayant pas les ressources humaines nécessaires pour satisfaire pleinement tous les publics. L'exemple de la bibliothèque Alma Jordan pourrait être complété par de nombreux autres cas de bibliothèques universitaires qui ont largement ouvert leurs services au-delà de la communauté universitaire, reconnaissant pleinement leur rôle plus large dans la construction intellectuelle des territoires. La bibliothèque Pedro Mir de l'Université publique de République dominicaine a été conçue pour servir la communauté universitaire mais également le pays et constituer un centre de référence sur l'hispanité et la Caraïbe dans le monde comme l'indique son site internet :

« El edificio de la nueva biblioteca central de la UASD fue concebido con el objetivo de fungir como un Centro de Recursos para el Aprendizaje y la Investigación (CRAI) al servicio de la UASD y del país. Ser; además, un medio de consulta para investigadores nacionales e internacionales interesados en los problemas de la hispanidad y el Caribe. Por

¹¹⁶ Unesco, "Trinidad et Tobago", *Memory of the world* [register]. Page consultée le 15/12/2016, URL : <http://www.Unesco.org/new/en/communication-and-information/memory-of-the-world/register/access-by-region-and-country/tt/>

lo cual, la biblioteca es un proyecto de trascendencia cultural que apoya no sólo a la docencia, sino también a la investigación y la extensión.»¹¹⁷

La bibliothèque universitaire de Rio Piedras à Porto Rico fait aussi, dans une certaine mesure, office de bibliothèque nationale en prenant en charge la bibliographie portoricaine et en développant une collection portoricaine à visée exhaustive.

Les bibliothèques et la coopération dans la Caraïbe : ACURIL

Les bibliothèques universitaires ont également joué un rôle actif dans le développement de la coopération caribéenne. L'Association des bibliothèques universitaires, de recherche et institutionnelles de la Caraïbe (ACURIL) a été créée dès 1969, à l'initiative de la Conférence annuelle de l'association des universités et centres de recherche de la Caraïbe (UNICA), créée deux ans auparavant. La formation d'ACURIL est rendue possible par le contexte institutionnel universitaire mais également par l'investissement de professionnels dont les trajectoires personnelles sont étroitement liées au contexte intellectuel. Elle découle de cette prise de conscience de la nécessité d'une approche régionale pour appréhender toute question concernant tant le passé que le devenir des territoires qui la compose en s'inspirant de la diversité des situations et des expériences. Cette fédération a également été animée par le sentiment, qu'au-delà de la diversité des histoires, les institutions et territoires font face au défi d'inventer de nouveaux modèles et à des difficultés communes pour développer des services performants : absence de formations pour les personnels, difficulté d'acquérir des ouvrages d'un territoire à l'autre, faiblesse des traductions...

L'UWI (Trinidad et la Jamaïque) et Rio Piedras (Porto Rico) sont à l'origine de la création d'ACURIL. Ils sont rapidement rejoint par le Centre universitaire Antilles-Guyane (qui ne deviendra pleinement université qu'au début des années 1980) dès après sa création, en 1973. Contrairement à d'autres associations qui se réfèrent à la Caraïbe comme objet, (à l'instar de la CSA), la Caraïbe est ici perçue depuis la Caraïbe, par des fondateurs et acteurs qui se situent dans un contexte caribéen. La volonté d'associer dès le départ, autour des bibliothèques universitaires, toutes les bibliothèques, reflète cette conscience de la nécessité d'un réseau, renforcé par le fait que certains territoires ne sont pas pourvus d'universités et que les professionnels sont tous relativement isolés dans leur contexte local. Les bibliothèques universitaires seront donc au cœur de cette dynamique régionale qui permettra d'améliorer la

¹¹⁷ CRAI - *Biblioteca Pedro Mir*. Page consultée le 15/12/2016, URL : <http://uasd.edu.do/index.php/biblioteca>

formation des professionnels et la connaissance mutuelle des acteurs et de leurs territoires respectifs. Si on peut relever la faiblesse des projets concrets communs menés au cours du temps, la formation et le partage d'expérience auront contribué à développer les compétences professionnelles et à créer ou renforcer une culture caribéenne. ACURIL est une association trilingue -ce qui ne signifie pas qu'il n'y a pas de concurrences entre les langues- et réunit, lors de son congrès annuel qui se tient toujours dans la Caraïbe, plus de 200 professionnels de tous horizons, mais dont une grande partie est en exercice dans la Caraïbe. Ce dernier point s'exprime justement par le point focal de l'association qui ne s'articule pas autour collections qui traitent de la Caraïbe mais principalement du contexte caribéen des bibliothèques.

D'autres dynamiques voient l'implication et la rencontre de sous-groupes de professionnels de la Caraïbe, mais leur champ d'action est plus limité, soit parce qu'elles s'articulent principalement autour des collections, à l'instar de *Seminar on the Acquisition of Latin American Library Materials* (SALAM), soit parce que les groupes caribéens sont plus restreints, tels celui présent dans la branche *Latin America and the Caribbean Section* (IFLA-LAC) de l'association internationale *The International Federation of Library Associations and Institutions*, ou limités à des aires linguistiques tels que celui de la *Commonwealth Library Association* (COMLA) et la section Antilles-Guyane de l'Association des bibliothécaires de France (ABF). Plusieurs associations de ce type créées dans les années 70 ont disparu à l'instar de l'Association des archivistes bibliothécaires et documentalistes francophones de la Caraïbe créée en 1979. On peut également citer les efforts du centre de documentation du groupe Caraïbe de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPAL) qui a notamment mis en œuvre, dans les années 70 CARISPLAN, pour améliorer la diffusion plurilingue de l'information bibliographique dans la région. On retrouve donc le même schéma que pour la recherche universitaire : des groupes par aires linguistiques et/ou anciennes aires coloniales, des groupes plus géographiques, des groupes et un effort, illustré par ACURIL, pour construire un espace caribéen plurilingue. Si les territoires insulaires sont au cœur de l'association, on retrouve d'autres territoires actifs, interface avec le continent américain comme la Floride aux Etats-Unis et le Suriname pour l'Amérique du Sud. On remarque cependant une faible présence des professionnels d'Amérique centrale souvent plus rattachés aux groupes professionnels d'Amérique latine, l'aspect caribéen n'étant pas nécessairement aussi central dans l'identité plurielle de leur territoire. L'influence de l'Amérique latine continentale est quant à elle plus palpable dans la représentation des groupes IFLA-LAC et de la CEPAL. De nos analyses se dégagent également deux Caraïbes qui interagissent, celle de situation, « actante », sujet, dont le point d'ancrage est le contexte géoculturel et social ; celle objet d'étude et de recherche.

Certains territoires peuvent être considérés comme frontaliers. C'est notamment le cas de la Floride, depuis laquelle est pilotée la bibliothèque numérique Dloc. Perçue ou non comme caribéenne la Floride est généralement en dehors de la définition de la Caraïbe mais plusieurs éléments permettent de comprendre qu'elle puisse être incluse à la Caraïbe. Les îles des Keys en Floride se situent dans la mer des Caraïbes. Historiquement, la Floride a également été un territoire de la conquête coloniale espagnole et n'a été définitivement intégrée aux Etats-Unis qu'au XIXe siècle. Plusieurs hypothèses tendent à penser que les Amérindiens qui y vivaient étaient originaires de l'Amérique du Sud et d'Amérique centrale, et non d'Amérique du nord. Du point de vue des populations actuelles, de nombreux caribéens et leurs descendants résident en Floride du fait d'importantes migrations liées aux événements politiques ou aux crises économiques de la région et à la proximité géographique de la Floride. Enfin, le sud de la Floride a un climat relativement similaire à d'autres territoires caribéens, il est, comme la Caraïbe insulaire, régulièrement touché par les cyclones. On peut notamment ressentir une certaine connivence caribéenne par l'architecture (dentelles de bois, coursives...), très marquée dans la ville historique de Saint-Augustine. Du point de vue économique également, le tourisme, est, à l'instar de nombreux territoires de la Caraïbe, une source majeure de revenus. Les études caribéennes et les collections caribéennes dans les bibliothèques sont très développées en Floride, y compris sur le campus de Gainesville à l'Université de Floride, pourtant relativement éloigné culturellement et géographiquement de la Caraïbe puisqu'il se situe dans les terres. Certains éléments distinguent cependant la Floride du contexte caribéen : une vulnérabilité économique moindre, un territoire étendu et relié à de nombreux points, et surtout l'absence d'enjeu et de demandes de souveraineté propre.

Héritage, continuités et contraintes issues du passé ?

Les bibliothèques numériques de la Caraïbe découlent de nombreux héritages aux temporalités distinctes mais qui pourtant se croisent : perceptions européennes du patrimoine ; culture internationale des bibliothèques publiques fortement influencée par les Etats-Unis ; histoire mouvementée de la Caraïbe et des luttes pour les indépendances ou autonomie, luttes pour légitimer le territoire à différentes échelles. La construction et la mise en œuvre des bibliothèques numériques gardent des traces de ces différents mouvements à tous les niveaux. Nous analyserons, en prenant principalement appui sur la territorialité des bibliothèques numériques, la part de ce qui paraît échapper difficilement à des organisations, structures et représentations héritées, comme ce qui émerge comme un certain renouvellement des relations

ou pose de nouvelles questions. La séparation entre les continuités et les ruptures reste très artificielle, car elles sont étroitement imbriquées et interdépendantes. Nous essayons de mettre au jour l'ambiguïté entre territoire objet et territoire sujet, entre le fait de composer avec des contraintes issues d'héritages et les constructions des acteurs qui modifient les contours des relations. Nous tentons de comprendre ce qui construit ce patrimoine de la Caraïbe, comment et pourquoi. Cette partie questionne le fait que ces constructions ne sont pas sans soulever quelques problématiques qu'on pourrait qualifier de postcoloniales abordées dans le chapitre précédent : la difficulté de la Caraïbe à être pleinement sujet et de ne pas se percevoir ou être perçue uniquement comme objet, les modalités de traitement du patrimoine colonial, la difficulté à représenter les mémoires sociales, les contraintes liées à des hégémonies politiques ou économiques. Nous verrons que la question des territorialités (soit comment chacun construit sa relation à aux espaces communs autour de référents à l'espace physique) et la question des territoires comme produit non fini, se pose de façon renouvelée avec le numérique, imposant une relecture de la façon dont la Caraïbe contemporaine émerge peut et a pu être pensée de façon territorialisée.

3.3.2. Territorialités des bibliothèques numériques de la Caraïbe : financements, technologies, personnels, partenaires, collections, contextes et trajectoires (...).

S'intéresser à « l'arrière-plan » souvent négligé des bibliothèques numériques donne des indications géopolitiques qui peuvent susciter de nombreuses interrogations. A l'heure où le « numérique » comme le « collaboratif » se présente toujours sous l'angle de la transversalité et de l'absence de territorialité, les individus, les serveurs qui hébergent les systèmes et les contenus, les financements et les collections originales qui font l'objet de numérisation se situent toujours quelque part et ce quelque part n'est généralement pas le fruit d'un pur hasard. Nous tenterons brièvement d'interroger ces aspects de l'une et l'autre des bibliothèques numériques.

Qu'il s'agisse des territoires français de la Caraïbe ou de la Floride, on pourrait dire, pour différentes raisons, que les bibliothèques numériques que nous analysons sont pilotées depuis des espaces qui se trouvent en quelque sorte à la marge de la Caraïbe. Cet aspect mérite

d'être questionné : s'agit-il alors d'une volonté d'intégration régionale ou de nouvelles approches hégémoniques ? Ou relèvent-elles d'autres motivations ? On ne peut dans tous les cas ignorer que ces territoires soient liés à des Nations qui ont occupé une place hégémonique dans la zone du point de vue historique. La Martinique et la Guadeloupe (où est implantée l'Université des Antilles) sont des territoires français, et la France a joué un rôle important dans l'histoire de l'esclavage et de la colonisation mais également, par effet d'écho voire de retournement, dans l'influence des révolutions d'indépendance du continent américain et d'Haïti, puis, dans une mesure relative, dans l'histoire des abolitions. La Martinique et la Guadeloupe sont cependant également des territoires qui jouissent d'une certaine autonomie politique et qui clament une volonté d'intégration régionale, qui semble toutefois plus énoncée que mise en pratique du point de vue politique. La Floride, où se situe le pilotage de Dloc, a connu, comme précédemment évoqué, une histoire mouvementée qui lui confère une certaine caribéanité, mais il s'agit bien d'un état des Etats-Unis, nation qui a joué un rôle de premier plan dans les occupations de la Caraïbe au XXe siècle, mais qui condense également le nombre de Caribéens le plus important au monde. Comment se situe-t-elle ?

Dloc et Manioc s'énoncent comme des bibliothèques collaboratives et masquent souvent le rôle fondamental des institutions pilotes ou administratrices et de leurs localisations, du fait probablement d'une conscience non formulée de la crainte des hégémonies dans la Caraïbe et de l'échec de tout projet qui pourrait apparaître comme tel. A titre d'exemple, aucune des deux bibliothèques numériques n'affiche les logos de ses institutions pilotes sur l'ensemble de leurs sites respectifs. Au mieux, ils ne sont visibles que dans les rubriques partenaires et ne bénéficient pas d'un traitement privilégié. Nous examinerons pour chacune d'entre elles, le lien aux territorialités afin de questionner la relation à la Caraïbe et les motivations ou enjeux qui peuvent sous-tendre les projets.

Dloc

Le financement principal de Dloc est assuré par le programme national *Technological Innovation and Cooperation for Foreign Information Access* du ministère de l'éducation¹¹⁸. On retrouve l'esprit de l'après seconde guerre mondiale dans lequel se sont déployées les *area studies*. Il est intéressant de relever qu'il s'agit d'un fond spécifique pour l'étranger qui situe ici donc la Floride en dehors de la Caraïbe et rappelle les politiques proactives étatsuniennes à

¹¹⁸ "Technological Innovation and Cooperation for Foreign Information Access (TICFIA)", in *Dloc*. Page consultée le 30/12/2016, URL : <http://dloc.com/dloc1/ticfia>

l'international. Il ne s'agit cependant pas d'un projet national, mais d'un projet pour lesquels les deux universités de Floride ont activement recherché des financements. Ajoutons qu'outre les financements principaux, le projet fait appel à de nombreux financements spécifiques, ce qui favorise l'équilibre, l'autonomie et la pérennité du projet. On retrouve cette politique à l'œuvre dans la gestion de la bibliothèque numérique Manioc.

Les serveurs informatiques, les personnes qui gèrent l'infrastructure technique et le plus important centre de numérisation sont situés en Floride au centre des services numériques de la bibliothèque Georges A Smathers (*University of Florida, UF*) à Gainesville. Le poste de coordinateur des partenaires est quant à lui mis à disposition par la *Florida International University* à Miami. Du point de vue de l'architecture informatique, la bibliothèque numérique Dloc est en réalité une instance de la bibliothèque numérique de l'Université de Floride. Cet élément masqué depuis l'interface Dloc est visible notamment lorsque la navigation est initiée depuis la bibliothèque numérique de l'université de Floride. Dloc y apparaît alors comme une collection dans la catégorie *World collection* et l'url est construite depuis le nom de domaine de l'institution <http://ufdc.ufl.edu/dloc1?n=dloc>. Ces éléments marquent l'extériorité et l'appropriation de cette extériorité en rupture avec le discours de présentation sur les pages de Dloc qui lui situe la Floride dans la Caraïbe. L'énonciation de la situation de la Floride oscille entre une Caraïbe sujet et une Caraïbe objet. La dimension intérieure ou extérieure à la Caraïbe fluctue selon le contexte et l'audience : caribéenne pour ceux qui s'intéressent à la Caraïbe, étrangère à la Caraïbe pour le reste des usagers.

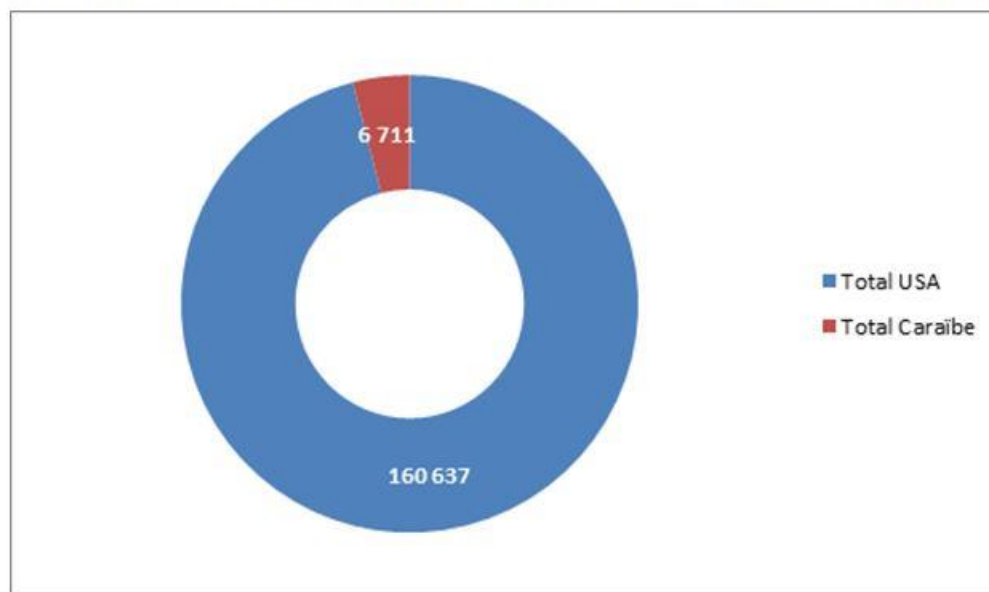
L'Université de Floride dispose d'une collection imprimée importante sur la Caraïbe, développée de façon marginale, depuis les années 1920 et proactive depuis le plan Farmington¹¹⁹ -qui visait à soutenir le développement des acquisitions pour les recherches internationales-, en 1952. Elle serait l'une des plus importantes collections au monde, composée, outre du fonds contemporain, d'ouvrages anciens, de cartes anciennes, d'archives et de documents sur microformes (Geggus, 1985). En dehors des échanges significatifs entre institutions, il n'y a pas de mentions sur les différentes modalités d'acquisition au cours du temps. Etant donné le faible intérêt qu'ont longtemps suscité les archives et documents anciens pour les métropoles coloniales, il n'est pas interdit de penser que certains documents ont pu être simplement donné par des acteurs non formés qui en avaient la charge et les percevaient comme des vieux papiers encombrants. Le conservateur en charge du fonds indiquait en 2011, que des pasteurs avaient sillonné la Caraïbe dans les années 50 munis sur leur bateau et d'un appareil réalisant

¹¹⁹ Plan de développement des collections des bibliothèques de recherche étatsuniennes dont la mise en place est corrélée aux politiques de développement des *area studies*.

des microformes et qu'une grande partie des collections sous microformes proviendraient de ces expéditions, de même que certaines collections imprimées, mais nous n'avons pu obtenir que des réponses évasives sur ce point. Ces éléments peuvent contribuer à une vision positive philanthropique ou négative et hégémonique de l'appropriation du patrimoine. Dépossession pour les uns, intérêt et capacité de conservation du patrimoine mondial pour les autres.

La création de la bibliothèque numérique Dloc s'inscrit donc, du point de vue de l'UF, dans la cohérence historique des collections de la bibliothèque. Les collections de l'UF sont d'ailleurs très largement majoritaires dans Dloc dont elles représentent 85,6% du total. Même si les établissements caribéens contribuent à une diversité et à un ancrage caribéen de la bibliothèque numérique, force est de constater que les volumes représentés par les institutions caribéennes sont relativement faibles. 96,4 % des documents sont des collections d'institutions situées aux Etats-Unis contre un peu moins de 4% dans la Caraïbe.

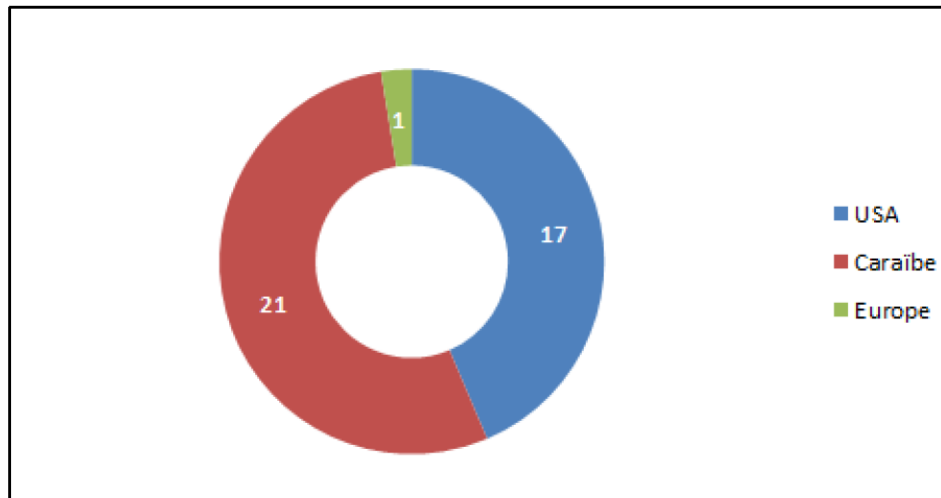
Dloc : répartition des documents par région des établissements de provenance



Source : A. Pajard, à partir des données collectées au 02/01/2016 sur la page « partners » du site dloc <http://www.dloc.com/dloc1/partners>

Si on s'intéresse à la répartition des partenaires et non plus aux collections, cette proportion change considérablement et les partenaires de la Caraïbe (hors USA) deviennent majoritaires.

Dloc, répartition des partenaires par région



Source : A. Pajard, à partir des données collectées au 02/01/2016
sur la page « partners » du site dloc <http://www.dloc.com/dloc1/partners>

Il faut ajouter à cela que certains établissements caribéens sont à l'initiative de Dloc. Difficile cependant, au regard des collections intégrées, d'y voir clair entre la narration qui légitime la caribéanité du projet et les volontés effectives à l'œuvre au moment de la genèse. Selon nos entretiens, il ressort que le partenaire caribéen qui a semblé le plus investi effectivement dans la genèse de Dloc est l'Université des US Virgin Islands (University of Virgin Islands, UVI). Il est intéressant de s'arrêter sur le cas de x, investie dans Dloc depuis sa création et qui illustre notre questionnement de la construction caribéenne entre contexte, trajectoires, territorialités personnelles et convergences.

Trajectoire personnelle, contexte et engagement

Synthèse de l'entretien de x mené en 2014

X, née à Anguilla, 8e d'une famille de 10 enfants, a suivi sa famille lorsque son père, dont la retraite ne suffisait pas à assumer les études de ses enfants, est parti travailler aux Iles vierges américaines. Elle a initié des études dans la jeune université de l'UVI (créée en 1962) puis les a poursuivies aux Etats-Unis où son mari partait travailler. Elle a terminé ses études de psychologie avant de suivre une formation dans les bibliothèques tout en travaillant en tant qu'étudiante dans une bibliothèque pour financer ses études.

Dès qu'un poste s'est présenté à l'UVI, elle a candidaté et a été recrutée. Elle associe sa

volonté de retour au souhait de s'impliquer dans le développement du territoire :

“I wanted to go back” “ [...] for me, it was clear that you know there were just need and when I went out there and I tried to make that better [...]”.

Sa vie professionnelle a été marquée par l'implication dans la formation et dans la coopération caribéenne, ACURIL puis Dloc. Lors de l'entretien, elle explique que son attachement aux Virgin Islands prime sur ses autres relations territoriales. Elle le lie à sa construction intellectuelle :

“[...] because my more developmental years in term of education [...]”

et y situe de façon permanente à travers le temps son devenir (horizon de vie). Elle reste affectivement liée à Anguilla pour des raisons historiques mais elle n'y a plus de famille proche. Son conjoint originaire d'Anguilla a encore de la famille dans cette île.

Elle relie son engagement pour la construction de projets caribéens à plusieurs éléments : ses lieux de vie et d'établissement de la famille (généalogie et horizon), le contexte politique des mouvements intellectuels liés aux indépendances, son implication professionnelle [participation à ACURIL et Dloc] et ses déplacements [liés à son emploi] et expériences de la Caraïbe qui ont fait surgir de nombreuses connivences. Elle s'est rendu en de nombreux lieux insulaires et continentaux et évoque une anecdote lors de son déplacement à San Andrés, île colombienne de la Caraïbe insulaire. Elle raconte qu'elle a été surprise, malgré l'éloignement et le fait qu'il s'agisse d'un territoire colombien, de retrouver des personnes qui s'exprimaient de la même façon qu'elle, avec le même accent, la même façon de parler. Cette anecdote est devenue pour elle symbolique et elle indique la raconter fréquemment. Elle précise que ces personnes étaient des travailleurs originaires de la même région qu'elle, venus pour la construction du canal de Panama. Elle affirme :

“We are all linked together”

mais ajoute peu après :

“You know the water between us makes it hard to continue to share”

Après l'évocation de la mer qui illustre la difficulté à se déplacer, elle aborde la question de la documentation numérique qui intervient dans le discours comme un nouveau lien. La conscience caribéenne s'associe également à ses valeurs professionnelles et à une conscience plus large des publics. Elle indique alors que l'accès aux ressources

documentaires de chacun est essentiel pour tout chercheur qui travaille sur les études caribéennes. Au sujet de sa définition de la Caraïbe, elle indique sa vision de plus en plus ouverte avec l'expérience de ses voyages et cite l'exemple d'un déplacement au Brésil à l'occasion d'une conférence et de la prise de conscience des relations étroites entre l'histoire des *Noirs marrons* au Brésil et au Suriname.

A propos des aspects difficiles de son métier, elle souligne le manque de motivation des jeunes et la difficulté à leur transmettre les valeurs qu'elle définit principalement autour de la notion de « caring », particulièrement importante pour elle, et qu'elle associe à sa formation en psychologie :

“caring about the people...[...] caring about the stories that you want to pass on... [...] caring about the resources that you want to make available”.

Cette idée de « caring » exprime de façon intéressante et originale les capacités de médiation des professionnels des bibliothèques. Elle questionne ce qu'elle considère comme un échec de transmission et s'interroge sur ces propres capacités à transmettre la passion comme sur le comportement de cette nouvelle génération qu'elle a contribué à former. Elle se demande si le fait que tout soit construit, donné et qu'ils n'aient pas à fournir d'efforts ne contribue pas à leur absence d'engagement.

Au sujet de la numérisation, elle indique que les partenariats avec les autres bibliothèques des Virgin Islands ont été très difficiles bien qu'elle ait obtenu les financements pour l'équipement et pour le personnel¹²⁰. Elle l'explique en partie par le fait qu'il s'agisse d'une union d'établissements. Elle prend pour exemple l'absence de réponse, la lenteur... Le fait qu'elle ait dû téléphoner en l'absence de réponse aux emails, voire se rendre sur place, alors qu'il pouvait s'agir d'autres îles et que le transport est onéreux. [Nous accorderons une brève tentative d'analyse plus loin aux difficultés partenariales et à l'interprétation de ce type de comportement.]

L'entretien, mené en 2014 avec l'actrice principale de cette coopération à l'UVI, a clairement fait apparaître la relation entre l'engagement dans la construction caribéenne et la biographie des acteurs, ici selon de multiples aspects et territoires : espaces de vie, espaces hérités, espaces transmis, espaces visités et missions professionnelles. Il met en exergue l'aspect

¹²⁰ Le financement national des USA pour la numérisation des collections des US Virgin Islands s'est élevé à 221 629 \$ (source : <http://dloc.com/iuvi/grants>). Un peu moins de 1 500 documents seulement ont été numérisés et mis en ligne.

multidirectionnel des trajectoires individuelles et collectives qui se croisent ici autour des territorialités individuelles, du contexte intellectuel et géopolitique et des valeurs professionnelles.

Outre la biographie de la personne interviewée, le fait que les US Virgin Islands soient un territoire des Etats-Unis (au statut politique complexe) a très probablement facilité le partenariat autour de Dloc.

L'entretien avec la responsable technique de Dloc n'a pas relevé de territorialités liées à la Caraïbe. Cette dernière a écarté les questions biographiques par des réponses très brèves. La définition de la Caraïbe proposée est mot à mot celle affichée sur le site Dloc et légitimée par ACURIL. Bien qu'originaire de la Floride par un de ses deux parents et y résidants, elle considère que sa seule relation à la Caraïbe est ACURIL. Une extériorisation systématique est opérée quant à la Caraïbe. Elle ne livre aucune impression bien qu'ayant effectué plusieurs déplacements dans la Caraïbe. Interrogée sur les contenus caribéens et les problématiques spécifiques qu'ils posent, elle renvoie aux partenaires et à leurs possibilités. Le propos devient beaucoup plus libre concernant sa formation. Elle explique ses spécialités autour des technologies et des jeux vidéos. Interrogée sur les relations entre sa spécialité et les bibliothèques, elle détaille son sujet de recherche de thèse, laissant apparaître un intérêt pour les interactions entre les Hommes et les technologies. Elle relève son intérêt pour la façon dont les technologies façonnent les individus et les histoires et pour la façon dont les choses peuvent être mises ensemble puis relie cet aspect aux bibliothèques en ajoutant « Libraries are phenomenal connectors ». On retrouve là un autre type de médiation, mais c'est toujours cette dimension relationnelle qui est associée aux bibliothèques et qui établit ici une convergence autour du projet de bibliothèque numérique. Concernant l'extériorisation de la Caraïbe, il est important de relever que l'actrice interrogée, arrivée depuis quelques années, n'a pas pris part à la genèse de Dloc. Cette dernière, du côté de l'Université de Floride, peut être associée à un autre directeur technique, parti en 2008, qui semblait avoir des intérêts multiples sur les technologies, la conservation et les collections caribéennes. Il n'a malheureusement pas répondu à nos sollicitations d'enquête par voie numérique et n'a pas pu être interrogé sur les motifs de son engagement. Cela nous aurait permis d'interroger la nécessité, ou l'absence de nécessité, de la convergence entre valeurs professionnelles, technologies, territorialités et contenus au moment de la genèse des projets.

Les représentants de Dloc sont très actifs au congrès annuel d'ACURIL. Ils proposent des interventions, posters et réunissent le comité exécutif de Dloc, majoritairement composé d'institutions caribéennes. Le comité scientifique est quant à lui constitué en majeure partie par des chercheurs des universités de Floride¹²¹.

D'un point de vue pragmatique, même si les volumes sont faibles, les partenariats caribéens permettent de fournir des documents difficilement accessibles et souvent rares. Difficile donc de définir si la Floride se situe dans la Caraïbe du fait du partage de certaines connivences ou communauté de destin ou s'il s'agit d'une démarche pour accroître ses collections, démarche qui permet dans tous les cas l'accessibilité internationale aux contenus. Le souhait de développer une bibliothèque numérique caribéenne ne semble pas s'inscrire principalement dans une volonté géopolitique d'intégration régionale mais se présente comme un effort pour accroître l'offre disponible pour les usagers, tout en confortant l'image d'un centre de ressource incontournable sur la Caraïbe dans le cadre des politiques nationales de développement des *area studies*. Enfin, notons qu'en dépit des investissements importants consentis par Dloc, notamment en équipements d'appareils spécialisés de numérisation et en formation, les collections restent modestes, voire marginales pour certains partenaires caribéens, en dehors de quelques établissements comme les Archives nationales d'Haïti, associées à la création de Dloc, qui ont numérisé plus de 2200 documents et les îles Vierges qui dépendent des Etats-Unis. Plusieurs hypothèses pourraient expliquer ce phénomène : l'absence ou la faiblesse des collections libres de droit, le manque de personnel... L'absence de formation ne peut être une raison directe, car Dloc propose de nombreuses formations, de même que l'absence de ressources financières n'est pas valide puisque Dloc fournit le matériel. Il n'est pas interdit de penser que certains établissements se situent dans une relative ambiguïté, se sentant dans l'obligation d'accepter une opportunité intéressante mais conservant des craintes quant au devenir des documents et/ou au fait de rejoindre un projet qui n'émane pas de leur pays, dans un contexte régional marqué par la lutte pour la souveraineté ou l'autonomie. Pourtant, les accords probablement rédigés pour dissiper ces craintes mentionnent clairement que l'établissement propriétaire de l'original reste propriétaire des copies numériques. Par ailleurs, les contenus sont clairement librement accessibles à tous les publics sur internet. Nous interrogerons plus loin à ce propos la question des non-partenaires des bibliothèques numériques.

¹²¹ Source : *Dloc Governance*. Page consultée le 03/01/2016, URL : <http://dloc.com/info/govern?l=en>

Manioc

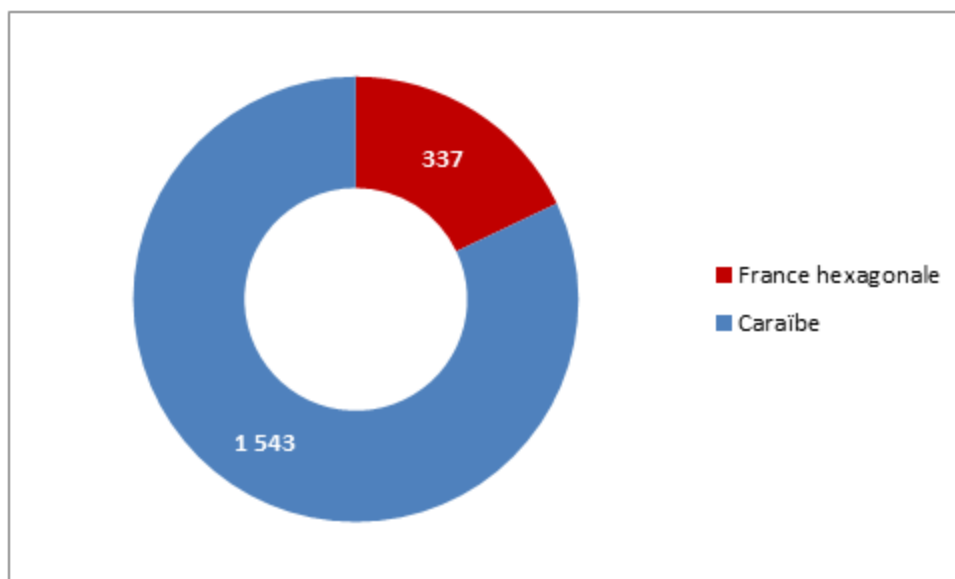
Manioc a été initiée par l'Université des Antilles et de la Guyane en 2006, mais, à l'instar de Dloc, de nombreuses réunions avaient eu lieu sur cette question avec des professionnels des bibliothèques et de la documentation en Guadeloupe, Martinique et Guyane depuis 2004. L'infrastructure de la bibliothèque numérique Manioc est elle aussi principalement financée par le Ministère national en charge de la recherche via le dispositif des programmes pluriformations (PPF) devenus structures fédératives (FED). Ces financements pluriannuels ne visent pas la coopération internationale mais la mutualisation de moyens et ressources entre laboratoires de recherche. L'Université des Antilles a sollicité ces fonds, il s'agit donc de même d'une initiative locale pour obtenir des financements nationaux. Une autre source importante de financements concerne la numérisation. L'Université des Antilles ne disposant pas des mêmes capacités en matière de ressources humaines que l'UF, et ayant elle-même peu de documents anciens éligibles à la numérisation, n'a pas choisi de développer un centre de numérisation et d'équiper les partenaires, mais de s'appuyer sur des prestations. Le financement des opérations de numérisation est en grande partie assuré par la Bibliothèque nationale de France (BnF). Notons cependant que les programmes de financement sont assez rigoureusement limités à ce qui est considéré comme national : documents en langue française localisés dans des bibliothèques françaises. Aucun appel à projet public pour des numérisations ne revêt un caractère international. Les projets en ce sens émanent généralement de politiques internationales centralisées et décrétées en haut lieu, à l'instar du partenariat France-Brésil, ou de projets de recherche ciblés et de très grandes envergures auxquels de petits établissements ne peuvent prétendre. Il y a donc un impact important des politiques internationales des Etats sur les projets de coopération régionale. On pourrait dire que la France semble avoir peu d'intérêt pour la Caraïbe. Pourtant, les financements de la BnF ont pris d'importantes proportions et marquent très probablement un intérêt croissant, comparable à celui qui semble émerger dans les universités pour les recherches sur la Caraïbe. Mais ces politiques peuvent également être associées à une volonté de rééquilibrage en direction des territoires d'outre-mer, dont les collections ont été longtemps sous-représentées et perçues comme d'intérêt strictement local. Au-delà de ces financements essentiels au projet, des financements divers interviennent dans des proportions moindres et/ou de façon ciblée : les partenaires de Martinique, Guadeloupe et Guyane ont contribué et contribuent financièrement à la numérisation de leurs collections en apportant 50% pour les premières opérations, puis 20% pour les suivantes (suite à l'augmentation de l'apport de la BnF). Les Directions des affaires culturelles des territoires

accompagnent ponctuellement des actions concernant le signalement des collections ou le soutien à la coopération régionale. Les universités apportent également des compléments, notamment pour la captation des conférences.

L'hébergement des infrastructures est assuré par l'Université des Antilles (campus de Schoelcher, Martinique), l'équipe technique ainsi que la coordination se trouvent en Martinique, la direction est quant à elle localisée en Guadeloupe. L'Université des Antilles se situe pleinement dans la Caraïbe du point de vue géographique et culturel et l'initiative émane des Antilles française et de la Guyane mais les financements sont principalement issus de France hexagonale, ce qui conditionne des contenus documentaires et des partenariats majoritairement français. A titre d'exemple, le programme national de financement a initialement été nommé Antilles-Guyane et non Caraïbe-Amazonie, aire dans laquelle s'inscrit dès sa création la bibliothèque numérique, révélant un décalage entre la volonté d'intégration régionale et les contraintes nationales. Sept ans plus tard le programme national modifiera son intitulé pour rejoindre celui du projet.

Les collectivités territoriales, malgré les discours d'intégration régionale, privilégient les opérations locales des institutions placées sous leur tutelle, circonscrites au territoire, à l'instar de la Banque numérique des patrimoines martiniquais (BNPM). Ainsi, malgré l'énonciation d'une bibliothèque numérique « Caraïbe, Amazonie, Plateau des Guyanes », Manioc, du point de vue des financements est une bibliothèque numérique très largement française. Cependant, si l'on s'intéresse aux technologies, aux infrastructures, au pilotage, et au développement des collections, elle est bien ancrée géographiquement dans la Grande Caraïbe, même si cette Grande Caraïbe reste française. 81,5% des collections numérisées sont conservées par des établissements situés en Martinique, Guadeloupe et Guyane.

Manioc : répartition des documents numérisés par région de provenance



Source : Synthèse réalisée par A. Pajard

depuis des extractions de la base de données par Laurent Birba, janvier 2016.

Ces chiffres concernent les documents numérisés. Ils sont plus difficiles à établir pour les autres collections numériques (vidéos et travaux de recherche) et les données concernent les structures (centres de recherche, laboratoires...). Ces derniers sont dans leur très grande majorité publiés depuis la Caraïbe.

Les collections numérisées de l'Université des Antilles (UA) et de l'Université de Guyane (UG) représentent une part insignifiante du total des collections, inférieure à celle de tous les autres partenaires. Cet élément crée un équilibre entre les organismes qui assurent l'infrastructure et alimentent les collections de recherches, et les partenaires qui possèdent la quasi-totalité des collections anciennes. Les bibliothèques de l'université des Antilles étant relativement récentes, elles développent leurs collections régionales depuis les années 70 et disposent de peu de collections anciennes éligibles à la numérisation. Il est évident que pour les bibliothèques des universités des Antilles et de la Guyane, la question de l'accessibilité des collections pour leurs chercheurs est une motivation essentielle à la mise en œuvre des partenariats. La coopération, en devenant en 2016 programme national de numérisation et de valorisation concerté, piloté par la BnF et co-pilotée par l'UA, prend un nouveau tournant en 2016, orientant les numérisations vers les établissements de France hexagonale et offrant une visibilité accrue aux actions menées pour reconstituer le patrimoine caribéen disséminé. Il s'agit là de partenariats très différents dans la mesure où les établissements prêtent leurs documents mais ne

contribuent pas financièrement aux opérations, à quelques rares exceptions près, ce qui montre qu'il n'y a, en dehors de ces exceptions, pas d'intérêt en propre pour ce patrimoine pourtant souvent étroitement lié à certaines régions et à l'histoire de France. Contrairement à la Floride, la Caraïbe et l'Amazonie constituent cependant le contexte de vie des chercheurs des universités pilotes, et souvent aussi leur horizon de vie autant que l'objet de leur recherche. Le positionnement des universités comme outil essentiel pour des collectivités territoriales, source de financement de plus en plus importante, est également un enjeu politique non négligeable. Les témoins nous ont appris que la genèse était liée au souhait de favoriser l'intégration régionale, au niveau de l'institution comme au niveau des territoires sur lesquels elle était implantée. En effet, il s'agissait en premier lieu de renforcer les trois pôles de l'Université des Antilles et de la Guyane en proposant un outil fédérateur. Le succès de la bibliothèque numérique n'a pas suffi à consolider l'espace commun fragilisé par de fortes tensions qui ont abouti à la séparation en deux universités, celle de Guyane et celle des Antilles. Il est cependant intéressant de constater que le partenariat a survécu à cette importante crise, l'Université de Guyane devenant copilote pour la zone Amazonie. Il s'agit d'un des rares projets porté par des institutions ou les trois territoires français d'Amérique collaborent. Au-delà de l'intérêt de la mutualisation, et de la forte présence des collections des territoires, le modèle de gouvernance veillant au respect des équilibres entre territoires, comme nous l'avons constaté pour Dloc, est probablement la clé de cette survie, d'autant plus essentielle que pour la bibliothèque numérique Manioc la collaboration est vitale. Les porteurs de projet nous ont appris qu'il était particulièrement difficile de lever des fonds significatifs pour développer la coopération régionale caribéenne transnationale, principalement pour de petits établissements fragilisés par leur histoire récente. S'ils ont pensé s'inscrire dans des politiques d'intégration régionale, la réalité effective est encore très restreinte. En dehors du partenariat avec Dloc, mis en œuvre dès 2010, les relations internationales se limitent à des présentations. Les coopérations documentaires initiées avec Sainte-Lucie en 2016 avec l'île voisine de Sainte-Lucie modifieront peut-être les contours du projet.

3.3.3. Questionner le non-partenariat : la crainte des hégémonies et les relations patrimoine, propriété, pouvoirs ?

On pourrait dire que toute bibliothèque de la Caraïbe aurait intérêt à rejoindre un projet collaboratif. Difficile en effet d'assumer seul des infrastructures techniques lourdes, une

maintenance coûteuse, des ressources humaines capables d'expertise dans de nombreux domaines (juridiques, technologiques, normatif...). La participation à un projet collaboratif peut être perçue pour un établissement comme l'occasion d'assurer son rayonnement et d'élargir son audience. Elle permet d'assurer le rôle des bibliothèques tel que défini par l'Unesco, en contribuant à l'accès à l'information, à la connaissance, à la mémoire et à l'imaginaire pour tous¹²². Elle s'inscrirait aussi dans le prolongement des volontés de construire la Caraïbe que nous avons relevées, schématiquement depuis la fin des années 1960. Pour les professionnels, le fait de participer à une bibliothèque numérique collaborative peut avoir un impact positif comme l'a montré une enquête anonyme que nous avons pu mener auprès des participants à la bibliothèque numérique Manioc (Pajard, 2016).

Deux questions s'imposent alors. Pourquoi certains partenariats semblent-ils si laborieux à mettre en place ? Pourquoi certains établissements ne participent-ils pas à ces projets ? Difficultés ou non partenariat sont peu interrogés dans la littérature professionnelle, quelles que soient les zones géographiques concernées. Malgré cette carence, des années d'observation des relations partenariales de différents acteurs (politiques, professionnels), en différents lieux peuvent permettre de dresser quelques pistes et d'interroger des aspects qui semblent généraux comme d'autres peut-être plus spécifiques à la situation caribéenne.

Partenariats « frileux » et non-partenariat : description des situations observées

Selon les nombreuses discussions informelles, observations en situation (réunions...), analyses de correspondances email et d'échanges téléphoniques qui ont permis de suivre des relations au cours d'une longue période, il apparaît que le refus de partenariat n'est jamais formulé directement à celui qui en fait la demande et très rarement formulé, même de façon indirecte. En somme, il n'existe pas comme tel du point de vue de l'énonciation. C'est un état constatable qui n'est donc pas une fin puisque la réponse n'est jamais fermée. On ne peut donc que se pencher sur l'analyse des situations et manifestations de ce processus de non-positionnement. Cet état qui se situe dans une ambiguïté profonde peut être qualifié de non-partenariat ou de partenariat frileux. Cela peut se traduire par :

- a/ une réponse positive, dont la mise en œuvre met parfois plusieurs années à prendre effet et reste très parcellaire. On peut les qualifier de partenariats frileux ;

¹²² *Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique*, UNESCO, 1994. Page consultée le 07/01/2017, URL : http://www.Unesco.org/webworld/libraries/manifestos/libraman_fr.html

b/ une réponse positive de principe sans pour autant qu'elle ne soit suivie de fait ; les dates des différents jalons sont sans cesse repoussés et plus de trois ans après l'accord oral de principe, aucune opération n'a été réalisée ;

c/ une absence de réponse justifiée par une incapacité de l'acteur à prendre des décisions ou à soumettre des propositions à sa hiérarchie, généralement associée à une non-énonciation des circuits décisionnels qui permettraient de résoudre le problème ;

d/ l'expression d'une volonté de principe associée à l'énumération des éléments qui rendent impossible la participation quels que soient les arguments qui peuvent être présentés.

Analyses

Les entretiens avec les porteurs de projets et les observations ont révélé un accouchement long des partenariats relativement fréquents. Il s'avère que cette situation a également pu être relevée par des porteurs de projets partenariaux dans d'autres zones (entretiens informels au cours des journées des pôles associés avec des projets régionaux français, analyse suivie d'échanges autour des partenariats Europeana...). La lenteur ne procède donc pas nécessairement d'une volonté de ne pas travailler ensemble. Elle peut être due à différents facteurs qui mériteraient d'être mieux étudiés : temps des recherches de financements, ressources humaines limitées, millefeuille décisionnel, lenteur des circuits administratifs et/ou politiques décisionnels, sous-traitance technique et multiplicité des acteurs pour la mise en œuvre. Les derniers aspects sont les plus récurrents, les problèmes financiers peuvent intervenir mais plus rarement, car lorsque des partenaires sont sollicités, les solutions financières ont souvent été envisagées en amont. Malgré certains aspects globaux, les types de réponses ambigus précédemment exposés semblent plus spécifiques ou peut-être plus manifestes dans la Caraïbe.

Les jeux de pouvoirs lors de réunions et d'événements, comme les décalages entre discours et actions permettent de soulever certains paradoxes observés en situation caribéenne. La réponse positive ou non négative qui n'est pas suivie d'actions peut être interprétée selon deux éléments, qui peuvent interagir. Le premier relatif à un certain positionnement professionnel ferait intervenir l'idée de « face » de Goffman (Goffman, 1974). La réponse correspondrait à une valeur professionnelle attendue, qui ne reflète ce que pense l'acteur. L'individu est conscient que l'idée contraire est incompatible avec les valeurs professionnelles, et que la soutenir pourrait le discréditer, lui faire perdre la face auprès de ses interlocuteurs. Il ne peut adopter

que deux attitudes, la réponse affirmative ou l'évitement. La seconde pourrait relever de modalités de communication et de relations sociales plus spécifiques à la Caraïbe. Ces dynamiques semblent en effet refléter des processus que l'on retrouve dans d'autres situations sociales et que le proverbe créole *wi pa ni poutchi* -« oui n'a pas de pourquoi » en traduction littérale- illustre. Le « oui » de la situation b/ serait alors une façon de couper court au dialogue avec l'interlocuteur et d'éviter de se justifier, sans constituer un engagement réel pour celui qui, en l'énonçant, distingue consciemment la parole de l'acte. La posture qualifiée de *welto* qui décrit quelqu'un qui peut être difficilement saisissable, avoir plusieurs rôles et/ou s'échapper de certaines situations délicates semble correspondre aux situations c/ et d/. Bien que rejoignant l'idée de face de Goffman, ces expressions décrivent des modalités particulières distinguant probablement davantage la question de la valeur distincte accordée aux paroles et aux actes. A l'inverse, certains acteurs qui semblaient initialement réservés, s'engagent pourtant rapidement dans la mise en œuvre des projets.

Nous pourrions ajouter une dernière tentative d'interprétation à la non-réponse. Cette dernière est liée pourrait-on dire à la question du pouvoir. Elle rejoint des hypothèses formulées dans le deuxième chapitre à propos de l'inaccessibilité de certaines collections anciennes localisées dans des musées. Certains responsables souhaitent par une non-réponse, non pas couper court aux éventuelles questions, mais au contraire, mettre leur pouvoir décisionnel au centre de la relation et cultiver leur position sociale en rappelant de façon induite qu'ils sont incontournables. L'évitement ou la fuite a alors pour objectif de faire ressentir aux interlocuteurs qu'il s'agit de quelqu'un de « haut placé », même lorsqu'il y a une relative équivalence des positions sociales entre les acteurs. On rencontre, pour ce cas de figure, des personnages qui cultivent l'inaccessibilité, en donnant les coordonnées de leur secrétaire, en ne répondant aux sollicitations que lorsque les personnes sont « introduites », ou si elles ont un caractère prestigieux, en centralisant le pouvoir par l'absence de responsabilités confiées à des cadres intermédiaires. Les collections sont alors utilisées, en quelque sorte, comme un bien personnel. Celui qui y accède doit se sentir privilégié. L'acteur perçoit dans ce cas nécessairement le fait que les collections soient accessibles à tous comme un danger susceptible de réduire le pouvoir de contrôle qu'il exerce. Ces cas ont pu être observés dans quatre institutions (musées et services d'archives de territoires francophones et anglophones). Ils sont probablement rendus possibles par une culture professionnelle de tradition plus élitiste et par la structure sociale des sociétés issue de l'esclavage qui s'appuie encore parfois sur la stratification des pouvoirs. Outre la relation au positionnement social, la question de la propriété est au cœur des partenariats frileux et des non partenariats.

Le paradoxe principal se situe entre la question d'un patrimoine bien public et d'un patrimoine bien institutionnel, entre les valeurs ou idéaux professionnels et l'appartenance à une institution bien réelle et circonscrite.

La culture professionnelle des bibliothèques s'établit autour de collections et de publics. A priori, les publics sont tous ceux qui fréquentent ou pourraient fréquenter la bibliothèque. La culture professionnelle fonctionnerait plutôt selon une vision qui admet des relations territoriales diverses (déplacements, passages, territoire objet ou sujet...). L'institution politico-administrative d'un territoire se réfère par contre très directement à ceux qu'elle administre sur le territoire qu'elle administre et dont les frontières sont circonscrites. L'idée de l'espace commun selon laquelle le territoire devrait être supérieur à la somme de ce qui la compose (idée fondatrice de la Nation), n'est pas le reflet d'une réalité gestionnaire. S'il y a donc une apparente fusion entre institution et territoire physique (la ville, le département...), il y a pourtant deux espaces qui ne recouvrent pas les mêmes réalités. L'institution n'est pas le territoire et le bien commun qui prend corps avec un territoire. Elle est une personnalité morale et s'intéresse à ce dont elle a la charge, ainsi qu'aux biens qui sont sa propriété. Ainsi, si on pourrait penser que les collections d'une collectivité appartiennent à tous ou à ceux qui forment le groupe, ce n'est pas le cas. Ils appartiennent à l'institution politico-administrative qui gère la collectivité et pense ses intérêts propres. Le patrimoine public, y compris lorsqu'il l'est de surcroît parce qu'il est tombé dans le domaine public (en un sens matériellement et intellectuellement public), reste en fait un bien privé, qui est acquis et peut être vendu par l'institution. Il fait partie de son patrimoine, au sens pleinement financier du terme. Le professionnel peut donc être partagé entre une culture humaniste qui correspond aux valeurs de son métier et une vision centrée sur les intérêts financiers ou matériels de l'institution. Cet état de fait peut également être induit pour des organismes privés dont les missions sont d'intérêt général comme les fondations. Les craintes d'être dépossédé d'un patrimoine ont pu être observées de façon directe ou induites à plusieurs reprises pour ces deux types d'acteurs. Elles peuvent prendre une dimension spécifique pour ce qui revêt un caractère international comme nous le verrons. La crainte de dépossession par le partage d'une reproduction numérique peut-être associée à l'institution, à un groupe, ou à une population.

Les documents numérisés modifient les questionnements, font surgir des questions qui ne se posaient pas avant leur existence et touchent tant aux différentes dimensions du patrimoine, qu'aux territorialités de ce patrimoine. Ces questions ne sont pas formulées, car elles ne sont pas acceptables du point de vue des valeurs professionnelles attachées à une vision organisée autour d'un ordre idéal humaniste et universel qui somme toute, ne se confrontait jusqu'alors

pas à la question devenue bien réelle du caractère universel de l'accessibilité. L'universel dans les réalisations qui y tendaient, était un horizon, une utopie, toujours inscrit dans et depuis des lieux physiques, au centre duquel se trouvait l'établissement et les acteurs professionnels qui le construisait. De même, la Caraïbe était un horizon décliné selon des matérialités physiques bien ancrées dans le local. Contrairement aux bibliothèques physiques, pour les bibliothèques numériques, le lieu centre, l'interface, ne détermine plus un lieu physique centre, un bâtiment dans une institution, une ville, un ou des territoires politico-administratifs imbriqués. Les territorialités des acteurs ne sont pas, en premier lieu, déterminées par le lieu de l'interface qui peut être physiquement accessible depuis un écran connecté à internet depuis tout lieu, mais bien par contre par les référents territoriaux des contenus, des infrastructures et de l'administration. Le territoire qui en émerge est donc encore plus radicalement différent de celui, déjà en décalage, entre une bibliothèque, service en un lieu et le territoire tel que perçu par l'administration-politique. De facto, la bibliothèque ne sert plus exclusivement, voire même principalement directement les administrés, mais contribue aux représentations du territoire référent et à leurs circulations. Ce déplacement de l'universel utopie à l'universel comme réalisation peut également être transposé à la Caraïbe dont le référent utopique pensé et mis en œuvre localement devient un référent potentiellement effectif. Construire des collections caribéennes depuis une bibliothèque physique est une démarche radicalement différente de la construction d'une bibliothèque numérique de la Caraïbe dont l'interface n'est plus un espace physique localisé. Dans le premier cas, la Caraïbe est une utopie à laquelle on se réfère depuis un lieu, pour un lieu, pour des usages et des enjeux liés au lieu. La Caraïbe contemporaine, du point de vue des bibliothèques, s'est principalement construite sur ce processus. Le territoire-utopie joue alors surtout un rôle pour d'autres territorialités, d'autres territoires et leurs ancrages au monde. C'est depuis cette relation profondément ancrée que se pensent souvent les bibliothèques numériques alors que les paradigmes ont profondément changé et imposent de repenser la relation aux territorialités, de façon presque inverse. Les enjeux se sont déplacés ou renversés sans que les questions essentielles que ce renversement auraient pu générer ne semblent actives. En quoi la mise en œuvre associée directement au territoire-utopie, ultime hétérotopie peut-elle agir favorablement ou défavorablement sur les autres territorialités effectives ? En quoi peut-elle être réappropriée par diverses territorialités et par le territoire administratif-politique et constituer un atout ?

L'opportunité d'être acteur et non objet se situe dans la capacité à inventer de nouvelles modalités relationnelles pour repenser les territorialités dans le monde. Etant donné que ce sont les relations qui créent et modifient les territorialités et perception des territoires, ces questions

influent nécessairement à leur tour sur leur devenir. Si des bibliothèques numériques dans le contexte atypique que nous avons vu, ont pu voir le jour, c'est bien que ce déplacement du positionnement s'opère malgré, ou avec, les paradoxes. Cela signifie également que la Caraïbe est un territoire-utopie à la fois suffisamment construit et aux référents suffisamment ouverts pour que la démarche commence à s'inverser et qu'elle puisse être perçue comme un point de départ d'articulations dans lequel on se situe. Pour autant la vision immédiate et utilitariste des territoires administratifs-politiques semble, elle, difficile à faire évoluer pour pouvoir tendre à un tel repositionnement. C'est bien là qu'une des tensions majeures qui semble se déployer.

Les documents numérisés ont cependant effectivement un statut juridique ambigu eu égard à leur matérialité et la localisation physique qui peut en découler pour ce qui concerne tant la propriété matérielle qu'intellectuelle. Ils dépendent ou non de législations liées à la propriété matérielle invoquée ou non pour ce qui concerne les fichiers numériques. La question juridique et les jurisprudences internationales sont rarement sans équivoque de ce point de vue et fréquemment contradictoires, en de même lieux. Pour ce qui concerne la propriété intellectuelle, dans tous les cas, le lieu de mise en ligne et/ou d'hébergement est pris en compte dans les législations ou jurisprudences nationales. Ainsi, si un ouvrage tombe dans le domaine public 50 après la mort de l'auteur dans un pays et 70 dans l'autre, l'un aura le droit de le mettre en ligne, l'autre non. Les paradoxes sont donc légion mais le lieu et le territoire administratif-politique dont il dépend reste souvent essentiel y compris pour ce qui relève du numérique. En ce sens, contrairement à l'expression consacrée, ce qui est numérique n'est pas effectivement juridiquement considéré comme immatériel. Le patrimoine numérisé prolonge la question patrimoine/propriété et la question des lieux et des pouvoirs sous de nouvelles formes qui juxtaposent de façon profondément paradoxales les conceptions séculaires du patrimoine et du territoire politique (la nation) à des capacités technologiques comme les territorialités multiples des individus. Par le même coup, cela rend visible ce qui appartenait jusqu'alors à l'ordre des évidences et en exige une relecture.

La question de la territorialité, de la propriété et de l'intérêt peut en conséquence se poser de façon accrue et entremêlée lorsqu'il s'agit de partenariats internationaux relatifs aux bibliothèques numériques. Aux questions évoquées peut s'ajouter celle du maintien des indépendances ou autonomies, prégnantes dans le discours caribéen, quel que soit le statut des territoires.

Le cas des bibliothèques de l'UWI mérite qu'on s'y attarde, car il semble synthétiser plusieurs questions évoquées au sujet des non-réalisations et des positions ambiguës mais intègre cette

question internationale. L'UWI est, de toutes les universités, la seule à être implantée dans plusieurs Etats-nation de la Caraïbe. Elle a développé de façon proactive des collections caribéennes dans ses bibliothèques, tout particulièrement à Alma Jordan dont les collections ont été présentées en introduction. L'UWI n'est partenaire d'aucune bibliothèque numérique de la Caraïbe, pas plus de Dloc que de Manioc. L'ancrage encore très francophone de Manioc, y compris des interfaces, peut largement expliquer la situation. Le fait de ne pas être partenaire de Dloc relève de toute autre question. Un professionnel des bibliothèques de l'Université des West Indies lors d'un entretien informel a indiqué que ce non partenariat était lié à la crainte de l'hégémonie des Etats-Unis, associée par l'énonciateur à des précédents. Ces précédents ne semblaient pas directement liés au projet Dloc mais concernaient davantage les grands éditeurs américains qui avaient, selon le locuteur, revendu l'accès à des contenus qui appartenaient à leur bibliothèques sans que la bibliothèque n'en retire de bénéfice. L'absence de précision des propos et leur caractère allusif conduisent cependant à se demander s'il s'agit réellement de précédents et non de craintes fondées sur l'histoire politique de la Caraïbe davantage que sur la réalité des bibliothèques numériques. Cette indication remet cependant de nouveau clairement en scène la relation entre pouvoir et territoire, qui ne s'est pas effacée du fait du numérique. Dans ce contexte, il semble intéressant de se pencher sur la politique des bibliothèques de l'UWI en matière de production et d'accès à la documentation numérique.

Les collections numériques des bibliothèques de l'UWI : fragmentation et absence de stratégie ?

Si on retrouve une documentation assez fournie sur la présentation des collections physiques sur les sites internet des bibliothèques de l'UWI, ce n'est pas le cas des collections numériques. La stratégie des collections numériques patrimoniales n'est pas évidente à cerner et paraît très ambiguë. On peut se demander s'il s'agit d'une volonté consciente ou du reflet d'un non-positionnement, d'une l'absence de stratégie. Concernant les documents anciens, les actions semblent fragmentées. Chaque bibliothèque crée des collections numérisées et les rend accessibles sur internet sans qu'il n'y ait de système commun, ou d'accessibilité commune. Cet élément est d'ailleurs le reflet plus général des sites internet des bibliothèques de l'UWI, disparates, qui ne semblent pas avoir de liens les uns avec les autres en dehors du récent portail de recherche UWIlinc http://uwin-primo.hosted.exlibrisgroup.com/primo_library/libweb/action/search.do?vid=MON qui permet d'accéder à toutes les ressources via l'abonnement à l'outil Primo de la société exlibris.

Les collections anciennes numérisées de l'UWI

La présentation ci-dessous, fondée sur l'analyse des sites internet des bibliothèques réalisée en 2017, n'est probablement pas exhaustive du fait de la fragmentation et de la dissémination particulière des informations.

Les collections numérisées de la bibliothèque du campus de Mona, en Jamaïque, sont accessibles librement à l'adresse : <http://contentdm.uwimona.edu.jm/cdm/>

Le système utilisé est CONTENTdm d'OCLC. Les URL pérennes ou stables ne semblent pas avoir été mises en place, ni pour l'accès général qui porte la marque du logiciel, ni pour l'accès à chaque document. Le portail ne dispose apparemment pas d'accès OAI-PMH qui permettrait d'interroger les métadonnées depuis d'autres moteurs de recherche fédérée. Le site propose 24 collections. Le nombre total de documents n'est pas mentionné. On recense quelques centaines d'images (cartes postales, collections de photographies) des cartes anciennes, des revues et journaux ainsi que des archives littéraires et archives de l'UWI. Certaines entrées de description des collections ne sont pas décrites et conservent le texte par défaut du système « Describe your collection for visitors to your site ». Les modalités d'accès sont très inégales, la définition de la version de consultation est parfois très médiocre et doublée d'un filigrane sur l'ensemble de l'image. L'apposition du filigrane, de même que la qualité des images, montre la volonté de limiter les réutilisations, généralement motivée par la crainte pour l'institution d'être dépossédée de son patrimoine. Le PDF d'une revue est par contre extrêmement lourd et occasionne dans la Caraïbe un temps de téléchargement qui peut être très long pour un seul document (10 mn annoncé par le navigateur depuis la Martinique au 09/01/2017). Il en résulte un site peu attractif proposant des accès variables aux contenus qui peuvent déconcerter les usagers.

Capture-écran d'une page de visualisation d'une carte postale numérisée des collections numérisées de la bibliothèque Mona (Jamaïque) de l'UWI



Source : capture A. Pajard, site des collections numérisées de la bibliothèque universitaire de Mona, janvier 2017

Les collections numérisées de la bibliothèque Alma Jordan sont quant à elle accessibles depuis l'entrepôt Dspace, mentionné comme entrepôt universitaire qui inclut les productions contemporaines de l'UWI. Bien qu'identifiée UWI, l'interface est marquée dans son url par le campus de Saint Augustine à Trinidad et Tobago <http://uwispace.sta.uwi.edu/dspace/>. Le site propose un entrepôt OAI-PMH et utilise un outil international, Dspace, positionné dans l'accès libre. On pourrait donc penser que les documents sont en libre accès. En réalité, ce ne sont que les notices bibliographiques ou métadonnées qui sont systématiquement interrogeables, une façon, à l'instar de certains éditeurs, de détourner l'usage du protocole initialement créé en faveur du libre accès aux documents dans leur intégralité¹²³. Certains documents sont accessibles dans leur intégralité, tant parmi les collections anciennes que contemporaines. La majeure partie ne l'est pas, l'accès est peut-être ouvert aux seuls usagers de l'UWI. Aucune mention ne précise les modalités d'accès et leurs éventuelles restrictions aux personnes qui ne sont pas membres de la communauté universitaire. Parfois, un fichier semble téléchargeable, mais le PDF ne propose que les références bibliographiques du document, générant d'importantes frustrations.

¹²³ Open archive initiative, page consultée le 09/01/2017, URL : <https://www.openarchives.org/>

On note que les informations sur les droits liés aux documents se réfèrent à des législations nationales différentes pour les collections des bibliothèques de l'UWI.

Cette brève analyse laisse apparaître une absence complète de mutualisation au moins entre ces deux campus de l'UWI, ce qui montre que la coopération internationale, même lorsqu'il s'agit d'un même établissement, -ou le terme coopération semble déplacé-, est loin de s'imposer comme une évidence. La conscience caribéenne et la volonté de contribuer à la construction intellectuelle et culturelle de la Caraïbe reste ancrée dans les configurations locales.

3.3.4. Construire la Caraïbe et imaginer les équilibres territoriaux ?

Peut-on parler d'hégémonie des Etats-Unis et de la France pour les bibliothèques numériques de la Caraïbe ? Peut-on en déduire la poursuite de l'extériorité pointée lors de notre deuxième chapitre ?

Cette brève analyse a fait apparaître une certaine concentration des moyens structurels autour de deux Etats-Nation qui ont occupé historiquement une situation hégémonique dans la région, et donc un certain déséquilibre qui peut présenter un risque d'hégémonie. Ces Etats-Nation rendent possibles les bibliothèques numériques de la Caraïbe, mais les inscrivent dans des politiques nationales plus que dans d'éventuelles stratégies caribéennes. La question de la concentration structurelle est plus marquée pour Dloc puisqu'elle concerne les financements, serveurs et collections et se double d'un positionnement ambigu de la Floride qui tantôt s'énonce comme Caribéenne, tantôt extériorise la Caraïbe. Du point de vue des motivations des pilotes on peut dire que pour Dloc, la Caraïbe est principalement objet. Pour l'institution pilote de Manioc, la Caraïbe est un ancrage, un contexte, elle est perçue comme actrice, sujet de l'action. Cela se révèle également dans les contenus pour lesquels la Caraïbe peut être un thème ou un lieu d'énonciation. La question de la contrainte est par contre nettement plus marquée du côté des territoires français et freine clairement les volontés de coopération transnationales caribéennes pour limiter le projet à une vision traditionnelle Antilles-Guyane françaises de la Caraïbe.

Si la concentration des moyens a conduit à poser la question de l'hégémonie, les modèles de gouvernance des deux projets qui associent pleinement tous les partenaires, l'accessibilité libre des documents et l'engagement à la non revente des contenus, ne permettent pas de situer la

domination comme un marqueur de ces dispositifs. L'aspect pleinement collaboratif est manifeste au regard des interfaces qui assurent une équité de traitement aux partenaires, quels que soient leurs investissements et leurs dimensions. Les deux projets satisfont les normes internationales et proposent des modalités d'accès comparables aux grandes bibliothèques numériques à travers le monde.

Malgré ces constats positifs, force est de constater que nombreux acteurs caribéens conservent encore une posture relativement frileuse, ou complètement à l'écart de la dynamique partenariale, largement imputable à la crainte de la dépossession du patrimoine, de perte d'autonomie ou de pouvoir, alimentée par des visions du territoire institutionnelles et juridiques. Il en résulte l'existence disséminée de petites collections numériques, une moindre qualité de sites et documents numériques peu attractifs, ou les collections sont peu visibles, difficilement réutilisables par les usagers et qui pour la plupart ne garantissent pas le respect des normes internationales, l'accessibilité pérenne en ligne et la citabilité. Il y a également peu de chance que l'archivage pérenne des fichiers sources soit mis en place dans ces conditions qui rendent les projets vulnérables.

Cependant, on peut toujours s'interroger sur la crainte de l'hégémonie. Si la politique de Dloc venait à changer, quels seraient les recours effectifs des partenaires caribéens ? Le pot de terre contre le pot de fer ? Mais quel serait vraiment l'intérêt d'un projet partenarial de se priver de partenaires à venir ? C'est donc relativement peu probable. La question se pose encore moins peut-être pour Manioc, le pilote, l'Université des Antilles ayant des capacités limitées pour envisager de quelconques risques juridiques et financiers.

Malgré tout, quelles peuvent être les réponses apportées à cette crainte souvent non formulée des pouvoirs et des déséquilibres territoriaux, pour contribuer à la construction d'une Caraïbe respectueuse des équilibres ? Plusieurs pistes peuvent être proposées. La première est de l'ordre de la posture. Elle invite les acteurs de la Caraïbe à se positionner pleinement comme sujet. Se contenter de répondre ou de ne pas répondre à des sollicitations, en poursuivant dans une certaine mesure un processus d'extériorité de soi, limite les capacités d'actions d'un point de vue local, régional et international. Contribuer en apportant une vision de la Caraïbe, nourrie par l'expérience, peut stimuler une dynamique de partage avec les usagers et les institutions, et favoriser le positionnement vers une attention aux équilibres. Cette posture semble également constituer la condition *sine qua non* de la réappropriation des projets et contenus au bénéfice des usages dans les territoires. Les possibilités de réappropriation sont rendues possibles par les techniques mais aujourd'hui peu mises en œuvre : intégration des notices bibliographiques avec lien vers le texte intégral dans le catalogue, intégration simplifiée depuis les blogs et

réseaux sociaux restent marginales. La réappropriation de ses propres collections numérisées est un enjeu pour chaque établissement. Mais cette réappropriation peut s'étendre à l'ensemble des collections des partenaires associés et offrir à chacun l'opportunité d'accroître significativement une offre documentaire régionale qui deviendrait accessible aux lecteurs depuis leurs lieux privilégiés de connexion, opportunité rarement exploitée aujourd'hui.

Le nombre d'acteurs et leur investissement dans un projet peut être un gage de leur poids décisionnel. La participation pleine et entière à un projet et les alliances qui peuvent être faites en terme de gouvernance, peuvent contribuer à favoriser les équilibres. Concernant la coopération au sein des bibliothèques de l'UWI et/ou associant des établissements des petits états insulaires de la Caraïbe, plusieurs solutions techniques et politiques pourraient être envisagées pour faire face aux craintes :

- Les solutions politiques : des accords au sein des institutions politiques telles que la CARICOM et l'OECS pourraient clairement définir les infrastructures mutualisées, et spécifier les conséquences juridiques (propriété des fichiers...) de façon à limiter les ambiguïtés et craintes. Les législations caribéennes pourraient également intégrer des aspects spécifiques aux fichiers numériques de la Caraïbe afin de favoriser la mutualisation des projets ;
- Les solutions techniques : la duplication des serveurs, la mise en place de serveurs miroirs ou la redondance de serveur, bien que relativement onéreuse, pourrait offrir des garanties d'autonomie.

Dans tous les cas, la prise en compte de ces questions par les Etats et/ou organismes politiques de coopération caribéenne permettrait probablement que les acteurs caribéens s'investissent plus activement dans la construction de la Caraïbe et se réapproprient les réalisations pour contribuer au développement de leur territoire.

3.4. LE PATRIMOINE CARIBÉEN A L'ÈRE NUMÉRIQUE : REMANENCES, CONTRAINTES DU PASSE VS. EFFORT DE-POST-COLONIAL, INNOVATION ?

Les deux précédents chapitres ont souligné la dichotomie entre deux approches patrimoniales, l'une -qui a longtemps prévalu-, percevant le patrimoine sous l'angle de l'hérité, l'autre, - probablement dominante au XXI^e siècle-, qui interroge le patrimoine sous l'angle exclusif d'une construction du présent tournée vers des enjeux d'avenir, évacuant la contrainte de ce dont on

hérite, parfois malgré soi. Les recherches de notre deuxième chapitre ont conduit à mettre en exergue les ruptures intellectuelles fortes qui se sont opérées dans la Caraïbe au XXe siècle, articulées autour de la réassignation de sens du patrimoine, mouvement que nous avons qualifié de rupture patrimoniale créatrice. Auteurs et poètes invitaient à modifier en profondeur le regard porté sur le statut du patrimoine inscrit autant que sur le statut de ce qui n'a pas fait l'objet d'une inscription volontaire mais relève pourtant de l'espace commun, de la continuité entre les Hommes et donc des fonctions patrimoniales. Le mouvement de légitimation des mémoires sociales ou mémoires collectives a conduit à interroger en profondeur le passage d'un espace commun construit autour d'une communauté de pratiques héritées et sans cesse transformées, à un espace commun publicisé par la documentarisation. Ce processus a révélé l'importance d'une mise en partage qui implique, si l'horizon est une démarche équilibrée, l'acceptation consciente d'une « séparation de soi ».

Cette perspective patrimoniale relationnelle ne peut donc se fonder sur les paradigmes patrimoniaux justement remis en cause par la rupture. Elle doit faire appel à l'imaginaire et à la création pour réinventer des relations entre les temps, les Hommes et les espaces pour contribuer à l'ancrage au monde des hommes depuis divers points et trajectoires.

La fin du deuxième chapitre a permis de constater qu'il ne suffit pas qu'une telle rupture créatrice soit énoncée pour qu'elle prenne effet, même si ces penseurs ont incontestablement contribué à de nombreuses évolutions des pratiques, dont nous avons mesuré le tournant au sujet des bibliothèques, dans les années 70. Les savoirs, les pratiques, les valeurs professionnelles, les textes juridiques, bref, les dispositifs qui entourent le patrimoine sont bien sédimentés. La façon dont on peut penser le patrimoine est elle aussi façonnée par la dynamique d'extériorité, d'expropriation qui a marqué l'histoire de la Caraïbe. Les objets, les textes, les édifices sont là, décrits dans des systèmes, et parfois régis par des lois. Du coup, le patrimoine caribéen connaît une situation généralement ambiguë. Poursuite ou renversement des processus, stratégies différenciées selon les publics, sont autant de constats qui montrent que la transformation du patrimoine est, dans le contexte caribéen, complexe à opérer.

L'étude des bibliothèques numériques de la Caraïbe offre un poste d'observation privilégié pour analyser ce qui s'inscrit et ne s'inscrit pas pleinement dans une construction caribéenne du patrimoine numérique telle qu'on pourrait l'imaginer au regard des mouvements intellectuels qui ont animé la région et des préconisations formulées. Elle permettra de relever plus concrètement en quoi et pourquoi certaines représentations ou pratiques persistent. Il s'agira également de voir en quoi les bibliothèques numériques ont pu s'inspirer de cette créativité pour construire de nouvelles modalités de traitement du patrimoine, comment elles innovent ou

tendent d'innover malgré les contraintes, de se situer dans la Caraïbe, dynamique qualifiée d' « effort » au regard des obstacles à la coopération qui ont pu être relevés.

3.4.1. Représentations et interfaces ou « écrits d'écran »

Le terme « écrits d'écran » utilisé par Jeanneret et Souchier rappelle la matérialité et la cohérence des supports numériques données à voir aux usagers. Cependant, notre analyse utilise le terme « interface » pour souligner la particularité des écrits d'écran des bibliothèques numériques et des bases de données. En dehors des pages éditoriales, les contenus ne sont pas chacun différemment écrit par un individu conditionné par l'architexte, mais sont le produit de l'interaction des usagers et des données descriptives stockées (métadonnées). Ces écrits d'écran constituent des interfaces entre les besoins et l'imaginaire des usagers et un stock effectif de données interrogeables. Leur écriture comprend une architecture cadre, omniprésente comme pour la majeure partie des sites internet, et une part spécifique de cette architecture qui elle est conditionnée par les métadonnées stockées, elles-mêmes pensées, selon les documents ou contenus décrits. Dans ce conditionnement, les écrits d'écran donnés à voir aux usagers sont d'une part le produit d'une écriture dont de nombreux éléments donnent des indications : nom, url, scénarii de recherche, liens proposés, données ou non affichées, intitulés choisis pour présenter les données, environnement graphique... D'autre part, ils sont le produit d'agencements liés aux usages, puisque la majorité des pages sont générées par des requêtes parfois complexes qui, bien que préfigurées, ne peuvent toutes être imaginées, dans leur résultante effective, par les concepteurs. L'utilisation dans l'analyse du terme « interface » a pour vocation de rappeler la place de cette activité prépondérante qui caractérise ce type d'écrits d'écran et rend possible le surgissement de relations intellectuelles, de réseaux de significations qui n'ont pas pu être anticipés par les concepteurs et les contributeurs bien qu'ils aient pu contribuer à les rendre possibles.

Les noms et définitions, référents symboliques, culturels, géographiques et aréaux

Intitulés des bibliothèques numériques : référents linguistiques et symboliques

Le caractère polythétique de la Caraïbe rend difficile l'exercice de trouver un nom qui n'aurait pas de connotations linguistiques spécifiques et qui pourrait être un référent unanime pour les

populations. L'invention de néologismes, si elle n'évacue généralement pas totalement les référents linguistiques, pourrait risquer au final de ne faire sens pour aucun usager. Il est intéressant d'analyser la façon dont les dispositifs ont composé avec cette contrainte.

Dloc

Les intitulés dans les trois langues officielles du projet sont les suivants : Digital library of the Caribbean, Biblioteca digital del Caribe, Bibliothèques numériques des Caraïbes.

Il ne semble pas que la question du nom ait fait débat au sein du groupe Dloc. Le nom a peut-être recueilli l'unanimité du fait qu'il peut sembler neutre et décliné en trois langues. Nous l'avons vu, la question de la neutralité fait partie des valeurs professionnelles des bibliothèques. Pourtant, il reflète toujours un choix ou des non choix. La première remarque concerne le nom abrégé. *Dloc*, utilisé pour constituer l'URL du projet, est formé à partir de l'intitulé anglais. Il est majoritairement utilisé par les porteurs du projet et les partenaires pour évoquer la bibliothèque numérique comme l'observation des conversations informelles et des interventions au congrès ACURIL l'ont révélé. La prononciation anglophone est conservée pour les acteurs, car la transposition de la prononciation en d'autres langues, *a fortiori* en français, fonctionne difficilement.

Le *of* ou *de* a ceci d'intéressant qu'il peut maintenir une ambiguïté entre l'ancrage territorial et le référent territorial sans marquer d'exclusion. Il est d'ailleurs très utilisé par les bibliothèques à travers le monde. Il ne rend pas autant objet qu'un *about*, mais ne positionne autant l'appartenance qu'un *Caribbean* qui en marquant le caractère central du positionnement des acteurs et du territoire comme sujets mais pourrait être perçu comme excluant pour des partenaires potentiels qui ne se définiraient pas comme Caribéens. Si on se penche par contre du côté des intitulés en différentes langues, on constatera en français le choix de « des Caraïbes », plus usité depuis la France hexagonale que dans la Caraïbe francophone qui privilégie plus largement, en 2016, le singulier comme exposé dans le second chapitre. Un léger effet d'étrangeté ou d'extériorité peut alors être provoqué pour ces publics. De façon générale, une importance moindre est accordée aux intitulés de l'interface en français ou on repère aisément le fait qu'il s'agit de traductions et non de vocabulaires choisis par les partenaires francophones de la Caraïbe. Ainsi, le terme « article » dans le menu, traduction littérale de « item », correspondrait à « documents » dans une interface francophone.

Manioc

L'intitulé complet est : Manioc bibliothèque numérique Caraïbe Amazonie Plateau des Guyanes. Selon l'une des actrices du projet, la question du nom de la bibliothèque numérique a été débattue longuement, de façon informelle, avec différents acteurs (personnel des bibliothèques, chercheurs, usagers), avant que la proposition du terme Manioc n'émerge de l'écoute d'un des premiers documents confié pour être intégré -une émission radiophonique animée par un chercheur- et ne soit unanimement adopté.

Un passage relativement long est consacré au choix du nom sur le site :

« La complexité des trames historiques, géopolitiques, sociales (...) tissées entre les territoires concernés par cette bibliothèque, permettait difficilement de trouver un élément qui symbolise le tout. C'est le contenu même de cette bibliothèque qui a révélé un lien identitaire fort et ancestral : le manioc.

De l'Amazone à Porto-Rico, la civilisation du manioc amer, emporte sur ses pirogues, cette plante toxique et le savoir-faire qui la transmue en racine nourricière.

Don de dieu pour les Amérindiens, plante du diable pour les colons nouveaux venus, l'ambivalence du manioc, rappelle l'entremêlement parfois difficile des peuples dans cette région du monde.

Aujourd'hui, s'il n'est plus pour tous la base de l'alimentation, il conserve une valeur patrimoniale et emblématique que la transmission intergénérationnelle a consacrée.

Les rituels de transformation du manioc amer reflètent un modèle sociétal où la conception du temps se situe hors des sociétés productivistes et où chacun a sa place dans une réalisation commune et partagée.»¹²⁴

Le texte donne clairement une dimension symbolique au Manioc, énoncée dès le départ et renforcée par l'évocation de ce qui gravite autour du manioc (transport et peuplement, production...). On pourrait remarquer qu'il se fonde en partie sur une ancestralité préalable à la colonisation. Cette ancestralité, peut s'apparenter à d'autres façons identifiées de se réapproprier la légitimité du territoire avant la colonisation. Elle a parfois été dénoncée comme

¹²⁴ « Présentation », *Bibliothèque numérique Manioc*. Page consultée le 22/01/2017, URL : <http://www.manioc.org/presentation.html>

masquant le rôle et la présence des esclaves puis de leurs descendants auquel le texte ne fait pas référence, si ce n'est de façon induite, par l'évocation de la population actuelle.

Outre ce texte, l'une des actrices à propos du nom nous a rapporté que de nombreux éléments ont favorisé ce choix : le fait que le manioc soit une plante endogène du Plateau des Guyanes, mais aussi qu'elle ait été au centre des jardins créoles des esclaves et de leurs descendants et fasse partie de la mémoire collective, qu'elle constitue aujourd'hui également un aliment très consommé en Afrique, que l'extraction du poison puisse être perçue comme une innovation, que le manioc soit préparé de 1001 manières selon les lieux, mais aussi que son usage soit parfois remplacé par des produits de consommation internationaux dans certains endroits de la Caraïbe et que des acteurs choisissent de le revaloriser, comme un patrimoine menacé...

Le Manioc est donc ici choisi comme support symbolique multidirectionnel qui illustre le patrimoine. Elle ajoute qu'il y a eu d'autres débats complexes, sur la possibilité de l'écrire en créole, mais que dans ce cas, il aurait pu être aussi dans une des langues amérindiennes ou des Noirs Marrons. Certains ont soulevé le problème que les publics français de l'hexagone ne savaient pas ce qu'était le manioc quand d'autres ont répondu que justement le nom était court et facile à retenir et que cela pourrait stimuler la curiosité. La question de l'espagnol ou de l'anglais s'est bien posée, il avait été déjà si difficile de trouver un lien symbolique auquel les populations puissent adhérer, que les acteurs ont renoncé à résoudre le problème de la langue, conscients que, de toute façon, l'url marquerait toujours un choix même lorsque le site serait multilingue. Cette perspective multilingue, prévue dès le départ, n'a pas pu être réellement développée en dehors de l'usage, très problématique pour une bibliothèque numérique, de Google traduction.

On notera que le fait de choisir un terme existant n'est pas forcément une stratégie efficace du point de vue de l'indexation numérique. Un usager qui saisira « manioc » dans le champ d'un moteur de recherche, n'aura pas, en premier lieu, les résultats qui concernent la bibliothèque numérique mais ceux qui traitent de la plante ou ce qui est produit avec l'un de ses composants. Il faudra saisir « manioc.org », ou bibliothèque numérique manioc. Cependant, la plupart des usagers arrivent sur les pages d'un site par des requêtes qui concernent son contenu, en saisissant par exemples des mots-clés thématiques et/ou des éléments de titre selon les trajectoires de recherche. La faible visibilité des documents proposés depuis les moteurs de recherche populaires touche à des enjeux techniques qui concernent plus généralement les bibliothèques numériques dans le monde.

On pourra relever dans cette lecture symbolique du manioc le prolongement de l'effort initié par les poètes caribéens pour modifier les représentations, redonner une place centrale à

l'environnement et aux circulations et réhabiliter les pratiques culturelles héritées. La perspective cherche clairement à positionner la Caraïbe au centre de l'action.

Le sous-titre rend très présent les territoires, cet ancrage est renforcé par l'absence du « de » ou du « sur ». L'utilisation de qualificatif caribéenne ou amazonienne évite également les risques de perception d'exclusivité.

Référents géographiques énoncés : les territoires des bibliothèques numériques, territoires des acteurs ?

Dloc

Dloc définit ainsi les contenus sur sa page de présentation :

“[...] resources from and about the Caribbean and circum-Caribbean [...]”

Il n'y a pas de définition de la Caraïbe proposée sur le site. La responsable technique a indiqué que Dloc appliquait la définition d'ACURIL, tout en ajoutant un peu plus loin que la définition était laissée à l'appréciation des acteurs qui choisissent ce qu'ils mettent en ligne dans la bibliothèque numérique.

Manioc

Le sous-titre énonce clairement trois intitulés territoriaux « Caraïbe Amazonie Plateau des Guyanes ». L'étroite relation avec les territoires est distanciée sur la page de présentation par :

« spécialisée sur la Caraïbe, l'Amazonie, le Plateau des Guyanes et les régions ou centres d'intérêt liés à ces territoires »

Aucune définition n'est proposée pour ces trois territoires, pas plus que pour les « centres d'intérêt liés à ces territoires ». On peut s'étonner de la mention de trois régions qui finalement pourrait être intégrées dans certaines définitions géoculturelle de la « Grande Caraïbe » qui incluent parfois le nord du Brésil (ou le considèrent comme une interface) et quasi systématiquement le Plateau des Guyanes. L'histoire de ce choix, fruit d'un long débat révélée par les acteurs du projet et mentionné par la littérature sur le projet (Pajard, 2016) donne des indications intéressantes sur les territorialités. Face à de nombreux arguments « rationnels » indiquant que la Guyane faisait partie de la Caraïbe, la chef de projet de Guyane a fait valoir le

ressenti des populations guyanaises. Elle a indiqué que, non seulement en Guyane personne ne se revendiquait comme Caraïbéen mais que l'énonciation de la Caraïbe pouvait être perçue par les populations comme une injonction qui rejoignait le sentiment d'une certaine hégémonie des Antilles françaises sur la Guyane. Le terme « Amazonie » reflétait quant à lui une référence aux peuples de l'intérieur de la Guyane, alors que pour les populations urbaines, la référence au Plateau des Guyanes semblait plus évidente. A ce propos, on pourrait relever dans le discours que le terme « Amazonie », dix ans après ce débat qui s'est tenu au moment de la genèse du projet, s'est largement popularisé depuis et connaît en Guyane un succès et une réappropriation comparable à celle du terme « Caraïbe »¹²⁵ depuis la fin des années 1960. Ainsi, le terme « Caraïbe » qui finalement désignait initialement le peuple du plateau des Guyanes sur les cartes anciennes, a perdu cet ancrage historique. On pourrait dire qu'il a été contaminé par le terme voisin Antilles et se réfère clairement à la mer davantage qu'aux Amérindiens venus du Plateau des Guyanes qui l'ont sillonné et en ont habité les espaces. Si le sens des termes véhicule souvent une épaisseur historique, il peut être ainsi être réassigné face à des horizons, à la recherche de connexions, en l'occurrence pour la Guyane, autour de la forêt et des fleuves davantage que de la mer. Pour la Guyane, cette dynamique correspond également à la recherche de connexions internes entre les différents groupes culturels qui la composent, pour lesquels les fleuves représentent un trait d'union, et la possibilité d'une revalorisation des groupes Amérindiens et Noirs Marrons longtemps minorés dans l'identité guyanaise. Les flux qui alimentent le sens, bien que qu'en constante interaction, peuvent être de différents ordres, historiques, culturels, environnementaux, géographiques et géopolitiques. Ils s'inscrivent également dans les enjeux de chaque territoire politico-administratif tel que la collectivité de Guyane. La plasticité particulière des territoires qui ne relèvent pas d'un axiome politico-administratif, tels que la Caraïbe et l'Amazonie, découle de ces interactions permanentes et du fait que l'un ou l'autre des ordres, selon les convergences, deviennent prédominants.

De ces quelques analyses, nous pourrions remarquer que les bibliothèques numériques de la Caraïbe se sont ici affranchies des recommandations traditionnelles bibliothéconomiques qui invitent, surtout en contexte français, à délimiter un fonds local ou régional en y apposant des frontières géographiques. On pourrait certes y voir une influence des collections aréales plus

¹²⁵ L'énonciation de l'Amazonie n'est pas ici l'objet de nos recherches mais ce constat est étayé par de nombreuses observations internes et externes : sites internet, musiques, titre de colloques et manifestations...

ouvertes aux Etats-Unis. Cependant, l'implication des acteurs des territoires dans la définition des intitulés et dans le choix des collections montre le caractère non centrifuge et non centripète de ces modèles atypiques et innovants. Le modèle collaboratif et la réflexivité qu'il impose imprègne en profondeur les contours des projets qui ne sont finalement pas imposés par un territoire politico-administratif. La démarche critique décoloniale intervient pour nourrir une réflexivité permanente. Face à l'expropriation, aux perceptions historiques de l' « Autre », ou aux déséquilibres perpétrés par les services communs coloniaux, se dessinent de nouveaux modèles qui préfigurent, du point de vue des représentations et de l'énonciation, un rôle prédominant des acteurs concernés. La conscience du passé et des traces de ses effets sur la difficulté à construire des espaces communs nourrit l'invention d'autres modalités de « faire ensemble ».

Les représentations graphiques : logo, éléments visuel, couleurs...

Dloc

La première version de l'interface du site Dloc, proposait, jusqu'en 2011, sur le bandeau omniprésent sur le site, le soleil, la mer et les vagues comme représentation graphique, avec une prédominance d'un bleu et d'un jaune vifs et une très légère touche de vert, autour du soleil.

Dloc : bandeau de la première version du site de la bibliothèque numérique



Source : A. Pajard, archives personnelles

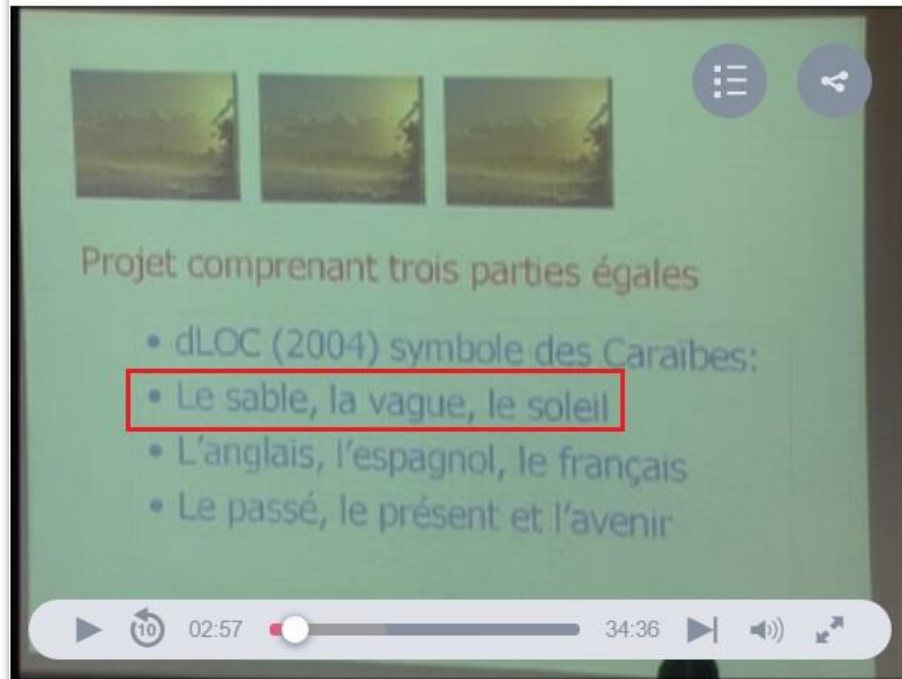
Le bandeau rappelle les trois s (sea, sand and sun) évoqués à propos du tourisme et des représentations stéréotypées au deuxième chapitre. La dimension symbolique de ces éléments pour la Caraïbe était alors clairement revendiquée comme le montre la copie-écran ci-après issue de la communication du projet Dloc en 2010.

Copie-écran d'une présentation de Dloc, 2010

Des ressources en ligne pour les chercheurs de la Caraïbe : Dloc et Manioc

Auteur(s) : [Loving, Matthew Pajard, Anne](#)

Année de publication : 2010



Source : A. Pajard, capture écran de l'intervention Loving, Pajard, diffusée en ligne en 2010¹²⁶

L'interface actuelle s'est très largement éloignée de ces représentations, sans qu'il n'ait été possible de savoir si cette refonte, opérée par des acteurs qui ne font plus partie du projet, soit intervenue suite à des critiques des stéréotypes véhiculés par l'ancienne interface.

¹²⁶ Matthew Loving, Anne Pajard, « Des ressources en ligne pour les chercheurs de la Caraïbe : Dloc et Manioc » [vidéo], *Les diasporas du nouveau monde*, Symposium international des jeunes chercheurs de la Caraïbe, janvier 2010. Université des Antilles et de la Guyane, Faculté des Lettres et sciences humaines, campus de Schoelcher, Martinique. URL : <http://www.manioc.org/fichiers/HASHde0d904c9cb2bdd708b8a4>

Dloc : bandeau affiché sur la page d'accueil, 2017



Source : A. Pajard, à partir d'une capture-écran de la page d'accueil de Dloc, 2017

Les vagues et le soleil ont disparu pour laisser place à la forme d'un coquillage, dont le remplissage semble être constitué d'une écriture manuscrite, rappelant les archives et documents anciens. Le jaune n'est plus utilisé. Le bleu et le vert ont été choisis dans des gammes très différentes, plus sobres que ceux de la première interface. Le marron et le beige dominant dans cette version du bandeau. Le reste de l'interface utilise un bleu typiquement institutionnel -considéré comme neutre-, comme couleur de remplissage des boutons et couleur des liens. Le bleu plus clair du bandeau est repris comme couleur de survol des liens. Le bandeau de la page d'accueil est décliné légèrement différemment sur les pages de navigation et de recherche du site, laissant davantage de place au bleu et moins au beige, tout en conservant le marron du titre. On peut conclure que le renouvellement de l'interface a rompu avec les représentations qui marquaient la précédente.

Dloc : déclinaison du bandeau sur les pages du site



Source : A.Pajard, image réalisée depuis une capture site Dloc, 2016

La page d'accueil propose une image aléatoire des collections à gauche, le bandeau analysé et une brève présentation avec des liens et un accès par collection, marqué par un carré, parfois personnalisé mais qui reprend fréquemment le logo dloc. Quelques actualités s'affichent après l'accès par collection. Le menu est omniprésent sur la page d'accueil et sur toutes les pages de navigation. L'interface relativement sobre s'inscrit dans une tradition des outils de recherche documentaires universitaires. Le site ne dispose pas de favicon, image miniature qui s'affiche dans la barre d'adresse du navigateur.

Dloc : page d'accueil

The screenshot shows the homepage of the Digital Library of the Caribbean (dLOC). At the top, there is a navigation bar with links for 'Home', 'About dLOC', 'Partners', 'Topical Collections', and 'RSS'. Below this is a search bar with the text 'Search Collection:' and a 'Go' button. The main content area includes a large image of a newspaper cover titled 'LA GACETA' and a section titled 'COLLECTIONS' with various icons representing different types of content: Partner Collections, All Topical Collections, Events, Exhibits, Caribbean Maps, Caribbean Newspapers, Law & Legal Materials, Panama & the Canal, Teaching Guides, and Vodou Archive. Below the collections section is a 'NEWS (NOV. 2016)' section with several news items, including 'Caribbean Scholarship in the Digital Age Webinar Series', 'Haiti: An Island Luminous', and 'Barbados Synagogue Restoration Project, Launch on Oct. 26, 2016'. The footer contains links for 'Home', 'About dLOC', 'Collections', 'Governance', 'Digitization', 'Outreach', 'FAQ', and 'Contact', along with copyright information and a disclaimer.

Source : A.Pajard, capture intégrale de la page réalisée avec FireShot, 2016

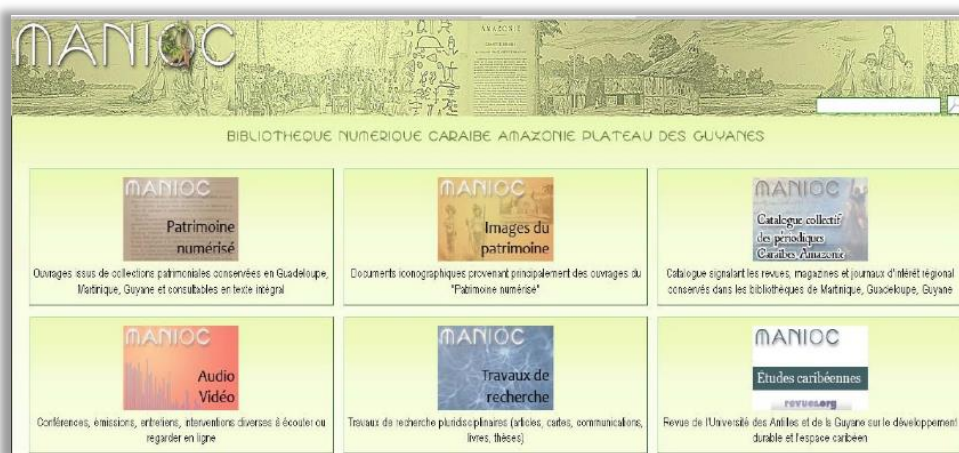
Il est important de relever que la navigation par collection des partenaires est personnalisée par ces derniers qui choisissent, dans l'interface professionnelle, le bandeau qui les représente.

Manioc

Le bandeau de la bibliothèque numérique est resté relativement identique du point de vue du contenu depuis l'ouverture du site si on excepte les légères améliorations de la qualité graphique. Le fond du bandeau est constitué d'un filigrane teinté d'un vert sombre et d'un fond d'images anciennes. La première représente un paysage sur lequel vogue un navire, la seconde trois personnages difficiles à identifier (deux semblent amérindiens, le troisième pourrait être un explorateur européen), la troisième des hommes signant un accord et entourés d'une assemblée importante, la quatrième une copie de deux pages d'un livre comprenant une iconographie amérindienne et une page de texte avec le terme Amazonie. Sur la dernière image, on voit des cases, habitat populaire.

Le bandeau propose des représentations variées mais toutes anciennes alors que la bibliothèque numérique propose également, depuis sa création, des documents contemporains. L'une des personnes interrogées a précisé qu'il n'y avait pas encore de documents iconographiques contemporains lors de la création de l'interface. L'équipe souhaitait que le bandeau soit réalisé avec les collections, qu'il représente des personnages, des paysages et des thématiques éclectiques qui faisait écho à l'histoire des sociétés.

Page d'accueil de la bibliothèque Manioc en 2010



Sources : A. Pajard, archives personnelles

L'entretien a révélé que les partenaires, lors de la refonte graphique en 2012, ont manifesté leur attachement au bandeau et de façon plus générale au côté sobre, « suranné » de l'interface. Les propositions graphiques radicalement différentes n'avaient pas recueilli d'adhésion. La

refonte opérée visait surtout à intégrer les nouveaux services et nouvelles collections, à valoriser la médiation et l'actualité, ainsi qu'à améliorer la lisibilité, la navigation, et la représentation de chaque collections sur la page d'accueil par une icône sous forme d'un carré. Le choix des images à partir des collections pour créer les icônes carrés, avait pour objectif de guider l'utilisateur et de lui permettre d'imaginer le type de document qu'il pourrait trouver. La page a conservé la structure de cette refonte graphique en intégrant progressivement divers éléments.

Page d'accueil de la bibliothèque numérique Manioc en janvier 2017



Source : A. Pajard, capture écran de la page d'accueil de Manioc

La page d'accueil utilise également du marron et du beige dont les couleurs ont un rendu plus sobre ou plus lumineux selon les écrans de consultation.

On peut relever que le choix d'une barre de couleur différente pour chaque collection, qui se décline dans l'interface de consultation, risque, si ces dernières continuent à s'accroître, de devenir difficile à déployer.

Au-delà des éléments de type couleur et design, la page d'accueil de Manioc laisse davantage d'espace à la médiation et à l'actualité que celle de Dloc. Nous reviendrons plus bas sur cette question.

Du point de vue des représentations visuelles, on peut conclure que les bibliothèques numériques de la Caraïbe se sont écartées des représentations stéréotypées de la Caraïbe. Le choix de la sobriété les inscrit probablement dans une tradition des interfaces de recherche documentaire universitaires qui les rend cependant probablement peu attractives pour le grand public. Les couleurs de même que les iconographies se réfèrent principalement au caractère ancien alors que les contenus contemporains sont bien présents dans les deux interfaces. On notera que le vert, le marron et le bleu, références à l'environnement, sont des couleurs privilégiées actuellement dans les représentations de la Caraïbe construites par les bibliothèques numériques.

3.4.2. Les contenus : héritage et construction

La double dynamique hérité-construit du patrimoine revêt une dimension très concrète lorsqu'on étudie les bibliothèques numériques. Le patrimoine inscrit est constitué autant des productions de la période esclavagiste et coloniale que de celles qui sont contemporaines.

Comment les bibliothèques identifient-elles, traitent-elles ou non les questions posées par ce patrimoine aux acceptions très différentes du point de vue de l'indexation, de la médiation ou des accès ? Quels sont les problèmes très concrets ou obstacles qui interviennent lors d'un projet de mise en ligne des documents et le contraignent ? Quelles sont les réponses qui sont éventuellement apportées et/ou envisagées à plus long terme par les acteurs ?

Contraintes, obstacles aux choix des documents et détournements

Tout ce qui est de l'ordre numérique apparaît souvent comme associé à la liberté, liberté de créer, de diffuser la connaissance (...), idée nourrie par le discours d'escorte positiviste qui accompagne les technologies auquel nous avons déjà fait référence. Or, du point de vue du choix des collections, les bibliothèques numériques publiques, en libre accès, sont plus contraintes que leurs homologues traditionnelles. Ces contraintes sont d'ordre juridique. Seuls

les documents libres de droit, dans le domaine public ou pour lesquels les droits ont été acquis, peuvent être mis en ligne. Il est donc plus aisé, comme l'ont fait la plupart des bibliothèques numériques dans le monde, de proposer des documents anciens. Les collections contemporaines numériques ne font donc pas partie de leur offre en accès libre et sont proposées via des accès distincts soumis à abonnements et des contraintes intellectuelles, techniques et financières qui ont été présentées en introduction.

Rares sont donc les bibliothèques numériques en libre accès qui proposent des documents contemporains. C'est pourtant le cas des deux bibliothèques numériques de la Caraïbe qui ont pour point commun de proposer, aux côtés des documents dans le domaine public, des travaux de recherche contemporains. On peut penser que cette idée s'est imposée comme une évidence, d'autant que les acteurs des deux projets, à l'origine, ne se connaissaient pas et n'avaient pas d'échanges¹²⁷. Généralement, c'est encore là dans les universités, une approche scindée, du point de vue des processus (traitement, mise en ligne, politiques), des interfaces et des acteurs qui en ont la charge. On retrouve généralement d'un côté les bibliothèques numériques proposant des livres anciens, d'un autre côté des interfaces dédiées aux travaux de recherche en libre accès qui s'inscrivent dans les mouvements de l'open access pour la libre circulation de l'information scientifique. C'est donc, *a fortiori* au moment où elle est mise en œuvre, une approche originale, inédite, et innovante. Elle a été favorisée par deux facteurs liés au contexte caribéen. La conscience, même induite, des problématiques que la seule présence du patrimoine ancien posaient mais également, la légitimité des institutions et de leurs chercheurs positionnés comme « spécialisés » sur la Caraïbe, légitimité tout aussi importante pour les universités des Antilles que pour celles de Floride, pour des raisons et selon des modalités tout à fait différentes. Les universités de Floride s'inscrivent dans un processus de légitimation qui découle de politiques nationales favorisant l'international alors que l'Université des Antilles recherche davantage la reconnaissance d'une expertise en relation avec un « faire territoire » qui part du local pour tenter d'établir de nouvelles connexions et de nouveaux cadres de reconnaissance à diverses échelles.

Le « trou béant » : le patrimoine de nouveau à la marge

Entre les collections dans le domaine public et celles en train de s'écrire pour lesquelles on peut mettre en place en amont des processus pour obtenir les droits de diffusion, s'érige un

¹²⁷ La première rencontre entre des acteurs de Dloc et Manioc a eu lieu en 2009, à la conférence annuelle d'ACURIL qui s'est tenue cette année-là en Guadeloupe.

« trou béant », qui peut osciller entre cinquante et plus de cent ans entre la publication originale et la possibilité de mise en ligne -puisqu'il faut, pour les territoires français par exemple, que l'auteur soit décédé depuis 70 ans au moins. Or ce trou béant couvre la période postcoloniale et limite le patrimoine à la période coloniale. Les grands mouvements d'autonomie et/ou d'indépendance des anciennes colonies anglaises, néerlandaises et françaises, la période de fin généralisée de la colonisation statutaire pour l'ensemble de la Caraïbe et l'émergence des dynamiques postcoloniales qui suivent ne peuvent intégrer une dimension patrimoniale accessible à tous. Ce trou concerne tous les territoires colonisés dans le monde jusqu'à la seconde moitié du XXe siècle, mais dans la Caraïbe où il comprend les premiers écrits des populations descendants ou partiellement descendant d'esclaves qui n'accèdent que très tardivement aux possibilités de publication. Il sort de la dimension patrimoniale la période de construction -ou de tentatives de construction- des territoires et de la Caraïbe qui constitue dans une certaine mesure comme le second chapitre le démontre, le degré zéro de l'existence collective. Tous ces poètes, intellectuels et parfois hommes politiques, considérés comme pionniers ou fondateurs, Aimé Césaire, Eric Williams, CLR James, et bien d'autres, ne peuvent être mis en partage dans l'espace commun, alors qu'ils représentent des symboles territoriaux forts, des patrimoines qui ne peuvent être totalement patrimoine puisqu'ils ne sont pas librement partagés dans un espace commun ouvert. Ce phénomène double l'empêchement patrimonial des pratiques culturelles en restreignant la mise en partage des documents qui ont envisagé un premier mode de patrimonialisation à rebours, légitimant les corps et les mémoires sociales incorporées. Il ampute cette période à laquelle correspond de profondes mutations, la fin de la société de plantation et l'urbanisation. Ces ruptures brutales entraînent des ruptures dans la transmission des savoirs et des pratiques culturelles et donc, dans une certaine mesure le risque de la disparition d'un héritage culturel qui se transmettait jusqu'alors quasi exclusivement par les corps et les pratiques. En dehors de quelques auteurs connus, les documents de cette période, même lorsqu'ils ne sont plus édités, sont donc condamnés à l'invisibilité. De façon plus large, une grande partie de ce que les populations considèrent comme patrimoine ne peut être mis dans l'espace commun aisément et se trouve une fois de plus relégué à la marge des représentations institutionnelles. Aux restrictions liées à la propriété intellectuelle s'ajoute un millefeuille de restrictions juridiques (protection des données personnelles, droit à l'image et protection de la vie privée) et éthiques (conditions de collecte d'enregistrements) qui font que, même les enregistrements sonores ou vidéos (lorsqu'ils ont été conservés, ce qui représente une faible minorité de projets, généralement ceux pilotés par quelques rares établissements documentaires), ne peuvent pas être mis en ligne. Les bibliothèques ne bénéficient pas des lois

relatives à l'information qui offrent une grande liberté aux médias de ce point de vue. Cette question, loin de concerner exclusivement la Caraïbe où elle s'expose selon des spécificités marquées, constitue un enjeu social mondial. Les bibliothèques qui s'inscrivent dans des missions d'accès à la connaissance devraient, pour satisfaire leurs missions, faire l'objet de législations spécifiques sur internet qui permettent de reconnaître le droit à un accès pluriel à l'information. Pourtant cette question d'invisibilité et d'empêchement patrimonial à proposer des représentations équilibrées capables de rompre avec les continuités coloniales est rarement soulevée. Les travaux de Lionel Morel attirent cependant l'attention sur les enjeux globaux d'accès à l'information (Morel, 2008) et l'absence des revendications professionnelles sur la scène internationale. Les législations nationales comme internationales sont bien articulées autour de la question de l'intérêt économique et du profit des grands groupes, comme ce fut le cas au moment des négociations juridiques autour de la propriété intellectuelle. Notons que des groupes réunissant divers acteurs sociaux ont pu influencer sur l'ordre juridique afin de favoriser la circulation des informations à l'instar de la promulgation en France de la loi pour une République numérique¹²⁸ qui favorise le libre accès à l'information scientifique.

Quelles ont pu ou peuvent être, dans ce contexte contraignant, les actions des bibliothèques numériques de la Caraïbe, pour rendre visible ce « trou béant », favoriser des représentations du patrimoine plus équilibrées qui autorisent différentes réappropriations du passé et font émerger les ruptures et les continuités ?

Du côté de Dloc, certains documents de cette période sont mis en ligne. Chaque établissement s'engage officiellement à être responsable du respect de la législation de son pays, ce qui permet de jouer sur plusieurs ambiguïtés et d'adopter en quelque sorte une stratégie de détournement. La question juridique des lieux (lieux d'édition, de diffusion...), de la responsabilité ou de l'étendue du droit, à l'heure d'internet est en effet loin d'être claire. Les juxtapositions de tous ordres (national/international, édition traditionnelle/lois relatives à internet, lieux d'édition/lieux de diffusion...) peuvent dissuader d'éventuelles actions en justice. L'exemple de la bibliothèque numérique *Les Classiques des sciences sociales* est à ce titre intéressant. L'interprétation choisie a été le respect de la propriété intellectuelle au Canada, lieu d'hébergement responsable de la diffusion) et non dans le pays où l'œuvre a été publiée ou dans ceux où elles sont diffusées, la diffusion étant ici librement accessible à tous les internautes. Ainsi, la bibliothèque numérique a mis en ligne en 2015 des textes de Frantz Fanon, alors que la bibliothèque numérique pilotée depuis la Martinique, d'où Fanon est

¹²⁸ LOI n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique

originaire, devrait attendre près de vingt ans. La page de politique d'utilisation insiste sur le droit canadien et les collections canadiennes, renvoyant pour le reste la simple recommandation : « Vérifier que le texte est du domaine public dans le pays où vous souhaitez le diffuser ou le reproduire »¹²⁹. La responsabilité est ici renvoyée au lecteur qui n'aurait pas le droit de lire l'œuvre disponible gratuitement en ligne si elle n'est pas dans le domaine public dans son pays... La complexité des débats, juridiques, idéologiques (...) qui se sont tenus lorsque la bibliothèque numérique a été menacée de poursuites par l'éditeur Presses universitaires est bien représentative de l'imbroglio dans lequel se trouvent prises ces questions¹³⁰.

La deuxième ambiguïté sur laquelle Dloc s'appuie s'articule autour de la faiblesse du risque juridique. Qui peut ester en justice ? Incontestablement, il ne s'agit pas des auteurs peu connus ou de leurs descendants, parfois difficilement identifiables –et qui eux-mêmes ne connaissent souvent pas leurs éventuels droits-, mais des grands groupes d'édition. Ce n'est probablement pas un hasard si, contrairement aux *Classiques des sciences sociales* qui se sont exposés à des risques, les publications concernées sont principalement des publications locales, dont les éditeurs ont parfois disparu ou alors serait bien trop économiquement faibles pour imaginer tenter un procès complexe et à l'issue incertaine contre des universités de Floride. Bien que cela puisse être illégal et encore davantage si on se réfère à la législation très restrictive des Etats-Unis, il y a donc quasi absence de risques juridiques. Enfin, en renvoyant la responsabilité juridique aux partenaires (alors que généralement elle incombe à celui qui héberge et diffuse les données), on peut supposer que les responsables de Dloc se doutaient de l'absence de spécialisation juridique de ces derniers et du fait que de nombreux documents seraient mis en ligne sans respecter la légalité. Les pilotes des projets peuvent toujours arguer de la méconnaissance des législations nationales de chaque pays, effectivement complexe à maîtriser. Si les projets collaboratifs peuvent être utiles pour mutualiser ces expertises complexes, la question juridique est tenue à l'écart de l'ordre collaboratif ou est détournée par dissémination. Cependant, en regardant certains documents sous droits mis en ligne par les universités de Floride, on remarque que cette logique d'absence de risque prime peut-être au détriment d'éventuelles considérations éthiques. Certains auteurs ou éditeurs encore en exercice, aisément identifiables, n'ont pas été consultés ou informés, comme l'ont révélé les quelques personnes interrogées. Il ne semble pas, pour la plupart des cas, y avoir de

¹²⁹ « Politique d'utilisation de la bibliothèque Les Classiques des sciences sociales », *Les Classiques des sciences sociales*, page consultée le 01/02/2017, URL : http://classiques.ugac.ca/inter/info_poli.html

¹³⁰ A titre d'illustration, voir « Jean-Marie Tremblay lance un appel à l'aide », *Linuxfr.org*, page consultée le 01/02/2017, URL : <https://linuxfr.org/news/jean-marie-tremblay-lance-un-appel-%C3%A0-laide>

contradiction éthique profonde avec les ayants-droit qui ne peuvent généralement pas tirer de bénéfices de ces productions et se réjouissent parfois de les voir sorties de l'oubli.

Du côté de la bibliothèque numérique Manioc, la prudence est plutôt de rigueur concernant le respect de la législation. Les risques -si tant est qu'on puisse les considérer comme tels- qui ont pu être consentis par les acteurs du projet constituent des exceptions très marginales. Ce fut le cas par exemple lorsque, malgré des recherches documentaires, la date de mort de l'auteur n'avait pas pu être identifiée et que la date de naissance laissait penser qu'il y avait de fortes probabilités pour que l'œuvre soit dans le domaine public. Il est difficile de déterminer si cette prudence est liée au cadre national français ou à la taille de l'institution pilote, l'Université des Antilles, qui peut difficilement, vu ses moyens, s'exposer à des risques de recours. Ces frilosités limitent peut être excessivement les possibilités d'action et tiennent insuffisamment compte de l'effectivité du risque juridique pour étendre les actions qui résorberaient plus efficacement ce trou béant.

Cependant, plusieurs solutions ont été envisagées par les acteurs de Manioc pour combler, très partiellement ce vide patrimonial. Des démarches ont été entreprises occasionnellement pour demander aux auteurs encore en vie le droit de diffuser leur œuvre sur internet à titre gratuit. Ces actions ont été privilégiées pour des documents non publiés par des éditeurs commerciaux. Le processus est généralement long et fastidieux, notamment pour les cas où il peut y avoir plusieurs auteurs ou institutions responsables de la publication. D'autres actions significatives caractérisent le dispositif Manioc et ses tentatives de redéfinition du patrimoine représenté. L'engagement vers l'édition de contenus spécialisés mérite d'être analysé, car, au moment de l'étude, il ne semble exister aucun autre exemple de bibliothèque numérique publique qui propose, au côté des documents traditionnels, la diffusion de données issues de projets collaboratifs à l'instar du travail mené par Manioc avec TRAMIL, présenté au deuxième chapitre. L'accompagnement du site TRAMIL, dont Manioc assure l'édition numérique, illustre la volonté de rendre visible un patrimoine porté par les populations et articulé à une démarche scientifique. Réseau pancaribéen réunissant des chercheurs et professionnels de santé, TRAMIL enquête auprès des populations sur l'usage thérapeutique des plantes puis, lorsqu'un usage est considéré comme significatif, entreprend la validation scientifique et la diffusion des résultats. La démarche entreprise par ce réseau dans les années 80, intégrée à chaque territoire et connectée à la Caraïbe, modifie, en profondeur, la représentation et la légitimité des savoirs locaux. Les professionnels de la bibliothèque numérique Manioc interviennent sur le dernier volet du projet : la restitution aux populations des résultats et données du programme. Ils conçoivent la base de données et les interfaces, en étroite relation avec le groupe TRAMIL.

La mise en ligne de TRAMIL contribue à modifier les représentations patrimoniales. En effet, l'usage médicinal des plantes illustre un savoir qui est longtemps resté, dans la Caraïbe, dans la sphère privée. La connaissance botanique était l'affaire d'envoyés de la métropole, botanistes, naturalistes, dont la description et la classification étaient les préoccupations essentielles. Les écrits de la période esclavagiste et coloniale ne se sont pas intéressés, de façon centrale, aux usages locaux des populations : Amérindiens, esclaves venus d'Afrique, engagés notamment d'Inde et de leurs descendants. On ne retrouve la plupart du temps que des données éparses relatives à un contexte et souvent associées à des éléments négatifs des pratiques culturelles, comme les risques d'empoisonnement pour les maîtres. Il ne pouvait y avoir de documentarisation des savoirs et pratiques qui auraient conféré une certaine reconnaissance, alors inconcevable, de la capacité à produire des connaissances et à disposer de compétences. Les pratiques culturelles se sont déployées et enrichies des différents apports au cours du temps. La petite agriculture vivrière dans laquelle elles prennent corps, le jardin des esclaves puis ce qu'on appellera le « jardin créole », au-delà de leurs rôles pour la survie des Hommes, a constitué, au cours du temps, un espace essentiel de la vie sociale dans la Caraïbe, du quotidien des populations comme des événements associés au marronnage (insurrection, rebellions...). Certains, y voient l'espace où se déploie aussi une certaine conception des relations au monde que la terminologie normalisée permettrait difficilement de décrire. C'est le cas d'Emmanuel Nossin, qui, au-delà de ses activités de coordination du groupe le groupe TRAMIL, interroge en profondeur la terminologie pour décrire les pratiques avec un souci de se défaire des représentations séculaires et de déployer la conscience des efforts que la démarche requiert tant les visions sont encore structurent encore les imaginaires. Ainsi les « plantes magico-religieuses » deviennent des « plantes médiatrices » (Nossin, 2010). La bibliothèque numérique Manioc participe donc, dans une certaine mesure, à une dynamique de réhabilitation, à un moment paradoxal où ces usages traditionnels sont à la fois de moins en moins pratiqués au quotidien (et donc où les savoirs s'érodent) et revivifiés par certains acteurs. La diffusion numérique libre, s'inscrit ainsi dans une patrimonialisation qui ne s'apparente pas à une mise sous cloche mais accompagne la publicisation de projets portés par des acteurs sociaux, effectivement impliqués, et à différents titres, dans ces pratiques et leur revitalisation. Dans le cas de TRAMIL, elle est rendue possible par une méthodologie scientifique, qui intègre pleinement les contextes dans la collecte autant que dans la restitution mais se concentre sur des affections courantes. La méthodologie permet aux participants d'être pleinement acteurs, de participer en confiance, de positionner leurs pratiques privées dans un espace commun. Ces éléments intègrent dès le départ la volonté et la conscience de la mise en partage qui implique

cette démarche de « séparation de soi » nécessaire pour envisager une mise en espace commun qui bénéficie aux populations et s'ouvre à tous sans restrictions.

Les collections « Mémoires et créations » et « Ecritures contemporaines Caraïbe-Amazonie », préparées par les acteurs de Manioc avec d'autres partenaires répondent de la même dynamique qui vise à rendre visible et à mettre en partage, selon de nouvelles modalités, des aspects invisibles du patrimoine. Le projet « Mémoires et créations » ambitionne d'enrichir les collections contemporaines par l'acquisition de séries auprès de photographes qui ont travaillé sur les héritages culturels dans la Caraïbe. Le regard et le projet spécifique de chacun de ces photographes part à la rencontre d'un patrimoine culturel porté ou revendiqué par des populations. Les pratiques et les corps sociaux performances dialoguent avec l'œil de ces artistes, offrant un point de départ co-construit vers un réseau de savoirs, de relations sociales, mais aussi comme un réseau temporel, résonance du passé et tout à la fois création contemporaine. Les acteurs de Manioc s'assurent, dans le contrat signé avec les photographes que ces derniers ont recueilli l'assentiment des personnes photographiées qui doivent avoir adhéré à l'accessibilité de la collection sur internet. Au-delà de l'éventuel droit à l'image (dont l'université dégage sa responsabilité dans son contrat avec les photographes), c'est bien la question éthique de l'acceptation de la séparation qui est placée au centre de cette patrimonialisation.

Faute de pouvoir diffuser librement les textes qui ont été édités, les acteurs de Manioc envisagent, dans la collection « Ecritures contemporaines Caraïbe-Amazonie », la mise en ligne d'archives plurielles (correspondances, notes, photographies, textes non publiés...) d'auteurs. Des démarches sont entreprises auprès d'auteurs et/ou d'ayant droits. Elles ont toujours pour point de départ un réseau relationnel d'acteurs impliqués et l'identification préalable de volontés. Ces deux derniers projets rappellent la porosité des frontières espace privé / espace public et l'attention que la publicisation d'éléments, qui pour les acteurs font partie de leur intimité, requiert. Elles invitent de nouveau ceux qui prennent part à des dynamiques de patrimonialisation à une conscience de la trace essentielle pour éviter les sentiments de dépossession de soi, d'autant plus lorsqu'il s'agit de diffusion sur internet.

Les contraintes héritées des fondements économiques dudit droit d'auteur de la fin du XVIII^e siècle qui ont structuré longtemps toute approche patrimoniale conditionnent les actions des bibliothèques numériques et limitent les possibilités de représentation du patrimoine. Les bibliothèques numériques de la Caraïbe ont malgré tout adopté très tôt différentes stratégies de détournement ou contournement afin de proposer des visions moins déséquilibrées des

représentations, procédant par le même coup à des innovations, du moins au regard des pratiques des bibliothèques numériques pilotées par des institutions à travers le monde. La bibliothèque numérique Manioc a développé une position inédite d'édition de contenus, en s'écartant très nettement des pratiques traditionnelles de la profession et en réinvestissant un rôle de médiation des documents qui pourrait faire étrangement écho aux premiers bibliothécaires de l'histoire de l'écrit, rappelant que le contexte peut contribuer à faire évoluer les cloisonnements qu'on croyait immuables. Les collections anciennes occupent justement une place centrale dans ce contexte.

Les documents anciens dans la Caraïbe

Nous appelons ici « documents anciens », les documents dans le domaine public, soit ceux dont l'auteur est décédé depuis plus de 50 ans pour certains pays et 70 ans pour la France. Au moment où nous écrivons, il s'agit donc des documents dont les auteurs pour les territoires français, sont morts en 1947 ou avant, en 1967 pour les territoires anglophones, ce qui correspond peu ou prou respectivement à la fin de la période coloniale pour les uns¹³¹ et à l'avènement des indépendances pour les autres. Ces documents, qui font donc partie, du point de vue juridique, de l'espace commun, et peuvent être reproduits et numérisés sans acquisition de droits sont donc tous relatifs à la période coloniale et pour ceux qui ont précédé les abolitions, à la période esclavagiste. Ils sont en grande partie écrits par des colons implantés, des personnes venues dans le cadre colonial exercer des fonctions administratives, religieuses ou commerciales pendant quelques années, ou des voyageurs de passage en quête d'aventures. Au-delà des esclaves, à qui l'enseignement de la lecture est longtemps proscrit, les affranchis, « libres de couleurs » n'accèdent que de façon marginale à la publication jusqu'à la fin de l'abolition, de même que très probablement les « petits blancs ». L'écriture est donc longtemps principalement associée à un certain pouvoir et à la répression opérée par la société esclavagiste. Les publications perçues comme contestataires sont rarement imprimées dans la Caraïbe. Cette situation s'estompe progressivement dans la seconde moitié du XIXe et ceux qui sont descendants ou partiellement descendants d'esclaves, prendront une place plus significative dans la sphère publique au XXe siècle, portant longtemps la marque de l'oppression, à l'image du harcèlement et de la mort du journaliste André Alier en Martinique en 1934 suite à la dénonciation d'affaires de fraudes.

¹³¹ La loi de départementalisation, qui a mis fin au statut colonial pour les territoires français d'Amérique, a été promulguée en 1946 (Loi no 46-451 du 19 mars 1946).

Les documents publiés pendant la période esclavagiste et coloniale sont donc bien toujours là au XXI^e siècle. Cela nous rappelle que le patrimoine confronte bien ceux qui le traitent à des éléments matériels existants. Quelque chose de l'ordre de l'obligation de transmission rentre en ligne de compte si l'on considère notamment que toute inscription volontaire ancienne est un élément susceptible d'apporter des informations sur le passé et, par écho, de contribuer à une meilleure connaissance du présent. Pour autant, ce patrimoine commun n'est pas associé, en territoire caribéen, de façon générale, à une valeur positive, pas plus qu'à la représentation de l'espace commun. Bien au contraire, perçu comme un ensemble, il serait plutôt associé à la représentation de ce qui empêche l'espace commun d'exister par des traces tenaces d'un passé que peu souhaitent rendre présent. Ce statut inconfortable a-t-il influé sur le traitement que les bibliothèques numériques de la Caraïbe ont opéré ?

Lors de l'entretien, la directrice technique de Dloc ne s'est pas montrée concernée par ces questions. La seule responsabilité énoncée, dans la lignée des valeurs professionnelles de neutralité, est celle de la mise en ligne des documents pour que les usagers, et notamment les chercheurs, puissent les identifier et s'en saisir. L'incidence des bibliothèques numériques sur la représentation numérique des territoires et de la relation avec les représentations de l'espace commun n'est pas une question dont les acteurs de Dloc se saisissent. Les problématiques éventuelles entre indexation et accessibilité ne sont pas évoquées. Il n'y a pas d'interrogation de l'ordre bibliothéconomique. Le fait de ne pas vivre en territoire caribéen, ni d'avoir étudié la Caraïbe rend ces questions sans fondement. L'une des partenaires du projet en exercice dans une institution caribéenne, a elle, clairement évoqué la problématique de l'absence d'inscription et de représentation de ce qui est considéré comme le patrimoine par les populations. Elle a souligné l'importance des archives orales. Cependant, après vérification sur le site de Dloc, il s'est avéré que son institution n'a mis aucune archive orale en ligne.

Le surgissement du malaise : exemple

A contrario, du côté de l'équipe Manioc, cette question a semble-t-il été omniprésente. Certains acteurs à l'origine du projet ne percevaient pas initialement la mise en ligne de ces documents comme étant une priorité, d'autant que les bibliothèques universitaires ne disposent que de documents épars. La priorité était clairement pour eux la valorisation de la recherche. Pour d'autres acteurs, l'accessibilité de ces documents anciens aux chercheurs était une priorité. Le fait d'intégrer, dès le départ, les deux aspects, a donc clairement fait émerger cette vision

dialectique du patrimoine « entre héritage reçu et construction d'un héritage pour les générations futures », pour reprendre les termes d'un des acteurs du projet.

Pour autant, la découverte de ces documents a fait surgir un profond malaise. Pour le retranscrire, nous avons choisi la forme d'une narration qui permet de formuler un certain nombre d'éléments essentiels de l'ordre du ressenti qui ont guidé cette recherche et ne peuvent être formulés ni dans le discours institutionnel, ni aisément dans le discours de la recherche universitaire française.

Témoignage

Le témoignage raconte l'effet produit par ces collections anciennes au début du projet Manioc et la façon dont il a influencé le devenir du projet.

« Les bibliothèques de l'université ne possédaient pas de fonds anciens et n'avaient pas d'expertise sur ces questions, il s'agissait donc simplement de rendre accessible la documentation pour des chercheurs. Les professionnels en charge du projet ne disposaient que de descriptions générales des fonds anciens laissant apparaître des corpus portant sur l'histoire des explorations et « découvertes » de l'Amérique, des récits d'aventuriers, de missionnaires, des ouvrages sur l'histoire coloniale... Très rapidement, le parcours de quelques textes destinés à rejoindre les collections, faisait apparaître les premiers sentiments de malaise. Ces collections ne livraient pas seulement des informations factuelles sur l'histoire de la Caraïbe et de l'Amazonie, assemblées, elles se mettaient aussi à raconter, en filigrane, l'histoire déroulée sur plusieurs siècles de la construction et de la légitimation scientifique, juridique, politique et économique de l'esclavage, de la colonisation, de la « race », de l'« Autre ». Ces ouvrages sortaient des magasins, d'un accès confidentiel pour rejoindre la vaste étagère d'internet et se retrouvaient assemblés, provoquant un effet de cumul qui dépassait l'addition de chacun. Une collection était en train d'être créée, et, dans toute la diversité des documents (puisque le seul point commun était qu'ils avaient une relation avec la Caraïbe et qu'ils étaient dans le domaine public), cette simple proximité, cet agencement, faisait surgir, la façon dont les Hommes et les espaces avaient été considérés au cours d'une longue période. Pour autant, d'autres connexions impensées apparaissaient également, telles

que les continuités thématiques entre ces documents anciens et les productions contemporaines.

Ces sentiments, de même que d'autres liées à l'émergence de la conscience d'une démarche de « patrimonialisation » que nous entamions et aux multiples problématiques posées -notamment celles liées aux représentations mais également celles qui concernent les modalités de construction de projets collaboratifs-, ont façonné et irrigué en tous points le projet comme ils continuent d'accompagner son devenir. La construction d'une bibliothèque territoriale, « évidence » pour bien des professionnels des bibliothèques, devenait, depuis la Caraïbe, une problématique permanente. Le nom, la présentation des collections, la description des documents, leur modalité de numérisation, les formes de collaboration possibles, les choix de médiation (...) ont constitué et constituent des réponses incertaines face à des questionnements permanents que nous n'avons vu formalisés nulle part dans les productions de recherche comme professionnelles, pas plus que dans des offres de formation.

Nous avons pris un certain nombre de décisions, tout en étant conscients de l'insuffisance profonde de nos actions et de notre incapacité à offrir d'autres réponses par manque de formation et d'outillage intellectuel pour faire face à ces problématiques.

Concrètement, nous avons :

- glissé quelques mots d'avertissement sur la page de présentation du site. Cela a été très laborieux. On sentait bien quelque part que ce passé, difficilement supportable, que chacun d'entre nous avait certainement minoré jusque-là, et qui s'étalait devant nous, avait bien des échos contemporains. Nous avons beaucoup de mal à trouver un vocabulaire approprié, qui semblait suffisamment neutre et à la fois explicite... En réalité, je crois qu'on a été confronté à l'incapacité de transposer des sentiments confus en un langage qui puisse être celui de l'institution.

- décidé de numériser en couleur, alors qu'au début du projet, cela occasionnait des surcoûts importants. La couleur permettait de voir qu'il s'agissait de documents anciens, de rendre visible leur contexte historique, d'autant que les ouvrages n'étaient généralement pas dans un bon état de conservation et que cela faisait aussi parti de leur

histoire. Il a fallu convaincre les financeurs qui n'adhéraient pas de façon évidente à ces choix.

- choisi de construire l'interface en deux parties égales : la gauche représentait le passé, la droite le présent, comme un cheminement vers le futur. Le fait que les collections soient face à face répondait pour nous à cette volonté d'interrogation des paradoxes, de les faire surgir et puis de créer un équilibre dans les représentations numériques.

- tenté de partager de façon la plus large possible ces questionnements, on pourrait dire, de rendre publique cette question, par des interventions mais aussi auprès des collaborateurs pour qu'ils influent sur la façon de mettre en valeur ces contenus.

- choisi de s'écarter des choix traditionnels en matière de traitement documentaire dans le cadre du projet. Il a été décidé ne pas utiliser le langage d'indexation RAMEAU. Cette décision très atypique dans le monde des bibliothèques a été motivée par plusieurs éléments : le fait que RAMEAU ne soit pas utilisé par les non professionnels des bibliothèques, y compris les chercheurs dans leurs circuits de production, qu'il ne soit pas compris et exploité par les usagers même avancés, que sa complexité ne soit gérée efficacement par les systèmes et notamment concernant les lieux ou les périodes et qu'il ne permette pas de faire des rebonds pertinents et adaptés aux requêtes des usagers, représentaient des arguments importants. Il faut ajouter à cela que la terminologie (bien qu'évolutive) semblait parfois trop inadaptée pour relever des centres d'intérêt de la recherche contemporaine (les projets comme HAL ou Canal-U ne l'utilisent pas, pas plus que les métadonnées pédagogiques telles que LOM). Si le projet collaboratif était piloté par les bibliothèques, il prévoyait un décloisonnement documentaire et souhaitait pouvoir s'inspirer de diverses pratiques d'indexation (services de l'inventaire, chercheurs, archives, édition...). Imposer RAMEAU aurait pu dissuader des partenaires non bibliothécaires. Il s'agissait aussi d'expérimenter de nouvelles modalités d'accès pour les publics en dégagant des thématiques ou collections, non pas dans un cadre universel, mais selon les contenus dont nous disposions. C'est donc une liste contrôlée, évolutive qui a été choisie. Les thèmes généraux étaient complétés par des mots-clés, inspirés des pratiques non contrôlées du monde de la recherche. Parallèlement, cela permettait

d'ouvrir une réflexion sur les relations entre les différentes collections.

Afin de ne pas se retrouver « hors normes » et potentiellement discrédités, de ne prendre aucun risque hypothéquant les choix à venir, mais aussi afin de garantir une visibilité optimale des collections, nous avons choisi de créer une notice « traditionnelle » dans le catalogue national des bibliothèques universitaires. Les recherches comparatives, auxquelles la démarche d'expérimentation nous a conduits, ont permis de relever des divergences notoires dans les pratiques qui ne nous ont pas semblé anodines. Là où la BnF et d'autres bibliothèques dans le monde choisissaient d'apposer la date d'édition de l'imprimé à partir duquel avait été réalisée la numérisation (et donc de le considérer comme une reproduction), le sudoc avait pour règle d'indiquer la date de mise en ligne dans le champ, considérant le document numérisé comme une nouvelle édition.

Pour finir, je voudrais dire que lorsque j'ai entendu, plusieurs années après le début de notre projet, la médiatisation des problèmes que pouvaient poser la mise en ligne ou la réédition de *Mein Kampf* à l'occasion de son entrée dans le domaine public, deux remarques me sont venues à l'esprit. Je me suis demandée pourquoi le traitement et la diffusion de tous les ouvrages que nous avons et qui étaient parfois depuis très longtemps dans le domaine public n'avaient jamais suscité aucun questionnement médiatique malgré la gravité de leurs contenus et leur relation avec un système politique et économique qui a contribué à la déportation et à la mort de million d'êtres humains, à la négation de l'humanité de ceux qui ont survécu, et ce pendant plusieurs siècles. Pourquoi, le fait même de soulever cette question semblait insensé, pourquoi était-elle immédiatement renvoyée au passé, évacuée ? J'ai repensé à l'ouvrage de Rothberg, et je me suis dit qu'une fois de plus la mémoire légitimée de la Shoah serait cette mémoire-écran qui permettrait de mettre enfin en partage ces questions. Et peut-être aussi malheureusement, qu'une fois de plus, ce sentiment alimenterait des concurrences mémorielles stériles au lieu de creuser ces questions fondamentales qui émergent sur le traitement du passé et sa mise en partage.

Le passé au présent : une question essentielle éludée par les bibliothèques ?

Le témoignage ci-dessus met en exergue de nombreuses questions fondamentales en suspens. Ces questions concernent le surgissement du passé au présent et son traitement documentaire, qui agit tant sur l'accessibilité des documents que sur les représentations. L'idée de neutralité et d'organisation universelle des savoirs autour de laquelle les bibliothèques s'articulent, est pensée comme la seule possibilité de garantir la pluralité, de protéger du jugement et de la censure. Tout ce qui ne s'y conformerait pas aurait tendance à être évacué. Le fait que, dans la recommandation française de 2016 du catalogage des livres anciens (dont la date extrême est ici fixée en 1830), l'indexation sujet soit facultative pour ces ouvrages –sans qu'aucune explication ne soit donnée-, alors que l'usage de RAMEAU est de rigueur pour les documents contemporains, est un exemple majeur de l'éviction de ces problématiques essentielles qui interrogent la capacité des institutions à traiter au présent le passé.

« L'indexation matière n'est pas obligatoire. Son usage varie d'un établissement à l'autre. Il est plus particulièrement recommandé de faire des accès aux œuvres, aux personnes, aux lieux et aux institutions sujets de l'ouvrage. »¹³²

On peut remarquer que le seul autre domaine qui subit le même traitement est la fiction, ce qui pose donc un double problème concernant la Caraïbe : invisibilité des sujets abordés par les documents anciens, invisibilité du travail important de documentarisation des mémoires sociales entrepris par les auteurs de la Caraïbe dans leurs œuvres de fiction à partir des années 1960.

Le traitement documentaire normalisé des livres anciens se concentre sur l'objet, l'exemplaire, dont tous les éléments doivent être mentionnés de façon extrêmement détaillée : description matérielle (support, feuillets...), dédicaces, privilèges, permissions, ex-libris, ex-dono, estampilles, cachet... Le souci d'une description fidèle au document, considéré comme objet s'apparente aux pratiques muséales et archivistiques. La valeur patrimoniale est celle de l'objet matériel du fait de son caractère ancien et unique ce qui la rend intrinsèque, inaliénable. La dimension analytique du contenu intellectuel est rejetée, limitant l'accessibilité aux usagers non spécialistes qui effectueraient des recherches par sujet.

¹³² CG46 Information et documentation, Groupe AFNOR CG46, CN 46-9 Identification et description, GE6 Evolution de la description bibliographique des documents édités, *Catalogage des monographies anciennes : description bibliographique et données d'exemplaire* [norme], 2016, disponible en téléchargement sur le site de la BnF, page consultée le 04/02/2017, URL : http://www.bnf.fr/fr/professionnels/normes_catalogage_francaises/a.monographies_anciennes.html

La séparation entre l'ordre patrimonial et celui du contemporain héritée du XVIIIe siècle, évoquée lors du premier chapitre influe toujours sur ce traitement et favorise l'étanchéité des pratiques. La question complexe et fondamentale de l'actualisation n'a donc pas été profondément pensée, comme le souligne Raymond Josué Seckel (Seckel, 2006). Le langage contrôlé RAMEAU évolue certes, mais pour prendre en compte les nouveaux concepts, au moment où ils apparaissent et pour traiter les documents publiés qui les utilisent. Il ne pose pas la question de la façon, dont on indexe, au moment présent des documents parus il y a longtemps. Concrètement, pour en revenir aux questions qui concernent notre propos, comment des thèmes qui recouvrent la réalité administrative ou juridique d'une époque, et relèvent de façon contemporaine du racisme -racisme qui n'est alors pas déclaré comme tel puisqu'il constitue alors la norme-, doivent-ils être traités ? Aujourd'hui, la non-indexation sujet de ces documents aboutit à l'invisibilité documentaire de certaines questions telles que l'organisation raciale et les discriminations qui ont été mises en œuvre pendant plusieurs siècles avec le déploiement des sociétés esclavagistes. Il est très ardu d'identifier des corpus totalement disséminés dans de vastes fonds, et qui, ensemble, font bien apparaître un système de connaissance, comme le montrent les collections anciennes des bibliothèques numériques de la Caraïbe. Le long cheminement d'auteurs tels qu'Edward Said qui ont tenté de rassembler des éléments hétérogènes pour mettre en exergue les rapports d'inégalités structurant ces productions et créant ce qu'il qualifie de « système de connaissance » (Said, 2005 : 184, 204), est ardu et risqué pour des individus isolés. L'absence de visibilité documentaire, résultat de la non indexation sujet intervient comme absence de preuve, laissant ces inscriptions disséminées dans les bibliothèques du monde dans un statut de traces éparses. Cet élément favorise le rejet des nombreuses questions historiques et leur absence de patrimonialisation, entendue comme une publicisation, une mise en partage dans l'espace commun, telle que nous l'avons envisagée tout au long de nos travaux.

L'esprit des langages documentaires tels que RAMEAU, LCSH est imprégné de cette idée de neutralité à laquelle est intimement associée l'articulation d'une double dimension : la description fidèle au document (et le sujet tel que perçu par l'auteur), sa retranscription en des termes « universels ». Ce qui est appelé « indexation analytique » consiste en fait à transcrire le contenu du document dans un langage documentaire. Ce n'est donc pas à proprement parler un travail analytique, mais plutôt une opération de synthèse et de traduction des idées de l'auteur.

Comment donc traiter ces collections anciennes pour en améliorer l'accessibilité aux usagers ? En utilisant, au XXIe siècle les mêmes expressions puisqu'elles reflètent le sujet tel que l'auteur

l'a assigné ? En proposant un traitement analytique contemporain du coup anachronique et très probablement mouvant ? Comment indexer concrètement L'ordonnance du roi qui interdit en France aux « Blancs » le mariage avec des « Noirs », « mulâtre » et « autres gens de couleur » ? Quel est le sujet ?

Nous proposons d'ouvrir un nouveau champ de réflexion sur l'indexation. Cette dernière ne servirait plus à décrire de la façon la plus juste possible, le sujet dont traite l'auteur au moment où il écrit, mais le sujet contemporain d'étude ou de recherche pour lequel il peut aujourd'hui apporter des informations. Par exemple ici au-delà de termes comme « Mariage », pourquoi ne pas ajouter « discriminations raciales » malgré l'anachronisme ? Comme il semble difficile de mélanger les deux types d'indexation, et que l'actuelle présente un intérêt, nous soumettons l'idée d'un travail international sur une indexation complémentaire qui constituerait un nouveau champ de description. Il s'agirait nécessairement d'un champ répétable puisqu'un document n'enrichit pas nécessairement qu'un seul domaine de connaissance. Cette perspective considérant un document comme source potentielle pour des usages pourrait être également fort intéressante pour la fiction. La réflexion pourrait s'appuyer sur de nombreux vocabulaires du monde de la recherche. Elle devrait faire l'objet de programmes de recherche transnationaux et transdisciplinaires. Pour l'étude de la fiction caribéenne, les lieux du récit pourraient apparaître comme un élément essentiel, de même que les périodes historiques énoncées par le texte, ou certaines pratiques culturelles ou contextes lorsqu'ils peuvent être aisément identifiés. La mention des différentes appellations des courants littéraires, et les différents lieux auxquels les auteurs peuvent être liés pourraient également présenter des pistes intéressantes qui favoriseraient l'accessibilité et la dimension relationnelle.

Cela constituerait une modification profonde de l'approche patrimoniale et de la médiation documentaire et qui compléterait la perspective, parfois problématique de la valeur intrinsèque du document par une approche qui s'intéresserait à la valeur d'usage du document. A cette refonte qui devrait paraître essentielle, il faudrait ajouter une nécessaire intégration plurielle de la façon dont les groupes et les phénomènes sociaux peuvent être désignés par différentes énonciations au cours du temps et selon les locuteurs. Pour ce faire, le vocabulaire, au lieu d'avoir des termes retenus et des termes rejetés, pourrait avoir un ensemble de termes tous retenus et interrogés par les systèmes. Ces termes pourraient être tous affichés, les solutions techniques ne contraignant plus aujourd'hui l'espace, comme les fiches papier ont pu le faire pendant longtemps. Cela permettrait de ne pas imposer des assignations qui disqualifient d'autres énonciations, a fortiori les modes d'auto-désignation des groupes. Les risques de continuités et de déséquilibres de perceptions binaires peuvent affecter des communautés.

Cette question de l'équivalence, si elle est particulièrement importante pour les groupes humains et ce qui les concerne, devrait être déployée pour l'ensemble du vocabulaire. Au-delà des bibliothécaires, les usagers devraient pouvoir proposer des ajouts au vocabulaire contrôlé afin d'enrichir des perspectives plurifocales articulées de la connaissance.

3.4.3. Penser les transversalités, un exercice favorisé par les interfaces numériques ?

La recherche documentaire depuis les interfaces numériques : agencement spatial, surgissement des connexions et impact sur les représentations

La situation et le cheminement, le parcours ou la trajectoire, selon des motifs et des horizons, sont des éléments essentiels tout autant que le contexte dans lequel ils prennent corps comme le précédent chapitre l'a démontré. Ce constat, fondamental pour l'approche des territoires et du patrimoine, influe sur les démarches de recherche documentaire. Dans une bibliothèque physique, comme pour tout espace qui propose une offre, qu'elle soit commerciale ou non, l'agencement, l'organisation spatiale, est incontestablement un facteur qui agit sur les trajectoires individuelles. Il en va de même pour les espaces numériques mais selon des processus extrêmement différents, non régis par le déplacement total du corps physique et son parcours de l'espace, pas plus que par une entrée et une sortie imposées par ceux qui ont conçu l'espace ou le gère. Les dispositifs techniques (matériel, connexion...) contraignent rarement le point d'arrivée et de départ des trajectoires d'un site internet -à l'exception de quelques dispositifs spécifiques qui imposent les cheminements. Le site internet est un lieu disposant d'une entrée principale, pour ceux qui le conçoivent et le gèrent mais qui ne constitue pas nécessairement le point effectif d'entrée des usagers. Ces derniers disposent d'autant d'entrées qu'il existe de page potentiellement générées de 1001 assemblages, qui ne peuvent être tous imaginés. Un contenu documentaire, peut avoir une multitude de connexions et se trouver donc accessible depuis une multitude de trajectoires. Les assemblages font qu'un livre imprimé, matériellement nécessairement disposé entre deux autres dans une bibliothèque traditionnelle selon une classification, peut se retrouver, dans une bibliothèque numérique accessible depuis un nombre d'assemblage incalculables. En effet, au-delà des navigations

proposées, la recherche peut généralement être effectuée sur le contenu exact d'un champ, ou selon une chaîne de caractères. Ainsi, ces agencements issus d'assemblages contextuels favorisent le « surgissement » d'un certain nombre d'éléments inimaginés, expliquant l'usage exponentiel du terme sérendipité. Le processus peut en effet faire apparaître des connexions inédites. Cependant, les utilisateurs comme les producteurs génèrent des actions qui favorisent l'émergence de ces relations, considérées ou non comme pertinentes, rattachées à un réseau de sens, selon la trajectoire des individus. Ces assemblages topographiques qui peuvent être corrélés à des assemblages de sens sont également rendus possibles par des éléments existants, soit dans les contenus, soit dans les métadonnées. Les actions de l'utilisateur se déploient selon un contexte-cause et un contexte-horizon dans lesquels interviennent de nombreux éléments des trajectoires individuelles : environnement informationnel, connaissance ou méconnaissance des possibilités de recherche et des contenus potentiels, capacité d'analyse et de compréhension de l'organisation du site, habileté technique... L'agencement, l'organisation spatiale ou la topographie sont des repères essentiels pour les systèmes sensoriels, comme pour la mémoire et les fonctions cognitives, utilisés pour toute recherche documentaire. Si l'utilisateur arrive sur une page, l'organisation spatiale liée à une organisation sémantique de la structure du site internet lui permet généralement de se repérer, de se situer dans un ensemble. En ce sens, elle contribue, *a fortiori* lorsqu'il est dans une démarche de découverte ou de butinage, à la représentation qu'il se fait d'un domaine et peut l'inciter à redessiner sa trajectoire de recherche en faisant surgir de nouvelles connexions. L'organisation des informations influe à deux niveaux différents sur les capacités cognitives spatiales interagissantes des individus : celles liées à la situation, à la mémoire courte et au contexte, celles liées à la capacité humaine à se représenter l'espace, qualifiée d'allocentrique et en étroite relation avec la mémoire à long terme et les connexions cognitives établies entre les objets (Hartley et. al. 2014 : 1-2 ; Miller et. al. 2014). La spécificité des êtres humains réside justement dans les modalités d'acquisition d'informations sur l'espace qui ne se limitent pas à l'espace habité et parcouru et proviennent de plus en plus d'autres canaux médiatiques. Au-delà du contenu, comme l'on souligné de nombreux chercheurs, à l'instar d'Eric Guichard, dans la lignée de Goody, « [...] la technique, l'écriture, va agir sur la représentation » (Guichard, 2007). Si l'impact des assemblages sur les trajectoires des sujets et sur leur représentation des espaces est admis, il n'est pas étudié de façon précise et peut difficilement l'être du fait de la complexité des trajectoires et représentations individuelles, d'où le fait que la plupart des analyses portent sur la construction du point de vue des acteurs, dans la mesure où il s'agit d'une action structurée sur un long terme.

La participation à un projet énoncé comme caribéen a un impact important sur la culture caribéenne et les représentations spatiales des acteurs. Ce que les observations et l'enquête (Pajard, 2016) auprès des partenaires de Manioc ont révélé s'est en effet trouvé confirmé par l'entretien d'une des participantes à Dloc. Outre les rencontres ou les déplacements, la découverte ou la redécouverte des fonds documentaires et des ensembles qu'ils constituent, participe à la construction du territoire pour devenir au cœur de la mise en partage des ressources. Cet état de fait favorise l'émergence d'une posture, non pas de l'identique, mais du relationnel.

L'impact sur les usagers est difficile à mesurer. De façon générale, très peu d'enquêtes non liées à un marketing territorial biaisant, interrogent les représentations des territoires. Les seules qui ont pu être faites au sujet de la Caraïbe, par Romain Cruse (Cruse, 2013) qui a ouvert ce champ, restent parcellaires et ne sont pas croisées avec une éventuelle étude de l'environnement informationnel des populations enquêtées et de son impact sur les représentations. Il serait très ardu d'envisager une étude de l'impact des bibliothèques numériques sur les représentations de la Caraïbe que peuvent se faire les usagers tant occasionnels que réguliers, étant entendu qu'il dépend du faisceau d'informations préexistant qui peut difficilement être mesuré. Cela ne pourrait être qu'un projet collectif d'envergure. On peut cependant affirmer que les bibliothèques numériques de la Caraïbe, en proposant des documents extrêmement divers à tous points de vue, selon des assemblages potentiellement infinis, prédéfinis par les professionnels (page d'accueil, possibilités de navigation...) et construits selon les requêtes des usagers, dans un ensemble énoncé comme caribéen, contribuent à élargir les représentations des usagers, qu'ils soient déjà spécialistes de la Caraïbe ou néophytes. Ces considérations doivent être pondérées par la faible représentativité globale des bibliothèques numériques dans l'environnement informationnel des usagers. En effet, en dehors de quelques publics spécifiques, elles ne représentent pas une source principale d'information pour les usagers. Leur impact est donc encore très marginal, du fait technologies qui rendent les données invisibles ou peu visibles dans les résultats des moteurs de recherche, de la spécialisation des documents, et de l'absence ou de la faiblesse d'une mise en récit plus accessible des collections et des relations multidirectionnelles au passé dont elles constituent un point de départ potentiel. Pour pallier ce manque de visibilité, les bibliothèques numériques de la Caraïbe, à l'instar d'un nombre croissant de bibliothèques à travers le monde, ont développé des stratégies de médiation.

La médiation

On peut définir la médiation documentaire comme l'ensemble des actions qui favorisent la relation entre les usagers et les documents, suscitent ou créent des liens entre des productions de l'esprit, anciennes ou contemporaines et des Hommes d'aujourd'hui et de demain. Si les métadonnées (données de description bibliographique et éléments d'indexation) évoquées, comme les possibilités de recherche ou de navigation dans ces champs mises à disposition depuis les interfaces peuvent être considérées comme partie intégrante de la médiation, nous envisagerons dans cette partie, les autres actions de médiation menées par les bibliothèques numériques de la Caraïbe, celles qui interviennent en dehors de ces actions « techniques », normalisées et qui laissent une marge plus importante aux acteurs. Quelles sont les actions de médiation entreprises par les bibliothèques numériques de la Caraïbe ? Quelles représentations proposent-elles ? Quels publics visent-elles ? Les acteurs se sont-ils saisis ou non de ces possibilités pour proposer de nouvelles approches patrimoniales ? Enfin, en quoi ces pratiques peuvent-elles contribuer à modifier la perception des acteurs, voire leur posture ?

Les types de médiation : de la communication aux médiations spécifiques

Les professionnels de Dloc et Manioc ont investi, de façon significative le champ de la médiation eu égard à la relative faiblesse des équipes affectées à ces projets. Des actions très diversifiées de valorisation des bibliothèques numériques et de leurs contenus sont déployées pour les deux projets :

- dépliants imprimés trilingue, occasionnellement objets publicitaires (cartes postales, stylos...),
 - tenue de stand dans des salons du livre,
 - Intervention pendant des journées spéciales thématiques,
 - événements de présentation des bibliothèques numériques,
 - interventions à des événements professionnels,
 - présentation-formation en direction d'étudiants, de chercheurs, de professionnels de la documentation,
- intégration à des modules de formation à la recherche documentaire en présentiel et en ligne pour les étudiants,
 - contribution à des revues professionnelles et universitaires,
 - signalement fin dans des catalogues...

Il faut ajouter à cela la relation personnalisée établie en face à face depuis les bibliothèques physiques ou à distance via email, services de questions/réponses, messagerie directes des réseaux sociaux... Appelée « renseignement bibliographique », cette activité constitue la modalité la plus aboutie de médiation, entendue comme l'accompagnement adapté et individualisé à la demande et aux besoins d'un usager. La réponse ne s'articule pas autour des contenus d'une bibliothèque numérique cependant, ces derniers sont particulièrement sollicités pour toute question en relation avec la Caraïbe, récurrentes dans les bibliothèques de ces espaces.

Au-delà de ces actions communes aux deux projets, quelques particularités se dégagent.

Blog, Facebook et Wikipédia : culture générale de la Caraïbe et médiation « fine »

La bibliothèque numérique Manioc propose un blog, une page Facebook, une lettre d'information, et a déployé une stratégie de contribution à Wikipédia. Le blog, la page Facebook et la lettre d'information, visent un public large mais uniquement francophone. Le blog publie environ un article par semaine. L'analyse des publications fait apparaître plusieurs types d'informations :

- des annonces d'événements culturels et scientifiques qui ont majoritairement lieu en Martinique, Guadeloupe et Guyane et plus occasionnellement en France hexagonale et dans d'autres lieux de la Caraïbe,
- des articles centrés sur les collections et/ou l'activité de la bibliothèque numérique : nouveaux partenaires, rétrospectives vidéos de l'année, documents les plus consultés, « vient de paraître »...,
- des articles au ton personnalisé qui font apparaître des relations atypiques, surtout liées aux relations France-Antilles Guyane (nom de personnage qui font partie de l'histoire de la Caraïbe dans les stations du métro parisien...),
- des « focus » plus généralement sur les événements, des personnages historiques, auteurs. Explorateurs, abolitionnistes et graveurs semblent les plus représentés,
- des recensions des documents dont la bibliothèque numérique dispose autour d'un thème, parfois lié à l'actualité (dates anniversaire des abolitions de l'esclavage, dates indépendance des pays de la Caraïbe, journées mondiales...), disposant généralement d'une brève introduction,

- le signalement de ressources : bases de données, articles, consultables gratuitement,
- des articles rédigés à l'occasion du décès de personnalités, le plus souvent des auteurs, historiens et universitaires caribéens ou spécialistes de la Caraïbe.

Outre les publications du blog, on retrouve un peu le même type d'information sur la page Facebook. On peut noter en outre, la publication d'un jeu « Sav ? Pa sav ? », sorte de devinette auxquels les usagers participent et la diffusion d'album, autour d'un lieu, d'une thématique, d'un objet, d'un élément de l'environnement ou d'un événement. On peut relever un nombre relativement faible de personnes qui suivent la page (1000 au 09/02/2017, malgré des publications régulières. Cela s'explique probablement par le fait que la page mentionne peu d'autres pages ou d'utilisateurs, en dehors de ceux qui interagissent (participent au jeu, commentent...) et reste dans un environnement relativement clos. Cependant, le nombre de personnes qui suivent la page est relativement élevé au regard de celui des rares pages Facebook des institutions patrimoniales de la Caraïbe. Les informations sont rarement relayées sur les pages institutionnelles liées des porteurs de projets (Université des Antilles, Université de Guyane, Bibliothèques de ces universités) et encore moins des institutions partenaires qui ne disposent souvent pas de page Facebook. Malgré les critiques qui peuvent être apportées, Facebook et le blog comptent, avec Wikipédia, parmi les plus importantes sources de nouveaux utilisateurs du site de la bibliothèque numérique.

La stratégie sur Wikipédia vise à enrichir les connaissances sur la Caraïbe et à signaler dans les références des documents pertinents, principalement issus de la bibliothèque numérique. La création d'article, initiée au début du projet, est devenue marginale, du fait du temps requis et de la disponibilité des équipes. Le travail consiste donc principalement en l'enrichissement d'articles existants. En 2017, le compte a proposé plus de 500 contributions, principalement en français et quelques-unes, marginales dans la version anglophone de Wikipédia. Outre l'intérêt que présente cette médiation pour la visibilité des collections, le processus a contribué à transformer la culture et la posture des professionnels qui y ont participé, comme l'ont révélé les échanges. Le travail qui a pris appui autour de quatre axes de médiation définis : personnages, événements, lieux et sujets a fait surgir de nombreuses connexions inattendues, dévoilant des contextes ou événements liés entre différents espaces de la Caraïbe comme entre les espaces caribéens et leurs anciennes métropoles. Les biographies de « héros » réappropriés sur certains territoires, font ainsi fréquemment apparaître une relation avec d'autres espaces. Louis Delgrès, « héros » « Noir » en Guadeloupe, est ainsi né en Martinique, d'un père « blanc créole » et d'une mère « libre de couleur ». Il a également vécu à Tobago dans sa jeunesse et

un temps en exil à la Dominique... Les biographies laissent apparaître des appartenances et des territorialités multidirectionnelles que les histoires saisies par les nationalismes locaux ont tendance à éluder.

Ainsi, des événements, comme l'éruption de la Montagne Pelée en 1902, ou des phénomènes, comme l'exploitation de l'or en Guyane, n'apparaissent plus sous un jour uniquement local, mais comme des points de départ d'histoires multidirectionnelles qui permettent de reconstituer des fragments d'autres histoires. La perspective relationnelle fait émerger différents aspects locaux, régionaux et nationaux ou internationaux, en l'occurrence pour ces deux événements l'impact sur les migrations de populations, la construction des territoires, ou encore les relations aux sciences ou à l'environnement...

La médiation, et particulièrement les contributions à Wikipédia, met également au jour les traces manifestes d'une vision eurocentrique de l'Histoire, particulièrement sur la version française de Wikipédia, pour tout ce qui touche de près ou de loin à l'esclavage. Les constats sont de plusieurs ordres :

- éviction de tout élément historique lié à l'esclavage,
- rejet dans la sphère du « local » certains éléments qui ont pourtant des conséquences plus vastes,
- formulations partisans ou positives d'événements qui peuvent difficilement être perçus comme tels.

Cette dynamique rappelle les prolongements de l'extériorisation tout au long au chapitre II concernant le rejet de l'esclavage de l'espace commun.

Elle sera illustrée par deux exemples. Le premier concerne l'article « Jean Ernouf », militaire français (1753-1827) affecté en Guadeloupe peu après le rétablissement de l'esclavage par Napoléon. Alors que Wikipédia énonce un ton neutre généralement contrôlé, l'article propose un panégyrique qui utilise un ton lyrique et des qualificatifs positifs (en gras) qui ne sont étayés par aucun argument :

« Ernouf reçut une éducation **distinguée** et embrassa **avec ardeur** la carrière des armes. »

Plus loin :

« il seconda **parfaitement** le général ». »

Nous proposons de mettre ici en parallèle la contribution initiale et les modifications de l'équipe Manioc concernant le passage de l'article qui relate son activité en Guadeloupe où il arriva après la révolte contre le rétablissement de l'esclavage.

Article « Jean Ernouf » Wikipédia

Passage initial, avant la contribution de l'utilisateur bnmanioc

La plus affreuse anarchie régnait alors dans cette colonie ; les « nègres marrons » y commettaient de nombreux assassinats, et les hommes de couleur, en insurrection permanente contre les blancs, les chassaient de leurs propriétés ; cette situation se compliqua par la rupture du [[Paix d'Amiens|traité d'Amiens]], qui appela de nouveau la guerre dans ces contrées. En [[1804]], il est fait grand-officier de la [[Légion d'honneur]].

En moins d'une année, le général Ernouf rétablit l'ordre, remit l'agriculture en vigueur, et releva les batteries des côtes ; mais si son administration fut sage et habile, il ne put échapper à l'accusation d'avoir commis quelques dilapidations.

Article « Jean Ernouf »

passage modifié par l'utilisateur bnmanioc (juillet 2016)

En 1802, le rétablissement de l'esclavage par Bonaparte, avait donné lieu à une révolte pour la liberté, menée par le chef des résistants, Louis Delgrès. Se voyant piégé, ce dernier s'était donné la mort avec ses 300 hommes, sur le lieu de l'affrontement, clamant la devise de la Révolution française « Vivre libre ou mourir ».

Le capitaine général Ernouf, à son arrivée fit poursuivre les insurgés en fuite qui n'avaient pas accepté de retourner à leur condition d'esclave dans les habitations et d'être ainsi amnistiés. Dans un premier temps, il les fit fusiller et pendre puis souhaitant « des exemples frappants qui puissent épouvanter ceux qui tenteraient de les imiter »<ref>{{Ouvrage |langue= |auteur1=Auguste Lacour |titre=Histoire de la Guadeloupe. Tome quatrième. 1803 à 1830 |lieu=Basse Terre |éditeur= |année=1860 |pages totales= |isbn= |lire en ligne= |passage=p. 56}}</ref>, il décida qu'ils seraient brûlés vifs devant les esclaves.

Dans un autre registre, le long article consacré à « Jacques Pierre Brissot » (1754-1793), chef de file des Girondins, éludait initialement tous les éléments biographiques liés à l'esclavage alors que Brissot a produit plusieurs écrits sur la question et a été le fondateur de la *Société des Amis des Noirs*. Les liens importants et complexes entre la Révolution française, l'esclavage et les révoltes sont quasi systématiquement éludés par les auteurs initiaux de Wikipédia. Une séparation rigoureuse des savoirs est opérée reléguant ces questions aux événements qui concernent les territoires.

L'analyse, non exhaustive, des pratiques de médiation de la bibliothèque numérique Manioc, fait apparaître une volonté de déployer une perspective caribéenne qui agit tant sur la construction des savoirs concernant le passé que sur l'amélioration de la connaissance de la Caraïbe pour les publics francophones. Si cet « effort caribéen » ne se limite pas aux sujets liés aux territoires français, il est cependant largement contraint par une articulation qui prend appui autour des collections. Les sujets non directement évoqués par les collections, soit parce qu'ils ne sont pas inscrits, soit parce que certains territoires sont peu représentés dans les collections, sont donc peu traités. De nombreux éléments pourraient probablement émerger davantage par des recherches complexes de « traces » qui les évoquent dans les écrits, mais les professionnels ont peu de temps pour ce travail long et fastidieux. L'appui des historiens semble de ce point de vue essentiel. Ces derniers se positionnent comme utilisateurs et ne semblent pas s'investir dans les questions complexes auxquelles sont confrontées les bibliothèques numériques, malgré les interventions qui les invitent à se saisir de ces problématiques patrimoniales (Anne Pajard, 2014).

On constate également, face à l'implication des équipes des bibliothèques de l'Université des Antilles et, dans une moindre mesure, de l'Université de Guyane, l'absence de participation des autres établissements partenaires à la médiation. Bien que ces derniers disposent des droits de publication tant sur le blog que sur la page Facebook, ils ne publient pas en dehors des ateliers qui sont organisés lors des regroupements annuels. Le niveau de formation générale, les difficultés spécifiques posées par ce patrimoine, la faiblesse numérique des équipes, l'absence de stratégie de médiation numérique de leurs établissements de rattachement, l'absence de formations spécifiques en dehors des ateliers annuels, sont probablement quelques éléments qui expliquent la non-implication des professionnels des établissements documentaires partenaires, constatables tant pour Manioc que pour Dloc. Les rédacteurs tentent cependant de s'inspirer des discussions avec les partenaires et de leur culture du territoire dans lequel ils

exercer, pour enrichir la médiation. Cependant, la capitalisation des connaissances du territoire de chaque partenaire reste faible.

Stratégies d'incitation des chercheurs

La médiation numérique au quotidien ne semble pas centrale pour le projet Dloc. La « newsletter » qui paraissait initialement régulièrement semble avoir pris fin en 2010. Il y a très peu d'actualités, plusieurs mois s'écoulent entre différentes annonces publiées sur la page d'accueil qui ne sont généralement pas traduites dans les pages en français et en espagnol. La diffusion sur les réseaux sociaux reste limitée. Un groupe Facebook rassemblant les partenaires diffuse quelques informations sporadiques. La page Facebook, ouverte en 2016, compte, près de dix ans après la naissance de la bibliothèque numérique, au 9 février 2017, 4 j'aime.

A l'instar de Manioc, les acteurs de la bibliothèque numérique Dloc pensaient que les chercheurs, impliqués dans les instances du projet, se saisiraient des médiations. Les professionnels investis dans le cœur de Dloc n'ayant pas particulièrement de compétences sur le contenu des collections caribéennes et ne résidant pas dans la Caraïbe, axent principalement la médiation autour d'une stratégie qui vise à faire connaître la bibliothèque numérique Dloc auprès de tous les spécialistes et à les inciter à utiliser les contenus. Si la bibliothèque numérique Manioc a pu être présentée lors de congrès ou d'associations de chercheurs caribéens, la bibliothèque numérique Dloc, disposant de ressources financières plus étendues, est systématiquement présente auprès de tous les groupes de recherche, associations (...), quelle que soit leur localisation. Il s'agit d'une médiation générale qui s'appuie sur un écosystème fondée de réseaux d'acteurs davantage que sur les usagers potentiels et les documents. Ces actions proactives, s'étendent à l'animation de « webinars » occasionnels par des chercheurs, mais n'ont globalement pas eu les effets escomptés. Les bibliothèques numériques souhaitent que les chercheurs s'intéressent aux documents qu'elles proposent, que ces documents fassent émerger des problématiques et contribuent à la construction des connaissances. La perspective du chercheur est en quelque sorte généralement inverse. Il travaille sur un sujet autour duquel il va rechercher des documents. Les corpus se trouvent donc dépourvus d'analyse, alors que leur ensemble fait émerger des problématiques essentielles. Dloc a mis en place une solution originale pour susciter des recherches autour de corpus : les bourses. Dloc relaie l'existence de bourses octroyées à des travaux universitaires (bourses postdoctorales) dédiés à la « curation » des collections caribéennes et va parfois

jusqu'à accompagner le soutien de certains travaux via le financement direct de bourses et/ou de déplacements de chercheurs investis sur ces questions.

Un autre projet original mérite d'être présenté « Haiti An Island Luminous »¹³³, seul produit de médiation actuellement proposé par Dloc. Le site qu'on pourrait considérer comme une exposition virtuelle ou un webdocumentaire est entièrement disponible en trois langues, anglais, français et créole haïtien. Il propose une approche extrêmement riche de l'histoire haïtienne de 4 000 avant JC à 2013, principalement sous l'angle politique, et est accessible à tous les publics. Si quelques critiques ergonomiques peuvent être formulées (-liens rouges sur fond noir difficilement lisibles à l'écran, ou absence de liste de l'ensemble des articles), l'exemple montre la fécondité des collaborations entre les professionnels et les chercheurs. Portée par Dloc et coordonnée par Sylvia Amdam, le site intègre plus de 100 contributions et propose des approches diversifiées de jeunes chercheurs comme de chercheurs confirmés, spécialistes des questions abordées. Les documents numériques sont largement sollicités. On peut s'étonner cependant que l'URL associe la localisation du projet à la FIU (Florida International University) et non au projet collaboratif Dloc.

En guise de conclusion : la médiation, efforts d'innovation, opportunité, contraintes et carences, tentative de diagnostic

L'attitude proactive des bibliothèques numériques de la Caraïbe en matière de médiation fait clairement apparaître que la question des usages est au centre des préoccupations et de l'activité des professionnels. De nombreux efforts sont menés pour diffuser des informations éclectiques offrant une vision plurielle de la Caraïbe qui dépasse les ancrages territoriaux de chacun, toujours visibles de façon plus ou moins marquée (dédicatives, url...). La médiation fine des collections ou des corpus opérée par Manioc fait émerger des dynamiques relationnelles fondamentales dans la perspective d'une rénovation du traitement du patrimoine caribéen, non pas comme une succession d'objets clos qui disposeraient d'une valeur intrinsèque mais comme des éléments au cœur de questionnements multidirectionnels. En dépit des limites pour part liées à leurs collections, la médiation transversale fait surgir des liens et des connexions (personnages, événements, thématiques...), là où les gestions coloniales, postcoloniales ou encore parfois les nationalismes ont généré des situations de concurrences, favorisant des représentations identitaires closes, procédant à des gommages, lissages, réécritures (...) du

¹³³ *Haiti An Island Luminous*. Site internet consulté le 09/02/2017, URL : <http://islandluminous.fiu.edu/>

passé. Par les rapprochements inédits qu'elles opèrent, tant du point de vue des processus automatiques que des valorisations par les professionnels, les bibliothèques numériques de la Caraïbe favorisent des approches rénovées du patrimoine. Leur impact est cependant limité du fait notamment du faible nombre d'intervenants prenant part aux actions de médiation et de l'absence d'un écosystème numérique des institutions locales de la culture et du patrimoine. Les efforts pour associer davantage de professionnels à ces dynamiques restent peu ou prou vains. Au-delà l'absence d'intégration générale de ces compétences à la profession, le faible niveau de formation générale de nombreux agents des bibliothèques publiques de la Caraïbe comme l'absence de formations qui permettraient des approches critiques, postmodernes, nécessaires pour aborder le patrimoine caribéen constituent des obstacles effectifs.

Les connaissances spécifiques des partenaires, des usagers, à l'image de la stratégie proactive de la bibliothèque numérique Gallica en la matière, pourraient probablement être valorisées à travers d'autres solutions que la rédaction d'articles ou de « post » : entretiens écrits, filmés ou sonores présenteraient de nouvelles pistes.

Quant aux contributions directes des chercheurs pour l'analyse, librement accessible, des corpus ou collections, la voie empruntée par Dloc, de rémunération ou d'octroi d'avantages, semble être la seule efficace, sauf à imaginer que cette activité soit mieux reconnue par les différentes instances d'évaluation de la recherche à travers le monde qui ne semble prendre en compte ce type d'action que de façon très marginale.

La médiation en direction de larges publics, notamment opérée par Manioc sur son blog ou sa page Facebook, reste encore paradoxalement relativement confidentielle. Il semble que les deux projets tentent peu d'actions en direction des médias à large audience (presses, radios, sites d'information généralistes, télévisions) à différentes échelles (locales, régionales, nationales, internationales), pourtant sources majeures d'information des populations. Les bibliothèques numériques n'ont pas réellement développé une culture de l'événement médiatique qui leur permettrait peut-être d'être mieux connues. Quelques grandes bibliothèques numériques ont pu obtenir d'importants flux de nouveaux visiteurs par ce biais. Le fait que les deux bibliothèques numériques de la Caraïbe soient pilotées par des bibliothèques universitaires contribue peut-être à les éloigner des dispositifs du grand public. De façon plus large, elles n'ont pas encore approfondi toutes les possibilités de crowdsourcing permettant d'impliquer davantage les utilisateurs, et particulièrement les érudits et passionnés dont Mathieu Andro et Imad Saleh ont souligné l'implication dans les bibliothèques numériques (Andro, Saleh, 2014).

CONCLUSION

Les bibliothèques numériques de la Caraïbe ont été envisagées comme des hétérotopies ultimes de la Caraïbe. Il s'agissait de faire apparaître les assemblages complexes que ces dispositifs constituent. Ils procèdent de l'utopie du territoire, se réfèrent à des éléments réels ou imaginés, et dans un même temps construisent par leurs pratiques et leurs représentations, le territoire. Comprendre les processus et les modalités de formation des espaces communs dans la poursuite de ce qui a été engagé dans les précédents chapitres, a également motivé ce choix. Les questions soulevées sur la relation entre les modalités de constitution des espaces communs et leur publicisation, au centre desquelles se trouve la question du patrimoine et les tensions qui l'habitent, ont pu être confrontées à des dispositifs concrets.

L'interrogation des bibliothèques numériques collaboratives de la Caraïbe dans ce cadre ne pouvait donc être soumise à une analyse unilatérale centrée sur un ordre qu'il soit politico-institutionnel, géographique, économique, technologique, professionnel ou autre. Elle s'est attachée à analyser les flux qui nourrissent ces assemblages, les convergences comme les tensions qui gravitent autour de leur construction.

L'émergence des bibliothèques numériques de la Caraïbe prend appui sur une histoire de la refondation des bibliothèques de la Caraïbe et du développement des collections caribéennes, particulièrement saillante dans les bibliothèques universitaires, en différents lieux de la Caraïbe autour des années 1960-1970. Cette histoire récente des bibliothèques et de la coopération caribéenne est intimement liée aux transformations politiques et idéelles qui se sont déployées dans la Caraïbe et constituent des tentatives de réappropriation locales et régionales interagissantes. La lutte pour créer ou consolider des universités de plein exercice s'inscrit dans ce contexte mais dépend aussi de l'engagement d'acteurs, originaires ou non de la Caraïbe, pour lesquels la région constituait leur horizon de vie.

L'examen des territorialités des bibliothèques numériques de la Caraïbe a mis au jour de nombreux aspects intéressants comme le fait que les institutions pilotes se trouvent dans des territoires dans une certaine mesure à la marge ou aux frontières de la Caraïbe, du point de vue de leur intégration politique et/ou de leur énonciation. Le pilotage de ces projets s'inscrit dans une dynamique de légitimité qui relève alors de processus très différents. En conséquence, le développement potentiel des partenariats caribéens reste conditionné par les opportunités dessinées par des politiques nationales de la France et des Etats-Unis : politiques proactives vers le développement de projets internationaux pour l'exemple des Etats-Unis ; volonté de

limiter les actions aux territoires français pour la France. Les instances politiques de la Caraïbe (CARICOM, OEACS) ne se sont pas saisies de ces questions malgré le rôle que l'information et les représentations jouent dans la construction de la Caraïbe.

L'aspect collaboratif profondément ancré au cœur des deux projets est développé de façon assez inédite. Ces bibliothèques numériques de la Caraïbe constituent des assemblages hybrides qui articulent les dynamiques sujet/objet, perceptions intérieures/extérieures et semblent attentives aux équilibres. Elles mettent en œuvre une volonté de limiter les déséquilibres sous-jacents par des modalités concrètes qui se manifestent à tous les niveaux du discours, des représentations construites comme des modalités de gouvernance et de participation. L'analyse des non-partenariats ou des engagements frileux a montré que la supposée immatérialité du numérique ne faisait pourtant pas oublier la question du pouvoir, l'importance des lieux, rappelant que le patrimoine documentaire constitue aussi un patrimoine du point de vue économique pour une institution et un territoire politico-administratif. Ces questions qui ne sont jamais exposées directement par les partenaires -du fait de leur incompatibilité avec les valeurs de la profession centrées sur l'accès à l'information-, soulèvent des problématiques fortes sur le statut équivoque du patrimoine public, entre l'idée de bien commun et la réalité d'un bien privé appartenant à une institution publique.

Selon les acteurs, les convergences principales qui favorisent la participation aux projets s'établissent autour de deux éléments, non nécessairement cumulés : une perception de la Caraïbe liée aux trajectoires personnelles et à la volonté d'œuvrer à son déploiement ; des valeurs professionnelles liées à la mise à disposition des documents et au rôle de médiateur unanimement soulignées par les acteurs interrogés quels que soit leur origine, leur lieu de vie et leur relation ou non avec la Caraïbe.

Le choix des collections proposées par les bibliothèques numériques subit de fortes contraintes qui favorisent la poursuite de l'invisibilité de ce qui est considéré comme une ressource symbolique pour les populations. Le patrimoine de la période esclavagiste et coloniale est le seul qui peut être mis en partage dans l'espace public sans contraintes juridiques fortes. Son traitement et sa mise en ligne posent des questions fondamentales, absentes de l'espace public, dont les acteurs de la bibliothèque numérique Manioc se saisissent en tentant de répondre à cette problématique structurelles par des choix originaux d'indexation et de médiation.

Comme le constate Kim Baker, la seule à s'être intéressée aux problématiques postcoloniales depuis les bibliothèques, les tensions entre patrimoine culturel, mémoire sociale et histoire contestée, si elles ont intégré les recherches liées aux archives et aux musées, ignorent encore

totalement les bibliothèques (Baker, 2013 : 9). Les approches postmodernes du patrimoine, ont bien des difficultés à transformer en profondeur les pratiques de tous les acteurs patrimoniaux de la Caraïbe, tous secteurs confondus, comme le précédent chapitre le montrait. Cependant, les bibliothèques numériques de la Caraïbe travaillent à un rééquilibrage des représentations du patrimoine de la Caraïbe et développent toutes les deux des actions originales, usant de détournements juridiques et de créativité, pour ouvrir une diversité d'approches patrimoniales : intégration de productions universitaires, édition de bases de données numériques sur les savoirs locaux (plantes médicinales), photographies contemporaines, numérisation de documents contemporains, d'archives privées... Ces actions constituent autant d'efforts pour prendre en compte d'autres perceptions et lectures de l'héritage caribéen qui font écho aux perspectives de rupture patrimoniale créatrice dessinées par les poètes. Les obstacles sont cependant importants. Alors que les bibliothèques numériques peuvent être considérées comme des outils essentiels pour l'accès de tous les citoyens à une information plurielle, contrairement aux autres médias, elles ne disposent d'aucun statut spécifique qui favoriserait des représentations diverses et plus équilibrées du patrimoine. Les législations nationales et internationales n'opèrent que dans le champ de l'information qui peut générer des bénéfices directs, principalement auprès de grands groupes économiques capables d'exercer des pressions politiques. Ces enjeux pourraient représenter pour les professionnels, traditionnellement organisés en association à travers le monde, l'occasion de se ressaisir d'un défi majeur et de sortir du confinement qui les place aux marges de la société dite de l'information et de la communication. Ces questions, auxquelles s'ajoutent les insuffisances techniques et financières et les difficultés à « faire récit » font des bibliothèques numériques, des sources d'usage encore relativement confidentielles, surtout utilisées par un public de spécialistes.

Pourtant, les exemples analysés montrent que dans un contexte particulièrement complexe tel que celui de la Caraïbe, ou tout projet institutionnel commun peut sembler particulièrement ardu, les bibliothèques numériques peuvent parvenir à construire des dispositifs hybrides, innovants et fonctionnels articulant des visions plurifocales du patrimoine. Le fait qu'ils ne soient ni fondés sur la séparation étanche de communautés, ni fondés sur un consensus qui viserait à lisser ou gommer ce qui n'est pas identique, esquisse donc la voie, complexe et loin d'être achevée, d'une démarche patrimoniale qui peut reconnecter les différents passés et contribuer au sentiment de continuité.

Ces modalités de construction des espaces communs, en contrepoint du retour, de la juxtaposition et de la confrontation de constructions identitaires dont les problématiques

d'incommunication, de malaise et de conflits ont été étudiées, pourrait inspirer de nouvelles approches pour améliorer les continuités et les articulations sur un temps long.

CONCLUSION GENERALE ET PERSPECTIVES

Synthèse des résultats et perspectives scientifiques

Il aura fallu effectuer un long cheminement pour envisager de répondre à la question initiale « Quels sont les problèmes posés par l'institutionnalisation du patrimoine dans la Caraïbe ? », car les questions caribéennes n'émergent pas d'un isolat intérieur mais sont inextricablement liées au monde. Nous avons dû au préalable examiner les fonctions sociales du patrimoine et les mobilisations politiques qui avaient intimement contribué à l'institutionnalisation du terme dans l'espace public et n'avaient pu se déployer que dans un contexte de convergence économique, politique, sociale et technique. Cette longue période de structuration du patrimoine institutionnel s'étale schématiquement de l'émergence de la « modernité », dont on peut lier les prémices aux « grands voyages », à son éclatement avec les grands bouleversements de la seconde moitié du XXe siècle (guerre mondiale, indépendance des anciennes colonies...) et à la remise en cause critique des paradigmes qui avaient été édifiés. Les longs siècles de formation et de sédimentation des identités nationales européennes ont institué une vision de l'espace commun fondée sur l'homogénéité-identique des groupes légitimes et illégitimes, selon divers attributs qui devaient être corrélés à ceux du territoire politique et géographique pour légitimer la nation.

Les remises en cause de cet ordre établi, depuis la fin du XXe siècle, n'ont pas balayé les sédimentations de divers ordres, ce qui explique que l'on considère toujours le monde selon un « post » (postmoderne et postcolonial) qui n'est pas encore parvenu à déconstruire la totalité des héritages pour reconstruire des assemblages laissant pleinement place à un renouvellement des conceptions de l'espace commun.

Le socle des nations contemporaines reste très largement structuré par cette longue période, non seulement du point de vue politique mais aussi du point de vue des interactions structurelles entre l'ordre juridique et l'ordre économique. Ce couple s'est forgé autour de l'organisation des individus et du collectif comme addition de singularités et de leurs droits à la propriété (matérielle comme intellectuelle) et à la jouissance de sa valeur financière directe ou

selon des bénéfiques, ou préjudices, toujours financièrement évaluables. Elle s'est également déployée avec l'idée de parties opposées, les accusés et les victimes, qui doivent nécessairement être identifiées pour toute question sociale, qu'il s'agisse ou non initialement de litiges liés à la propriété matérielle. Le couple raison/tort vrai/faux reste un héritage encore constitutif de cette période à bien des égards.

La question du « bien commun », de ce qui appartient à tous et donc à personne, dont tout le monde peut avoir la jouissance, corrélée à l'« espace commun » a été largement écartée de l'effectivité des sociétés pour être reléguée à une dimension symbolique. Le patrimoine mondial n'est pas entendu en ce sens comme un bien commun mais comme une juxtaposition de biens nationaux.

Nous avons montré que les héritages de l'identité-homogène -énoncée comme forgée depuis une intériorité exclusive-, ne se revendiquent plus nécessairement de la superposition-fusion de l'espace politique, de l'espace géographique et de l'espace culturel mais prennent de nouvelles formes plurielles opérant des convergences et des interdépendances complexes entre des discours transnationaux et des contextes locaux, formant souvent entre eux des isolats qui se juxtaposent, s'affrontent ou s'ignorent selon les enjeux. Le traitement du passé, la capacité à créer des récits à « faire patrimoine » représente un élément fondamental pour tous les groupes, quels que soient les référents mobilisés. Les relations entre les référents culturels, politiques et géographiques sont toujours présentes dans la construction de ces nouvelles formes très variables de groupes érigés, d'où notre choix d'investir la question de territoire qui met en scène ce triptyque et peut être repensée selon d'autres interactions qui échappent à tout modèle régulier.

La Caraïbe étant un territoire énoncé comme tel alors qu'elle ne correspondait pas à la définition traditionnelle du territoire, du fait de son caractère non politique, fondamentalement polythétique et impossible à circonscrire, a constitué un point d'observation privilégié pour étudier d'autres dynamiques multidirectionnelles. L'étude a permis de dégager l'importance du mouvement, des trajectoires, des intentions et des territorialités dont la connexion n'est pas directe ni homogène mais qui contribuent activement à des productions renouvelées du territoire.

Les sociétés caribéennes, structurées par l'envers de la modernité, constituées en objet (Hommes-objet, territoires-objet) destinés à n'être qu'utile à son autre pôle positif constitué en sujet (êtres humains, territoires), rendent plus visibles les traces contemporaines « en négatif » de cet héritage, tant du point de vue social que du point de vue de la difficulté à en intégrer le passé au présent, à « faire patrimoine ». C'est depuis cet envers que nous avons interrogé les

malaises, creux et absences pour révéler les liens entre l'empêchement du patrimoine et l'empêchement du territoire, puis les mettre en perspective avec les pistes de réappropriation qu'a esquissé le discours caribéen depuis les années 1960. Ce cheminement a permis de repenser le traitement du passé et la valorisation des ressources sociales dans l'espace public à l'aune de deux imaginaires féconds : **la conscience de la trace** –parcourue depuis ses appropriations par Glissant- et **l'espace commun performance** que le territoire-performance mis en scène par Walcott illustre. La conscience de la trace invite à se pencher sur les conditions de production et les utilisations possibles des traces de soi et sur le rôle des motifs et intentions liés aux trajectoires dans les processus de construction et de transmission des héritages. On peut lier cette dynamique à l'importance de l'acceptation volontaire de la « séparation de soi » -inspirée par Derrida-, dans la documentarisation des pratiques culturelles qui mettent en scène les individus. La performance quant à elle esquisse un imaginaire de l'espace commun construit de façon itérative avec les apports de chacun et la capacité sociale à performer ensemble avec et selon le contexte. Plus concrètement, la mise en œuvre des projets patrimoniaux a été réexaminée selon cette idée de **l'espace commun performance**.

Les conflits et problèmes de communication divers observés autour du traitement du passé dans l'espace public caribéen ont conduit à questionner le malaise patrimonial et les logiques problématiques auxquels son évitement conduisait : faible implication des pouvoirs publics, absence de traitement et postures ambivalentes à l'égard des matérialités issues de la période coloniale, prolongement des narrations coloniales ou eurocentriques, inversion des logiques par remplacement, traitement des pratiques culturelles comme des objets. Les paradoxes observés ont été mis en regard des évidences patrimoniales instituées, naturalisées et induites, de façon à faire apparaître les inadéquations et les problèmes épistémologiques qu'elles soulevaient. Nous avons identifié plusieurs éléments sédimentés, naturalisés et masqués du patrimoine autour desquels s'articulent ces problèmes : la valeur positive du passé ; la séparation étanche entre le passé et le présent ; la question du processus d'inscription matérielle *a priori* des objets-preuve et *a posteriori* des corps ; le paradigme de l'homogénéité versus la diversité et la séparation entre l'ordre public et l'ordre privé.

Ces résultats ne constituent qu'un point de départ pour ouvrir de vastes chantiers et initier des recherches tant sur les paradigmes soumis que sur les transpositions possibles dans des dispositifs hybrides. Rompre les silences et faire place à des voix multiples, plurielles, parfois *a priori* paradoxales en renonçant à l'homogénéité fictive et au consensus requiert d'accorder une attention spécifique aux modalités de performance et d'articulation.

On pourrait souligner la nécessité d'interroger plus en profondeur la relégation de l'émotion sous toutes ses formes dans une sphère subversive de la construction des connaissances, opposée à la raison, limitée à la sphère de la mémoire sociale ou de la création artistique, alors que les traces du passé qui évoquent d'extrêmes violences, peuvent être insoutenables, même pour ceux dont ce passé était jusqu'alors inconnu. Le malaise exprimé par certains acteurs du patrimoine dans la Caraïbe touchait également à cette difficile transcription de ces émotions et à la part de signification qu'ils sentaient amputée lors de la transposition en « faire savoir ». Que dit l'indicible de l'émotion lorsqu'il y a *a priori* une distance temporelle et affective ?

Il reste encore également de nombreuses problématiques liées à la valeur positive du patrimoine dont nous n'avons pas questionné toutes les dimensions relationnelles. La glorification ou l'héroïsation par exemple ne s'inscrivent pas que dans les récits instituant des identités nationales et répondent aussi à des fonctions sociales qu'on retrouve dans bien des récits populaires (contes, proverbes). Cependant, sous cette dernière forme, la valeur positive du contenu n'est pas associée à une perspective exclusive puisqu'il peut exister des contes au sens concurrents. Le problème consiste donc principalement à identifier les relations et processus qui disqualifient des discours, des postures ou des valeurs et imposent l'exclusivité. Les différentes relations au réel et au passé et à la représentation des ressources expriment des rapports divers à la vérité, à la fidélité, à l'authenticité ou à la sincérité qui entrent en jeu dans les dynamiques patrimoniales. Leurs objets relationnels et leurs modalités d'expression doivent être mieux connus pour qu'ils puissent s'exprimer, sans pour autant que la volonté de connaître ce qui s'est effectivement passé ne soit discréditée. C'est donc toute la façon dont on traite le passé dans l'espace public et dont on envisage qu'il peut intégrer un espace commun relationnel qui doit être examinée. Cela passe par des articulations constantes entre critiques du discours, approches plurielles et examen des faits et de leurs modalités de production à tous les niveaux, de ce qui les préfigure comme tel, à la production d'archives et aux médiations contemporaines.

Ces travaux et débats critiques ne pourront pas être pleinement féconds si les acteurs sociaux y restent extérieurs. D'une part, chacun apporte des perceptions qui dépendent de ses trajectoires spécifiques dont la diversité favorise les connexions et l'enrichissement, d'autre part, les travaux n'auront pas d'effet s'ils n'intègrent pas le questionnement des pratiques de chacun. Les universités pourraient être ce lieu où ces questions, encore de l'ordre de l'impensable social, trouvent une place centrale dans le débat public. Si la recherche en SHS peut difficilement prétendre à la vérité universelle au XXI^e siècle, elle dispose de méthodes qui favorisent le déplacement et la dimension articulatoire. Les modalités de diffusion de ces débats

et d'implication des acteurs sociaux constituent une dimension essentielle à l'ouverture de travaux participatifs. L'implication des acteurs du patrimoine nécessite la construction préalable d'un outillage théorique et pratique qui permette d'appréhender, de façon accessible, les problématiques complexes que le patrimoine met en jeu, *a fortiori* dans la Caraïbe. Elles pourront alors très certainement être complétées par bien d'autres points que des analyses scientifiques et les acteurs de terrain pourraient faire émerger de leurs interactions. L'articulation des travaux à différentes échelles constituent un aspect essentiel au centre desquels doit cependant se situer la réflexivité du contexte de chacun, condition de la communication effective et d'une meilleure interconnaissance. Cet « effort » d'intercompréhension -car la complexité présentée dans notre propos depuis les flux de différentes aires est effective-, prémunit des transpositions appauvrissantes et des concurrences stériles pour déployer la capacité d'imprégner chaque acteur d'une pensée de la mondialité au centre de laquelle se trouve la capacité de déplacement et de connexion.

Si notre travail, dans son ensemble s'est intéressé aux circulations et aux représentations, comme à ce qui les rendait possible (ou impossible) et participait en ce sens à leur production (les techniques associées à l'architexte, celles qui conditionnent les circulations des inscriptions volontaires matérielles...), le dernier chapitre a accordé une place centrale à la question du « numérique ». Nous avons montré l'importance de remettre en scène les questions liées au territoire dans l'approche des interfaces numériques ou sites internet, comme des dispositifs qui les font exister. Les questions liées au territoire interviennent à plusieurs niveaux : comme utopie qui sous-tend les projets et relation aux trajectoires et territorialités des acteurs ; comme territorialités géopolitiques effectives qui dessinent des relations et des absences ou faiblesses de relation entre espaces ; comme horizon qui peut influencer sur la façon dont on se perçoit dans le monde et modifier le regard sur la localité en déplaçant les paradigmes. Les dispositifs numériques permettent de questionner autrement la production du territoire, d'analyser son rôle et ses incidences sur des territorialités vécues et de questionner les volontés de « faire société » ou « faire patrimoine » qui ne procèdent pas de d'ordre politique et économique. Les bibliothèques numériques de la Caraïbe illustrent dans une certaine mesure, la volonté de mise en œuvre de **dispositifs-performance** qu'on peut associer à l'imaginaire caribéen. Cependant, l'étude menée a permis de mesurer les obstacles de tous ordres rencontrés par les acteurs et d'observer les stratégies (déplacement, contournement, détours) qu'ils engageaient pour trouver des solutions parcellaires et parvenir malgré tout à contribuer à des représentations plus diverses du patrimoine. Une fois de plus, cette ébauche ne peut que souligner ses limites et les développements essentiels qu'elle appelle. La question cruciale des usages des bibliothèques

numériques de la Caraïbe n'a pas été intégrée dans le questionnement des territorialités et de la production des territoires, car elle nécessitait de croiser les statistiques de consultation des bibliothèques numériques alors que les deux dispositifs ne mesurent pas de façon rigoureusement identique les usages. Il aurait également fallu croiser l'étude des usages avec celle des perceptions territoriales et donc procéder à des enquêtes quantitatives et qualitatives en différents terrains, autre chantier, nécessairement collaboratif, qui s'ouvre à la recherche. L'analyse et la mise en perspective comparée de tous les portails partenariaux de différents types qui s'énoncent comme caribéens pourraient être fertile. Un état des lieux général et une analyse des modalités de présence sur internet des établissements patrimoniaux semblent essentiels aux vues de la faiblesse ou de l'absence des usages constatés aux cours de nos travaux. Cette invisibilité dans l'espace public numérique des institutions patrimoniales et culturelles publiques de la Caraïbe doit être questionnée.

Nous avons également pointé l'absence d'études générales non cloisonnées à des aires linguistiques sur l'histoire des bibliothèques et dans une mesure un peu moins frappante, sur l'histoire des institutions patrimoniales dans la Caraïbe. L'émergence de dynamiques qui ont profondément modifié les contours de l'approche culturelle et patrimoniale dans la Caraïbe, ont fait l'objet de peu de travaux qui s'imposeraient d'autant que les témoins de cette période structurelle disparaissent progressivement.

Ce qui a été qualifié d' « effort caribéen », manifeste depuis la fin des années 1960 reste encore difficile à analyser dans ses manifestations collectives, car il ne semble pas exister de recensement des initiatives pancaribéennes. Il faudrait achever le long processus initié de collecte des données des associations qui agissent effectivement à un niveau pancaribéen. Il pourrait être complété par le recensement d'autres initiatives qui ont fait la preuve de cette capacité de décloisonnement et de cette volonté effective de connexion : événements, plateformes collectives, réseaux...

Il reste beaucoup à faire tant du point de vue de la construction de connaissances permettant d'interroger les continuités et changements qui s'opèrent en contexte caribéen que du point de vue des interrogations transversales sur la Caraïbe. Outre les productions inscrites, les terrains et leur diversification favorisant le déplacement intellectuel et la confrontation au réel vécu doivent très probablement occuper une place accrue dans les études caribéennes, si elles ne souhaitent pas se cantonner à l'analyse de l'énonciation des utopies –espérant parfois les rendre plus effectives.

Des pistes pour développer les approches multidirectionnelles

Au cours de ce travail, nous avons fait le constat récurrent que la recherche universitaire pouvait tendre, souvent malgré elle, à construire ou conforter des théories qui naturalisent l'homogénéité ou le caractère identique des ensembles et influent sur le réel social. Ce constat nous a conduit à interroger les paradigmes et processus qui favorisent ces schémas de reproductions ou, au contraire stimulent des perspectives multidirectionnelles, capables d'analyser les Hommes et les sociétés en prenant en compte la complexité effective des interactions qui les animent. Si la perspective multidirectionnelle proposée s'est appuyée sur une méthode forgée présentée en introduction, il convient de relever qu'elle n'a pas été suffisante, à elle seule, pour prémunir des biais naturalisés. Le cheminement s'est accompagné de la construction d'une posture réflexive qui a profondément modifié les contours du projet initial. Cette contribution en livre quelques aspects saillants adressés aux chercheurs qui souhaiteraient s'engager dans cette démarche ou faciliter un regard critique sur leur propre démarche.

La séparation de soi

Se donner les moyens de se déplacer le plus intensément possible dans diverses situations et contextes demande au chercheur une réflexivité sur sa position personnelle. Cela implique de se pencher sur les motifs et horizons sous-jacents de son propre projet de recherche comme sur les aspects induits du contexte qui influent sur sa trajectoire personnelle. Ce cheminement complexe peut contribuer à éviter de figer des perspectives érigées en amont qui conduisent à sélectionner, parfois involontairement, les éléments du réel qui s'y conformeraient. Il peut aussi permettre de transformer sa propre expérience en élément utile à la connaissance. Ce travail pourrait s'apparenter au consentement à une « séparation de soi » -mouvement approché à propos des dynamiques de patrimonialisation-, qui reste complexe et difficile à opérer. Cependant, il s'agit peu ou prou d'appliquer les questionnements portés aux phénomènes durant ce travail, au travail lui-même et au chercheur qui le porte. Interroger et prendre le contre-pied de ce contre quoi ou pour quoi on s'engage dans un travail s'est révélé être un point de départ fécond. Rendre le plus conscients possible les flux collectifs dans lesquels on se trouve engagé (ses propres espaces socio, discursifs et de pratiques), directement (par la condition sociale, le groupe professionnel, les divers récits collectifs, les assignations, les territorialités...) ou indirectement (depuis la condition de ceux avec qui on entretient des

relations affectives) est apparu comme une autre piste fondamentale. Si cette démarche a toujours ses limites, les reconnaître distingue justement les approches multidirectionnelles des prétentions universalistes comme de celles qui se prévalent d'un *standpoint* et renoncent à cette capacité humaine de « sortir de soi », de se projeter, que la démarche de recherche universitaire peut stimuler. Pourtant, ce déplacement constitue une clé essentielle pour envisager la perspective d'un espace commun communicationnel auquel la recherche peut pleinement participer.

Inclure les paradoxes, écarts et marges dans l'étude des groupes

Dès lors que l'on conçoit ou étudie un groupe, constitué comme tel pour les besoins de la recherche ou énoncé comme tel par des acteurs, il faudrait s'intéresser aux conditions d'énonciation du groupe, à la diversité des énonciations, des contres-énonciations et des non-énonciations qui contribuent à sa construction, aux fictions ou mythes qui l'accompagnent, aux éléments qu'ils sélectionnent comme à ce qu'ils évacuent du réel social ; en somme autant à tout ce qui dit qu'à tout ce qui contredit le groupe. Les écarts et paradoxes entre discours et pratiques socio-culturelles, l'incidence des trajectoires personnelles, des situations sociales, des contextes d'énonciation et des flux idéels transnationaux qui interagissent doivent être systématiquement interrogés. Les biographies individuelles contredisent souvent les approches collectives. Aussi semble-t-il fondamental, non pas de se résoudre à l'une ou l'autre des approches, mais de s'engager à croiser les perspectives et à interroger les jonctions et ruptures. L'approche collective est essentielle, car les acteurs ne peuvent avoir conscience de tous les éléments de contexte qui interviennent dans leurs destins personnels, certains étant profondément naturalisés. Les approches quantitatives peuvent aussi permettre de faire apparaître certaines inégalités et reproductions dissoutes par la seule attention aux trajectoires individuelles. Le fait de ne pas interroger profondément les typifications en mettant en perspective tout ce qui les produit et les contredit par leur caractère atypique, marginal, frontalier, favorise un risque de contribution et de reproduction de l'essentialisation. La marge, quelle que soit ces manifestations, ne peut plus être rejetée à une irrégularité dont l'existence est niée, à un flottement que l'on ne chercherait pas à comprendre et qui ne dirait rien des centres, elle doit pleinement être intégrée aux approches. Les perspectives multidirectionnelles si elles émanent nécessairement d'une thèse défendue doivent autant développer une vigilance à la prise en compte de tout ce qui la dément. Ce que nous venons de proposer pour l'étude

des groupes pourrait peu ou prou concerner l'étude de tout phénomène sociétal qui met en jeu l'espace commun.

Sortir des espaces typifiés, privilégier des espaces multidirectionnels aux frontières poreuses

Les chercheurs qui souhaitent s'émanciper du paradigme de l'homogénéité-identique (naturalisé mais construit et déconstructible), peuvent favoriser les espaces délaissés par les théories scientifiques parce qu'ils n'illustraient pas ces typifications recherchées. Ces espaces sont propices à réinterroger la validité des théories qui les avaient écartés.

Les chercheurs, comme les individus et les sociétés, nourrissent leurs constructions idéelles d'imaginaires. L'étude des hétérotopies peut stimuler l'interrogation des espaces communs. Les hétérotopies ont ceci d'intéressant qu'elles articulent l'imaginaire du commun à des effectivités réelles, dont les acteurs peuvent être observables. Elles constituent des espaces interfaces, medium, où les relations intermédiaires entre les individus et le monde peuvent partiellement s'observer, selon d'autres perspectives que le local et le global. Les espaces ou phénomènes intermédiaires, à prétention ni exclusivement intérieure, ni exclusivement extérieure permettent d'analyser plus facilement les flux multidirectionnels. La Caraïbe, comme les bibliothèques ont constitué des phénomènes propices à cette approche multidirectionnelle. Les hétérotopies sont créées depuis un ordre communicationnel constitutif de leur utopie qui peut permettre d'approcher la pluralité, l'articulation des confrontations ou oppositions en dehors d'une idée de l'espace commun qui s'appuie sur un consensus lisse et homogène, sur la juxtaposition d'identités et favorise l'absence de communication et les violences sociales. L'idée de performance -que les pratiques sociales et culturelles illustrent dans la Caraïbe- se situe également au centre de ces imaginaires-manifestations effectifs qui composent l'espace commun et pourraient constituer un prisme pour de futures recherches. Le travail présenté est loin d'avoir épuisé la fécondité de l'imaginaire des bibliothèques et de l'imaginaire de la Caraïbe, qui stimulent des réalisations effectives de *l'espace commun performance* et pourraient encore inspirer des remises en question des paradigmes et l'exploration de nouvelles voies. Il reste de nombreux écarts à interroger entre ces utopies et les contraintes concrètes du quotidien de ceux qu'elles inspirent, les détours qu'ils opèrent comme la façon dont ils modifient leurs imaginaires et les réalités sociales.

Le patrimoine multidirectionnel : une piste décoloniale

Ce travail a montré la force des structures et des sédimentations de conceptions et de pratiques qui pèsent sur le traitement du patrimoine et tendent à reproduire dans la Caraïbe, à l'identique ou souvent sous de nouvelles formes inversées, des pratiques et perspectives héritées de la colonisation. Ces problématiques d'inadéquation, d'absence de mise en relation des diverses dimensions du patrimoine génèrent, dans la Caraïbe et ailleurs dans le monde, des replis qui peuvent aboutir à l'absence de communication, à des tensions et conflits, sous-jacents ou exprimés selon des modes déplacés, symptômes de violences sociales. Le changement de paradigme, d'un patrimoine immuable -ou à l'inverse totalement fabriqué pour le présent sans que le passé intervienne- vers un patrimoine multidirectionnel rejoint les enjeux postcoloniaux autant que les enjeux postmodernes. La perspective décoloniale cherche à déconstruire un ordre déséquilibré du monde mais ne peut échapper à la reproduction qu'en cherchant des possibilités de réinventer et de contribuer effectivement, depuis ses territorialités, à un horizon commun fondé sur la relation et l'articulation de multiples agencements possibles.

Cependant, ces reproductions ne relèvent souvent pas d'une volonté ou seulement d'un cadre conceptuel. Nous l'avons vu avec l'exemple des bibliothèques numériques de la Caraïbe, les acteurs sont effectivement confrontés à des contraintes fortes -institutionnelles, politiques, financières, juridiques, techniques et technologiques, professionnelles-, qui rendent difficiles les approches multidirectionnelles du patrimoine.

S'il semble peu probable que tous les paradigmes qui sous-tendent ces contraintes soient subitement remis en question et que leur fin soit décrétée et réelle, les observations et analyses menées tout au long de ce travail ont permis de dessiner des pistes pour tendre concrètement dans les pratiques vers des approches multidirectionnelles. Il convient d'en restituer quelques-unes pour éclairer les acteurs du patrimoine. Elles sont présentées sous la forme contraintes/opportunités puisque les écarts entre des normes, des pratiques et discours institués et les objectifs des acteurs d'un projet patrimonial multidirectionnel doivent toujours être placés au centre du devenir du projet, faute de quoi, ces inadéquations peuvent être invalidantes. Cela impose aux acteurs de tenter d'identifier ces décalages et de déployer une intense réflexivité pour penser les possibilités articulatoires.

Contraintes/opportunités : Institutionnelles, politiques et financières

Les acteurs patrimoniaux dépendent d'institutions administratives, politiques, financières qui ont des missions et des objectifs que tout projet financé et soutenu doit servir. Il peut sembler alors difficile d'échapper à des volontés d'homogénéisation, de recherche de l'identique dans lesquelles s'inscrivent les stratégies des institutions contemporaines, qui peuvent être exclusives les unes des autres et compromettre les possibilités de collaboration ouvertes qui favorisent la dimension communicationnelle du patrimoine. Il est donc nécessaire de se demander en quoi un projet peut servir une institution sans risquer d'être perverti par une logique utilitariste qui exclurait d'autres perspectives. La diversité des institutions investies peut nourrir l'équilibre, la pérennité et une certaine indépendance du projet si chacune peut intervenir sans que le projet-performance ne dépende d'aucune. Chaque institution doit pouvoir occuper un rôle légitime qui corresponde à ces missions, dans lequel elle peut s'engager, qu'elle peut soutenir et dont elle peut imaginer les bénéfices. Cette dynamique ne peut être envisagée sans accorder une attention particulière à la fragmentation-recomposition, aux nécessaires articulations qui permettent de recomposer la performance de l'espace commun en accordant à chacun une autonomie dans la participation dans laquelle il s'est volontairement engagé. Le projet commun doit être pensé pour pouvoir être enrichi de la capacité de chacun à envisager son apport. Dans ce cas, la pluralité des institutions investies ne se présente plus comme autant de juxtapositions concurrentielles mais favorise les équilibres, enrichit les visions du projet et de ses usages potentiels qui ne peuvent tous être pensés *a priori*. Dès lors que les uns et les autres sont engagés effectivement dans la participation au projet commun, ils peuvent partir de leurs fonctions effectives pour participer aux problématiques communes. Ce processus est facilité par les éléments considérés comme patrimoniaux desquels peuvent surgir une multitude de connexions qui tendent à briser les cloisonnements. La diversification des institutions peut également apporter la complémentarité des compétences utiles aux projets. Une dynamique de réagencement permanent plutôt qu'une totalité initialement prévue peut seule laisser sa place à différentes échelles d'actions et contribuer tant à la plasticité du projet qu'à sa pérennité. Pour autant, quelques acteurs médiateurs doivent avoir une bonne connaissance de tous les aspects du projet pour nourrir les articulations, les susciter et les soutenir activement. Les universités peuvent constituer des institutions propices à l'hébergement du pilotage de ce type de projet, car elles sont moins soumises aux cloisonnements politiques et tout à la fois disposent d'une pérennité plus forte que les associations. La diversité des acteurs sociaux investis en dehors des institutions renforce la

légitimité sociale, les possibilités de soutien de divers réseaux et limitent les risques que le projet soit associé à un champ politique partisan. L'investissement de multiples institutions permet de réduire la vulnérabilité, problématique prégnante dans la Caraïbe. Si l'un des financements s'épuise, il ne signera pas la fin du projet.

Cependant, il faut prendre la mesure de la complexité de ces modalités de travail en commun, car des tensions aux causes diverses, généralement indépendantes du projet, peuvent avoir des répercussions avec lesquelles il faut parvenir à composer.

Contraintes/opportunités : Juridiques

Les contraintes juridiques sont extrêmement fortes et conditionnent tout projet patrimonial. Si elles peuvent agir sur les collections dans le domaine public (propriété des objets, des fichiers), elles sont omniprésentes pour toute question liée à la période qui suit, soit fréquemment plus de cent ans avant le présent : propriété intellectuelle, droit à l'image, législation des archives, propriété des objets... Pour la Caraïbe, cela signifie très concrètement que ce qui est juridiquement considéré comme patrimoine public concerne la période esclavagiste et coloniale et que toute démarche pour « patrimonialiser » des éléments postérieurs sera nécessairement contrainte et complexe. Il est donc essentiel d'imaginer ce qui est réalisable pour que les représentations du patrimoine puissent s'inscrire dans la diversité et la continuité sociale et intégrer une pluralité de ressources.

Concernant les collections des auteurs, privilégier les inédits, non publiés ou épuisés, constitue la piste la plus envisageable. Même si les démarches restent complexes, elles ont davantage de possibilités d'aboutissement. Acquérir le droit de diffuser des collections dont les acteurs sont vivants peut aussi présenter l'opportunité d'associer de nouveaux acteurs au projet. Les petits organismes tels que les associations ayant produit des documents peuvent constituer des partenaires essentiels. Il en va de même pour les érudits. Leurs travaux ayant été motivés par l'engagement davantage que par l'aspect lucratif généralement nul, les acteurs sont généralement partie-prenante pour leur numérisation. Ils ont également souvent cumulé une expertise précieuse et produits des travaux inédits et essentiels, particulièrement pour ce qui concerne le patrimoine de la Caraïbe, longtemps délaissé par la recherche et les institutions.

Les archives privées (photographies, cartes postales...) des particuliers illustrent la dimension la relation public/privé et favorisent le lien entre mémoire sociale et patrimoine permettant d'associer plus largement les populations.

Les dispositifs collaboratifs peuvent s'envisager comme des moyens d'offrir une nouvelle dimension à des projets numériques existants, d'apporter leur expertise et leur contribution à l'édition ou à la diffusion numérique et à l'archivage pérenne de bases de données, de revues... Enfin, les dispositifs peuvent développer des collections numériques contemporaines articulées autour du patrimoine de diverses façons : achat de droits de diffusion de collections numériques, diffusion des productions réalisées dans le cadre d'activités des établissements (appels à projets, jeux, concours...).

Le choix des projets privilégiés dépend en premier lieu des acteurs et des opportunités mais il est également conditionné par les ressources (humaines, financières, structurelles) et les compétences (juridiques, techniques, spécialisées) dont le projet dispose ou qu'il peut solliciter. Les financements sont souvent plus faciles à obtenir pour les projets de numérisation plus classique et les efforts de rééquilibrage de la diversité patrimoniale nécessitent une recherche de financement active et diverse.

Contraintes/opportunités : objets et points de départ des dynamiques de patrimonialisation

Le traitement des objets, on l'a vu, constitue le cœur de l'activité des établissements patrimoniaux traditionnels. Pourtant, toute la littérature caribéenne montre bien la problématique de l'invisible, de l'absence de matérialité qui a pu être douloureusement assimilée à l'absence de passé ou à l'absence de valeur de groupes, alors même que la question peut concerner la majeure partie de la population. Plusieurs pistes peuvent alors être proposées.

Partir de l'objet n'est pas une idée qui doit être éliminée mais repensée. En premier lieu, l'invisibilité ou l'absence d'objets ne vaut que si l'on se limite à une définition qui voudrait que ces objets proviennent d'un lointain passé. Dès lors que l'on réintègre la dimension patrimoniale d'objets associés à des pratiques hérités, et que l'on ne place plus la valeur positive sur l'objet mais sur les référents auxquels il est associé, cette absence n'existe plus.

Il s'agit alors de traiter l'objet comme un point de départ, ou un point nodal, autour duquel de nombreux éléments peuvent être interrogés. Il devient est un point de départ infini qui articule des perceptions, des souvenirs, des connaissances diverses. Outre la description matérielle, celle de son éventuel propriétaire ou de la collection auquel il appartient (qui ont constitué le cœur du traitement jusqu'alors), il faut imaginer des possibilités de l'interroger pour remettre en scène ce qui est longtemps resté invisible dans l'espace public : qui l'a fabriqué ? Qui l'a vendu ? Qui l'a manipulé ou regardé ? Que dit-il aujourd'hui à qui ? Qu'est-ce qui en est dit, par qui,

pour qui, comment ? Cette dynamique permet d'admettre, voire d'inciter la coexistence de voix autour d'un objet. Ces diverses voix doivent être contextualisées afin que ceux qui les entendent puissent de nouveau et sans fin les interroger de façon renouvelée. Il s'agit de réactiver le potentiel relationnel des objets en les considérant depuis l'idée de traces multiples et l'idée d'imaginaire qu'ils nourrissent, avec tout ce que cela peut comporter d'incertain, de fragile.

La question fondamentale n'est donc pas la matérialité, mais la façon elle peut être médium, catalyseur et révélatrice des ressources sociales par ses propriétés stables autant que par l'épaisseur et la diversité des usages.

Les lieux sont en ce sens un point relationnel dont la capacité à connecter diverses ressources sociales mériterait davantage d'intérêt. L'intervention des lieux dans des dynamiques de patrimonialisation peut permettre de connecter, à l'image de chaque présence au monde, des individus, des rencontres, des habitudes, des temporalités, un environnement naturel façonné par et façonnant des événements, des imaginaires... Soit des éléments qui, au lieu de fixer le lieu, admettent son épaisseur, sa pluralité, ses prolongements en d'autres lieux échos ou dont il est l'écho.

Qu'il s'agisse d'un objet, d'un lieu ou d'un élément de l'environnement, c'est avant tout l'implication et l'attention portée à la pluralité des acteurs sociaux qui seules peuvent affecter cette dimension médiatrice aux éléments et leur conférer un statut patrimonial articulé autour des fonctions sociales.

Contraintes/opportunités : Techniques, normes, technologies

Les techniques de traitement descriptif et les technologies informatiques sur lesquelles elles s'appuient entretiennent des liens étroits avec les contraintes de patrimonialisation qui sont peu abordées. Il n'est pas simple d'innover ou de rénover les pratiques patrimoniales quand elles héritent de techniques, de normes et qu'elles disposent de technologies fondées sur ces normes et techniques. Cet environnement normatif puissant que les métiers du patrimoine (musées, archives ou bibliothèques) sont parvenus à construire sert, en bien des aspects, les usagers et les professionnels : identification, accessibilité, mutualisation des pratiques... Pour autant, il découle *-a fortiori* pour ce qui concerne l'indexation sujet-, directement d'une vision universelle des savoirs eurocentrée et de leur organisation souvent problématique, qui peut rendre difficile la valorisation de certaines connexions ou perspectives. Ainsi, s'il est essentiel de développer des approches critiques, le nihilisme serait tout autant porteur de risques que la

poursuite aveugle des pratiques actuelles. Les acteurs doivent donc réfléchir à conserver les « bénéfiques » de ces techniques tout en répondant aux objectifs d'usages identifiés ou imaginés depuis la connaissance des collections, des questions qu'elles induisent et depuis les pratiques et besoins des lecteurs. Certaines évolutions normatives internationales en cours d'implémentation favoriseront sans doute des évolutions. Pour autant, une rénovation profonde ne peut être imaginée que sur un temps long pendant lequel les professionnels confrontés à ces inadéquations ne peuvent pas se résoudre à l'immobilisme. Il s'agit donc mettre en place des solutions hybrides qui, tout en respectant ces normes, ouvrent la possibilité d'expérimenter d'autres modalités d'accès aux contenus et de liens entre ces contenus. Du point de vue des choix techniques, seules des solutions évolutives, hybrides, qui mettent généralement en scène l'articulation de différents outils semblent pouvoir répondre à ces enjeux. Les solutions les plus adéquates, jamais idéales, sont donc le fruit d'une réflexion dialectique itérative entre le projet et les technologies existantes.

Le traitement informatique des données et la valorisation numérique auprès de larges publics favorise des connexions inédites, une multitude d'associations dont l'imaginaire peut se saisir en permanence pour améliorer l'indexation et les modalités de médiations. L'analyse des statistiques (provenance des usagers, documents très consultés...), des rétroliens qui pointent vers ces contenus, des réutilisations dans divers contextes, qui, dans les traces qu'elles livrent, sont autant d'occasion d'approcher la diversité de ces connexions étonnantes, impensées entre contenus et usagers qui participent à ce mouvement de décloisonnement. Les technologies peuvent favoriser le surgissement de nouvelles représentations, stimuler la découverte, parce qu'elles offrent à l'Homme une capacité infinie de générer ou de rendre visible de nouvelles compositions (des pages) dynamiques qui sont comme autant d'assemblages que l'imaginaire n'aurait pu prévoir. Cependant, les possibilités de requêtes dans des contenus et de relations que les résultats offrent ne suffisent pas à répondre à tous besoins et usages potentiels. Les professionnels doivent investir diverses formes de médiation pour restituer des ensembles dont la constitution peut stimuler des démarches de découvertes patrimoniales et constituer des portes d'accès introductive à ces contenus. La création d'ensembles ou de collections peut fournir l'occasion de contribuer à l'émergence de thématiques ou d'approches inédites, de proposer des lectures critiques qui bouleversent les cadres habituels et peuvent notamment contribuer à décolonialiser certaines perspectives.

Contraintes/opportunités : Territoriales et politico-administratives

Les contraintes territoriales sont d'abord celles qui peuvent être imposées ou sous-tendues par l'ordre politique. Les institutions politiques et administratives sont organisées selon des espaces physiques aux frontières étanches dont l'Etat-Nation constitue le modèle suprême. Pourtant, si l'espace physique et politique a une incidence sur les productions intellectuelles, les circulations culturelles ne s'y conforment ou limitent jamais pas plus qu'elles ne se limitent à des sujets géographiques correspondant à leurs espaces linguistiques. Ainsi, des collections qui traitent de la Barbade peuvent se trouver en Guadeloupe, des collections conservées en Jamaïque peuvent traiter du Guyana et ainsi de suite. De même, un auteur Saint-lucien peut écrire sur la Martinique, en anglais. L'espace physique peut donc devenir un point d'ancrage multiple, au-delà de la vision qui le circonscrit selon des frontières. Il est donc un référent circulant, connecteur, qui invite à de multiples prolongements vers d'autres territoires qui peuvent cohabiter (habiter ensemble) de mille et une façons en un individu. Des institutions multiples ancrées dans des espaces physiques et politiques ne peuvent empêcher totalement à ces connexions réelles d'exister. Les professionnels peuvent donc, depuis leurs situations, les rendre visible, de façon à laisser apparaître et exister ces représentations connectantes du territoire qui déploient de nouvelles formes de territorialités. Plus la perception d'un territoire peut être enrichie vers d'autres points d'ancrages, plus le surgissement de ces territorialités multiples, échos de trajectoires individuelles et sociales, va se dévoiler.

Contraintes/opportunités : communication

La question de la territorialité vécue peut également se présenter sous la forme d'un obstacle, celui de la distance qui peut séparer physiquement certains acteurs d'un même projet, et contraindre les modalités de communication et de co-construction du projet. C'est systématiquement le cas pour les projets pancaribéens. Chaque modalité de communication (face à face présentiel, téléphone, visio-conférence, email, chat...) influe sur les échanges. Certains échanges électroniques n'auraient jamais eu lieu en présentiel, comme certains échanges en présentiel ne se seraient jamais produits par voie numérique. On ne poursuivra pas une visio-conférence en allant diner pour prolonger la conversation et laisser émerger, autrement, des connexions interpersonnelles. Les technologies peuvent par contre soutenir plus efficacement certains processus de travail en commun. Les communications asynchrones présentent un atout également lorsque les conflits entre certains acteurs d'un projet empêchent

l'avancement des travaux. Cependant, l'absence de relation en face-à-face peut aussi être dommageable, contribuer à des sentiments d'isolement, d'incompréhension, ou réduire l'engagement des acteurs dans un projet. L'engagement dans le groupe, la pleine reconnaissance de chacun des acteurs, de leur individualité, de leur participation et de leur apport effectif et potentiel doit être envisagé comme une manifestation essentielle de la façon dont le projet commun se construit. L'absence de co-présence physique des acteurs peut également appauvrir le projet en minorant la particularité de chaque contexte comme la richesse des trajectoires et des perspectives construites par les individus. Ces aspects sont délaissés dans les échanges numériques car ils ne répondent pas directement d'une logique d'immédiateté.

Il faut donc tenter, autant que faire se peut, de trouver, les disponibilités et les financements qui permettront de se rencontrer (même si cela ne peut être fréquent), de disposer de temps moins contraints.

Les modalités de communication ne doivent pas seulement être pensées depuis les technologies mais depuis les relations. Les problèmes de communication peuvent avoir des causes multiples et peser sur des projets : tensions hiérarchiques, mésentente entre certains acteurs, concurrences, problèmes externes, changements d'acteurs, manque de compétences... Plus le nombre d'acteurs impliqué est élevé, plus le risque de connaître des ruptures est important. Pourtant, la diversité des acteurs est la seule garantie de la diversité et de la pérennité des projets. De même que pour les autres aspects des projets, il s'agit de penser des modalités hybrides qui s'ajustent sans cesse et inventent des solutions qui garantissent la circulation dans un groupe sans nécessiter l'homogénéité ou le consensus. Comme pour les œuvres intellectuelles, deux acteurs ne doivent pas nécessairement communiquer directement pour que leurs idées puissent circuler dans un groupe via d'autres médiateurs et nourrir un projet... Le choix des dispositifs de communication (interpersonnelles, collectives, en présentiel, à distance, synchrones, asynchrones...) peut s'adapter aux situations pour éviter les ruptures communicationnelles et envisager les possibilités directes ou indirectes de remédier aux connexions défailtantes. Les modalités de fonctionnement du projet doivent lui permettre d'être un projet conversationnel, ce qui implique des connexions multiples et un engagement. Chacun doit avoir un rôle, une place, légitime pour faire partie de la conversation. Un projet commun ne peut être l'addition de plusieurs voix, il doit être une performance permanente. Il est encore question de l'engagement d'individus comme d'autant de points de départ qui doivent nécessairement les dépasser, dont ils doivent se séparer tout en admettant

qu'ils contiennent une part d'eux qui leur échappe, dont ils ont accepté la mise en partage, le prolongement, comme ils vont prolonger d'autres mises en partage à leur tour.

En guise de conclusion, nous dirions qu'il nous aura fallu procéder à un travail doctoral simplement pour parvenir à mettre quelques questions en partage, à les introduire dans l'espace public faute qu'elles ne soient à ce stade dans l'espace commun. Nous espérons intensément qu'elles seront saisies par de nombreux acteurs, chercheurs comme professionnels qui pourront les enrichir, en dévoiler d'autres facettes, et démasquer les biais dont nous n'aurons pu nous prémunir. Les bibliothèques, aujourd'hui totalement étrangères à ces questions de la construction des savoirs et des représentations, ne peuvent plus s'absoudre de ces perspectives critiques pour interroger leurs pratiques. L'outillage critique doit se déployer à tous les niveaux et avec tous les acteurs, dans leurs diversités, depuis la Caraïbe comme depuis tous les territoires. Tous ceux qui perçoivent la connexion de tous au monde et l'amélioration de l'intercompréhension comme un enjeu fondamental des équilibres sociétaux peuvent s'y engager avec ce dont ils disposent.

ANNEXES

ANALYSES DIACHRONIQUES ET ANALYSES COMPAREES DE L'USAGE DES TERMES : QUELQUES EXEMPLES

Les résultats de *Google Books Ngram Viewer* portent sur la proportion de l'usage d'un terme ou d'une expression sur l'ensemble du corpus de Google Books sur une période de publication et dans une langue de publication. Ils permettent de mesurer les usages à un instant t et leur évolution dans le temps. Diverses expressions en diverses langues ont été analysées et comparées. Seules quelques captures-écran celles sur lesquelles les propos s'appuient directement sont présentées.

Les résultats issus des graphiques de Scopus montrent l'évolution de l'usage dans les productions universitaires recensées par l'une des plus importantes bases de données bibliographiques internationales du point de vue de la volumétrie.

Les usages historiques des termes ou expressions en français ont pu être analysés sur une période depuis Gallica, vaste corpus numérisé proposé par la bibliothèque nationale de France.

Patrimoine

Google Books Ngram Viewer



Le diagramme montre que l'usage du terme « patrimoine » en français est déjà très courant au XVIIIe siècle. S'il connaît des variations entre 1700 et le début du XIXe, l'usage est exponentiel jusqu'à la période contemporaine, avec une hausse significative depuis les années 1960.

Résultats obtenus depuis Gallica

La recherche « patrimoine » sur « tout », (soit les métadonnées et le texte intégral lorsqu'il a été ocrisé) dans Gallica sur les documents publiés de 1800 à 1900 ramène 23 303 résultats répartis selon les thématiques suivantes :

Droit (4 216) Littérature francophone (3 541) Histoire de France (2 711) Littérature:Généralités (1 539) Biographies et généalogie (1 039) Science politique (830) Histoire de l'Europe (803) Histoire et géographie:Généralités (792) Administration publique (620) Bibliographie (555) Médecine (457) Géographie et voyages (453) Presse et édition (397) Religion:Généralités (346) Économie (345) Sciences sociales (344) Arts et loisirs:Généralités (329) Éducation (308) Histoire du christianisme (216) Philosophie et psychologie:Généralités (203).

Le survol des premiers résultats dans les différentes catégories montre que les usages se réfèrent alors peu aux institutions patrimoniales (musées, archives...) et font davantage écho soit à la dimension juridique et économique de l'héritage, soit à la dimension symbolique de l'espace commun (le plus souvent national) à laquelle des inscriptions volontaires matérielles renvoient.

Identité nationale

Google Books Ngram Viewer

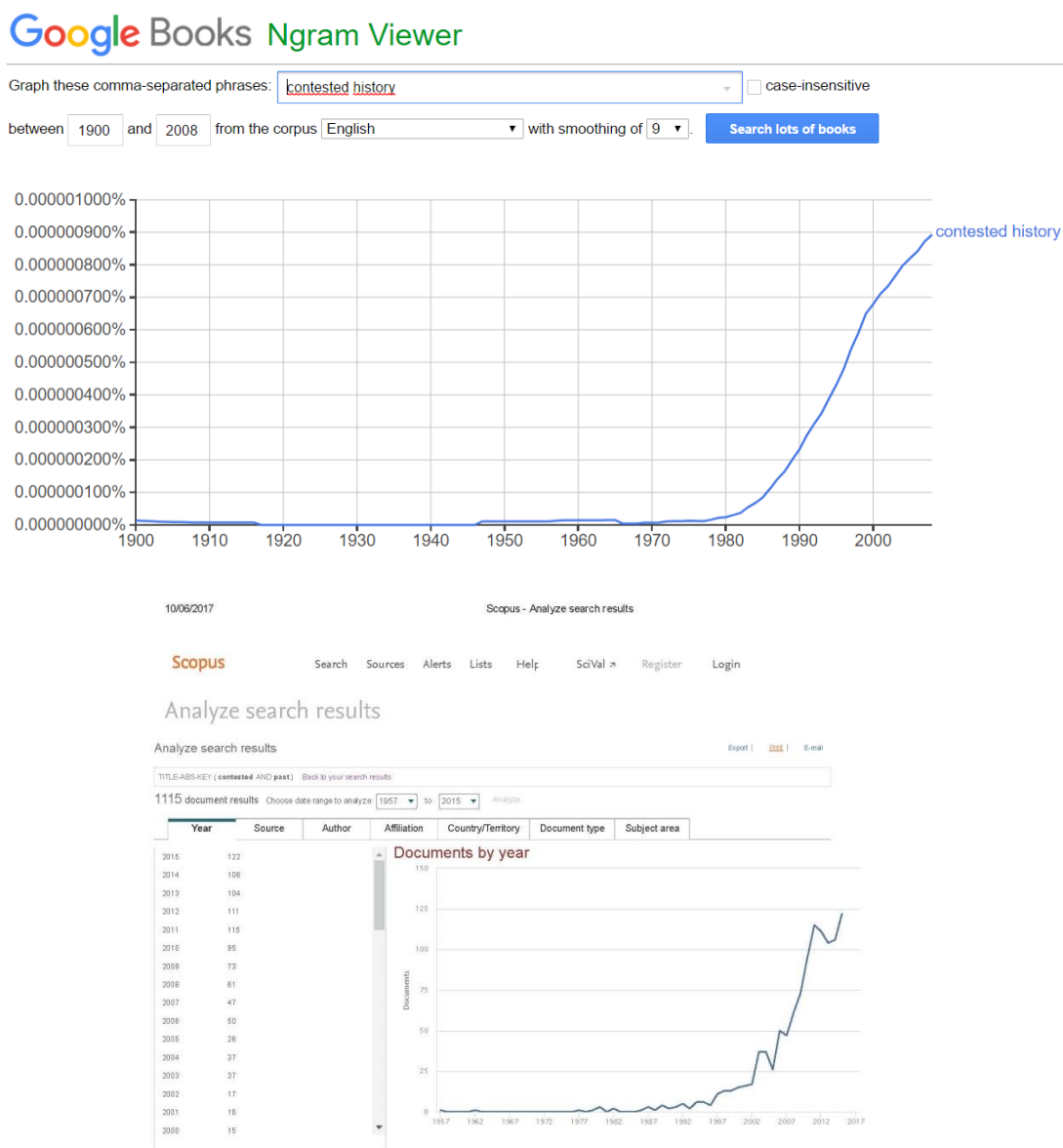


L'usage de l'expression est extrêmement marginale, voire insignifiante jusqu'aux années 1930. L'usage exponentiel qui suit est marqué par une hausse significative initiée peu avant 1960.

Résultats obtenus depuis Gallica

La recherche « identité nationale » sur « tout » (les métadonnées et le texte intégral lorsqu'il a été ocrisé) dans Gallica sur les documents publiés de 1800 à 1900 ramène 37 résultats, ce qui confirme l'absence d'usage courant de cette expression au XIXe et le fait que le phénomène soit *a posteriori* qualifié comme tel concernant cette période.

Histoire contestée, passé contesté



L'usage exponentiel des expressions « contested history » et « contested past » intervient de façon significative à partir de la fin du XXe siècle, marquant le mouvement de remise en question de la relation au passé.

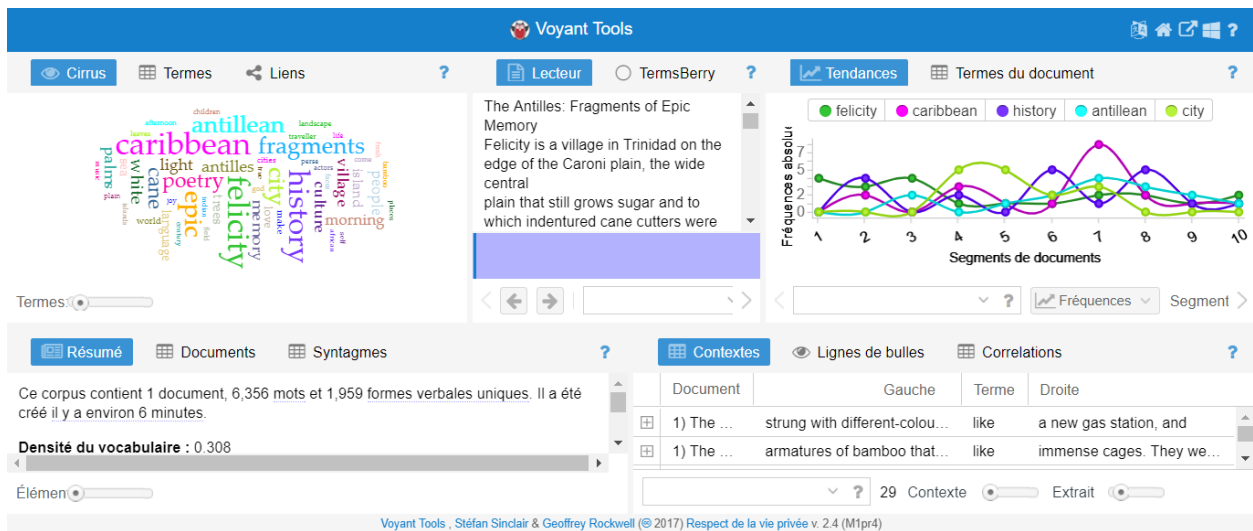
ANALYSE ET COMPARAISON DES DEFINITIONS HISTORIQUES

La copie intégrale des définitions historiques analysées n'étant pas envisageable eu égard à la volumétrie, nous présentons la liste chronologique des sources historiques dans lesquelles les définitions de « patrimoine », « bibliothèques », « livres », « mémoire » et « imagination » ont été observées. Ces analyses ont permis de mesurer les différents usages et sens, les relations de connivences/opposition établies, les autonomisations qu'elles marquent et les modalités de recyclage du discours entre le XVIIe et le XIXe siècle en France.

- Richelet (Pierre), *Dictionnaire françois*, publié par Jean Herman Widerhold. 1680.
- Furetière (Antoine), *Dictionnaire Universel*, La Haye et Rotterdam, Arnout et Reinier Leers, 3 tomes, 1690.
- *Le Grand Dictionnaire de l'Académie françoise*, Francfort, chez Frédéric Arnaud, 1687 [Avant-Première 2].
- *Le Dictionnaire de l'Académie françoise dédié au Roy*, Paris, chez la Veuve Jean-Baptiste Coignard et chez Jean-Baptiste Coignard, 1694.
- *Nouveau Dictionnaire de l'Académie françoise*, Paris, chez Jean-Baptiste Coignard, 1718 [Deuxième édition]
- *Dictionnaire de l'Académie française*, Firmin Didot frères, 1835 [Sixième édition].
- La Curne de Sainte-Palaye (Jean-Baptiste de), *Dictionnaire historique de l'ancien langage françois ou Glossaire de la langue françoise depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV*, Niort, Paris, L. Favre, H. Champion, 10 tomes, 1875-1882.
- Godefroy (Frédéric), *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle*, Paris, F. Vieweg, Émile Bouillon, 10 tomes, 1881-1902.

L'ANALYSE DU « DISCOURS CARIBEEN »

L'analyse du texte du prix Nobel de Derek Walcott choisi pour illustrer le discours poétique caribéen et la *rupture patrimoniale créatrice* opérée, est une des rares qui a pu être intégralement appuyée par les processus automatisés de Textmining, les autres textes utilisés étant disponibles en version imprimée, seuls quelques passages ont bénéficié de ce processus. L'outil Voyant tool a été utilisé principalement pour repérer les récurrences, la façon dont elles rythmaient le texte, les associations et oppositions. Les analyses de champs lexicaux des termes de plus de six occurrences ont été réalisées manuellement.

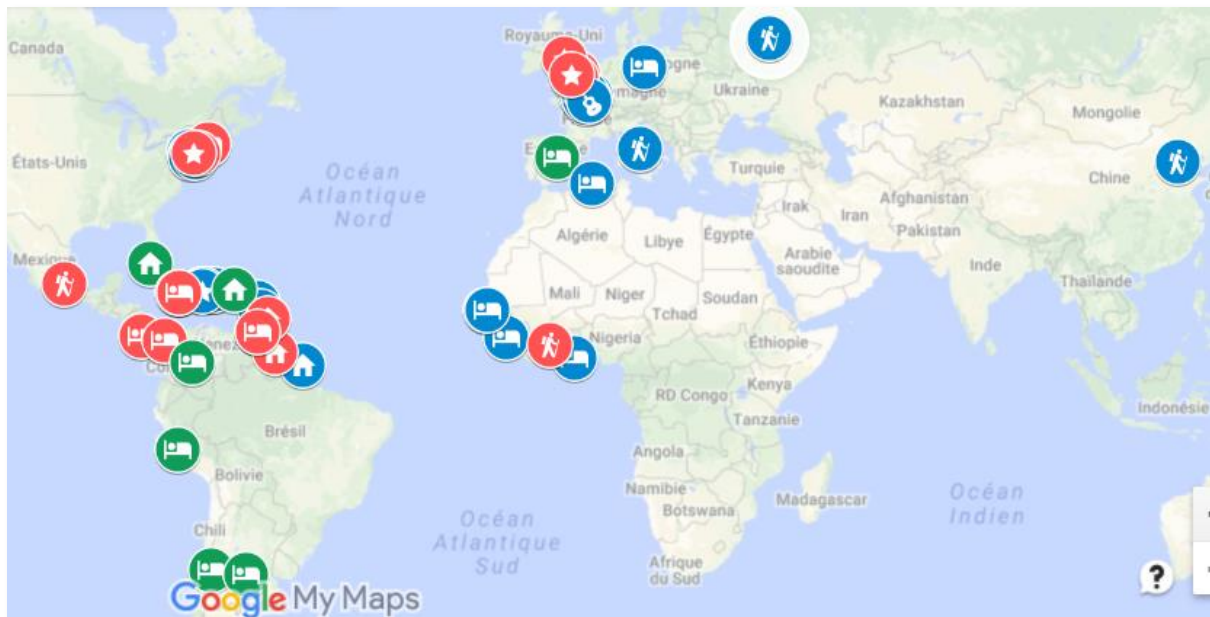


BIOGRAPHIES D'AUTEURS CARIBEENS ET TRAJECTOIRES MULTIDIRECTIONNELLES

Liste des auteurs et lieux « Points de départ » de l'analyse des flux multidirectionnels :

Aimé Césaire, Martinique
Frantz Fanon, Martinique
Edouard Glissant, Martinique
Léon Gontran-Damas, Guyane
CLR James, Trinidad et Tobago
Marcus Garvey, Jamaïque
Nicolás Guillén, Cuba
Manuel del Cabral, République dominicaine
Derek Walcott, Sainte-Lucie
Wilson Harris, Guyana
Maryse Condé, Guadeloupe
Jean Price Mars, Haïti
Jacques Stephen Alexis, Haïti
Marie Vieux Chauvet, Haïti
Luis Palés Matos, Porto Rico
George Lamming, Barbade

Vue macro de la carte google maps initiée



Maisons : lieux de naissance
Lits : lieux de séjour
Marcheurs : lieux de passage
Etoiles : lieux d'événements
Enveloppes : lieux de publication des revues

LES DYNAMIQUES SOCIALES PANCARIBEENNES : RECENSEMENT DES ASSOCIATIONS

Afin d'analyser les dynamiques sociales caribéennes et les territorialités qu'elles relevaient, nous avons initié un recensement des associations pancaribéennes qui énonçait le terme Caraïbe ou ses dérivés et agissaient dans divers territoires de la région. Ce travail est particulièrement ardu, car l'utilisation du terme Caraïbe ne détermine pas nécessairement une action dans la région. De plus, bon nombre d'association sont peu présentes ou peu visibles sur internet.

Le tableau de collecte comprend les éléments de collecte et d'analyses suivants : sigle acronyme, intitulé en anglais, espagnol, français, autres langues, multilinguisme, date de création, thématiques, missions, site internet, pays membres, nombre de membres individuels en 2015, membres au moment de la création, nombre de membres institutionnels, localisation de l'association, personnes ou institution à l'origine de la création, commentaires sur la création (zones, établissements...), conférence annuelle, autres activités, notes, délimitation géographique.

La copie ci-dessous, qui ne représente qu'un extrait parcellaire de la collecte, permet cependant de constater l'essor de la dynamique pancaribéenne dès les années 1960, dans des secteurs d'activité diversifiés.

Sigle acr.	Intitulé	Création	Objet-Champs
	Casas de las Americas	1959	Art – Littérature – Recherche
CHTA	Caribbean Hotel and Tourism Association	1962	Tourisme
IACA	The International Association for Caribbean Archaeology	1962	Recherche - enseignement - Histoire - Archéologie
CFCS	Caribbean Food Crops Society	1963	Agronomie (Chercheurs et professionnels)
CARIFTA	Caribbean Free Trade Association	1965	Commerce
UNICA	Association of Universities and Research institutions of the Caribbean	1967	Recherche enseignement : Universités
CCA	Caribbean Conservation Association	1967	Environnement
ACH	Association of Caribbean Historians	1969	Recherche enseignement
ACURIL	Association of Caribbean University, Research and Institutional Libraries	1969	Bibliothèques documentation
LACMA	Latin American and Caribbean International Movers Association	1969	Industrie
CSA	Caribbean Shipping Association	1970	Transport maritime
CAHE	Caribbean Association of Home Economists	1972	Economie familiale et sociale
CAB	Caribbean Association of Banks	1974	Finance – Banque
CSA	Caribbean Studies Association	1974	Recherche : Chercheurs qui travaillent sur la Caraïbe
CCST	Caribbean Council for Science and Technology	1980	Recherche
CCTA	Caribbean Cable & Telecommunications Association	1983	Technologies de l'information et de la communication (ICT)
CARALL	Caribbean Association of Law Libraries	1984	Droit
CANTO	Caribbean Association of National Telecommunication Organizations	1984 ?	Technologies de l'information et de la communication (ICT)
ACCP	Association of Caribbean Commissioners of Police	1987	Sécurité – Police
MAC	Museums Association of the Caribbean	1987	Musées
CTO	Caribbean Tourism Organization	1989	Tourisme
CANTA	Caribbean Association of National Training Agencies	1990 ?	Formation – Economie
CAA	Caribbean Actuarial Association	1991	Finance - Assurance - Mathématiques - Economie
CPDC	Caribbean Policy Development Centre	1991	Société – Politique
CYEN	Caribbean Youth Environment Network	1992	Société – Jeunesse
LACEA	Latin American and Caribbean Economic Association	1992	Economie – Politique
CALGA	The Caribbean Association of Local Government Authorities	1992	Politique - Institution - Administration locale
CAO	The Caribbean Association of Otolaryngology	1993	Santé
CAMC	Caribbean Association of Medical Councils	1998	Santé
LACTLD	Latin American and Caribbean TLD Association	1998	Information – Communication
CAROA	Asociación Caribeña de Ombudsmen	1998	Droits de l'homme
ACM	Association of Caribbean Mediaworkers	2001	Médias – Journalisme
CORPUCA	La Conférence régionale des Recteurs, Présidents et Directeurs d'Institutions dans la Caraïbe	2001	Recherche – universités
PANCAP	Pan Caribbean Partnership against HIV and AIDS	2001	Santé
SLACA	Society for Latin American and Caribbean Anthropology	2005	Recherche (Anthropologie)
AEC	Association of Caribbean Writers	2007	Littérature
ACCC	Association of Caribbean Corporate Counsel	2013?	Justice
CAFF	Caribbean Association of Film Festival	2013	Art – Cinéma
CAJW	Caribbean Association of Women Judges	2014	Justice – Femmes

ARTICLES D'ACTUALITE CITES OU ANALYSES (PRESSE, SITE DES CHAINES DE TELEVISION, BLOG)

Par ordre alphabétique de titres d'articles

« 200 milliards d'euros pour la réparation de l'esclavage » [rubrique fait divers] », *France-Antilles Martinique*, 15 novembre 2013, <http://www.martinique.franceantilles.fr/actualite/faitsdivers/200-milliards-d-euros-pour-la-reparation-de-l-esclavage-229432.php>

Lautrou, P. « A quoi sert l'outre-mer ? », *L'express*, 15 septembre 2009, http://www.lexpress.fr/region/a-quoi-sert-l-outre-mer_760546.html

Gadrey J. « Le baromètre des inégalités dans le monde », *Alternatives Economiques*, n°256, 2007, <https://www.alternatives-economiques.fr/barometre-inegalites-monde/00034695>

Millard, R. « Dom-tom. Très chers confettis d'empire », *Courrier International*, 8 janvier 2010, <http://www.courrierinternational.com/article/2010/01/07/tres-chers-confettis-d-empire>

Levisalles, N. « Esclavage : en Guadeloupe, une mémoire troublée », *Libération*, 8 mai 2015, http://www.liberation.fr/societe/2015/05/08/esclavage-en-guadeloupe-une-memoire-troublee_1299781

« Haïti-Culture et droits humains : La Fokal, contrainte d'annuler une programmation Lgbti suite à de graves menaces », *Alterpresse*, 27 septembre 2016, <http://www.alterpresse.org/spip.php?article20655#.WQ4MLdl1-yl>

Cadet, C. « Haïti/immobilier : Les prix grimpent sur tous les segments du marché », *Le Nouvelliste*, 1er janvier 2011, <http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/95540/Les-prix-grimpent-sur-tous-les-segments-du-marche>

Nodin, J. « Incidents lors de la conférence de B.Cyrulnik [Résumé du sujet, photographies, reportage] », *Martinique Première [Chaîne De Télévision]*, 13 novembre 2012, <http://la1ere.francetvinfo.fr/martinique/2012/11/13/incidents-lors-de-la-conference-de-bcyrulnik-2254.html>

Shaftel, D. « In Trinidad, A Painted Lady in Distress », *The New York Times*, 12 novembre 2008, <http://www.nytimes.com/2008/11/13/garden/13trinidad.html>

« Most cited authors of books in the humanities », *Times Higher Education*, 26 mars 2009, <https://www.timeshighereducation.com/news/most-cited-authors-of-books-in-the-humanities-2007/405956.article>

Klarreich, K., & Polman, L. « The NGO Republic of Haiti », *The Nation*, 19 novembre 2012, <https://www.thenation.com/article/ngo-republic-haiti/>

Crouzel, C. « L'outre-mer coûte près de sept milliards à l'État », *Le Figaro*, 11 février 2009, <http://www.lefigaro.fr/economie/2009/02/11/04001-20090211ARTFIG00602-l-outre-mer-coute-pres-de-sept-milliards-a-l-etat-.php>

Moyston, L. « Pinnacle: the truth about the matter », *Jamaica Observer*, 4 février 2014, http://www.jamaicaobserver.com/columns/Pinnacle--the-truth-about-the-matter_15943398#disqus_thread

« Pinnacle — satisfying the demands of history », *Jamaica Observer*, 9 février 2014, http://www.jamaicaobserver.com/editorial/Pinnacle---satisfying-the-demands-of-history_15991071

« SAINT-PIERRE - Les totems de la discorde », *France-Antilles Martinique*, 27 mai 2016, <http://www.martinique.franceantilles.mobi/actualite/divers/les-totems-de-la-discorde-360980.php>

« Stèle de la discorde », 97 [Site d'actualité], 30 mars 2015, <http://97land.com/guadeloupe-la-stele-de-la-discorde/>

Ledain, N. « La stèle en hommage aux premiers colons ne sera finalement pas érigée », *Guadeloupe 1ere [Chaîne De Télévision]*, 23 janvier 2015, <http://la1ere.francetvinfo.fr/guadeloupe/2015/01/23/la-stele-en-hommage-aux-premiers-colons-ne-sera-finalement-pas-erigee-224115.html>

Maurel, L. « IFLA 2014 : Les bibliothèques et le piège de la stratégie des exceptions », *S.I.Lex [Blog]*, 29 août 2014, <http://scinfolex.com/2014/08/29/ifla-2014-les-bibliotheques-et-le-piege-de-la-strategie-des-exceptions/>

« UK to build £25m Jamaican prison », *BBC [Chaîne De Télévision]*, 3 septembre 2015, <http://www.bbc.com/news/uk-34398014>

PAGES ET SITES INTERNET CITES OU ANALYSES

Présenté par ordre alphabétique des titres de pages ou de sites internet

NB : toutes les pages des sites internet qui ont fait l'objet d'analyses approfondies (CARICOM, TRAMIL, ACH, CFCS, Dloc, Manioc, Bibliothèques de l'UWI) ne sont pas listées car leur nombre est trop important. Seul le site général est mentionné ainsi que quelques pages qui reflètent des aspects saillants du propos.

IV Congreso Internacional de Estudios Caribeños [7_9 décembre 2016, page d'annonce de l'événement], consulté le 20 octobre 2016, <http://www.acolec.org/verNoticia.php?id=9>

Les abolitions : une politique d'oubli du passé, consulté le 30 octobre 2016, <http://lesabolitions.culture.fr/la-liberte/une-politique-doublie-du-passe.html>

Accueil de Dspace, The University of the West Indies, consulté le 15 octobre 2016, <http://uwispace.sta.uwi.edu/dspace/>

ACTA [article de La Quadrature du Net], consulté le 23 novembre 2014, <http://www.laquadrature.net/fr/ACTA>

American Libraries Association, Resolution on the USA Patriot Act and libraries, année de publication : 2005, consulté le 26 novembre 2014, <http://www.ala.org/offices/sites/ala.org.offices/files/content/wo/reference/colresolutions/PDFs/062905-CD20.6.pdf>

American Libraries Association, The USA PATRIOT Act, consulté le 26 novembre 2014, <http://www.ala.org/advocacy/advleg/federallegislation/theusapatriotact>

Association of Caribbean Historians = Association des Historiens de la Caraïbe = Asociación de Historiadores del Caribe, consulté le 14 septembre 2016, <http://www.associationofcaribbeanhistorians.org>

Budapest Open Access Initiative, année de publication : 2002, consulté le 21 novembre 2014, <http://www.budapestopenaccessinitiative.org/read>

Caribbean Food Crops Society, consulté le 14 septembre 2016, <http://cfcs.eea.uprm.edu/>

CARICOM, consulté le 20 août 2016, <http://caricom.org>

CARICOM Ten Point Plan for Reparatory Justice, *CARICOM*, consulté le 26 avril 2017, <http://www.caricom.org/caricom-ten-point-plan-for-reparatory-justice/>

Challenges : le top 20 des plus grandes fortunes mondiales en 2014, année de publication : 2014, consulté le 22 octobre 2014, <http://www.challenges.fr/galeries-photos/classement/20110704.CHA6172/le-nouveau-top-20-des-plus-grandes-fortunes-mondiales-selon-forbes.html>

Les Classiques des sciences sociales. *Politique d'utilisation de la bibliothèque Les Classiques des sciences sociales*, consulté le 1er février 2017, http://classiques.uqac.ca/inter/info_poli.html

Conseil représentatif des associations noires (CRAN), consulté le 26 avril 2017, <https://le-cran.fr/>

La convention du patrimoine mondial, consulté le 17 octobre 2014, <http://whc.unesco.org/fr/convention/>

CRAI - Biblioteca Pedro Mir, consulté le 15 décembre 2016, <http://uasd.edu.do/index.php/biblioteca>

Digital library of the Caribbean, consulté le 2 octobre 2016, <http://www.dloc.com>

Dloc, *Technological Innovation and Cooperation for Foreign Information Access (TICFIA)*, consulté le 30 décembre 2016, <http://dloc.com/dloc1/ticfia>

Europeana, consulté le 24 novembre 2013, <http://www.europeana.eu/>

Etudier la Caraïbe aujourd'hui [présentation des journées d'études organisées par le laboratoire CECILLE], année de publication : 2015, consulté le 10 septembre 2016, <https://www.univ-lille3.fr/recherche/actualites/agenda-de-la-recherche/?id=1087>

Geonames feature codes, page consultée le 18 août 2016, <http://www.geonames.org/export/codes.html>

Haiti An Island Luminous, consulté le 9 février 2017, <http://islandluminous.fiu.edu/>

Harris interactive, *Le regard des Français et des jeunes sur "l'égalité des chances"*, année de publication : 2014, consulté le 22 octobre 2014, http://www.harrisinteractive.fr/news/2014/Results_HIFR_PA1_27022014.pdf

History, *St Lucia public library*, consulté le 6 janvier 2017, <http://www.slupl.edu.lc/2016/02/history.html>

International museum day, *International council of museums*, année de publication : 2017, consulté le 8 avril 2017, <http://network.icom.museum/international-museum-day/imd-2017/the-theme/>

Internet World Stat : *World Internet Users and Population Stats*, année de publication : 2013, consulté le 28 octobre 2014, <http://www.internetworldstats.com/stats.htm>

ISIDORE [moteur de recherche fédérée de Huma-Num], consulté le 24 novembre 2014, <http://www.rechercheisidore.fr>

LINUX, Jean-Marie Tremblay lance un appel à l'aide [site Linux.fr], consulté le 1er février 2017, <https://linuxfr.org/news/jean-marie-tremblay-lance-un-appel-%C3%A0-laide>

Livre (document), Wikipédia [version française], consulté le 5 novembre 2014, [http://fr.wikipedia.org/wiki/Livre_\(document\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Livre_(document))

Manioc : *Bibliothèque numérique Caraïbe Amazonie Plateau des Guyanes*, consulté le 1er octobre 2016, <http://www.manioc.org>

Monuments historiques : *Statue de l'Impératrice Joséphine, située sur la savane*, [notice de la Base mérimée, Ministère de la Culture, France.], consulté le 6 mai 2017 2017, http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD_1=REF&VALUE_1=PA00105984

OAI-PMH, consulté le 11 novembre 2015, <http://www.openarchives.org/pmh/>

OAI-PMH, *Open archive initiative*, consulté le 9 janvier 2017, <https://www.openarchives.org/>

Observatoire des inégalités : *la grande pauvreté persiste en France*, année de publication : 2014, consulté le 22 octobre 2014, <http://www.inegalites.fr/>

OCLC, *Statistiques mondiales sur les bibliothèques*, consulté le 30 octobre 2014, <http://oclc.org/fr-CA/global-library-statistics.html>

OMPI : *Médiation ICOM-OMPI en Art et Patrimoine Culturel*, consulté le 2 avril 2017, <http://www.wipo.int/amc/fr/center/specific-sectors/art/icom/>

PWC, Communiqué de presse. Classement des capitalisations boursières mondiales : les entreprises américaines tiennent le haut du pavé, année de publication : 2014, consulté le 20 octobre 2014, <http://www.pwc.fr/classement-des-capitalisations-boursieres-mondiales-les-entreprises-americaines-tiennent-le-haut-du-pave.html>

ReLIRE : Registre des livres indisponibles en réédition numérique [site internet du dispositif], consulté le 26 août 2017, <https://relire.bnf.fr>

TRAMIL, consulté le 16 novembre 2017, <http://www.tramil.net/>

Unesco : Favoriser la transmission du PCI : les Trésors humains vivants, consulté le 10 mai 2017, <https://ich.unesco.org/fr/tresors-humains-vivants>

Unesco, Listes du patrimoine culturel immatériel et registre des meilleures pratiques de sauvegarde, consulté le 24 octobre 2014, <http://www.unesco.org/culture/ich/index.php?lg=FR&pg=00011>

Unesco, La Route de l'esclave, consulté le 6 mai 2017, <http://www.unesco.org/new/fr/social-and-human-sciences/themes/slave-route/>

Unesco, Trinidad et Tobago, Memory of the world register, consulté le 15 décembre 2016, <http://www.unesco.org/new/en/communication-and-information/memory-of-the-world/register/access-by-region-and-country/tt/>

Unesco, WHC, Trinidad et la vallée de Los Ingenios, consulté le 29 septembre 2016, <http://whc.unesco.org/fr/list/460/>

The UWI Mona digital collections, consulté le 20 octobre 2016, <http://contentdm.uwimona.edu.jm/cdm/>

W3C, Current membres, consulté le 11 février 2014, <http://www.w3.org/Consortium/Member/List>

W3C, Library Linked Data Incubator Group Final Report, année de publication : 2005, consulté le 15 février 2014, <http://www.w3.org/2005/Incubator/llid/XGR-llid-20111025/>

BIBLIOGRAPHIE

Présentée par ordre alphabétique auteur

AFNOR. *Catalogage des monographies anciennes : description bibliographique et données d'exemplaire [norme]*, Rédigée par : CG46 Information et documentation, Groupe AFNOR CG46, CN 46-9 Identification et description, GE6 Evolution de la description bibliographique des documents édités, 2016. http://www.bnf.fr/fr/professionnels/normes_catalogage_francaises/a.monographies_anciennes.html

Aguiar, W., & Halseth, R. *Peuples autochtones et traumatisme historique: les processus de transmission intergénérationnelle*, Centre de collaboration nationale de la santé autochtone, 2015.

Alexandre A. *Le bar des Amériques*, Mémoire d'encrier, 2016.

--- *Les villes assassines*, Editions écritures, 2011.

--- *Bord de canal*, Dapper, 2004.

Alix Y. *Le métier de bibliothécaire*, 12e éd., Editions du Cercle de la libraire, 2013.

Anderson B. *L'imaginaire national : réflexion sur l'origine et l'essor du nationalisme*, [titre original : Imagined communities] La Découverte, 1996.

Anderson C. *The Long Tail: Why the Future of Business Is Selling Less of More*, Hyperion, 2006.

Andro M. & Saleh I. « Bibliothèques numériques et crowdsourcing : une synthèse de la littérature académique et professionnelle internationale sur le sujet », *Colloque International sur le Document Numérique, CIDE 17*, Fès, Maroc. 2014. hal-01094631

Appadurai, A. "Disjuncture and difference in the global cultural economy", In M. G. Durham, & D. M. Kellner (ed.), *Media and cultural studies*, Blackwell, 2006.

--- *Après le colonialisme : les conséquences culturelles de la globalisation*, Payot & Rivages, coll. Petite bibliothèque Payot, 2005 [éd. originale 1996].

Arnold A. J. « Présentation. La Caraïbe dans tous ses états », *Critique*, n°8, 2006. 639-651. <http://www.cairn.info/revue-critique-2006-8-page-639.htm>

Arot, D. *Rapport d'activité, Inspection générale des bibliothèques*, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ; Ministère de la culture et de la communication, 2010.

Aude, S. *Les portails régionaux des bibliothèques*, DCB, ENSSIB, 2013. <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-61093>

Audebert, C. « Régionalisme et migrations dans la Caraïbe », In E. Dubesset, & R. Lucas (dir.), *La Caraïbe dans la mondialisation : Quelles dynamiques régionalistes*, L'Harmattan, 2011.

Augé M. *Où est passé l'avenir?*, Seuil, coll. Points, 2016.

--- *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Le Seuil, 1992.

Avilés-Maldonado G. « «Pepe, regarde! Les experts arrivent! »: Porto Rico comme laboratoire des sciences sociales », *Etudes caribéennes*, n°33-34, 2016. doi:10.4000/etudescaribeennes.8785 <http://etudescaribeennes.revues.org/8785>

Babelon J., & Chastel, A. *La notion de patrimoine*, Liana Levi, 2012.

- Babini D. « Acceso abierto a la producción científica de América Latina y el Caribe: identificación de principales instituciones para estrategias de integración regional », *Revista Iberoamericana de Ciencia, Tecnología y Sociedad CTS*, vol. 6, n°17, 2011. http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=1821582
- Bachelard G. *La Formation de l'esprit scientifique*, Librairie philosophique J. Vrin, 1938.
- Badenoch A. « Harmonized Spaced, Dissonant Objects, Inventing Europe? Mobilizing Digital Heritage », *Culture Unbound*, vol. 3, 2011. 295-315. <http://www.cultureunbound.ep.liu.se>
- Baillargeon T. « Le tourisme noir: l'étrange cas du Dr Jekyll et de M. Hyde », *Téoros. Revue de recherche en tourisme*, vol. 35, n°35, 1, 2016. <http://teoros.revues.org/2839>
- Baker K. *Information literacy and cultural heritage: developing a model for lifelong learning*, Chandos Publishing, 2013.
- Balle F. *Les médias*, Presses universitaire de France, coll. Que sais-je ? 2014.
- Baneth-Nouailhetas, E., & Joubert, C. « Avant-propos », In C. Joubert (dir.), *Le post-colonial comparé : anglophonie, francophonie*, Presses universitaires de Rennes, 2014.
- Barbier F. « Patrimoine, production, reproduction », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°5, 2004. <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-05-0011-002>
- Barrau T. H. *La Patrie. Description et histoire de la France*, Hachette, 1859. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9690574s>
- Bastide R. *Les Amériques noires : les civilisations africaines dans le Nouveau Monde*, Payot, 1967.
- Bauman Z. *Le présent liquide. Peurs sociales et obsession sécuritaire*, Seuil, 2007.
- BBF. « Journées d'étude de la lecture publique rurale », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°1-3, 1960. <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1960-01-0021-003>
- Begot, D. « Musée et politique patrimoniale des DOM antillais : l'exemple de la Martinique », In J. Breton (dir.), *Patrimoine culturel et tourisme alternatif : Europe, Afrique, Caraïbe, Amériques*, Karthala ; Crejeta, 2009.
- Benítez-Rojo, A. (J. E. Maraniss Trad.). "The New Atlantis: the ultimate caribbean archipelago", In L. Paravisini-Gebert, & I. Romero-Cesareo (eds.), *Displacements and Transformations in Caribbean Cultures*, University Press of Florida, 2008 [Texte original s.d., écrit au début du XXIe siècle].
- Benoît C. « Les frontières à sens unique de la Caraïbe », *Plein droit*, n°4, 2010. 28-31.
- Bergman M. K. "White paper: the deep web: surfacing hidden value", *Journal of Electronic Publishing*, vol. 7, n°1, 2001.
- Bermès E., & Martin, F. « Le concept de collection numérique », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°3, 2010. 13-17. <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-03-0013-002>
- Bernabé J. *La dérive identitariste*, L'Harmattan, 2016.
- « Réflexions sur un parcours historique de la résilience martiniquaise [Intervention filmée] », *La résilience, une démarche collective pour la Martinique ?* Martinique, 2012. <http://www.manioc.org/fichiers/V12248>
- Berthet D. « Editorial "Le fragment" », *Recherches en esthétique*, n°14, 2008.
- Bhabha H. K. *The location of culture*, Routledge, 1997.
- Binet T., Battisti, A. B. D., Failler, P., & Maréchal, J. « Valeur économique totale des écosystèmes marins et côtiers de la future aire marine protégée régionale du Prêcheur (Martinique) », *Études caribéennes*, n°26, 2014. doi:10.4000/etudescaribeennes.6620 <http://etudescaribeennes.revues.org/6620>
- Blandin, B. « La construction du consensus : l'exemple de l'ISO/IEC JTC1 SC36 », In J. Perriault, & C. Vaguer (dir.), *La norme numérique : savoir en ligne et Internet*, CNRS éditions, 2011.

- Bonniol J. « "Un miracle créole" ? », *L'Homme*, n°3, 2013. 7-15.
- « Les usages publics de la mémoire de l'esclavage colonial », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°1, 2007. 14-21.
- « Le patrimoine culturel des Petites Antilles », In H. Van Hoof (dir.), *Le patrimoine culturel des Caraïbes et la Convention du patrimoine mondial*, Editions du CHTS, 2000.
- « La couleur des hommes, principe d'organisation sociale. Le cas antillais », *Ethnologie française*, vol. XX, n°4, 1990. 410-418.
http://classiques.uqac.ca/contemporains/bonniol_jean_luc/couleur_des_hommes/couleur_des_hommes.pdf
- Boufouy-Bastick, B. "Measuring the Postmodern Dynamics of Trinidadian Cultural Heritage", In B. A. Reid (ed.), *Caribbean heritage*, University of the West Indies press, 2012.
- Bourdieu P. « L'identité et la représentation : éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°35, 1980. 63-72.
- Boyce Davies, C. "President's statement", *CSA-Haïti 2016:41st Caribbean studies association conference [conference program booklet]*, 2016.
http://www.caribbeanstudiesassociation.org/docs/2016_CSA_Conference_Program_Booklet_PRINT.pdf
- Brangier, E., & Valléry, G. « Aspects psychologiques et organisationnels des nouvelles technologies de l'information et de la communication », In E. Brangier, A. Lancry & C. Louche, (dir.), *Les dimensions humaines du travail : théories et pratiques de la psychologie du travail et des organisations*, PUN, 2004.
<http://hal.inria.fr/hal-00560059/>
- Brereton, B. "Our cross to bear: the Trinity Cross, Heritage and Identity in Trinidad and Tobago", In B. A. Reid (ed.), *Caribbean heritage*, University of the West Indies press, 2012.
- Brown University. *Response of Brown University to the Report of the Steering Committee on Slavery and Justice*, 2007.
http://www.brown.edu/Research/Slavery_Justice/documents/SJ_response_to_the_report.pdf
- Busse, M., Borrmann, A., & Großmann, H. *L'impact des accords de partenariat économique ACP – UE sur les pays de la CEDEAO : une analyse empirique des effets commerciaux et budgétaires. Rapport final*, Hamburg Institute of International Economics, 2004. <http://library.fes.de/pdf-files/iez/07549.pdf>
- Bussièrès, L. *Évolution des rites funéraires et du rapport à la mort dans la perspective des sciences humaines et sociales*, Thèse, École des études supérieures Université Laurentienne, 2009.
- Cabanel P. « École et nation: l'exemple des livres de lecture scolaires (XIXe et première moitié du XXe siècles) », *Histoire de l'éducation*, n°2, 2010. 33-54. <http://histoire-education.revues.org/2146>
- CEPII. *Panorama de l'économie mondiale*, 2012. http://www.cepii.fr/PDF_PUB/pano/monde.pdf
- Césaire A. *Cahier d'un retour au pays natal*, Présence africaine, 1956.
- *Discours sur le colonialisme*, (4e éd.) Présence Africaine, 1955.
- Ceyrat A. « Les noirs à l'heure de l'indépendance jamaïcaine: histoire d'une majorité marginale », *Études caribéennes*, n°13-14, 2009. doi:10.4000/etudescaribeennes.4083
<http://etudescaribeennes.revues.org/4083>
- Chamoiseau P. *Un dimanche au cachot*, Gallimard, coll. nrf, 2007.
- Charaudeau P. « Analyse du discours et communication. L'un dans l'autre ou l'autre dans l'un ? », *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, n°23, 2007. <http://semen.revues.org/5081>
- Chartier R. *Culture écrite et sociétés : l'ordre des savoirs (XIVe-XVIIIe siècle)*, Albin Michel, 1996.
- Chateau-Degat, R., & Barfleur, J. B. « Structures et évolution de l'économie colonialiste esclavagiste », In J. Sainton (dir.), *Histoire et civilisation de la Caraïbe (Guadeloupe, Martinique, Petites Antilles). Tome 2. Le temps de matrices : économie et cadres sociaux du long XVIIIe siècle*, Karthala, 2012.

- Chateau-Degat, R., & Sainton, J. « L'économie de l'habitation insulaire au XVIIe siècle », In J. Sainton (dir.), *Histoire et civilisation de la Caraïbe (Guadeloupe, Martinique, Petites Antilles). Tome 2. Le temps de matrices : économie et cadres sociaux du long XVIIIe siècle*, Karthala, 2012.
- Chávez E. S., & Osorio, José Alberto La O. « Turismo y sustentabilidad: de la teoría a la práctica en Cuba », *Cuadernos de turismo*, n°17, 2006. 201-221. <http://revistas.um.es/turismo/article/view/17931/17291>
- Chevassus-au-Louis B., Salles, J., & Pujol, J. *Approche économique de la biodiversité et des services liés aux écosystèmes : Contribution à la décision publique*, Centre d'analyse stratégique, 2009. <http://www.safo.asso.fr/files/0-Figures-et-Tables-du-rapport-selection-foret-x2.pdf>
- Chiron, A. « Création des sections pour enfants et sélections pour « l'heure du conte » dans les bibliothèques françaises », In C. Nédelec (dir.), *Les bibliothèques : entre imaginaires et réalités*, Artois Presse Université, 2009.
- Chivallon C. « Retour sur la « communauté imaginée » d'Anderson », *Raisons politiques*, n°3, 2007. 131-172. www.cairn.info/revue-raisons-politiques-2007-3-page-131.htm
- *L'esclavage, du souvenir à la mémoire : contribution à une anthropologie de la Caraïbe*, Karthala, CIRESC, 2012.
- « Rendre visible l'esclavage », *L'Homme*, vol. 4, n°180, 2006. 7-41. <http://www.cairn.info/revue-l-homme-2006-4-page-7.htm>
- , *Repenser le territoire, à propos de l'expérience antillaise*, Version numérique consultée le 29 septembre 2015 (Colloque *Territoire, lien ou frontière: identités, conflits ethniques, enjeux et recompositions territoriales*), 1995. http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers08-09/010014865-52.pdf
- Ciaccia, A. « Pour une prise en compte du point de vue de l'utilisateur dans l'aide à la navigation dans une bibliothèque numérique », In F. Papy (dir.), *Evolutions sociotechniques des bibliothèques numériques*, Hermès, 2011.
- Clavairolle, F. « "Ci-gît la Picharlerie" émotion et mobilisation : pratiques et enjeux d'une patrimonialisation », In L. S. Fournier, D. Crozat, C. Bernié-Boissard & C. Chastagner (dir.), *Patrimoine et désirs d'identité*, L'Harmattan, 2012.
- Clunet E. *Étude sur la convention d'union internationale pour la protection des oeuvres littéraires et artistiques, suivie du texte de l'avant-projet de la conférence de Berne de 1883, de la convention définitive du 9 septembre 1886 [...]*, Marchal et Billard, 1887. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5701042b>
- Colardelle, M. « Les acteurs de la constitution du patrimoine: travailleurs, amateurs, professionnels », In J. Le Goff (dir.), *Patrimoine et passions identitaires : entretiens du patrimoine*, Fayard, 1998.
- Colomb C. (S. Estorach, M. Lequenne Trans.). *La Découverte de l'Amérique journal de bord (1492-1493)*, Maspéro-La Découverte, 1980.
- Condé M. *La vie sans fard*, Lattès, 2012.
- Confiant R. *Rue des Syriens*, Mercure de France, 2012.
- *Case à Chine*, Mercure de France, 2007.
- *La panse du Chacal*, Mercure de France, 2004.
- Constant F. « Le débat public autour de l'esclavage: conflits de mémoires et tensions sociopolitiques », *Cités*, n°1, 2006. 174-177.
- Corbillé S. « Les marques territoriales. Objets précieux au cœur de l'économie de la renommée », *Communication. Information médias théories pratiques*, vol. 32, n°2, 2013. <http://communication.revues.org/5014>

- Cornwell, G. H., & Stoddard, E. W. « From sugar to heritage tourism in the Caribbean: economic strategies and national identities », In C. Jayawardena (ed.), *Caribbean tourism: more than sun, sand and sea*, Ian Randle, 2007.
- Courtaud P. « Le cimetière, comme miroir de l'esclavage: approche archéologique. Le cimetière d'Anse Sainte-Marguerite (Guadeloupe) », *In Situ. Revue des patrimoines*, n°20, 2013. doi:10.4000/insitu.10092 <http://insitu.revues.org/10092>
- Coutelet, N., & Moindrot, I. « Introduction », In N. Coutelet, & I. Moindrot (dir.), *L'altérité en spectacle : 1789-1918*, Presses universitaires de Rennes, 2015.
- Couzinet, V. « L'organisation des connaissances au regard des sciences de l'information et de la communication, une exception française ? », In W. M. El Hadi (dir.), *L'organisation des connaissances, dynamisme et stabilité*, Hermès ; Lavoisier, 2012.
- Cruse, R. « Introduction à la Caraïbe perçue », *Caribbean Atlas*, 2013. <http://www.caribbean-atlas.com/fr/thematiques/qu-est-ce-que-la-caraibe/introduction-a-la-caraibe-percue.html>
- Cummins A. "Caribbean museums and national identity", *History Workshop Journal*, vol. 58, n°1, 2004. 224-245. URL : <http://www.jstor.org/stable/25472762>
- D'Aguiar F. *Feeding the Ghost*, Ecco Press, 1999.
- *The Longest Memory*, Vintage, 1994.
- D'Ingianni, S. « Entre centre et périphérie, la géographie des mondes dans l'art contemporain », In D. Berthet (dir.), *L'art à l'épreuve du lieu*, L'Harmattan, 2004.
- Davallon J. *Le don du patrimoine: une approche communicationnelle de la patrimonialisation*, Hermès science publications, 2006.
- « Le patrimoine », *Espaces Temps*, vol. 74, n°1, 2000. 6-16. doi:10.3406/espat.2000.4083
- De Certeau M. *L'écriture de l'histoire*, Gallimard, coll. Folio histoire, 2002 [première publication 1975].
- Defarges P. M. *La mondialisation*, 9e éd., Presses universitaires de France, coll. Que sais-je ?, 2012.
- Dehoorne O. « Les petits territoires insulaires : positionnement et stratégies de développement », *Etudes caribéennes*, n°27-28, 2014. doi:10.4000/etudescaribeennes.7250 <http://etudescaribeennes.revues.org/7250>
- Dehoorne O., Saffache, P., & Augier, D. « Tourisme, écotourisme et stratégies de développement dans la Caraïbe », *Etudes caribéennes*, n°6, 2007. <http://etudescaribeennes.revues.org/3383>
- Delatour, P. *Monuments and sites in the Caribbean*, N° PP/1981-1983/4/7.6/, Unesco, 1984.
- Della Casa F., & Perret, J. *Rolex learning center : guide*, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2012.
- Delmotte, S. « La double face des normes : entre facilitation et restriction », In J. Perriault, & C. Vaguer (dir.), *La norme numérique : savoir en ligne et Internet*, CNRS éditions, 2011.
- Derrida J. (textes réunis par Bougnoux D., Stiegler B.). *Trace et archive*, INA, 2014.
- Di Méo, G. « Processus de patrimonialisation et construction des territoires », *Colloque "Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes: connaître pour valoriser"*, 2007. Identifiant HAL : halshs-00281934
- « Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle », *Espaces et sociétés*, n°4, 1994. 15-34.
- Dougnac M., & Guilbaud, M. « Le dépôt légal : son sens et son évolution », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°8, 1960. <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1960-08-0283-002>
- Dragos C. M. "Is Unesco the best travel agent for a country?", *International Journal of Academic Research in Business and Social Sciences*, vol. 3, n°5, 2013. 583.
- Dray-Bensoussan R. « La Shoah et l'institutionnalisation du devoir de mémoire », *Controverses*, n°2, 2006. http://www.controverses.fr/pdf/n2/shoah_institutionnalisation.pdf

- Dubesset É. « Penser autrement l'identité régionale caribéenne », *Études caribéennes*, n°21, 2013. doi:10.4000/etudescaribeennes.5739 <http://etudescaribeennes.revues.org/5739>
- Dubois V. « L'art et l'État au début de la IIIe République, ou les conditions d'impossibilité de la mise en forme d'une politique », *Genèses*, vol. 23, n°1, 1996. 6-29.
- Ducreux M. « Nation, état, éducation : L'enseignement de l'histoire en Europe centrale et orientale », *Histoire de l'éducation*, 2000. 5-36. <http://histoire-education.revues.org/1559>
- Dufoix S. « Chronique bibliographique: l'objet diaspora en questions », *Cultures & Conflits*, n°33-34, 1999. doi:10.4000/conflits.495 <http://conflits.revues.org/495>
- Dufournaud N. « Des humanités aux données », *Les Cahiers du numérique*, vol. 10, n°3, 2014. 73-88. <http://www.cairn.info/revue-les-cahiers-du-numerique-2014-3-page-73.htm>
- Dumont, A., & Garnier, J. « Patrimoine des migrations : état des lieux, situations et perspectives », In L. S. Fournier, D. Crozat, C. Bernié-Boissard & C. Chastagner (dir.), *Patrimoine et désirs d'identité*, L'Harmattan, 2012.
- Edelblutte S. « Paysages et territoires du patrimoine industriel au Royaume-Uni », *Revue Géographique de l'Est*, vol. 48, n°1-2, 2008. <http://rge.revues.org/1165>
- Eichstedt J. L., & Small, S. *Representations of slavery: race and ideology in Southern plantation museums*, Smithsonian Institution Press, 2002.
- Englund S. « «N'est national qui veut»: du bon usage de la «nation» par les historiens », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°2, 2006. 165-181.
- Etats-Unis du Brésil. *Frontières entre le Brésil et la Guyane française. Second mémoire présenté par les Etats-Unis du Brésil au Gouvernement de la Confédération Suisse, arbitre choisi selon les stipulations du traité conclu à Rio-de-Janeiro, le 10 avril 1897 entre le Brésil et la France. Tome VI. Atlas*, Lahure, 1888. <http://www.manioc.org/patrimon/HASH3663c37e72ed18dc2e779a>
- Etchart S. *Le monde tel qu'il est*, Mercure de France, 1967. [La préface citée, de Serge Rezvani, est introduite à l'édition de 2004, Actes Sud, coll. Babel, 2004].
- France. *LOI n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique*, 2016.
- Fanon F. *Peau noire masques blancs*, Seuil, coll. Point, 1971 [première édition 1952].
- Fassin D., & Rechtman, R. *L'empire du traumatisme: enquête sur la condition de victime*, Flammarion, coll. Champ. Essai, 2010.
- Fayet-Scribe S., & Canet, C. « Histoire de la normalisation autour du livre et du document : l'exemple de la notice bibliographique et catalographique », *Solaris*, décembre-janvier, 1999-2000. <http://gabriel.gallezot.free.fr/Solaris/d06/6fayet.html>
- Ferréol, G. « Une critique post-coloniale du savoir local de Clifford Geertz », In A. Lahouari, & L. Obadia (dir.), *Clifford Geertz. Interprétation et culture*, Editions archives contemporaines, 2010.
- Filhol E. « Censure et citation : remarques générales sur les rapports entre pouvoir et savoir à l'époque classique », *Neophilologus*, vol. 76, n°4, 1992. 502-507.
- Foucault M. *Les mots et les choses*, Gallimard, 2008, 1966.
- Foucault M. *L'archéologie du savoir*, Gallimard, coll. Bibliothèque des sciences humaines, 2005, 1969.
- « Des espaces autres, Hétérotopies », *Architecture, Mouvement, Continuité*, n°5, 1984. 46-49.
- « Le jeu de Michel Foucault [entretien avec D. Colas, A. Grosrichard, G. Le Gaufey, J. Livi, G. Miller, J. Miller, J.-A. Miller, C. Millot, G. Wajeman] », *Ornicar ?*, *Bulletin Périodique du champ freudien*, n°10, 1977. 62-93.
- Frau-Meigs D. *Penser la société de l'écran : dispositifs et usages*, Presses Sorbonne nouvelle, 2011.

- Frémaux, C. « Présentation des rencontres », *Rencontres Caraïbe-Amazone : méthodes et expériences d'inventaire du patrimoine*, Région Guyane, coll. Cahiers du patrimoine, n°100, Ibis Rouge, 2013.
- Frémaux, C., Kulijaman, M., & Tranmoy, M. « L'inscription du Maraké à la liste de sauvegarde urgente du patrimoine culturel immatériel : une expérience d'inventaire en Guyane », *Rencontres Caraïbe-Amazone : méthodes et expériences d'inventaire du patrimoine*, Région Guyane, coll. Cahiers du patrimoine, n°100, Ibis Rouge, 2013.
- Fuentes A. G. « The great black hole: Rreading for the ghost in Césaire's" Cahier d'un retour au pays natal," 1939 », *Alex Gil...in the fields of legology*, 2012. <http://hdl.handle.net/10022/AC:P:14791>
- Galano M. « Racisme télévisé en Guadeloupe », *Plein droit*, n°4, 2001. 35-38. doi:10.3917/pld.051.0035 www.cairn.info/revue-plein-droit-2001-4-page-35.htm
- Galinon-Méléneq. « Déclinaisons du paradigme de la trace », In B. Galinon-Méléneq (dir.), *L'Homme trace : perspectives anthropologiques des traces contemporaines*, CNRS Editions, 2011.
- Galinon-Méléneq, B., & Dula, D. « Des « traces du corps » au « corps-trace : du dedans au dehors et vice et versa », In B. Galinon-Méléneq (dir.), *L'Homme-Trace : des traces du corps au corps-trace*, CNRS Editions, 2017.
- García Márquez G. *Cien años de soledad*, Editorial Sudamericana, 1967.
- Garnier J., & Castrillo Romón, M. « Editorial », *Espaces et sociétés*, vol. 1, n°152-153, 2013. 7-17. <http://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2013-1-page-7.htm>
- Geertz C., & Knowledge, L. *Further Essays in Interpretive Anthropology*, New York: Basic Books, 1983.
- Geggus D. *The Caribbean collections at the University of Florida a brief description*, University of Florida Libraries, 1985. <http://ufdc.ufl.edu/UF00015493/00001>
- Gérard, N. « L'identité nationale dans l'historiographie française. Note sur un problème », In J. Chevallier (dir.), *L'identité politique*, Presses universitaires de France, 1994.
- GIS Institut des Amériques. *Les études sur les Amériques en France : livre blanc*, 2016. http://www.institutdesameriques.fr/sites/default/files/livreblanc_ida_2016_ver_1_18.10.2016_0.pdf
- Glissant E. *Une nouvelle région du monde : esthétique I*, Gallimard, 2006.
- Gnoli, C. « Des métadonnées représentant quoi ? », In W. M. El Hadi (dir.), *L'organisation des connaissances : dynamisme et stabilité*, Hermès ; Lavoisier, 2012.
- Godelier M. *Au fondement des sociétés humaines: ce que nous apprend l'anthropologie*, Albin Michel, coll. Bibliothèque des idées, 2007.
- Goffman E. *Stigmate: les usages sociaux des handicaps*, Les éditions de minuit, 1975.
- *Les rites d'interactions*, Minuit, coll. Le sens commun, 1974.
- Gomez Mejia, G. *De l'industrie culturelle aux fabriques de soi ? Enjeux identitaires des productions culturelles sur le Web contemporain*, thèse, Paris 4, 2011.
- Goody J. *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, Editions de Minuit, coll. Le sens commun, 1998 [1979].
- Goody J. *Entre l'oralité et l'écriture*, Presses universitaires de France, coll. Ethnologies, 1994.
- Gravari-Barbas, M., & Veschambre, V. « Patrimoine: derrière l'idée de consensus, les enjeux d'appropriation de l'espace et des conflits », In P. Melé, C. Larrue & M. Rosemberg (dir.), *Conflits et territoires*, Presses universitaires François Rabelais, 2003.
- Grégoire, H. *Rapport sur les destructions opérées par le vandalisme, et sur les moyens de le réprimer : séance du 14 fructidor, l'an second de la République une et indivisible ; suivi du Décret de la Convention nationale*, Imprimerie nationale, 1794. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k48495b>

- Grossetti M., & Godart, F. « Harrison White: des réseaux sociaux à une théorie structurale de l'action. Introduction au texte de Harrison White Réseaux et histoires », *SociologieS*, 2007. <http://sociologies.revues.org/233>
- Grunberg G., & Merzeau, L. « Construire une bibliothèque », *Les cahiers de médiologie*, vol. 2, n°6, 1998. 217-228. <http://www.cairn.info/revue-les-cahiers-de-mediologie-1998-2-page-217.htm>
- Guevara, N. « San Andrés Isla, memorias de la colombianización y reparaciones », *Afro-reparaciones: memorias de la esclavitud y justicia reparatoria para negros, afrocolombianos y raizales*, Universidad Nacional de Colombia. Facultad de Ciencias Humanas, Centro de Estudios Sociales (CES), 2007. <http://www.bdigital.unal.edu.co/1237/10/09CAPI08.pdf>
- Guichard E. « L'Internet et le territoire », *Etudes de communication*, n°30, 2007. doi:10.4000/edc.490 <http://edc.revues.org/490>
- Guillaume, M. « Invention et stratégies du patrimoine », In H. Jeudy (dir.), *Patrimoines en folie*, Ministère de la culture et de la communication ; Edition des sciences de l'homme, 1990.
- Gyssels K. *Passes et impasses dans le comparatisme postcolonial caribéen*, Honoré Champion, 2010.
- Halbwachs M. *La mémoire collective*, édition numérique réalisée par "Les classiques des sciences sociales" à partir de l'édition PUF parue en 1969, Presses universitaires de France, 1969, 1950. http://www.psychanalyse.com/pdf/memoire_collective.pdf
- *Les cadres sociaux de la mémoire*, Presses universitaires de France, 1952, 1925.
- Hall S. (M. Cervulle Trad.). *Identités et cultures 2 : Politiques des différences*, Les éditions Amsterdam, 2013.
- Harris W. *The ghost of memory*, Faber and Faber, 2006.
- Hartley T., Lever, C., Burgess, N., & O'Keefe, J. « Space in the brain: how the hippocampal formation supports spatial cognition », *Phil. Trans. R. Soc.*, n°B 369, 1-18. <http://dx.doi.org/10.1098/rstb.2012.0510>
- Hearn L. *Two Years in the French West Indies*, Harper, 1890. <http://www.manioc.org/patrimoine/HASH40423832e7422746ff4d15>
- Henry, A. *Cultural heritage and representation in Jamaica: Broaching the digital age*, Mémoire de Master, York University, 2015.
- Hoarau J., Maric, M., & Sagot-Duvaurox, D. « Menaces sur la diversité culturelle », *Mouvements*, n°1, 2005. 5-7.
- Hobsbawm E., & Ranger, T. *The invention of tradition*, Cambridge University Press, 1983.
- Hottin C. « Le patrimoine culturel immatériel en France : des paradoxes évolutifs », *Cahiers du CFPCI*, n°1, 2013. 12-35. http://www.cfpci.fr/medias/site/Cahier_CFPCI_n1.pdf
- Hudrisier, H. « Normalisation et prospérité multiculturelle », In J. Perriault, & C. Vaguer (dir.), *La norme numérique : savoir en ligne et Internet*, CNRS éditions, 2011.
- Idrees, H. « Organisation du savoir islamique dans les bibliothèques : rôle des systèmes de classification, leur adéquation et recherche d'une solution optimale », In W. M. El Hadi (dir.), *L'organisation des connaissances, dynamisme et stabilité*, Hermès ; Lavoisier, 2012.
- Ioannidis J. P. A. « Why most published research findings are false », *PLOS*, n°30 août, 2005. doi:10.1371/journal.pmed.0020124
- Jacob C. « Rassembler la mémoire », *Diogène*, n°4, 2001. 53-76. URL : <http://www.cairn.info/revue-diogene-2001-4-page-53.htm>
- « Préface », In M. Baratin, & C. Jacob (dir.), *Le pouvoir des bibliothèques : la mémoire des livres en Occident*, Albin Michel, 1996.
- « La leçon d'Alexandrie », In R. Figuiet (ed.), *La bibliothèque*, Autrement, 1991.

- Jeanneret Y. *Critique de la trivialité: les médiations de la communication, enjeu de pouvoir*, Éditions Non Standard, 2014.
- « Complexité de la notion de trace : de la traque au tracé », In B. Galinon-Méléneec (ed.), *L'Homme trace : perspectives anthropologiques des traces contemporaines*, CNRS Editions, 2011.
- « Les harmoniques du Web: espaces d'inscription et mémoire des pratiques », *Médiation et information*, n°32, 2011. 31-40.
- *Penser la trivialité. Volume 1 : La vie triviale des êtres culturels*, Ed. Hermès-Lavoisier, coll. Communication, médiation et construits sociaux, 2008.
- « Logistiques de l'écrit », *Médium*, n°1, 2007. 41-50. <http://www.cairn.info/revue-medium-2007-1-page-41.htm>
- *Y-a-t-il (vraiment) des technologies de l'information ?* Presses universitaires du Septentrion, coll. Les savoirs mieux, 2007.
- « La médiographie à la croisée des chemins poétique sociale de la trivialité et/ou critique de la raison appareillée », *Les cahiers de médiologie*, n°2, 1998. 93-104. www.cairn.info/revue-les-cahiers-de-mediologie-1998-2-page-93.htm
- Jeanneret Y., & Ollivier, B. « Introduction », *Hermès, La Revue*, vol. 1, n°38, 2004. 13-18.
- Jeanneret Y., & Souchier, E. « L'énonciation éditoriale dans les écrits d'écran », *Communication et langages*, vol. 145, n°1, 2005. 3-15.
- Judy H. *Patrimoines en folie*, Ministère de la culture et de la communication ; Edition des sciences de l'homme, coll. Ethnologie de la France ; cahier 5, 1990.
- *La machinerie patrimoniale*, [la couverture porte le titre "La machine patrimoniale"], Belval, coll. Circé poche, 2008.
- Joubert, C. « Le «postcolonial» à la différence des langues: culture, politique et enjeu de monde », *Le postcolonial comparé*, Presses universitaires de Vincennes, 2014.
- Kessous, E. « La vie privée, du substantiel au procédural : quels enjeux de normalisation », In J. Perriault, & C. Vaguer (dir.), *La norme numérique : savoir en ligne et Internet*, CNRS éditions, 2011.
- Kingsbury P. « Jamaican tourism and the politics of enjoyment », *Geoforum*, vol. 36, n°1, 2005. 113-132. <http://dx.doi.org/10.1016/j.geoforum.2004.03.012>
- Knight F. W. *The Caribbean: the genesis of a fragmented nationalisme*, 3rd ed., Oxford University Press, 2012, 1978.
- Labbé C. « Ike Antkare one of the great stars in the scientific firmament », *International Society for Scientometrics and Informetrics Newsletter*, vol. 6, n°2, 2010. 48-52. <https://hal.inria.fr/hal-00713564>
- Laferrière D. *Vers le Sud*, Grasset, 2006.
- Laffont C., & Mouren, R. « Les ennemis du livre », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°1, 2005. <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2005-01-0054-013>
- Lafond P. « Lire et laisser une trace: ex-libris, lectures interdites et collections particulières », *Conserveries mémorielles. Revue transdisciplinaire*, n°5, 2008. 81-106. <http://cm.revues.org/106>
- Lahens Y. *Guillaume et Nathalie*, Sabine Wespieser, 2013.
- Lallement, E., & Winkin, Y. « Quand l'anthropologie des mondes contemporains remonte le moral de l'anthropologie de la communication », *Communiquer. Revue de communication sociale et publique*, n°13, 2015. doi:10.4000/communiquer.1562 <http://communiquer.revues.org/1562>
- Latour, B. « Ces réseaux que la raison ignore : laboratoires, bibliothèques, collections », In M. Baratin, & C. Jacob (dir.), *Le pouvoir des bibliothèques : la mémoire des livres en Occident*, Albin Michel, 1996.
- Lavis E. *Histoire de France : cours élémentaire*, 48e éd., Librairie Armand Colin, 1954.

- Le Béhec, M. *Territoire et communication politique sur le "web régional breton"*, Thèse, Université Rennes 2 ; Université Européenne de Bretagne, 2010. <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00551746/fr/>
- Le Gall J. « La nouvelle fracture sociale », *Études*, vol. 412, n°4, 2010. 463-472. <http://www.cairn.info/revue-etudes-2010-4-page-463.htm>
- Le Goff, J. « Conclusion », *Patrimoine et passions identitaires : entretiens du patrimoine*, Fayard, 1997.
- Lellouche, R. « Borges et l'enfer littéraire », In R. Figuié (dir.), *La bibliothèque*, Autrement, 1991.
- Lemaire E. « Approches inter, trans, pluri, multiculturelles en didactique des langues et des cultures », *International Journal of Canadian Studies/Revue internationale d'études canadiennes*, n°45-46, 2012. 205-218.
- Lepastier, S. (ed.). *L'incommunication*, CNRS Éditions, coll. Les Essentiels d'Hermès, 2013.
- Lévi-Strauss C. « L'efficacité symbolique », *Revue de l'Histoire des Religions*, 1949. 5-27. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rhr_0035-1423_1949_num_135_1_5632
- Lévy P. « Au-delà de Google », *Multitudes*, vol. 36, n°1, 45-52. <http://www.cairn.info/revue-multitudes-2009-1-page-45.htm>
- Library of Congress. *Introduction to Library of Congress Subject Headings*, Library of Congress, 2014. <http://www.loc.gov/aba/publications/FreeLCSH/lcshintro.pdf>
- Loubes V. O. « Ernest Lavisse, "l'instituteur national" », *Les collections de L'histoire*, n°44, 2009. 54-61.
- Loving, M., & Pajard, A. « Des ressources en ligne pour les chercheurs de la Caraïbe : Dloc et Manioc [intervention filmée] », *Les diasporas du nouveau monde, Symposium international des jeunes chercheurs de la Caraïbe*, Université des Antilles et de la Guyane, Martinique. 2010. <http://www.manioc.org/fichiers/HASHde0d904c9cb2bdd708b8a4>
- Marchesini S. M. « Le patrimoine : du génétique au père symbolique », *Revue européenne de psychologie et de droit*, 2012. <http://www.psyetdroit.eu/wp-content/uploads/2012/10/SMM-Le-patrimonium.pdf>
- Marcus G. E. « Ethnography in/of the world system: The emergence of multi-sited ethnography », *Annual Review of Anthropology*, vol. 24, n°1, 1995. 95-117.
- Marin L. *De la représentation*, Gallimard ; Seuil, 1994.
- Maurel L. *Le défi du droit d'auteur*, Presses de l'ENSSIB, 2008.
- Maury Y. « Classements et classifications comme problème anthropologique: entre savoir, pouvoir et ordre », *Hermès, La Revue*, n°2, 2013. 23-29.
- Maymí-Sugrañes, H. « Caribbean », In F. W. Summers, W. A. Wiegand & D. G. J. Davis (dir.), *Encyclopedia of Library History*, Routledge, 2015, 1994.
- Mckitterick, D. « La bibliothèque comme interaction : la lecture et le langage de la bibliographie », In M. Baratin, & C. Jacob (dir.), *Le pouvoir des bibliothèques : la mémoire des livres en Occident*, Albin Michel, 1996.
- Mencé-Caster, C. « De la nationalité des textes caribéens ou de l'impossible rhizome [Conférence filmée] », *La prégnance du lieu dans la Caraïbe, Colloque, les 14 et 15 avril 2016*, Université des Antilles, 2016. <http://www.manioc.org/fichiers/V16043>
- Merzeau L. « Du signe à la trace », *Médium*, n°18, 2009. 21-36. <http://www.cairn.info/revue-medium-2009-1-page-21.htm>
- Michelet J. *Tableau de la France*, Edition numérique proposé par "Les classiques des sciences sociales", à partir de l'édition de 1962, Librairie Armand Colin, coll. Bibliothèque de Cluny, 1962, 1861. http://classiques.uqac.ca/classiques/michelet_jules/tableau_de_la_france/michelet_tableau_france.pdf
- Michon, B., & Koebel, M. « Pour une définition sociale de l'espace », In P. Grandjean (dir.), *Construction identitaire et espace*, L'Harmattan, 2009.

Miller A. M. P., Vedder, L. C., Law, M. L., & Smith, D. M. « Cues, context, and long-term memory: the role of the retrosplenial cortex in spatial cognition », *Frontiers in Human Neuroscience*, vol. 8, 2014. 586. <http://journal.frontiersin.org/article/10.3389/fnhum.2014.00586>

Ministère de la Culture (France). *Charte de la conservation dans les bibliothèques*, 2012. http://www.patrimoineecrit.culture.gouv.fr/files/conservation_restaurations/Charte%20de%20la%20conservation.pdf

Modlin E. A. *Touching plantation memories: tourists and docents at the museum*, Louisiana State University, 2014.

Moreau de Jonnés A. *Histoire physique des Antilles françaises, savoir la Martinique et les îles de la Guadeloupe*, Imprimerie de Migneret, 1822.

Morgan J. « Re-imagining diversity and connection in the chaos world: an interview with Patrick Chamoiseau », *Callaloo*, vol. 31, n°2, 2008. 443-453.

Mosquera Rosero-Labbé, C. « Reparaciones para negros, afrocolombianos y raizales como rescatados de la Trata Negrera Transatlántica y desterrados de la guerra en Colombia », *Afro-reparaciones: memorias de la esclavitud y justicia reparativa para negros, afrocolombianos y raizales*, Universidad Nacional de Colombia. Facultad de Ciencias Humanas, Centro de Estudios Sociales (CES), 2007. <http://www.bdigital.unal.edu.co/1237/8/07CAP106.pdf>

Moulin Civil F., Naranjo, O. C., & Huetz de Lemps, X. *De la isla al archipiélago en el mundo hispano, Consejo superior de investigaciones científicas, Casa de Velázquez ; Université de Cergy-Pontoise*, 2009.

Mouzard, T. « L'inventaire participatif du patrimoine culturel de la commune de Awala-Yalimapo », *Rencontres Caraïbe-Amazonie : méthodes et expériences d'inventaire du patrimoine*, Région Guyane ; Ibis Rouge, coll. Cahiers du patrimoine, n°100, 2013.

Murat, C., Dehoorne, O., & Saffache, P. « De la nature à la culture: le projet touristique de l'île de la Dominique », In J. Breton (ed.), *Patrimoine culturel et tourisme alternatif : Europe, Afrique, Caraïbe, Amériques*, Karthala ; Crejeta, 2009.

Musée des Cultures Guyanaises. *Rapport d'activité*, 2015. http://amazonian-museum-network.org/sites/default/files/fichiers/rapport_mcg_2015.pdf

Naudé G. *Advis pour dresser une bibliothèque*, Edition Wikisource, 1627. http://fr.wikisource.org/wiki/Advis_pour_dresser_une_biblioth%C3%A8que

Ndiaye P. *La Condition noire : Essai sur une minorité française*, Calmann-Lévy, 2008.

Nortier M. « Le prêt entre bibliothèques en France », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°4, 1965. <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1965-04-0119-002>

Nossin E. *Les plantes médiatrices à fonction apotropaique*, Exbrayat, 2010.

OCDE. « Une affaire de famille : la mobilité sociale intergénérationnelle dans les pays de l'OCDE », *Réformes économiques*, vol. II, 2010. <http://www.oecd.org/fr/eco/finances-publiques/45002669.pdf>

Ollivier B. « Figures de l'identité dans l'espace public martiniquais », *Hermès, La Revue*, n°1, 2002. 55-67.

--- *Identité et identification : Sens, mots et techniques*, Hermès, 2007.

--- « Limites des analyses conversationnelles dans les usages web : des risques d'une naturalisation des technologies », *Organisations, performativité et engagement*, ACFAS, Montréal, 2012.

--- *Les sciences de la communication*, A. Colin, coll. U), 2007.

OMPI. *Convention de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques*, 1886-1979. http://www.wipo.int/treaties/fr/text.jsp?file_id=283699#P86_12567

ONU. Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, Résolution 60/7. *Mémoire de l'Holocauste*, Nations Unies, 2005.
http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=A/RES/60/7&Lang=F

Padura L. *Les Brumes du passé*, Métailié, 2006.

Pajard, A. « Manioc.org : des ressources pour les historiens de la Caraïbe », *46e conférence annuelle de l'association des historiens des Caraïbes*, Université des Antilles, campus de Schœlcher (Martinique), 11-16 mai 2014.

--- « Héritages et patrimoine en devenir : réflexions à partir de l'expérience de la bibliothèque numérique Manioc », In C. Haquet, & B. Huchet (dir.), *Repenser le fonds local et régional en bibliothèque*, Presses de l'Enssib, 2016.

--- & Ollivier, B. « Traces et légitimation du passé : des objets aux corps », In B. Galinon-Méléneq (dir.), *Traces du corps : perspectives anthropologiques des traces contemporaines*, CNRS éditions, 2017. 371-388.

Papy F. *Évolutions sociotechniques des bibliothèques numériques*, Paris, Hermès, 2011.

--- « Préface », In F. Papy (dir.), *Evolutions sociotechniques des bibliothèques numériques*, Hermès, 2011.

Patterson O. *Slavery and social death. A comparative study*, Harvard University Press, 1982.

Paul G. *L'Atlantique noir. Modernité et double conscience*, Paris, éditions Amsterdam, 2010 [éd. originale 1993].

Peirce C. S. « The architecture of theories », *The Monist*, vol. 1, n°1, 1891. 161-176.

Peirce C. S. *Of logic as a study of signs*, Manuscrit MS381 numérisé, téléchargé depuis la page « Los manuscritos de C. S. Peirce (1870-1887), 1873. http://www.unav.es/gep/1870_1887.html

--- *On the nature of signs*, Manuscrit MS380 numérisé, téléchargé depuis la page « Los manuscritos de C. S. Peirce (1870-1887) », Universidad de Navarra, 1873. http://www.unav.es/gep/1870_1887.html

Péron, F., & Marie, G. « Les logiques de construction du patrimoine maritime culturel : de l'émergence d'un concept à sa prise en compte dans les politiques territoriales », In L. S. Fournier, D. Crozat, C. Bernié-Boissard & C. Chastagner (dir.), *Patrimoine et désirs d'identité*, L'Harmattan, 2012.

Pierreville, M. *Les collectivités locales et la lecture publique en Guadeloupe depuis 1940 : un certain sens du lire*, Thèse, Université des Antilles et de la Guyane, 2011.

Pollexden J. *A discourse of Trade, Coyn and Paper Credit*, 1697.

Préssouyre, L. « La Convention du patrimoine mondial et les biens culturels : virtualités d'un concept évolutif pour la région caraïbe », In H. Van Hoof (dir.), *Le patrimoine culturel des Caraïbes et la Convention du patrimoine mondial*, Editions du CHTS, 2000.

Prost A. « Présentation », *Histoire de l'éducation*, n°126, 2010. 5-10. <http://histoire-education.revues.org/2146>

Pruneau J., Dumont, J., & Célimène, N. « Voiles traditionnelles aux Antilles françaises: «sportivisation» et patrimonialisation », *Ethnologie française*, vol. 36, n°3, 2006. 519-530. doi:10.3917/ethn.063.0519 <http://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2006-3-page-519.htm>

Pulgar-Vernalte F. « De lo local a lo global, Liburuklik: Biblioteca Digital Vasca en Europeana », *e-LIS*, 2013. <http://eprints.rclis.org/22677>

Radcliffe V. *The Caribbean Heritage*, Walker and company, 1976.

Rafael V. L. « The cultures of area studies in the United States », *Social Text*, n°41, 1994. 91-111. <http://www.jstor.org/stable/466834>

Raffestin, C. « Ecogenèse territoriale et territorialité », In F. Auriac, & R. Brunet (dir.), *Espaces, jeux et enjeux*, Fayard & Fondation Diderot, 1986.

- Rampléy, M. « Contested histories: heritage and/as the construction of the past: an introduction », In M. Rampléy (dir.), *Heritage, ideology and identity in central and eastern Europe: contested pasts, contested presents*, Boydell Press, 2012.
- Rasse P. « 1. Traces patrimoine, mémoire des cultures populaires, ESSACHESS. Journal for communication studies, vol. 5, no. 2 (10), 2012, pp 245-254.
- Raveneau, G. « Ce que les troglodytes font au patrimoine culturel », In L. S. Fournier, D. Crozat, C. Bernié-Boissard & C. Chastagner (dir.), *Patrimoine et désirs d'identité*, L'Harmattan, 2012.
- Redon M. « Migrations et frontière : le cas de Saint-Martin », *Etudes caribéennes*, n°8, 2009. 65. <http://etudescaribeennes.revues.org/962>
- Région Guyane, Service de l'inventaire du patrimoine. *Rencontres Caraïbe-Amazonie : méthodes et expériences d'inventaire du patrimoine*, Ibis Rouge, coll. Cahiers du patrimoine, n° 100, 2013.
- Reid, B. A. « The role of libraries in preserving and disseminating Caribbean heritage materials », In B. A. Reid (ed.), *Caribbean heritage*, University of the West Indies press, 2012.
- Reinach J. *L'éloquence française, depuis la Révolution jusqu'à nos jours : textes de lecture, d'explication et d'analyse pour la classe de première (lettres), accompagnés de notices et d'une introduction*, Delagrave, 1894.
- Renan E. *Qu'est-ce qu'une nation ?* Conférence prononcée en 1882 à la Sorbonne, 1882. <http://www.bmlisieux.com/archives/nation01.htm>
- Renard, H. *Incendies volontaires de bibliothèques : Bruit et silence des bibliothécaires*, Mémoire DCB, ENSSIB, 2010. <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48299-incendies-volontaires-de-bibliotheques-bruit-et-silence-des-bibliothecaires.pdf>
- Renwick S. « Caribbean digital library initiatives in the twenty-first century: the digital library of the Caribbean (dLOC) », *Alexandria*, vol. 22, n°1, 2011.
- República Dominicana, Tribunal constitucional. *Sentencia TC/0168/13*, 2013. <http://tribunalconstitucional.gob.do/sites/default/files/documentos/Sentencia%20TC%200168-13%20-%20C.pdf>
- Riberette P. « Techniques modernes du prêt », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°11, 1958. <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1958-11-0793-002>
- Richter N. *La lecture et ses institutions : 1700-1918*, Plein chant ; Bibliothèque de l'université du Maine, 1987.
- « Introduction à l'histoire de la lecture publique », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°4, 1979. <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1979-04-0167-001>
- Ricoeur, P. *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Seuil, coll. L'ordre philosophique, 2000.
- « Vulnérabilité de la mémoire », In J. Le Goff (dir.), *Patrimoine et passions identitaires : entretiens du patrimoine*, Fayard Paris, 1998.
- Robertson, I. E., & Carter, B. "The role of proverbs in Caribbean education", In B. A. Reid (ed.), *Caribbean heritage*, 2012.
- Robette, N. « A la croisée de l'espace et de l'identité : les espaces hérités », In P. Grandjean (dir.), *Construction identitaire et espace*, L'Harmattan, 2009.
- Rothberg M. *Multidirectional memory: Remembering the Holocaust in the age of decolonization*, Stanford University Press, 2009.
- Roué M. « Histoire et épistémologie des savoirs locaux et autochtones. De la tradition à la mode », *Revue d'ethnoécologie*, n°1, 2012. doi:10.4000/ethnoecologie.813 <http://ethnoecologie.revues.org/813>

- Saffache, P., & Cruse, R. *Définir les frontières de la Caraïbe : une Introduction*, in *Caribbean Atlas*. (2013). Consulté le 10 mars 2015. URL : <http://www.caribbean-atlas.com/fr/thematiques/qu-est-ce-que-la-caraibe/definir-les-frontieres-de-la-caraibe-une-introduction.html>
- Said E. *L'orientalisme*, Seuil, édition augmentée, coll. La Couleur des idées, 2005 [Texte original publié pour la première fois en anglais 1978].
- Saint-Louis R. N. *Le Vertige Haïtien : réflexions sur un pays en crise permanente*, L'Harmattan, 2010.
- Sainton, J. « Présence de l'Esclavage dans les structures sociales et dans les représentations post esclavagistes : les vecteurs de la continuité [intervention filmée] », *L'Esclavage : quel impact sur la psychologie des populations, Colloque organisé par l'association First Caraïbe, 26-27 octobre 2016*, 2016. <http://www.manioc.org/fichiers/V17116>
- *Histoire et civilisation de la Caraïbe (Guadeloupe, Martinique, Petites Antilles). Tome 2. Le temps de matrices : économie et cadres sociaux du long XVIIIe siècle*, Karthala, 2012.
- Sankhé M. « El Negrismo en Cuba y Venezuela: identidad de clase y mestizaje como fórmulas de integración social », *Cuadernos del Hipogrifo. Revista de Literatura Hispanoamericana y Comparada*, n°3, 2015. 111-123.
- Sanó P. A. « Una integración incomunicada: la desinformación en el Gran Caribe », *Revista Venezolana de Economía y Ciencias Sociales*, vol. 10, n°3, 2004. 179-207. <http://www.redalyc.org/articulo.oa?id=17700309>
- Sauveur P. E. *Haïti : l'invasion des ONG*, Centre de recherche et de formation économique et sociale pour le développement, Port-au-Prince (Haïti) ; Editions du CIDIHCA, 1997.
- Schuller M. "Invasion or infusion? Understanding the role of NGOs in contemporary Haiti", *Journal of Haitian Studies*, 2007. 96-119.
- Schwarz-Bart A. *La Mulâtresse Solitude*, Seuil, 1972.
- Scott D. "On the question of Caribbean Studies", *Small Axe*, vol. 17, n°2 41, 2013. 1-7.
- Seckel Raymond J. « Sur quelques fausses perspectives de l'indexation par sujet (Rameau) et de l'Opac. L'exemple du catalogue BNOpale-plus (Bibliothèque nationale de France) », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°82, 2006. 92-94.
- Seguin, J. « Eugène Morel et la vocation de la BN », In R. Figuier (dir.), *La bibliothèque*, Autrement, 1991.
- Selao C. « Lettre à Chamoiseau. Un dimanche au cachot de Patrick Chamoiseau. Gallimard, 325 p. », *Spirale : Arts• Lettres• Sciences humaines*, n°223, 2008. 52-53.
- Settis, S. « Warburg continuatus : description d'une bibliothèque », In M. Baratin, & C. Jacob (dir.), *Le pouvoir des bibliothèques : la mémoire des livres en Occident*, Albin Michel, 1996.
- Severi C. « L'univers des arts de la mémoire : anthropologie d'un artefact mental », *Annales. Histoire, sciences sociales*, vol. 64, n°2, 2009. 463-497. <http://www.cairn.info/revue-Annales-2009-2-page-463.htm>
- Siegel P. E., Hofman, C. L., Bérard, B., Murphy, R., Hung, J. U., Rojas, R. V., et al. « Confronting Caribbean heritage in an archipelago of diversity: Politics, stakeholders, climate change, natural disasters, tourism, and development », *Journal of Field Archaeology*, vol. 38, n°4, 2013. 376-390.
- Siegel P. E., & Richter, E. *Protecting heritage in the Caribbean*, University of Alabama, 2011.
- Smith M. G. *A framework for Caribbean studies*, Extra-Mural Department, University College of the West Indies, coll. Caribbean affairs, 1955.
- Sokal A. D. « Transgressing the boundaries: An afterword », *Philosophy and Literature*, vol. 20, n°2, 1996. 338-346.
- Solbiac R. *Emergence d'une identité caribéenne canadienne anglophone*, L'Harmattan, 2015.

- Taboada-Leonetti, I. « Chapitre II. Stratégies identitaires et minorités: le point de vue du sociologue », In *Stratégies identitaires*, Presses Universitaires de France, 1998.
- Tait E., MacLeod, M., Beel, D., Wallace, C., Mellish, C., & Taylor, S. « Linking to the past: an analysis of community digital heritage initiatives », *Aslib Proceedings: New Information Perspectives*, vol. 65, n°6, 2013. 564-580. <http://dx.doi.org/10.1108/AP-05-2013-0039>
- Tardy C., Jeanneret Y. (dir.). *L'écriture des médias informatisés : espaces de pratiques*, Hermès ; Lavoisier, 2007.
- Thiesse A. *La création des identités nationales : Europe XVIIIe-XXe siècle*, Seuil, coll. L'Univers historique, 1999.
- Thomas Y. « La valeur des choses », *Annales. Histoire, sciences sociales*, vol. 57, n°6, 2002. 1431-1462. doi:10.3406/ahess.2002.280119URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ahess_0395-2649_2002_num_57_6_280119
- Thomas F. *L'échec humanitaire : Le cas haïtien*, CETRI ; Couleurs livres, 2017.
- Tirvaudey R. « L'ipséité et l'altérité en question: Heidegger, Sartre, Kierkegaard », *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, vol. 137, n°3, 2012. 341-356.
- Touaibia Y. « Les usages du traumatisme historique : le cas de la démocratisation en Algérie », *Recherches internationales*, n°94, 2013. 135-152.
- Tremblay, G. (2007). « De Marshall McLuhan à Harold Innis ou du village global à l'empire mondial », *Tic&société*, 1,1. doi:10.4000/ticetsociete.222URL : <http://ticetsociete.revues.org/222>
- Trouillot M. *Silencing the past: Power and the production of history*, Beacon Press, 2015, 1995.
- "Culture, Color, and Politics in Haiti", In S. Gregory, & R. Sanjek (dir.), *Race*, Rutgers University Press, 1994.
- Trouillot L. *Kannjawou*, Actes Sud, 2016.
- Unesco. *20ème anniversaire du projet de la Route de l'Esclave : accomplissements du projet [vidéo]*, 2014. <https://youtu.be/odOMI27QppU>
- *Cadre de l'Unesco pour les statistiques culturelles, 2009*, Institut de statistique de l'Unesco, 2010. <http://www.uis.unesco.org/culture/Documents/framework-cultural-statistics-culture-2009-fre.pdf>
- *Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel, Adoptée par la Conférence générale à sa dix-septième session*, Unesco, Paris, 16 novembre 1972. <http://whc.unesco.org/fr/conventiontexte/>
- *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*, Unesco, 2003. http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=17716&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html
- *Manifeste de l'Unesco sur la bibliothèque publique*, 1994. http://www.unesco.org/webworld/libraries/manifestos/libraman_fr.html
- USITC. *Caribbean Basin Economic Recovery Act: Impact on U.S. Industries and Consumers and on Beneficiary Countries. Twentieth Report 2009–10*, n° 332-227, USITC Publication, 2011. <https://www.usitc.gov/publications/332/pub4271.pdf>
- Vacher de Lapouge, G. *Du patrimoine en droit romain et en droit français*, Thèse, Faculté de droit de Poitiers, 1927.
- Vallet C. « Médiathèques : le nouveau look », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°6, 1988. <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1988-06-0492-002>
- Van Hoof, H. « Etat de la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial dans les Caraïbes », In H. Van Hoof (dir.), *Le patrimoine culturel des Caraïbes et la Convention du patrimoine mondial*, CHTS, 2000.

- (dir.). *Le patrimoine culturel des Caraïbes et la Convention du patrimoine mondial*, CHTS, 2000.
- Van Noorden R. « Brazilian citation scheme outed », *Nature*, n°27 août, 2013. <http://www.nature.com/news/brazilian-citation-scheme-outed-1.13604>
- Varikas E. « L'institution embarrassante. Silences de l'esclavage dans la genèse de la liberté moderne », *Raisons politiques*, n°3, 2003. 81-96. <https://www.cairn.info/revue-raisons-politiques-2003-3-page-81.htm>
- Victor G. *La piste des sortilèges*, Vents d'ailleurs, 2002.
- W3C. *Le W3C publie les recommandations RDF et OWL*. (2004). Consulté le 10 février 2014. <http://www.w3.org/2004/01/sws-presse-release.html.fr>
- Walcott D. *The Antilles: Fragments of Epic Memory*, [Nobel Lecture], Nobel prizes, 1992. http://www.nobelprize.org/nobel_prizes/literature/laureates/1992/walcott-lecture.html
- Wheatle A. *Island Songs*, Allison & Busby, 2006.
- *East of Acre Lane*, HarperCollins, 2001.
- Wiesel E. *Elie Wiesel acceptance speech*, Nobel Prizes, 1986. http://www.nobelprize.org/nobel_prizes/peace/laureates/1986/wiesel-acceptance_en.html
- Winkin Y. *Anthropologie de la communication: de la théorie au terrain*, De Boeck & Larcier ; Seuil, 2001.
- « Le télégraphe et l'orchestre », In Y. Winkin (dir.), *La nouvelle communication*, Le Seuil, 1981.
- Wolton D. « Information et communication: dix chantiers scientifiques, culturels et politiques », *Hermès, La Revue*, n°1, 2004. 175-182.
- Wong A. « Caribbean Island tourism: Pathway to continued colonial servitude », *Études caribéennes*, n°31-32, 2015. doi:10.4000/etudescaribeennes.7524 <http://etudescaribeennes.revues.org/7524>
- World Bank. *Migration and remittances: recent developments and outlook, special topic: forced migration*, World Bank, 2014.
- Young R. J. « Subjectivité et histoire: Derrida en Algérie », *Littérature*, n°2, 2009. 135-148. doi:10.3917/litt.154.0135 <http://www.cairn.info/revue-litterature-2009-2-page-135.htm>
- Young, R. J. -. « Littérature anglaise ou littérature en langue anglaise », In C. Joubert (dir.), *Le post-colonial comparé : anglophonie, francophonie*, Presses universitaires de Rennes, 2014.
- Zinn H. *Une Histoire populaire des États-Unis. De 1492 à nos jours*, Agone, coll. Mémoires sociales, 2002 [Publié pour la première fois en anglais en 1980].
- Zobel J. *La rue Cases-Nègres*, Présence Africaine, 1974.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE	15
PROBLEMATIQUE, HYPOTHESES, PLAN	17
ELEMENTS DE CADRAGE INTRODUCTIFS : LA CONSTRUCTION D'UNE PERSPECTIVE MULTIDIRECTIONNELLE	25
<i>Outillage scientifique</i>	27
<i>Positionnement scientifique</i>	31
Mondialisation : la question culturelle au cœur des tensions.....	31
L'espace commun et la communication : des Hommes-machines aux Hommes « performeurs ».....	33
La fin du paradigme de l'Etat-Nation.....	36
Des pistes pour repenser les dynamiques espace euclidien, espace culturel, espace politique	38
Le territoire, un espace relationnel, entre le local et le monde	38
Territoire et territorialités : une contribution à l'approche des constructions identitaires individuelles et collectives	41
Territorialités des individus ou relations des individus au monde.....	42
La Caraïbe, un laboratoire pour la recherche ?	46
Patrimoine-territoire : apport aux Caribbean studies, territoire et questions postcoloniales	47
<i>Méthodologie</i>	50
Point de départ et processus d'investigation	50
Identification des types de sources	53
Collecte, traitement et analyses.....	55
Analyses bibliométriques complémentaires : études globales sur les usages terminologiques	56
Analyses complémentaires : étude des interfaces numériques	57
Terrain : observations et entretiens	57
L'analyse transversale	58
I. L'ESPACE COMMUN ET L'INSTITUTIONNALISATION DU PASSE.....	61
OBJECTIFS ET INTRODUCTION GENERALE DU CHAPITRE	61
1.1. INTERROGER LE PATRIMOINE : FONCTIONS SOCIALES, SPECIFICITES, INGREDIENTS DE LA PATRIMONIALITE ET VOISINAGE CONCEPTUEL	62
1.1.1. <i>Introduction : patrimoine, l'impossible définition</i>	62
1.1.2. <i>Le patrimoine : l'une des manifestations du « faire société »</i>	65
Le patrimoine « passage » social : deuil, rupture, continuité.....	66
Mémoire, connaissances et savoirs.....	67

1.1.3. <i>Les spécificités du patrimoine</i>	69
L'espace commun entre clôture et ouverture : une interrogation étymologique <i>Pater-munio</i>	69
L'inscription volontaire matérielle	72
1.1.4. <i>Prédire le patrimoine : les ingrédients de la patrimonialité</i>	73
La pérennité	74
Le passé et ses marques dans l'espace commun	75
Héritage : propriété et appropriation.....	75
Expérience de l'objet et expérience sociale	75
Expérience indirecte : la circulation des représentations.....	76
Connexions avec la mémoire et l'imaginaire et autonomisation des discours Patrimoine-Histoire autour de la preuve	76
<i>Conclusion</i>	78
1.2. PATRIMOINE ET FORMATION DES IDENTITES NATIONALES : AUTOUR DE LA « FICTION INSTITUANTE » ET DE LA « COMMUNAUTE IMAGINEE »	79
1.2.1. <i>Introduction</i>	79
1.2.2. <i>L'écriture de l'Histoire</i>	82
1.2.3. <i>Les ingrédients du patrimoine national</i>	85
Le thème des paysages et de la paysannerie	85
Les monuments et les musées	86
Les monuments	86
Les musées : de la collection privée à l'espace public	88
L'art public.....	90
La langue	91
1.2.4. <i>Les représentations et leurs circulations</i>	92
Introduction.....	92
L'élargissement de l'accès aux savoirs et à la connaissance.....	93
L'imprimé : techniques, formes et genres.....	94
Déplacement et circulation	95
La convergence.....	98
1.2.5. <i>La Légitimation universelle du patrimoine</i>	99
L'organisation institutionnelle du patrimoine autour des objets : segmentation et professionnalisation	100
Le patrimoine : une adoption internationale	102
<i>Conclusion</i>	105
1.3. PAR-DELA LES ESPACES INSTITUTIONNELS TYPIFIES DE LA RELATION PATRIMOINE-ESPACE COMMUN : APPROCHE MULTIDIRECTIONNELLE DEPUIS LES BIBLIOTHEQUES	106
1.3.1. <i>Introduction : les bibliothèques et la patrimonialisation, une invitation à questionner la complexité</i> ...	106
La bibliothèque, espace de patrimonialisation peu étudié	107
Mémoire, territoire, identités collectives et patrimoine : le champ ouvert par Christian Jacob.....	109
1.3.2. <i>La relation au patrimoine en bibliothèque : héritages et recompositions</i>	111

Le patrimoine des bibliothèques : évolution des définitions	111
Fonctions, usages et appropriations des livres patrimoniaux : une exception dans l'ordre traditionnel des objets du patrimoine.....	115
Pertes subies, pertes nécessaires : le livre et les collections entre mémoire et actualisation	116
<i>1.3.3. Entre éducation, culture, patrimoine et information-communication</i>	<i>118</i>
Patrimoine versus culture, collections versus usagers	118
Bibliothèques, livre, documents : matérialités et abstractions	121
<i>1.3.4. L'organisation des connaissances et l'imaginaire du monde</i>	<i>124</i>
Les bibliothèques : organiser-ranger-classer	125
<i>1.3.5. Bibliothèques pouvoirs et territoires</i>	<i>130</i>
La bibliothèque un instrument au service du pouvoir	130
Les livres et les bibliothèques : liberté et oppression	132
<i>Conclusion</i>	<i>136</i>
1.4. XXI^E SIECLE : LA REVOLUTION PATRIMONIALE. CONTEXTES ET RECOMPOSITIONS	139
<i>1.4.1. Introduction : contexte transversal des recompositions</i>	<i>139</i>
Les grands mouvements politiques	141
La circulation des personnes	143
Médias et technologies dites de l'information et de la communication	144
Diversification et accessibilité	144
La mécanisation des relations	146
La richesse économique et les technologies dites de l'information et de la communication	147
Derrière la « société de l'information », le primat économique au détriment de l'ordre culturel.....	148
Inégalités et rapidité des changements.....	149
La fiction instituante de la mondialisation	150
<i>1.4.2. Ruptures postmodernes : fragmentation et recompositions de l'ordre de la connaissance</i>	<i>152</i>
La « crise » de la vérité universelle et de la raison scientifique	153
L'indicible et la modification du passé dans l'espace public.....	153
Déconstruction : la mise en exergue de la relation entre savoirs et pouvoirs.....	157
La réhabilitation du contexte et des interactions.....	159
Contextes et réhabilitation des savoirs locaux	160
Contextes et interactions	162
Traitement du passé – espaces communs : une intense complexification	163
Les géographes et la patrimonialisation : la mise au jour des enjeux	163
Histoires contestées, patrimoines contestés, passé contesté	163
L'organisation des connaissances au XXI ^e siècle	165
Du document aux « contenus » et « données » : fragmentation et recompositions	166
L'organisation des connaissances : changement d'acteurs	169
<i>1.4.3. Les mutations du patrimoine : de l'objet vers l'immatériel ?</i>	<i>172</i>

La patrimonialisation des cultures ou le retour naturalisé de l'inscription volontaire matérielle en question.....	173
Diversité ou juxtaposition patrimoniale ? Fragmentation-recompositions des fictions instituant ou des communautés imaginées	177
Transmission, partage et circulations : communication et continuité, deux dynamiques minorées	180
Transmission et continuité	180
Partage	182
Territoire, territorialités et circulations : espace relationnel et relations des espaces	183
La patrimonialisation des territoires : de l'ancrage à la perspective utilitaire. Attractivité et technologies	184
Le marketing des territoires	184
Technologies et circulation : connexions entre les typifications et les singularités	187
CONCLUSION	189
II. SUR LES TRACES DE LA CARAÏBE.....	197
DEPUIS L'ART DES TRACES : DU PASSE « OBJET » AU PASSE « TRAJECTOIRE »	197
<i>La « trace » de Glissant.....</i>	<i>201</i>
<i>Trace/signe : énonciation, matérialité, mouvement.....</i>	<i>203</i>
2.1. LA CARAÏBE AUX 1001 DEFINITIONS : UNE GEOGRAPHIE FLUCTUANTE	205
2.1.1. <i>Définitions physiques de la Caraïbe : interroger le mode d'énonciation depuis Wikipédia</i>	<i>206</i>
Article Caraïbes, Wikipédia, langue : français.....	206
Page d'accueil Portail de la Caraïbe : français	207
Article Caribbean, Wikipédia, langue : anglais.....	207
La page d'accueil « Caribbean portal ».....	208
Article « Caribe (región)», Wikipédia, langue : espagnol.....	208
Le territoire polythétique	209
2.1.2. <i>Géographie de la Caraïbe par la recherche universitaire : une géopolitique des flux.....</i>	<i>211</i>
Les études caribéennes anglo-saxone : Etats-Unis, Grande Bretagne.....	212
Etats-Unis.....	212
Grande-Bretagne	214
Les études caribéennes francophones et la spécificité française	214
Etudes caribéennes hispanophones	216
Le Canada : un espace de jonction atypique	217
Etudes caribéennes dans d'autres territoires.....	217
Les études caribéennes depuis la Caraïbe insulaire	218
Circulations, difficultés et tensions : méconnaissance du « monde » de l'autre ?	221
Conclusion	224
2.1.3. <i>La Caraïbe : construction politique multiscalaire</i>	<i>225</i>
La diversité des statuts politiques	225
Les organisations politiques caribéennes	226

Les ensembles politiques dont font partie les territoires caribéens	230
Coopération politique multiscalaire : désenclavement ou rapport de force ?	234
Conclusion	235
2.2. L'ENONCIATION DE LA CARAÏBE EXOGENE OU LA CREATION DU TERRITOIRE-OBJET	236
2.2.1. <i>Genèse des termes Antilles/Caraïbe : entre mer et populations, utopies et domination</i>	237
2.2.2. <i>De l'intérêt économique des métropoles : l'absence d'en-soi, le territoire-objet</i>	241
2.2.3. <i>L'Homme-objet et son paroxysme, l'esclave</i>	246
2.2.4. <i>Extériorisation, réécriture, effacement, oubli</i>	249
2.2.5. <i>L'exogène intérieur</i>	254
2.2.6. <i>Les paradigmes contemporains de l'exogène intérieur</i>	256
Tourisme et imagologie	257
Haïti : aide internationale ou occupation étrangère ?	261
L'occupation spatiale et la hiérarchisation des espaces	261
Le cloisonnement social, culturel et économique de deux mondes	262
La relation entre hiérarchie sociale et phénotype	263
La gestion étrangère des fonds pour Haïti : décréter l'incapacité des populations à « faire territoire » ?	263
Recyclage de l'incapacité et conséquence de l'expropriation de soi	264
Conclusion	265
2.3. L'EMERGENCE DU DISCOURS CARIBÉEN : EXISTER DEPUIS LES RUINES ET IMAGINER L'ESPACE COMMUN	266
2.3.1. <i>Le contexte de l'émergence du discours caribéen</i>	268
Savoir universel et cultures locales : intérêt, concurrence, aliénation, dislocation et distorsions	268
Vers les métropoles : l'explosion de l'imaginaire de l'espace commun	271
Des utopies brisées à la dénonciation des espaces communs institués	273
2.3.2. <i>La genèse du discours caribéen : identité relationnelle, trajectoires multidirectionnelles</i>	275
Déplacements, lieux de rencontres et mouvements multidirectionnels	276
La connexion indirecte des intellectuels caribéens par les lieux de l'imaginaire	280
La référence à l'Afrique	280
La présence Amérindienne	282
Haïti	283
2.3.3. <i>Le projet caribéen : recomposer l'avenir depuis les fragments du passé</i>	284
L'effet miroir : l'« Alien », celui qui a créé l'Autre le devient	285
La rupture patrimoniale créatrice	287
Fantômes et lieux dans la littérature	293
2.3.4. <i>La Caraïbe aujourd'hui : utopie stimulante versus tensions et replis</i>	297
La caribéanité : stimulation, connivences culturelles ? Vers une patrimonialité renouvelée ?	297
Tensions socio-ethniques et « identitaires »	302
Tensions internes socio-ethniques	304
Tensions transfrontalières	306

Les réparations : entre tensions transnationales avec les anciennes métropoles coloniales et tensions internes.....	307
La question des réparations aux Etats-Unis, de la lutte partisane à des pistes de réappropriation : vers l'espace commun ?.....	310
Le rejet de la question des réparations hors de l'espace public : le cas de la France et de l'Angleterre et la demande caribéenne.....	311
Conclusion	314
2.4. PATRIMOINE POSTCOLONIAL DANS LA CARAÏBE, DU MALAISE AUX INTERROGATIONS EPISTEMOLOGIQUES	315
2.4.1. <i>Introduction : le patrimoine caribéen, des juxtapositions aux transversalités critiques</i>	316
2.4.2. <i>Le passé dans l'espace public : discorde, contestations et décalages</i>	321
2.4.3. <i>Malaise : rejet, évitement, distorsion des questions patrimoniales depuis la Caraïbe</i>	327
2.4.4. <i>Questionnements épistémologiques du patrimoine depuis la Caraïbe : dénaturiser le patrimoine, démasquer les évidences problématiques</i>	334
La valeur positive du patrimoine versus la souffrance	335
Séparation étanche passé, présent, futur : vision linéaire progressive versus vision non géométrique de l'étant	337
La matérialité et la preuve versus l'absence de matérialité et le retour à la matérialité.....	338
Groupe homogène-identique (modèle des identités nationales) versus diversité.....	339
Patrimoine privé versus patrimoine public	341
CONCLUSION	342
III/ LES BIBLIOTHEQUES NUMERIQUES DE LA CARAÏBE : RECOMPOSITIONS POSTMODERNES ET POSTCOLONIALES DE L'ESPACE COMMUN.....	347
LES BIBLIOTHEQUES NUMERIQUES TERRITORIALES HETEROTOPIES ULTIMES DU TERRITOIRE ?.....	347
3.1. LES BIBLIOTHEQUES NUMERIQUES TERRITORIALES : ENJEU GLOBAL, ENJEU POUR LA CARAÏBE	354
<i>L'émergence des bibliothèques numériques territoriales, une réponse ni locale ni globale à la demande patrimoniale ?</i>	354
<i>Enjeux et intérêt des bibliothèques numériques de la Caraïbe et de leur étude</i>	356
Continuité, connexions et développement des sociétés caribéennes et de leur connaissance	356
Des cas atypiques : quand l'espace commun ne reflète pas l'espace politique	359
<i>Périmètre de l'étude et brève présentation des bibliothèques numériques étudiées</i>	360
3.2. LE CONTEXTE GLOBAL DE L'ÉMERGENCE DES BIBLIOTHEQUES NUMERIQUES TERRITORIALES	361
3.2.1. <i>Recomposition des acteurs de la chaîne documentaire numérique</i>	362
3.2.2. <i>Les bibliothèques à l'ère numérique : reconfiguration des activités</i>	365
La médiation numérique, compétences et représentation des interactions de la bibliothèque physique/numérique.	365
Les interactions en face-à-face au regard du numérique en contexte documentaire.....	367
La communication « publique »	368
L'accès à l'informatique dans les espaces	368
La gestion des abonnements numériques.....	369

L'impact du chiffrage des transactions intellectuelles sur la production de la connaissance et l'évaluation des bibliothèques.....	371
La numérisation et les problématiques juridiques d'accès	372
3.2.3. Les bibliothèques numériques et le territoire.....	375
Le patrimoine, ce qui nous appartient	376
Coopération/collaboration : enjeux et problématiques technologiques et humaines	379
Storification et territorialisations	385
Technologies, agencements et surgissements relationnels	390
3.3. LA CARAÏBE DEPUIS LES BIBLIOTHEQUES NUMERIQUES : LA QUESTION RECOMPOSEE DES TERRITORIALITES ET DU TERRITOIRE	392
3.3.1. Origine, développement des bibliothèques et des collections caribéennes	392
L'émergence fragile des bibliothèques publiques et de l'imprimé	392
Les bibliothèques universitaires dans la Caraïbe : un rôle spécifique	397
Les bibliothèques et la coopération dans la Caraïbe : ACURIL	401
Héritage, continuités et contraintes issues du passé ?	403
3.3.2. Territorialités des bibliothèques numériques de la Caraïbe : financements, technologies, personnels, partenaires, collections, contextes et trajectoires (...).	404
Dloc	405
Manioc	413
3.3.3. Questionner le non-partenariat : la crainte des hégémonies et les relations patrimoine, propriété, pouvoirs ?.....	416
Partenariats « frileux » et non-partenariat : description des situations observées	417
Analyses.....	418
Les collections numériques des bibliothèques de l'UWI : fragmentation et absence de stratégie ?	423
Les collections anciennes numérisées de l'UWI	424
3.3.4. Construire la Caraïbe et imaginer les équilibres territoriaux ?.....	426
3.4. LE PATRIMOINE CARIBEEN A L'ERE NUMERIQUE : REMANENCES, CONTRAINTES DU PASSE VS. EFFORT DE-POST-COLONIAL, INNOVATION ?.....	428
3.4.1. Représentations et interfaces ou « écrits d'écran ».....	430
Les noms et définitions, référents symboliques, culturels, géographiques et aéroaux	430
Intitulés des bibliothèques numériques : référents linguistiques et symboliques	430
Dloc.....	431
Manioc.....	432
Référents géographiques énoncés : les territoires des bibliothèques numériques, territoires des acteurs ?	434
Dloc.....	434
Manioc.....	434
Les représentations graphiques : logo, éléments visuel, couleurs... ..	436
Dloc.....	436
Manioc.....	440

3.4.2. <i>Les contenus : héritage et construction</i>	442
Contraintes, obstacles aux choix des documents et détournements.....	442
Le « trou béant » : le patrimoine de nouveau à la marge	443
Les documents anciens dans la Caraïbe	450
Le surgissement du malaise : exemple.....	451
Le passé au présent : une question essentielle éludée par les bibliothèques ?	456
3.4.3. <i>Penser les transversalités, un exercice favorisé par les interfaces numériques ?</i>	459
La recherche documentaire depuis les interfaces numériques : agencement spatial, surgissement des connexions et impact sur les représentations.....	459
La médiation.....	462
Les types de médiation : de la communication aux médiations spécifiques	462
Blog, Facebook et Wikipédia : culture générale de la Caraïbe et médiation « fine »	463
Stratégies d'incitation des chercheurs	468
En guise de conclusion : la médiation, efforts d'innovation, opportunité, contraintes et carences, tentative de diagnostic	469
CONCLUSION	471
CONCLUSION GENERALE ET PERSPECTIVES	475
<i>Synthèse des résultats et perspectives scientifiques</i>	475
<i>Des pistes pour développer les approches multidirectionnelles</i>	481
La séparation de soi.....	481
Inclure les paradoxes, écarts et marges dans l'étude des groupes	482
Sortir des espaces typifiés, privilégier des espaces multidirectionnels aux frontières poreuses	483
<i>Le patrimoine multidirectionnel : une piste décoloniale</i>	484
Contraintes/opportunités : Institutionnelles, politiques et financières	485
Contraintes/opportunités : Juridiques	486
Contraintes/opportunités : objets et points de départ des dynamiques de patrimonialisation	487
Contraintes/opportunités : Techniques, normes, technologies	488
Contraintes/opportunités : Territoriales et politico-administratives	490
Contraintes/opportunités : communication	490
ANNEXES	493
ANALYSES DIACHRONIQUES ET ANALYSES COMPAREES DE L'USAGE DES TERMES : QUELQUES EXEMPLES	494
<i>Patrimoine</i>	494
<i>Identité nationale</i>	495
<i>Histoire contestée, passé contesté</i>	496
ANALYSE ET COMPARAISON DES DEFINITIONS HISTORIQUES.....	497
L'ANALYSE DU « DISCOURS CARIBEEN »	498

BIOGRAPHIES D’AUTEURS CARIBEENS ET TRAJECTOIRES MULTIDIRECTIONNELLES	499
LES DYNAMIQUES SOCIALES PANCARIBEENNES : RECENSEMENT DES ASSOCIATIONS	500
ARTICLES D’ACTUALITE CITES OU ANALYSES (PRESSE, SITE DES CHAINES DE TELEVISION, BLOG)	501
PAGES ET SITES INTERNET CITES OU ANALYSES	502
BIBLIOGRAPHIE.....	505
TABLE DES MATIERES.....	521

